

ABÉCÉDAIRE

OU RUDIMENT

D'ARCHÉOLOGIE



M. DE CAUMONT

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES

ABÉCÉDAIRE

OU RUDIMENT

D'ARCHÉOLOGIE

PAR

M. A. DE CAUMONT

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, FONDATEUR DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES ET DE LA SOCIÉTÉ
FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ARCHITECTURES CIVILE ET MILITAIRE

Ouvrage approuvé par l'Inſtitut des provinces de France
pour l'enſeignement de cette ſcience dans les Séminaires
& les Maiſons d'éducation des deux ſexes

TROISIÈME ÉDITION



CAEN

F. LE BLANC-HARDEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue Froide, 2

M D CCC LXIX

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Ce que nous avons dit en parlant de l'architecture religieuse du moyen-âge (préface de l'*Abécédaire*, architecture religieuse), nous le répétons pour l'*architecture civile* et pour l'*architecture militaire* de cette grande période. Avant la publication du *Cours d'Antiquités monumentales* de M. de Caumont, professé en 1830, on n'avait pas même songé à étudier les constructions civiles du moyen-âge : on les confondait avec les églises, et toutes les fois qu'on rencontrait des maisons, des caves même, voûtées en ogive, on n'hésitait pas à en faire des chapelles. Telle était l'ignorance au sujet des constructions civiles que l'on ne paraissait pas soupçonner qu'elles eussent pu avoir rien de commun avec l'architecture religieuse, et l'on rapportait à celle-ci tous les débris dans lesquels la forme de l'ogive se dessinait.

L'architecture militaire ne pouvait donner lieu à une semblable confusion ; mais les auteurs et les artistes qui s'étaient occupés des anciens châteaux ne songeaient guère à faire connaître le système d'après lequel ils ont été construits. Tous s'étaient proposé de décrire ou de dessiner des ruines pittoresques, sans les comparer les unes aux autres, sans chercher

leurs analogies ou leurs dissemblances dans les différents siècles ; et, conséquemment, ils n'avaient pu tirer aucune induction sur la marche de l'art, ni établir aucune classification chronologique.

Esquisser l'histoire de l'architecture civile et de l'architecture militaire du moyen-âge, c'était, comme on le voit, un sujet vaste et complétement neuf. Cette étude présentait d'autant plus de difficultés que les constructions civiles anciennes sont clairsemées, le plus souvent incomplètes et plus ou moins défigurées.

D'autre part, les châteaux ont été les uns rasés ou démantelés, d'autres dénaturés par des constructions nouvelles. Il faut aller chercher ceux qui ont conservé quelque caractère dans des lieux stériles, au milieu des bois et sur des éminences que l'homme s'est hâté d'abandonner dès que la civilisation lui a permis de vivre avec sécurité dans des demeures moins sévères et plus commodes.

Ces difficultés, quoique considérables, n'avaient pas rebuté M. de Caumont, et ses leçons de 1830 offrirent pour l'architecture civile et pour l'architecture militaire, un système de classification aussi juste que celui qu'il avait proposé pour l'architecture religieuse. Après avoir subi l'épreuve de trente-huit années en France et à l'étranger, ce système a été reconnu bon partout. Il ne pouvait en être autrement, parce qu'il repose sur des faits observés par l'auteur lui-même sur un grand nombre de points différents.

L'*Abécédaire d'archéologie* (architectures civile et militaire) qui donna, en 1853, un résumé de la 5e. partie du *Cours d'antiquités*, devait avoir le même succès que l'*Abécédaire d'ar-*

chéologie (architecture religieuse), puisqu'il présentait aussi un abrégé substantiel, illustré d'une multitude de figures. Deux éditions tirées à grand nombre ont été épuisées en quelques années. Il nous faut en publier une troisième dans laquelle l'auteur a introduit de nouvelles planches et d'utiles améliorations. C'est cette édition, impatiemment attendue, que nous présentons, persuadé qu'elle ne sera pas moins bien accueillie que les précédentes.

L'Éditeur,

LE BLANC-HARDEL,

Membre de la Société française d'archéologie.

CE QU'ON ENTEND PAR ARCHITECTURE CIVILE DU MOYEN-AGE.

Tout édifice non consacré au culte, comme les églises ou les chapelles, et qui n'est point destiné à la défense, comme les châteaux, appartient, d'après ma division, à l'architecture civile.

Ainsi, les maisons claustrales des abbayes, les hôpitaux, les palais, les halles, les ponts, les hôtels-de-ville, et enfin les maisons particulières, viennent se ranger dans la classe des constructions civiles.

Ces constructions, dans lesquelles on peut suivre les progrès de la civilisation, du commerce et de l'industrie durant le moyen-âge, offriraient un sujet d'études infiniment attrayant, si nous en possédions un grand nombre passablement conservées de divers siècles.

« Dans l'histoire des mœurs des nations, dit Hallam, le chapitre « consacré à l'architecture domestique serait, sans contredit, s'il était « bien exécuté, celui qui ferait le mieux connaître les progrès de la vie « sociale. Dans les habillements, dans les plaisirs, les modes tiennent « en général au caprice, et ne sont point susceptibles d'être ramenées « à des règles certaines ; mais chaque changement dans les habitations « des hommes, depuis la hutte des bois la plus grossière, jusqu'au « palais le plus magnifique, a été dicté par quelque principe de « convenance, d'agrément, de commodité ou de magnificence (1). »

Malheureusement, ce champ de recherches si intéressant a été bien moins exploré que d'autres comparativement stériles, et aujourd'hui que nos villes se sont presque entièrement renouvelées, il ne reste plus que des débris de constructions civiles des XIe et XIIe siècles.

Ce n'est guère qu'à partir du XIIIe et de la fin du XIIe que nous trouvons un certain nombre de maisons anciennes, et jusqu'à cette

(1) V. *L'Europe au moyen-âge*, par Hallam, t. IV.

époque, je n'ai pu réunir que des renseignements bien incomplets sur les monuments civils.

Une telle pénurie force d'être extrêmement bref dans l'aperçu que l'on peut présenter sur ces édifices antérieurs au XII[e] siècle (1).

Classification des monuments civils du moyen-âge.

On peut admettre pour l'architecture civile, durant le moyen-âge, à peu près les mêmes coupes que pour l'architecture religieuse ; ainsi la première période, qui correspondrait à l'architecture romane primitive, s'étendrait :

Depuis le V[e] siècle jusqu'au X[e].

La seconde (période romane secondaire et transition) commencerait à la fin du X[e] siècle et se prolongerait jusqu'au XII[e] inclusivement.

On établirait pour la période ogivale des divisions correspondant :

Au XIII[e] siècle et au XIV[e] ;
Au XV[e] siècle et aux premières années du XVI[e] ;
Au XVI[e] siècle et au XVII[e] ;

lesquelles coïncident avec la durée des styles ogival primitif, secondaire et tertiaire, avec la Renaissance et la période moderne.

(1) La forme générale et la distribution des divers bâtiments civils ont, comme on le comprend, différé considérablement de celles des églises ; mais, comme ces édifices ont été soumis aux mêmes variations que l'architecture religieuse quant au système de décoration, de maçonnerie et d'ouvertures (portes et fenêtres, etc.), on pourra toujours les classer au moyen de ces caractères, quand ils offriront quelques parties passablement conservées.

ARCHITECTURE CIVILE

AU MOYEN-AGE

CHAPITRE Ier.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES OU PRIVÉES.

(DU Ve SIÈCLE ET DES SIÈCLES SUIVANTS JUSQU'AU Xe.)

POUR connaître approximativement l'état de l'architecture civile du Ve au Xe siècle, il faut se reporter à ce qu'étaient, sous la domination romaine, les habitations privées et les monuments publics; car il est bien certain que, longtemps après la chute de l'Empire, on suivit les traditions de l'ère précédente. La période mérovingienne fut en quelque sorte, pour l'architecture et la sculpture, *la continuation de la période gallo-romaine*, avec les différences résultant de l'abaissement de l'art, suite naturelle des malheurs qui avaient pesé et pesaient alors sur la société.

J'ai donné dans mon *Cours d'antiquités*, t. IIIe, et dans l'*Abécédaire d'archéologie* (ère-gallo-romaine), des notions assez étendues sur les édifices publics et privés de la Gaule romaine: on peut recourir à ces détails. Je rappellerai seulement que, sous les Romains, les constructions privées étaient, pour la plupart, loin de répondre à la magnificence des édifices publics, et que, dans nos contrées, les maisons ne furent souvent qu'en bois et en torchis. L'usage de bâtir de la sorte, qui a régné si longtemps au moyen-âge, *remontait aux temps de la domination romaine;* c'était une des traditions de l'ère qui avait précédé,

tradition qui avait seulement été modifiée suivant les temps et les lieux.

Les édifices publics et quelques maisons de riches propriétaires durent particulièrement, aux premiers siècles du moyen-âge, offrir des matériaux solides et durables.

Sous les Romains, comme aujourd'hui, il y avait des maisons spacieuses pour les personnes riches, et des maisons disposées pour le logement du peuple : celles-ci, plus ou moins étroites, n'avaient pas la régularité des premières et devaient présenter, comme aujourd'hui, de grandes variétés de forme et d'étendue. Les autres, plus régulières, n'offraient pourtant pas invariablement la même distribution : la nature des emplacements, le goût et les besoins des propriétaires durent à cette époque, comme à présent, apporter des modifications notables dans la disposition des pièces.

Il est possible que des fondations ou même quelques pans de murs de cette époque existent dans des localités que nous n'avons pas visitées ; mais il serait probablement bien difficile de se prononcer sur leur origine, surtout si ces débris sont associés à des constructions moins anciennes.

Les abbayes même, bien plus importantes que les constructions ordinaires et les édifices publics qui existaient avant le Xe siècle, n'ont pas laissé de traces que l'on puisse indiquer aujourd'hui comme authentiques. On sait d'ailleurs que, pour les édifices publics, on se servit souvent, à cette époque, des constructions romaines encore subsistantes; ces monuments durent être appropriés aux besoins des populations : on répara les bains, les aqueducs, les portiques, etc.

Les édifices élevés par les Romains ont fourni pendant longtemps des logements pour le peuple dans presque toutes les anciennes villes ; on s'était aménagé dans les arènes, les temples, les théâtres ; les murailles antiques avaient servi de support aux toitures et aux cloisons de ces demeures établies au milieu des ruines (1).

(1) Frodoard, dans son *Histoire de l'église de Reims*, nous apprend que l'évêque saint Rigobert s'était logé sur une des portes de la ville, où il avait établi un oratoire. — Cet évêque fut ami de Pépin, maire du Palais. Pépin ayant appris que sa demeure de Gernicourt lui plaisait, s'empressa de la lui offrir, ajoutant qu'il lui donnerait, en outre, tout le terrain qu'il pourrait enceindre en en faisant le tour, tandis qu'il prendrait son repas à l'heure de midi. Rigobert, suivant l'exemple de saint Rémi, se mit en route, fit placer

Les constructions nouvelles qui purent alors être faites offraient une imitation des précédentes. Les traditions ne se perdirent point entièrement, et Mabillon a publié un document précieux (1) prouvant que certains édifices du premier ordre avaient conservé, au VII[e] siècle, les mêmes distributions qu'auparavant.

Nous allons d'abord étudier les édifices destinés à réunir un nombre plus ou moins considérable de personnes consacrées à la vie religieuse et vivant en commun.

Constructions monastiques.

Les moines ont emprunté les dispositions principales de leurs maisons conventuelles aux maisons romaines, c'est-à-dire aux maisons de campagne et aux maisons de ville.

Le cloître représente le péristyle des maisons de ville, la partie réservée à la vie intérieure.

Il répond aussi à la *villa urbana*, ou cour d'honneur des *villæ*.

La cour de la ferme, ou première cour, répond à la *villa rustica* des maisons de campagne romaines.

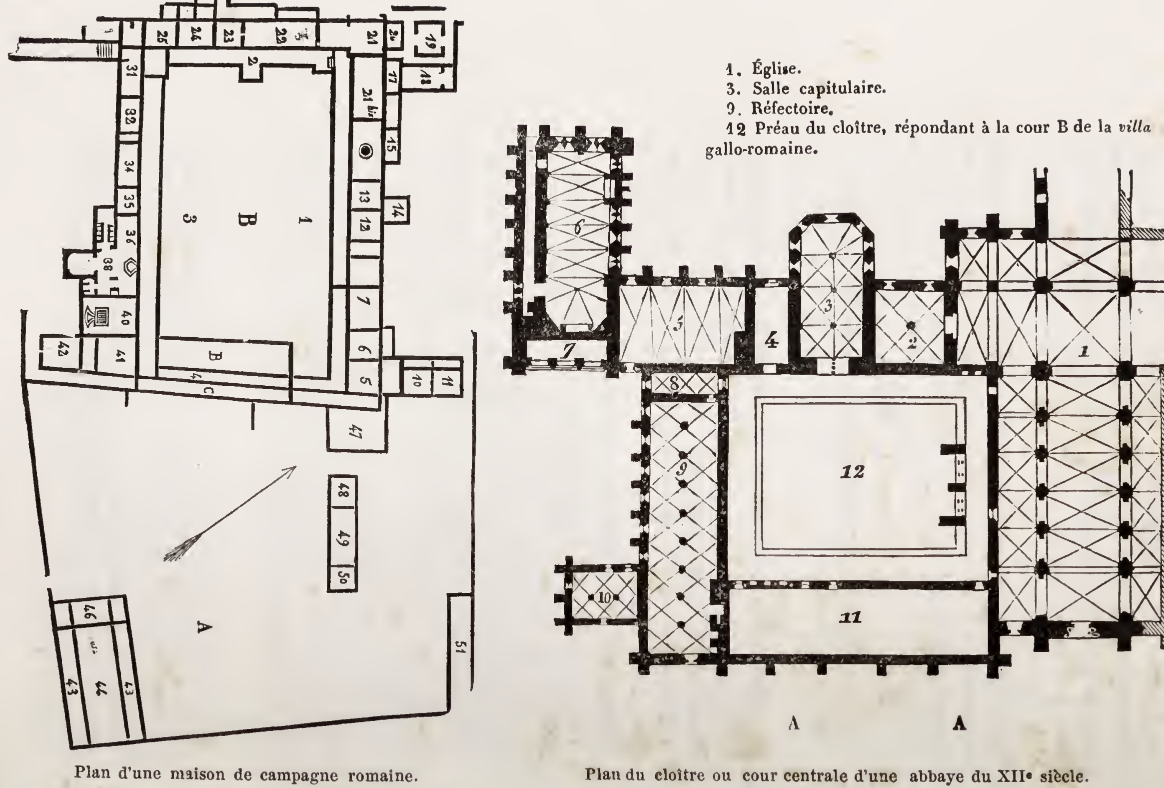
Le *tablinum*, ou lieu de réception des maisons romaines, et la salle qui y correspond dans les *villæ* furent transformés en *salle capitulaire* dans les abbayes ; les cuisines et les salles à manger, placées sur le côté des cours dans les maisons romaines, conservèrent cette place dans l'architecture monastique.

Un seul élément nouveau, l'ÉGLISE, vint se substituer à certaines dépendances de l'habitation antique et forma toujours un des côtés de la cour du cloître : de telle sorte que les maisons conventuelles, après s'être développées parallèlement à l'église, venaient, en retour d'équerre,

des limites de distance en distance et traça ainsi l'enceinte, pour obvier à toute contestation. Frodoard, *Hist. de l'église de Reims*. Collection de M. Guizot, p. 168, t. V.

Ce récit offre beaucoup d'analogie avec celui que l'on fait à Noron, près Bayeux, relativement à l'origine des fossés du bois du Vernay, que la tradition attribue à saint Regnobert.

(1) *Rer. Ital.*, t. II.



Plan d'une maison de campagne romaine.

A. Première cour, *rustica*. B. Cour d'honneur, *urbana*, entourée des nombreuses pièces de l'habitation précédées d'un crypto-portique ou corridor.

1. Église.
3. Salle capitulaire.
9. Réfectoire.
12 Préau du cloître, répondant à la cour B de la *villa* gallo-romaine.

Plan du cloître ou cour centrale d'une abbaye du XIIe siècle.

A. Emplacement de la première cour de l'abbaye, répondant à l'*area rustica* des maisons romaines.

s'appuyer, d'un côté, sur le transept ou le sanctuaire; de l'autre, sur la partie occidentale de la nef.

En résumé, les abbayes avec leurs bâtiments claustraux représentant l'*urbana* ou *prætorium*, au milieu desquels on voit le cloître et le préau, frappante imitation d'un portique et d'un xyste, avec leur basse-cour comprenant tout ce qu'exige une exploitation, et de vastes magasins pour serrer les récoltes; avec leur parc entouré de murs, etc., etc., offrent une image des grandes *villæ* romaines, dans lesquelles l'exploitation rurale était réunie au *prætorium*.

Le plan d'une *villa* romaine et celui d'une abbaye de la fin du XIIe siècle, placés en regard page 8, rendront facile la comparaison que je viens d'établir.

Sans doute, dans l'origine, les religieux n'observèrent pas dans leurs bâtiments la régularité qu'ils adoptèrent plus tard ; leurs logements durent être d'abord groupés un peu confusément autour d'un oratoire; mais, à mesure que la vie en commun s'organisa, ils durent chercher un plan qui répondît le mieux, par sa disposition et la facilité des communications, aux exigences de la règle et du travail quotidien: ce fut, comme je le disais, dans celui des grandes habitations rurales de l'époque romaine qu'ils purent le trouver.

Dès le temps de saint Martin de Tours, de saint Hilaire de Poitiers, de saint Ambroise de Milan, de saint Honorat, des monastères existèrent dans les diverses parties de la France.

Plus tard, saint Benoît, qui vivait au VIe siècle, devint le législateur de ces établissements religieux dans l'Occident. La règle qu'il avait écrite en Italie fut généralement adoptée (1). Alors l'unité de la règle dut singulièrement favoriser l'unité de plan pour les maisons religieuses et leurs dépendances. Si elles différaient suivant leur importance et le nombre des personnes qu'elles renfermaient dans leur sein, suivant l'étendue de terres qui leur étaient concédées et le mode de culture auquel ces terres étaient soumises, elles offraient toujours une disposition se rattachant à un type, à un principe uniforme, que ne détruisait pas l'extension plus ou moins grande des accessoires.

Il me serait facile d'établir, par un grand nombre de documents, que

(1) Saint Benoît mourut en 545; saint Colomban, en 615.

les abbayes ont offert dans les premiers siècles du moyen-âge les principales dispositions qu'elles avaient dans les siècles suivants : j'emprunterai à la Chronique de l'abbaye de Fontenelle (depuis abbaye St-Wandrille (Seine-Inférieure) un passage prouvant qu'il en était ainsi dans cette abbaye comme dans beaucoup d'autres.

Gervold, qui gouverna pendant dix-huit ans le monastère de Fontenelle, à la fin du VIII[e] siècle (de 787 à 806), et qui avait été chargé par le monarque de fonctions importantes (1), fit réédifier l'infirmerie, les cuisines, le chauffoir, et plusieurs autres parties de l'abbaye (2). Andegise, qui devint abbé en 823, entreprit des travaux plus considérables. La Chronique de Fontenelle donne sur les constructions de cet abbé des détails du plus haut intérêt : il fit bâtir un dortoir ayant 208 pieds de longueur sur 27 pieds de largeur et 64 pieds de hauteur. On voyait, au milieu de ce dortoir, une pièce en saillie ayant un pavé composé de pierres artistement disposées (probablement une mosaïque) et dont le plafond était décoré de peintures. Les fenêtres étaient vitrées : le chêne avait été employé pour toutes les boiseries (3).

Andegise fit construire un autre édifice qu'il divisa en deux parties ; l'une servait de réfectoire, l'autre de cellier. Les murs et les lambris

(1) Hic nempe Gervoldus, super regni negocia Procurator constituitur per multos annos, per diversos portus ac civitates exigens tributa atque vectigalia, maxime in Quintawich (Quintovic, port de mer en Picardie). *Chronicon Fontanellense*, cap. XVI, *apud Spicilegium* d'Achery, in-4°, t. III, page 230 ; *apud* Bouquet, t. V, p. 315.

(2) Caminatam fratrum à fundamentis ædificavit... domum etiam infirmantium fratrum emendare studuit. Coquinam fratrum jam penè dirutam in majori elegantia reparavit. Sacrarium Ecclesiæ à fundamentis ædificavit. Scholam in eodem cœnobio esse instituit. *Chronicon Fontanellense*, caput XVI, *apud Spicilegium* d'Achery, édit. in-4°, t. III, p. 230.

(3) Ædificia autem privata ab ipso cœpta et consummata hæc sunt : In primis dormitorium fratrum nobilissimum construi fecit, longitudinis pedum ducentorum octo, latitudinis verò vigenti septem : porrò omnis ejus fabrica porrigitur in altitudine pedum sexaginta quatuor ; cujus muri de calce fortissima ac viscosa, arenaque rufa et fossili, lapideque tofoso ac probato constructi sunt. Habet quoque solarium (probablement un appartement en saillie au milieu de la façade) in medio sui pavimento optimo decoratum, cui desuper est laquear nobilissimis picturis ornatum. Continentur in ipsa domo desuper fenestræ vitreæ, cunctaque ejus fabrica, excepta maceria, de materia quercuum durabilium condita est : tegulæque ipsius universæ clavis ferreis desuper affixæ ; habet sursum trabes et deorsum.

du réfectoire furent peints par Maldalulfe, peintre habile de l'église de Cambrai (1).

Un troisième corps-de-logis, appelé *la grande maison*, s'éleva plus tard par les soins du même abbé ; il renfermait un appartement avec cheminée et touchait d'un côté au réfectoire, de l'autre au dortoir : comme ces deux derniers bâtiments devaient être, d'après la Chronique, en contact avec l'église, du côté du nord, il est facile de tracer le plan du couvent de Fontenelle à cette époque : il devait se composer d'une cour carrée enclose au midi par l'église, à l'est par le dortoir, à l'ouest par le réfectoire, au nord par un grand bâtiment dont on n'indique pas la destination.

Il est probable qu'il y avait à l'ouest une seconde cour renfermant les magasins, les écuries, les granges et les autres dépendances du couvent.

Le long des constructions dont la Chronique de Fontenelle nous donne une description si intéressante, et à l'intérieur de la cour, se trouvaient des portiques construits par ordre d'Andegise et dont le toit et la charpente reposaient sur des pilastres.

On le voit, dès cette époque, les maisons conventuelles étaient disposées à peu près comme elles l'ont été dans les siècles suivants. L'église bordait d'un côté la cour du cloître. Cette disposition, que nous retrouvons dans toutes les abbayes qui subsistent, paraît avoir été très-anciennement consacrée.

(1) Post quod ædificavit aliam domum quæ vocatur refectorium, quam ita per medium maceria ad hoc constructa dividere fecit, ut una pars refectorii, altera foret cellarii : de eadem videlicet materia similique mensura sicut et dormitorium, quam variis picturis decorari in maceria et in laqueari fecit à Madalulfo egregio pictore Cameracensis ecclesiæ. —Tertiam nempe fecit domum egregiam construi, quam majorem vocant, quæ ad Orientem versa ab una fronte contingit dormitorium, ab altera adhæret refectorio : ubi cameram et caminatam, necnon et alia plurima ædificari mandavit........ Item ante dormitorium refectorium, et domum illam quam majorem nominavimus, porticus honestos cum diversis pogiis ædificari jussit, quibus trabes imposuit, ac juxta mensuram eorumdem tectorum in longum extendit. In medio autem porticus, quæ ante dormitorium sita videtur, domum cartarum constituit. Domum vero, qua librorum copia conservaretur quæ græcè *pyrgiscos* dicitur, ante refectorium collocavit, cujus regulas clavis ferreis configi fecit.

Chronicon Fontanellense, *apud Spicilegium* d'Achery, tome III, p. 238, 239, 240.

A Fontenelle, le cloître était placé au nord de l'église, mais dans beaucoup d'autres maisons religieuses il était au midi : je suppose même, à en juger par ceux qui nous restent de différents siècles, que cette orientation était la plus ordinaire dans les contrées septentrionales où l'on avait besoin de se mettre à l'abri du froid, et de placer les bâtiments d'habitation de manière à les faire jouir du soleil autant que possible.

Dans ses constructions à Fontenelle, Andegise n'avait pas oublié la bibliothèque : elle était près du réfectoire, les rayons ou planches qui portaient les livres étaient fixés avec des clous en fer ; le chartrier se trouvait près du dortoir. On voyait aussi à Fontenelle, près de l'abside de l'église, une salle pour les délibérations et qui devait répondre à ce que dans la suite on a appelé la salle capitulaire dans les abbayes (1).

Je pourrais citer beaucoup de passages de chroniques attestant l'importance qu'on attachait aux deux corps-de-logis renfermant le réfectoire et le dortoir ; cette dernière pièce se trouvait habituellement dans le bâtiment qui fermait le côté oriental de la cour, et dont l'une des extrémités joignait le sanctuaire ou le transept de l'église.

Je crois aussi qu'en général on décorait plus particulièrement cette partie des abbayes que les autres ; nous avons dit tout à l'heure qu'à l'abbaye de Fontenelle, on voyait, au milieu du dortoir, un appartement en saillie remarquable par la beauté de son pavé et de ses peintures ; le dortoir d'une abbaye construite près du Mans dans la première moitié du IX[e] siècle, par Aldric, évêque de cette ville, offrait aussi, vers le centre, une espèce d'abside bâtie avec élégance (2) ; le réfectoire, construit en même temps, était aussi remarquable.

(1) Jussit præterea aliam condere domum juxta absidam Basilicæ sancti Petri ad plagam septentrionalem, quam conventus sive Curiæ, quæ græcè *Beleuterion* dicitur, appellari placuit ; propter quod consilium in ea de qualibet reperquirentes convenire fratres soliti sint. Ibi namque in pulpito lectio quotidie divina recitatur, ibi quidquid regularis auctoritas agendum suadet deliberatur. *Chron. Fontanel. apud Spicileg.* d'Achery, t. III, in-4°, p. 239.

(2) Hic (Aldricus) namque fecit in loco in quo olim canes et meretrices sive latrones habitare solebant, monasterium supra fluvium Sarthæ, milliario et semis à jam dicta urbe (Le Mans) distante, in honore sancti Salvatoris et sanctæ Dei genitricis Mariæ et sanctorum martyrum Stephani, Gervasii et Prothasii et omnium sanctorum. In quo et dormitorium novum decenter compositum fecit, et *in ipso dormitorio absidam in orientali parte mirificè construxit...*

Fecit quoque in ipso monasterio refectorium novum et nobiliter compositum, et cetera officina fratrum, tam cellaria quàm et alia officina mirabiliter et

Voilà donc le plan des cloîtres et des bâtiments conventuels du VIIIe et du IXe siècle assez bien indiqué, sans peut-être pourtant offrir la régularité que nous trouvons aux XIIe et XIIIe siècles.

L'église, élément nouveau que nous n'avions pas dans les maisons romaines, forme à elle seule, comme je l'ai déjà dit, tout un côté du carré; les trois autres sont consacrés aux usages de la vie. En regard de la basilique se trouvent le réfectoire, la bibliothèque, etc., etc.; à l'ouest, les magasins, les parloirs et quelquefois la cuisine; à l'est, la *salle capitulaire*, les dortoirs et quelques pièces moins importantes. Cette distribution a été fidèlement observée dans les siècles suivants.

La destination de l'appartement nommé *solarium* dans la Chronique de Fontenelle était évidemment une espèce de salon ou de galerie au premier étage, puisqu'il était attenant au dortoir; on remarquera que cette pièce se trouve placée comme le *tablinum* des maisons de ville, lieu où l'on recevait les étrangers et qui était orné de tableaux et de peintures; appartement que l'on trouvait aussi dans les *villæ*, avec cette différence que, d'après ma conjecture, il était au premier étage.

L'appartement placé au milieu de la partie orientale du cloître, qui lui-même remplace l'*atrium corinthien* des grandes maisons romaines (Voir l'*Abécédaire d'archéologie* (ère gallo-romaine) et le t. III de mon *Cours d'antiquités*), fut plus tard réservé à la salle capitulaire. Il paraît que cette salle était, au IXe siècle, à Fontenelle, toute voisine du *solarium*, mais elle en était distincte.

Ornementation des constructions civiles de la première époque romane (du Ve au Xe siècle).

Il serait difficile d'indiquer, d'une manière précise, les moulures et les autres éléments de la décoration des constructions mérovingiennes et carlovingiennes; mais, de ce que celles-ci étaient l'imitation des grandes maisons romaines, on peut conclure qu'elles leur empruntèrent

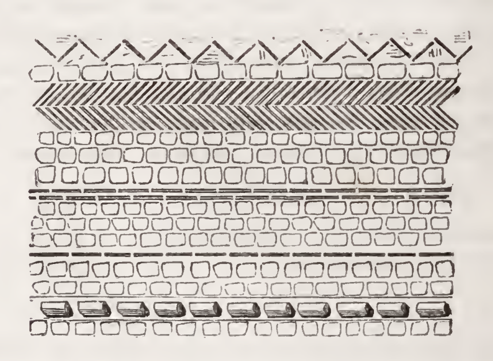
decenter construxit et regulariter ordinavit, monachisque ad inhabitandum condidit.

Voir *Gesta Aldrici Cenomanensis urbis episcopi*, in lib. III, *Stephani Baluzii Miscellaneorum*, p. 45.

aussi leurs appareils extérieurs ou revêtements et tout leur système de décoration, autant que l'abaissement de l'art le permettait. Les pavés en mosaïque, employés avec profusion, on peut le dire, sous la domination romaine, prirent leur place dans les grands édifices civils comme dans les églises. On dut reproduire les mêmes dessins avec plus ou moins d'habileté, mais il est permis de croire que l'on s'attacha à exécuter des compartiments géométriques plutôt que des figures d'êtres vivants, à cause de la difficulté qu'offraient ces dernières images.

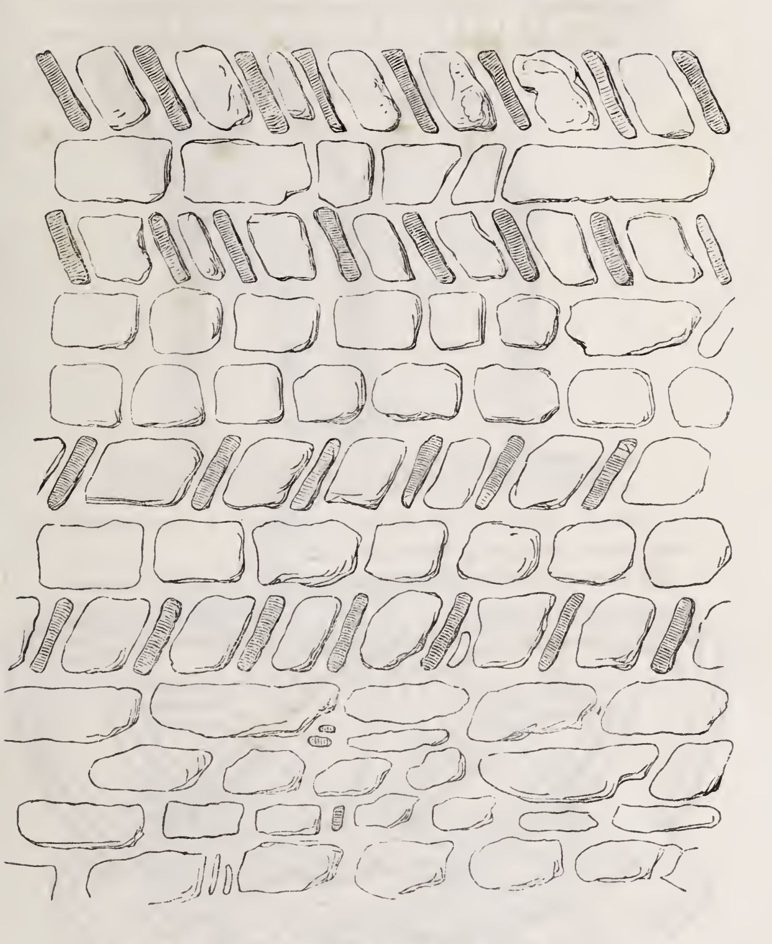
La *peinture murale*, aux Ve, VIe, VIIe et VIIIe siècles, et même plus tard, était aussi une imitation des peintures murales gallo-romaines. Nous avons vu que le *solarium* de l'abbaye de Fontenelle était pavé en mosaïque; qu'il était peint, ainsi que le réfectoire, par un artiste habile appelé de Cambrai ; les moulures devaient être, comme les peintures, une imitation de ce qu'offrent les restes des constructions romaines. On peut, d'ailleurs, se reporter à celles que j'ai indiquées comme usitées à cette époque pour l'architecture religieuse.

Nul doute que les combinaisons de briques, figurant quelques dessins symétriques au milieu du petit appareil, ne fussent usitées dans les



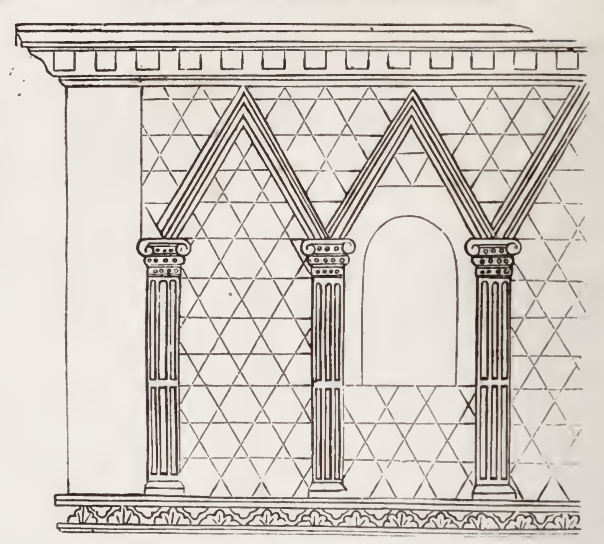
Revêtements extérieurs de murailles de la première période romane.

constructions civiles comme elles l'étaient dans les édifices religieux, comme elles l'avaient été même dans les murs de défense au Mans, à Cologne et ailleurs, sous la domination romaine. Les *losanges*, les *billettes* peu saillantes, le *ciment* épais mêlé de briques et détachant les pièces de l'appareil les unes des autres, étaient encore des moyens de décoration fréquemment usités.



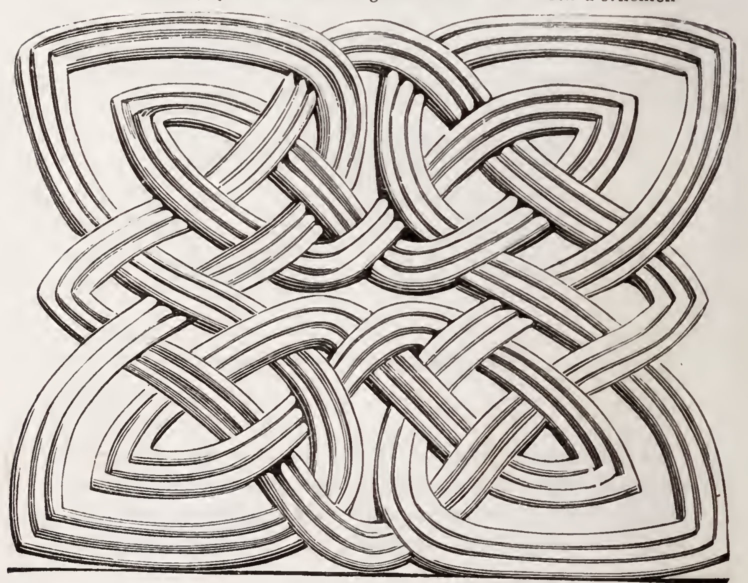
Appareils mérovingiens ou carlovingiens.

La décoration de l'entrée de l'abbaye de Lorsch, entre Manheim et Darmstadt, déjà citée dans l'*Abécédaire d'architecture religieuse*, appartient plutôt à l'architecture civile qu'à l'architecture religieuse, puisqu'elle ne dépendait pas de l'église.



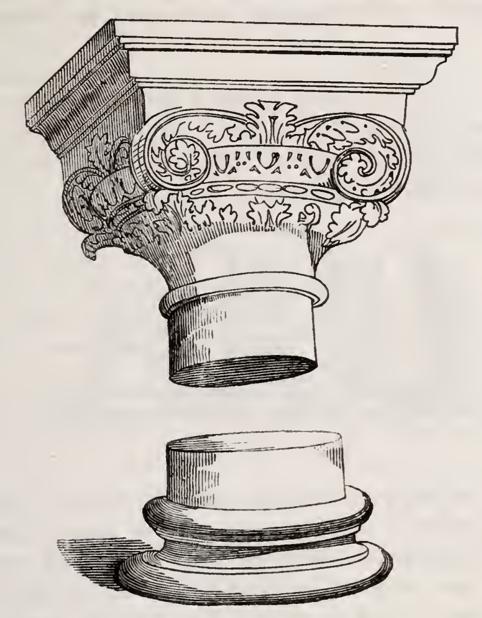
Ses pilastres cannelés et ses chapiteaux ioniques se sont retrouvés dans d'autres débris de la même époque.

Les entrelacs, que nous avons signalés comme un motif d'ornemen-

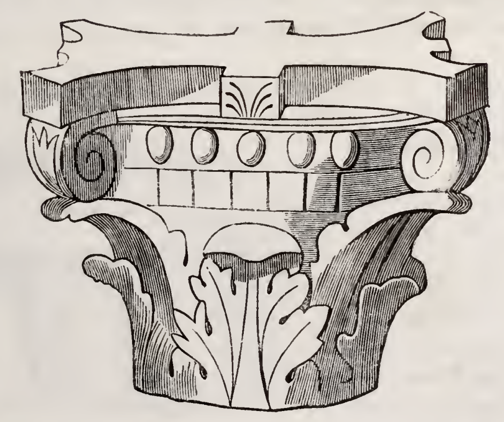


Entrelacs présumés carlovingiens.

tation usité sous les Carlovingiens dans les églises, furent très-certainement aussi employés pour la décoration des édifices civils. Les



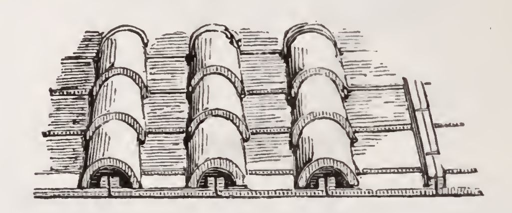
chapiteaux ne furent pas autrement traités que ceux dont nous



connaissons des types, et dont voici deux spécimens assez remarquables.

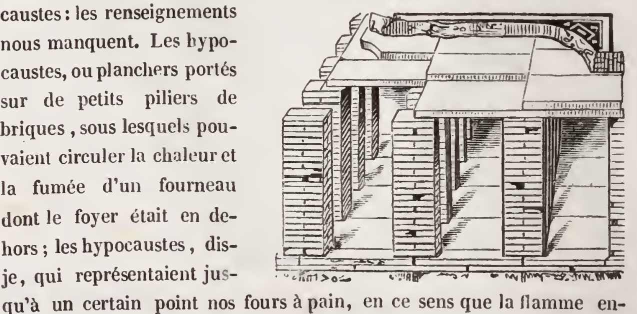
Il faut admettre, d'ailleurs, que beaucoup de palais ou de grandes maisons furent construites en bois ou en clayonnage. Dès lors, la décoration intérieure se composait surtout de peintures et aussi de sculptures sur bois.

Toits. — Les toits composés de tuiles à rebords et de tuiles rondes ont été employés généralement pendant les premiers siècles du moyen-âge, et beaucoup plus longtemps dans certaines contrées, dans nos provinces méridionales, par exemple.



A Rome et dans quelques parties de l'Italie, on trouve encore ce mode de toiture : il serait donc impossible de préciser l'époque à laquelle on l'abandonna, car ce qui serait vrai pour un pays ne le serait pas pour un autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que si dans quelques contrées on laissa de bonne heure les tuiles à rebords pour leur substituer des tuiles fixées au moyen de clous, dans la plupart des autres pays on modifia très-peu la forme des tuiles avant le Xe siècle.

Hypocaustes. — Il est difficile de préciser l'époque jusqu'à laquelle on conserva l'usage de chauffer les appartements au moyen d'hypocaustes : les renseignements nous manquent. Les hypocaustes, ou planchers portés sur de petits piliers de briques, sous lesquels pouvaient circuler la chaleur et la fumée d'un fourneau dont le foyer était en dehors ; les hypocaustes, dis-je, qui représentaient jusqu'à un certain point nos fours à pain, en ce sens que la flamme en-



tretenue dans le fourneau du *præfurnium*, attirée par le courant, se répandait plus ou moins sous cette espèce de cave entre les piliers de briques disposés en quinconce, qui supportaient le pavé des appartements, étaient si répandus sous la domination romaine ; il restait encore tant de foyers de ce genre au Ve siècle, que l'on dut les utiliser et même en construire à l'imitation de ceux qui existaient : le plan de l'abbaye de St-Gall, monument du IXe siècle, prouve qu'alors on établissait encore des hypocaustes, car il indique positivement ce mode de chauffage pour le réfectoire ; de bonne heure, pourtant, la cheminée qui avait été en usage dès le temps de la domination romaine, fut préférée à l'hypocauste.

L'hypocauste convenait surtout dans le temps où les murs de tous les appartements couverts de peintures auraient été ternis par la fumée des cheminées, où la civilisation romaine avait introduit partout le goût d'un confortable et d'un bien-être qui se traduisait jusque dans l'établissement des pavés qui procuraient une chaleur douce et uniforme. Sans doute, le moyen-âge suivit les traditions de l'époque précédente pour les constructions ; mais il n'adopta pas toujours les raffinements du style gallo-romain. La cheminée remplissait d'ailleurs un double but, celui de chauffer les appartements et de permettre d'utiliser le foyer aux usages domestiques, ce qui dut la faire préférer à l'hypocauste pour la plupart des habitations.

ÉPOQUE CARLOVINGIENNE.

Les règnes de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire furent très-féconds en constructions monastiques.

Beaucoup d'abbayes établissaient alors leurs maisons d'habitation, et souvent elles obtinrent la permission de prendre pour matériaux les pierres des enceintes murales et des grands monuments romains.

« Une grande quantité de monastères, dit l'Astronome dans sa *Vie* « *de Louis-le-Débonnaire*, s'élevèrent par les soins de ce prince, dans « toute l'étendue de sa domination, et de nouveaux furent même con- « struits. Tels furent les monastères de St-Philbert, de St-Florent, de « Charroux, de Conques, de St-Maixent, de Ménat, de Manlieu, de « Moissac, de Savigni, de Massay, de Nouaillé, de St-Chafre, de

« St-Pascent, de Donzère, de Solignac, de Ste-Marie, de Ste-Rade-
« gonde, de Véra, de Utera, de Valade, d'Anien, de St-Guillem, de
« St-Laurent, de Ste-Marie-sur-l'Orbieu, de Caunas, et beaucoup
« d'autres qui semblent s'élever comme des flambeaux pour éclairer
« le royaume d'Aquitaine.

« Cet exemple fut suivi par une multitude d'évêques, et même beau-
« coup de laïques, frappés d'émulation, réparaient les monastères en
« ruine, ou en construisaient de nouveaux, à l'envi les uns des autres (1). »

On ne peut douter que tous ces édifices ne fussent ce qu'il y avait alors de plus remarquable en architecture civile : aussi excitaient-ils particulièrement, par leur importance, l'attention et la convoitise des pirates qui désolèrent la France au IXe siècle.

Le plan de l'abbaye de St-Gall, en Suisse, publié par Mabillon dans le t. II des *Annales de l'Ordre de saint Benoît*, et il y a quelques années en Angleterre par M. Willis, est pour l'architecture du IXe siècle un monument de la plus haute importance, que j'ai plusieurs fois recommandé à l'attention des archéologues. En effet, si ce n'est pas celui de l'abbaye elle-même, on s'accorde à le regarder comme un type datant du IXe siècle, un projet modèle que l'abbé de St-Gall consultait pour la disposition des édifices qu'il faisait construire à cette époque.

Ce plan, ou plutôt ce projet pour un très-grand monastère, dont l'auteur n'est pas connu, montre l'église circulaire, à ses deux extrémités et, au midi, un cloître carré accédait au réfectoire, aux salles et aux dortoirs.

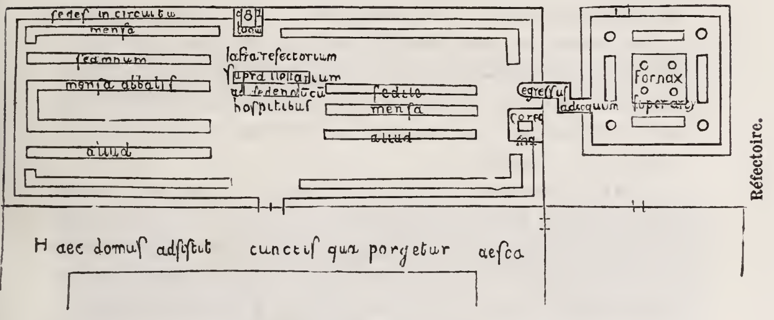
Autour de ce centre principal se développent diverses constructions dont la destination est toujours indiquée par des légendes explicatives, et qui, en général, offrent dans leur forme carrée et leur cour intérieure l'imitation répétée de l'*atrium* des maisons romaines.

Le plan de St-Gall nous prouve qu'au IXe siècle la cuisine occupait dans les abbayes la même place que dans les siècles postérieurs ; elle était à proximité du réfectoire.

Ainsi, d'après ce plan, publié par Mabillon dans les *Annales de l'Ordre de saint Benoît*, la cuisine de St-Gall était carrée. Au centre existait un fourneau, *fornax super arcus*, dit la légende ; des cheminées devaient être disposées autour de la salle : quoique la légende

(1) *Vie de Louis-le-Débonnaire*, par l'Astronome. — *Apud* Bouquet, t. VI, p. 95. Collection de M. Guizot, t. III, p. 340.

n'en parle pas, la disposition du plan permet de le supposer. Il y a lieu de croire aussi que des tuyaux de cheminée s'élevaient du toit

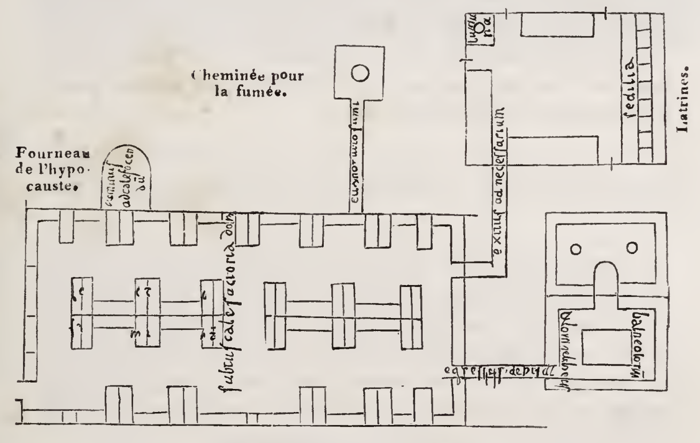


Fragment du plan de St-Gall.

pour recevoir la fumée du fourneau central et au pourtour pour conduire au dehors celle des cheminées, comme nous le verrons, au XII[e] siècle, dans des cuisines dont je présenterai des figures.

Ce plan, extrêmement curieux, nous prouve aussi que les hypocaustes étaient encore en usage au IX[e] siècle.

Ainsi, en dehors de la grande pièce située à l'est du cloître et qui tient la place de la salle capitulaire, existe un foyer que la légende



Fragment du plan de St-Gall.

désigne ainsi : FOYER POUR LA CHALEUR, *caminus ad calefaciendum;* c'est

le fourneau de l'hypocauste ; plus loin, vers l'extrémité du bâtiment, est une autre construction qui se détache du même bâtiment et désignée sur le plan par ces mots : *evaporatio fumi.*

Il est évident que, pour arriver à cette issue, la fumée devait passer sous le pavé de la grande salle ; mais, pour que toute espèce de doute cesse à cet égard, on lit dans le plan, au milieu de cette pièce, ces mots : *subtus calefactoria,* que l'on peut traduire : *au-dessous du pavé les conduits du calorifère.*

Je ne serais nullement surpris que quelques hypocaustes eussent encore existé au XII[e] siècle, mais je n'en ai pas la preuve. Toujours est-il que les cheminées devinrent communes dans le XI[e] siècle ; qu'elles se multiplièrent au XII[e], et qu'alors on dut abandonner complètement le système que nous avaient légué les Romains pour le chauffage des maisons.

Dans le plan de St-Gall, les latrines et la salle des bains forment deux petits bâtiments à l'extrémité du dortoir, qui occupe l'aile orientale des bâtiments du cloître (1). Les latrines étaient encore, au XVII[e] siècle, placées de même dans un très-grand nombre d'abbayes, d'après l'examen fait des vues du *Monasticon.* Le plan de St-Gall, qui, par sa légende détaillée, indique la destination principale de chaque pièce au IX[e] siècle, est, je le répète, un document de la plus haute importance.

Les chanoines qui vécurent en commun autour des cathédrales, adoptèrent aussi à peu près la disposition des abbayes ; car ils avaient un cloître, une salle capitulaire, un réfectoire, des magasins, un tribunal ou officialité, des écoles, des dortoirs ou des maisons particulières groupées dans le même quartier.

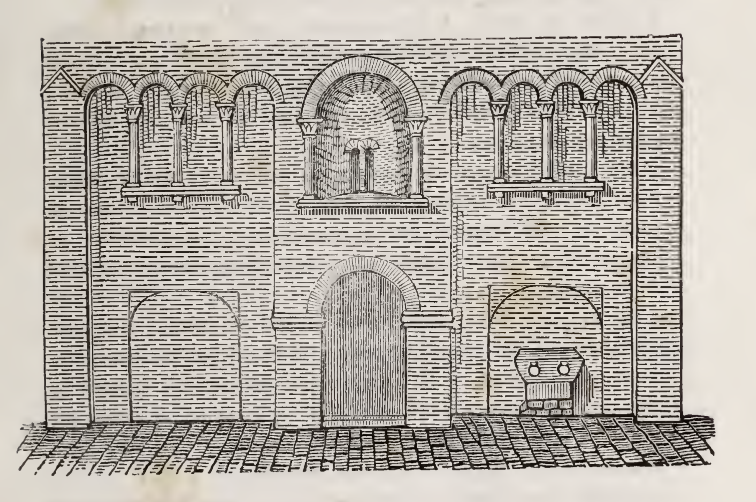
Palais, halles et autres monuments publics.

Les écrits laissés par les moines nous fournissent quelques lumières sur l'état des bâtiments claustraux du VIII[e] et du IX[e] siècle ; mais nous n'avons pas la même ressource pour les autres constructions civiles, et nous sommes réduits à des conjectures relativement à l'étendue et à la disposition des palais des grandes habitations privées et des édifices publics. On peut supposer que ces différents ouvrages avaient retenu

(1) On distingue sur le plan, des siéges *(sedilia)*, au nombre de neuf, ce qui montre que les latrines du IX[e] siècle étaient disposées comme celles du XIX[e].

quelque chose de la magnificence romaine; qu'ils offraient beaucoup d'analogie avec les édifices de même destination auxquels ils avaient succédé.

On voit à Ravenne, près de l'église St-Apollinaire *intra-muros*, une construction en briques regardée comme un reste du palais de Théodoric.



Partie du palais de Théodoric, à Ravenne.

Si la maçonnerie en briques, avec des couches de ciment fort épais, offre les mêmes caractères que les constructions du VIe siècle existant dans la même ville, les petites colonnes ou arcatures qui décorent la partie supérieure de cette façade sont peu caractérisées et ressemblent à nos colonnes romanes ordinaires. Du reste, cette espèce de façade offre une disposition symétrique des portes et des arcades qui confirme jusqu'à un certain point la tradition. Ainsi, trois portes existent au rez-de-chaussée; l'une est encore ouverte, les deux autres sont bouchées.

Au-dessus de la porte centrale une niche semi-circulaire, voûtée, paraît avoir été destinée à recevoir une statue; quatre arcatures décorent la muraille de chaque côté de cette niche, reposant sur des colon-

nettes portées par des consoles et sur des saillies de la muraille représentant des contreforts (1).

Charlemagne, qui sut imprimer l'impulsion à tout ce qu'il y avait de grand et d'utile, avait pris goût pour les arts dans les voyages qu'il avait faits en Italie et dans les autres parties de ses États. Pendant les intervalles de ses diverses expéditions, il s'occupa de réaliser les idées que lui avaient inspirées ses voyages. Il fonda plusieurs villes nouvelles, bâtit des ponts, répara beaucoup d'anciens édifices publics (2).

Le palais de Charles, à Aix-la-Chapelle, était un ouvrage remarquable, composé d'une vaste maison autour de laquelle se trouvaient des corps-de-logis considérables pour les hommes attachés à la cour, c'est au moins ce qu'indique le passage suivant du moine de St-Gall, écrivain contemporain :

« Les demeures de tous les gens revêtus de quelques dignités, dit-il, « furent construites, d'après les plans de Charlemagne, autour du « palais, et de telle manière que l'empereur pouvait, des fenêtres de « son cabinet, voir tout ce que ceux qui entraient ou sortaient faisaient « de plus caché. »

« Les habitations des grands étaient de plus suspendues pour ainsi « dire au-dessus de la terre ; non-seulement les officiers et leurs servi- « teurs, mais toute espèce de gens, trouvaient sous ces maisons un « abri contre les injures de l'air, la neige et la pluie, et même des « fourneaux pour se défendre de la gelée, sans que toutefois ils pussent « se soustraire aux regards du vigilant Charles (3). »

L'exemple donné par le souverain ne peut jamais être stérile : les grands s'empressèrent d'imiter Charles sur différents points du royaume, et l'architecture se releva de la décadence dans laquelle elle était tombée.

Eginhard, secrétaire de Charlemagne et surintendant des bâtiments de l'Empire, secondait avec empressement les vues de son maître ; il

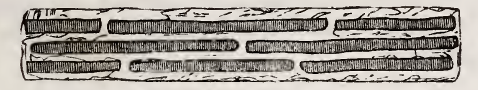
(1) Dans une des deux portes aujourd'hui bouchées qui s'ouvraient primitivement à droite et à gauche de l'entrée centrale, on a incrusté une baignoire en porphyre transformée en sarcophage : cette baignoire avait été trouvée près du mausolée de Théodoric, d'où l'on avait conclu, sans autre preuve, qu'elle avait renfermé les cendres de ce prince ; on alla même jusqu'à affirmer le fait dans une inscription gravée sur la muraille où elle se trouve maintenant enchâssée.

(2) V. Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments.*

(3) *Vie de Charlemagne*, par le moine de St-Gall ; *apud* Bouquet, t. V, p. 119. Collection de M. Guizot, *t. III*, p. 214.

avait étudié l'architecture dans les ouvrages de Vitruve (1); il était versé dans tous les détails de cet art et avait dirigé les travaux entrepris à Aix-la-Chapelle, pour la reconstruction du palais et de la basilique. Nous le voyons, dans une de ses lettres, commander de faire des briques de deux espèces, dont il indique soigneusement à l'artisan la grandeur, l'épaisseur et la forme. Les plus grandes devaient avoir 2 pieds sur tous sens, quatre doigts d'épaisseur (2).

A cette époque, en effet, on plaçait des chaînes de briques dans les



murailles, comme on l'avait fait sous la domination romaine; l'usage d'employer la brique par zones horizontales paraît même s'être prolongé jusqu'au XIe siècle, dans quelques localités.

Il est certain également que, sous Charlemagne, on ajusta, dans les édifices les plus riches, des colonnes romaines arrachées aux monuments antiques : on remarquait des chapiteaux très-curieux au palais d'Ingelheim, situé à quelques lieues au-dessous de Mayence. Aujourd'hui le palais d'Ingelheim est détruit; mais plusieurs de ces chapiteaux ont été déposés dans le musée de Mayence.

En Italie, le palais ducal de Spolette était considérable et sa distribution rappelait celle des grandes maisons romaines, comme le prouve une citation faite par Mabillon dans les *Annales bénédictines*, p. 410.

D'après le document qu'il cite, et qui se rapporte à l'année 814, ce palais offrait d'abord un antichambre ou vestibule, *proaulium ;* secondement, la salle de réception, *salutatorium ;* troisièmement, le consistoire, *consistorium,* grande pièce, espèce de tribunal où les causes étaient entendues et jugées; quatrièmement, le *trichorum,* espèce de réfectoire ainsi nommé parce qu'il contenait trois tables pour trois ordres de convives; puis les *zetæ hiemales* et les *zetæ æstivales,* ou chambres d'hiver et chambres d'été.

(1) C'est ce que prouve une des lettres d'Eginhard, imprimée dans le t. VI de Dom Bouquet, p. 376.

(2) Volumus ut Egmunalo de verbo nostro præcipias, ut faciat nobis latere quadratos habentes in omnem partem duos pedes manuales, et quatuor digitos in crassitudinem, numero LX, et alios minores similiter quadratos habentes in omnem partem unum semissem et quatuor digitos, et in crassitudine digitos tres, numero CC. Misimus tibi per hunc hominem de semine lapitri, etc. Eginhardi abbatis epist. XXXVIII, *Apud* Bouquet, t. VI, p. 379.

Septièmement, l'*episcautorium*, où l'on brûlait des parfuns ;

Huitièmement, le bain chaud ;

Neuvièmement, le gymnase, pièce destinée à la discussion et à divers exercices corporels ;

Dixièmement, la cuisine, où les aliments étaient préparés ;

Onzièmement, le *columbum*, réservoir où les eaux venaient se rendre ;

Douzièmement, l'hippodrome, destiné aux courses de chevaux (1).

Cette indication sommaire ne peut tenir lieu de plan et ne mentionne, d'ailleurs, que les pièces principales ; mais elle suffit pour montrer l'importance du palais et l'identité de sa distribution avec celle des palais gallo-romains.

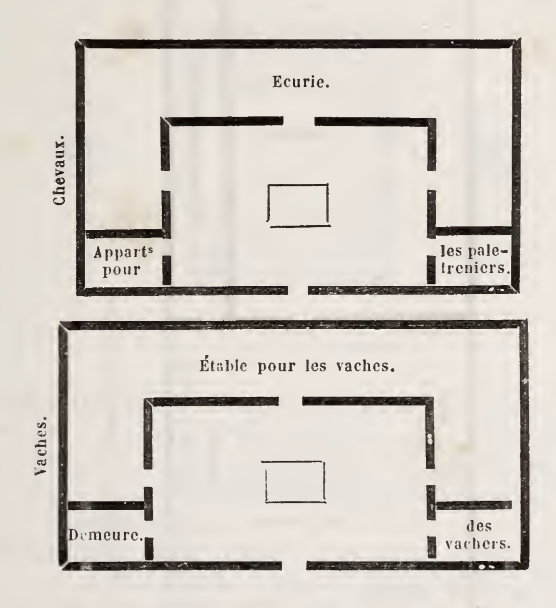
Halles et ponts. — Je ne connais pas de halles ni de ponts qui remontent avec certitude à la période que nous étudions, mais on peut sans crainte affirmer que les halles ressemblaient à celles des XIe et XIIe siècles. Les ponts, dont un bel exemple a longtemps existé à Mayence dans le pont bâti sur le Rhin par Charlemagne, devaient peu différer de ce qu'ils avaient été auparavant et de ce qu'ils furent après.

Architecture rurale. — Les grandes exploitations rurales étaient évidemment construites à l'image de celles que les maisons religieuses s'étaient annexées.

Le plan de St-Gall nous fournit des renseignements précieux sur l'architecture rurale du IXe siècle, et c'est un document qu'on ne

(1) « In primo *proaulium*, id est locus ante aulam ; in secundo *salutatorium*, « id est locus salutandi officio deputatus, juxta majorem domum constitutus ; « in tertio *consistorium*, id est domus in palatio magna et ampla, ubi lites et « causæ audiebantur et discutiebantur, dictum consistorium a consistendo, « quia ibi, ut quælibet audirent, et terminarent negotia, judices vel officiales « consistere debent ; in quarto *trichorum*, id est domus conviviis deputata, in « qua sunt tres ordines mensarum, et dictum est trichorum a tribus choris, « id est tribus ordinibus commessantium ; in quinto *zetæ hyemales*, id est « cameræ hiberno tempori competentes ; in sexto *zetæ æstivales*, id est ca- « meræ æstivo tempori competentes ; in septimo *episcautorium* et *triclinia* « *accubitanea*, id est domus in qua incensum et aromata in igne ponebantur, « ut magnates odore vario reficerentur, in eadem domo tripertito ordine « confidentes ; in octavo *thermæ*, id est balnearum locus calidarum ; in nono « *gymnasium*, id est locus disputationibus, et diversis exercitationum generibus « deputatus ; in decimo *coquinæ*, id est domus ubi pulmenta et cibaria co- « quuntur ; in undecimo *columbum*, id est ubi aquæ influunt ; in duodecimo « *hippodromum*, id est locus cursui equorum in palatio deputatus. »

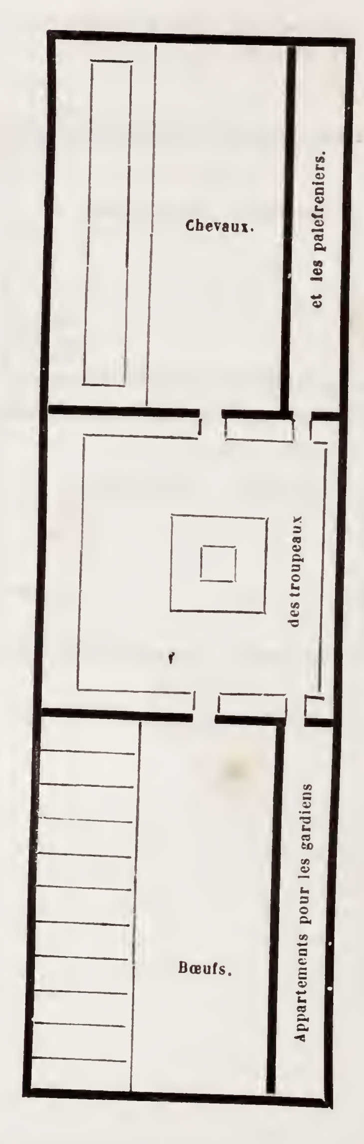
saurait trop étudier. Voici quelques-unes des parties de ce plan, qu'il me paraît très-utile de montrer ici :



Fragments du plan général de l'abbaye de St-Gall.

Les écuries et les étables présentent, sur le plan, la même disposition ; les bâtiments sont rangés autour d'une cour carrée, au milieu de laquelle est une citerne, *compluvium*, comme dans les maisons romaines ; à droite et à gauche de la cour sont de petites chambres pour les gardiens des chevaux et du bétail.

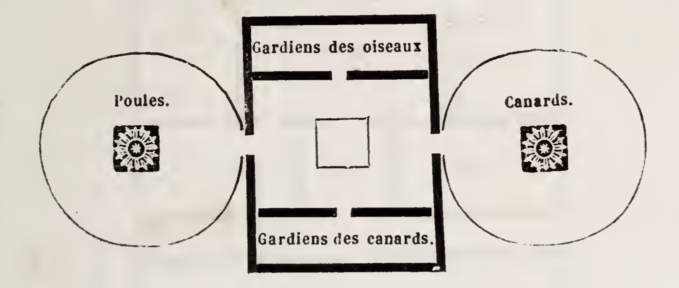
L'autre plan qui suit (p. 28) montre une étable à bœufs et une écurie, séparées l'une de l'autre par un *atrium* couvert avec son *impluvium* central.



Partie du plan général de l'abbaye de St-Gall.

n'est pas jusqu'au bâtiment destiné aux volailles, qui ne présente

la disposition constamment usitée ; seulement, les poules et les canards avaient une enceinte circulaire à côté de l'enceinte carrée.



Fragment du plan général de St-Gall.

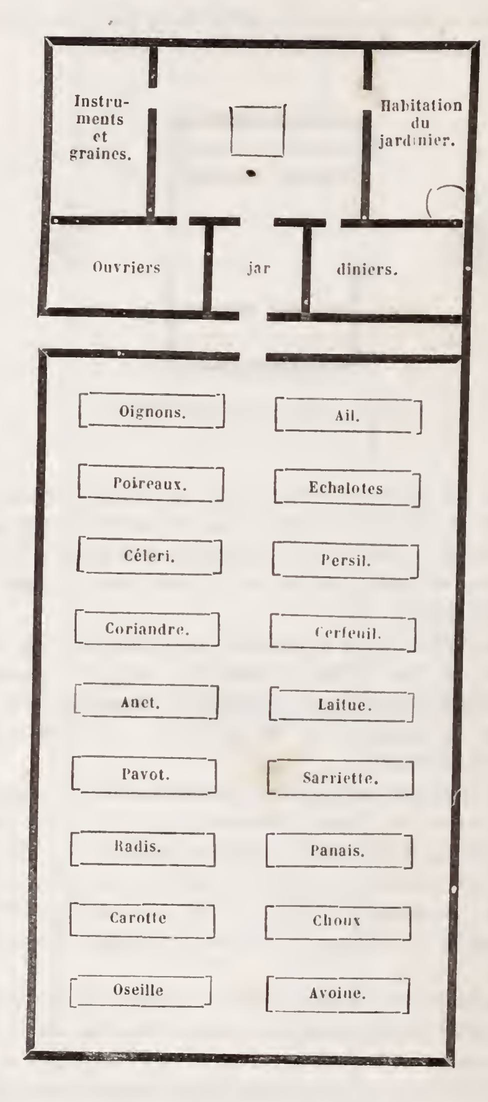
Jardins. Les jardins, et souvent même les vergers, *arboreta*, sont mentionnés avec les manses, dans les parties connues des polyptiques de St-Amand et de St-Rémy. Les polyptiques de St-Bertin et de Prum et les statuts de Corbie contiennent plusieurs passages relatifs à la culture des jardins.

Le jardin était, comme aujourd'hui, un terrain clos d'un mur ou d'une haie, ou d'un treillage, destiné à la culture des légumes, des racines, des herbes employées aux usages de l'homme. Dans les terres de Prum, les jardins étaient divisés en *areæ*, probablement des planches ou des carrés.

Le plan de St-Gall nous montre la même disposition (V. la page 30).

Nous y voyons des planches disposées à peu près comme dans nos jardins actuels, et consacrées, d'après les indications du plan, aux oignons, aux poireaux, au céleri, à la coriandre, à l'anet, au pavot, aux radis, aux carottes, à l'oseille, à l'ail, aux échalotes, au persil, au cerfeuil, à la laitue, à la sarriette, aux panais, aux choux, à l'avoine.

Le logement des jardiniers, figuré à l'extrémité de ces planches, montre encore la même disposition que nous signalions tout à l'heure pour les écuries et les étables, c'est-à-dire qu'il est disposé en carré autour d'une cour, avec son *compluvium* central. Une partie des bâtiments est affectée aux logements, et l'autre à la conservation des graines, des légumes et des instruments de jardinage.



Fragment du plan général de l'abbaye de St-Gall.

A Corbie il y avait quatre jardins, ou un grand jardin divisé en quatre, dont on cultivait des parties à la charrue et à la herse (il y

avait quatre cents personnes à nourrir à Corbie). Les travaux du jardin étaient exécutés par les serfs de l'abbaye (1).

Parmi les constructions dans la cour , ou inhérentes à la cour, à la suite de l'habitation principale , étaient :

Les écuries, *scuria.*

Le grenier, *grania.*

Le cellier, *cellaria.*

La salle de bain ou étuve, *stuba.*

La bergerie, *ovile.*

Le toit à porcs, *porcaritia domus.*

La grange, *spicarium.*

La boulangerie, *pistoria.*

La cuisine, *coquina.*

La salle de bain est appelée *balnearium.*

Il y avait encore dans la cour :

Le pressoir, *torcular.*

La brasserie, *camba.*

La lavanderie, *lavanderia*, et différents ateliers.

« Dès les premiers siècles du moyen-âge et dès l'époque carlovingienne, dit M. Ramé, il est possible de constater l'existence de jardins considérables. La célèbre abbaye de St-Gall, dont le plan original dessiné au IXe siècle existe encore à la Bibliothèque de Zurich, en comptait trois : le jardin des plantes *médicinales* et d'*ornement*, le *potager* et le *verger*. Cette triple division est celle qui a persisté, pendant tout le moyen-âge, dans les jardins des monastères, et il y avait, parmi les officiers des abbayes, un moine spécialement chargé de la direction des cultures : il prenait le titre d'*hortulanus;* il était placé sous la dépendance immédiate du cellérier, dont les attributions étaient, comme on sait, de pourvoir à l'alimentation de la maison. La nomenclature des plantes potagères et des arbres fruitiers cultivés à St-Gall,

(1) Les instruments dont les jardiniers se servaient étaient entre autres : la houe ou pioche, *fossorium ;* la bêche, *bessus ;* la cognée, *securis ;* la doloire, *dolatoria ;* la grande et petite tarière, *taratrum majus* et *minus ;* le *scalpum*, peut-être le greffoir ; la gouge, *gulbeium ;* la faucille, *falcile ;* la faulx, *falx ;* le *truncus*, la serpe ; le couteau court ou serpette, *culter ;* la scie, *serra ;* la *corbeille* ou banne, *banista.*

Dans le capitulaire *De villis* et dans l'*Hortulus* de Walafrid Strabon, on trouve des renseignements sur les plantes et les arbres cultivés dans les jardins au IXe siècle.

rapprochée du célèbre capitulaire *De villis*, permet de constater l'identité parfaite qui existait entre la culture des propriétés ecclésiastiques et celle des domaines royaux du temps de Charlemagne. »

MANSES. Si nous consultons les savantes dissertations de M. Guérard sur le polyptique d'Irminon, nous trouvons que les *manses* étaient, au IXe siècle, une sorte d'*unité censuelle* à l'égard des propriétaires. Ainsi, il y avait des manses, et encore des demi-manses.

Chaque manse tributaire avait une habitation, *sella* ou *cella*, avec des écuries, granges et autres constructions nécessaires aux travaux des champs.

La celle et *tous les autres bâtiments* étaient GÉNÉRALEMENT DE BOIS : les toits étaient en bardeaux, et même on revêtait encore de bardeaux les quatre murs extérieurs des maisons. La quantité de bardeaux exigée en cens, ajoute M. Guérard, prouve qu'on en faisait un emploi considérable. Les habitations, au lieu de se joindre, devaient être isolées les unes des autres par des cours, des vergers et autres dépendances, *comme nous le voyons encore dans notre Pays-d'Auge normand*, et dans les campagnes de la Suisse (1).

CLÔTURES. — Les grandes exploitations et les manses avaient leurs cours principales closes de différentes manières. Le polyptique d'Irminon indique trois sortes de clôtures : la première semble avoir consisté dans un assemblage de pieux et de perches, en forme de palissade ou de gros treillis ; on l'employait à la fois pour enclore les cours et pour enfermer la volaille ; c'était une espèce de palissade, *tuninus*.

(1) Les manses étaient d'une contenance assez inégale ; elles se composaient souvent, comme nos fermes actuelles, de terre labourable et d'une certaine étendue de prés et de bois, suivant la nature du sol et les circonstances. Ainsi, à Toul, il y avait des manses de 50 *jugera* ; de 10 *jugera* à l'abbaye de *Prum* ; depuis 6 jusqu'à 32 journeaux *(jurnales)* à l'abbaye de Lorsch : l'étendue si variable des manses devait être très-peu importante sur certains points, puisqu'il est parlé, dans Flodoard, de 800 manses appartenant au monastère de *Bercete* dans les Apennins, et de 1,150 manses appartenant à celui d'Avenay, du diocèse de Reims ; et dans un autre auteur, de 1,550 manses abandonnées par les moines de Montiérender à des chevaliers du voisinage. L'abbaye de St-Wandrille, en Normandie, possédait 4,264 manses.

C'était principalement sur le nombre des manses que se réglaient les obligations du service militaire, ainsi que le montant des contributions et des subsides imposés dans certaines circonstances à la propriété : un homme de guerre devait être fourni par toutes les cinq, les quatre ou même les trois manses.

Les clôtures appelées *sepes* rappellent plusieurs de nos clôtures du Pays-d'Auge normand, qui a plus qu'aucun autre, je crois, conservé sa physionomie ancienne ; elles se composaient de pieux, de perches, et sans doute aussi de branchages. Les branchages étaient placés debout et attachés debout aux perches transversales par des liens d'osier, et les perches étaient soutenues par des pieux.

Les *paxilli fissi* étaient faits avec des pieux fendus ou des échalas, comme l'indique l'expression latine. La hauteur des haies variait depuis celle du sein d'un homme de taille ordinaire jusqu'à celle du menton.

ÉTAT DE L'ARCHITECTURE CIVILE AU Xe SIÈCLE.

Les ravages des Normands et les malheurs sans nombre qui en furent la suite, vinrent bientôt arrêter l'impulsion imprimée aux arts par le génie de Charlemagne. — Pendant un demi-siècle, on vit les Normands renouveler les sanglantes destructions qui avaient abîmé la Gaule au Ve siècle et à la fin du IVe. La ruine et l'incendie désolèrent plusieurs provinces et firent, sur quelques points, disparaître les plus riches monuments civils ; les ronces et les épines envahirent les cloîtres, dont les habitants avaient pris la fuite.

L'ordre se rétablit au Xe siècle : on vit renaître la sécurité sans laquelle les arts ne peuvent exister ; mais, après de si grands malheurs, il fallut s'occuper de relever les édifices les plus nécessaires ; les constructions ne durent être ni belles, ni considérables : d'où il résulte que le Xe siècle est un des plus pauvres en productions architectoniques.

CHAPITRE II.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA SECONDE PÉRIODE

(XIe ET XIIe SIÈCLES).

J'ai suffisamment prouvé, dans le volume de l'*Abécédaire* consacré à l'architecture religieuse, qu'au XIe siècle un grand mouvement se manifesta dans l'art de bâtir, et j'en ai sommairement indiqué les causes.

Ce fut au XIe siècle, mais bien plus encore au XIIe, que les innovations tendirent à affranchir l'art des traditions gallo-romaines : il y a donc, dans cette période de deux siècles, deux époques assez faciles à distinguer : la première, qui correspond aux deux tiers du XIe siècle ; la seconde, qui répond à la fin du XIe et au XIIe ; dans l'une, l'architecture se rapproche beaucoup de celle du Xe siècle ; dans l'autre, elle est beaucoup plus intéressante et plus riche. Des changements notables s'opèrent successivement, et la transition du roman au style ogival devient de plus en plus manifeste.

Les généralités dans lesquelles nous allons entrer s'appliqueront aux deux époques, sans tenir compte de ces différences.

Moulures.

Et d'abord on peut appliquer à l'architecture civile ce que j'ai dit des ornements usités pour l'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles (Voir l'*Abécédaire*, architecture religieuse). Les lambeaux de constructions civiles qui nous restent de cette époque, montrent que l'appareil et les moulures d'ornement étaient les mêmes ; seulement celles-ci ont presque toujours été employées avec sobriété : sous trouvons l'emploi des zigzags, de la frette crénelée, des losanges,



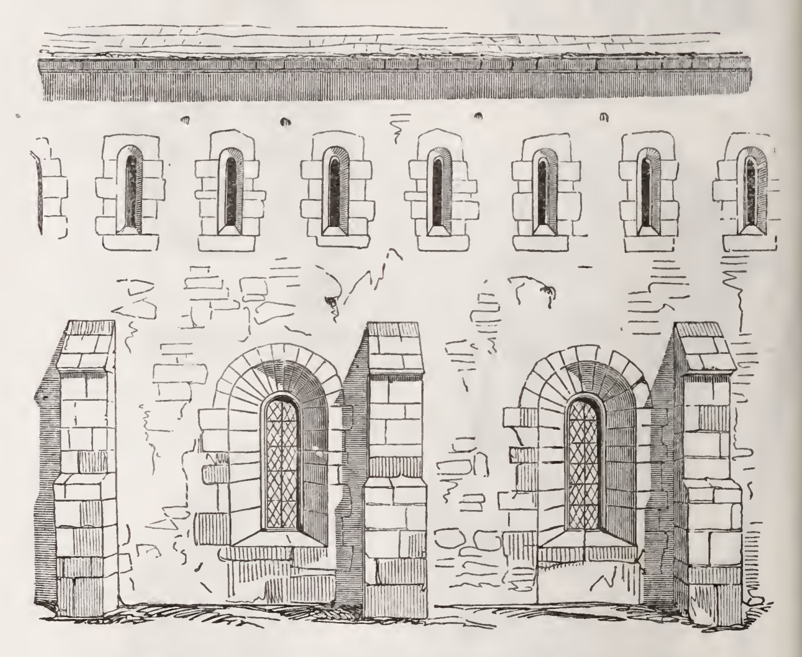
Quelques-unes des moulures employées, aux XIe et XIIe siècles, dans les constructions civiles.

des billettes, des têtes de clous, les feuillages et les autres moulures que nous avons signalées et décrites en parlant de l'architecture religieuse (voir l'*Abécédaire d'archéologie*, volume consacré à cette architecture, 5e édition, p. 145 et suivantes); *elles sont plus rares dans les monuments civils que dans les églises.*

Ainsi les contreforts plats, les colonnes avec leurs chapiteaux, les modillons placés non-seulement sous la corniche extérieure, mais aussi à l'intérieur des appartements, offrent, dans l'architecture civile, les mêmes caractères que dans les monuments religieux.

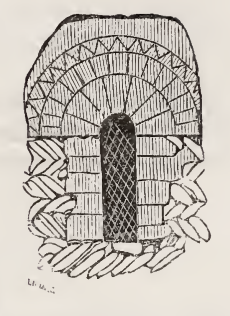
Les *portes* étaient assez simples et leurs archivoltes souvent unies.

Les *fenêtres* étaient presque toujours à plein-cintre dans les construc-

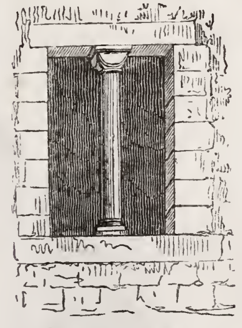


Fenêtres de la 2e moitié du XIIe siècle, à l'abbaye de St-André (Calvados).

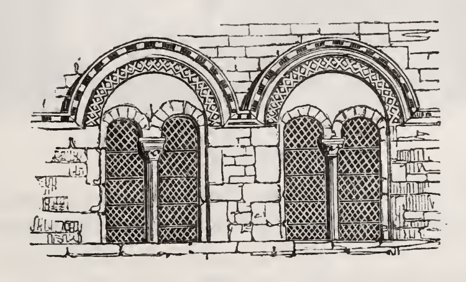
tions en pierre, tandis que dans les maisons de bois elles étaient carrées.



Les plus petites ressemblaient à ces étroites ouvertures semi-circulaires que l'on trouve dans quelques églises de campagne. Elles étaient employées principalement pour les pièces du rez-de-chaussée. On a toujours évité de pratiquer de larges ouvertures dans le rez-de-chaussée, de peur de donner accès aux voleurs, et quand on en a ouvert, comme dans la figure précédente (p. 36), les bâtiments se trouvaient dans une cour fermée où l'on n'avait rien à craindre. Les petites fenêtres présentaient presque toujours un évasement assez considérable à l'intérieur. Au 1er étage, les ouvertures étaient plus larges et souvent divisées en deux baies. Les fenêtres à linteau droit ont été moins fréquentes que les fenêtres cintrées dans les constructions en pierre, au lieu que dans les constructions en bois c'était la forme usitée.



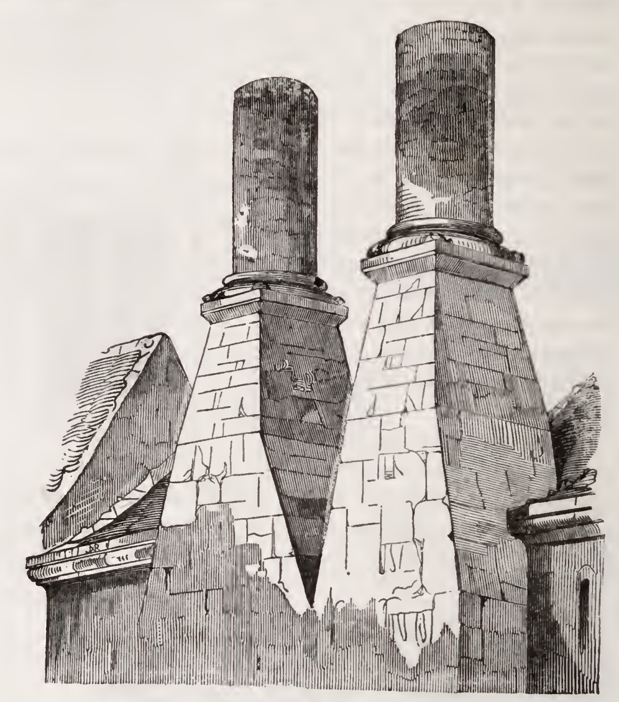
Dans les édifices qui offraient une certaine étendue, les fenêtres étaient le plus ordinairement disposées deux à deux, et l'archivolte souvent sans moulures, mais ornée parfois de celles qu'on employait à cette époque,



était presque toujours surmontée d'une cymaise, qui se prolongeait dans toute l'étendue de l'édifice en formant une ligne horizontale au niveau des impostes des cintres.

Cheminées.

A l'extérieur, les cheminées des XIe et XIIe siècles étaient presque toujours cylindriques, plus ou moins élevées, souvent rétrécies vers leur sommet, n'y présentant qu'une ouverture très-étroite; quel-

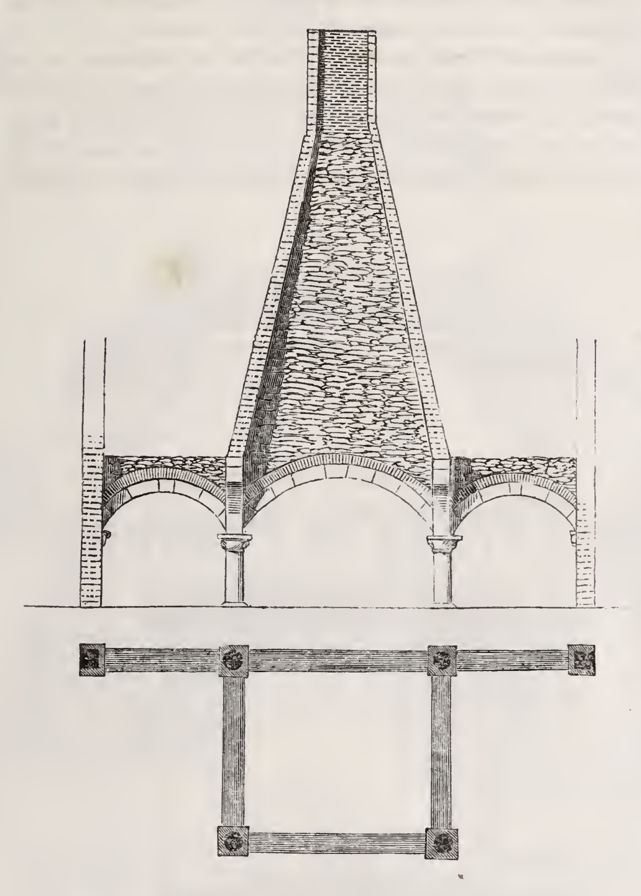


Cheminée du XIIe siècle, à Laon.

ques-unes même n'avaient pas d'orifice au haut du conduit, et la fumée ne pouvait s'échapper que par des trous pratiqués latéralement ou dans le toit de ces petites pyramides en pierre, qui alors ressemblaient plus ou moins à des clochetons.

Parmi ces dernières, on peut citer la cheminée de Quinéville (département de la Manche) figurée dans mon *Cours d'antiquités*, pl. LXXXIV, n° 10; celle de la Maîtrise, près du cloître de Notre-Dame

du Puy, et quelques autres. L'intérieur des cheminées est en général disposé comme le montre le dessin qui suit, que je dois à M. de



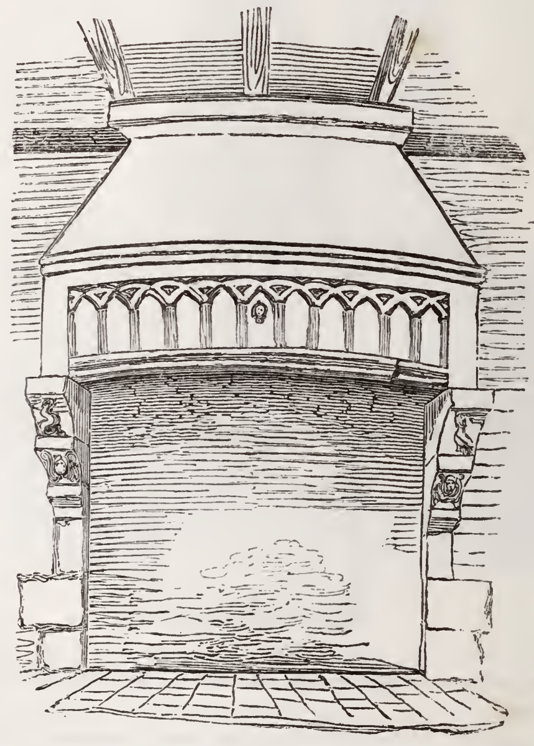
Intérieur d'une cheminée du XIIe siècle, à l'hospice de Fougères.

La Garenne, de Fougères : c'est une cavité conique pyramidale dans laquelle s'engage la fumée, et terminée par une ouverture cylindrique.

Le manteau de la cheminée, à l'intérieur des appartements, était

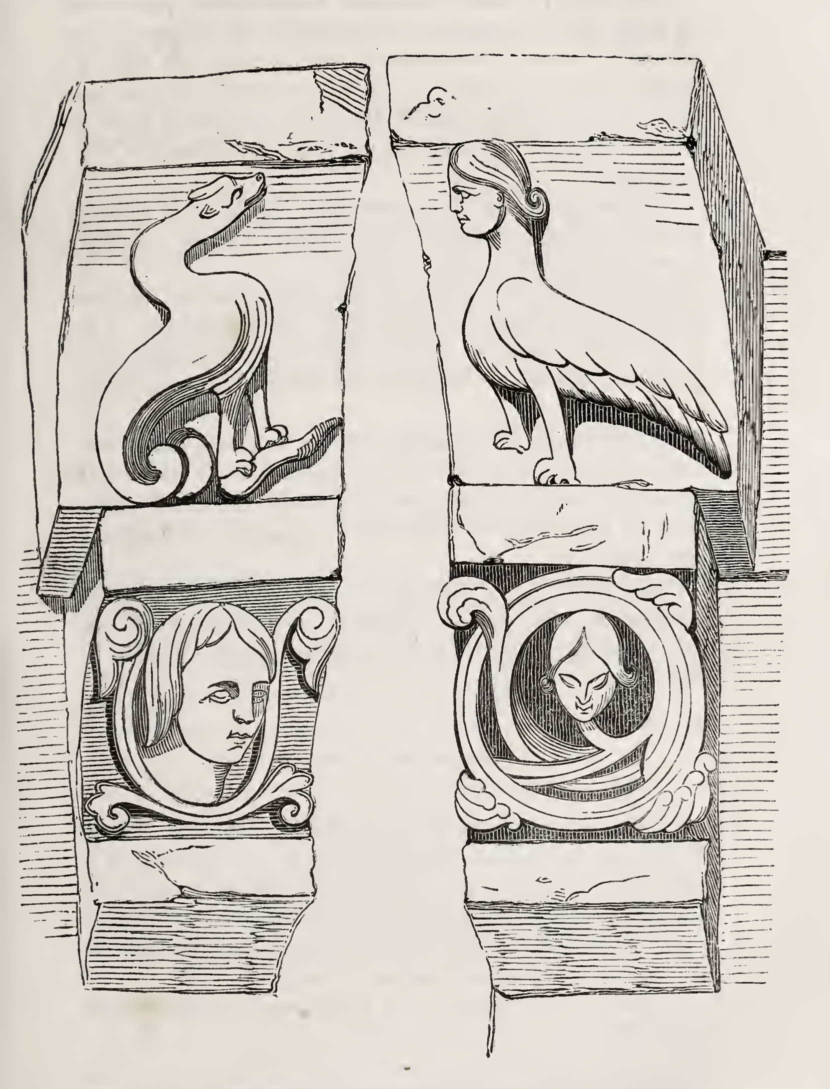
quelquefois décoré de moulures, supporté par des colonnes; des pilastres ou des encorbellements, tantôt droit, tantôt en arc surbaissé. Je citerai pour exemple la belle cheminée, du XIIe siècle, dessinée par M. Léo Drouyn dans une maison de La Réole (Gironde).

L'ouverture de cette cheminée a 2 mètres 13 centimètres de largeur sur 1 mètre 80 de hauteur. Le manteau, convexe et d'une seule pierre, a 0 mètre 80 centimètres de hauteur. Il est orné de pleins-cintres qui, s'entrecroisant, forment onze arcs ogivaux; dans celui du milieu est sculptée une tête d'homme. Ce manteau est soutenu par deux



Cheminée du XIIe siècle, à La Réole.

consoles très-saillantes, divisées elles-mêmes en deux consoles en retrait. Elles sont couvertes de figures.



Consoles de la cheminée de La Réole

C'est à droite, 1[re] *console,* une harpie à corps d'oiseau, pieds armés de griffes, long cou surmonté d'une magnifique tête de femme (V. la page 41); 2[e] *console*, un enroulement ayant au centre une tige supportant une jolie tête humaine; à *gauche*, 1[re] *console*, un dragon sans ailes, à queue recroquevillée, à pieds armés de griffes et à tête de serpent; 2[e] *console*, une superbe tête de jeune homme entourée d'enroulements.

Au-dessus du manteau est un cordon, puis le corps de la cheminée monte en se rétrécissant jusqu'à la corniche qui supporte les poutres; la salle était entourée d'un banc de pierre.

On pourrait citer bien d'autres exemples intéressants de cheminées du XII[e] siècle. J'ai figuré, pl. LXIX de mon *Cours d'antiquités*, n° 8, la cheminée du château de Chamboy (Orne), dont le manteau droit, pyramidal, porté sur des colonnettes, est orné de moulures en losanges ou réticulées.

Il y a des cheminées, notamment celle de la Maîtrise de la cathédrale du Puy, que je citais tout à l'heure, dont le manteau est circulaire et forme une saillie conique et cylindrique dans l'appartement. Le foyer affecte la même forme, de manière à compléter le plan circulaire.

Ce fut au XI[e] et au XII[e] siècle surtout que les cheminées se multiplièrent : alors on dut abandonner complètement l'usage des hypocaustes que les constructions romaines avaient transmis au moyen-âge.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

DANS les constructions civiles d'une certaine importance, le rez-de chaussée était souvent voûté en pierre et servait habituellement de magasin ou de logement pour les personnes attachées au service de la maison; les plus belles pièces se trouvaient au-dessus de ce soubassement (1); les grands appartements étaient divisés intérieurement par des colonnes et des arcades supportant le plancher.

Des peintures décoraient les murs et rehaussaient quelquefois l'effet des moulures.

(1) On pourrait néanmoins citer des exceptions à cette disposition des grands bâtiments.

ARCHITECTURE CIVILE MONASTIQUE AUX XIe ET XIIe SIÈCLES.

Les monuments civils les plus importants qui nous restent de l'époque romane secondaire (XIe et XIIe siècles) appartiennent à l'*architecture monastique :* ils datent, pour la plupart, du XIIe siècle.

Dans le XIe siècle, l'architecture était encore simple et sévère ; il était réservé aux architectes du XIIe siècle de s'occuper de ce qui plaît aux yeux, de chercher l'élégance et la pureté des formes.

Les nombreuses donations faites aux monastères permirent de consacrer des sommes plus considérables à la construction des cloîtres et des maisons religieuses ; celles qui n'étaient que de bois furent souvent remplacées par des bâtiments en pierre ornés de moulures et percés de fenêtres élégantes.

Partout, au XIIe siècle, les évêques et les abbés agrandissaient, dans leurs villes épiscopales et leurs abbayes, les édifices consacrés aux usages de la vie.

J'emprunterai donc aux monuments du XIIe siècle la plupart des exemples que je vais citer.

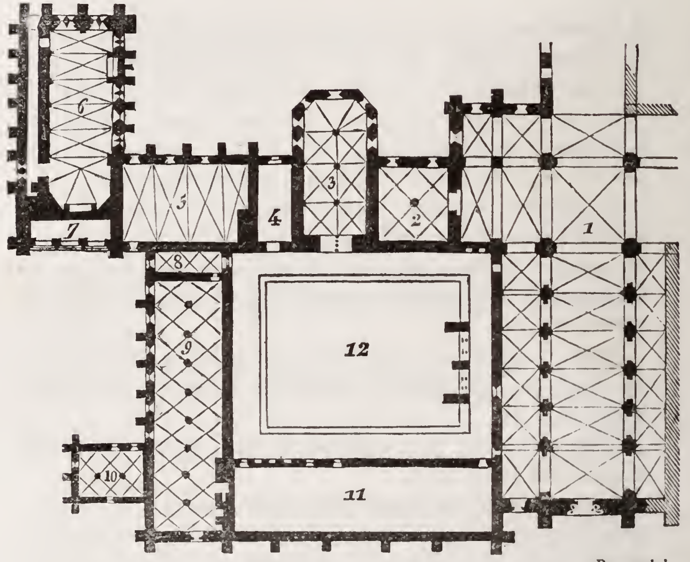
Malgré les destructions sans nombre opérées depuis 200 ans, il existe encore en France de très-beaux restes d'architecture monastique de tous les siècles, à partir du XIIe : je n'aurai que l'embarras du choix pour décrire quelques-uns de ces curieux débris. Mais constatons d'abord quelques faits relatifs au plan des abbayes.

J'ai déjà indiqué quelle était habituellement la disposition des bâtiments d'une abbaye ; je vais y revenir encore.

Autour du préau, ou jardin carré (12) qui était encadré dans la galerie du cloître (V. le plan, page 44), se trouvait l'église (n° 1), s'étendant de l'ouest à l'est ; puis, à l'est, la salle capitulaire (3) ; près d'elle diverses salles (2, 4, 5) surmontées du dortoir, et en contact avec d'autres bâtiments (n° 6) ; puis, parallèlement à l'église, le réfectoire (n° 9) avec ses dépendances (la cuisine n° 10), et à l'ouest (n° 11), des magasins, les salles des hôtes, etc., etc. (1).

(1) Le plan que je présente est celui de l'abbaye de Beauport (Côtes-du-Nord), qui ne date que de 1202, par conséquent du commencement du XIIIe siècle ; mais ce plan est identique avec celui que l'on observe dans les abbayes du XIIe siècle, et il est plus complet que beaucoup d'autres, ce qui me détermine à le présenter comme type.

Ce plan ne comprend que le centre d'une abbaye, la partie exclusivement réservée aux moines ; les cours, les jardins formaient des en-



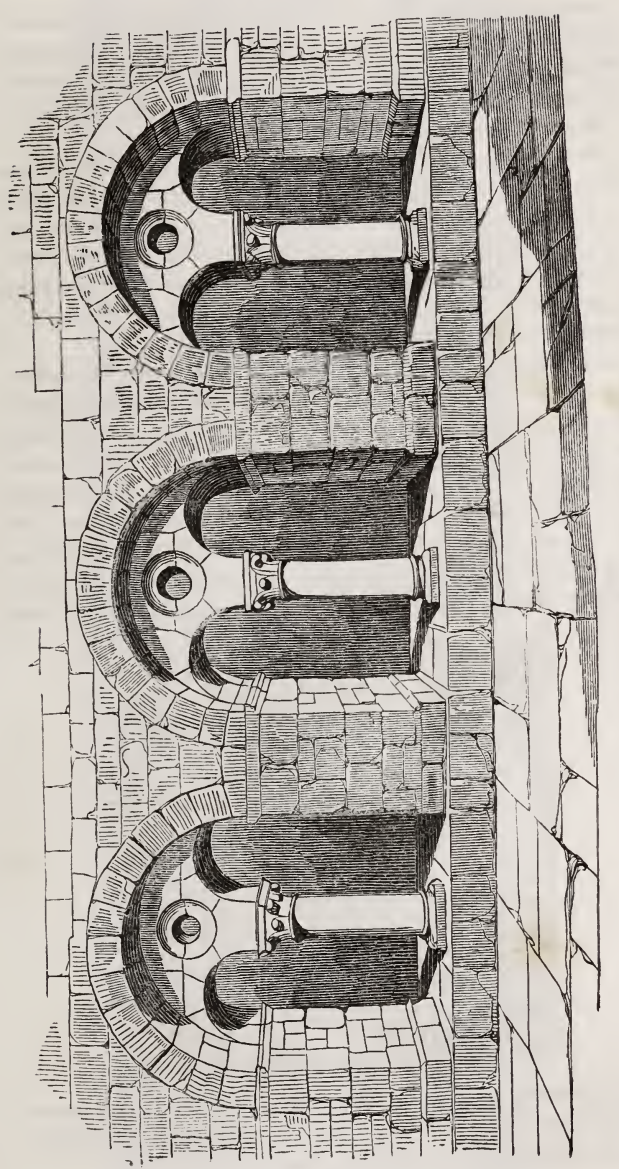
Disposition des constructions monastiques autour du cloître.

ceintes plus ou moins vastes, en dehors de cette partie centrale ; mais c'était là que se trouvaient ordinairement les constructions les plus remarquables par leur architecture.

Examinons maintenant séparément les principaux bâtiments dont nous venons d'indiquer la distribution autour du cloître, et ceux qui étaient placés dans les cours.

Cloître.

Avant le XIIe siècle et la fin du XIe, la galerie du cloître n'avait été souvent qu'en bois, supportée par des poteaux faisant l'office de colonnes. Quoique l'on ait pu donner à ces constructions une certaine élégance, et même les sculpter et les peindre, la pierre était toujours préférable au bois : beaucoup de cloîtres furent édifiés en pierre au XIIe siècle dans nos abbayes (*Le Thorouet* (Var), *Silvacane*



Arcs du cloître de l'abbaye de Thorouet (Var).

(Bouches-du-Rhône), *St-Aubin d'Angers*, *St-Georges de Bocherville*, près Rouen ; *Abbaye-Blanche*, près Mortain ; *Savigny*, près Mortain ; *Doulas* (Finistère) ; l'abbaye d'*Issoudun*, *Fontenay* (Côte-d'Or), *Senauques* (Vaucluse), *Moissac* (Tarn-et-Garonne), etc., etc., etc.).

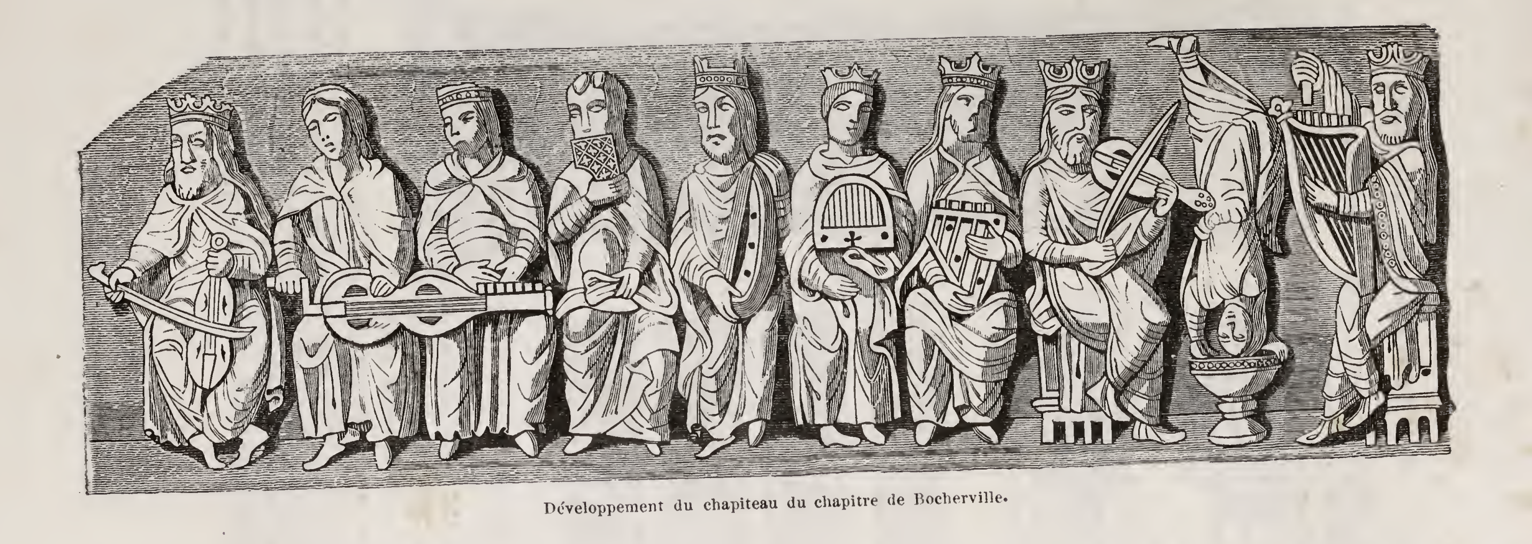
Un certain nombre d'abbayes ont eu deux cloîtres.

Quant aux arcades en pierre qui éclairaient les galeries et les séparaient du préau, les plus simples offraient des cintres géminés portés sur des colonnettes et séparés de place en place par des pilastres destinés à contrebouter les voûtes. Les colonnes étaient rarement isolées, plus souvent accouplées (Fontenay, Côte-d'Or) ; dans quelques cloîtres, les arcatures ou baies sont au nombre de trois ou de quatre entre les contreforts (St-Trophime d'Arles).

Les chapiteaux des cloîtres étaient traités comme ceux des églises, et parfois historiés (St-Trophime à Arles, Moissac, St-Aubin d'Angers, etc., etc.), représentant des sujets tirés de l'Ancien-Testament, quelquefois entremêlés d'autres sujets plus ou moins étrangers. Ainsi, parmi les chapiteaux du cloître primitif de St-Georges de Bocherville, bâti dans la seconde moitié du XIIe siècle, et qui avaient été employés au XVIe siècle comme simples matériaux, lors de la reconstruction du cloître, se trouvait un des chapiteaux les plus curieux qui aient été décrits et figurés depuis la renaissance des études archéologiques : on voit



sur ce chapiteau une suite de personnages, la plupart dans le costume royal, la barbe et les cheveux longs, jouant de divers instruments, au son desquels une femme jongleur danse sur la tête.

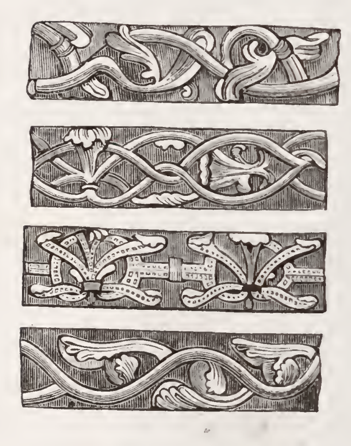


Développement du chapiteau du chapitre de Bocherville.

Le cloître de St-Aubin d'Angers, dont un côté subsiste encore dans la cour de la Préfecture qui remplace le préau, devait être un des plus splendides de cette région de la France. Le côté qui subsiste était vraisemblablement le plus intéressant, car c'était celui qui donnait accès à la salle capitulaire. Les belles arcades, dont les fûts de plusieurs colonnes étaient sculptés du haut en bas, présentent des moulures très-variées et très-élégantes, dont voici quelques spécimens. Sur

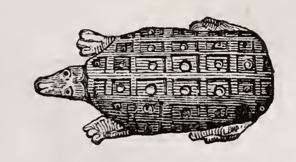


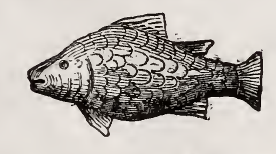
Colonnes sculptées du cloître St-Aubin, à Angers.



deux tympans, on voit en bas-relief le combat de David et de Goliath, la Sainte-Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, encadrée dans une auréole bilobée soutenue par deux anges, etc., etc. Toutes les arcades, les moulures d'ornement et les figures étaient peintes : elles offraient encore des couleurs assez fraîches quand elles ont été, il y a quelques années, découvertes sous un mortier qui les avait dérobées à la vue depuis la reconstruction de l'abbaye et du cloître, au XVIIe siècle. Les figures variées

(sirènes, tortues, poissons) et les peintures du cloître ont particulièrement attiré l'attention de la Société française d'archéologie quand elle a tenu à Angers ses séances générales, et ont donné lieu à des observations intéressantes consignées dans le tome VII du *Bulletin monumental.*





Depuis cette époque on a retrouvé sous les couches de chaux, dont les moines du XVII[e] siècle l'avaient couverte, la porte de l'ancien réfectoire qui donnait sur la galerie du cloître faisant face à l'église. Cette porte, peinte et dorée, est un véritable chef-d'œuvre de sculpture polychrome. On peut juger du mérite des figures par le fragment suivant (V. la page 50) sur lequel on distingue les vertus et les vices, l'Agneau porté par des anges et d'autres figures symboliques. Des vers léonins sont peints en beaux caractères entre les voussures et ont été publiés par M. de Soland, avec une notice sur ce curieux morceau de sculpture.

Le *cloître St-Trophime d'Arles*, un des plus élégants de France, offre, dans chacun des côtés qui remontent au XII[e] siècle, douze arcades reposant sur deux rangs de colonnes de la plus grande élégance; elles sont séparées de quatre en quatre par des piliers répondant aux arceaux de la voûte, qui sont parallèles et non croisés comme dans d'autres cloîtres.

La finesse des sculptures des chapiteaux et des personnages, l'élégance des formes, ont fait depuis longtemps signaler le cloître de St-Trophime comme un des plus curieux monuments de la France; l'histoire du Christ y est représentée dans tous ses détails. M. du Sommerard a publié une belle vue de ce cloître dessinée par M. Victor Petit; plusieurs autres lithographies moins détaillées en ont reproduit l'image.

Le *magnifique cloître de Moissac*, terminé vers la fin du XII[e] siècle, a été décrit par divers archéologues, et particulièrement étudié par M. de La Roque; je ne puis que renvoyer aux dessins et aux notices qui ont été publiés : c'est un de ceux dont l'ornementation est la plus riche et la plus intéressante.



Fragment de la porte du réfectoire de St-Aubin d'Angers.

« Les arcades qui l'éclairent, dit M. Marion, inspecteur de la Société française d'archéologie, exhaussées sur un large soubassement ou stéréobate élevé à hauteur d'appui, sont étroites, et de forme ogivale. Elles reposent sur de belles colonnettes, alternativement simples et géminées, dont les chapiteaux et les tailloirs, tous historiés, composent ensemble un cours complet d'histoire sainte en image. Chaque chapiteau forme un épisode distinct, dont le sujet est emprunté, soit à l'Ancien ou au Nouveau Testament, soit à l'Apocalypse, soit aux légendes des saints ; de plus, chaque scène est expliquée par une inscription en lettres capitales et onciales, gravée sur le tailloir, et prolongée, lorsqu'il y a lieu, sur le chapiteau lui-même, où les lettres sont disposées verticalement dans les vides laissés à dessein entre les personnages. Il faut ajouter toutefois que les sculpteurs du cloître, pour s'épargner sans doute la peine d'une invention trop laborieuse, ont imaginé de reproduire deux fois chaque sujet ; mais cette répétition, qui eût été choquante si les deux chapiteaux semblables se fussent trouvés l'un près de l'autre, a été à demi dissimulée au moyen d'une disposition assez ingénieuse. En effet, la série complète des chapiteaux occupe deux galeries seulement, et recommence dans les deux galeries suivantes, où les mêmes sujets se succèdent de nouveau, calqués sur les premiers et rangés dans le même ordre ; de façon que, pour la décoration, le cloître se divise en deux parties égales, dont l'une est la reproduction exacte de l'autre. »

Une partie (environ la moitié) du beau cloître d'Elne (Pyrénées-Orientales) appartient encore au XIIe siècle.

J'ai vu en Italie des cloîtres qui avaient deux étages superposés, lesquels accédaient l'un au rez-de-chaussée, l'autre aux appartements de l'étage supérieur. Il y en avait de semblables dans le centre et dans le midi de la France.

Tel est celui de l'abbaye de Lavandieu (Haute-Loire) dont je présente une vue (V. la page 52) : ces promenoirs couverts ou balcons de l'étage supérieur, que l'on retrouve dans les anciennes maisons du midi de la France, avaient souvent leur toit porté sur des colonnes en bois ou poteaux.

Au milieu ou dans l'un des angles du préau des cloîtres était ordinairement une fontaine où les moines lavaient leurs mains, leur visage et quelquefois leurs vêtements. Dans les temps modernes ce réservoir fut , dans quelques abbayes , transformé en fontaine jaillissante.



Vue du cloître à deux étages de l'abbaye de Lavandieu (Haute-Loire).

A l'abbaye de Thorouet, M. Rostan a observé dans le préau une petite construction hexagonale qui recouvre le lavoir. Elle est éclairée par cinq fenêtres, dont trois sont simplement cintrées et deux ont les mêmes moulures que les arcades du cloître ; deux portes géminées donnent accès à ce pavillon par la galerie septentrionale.

A coté des galeries remarquables que je viens de citer, il est bon de montrer les vestiges d'un cloître en charpente comme on continua d'en construire, durant tout le moyen-âge, dans les maisons qui n'avaient pas de grands revenus ou dans les prieurés dont le personnel était peu nombreux. Je prends pour exemple les ruines du prieuré de Badeix (Dordogne) (V. la page suivante), dessinées par M. F. de Verneilh, et dont le style correspond à celui de la fin du XIIe siècle. On remarque au rez-de-chaussée des arcades alternativement en plein-cintre et en ogive, qui se trouvaient à couvert sous la galerie du cloître quand celle-ci existait. Aujourd'hui elle est détruite, mais on remarque entre les deux étages un rang de corbeaux en pierre, taillés de façon à retenir le long du mur une poutre sur laquelle venaient s'appuyer les chevrons d'un toit (V. la figure, p. 54). Au-dessus on peut remarquer aussi le filet saillant qui empêchait les eaux pluviales de glisser sur la poutre (1). J'ai trouvé la même disposition dans un assez grand nombre d'autres localités qui avaient des cloîtres ou des hangars adossés d'un côté, comme à Badeix, et de l'autre appuyés sur des poteaux en bois.

Salles capitulaires.

Une des pièces les plus importantes de celles qui bordaient le cloître était la *salle capitulaire.* J'ai dit qu'elle était toujours placée à l'est : la porte par laquelle on y entrait du cloître était ornée de colonnes et de moulures ; de plus elle était *toujours entre deux ouvertures, ressemblant à de larges fenêtres*, qui avaient évidemment pour but de mettre la salle en communication avec la galerie du cloître. Peut-être voulait-on, pour les chapitres qui réunissaient dans certaines circonstances, non-seulement les moines de l'abbaye, mais une partie de ceux des prieurés qui en dépendaient, se ménager le moyen d'étendre jusqu'au préau les siéges des assistants. Ce qu'il y a de certain c'est

(1) M. de Verneilh, *Note sur le prieuré de Badeix.*



De Verneilh del.

Ruines du cloître du prieuré de Badeix (Dordogne).

que partout j'ai trouvé une disposition semblable, attestant l'intention de mettre la *salle capitulaire* en rapport avec le cloître et le préau. Cette salle était voûtée ; un ou deux rangs de colonnes cylindriques, ou de colonnes groupées, venaient habituellement recevoir la retombée des voûtes : le pourtour était orné de moulures.

La plupart des salles étaient contenues dans les limites du parallélogramme formant le côté Est du cloître, mais quelques-unes aussi débordaient sur lui et formaient, dans le côté Est, une saillie rectangulaire ou absidale (Voir le plan, page 44).

La salle capitulaire de l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or) (2e moitié du XIIe siècle), dont voici le plan (V. la page suivante), est rectangulaire ; on y entre, du cloître, par une porte cintrée (A), à parois latérales tapissées de colonnettes et accompagnée de deux ouvertures subdivisées en deux parties (B B).

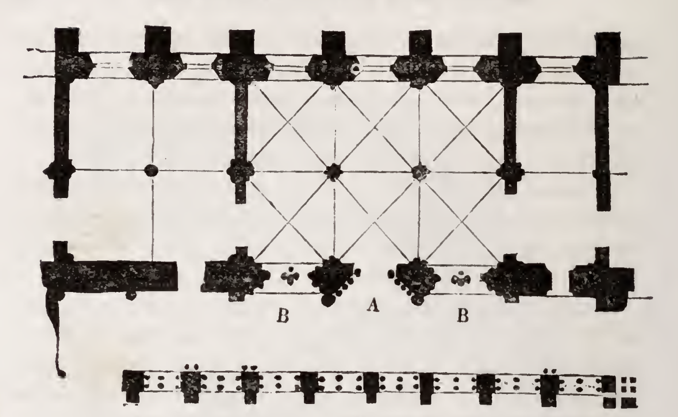
Les voûtes de cette salle reposent sur des piliers garnis de colonnes groupées, dont deux sont isolés au centre de la salle et les autres accolés aux murs du pourtour.

On voit à l'abbaye de St-Germain d'Auxerre, aujourd'hui occupée par l'hospice, de beaux restes de la salle capitulaire, également du XIIe siècle et parallèle à la galerie orientale du cloître.

La salle capitulaire de l'abbaye de Silvacane, transformée en écurie, est très-belle, d'un style noble et sévère, d'après M. Rostan qui l'a décrite avec soin ; on y pénètre, comme dans toutes les autres, par une porte cintrée flanquée de deux ouvertures ; la voûte se divise en six compartiments, comme celle de l'abbaye de Fontenay ; elle est supportée, au centre, par deux piliers assez curieux, l'un tordu, l'autre cannelé. La salle reçoit le jour, vers l'est, par trois fenêtres cintrées.

Le chapitre de l'abbaye de Senauques, à l'est du cloître, offre une frappante analogie avec celui de Silvacane ; les voûtes en sont cintrées ; les deux piliers qui, au centre, reçoivent les retombées des voûtes sont carrés, décorés d'une colonnette à chaque angle, les chapiteaux ornés de feuilles d'eau. La salle est éclairée par trois fenêtres cintrées, du côté de l'est, et à l'ouest par la porte et les ouvertures qui l'accompagnent. Des siéges en pierre, conservés dans leur intégralité, règnent autour des murs (1).

(1) Mémoire sur les abbayes du Thorouet, de Silvacane et de Senauques, par M. Rostan, dans le *Bulletin monumental*, t. XVIII.

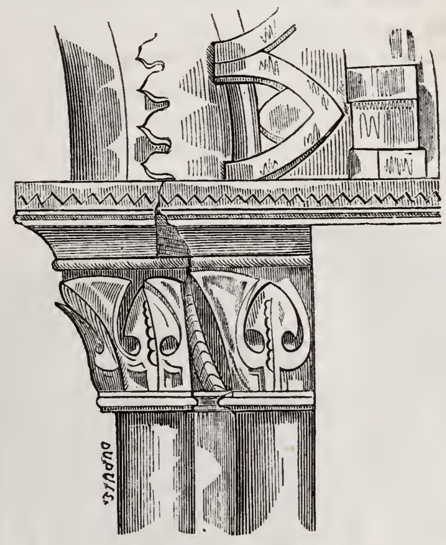


Plan de la salle capitulaire et d'un des côtés du cloître de l'abbaye de Fontenay.

Vue intérieure de la salle capitulaire de l'abbaye de Fontenay.

La salle capitulaire du Thorouet (Var), sauf quelques détails d'ornementation, est identique à celles de Silvacane et de Senauques : elle reçoit aussi le jour, du côté de l'est, par trois fenêtres cintrées ; à l'ouest, elle communique à la galerie contiguë du cloître par la porte et par des arcades encadrant une triple ouverture, supportées par des colonnettes géminées. La porte est cintrée en dedans, ogivale en dehors ; l'archivolte est supportée par deux colonnes engagées. Des siéges taillés dans la pierre règnent autour de la salle (1).

La belle salle capitulaire de St-Georges de Bocherville près de Rouen, du XII[e] siècle (2), nous offre encore sa porte d'entrée entre



Chapiteau et archivoltes de la porte du Chapitre, à Bocherville.

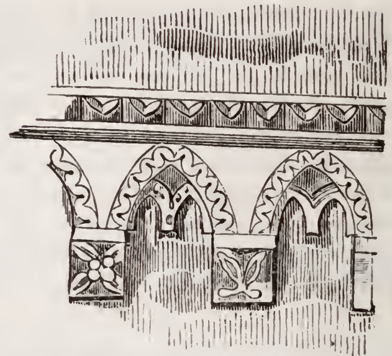
deux arcades d'un égal diamètre, surmontées de trois fenêtres de transition.

D'élégantes colonnes romanes supportent les archivoltes ornées de moulures et d'un feston du meilleur effet.

(1) M. Rostan, *loc. cit.*

(2) On ne connaît pas la date précise de l'érection de ce charmant édifice, seulement M. Deville a prouvé qu'il a été élevé sous l'abbé Victor, élu en 1157 et mort en 1211. Conséquemment il est à peu près certain qu'il est de la deuxième moitié du XII[e] siècle, comme l'annonce le style architectonique.

La corniche intérieure repose sur des modillons de transition, dont la forme s'harmonise parfaitement avec celle de ce feston des archivoltes.



Corniche intérieure du chapitre, à Bocherville.

Cette salle capitulaire, orientée à l'est suivant l'usage, s'appuie contre l'extrémité du transept septentrional de l'église : elle a 17m 25 de longueur sur 7m 80 de largeur. La corniche qui porte la retombée des voûtes se trouve à 3m 30 environ au-dessus du pavé. Les trois fenêtres qui surmontent les ouvertures donnant sur le cloître prenaient la lumière au-dessus du toit de ce dernier.



Salle capitulaire de Badeix (Dordogne).

M. de Verneilh m'a fait parvenir le dessin ci-dessus de la salle capi-

tulaire de Badeix, construite d'après le système des salles de même destination, avec des voûtes d'arête qui retombent au milieu sur des colonnes cylindriques.

Je la présente ici, pour qu'on puisse comparer cette salle d'un simple prieuré avec celles des abbayes riches et considérables.

Dortoir.

Au XII[e] siècle, le dortoir était presque toujours voisin de la salle capitulaire, soit qu'il s'étendît à côté et sur la même ligne comme à St-Georges de Bocherville, soit que, comme à Fontenay et dans un très-grand nombre d'abbayes (*Lire*, *St-Évroult*, *Conches*, *St-Wandrille*, *Marmoutiers* près Tours, *La Sauve* (Gironde), *St-Cyprien* de Poitiers, *St-Bénigne* de Dijon, *Bocherville*, *Solignac* près Limoges, *St-Germain* d'Auxerre, *Fontenay*, *St-Benoît-sur-Loire*), il occupât, au-dessus des voûtes du chapitre et au-delà, tout ou partie de l'aile orientale des bâtiments claustraux : on comprend effectivement que là devait être le dortoir, quand on considère que cette aile se liait au transept, ce qui rendait plus facile l'accès du chœur pour les offices de nuit. Je ne doute pas que cette considération n'ait à peu près invariablement fait placer le dortoir là où on le voyait dans les abbayes que je viens de citer, et s'il occupe une autre place dans quelques-unes, cela tient probablement aux changements opérés, depuis le XVI[e] siècle, dans la destination des anciens bâtiments ou à la reconstruction de ceux-ci dans les temps modernes.

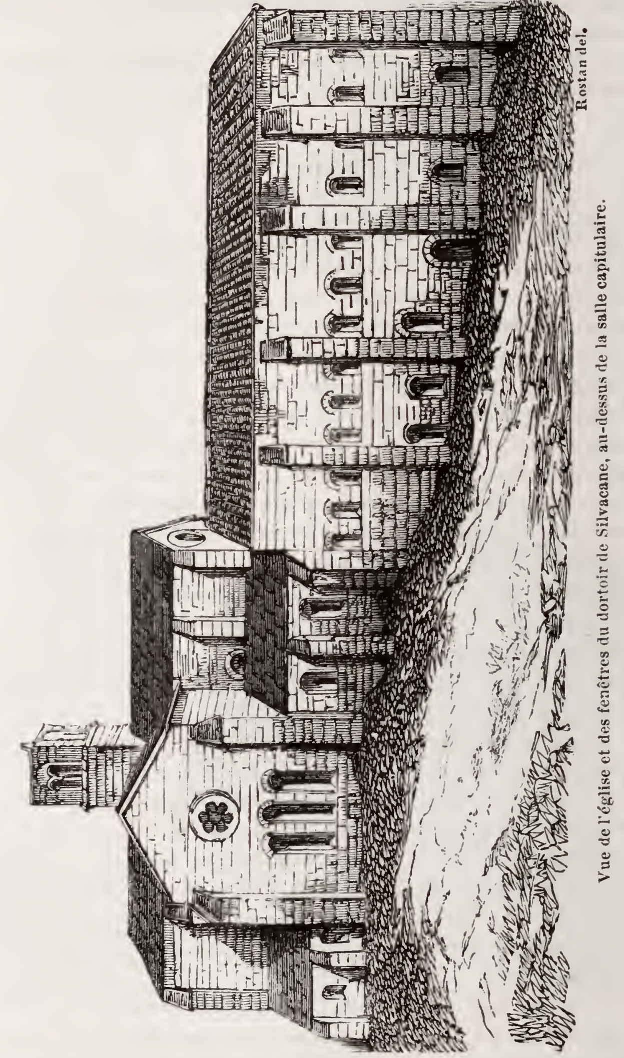
Dans les abbayes du XII[e] siècle, les dortoirs étaient de vastes pièces percées de fenêtres à plein-cintre.

A *Fontenay*, le dortoir s'appuyait d'un côté sur le transept, et l'autre extrémité, orientée au sud, offrait un gable percé de fenêtres élégantes. Le dortoir de l'abbaye de Senauques occupe le premier étage au-dessus du cloître oriental : c'est une vaste salle, éclairée par deux roses et des fenêtres romanes ; on y voit une cheminée encore entière, à foyer conique.

A l'abbaye de *Silvacane*, l'ancien dortoir, aujourd'hui divisé par des cloisons, offre une série de fenêtres cintrées.

A l'abbaye de *Thorouet*, le dortoir est aussi au premier étage, dans l'aile orientale des bâtiments claustraux ; c'est une vaste et belle construction dont les voûtes en berceau sont soutenues par de grands arcs-doubleaux, et que divisent aujourd'hui des cloisons en plâtre édifiées

par les derniers moines qui, sans respect pour l'art et les traditions de



Vue de l'église et des fenêtres du dortoir de Silvacane, au-dessus de la salle capitulaire.

leur ordre, cherchaient avant tout à se loger dans de confortables cellules. Cette salle était éclairée par des fenêtres cintrées.



Vue de l'église de Thorouet et des fenêtres du dortoir (A).

Réfectoire.

Le réfectoire était, dans la plupart des abbayes, attenant au côté du cloître qui était en regard de l'église : ainsi, quand celle-ci était au nord du préau, le réfectoire était au sud, et quand elle était au sud, le réfectoire était au nord.

La salle du réfectoire n'était pas toujours parallèle à la galerie du cloître : elle s'ouvrait bien sur celle-ci, mais elle se développait quelquefois en longueur du nord au sud, ou du sud au nord, suivant la position du préau relativement à l'église.

Le réfectoire de l'abbaye de Savigny (Manche) se développait ainsi



Porte du réfectoire de l'abbaye de Savigny.

du nord au sud, formant un angle de 90 degrés avec la galerie sud du cloître, de laquelle on entrait par une magnifique porte à deux baies en

granit, dont voici l'esquisse, et qui m'appartient avec le mur dans lequel elle se trouve (1).

Cette belle salle, qui offrait un parallélogramme rectangulaire, surmontait des galeries voûtées bien construites qui, vraisemblablement, servaient de celliers et de magasins pour les provisions du monastère. Les chapiteaux romans du réfectoire et même ceux de la salle inférieure étaient fort élégants et très-nettement coupés, malgré la dureté du granit dont ils étaient faits : on peut en juger par ceux que j'ai fait transporter à l'hôtel-de-ville de Mortain, où, j'espère, ils seront conservés.

Le réfectoire de l'abbaye de La Luzerne, arrondissement d'Avranches, existait encore il y a quelques années; c'était une vaste salle de la fin du XII[e] siècle, surmontée d'une pièce de même grandeur dont j'ignore la destination ; elles étaient séparées l'une de l'autre par un plancher et non par des voûtes, de sorte qu'elles n'étaient point ornées de colonnes.

Magasins, salles des hôtes.

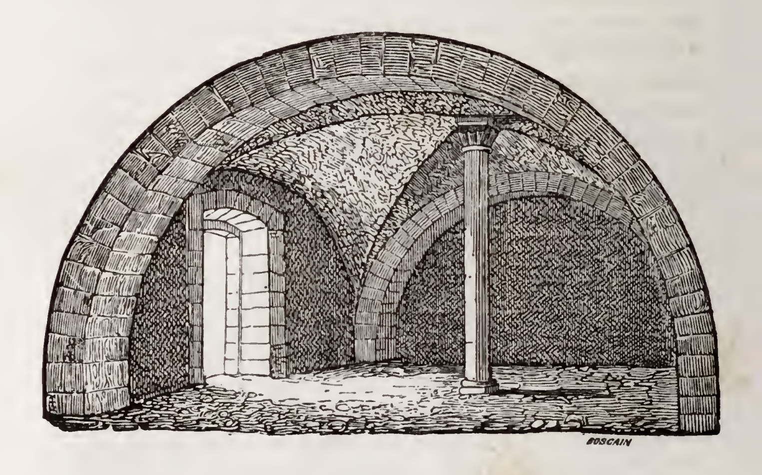
DANS beaucoup d'abayes, la partie occidentale des bâtiments claustraux renfermait soit des magasins, soit l'*hospitium* ou pièces destinées aux hôtes (2); ainsi, dans la collection des vues d'abbayes préparées pour le *Monasticon gallicanum*, la légende indique dans cette partie tantôt les *cellæ hospitum*, comme à St-Jean-d'Angely, à l'abbaye de la Sauve (Gironde), à St-Wandrille (Seine-Inférieure), à St-Pierre-sur-Dives (Calvados), à St-Évroult (Orne); tantôt les greniers à blé, *granaria*, ou magasins et caves, *cellæ vinariæ* et *horrea*, comme à l'abbaye de Lire (Eure), à St-Bénigne de Dijon, à Nouaillé près Poitiers, à Cîteaux, à St-Bosle près de Reims, etc., etc., etc. Quelquefois le même bâtiment a reçu deux destinations et renferme d'un côté les logements des hôtes, de l'autre des magasins ; enfin, dans quelques abbayes, la légende indique que là était l'infirmerie, *infirmaria ;* mais c'était une exception : les logements des infirmes, *domus infirmorum*, étaient habituellement en dehors du carré principal que nous venons d'examiner.

(1) J'ai acheté cette magnifique porte avec le terrain qui la supporte, en 1838, afin de la conserver.

(2) On sait qu'au moyen-âge les abbayes recevaient les voyageurs, les pauvres, etc., etc., et que des logements particuliers étaient affectés à cette hospitalité, souvent tres-étendue.

Quand les vues du *Monasticon* qui nous fournissent de si précieux renseignements ont été faites (1), les moines avaient déjà reconstruit leurs bâtiments claustraux dans beaucoup d'abbayes : on avait élevé des édifices à plusieurs étages, et l'on avait quelquefois abandonné l'ancienne destination de chaque corps-de-logis ; on avait rapproché ou confondu les salles qui se trouvaient auparavant dans les trois ailes.

Les salles inférieures de l'aile occidentale des bâtiments claustraux étaient habituellement voûtées, comme à Ste-Croix de St-Lo (XIe



Magasins du XIe siècle, à l'abbaye de St-Lo.

siècle), à St-André-en-Gouffern (fin du XIIe siècle), et plus particulièrement affectées aux magasins (caves à vin, à cidre, etc., etc.). L'étage supérieur, qui n'était pas toujours voûté, recevait le blé et les autres céréales.

Il existe de beaux restes de la partie occidentale des bâtiments claus-

(1) C'est à la bibliothèque du palais du Luxembourg que j'ai pu examiner à loisir cette collection de gravures, grâce à l'obligeance de l'ancien conservateur de cette bibliothèque, feu M Chavin de Mallan.

traux à Pontigny (Yonne), à La Luzerne (Manche), et dans quelques autres abbayes du XIIe siècle.



Salle à l'abbaye de St-André-en-Gouffern (Calvados) (XIIe siècle).

Cuisines.

Au XIIe siècle et aux siècles suivants jusqu'au XVe, les cuisines affectaient, dans beaucoup d'abbayes, la forme ronde, octogone ou carrée; elles étaient toujours à proximité du réfectoire et s'accédaient par la cour intérieure, *area interior abbatiæ*, qui existait ordinairement derrière les bâtiments qui entouraient le cloître et dont le réfectoire faisait partie.

Les anciennes cuisines dont je parle offraient, dans leur pourtour, plusieurs cheminées ou fourneaux pour la cuisson des mets. Chacune de ces cheminées avait un tuyau en pierre qui sortait de la toiture

conique de l'édifice. Le sommet était souvent percé d'une lanterne pour laisser sortir les vapeurs qui devaient se dégager quand on dressait sur la table ou sur le fourneau, que je présume avoir été placés au centre, les plats destinés au repas des moines et des hôtes de la maison.

Voici quelques figures des cuisines qui existaient dans plusieurs abbayes des bords de la Loire. Je les tire, pour la plupart, de la précieuse et rare collection de vues d'abbayes destinées à la publication d'un *Monasticon gallicanum* à la fin du XVIIe siècle, et dont j'ai déjà parlé.


Cuisine de Marmoutiers

Dans toutes ces vues, la légende explicative désigne les cuisines de cette forme comme anciennes, *antiquæ coquinæ,* et comme n'étant plus consacrées à cet usage au XVIIe siècle.

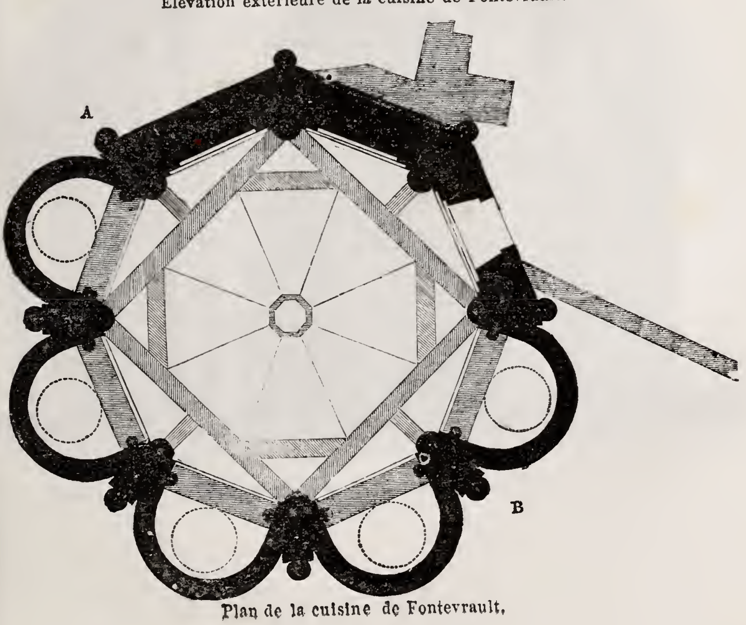
De grands changements survenus dans le mode de préparer les aliments les avaient fait abandonner depuis longtemps, sans doute, quand les dessins ont été exécutés.

Voici la vieille *cuisine de l'abbaye de Marmoutiers* près de Tours: c'est une espèce de tour, qui paraît totalement construite en pierre et dont le toit porte une assez grande quantité de cheminées cylindriques.

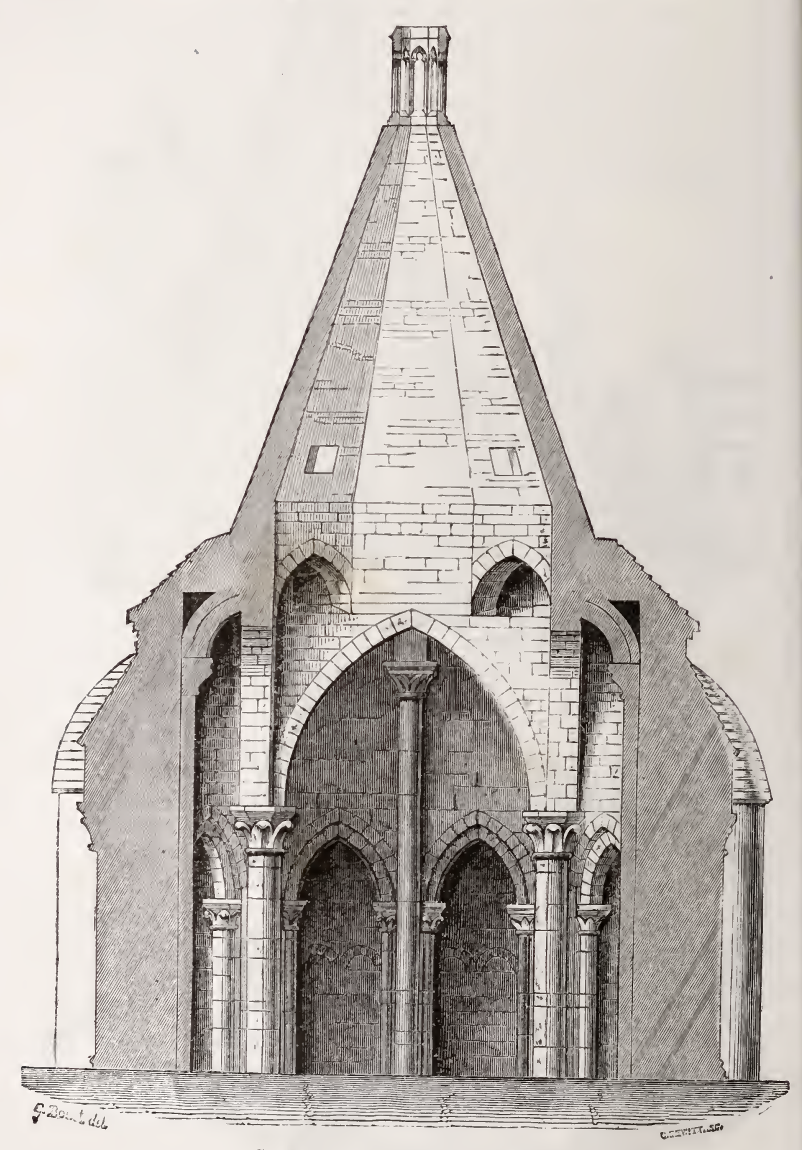
La seconde est la *cuisine de l'abbaye de Fontevrault* (V. la page suivante), sur l'origine de laquelle on a débité beaucoup de fables : elle existe toujours, mais il ne reste plus de visible que la lanterne centrale. Des modifications importantes ont eu lieu quand on a changé la destination de l'édifice : ainsi, les diverses cheminées qui garnissaient le toit de chacune des absidioles et le toit de la pyramide centrale, à peu près comme le montre le dessin que nous venons de présenter des anciennes cuisines de Marmoutiers, ont disparu, mais on en voit la trace ; et quand la Société française d'archéologie visita Fontevrault, des échelles furent placées et, en allumant des flambeaux, on put voir dans toutes les absidioles un tuyau de cheminée parfaitement rond qui s'élève perpendiculairement jusqu'au point où une restáuration plus ou moins ancienne est venue le tronquer.

Une preuve que la tour d'Evrault était une cuisine, comme je l'ai

Elévation extérieure de la cuisine de Fontevrault.



Plan de la cuisine de Fontevrault.



Coupe de la cuisine de Fontevrault.

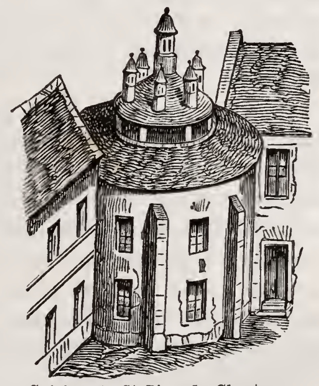
avancé il y a longtemps sans être cru d'abord, c'est qu'elle communiquait par un des côtés de l'octogone qui n'est pas garni d'absidioles, avec un grand corps-de-logis qui sert de réfectoire aux détenus, comme il en servait autrefois aux religieux.

A l'intérieur, l'édifice est divisé en trois étages et passe successivement de la forme octogone au carré et du carré à l'octogone.

Le premier plan est octogone : sur cinq faces sont appliquées des absides semi-circulaires couvertes d'un toit hémisphérique.


Cuisine de Pontlevoy.

La *vieille cuisine de l'abbaye de Pontlevoy* (Loir-et-Cher) offrait plusieurs étages de toits et six cheminées cylindriques sortant du dernier : ce qui porte à croire que les fourneaux étaient au centre, et qu'on pouvait circuler tout autour et vaquer dans une galerie circulaire aux préparations qui précédaient la cuisson. Elle était, comme la précédente, voisine de l'ancien réfectoire.


Cuisine de St-Père de Chartres.

La *cuisine de l'abbaye de St-Père de Chartres* devait, autant qu'on peut en juger par l'élévation ci-jointe, être disposée à peu près de même. Une cheminée centrale, plus élevée que les autres, occupait la sommité du toit ; six autres cheminées l'accompagnaient : toutes étaient couronnées d'un toit conique, et la fumée sortait par des ouvertures latérales pratiquées verticalement. Le tout formait deux étages qui paraissaient séparés l'un de l'autre par une claire-voie, c'est-à-dire que la

partie supérieure reposait sur des piliers et non sur un mur plein, à en juger par l'esquisse.

Enfin, la *cuisine de l'abbaye de St-Florent de Saumur* paraît avoir été complètement ronde, avec un toit conique dont la sommité était percée d'une cheminée; d'autres cheminées s'élevaient et traversaient la pente du toit à différents niveaux.


Cuisine de St-Florent.

Quoique ces vues prises à vol d'oiseau ne soient pas des représentations aussi fidèles qu'on le désirerait, elles offrent un grand intérêt et nous donnent évidemment la forme et la disposition de ces édifices qui, tous, comme on le voit, se rapportent à un système identique. Seulement, dans certaines cuisines, les cheminées devaient être disposées le long du mur et le centre restait libre; dans d'autres c'était le contraire, elles étaient au centre et le pourtour était vide.

Quant au nombre considérable des tuyaux, qui correspondaient probablement à autant de foyers, on se l'explique par des conjectures seulement, car les recherches que j'ai faites ne m'ont pas fait découvrir de textes s'appliquant à l'état de l'art culinaire dans les abbayes au XII[e] siècle.

Je suppose donc que, vu le grand nombre de moines qui les peuplaient à cette époque, il fallait beaucoup de foyers ou de fourneaux : les uns servant à cuire les aliments dans des chaudières ou vases métalliques d'une grande capacité, les autres destinés à rôtir ou à griller les substances alimentaires; enfin, il ne serait pas invraisemblable que quelques-unes de ces cheminées eussent servi à faire saurer le poisson, dont les moines devaient consommer de grandes quantités et qu'il fallait dessécher par des procédés analogues aux nôtres. Mais ceci est une conjecture qui ne repose sur aucune autorité.

L'administration des cuisines était une charge importante dans les abbayes, à l'abbaye de Bocherville, par exemple : il existe une charte

du XII[e] siècle qui concédait le ministère des cuisines de l'abbaye à un certain Samson, fils de Guillaume d'Eu :

« Sachez tous, tant présents qu'à venir, dit cette charte, que « Victor, abbé de St-Georges-de-Bocherville, et tout le couvent ont « concédé à Samson, fils de Guillaume d'Eu, et à ses héritiers, le « ministère entier de la cuisine de St-Georges, avec tous les fiefs et « appartenances dépendant du ministère de la cuisine; et pour que « cette concession demeure bonne et stable, nous l'avons corroborée « de notre sceau (1). »

En Angleterre, il a existé dans quelques abbayes des cuisines semblables à celles que je viens de figurer.

Dès le IX[e] siècle, la cuisine occupait dans les abbayes la place que nous venons d'indiquer aux siècles postérieurs; elle était à proximité du réfectoire. C'est ce que prouve le plan de la célèbre abbaye de St-Gall, en Suisse, figuré et commenté dans le *Bulletin monumental* (V. aussi la page 21).

Mais revenons à la distribution des bâtiments de nos abbayes aux XI[e] et XII[e] siècles, telle que nous avons pu la reconnaître par l'étude *des constructions existantes.* Nous avons indiqué la destination des grands bâtiments qui entouraient le cloître, passons maintenant à l'examen des autres parties des établissements monastiques.

On trouvait dans les grandes abbayes :

L'*area interior,* ou cour intérieure réservée aux frères et aux domestiques de la maison ;

L'*area communis,* grande cour où les charrettes apportaient les dîmes, les provisions, autour de laquelle se trouvaient les bâtiments de l'exploitation rurale (magasins, écuries, étables, etc.) ;

L'*atrium ecclesiæ,* petite place devant la façade occidentale de l'église, et par laquelle le public venait aux offices et entrait dans la nef sans pénétrer dans les cours de l'abbaye ;

A une certaine époque, la maison de l'abbé, *domus abbatis;*

(1) Sciatis omnes presentes et futuri quod Victor abbas Sancti Georgii de Bolcherivilla, et omnis conventus, concesserunt Sansoni, filio Willelmi de Ango et heredibus suis, totum ministerium suum de coquina Sancti Georgii, cum omnibus feodis et pertinentiis que pertinent administerium predictæ coquinæ ; et quia benè et incoucussè permaneat, sigilli nostri munimine roboravimus.

Enfin les jardins, les vergers clos de murs, etc., etc.

A Fontevrault, l'infirmerie est établie dans l'église St-Lazare; elle a son cloître et ses dépendances particulières.

Ces divisions s'observaient dans un très-grand nombre d'abbayes figurées dans la collection déjà citée.

L'abbaye de St-Étienne de Caen, qui était fort riche, était une de celles dans lesquelles ces grandes divisions étaient le plus complètes.

Nous les trouvons encore fort bien indiquées dans une petite vue de l'abbaye de St-Calais (Sarthe) (V. la page suivante).

L'*area interior*, ou cour intérieure, accédait ordinairement à l'infirmerie, *domus infirmorum*, aux bâtiments des hôtes, quand ils ne faisaient pas partie du carré central, à la cuisine et à ses annexes, puis aux dépendances du dortoir (latrines), au réfectoire pour les gens de service, à la bibliothèque, etc., etc. C'était, en quelque sorte, le complément du cloître ou première cour.

L'*area communis* comprenait la grande porte d'entrée, *porta major abbatiæ*, les logements des gens de service, *cellæ officialium*, souvent de vastes greniers, *horrea*, *granaria*, et quelquefois la grange, *grangia*, les celliers, enfin le prétoire où l'on rendait la justice, *prætorium*, le *carcer publicus*, etc.

Le moulin, le four, le colombier, le pressoir se trouvaient souvent un peu à l'écart. D'ailleurs, la position du moulin, s'il y en avait un, était subordonnée à celle du courant d'eau qui le faisait mouvoir.

La maison de l'abbé s'accédait ordinairement par la grande cour, *area major* ou *communis*; mais elle avait son enceinte particulière et son jardin.

On conçoit que, suivant leur importance, les établissements monastiques ont offert un développement plus ou moins considérable. Les riches abbayes représentaient un village tout entier, une bourgade ; les petits prieurés ressemblaient à une ferme.

Les prieurés ruraux, qui n'étaient occupés que par trois ou quatre moines, n'avaient souvent qu'une seule cour et pas de cloître.

La maison des religieux se trouvait près de l'église ; les autres constructions étaient disposées autour de la cour. La grange aux dîmes était ordinairement la plus importante de ces constructions. Toutes ces maisons formaient une enceinte autour de la cour, et comme dans les

A. Porta superior.
B. Atrium ecclesiæ.
C. Basilica.
D Claustrum.
E. Dormitorium.
F. Bibliotheca.
G. Refectorium
H. Coquina.
I. Infirmaria.
K. Cellæ hospitum.
L. Domus antiquorum religiosorum.
M. Hortus magnus.
N. Anisola flumen.
Q. Pistura.
R. Equilia.
S. Cella janitoris.
T. Tectum segetum.



Vue de l'abbaye de St-Calais (Sarthe) en 1675.

abbayes, on y entrait par deux portes: l'une pour les charrettes, l'autre pour les piétons.

Ainsi, que l'on détache de l'ensemble d'une abbaye la première cour consacrée à l'exploitation rurale, qu'on y annexe une église, et l'on aura l'image du prieuré rural.

Les prieurés étaient effectivement, pour les abbayes, de grandes fermes : si les moines y vaquaient à la prière et aux offices, ils avaient aussi pour mission de faire rentrer les redevances en nature, telles que les dîmes et les autres rentes de l'abbaye; de faire cultiver les terres formant le domaine du prieuré, et d'administrer les revenus de tout genre qui pouvaient appartenir à la maison.

Le style roman, tel que nous l'avons décrit, se manifeste dans toutes ces constructions. Les granges, les grands magasins, ont été bâtis avec un soin remarquable dans les abbayes du XIIe siècle, à en juger par le petit nombre d'exemples que nous possédons encore.

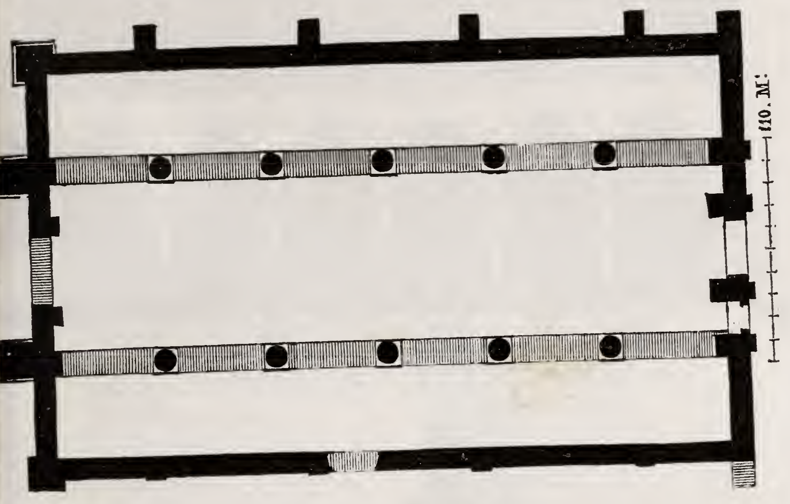
Granges.

Les granges faisaient partie de la cour de la ferme, conséquemment elles étaient toujours, dans les abbayes ou les riches prieurés, en dehors des bâtiments réguliers conventuels ; elles étaient placées de manière à être accessibles de deux côtés : par le pignon et par la façade latérale. Les granges un peu considérables avaient, en effet, des portes principales dans les pignons et des portes secondaires vers le centre des façades latérales, afin de rendre l'accès plus facile.

Quelques granges moins monumentales n'avaient de portes que sur les côtés, soit une seule au centre, soit une porte à chacune des extrémités du mur latéral. Les portes étaient toujours couvertes d'un porche ou d'un toit en saillie.

Les granges étaient, comme les églises, divisées en trois nefs: la nef centrale communiquait avec les ailes latérales par des arcades portées le plus souvent sur des colonnes monocylindriques, comme on le voit par le plan de la grange de Perrières. Le blé était tassé dans le centre et dans un des bas-côtés; l'un des bas-côtés qui souvent correspondait à deux grandes portes restait libre pour la circulation, quand l'abondance des céréales n'obligeait pas à le remplir. Dans d'autres granges la circulation se faisait par la nef centrale, et l'on tassait de préférence

le blé dans les bas-côtés. Quant aux façades, elles se ressemblent toutes et offrent une élévation garnie de contreforts et un grand toit couvrant



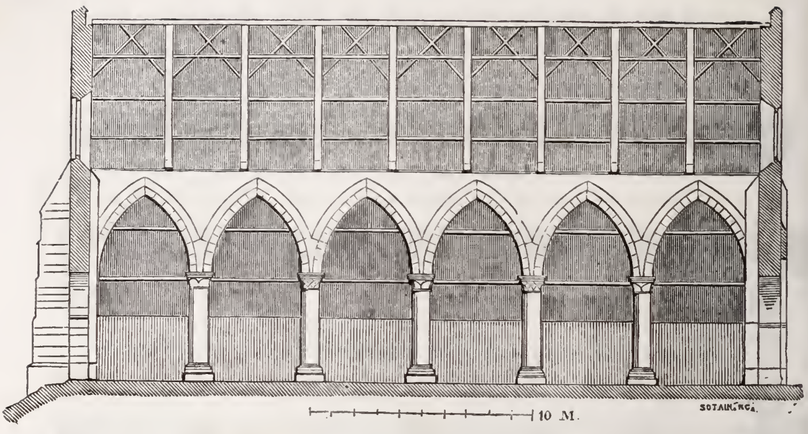
Plan de la grange de Perrières.

la grande nef et les ailes. Jamais on ne trouve de voûtes en pierre. La lumière ne pénétrait dans ces vastes magasins que par des ouvertures, ordinairement assez étroites, pratiquées dans les deux gables.

Toutes les granges dîmières n'avaient pas leurs divisions intérieures en pierre : les colonnes étaient souvent remplacées par des poteaux en bois de chêne supportant les charpentes et formant trois nefs.

Les piliers des granges, soit qu'ils fussent en pierre, soit qu'ils fussent en bois, établissaient des divisions régulières dont on tirait parti pour ranger ou, si je puis parler ainsi, *classer* les récoltes. Le froment, l'orge, l'avoine, les pois et autres grains occupaient des travées particulières; ou bien le froment était d'un côté et les petits grains, comme on les appelle encore (orge, avoine), de l'autre ; il y avait aussi beaucoup d'abbayes qui avaient des granges séparées pour le blé et pour les autres récoltes.

Voici la coupe longitudinale de la grange dîmière du prieuré de Perrières (Calvados), qui dépendait de Marmoutiers, près Tours. Elle offre,



Coupe longitudinale de la grange de Perrières. V. Petit del.

Entrée de la grange de Perrières (XIIe siècle). V. Petit del

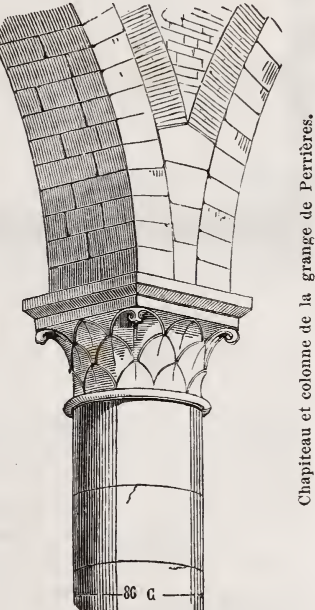
comme plusieurs autres granges d'abbayes, une grande nef et des bas-côtés abrités par un énorme toit. Les murs sont de transition (fin du XII[e] siècle), et les arcades de la grande nef, au nombre de six de chaque côté, reposent sur des colonnes monocylindriques à chapiteaux ornés de feuilles, dont les bases se rattachent au socle par des pattes.

M. Victor Petit a dessiné le gable donnant sur la cour; on y voit la grande porte charretière et la petite porte (V. la figure, p. 76).

Les charrettes attelées entraient facilement avec leur charge de blé, et sortaient par l'extrémité opposée, où il existait une porte pareille à la première.

Cette belle grange, qui pouvait contenir plus de 40,000 gerbes de blé, a près de 100 pieds de longueur.

Voici l'esquisse d'une des colonnes monocylindriques des arcades intérieures, avec son chapiteau de transition garni de feuilles de laurier.



Chapiteau et colonne de la grange de Perrières.

Caves et celliers.

Les abbayes et les prieurés qui percevaient des dîmes considérables en vin avaient des magasins ou celliers solidement construits comme les granges, mais moins spacieux et appropriés à leur destination.

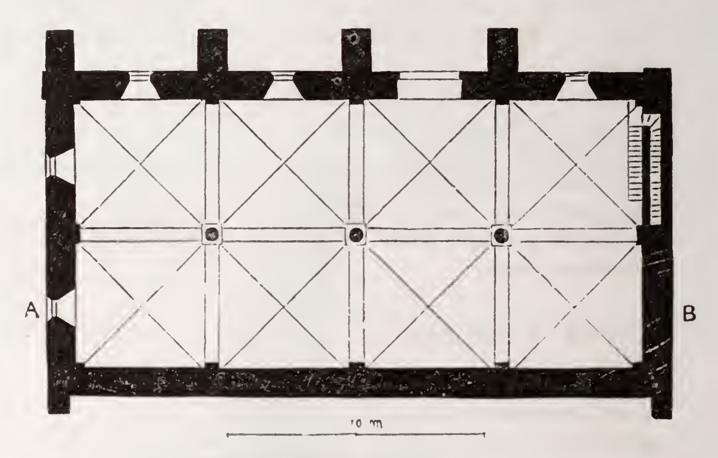
Les vignobles n'étaient pas toujours près des abbayes, il arrivait que les celliers étaient quelquefois plus ou moins éloignés de celles-ci et à proximité des vignes.

Le cellier de *Vincellottes* (département de l'Yonne) nous montre l'architecture et la disposition de ces magasins.

Lorsque les religieux de l'abbaye de Reigny (département de l'Yonne) devinrent, au XII[e] siècle, possesseurs des riches vignobles situés dans la paroisse d'Irancy, ils songèrent à construire, près de leurs nouvelles possessions, les bâtiments nécessaires pour la fabrication du vin,

Toutes les pentes du vallon d'Irancy sont couvertes de vignes qui jouissent d'une notable renommée dans la Basse-Bourgogne. Le lieu que les religieux de Reigny choisirent pour le dépôt de leurs vins fut un terrain bordé par l'Yonne, qui, autrefois plus qu'aujourd'hui, était la grande voie de communication (1).

Ce bâtiment se compose de deux étages dont le premier est voûté et divisé en deux nefs, comme le montre le plan ci-joint : le premier étage



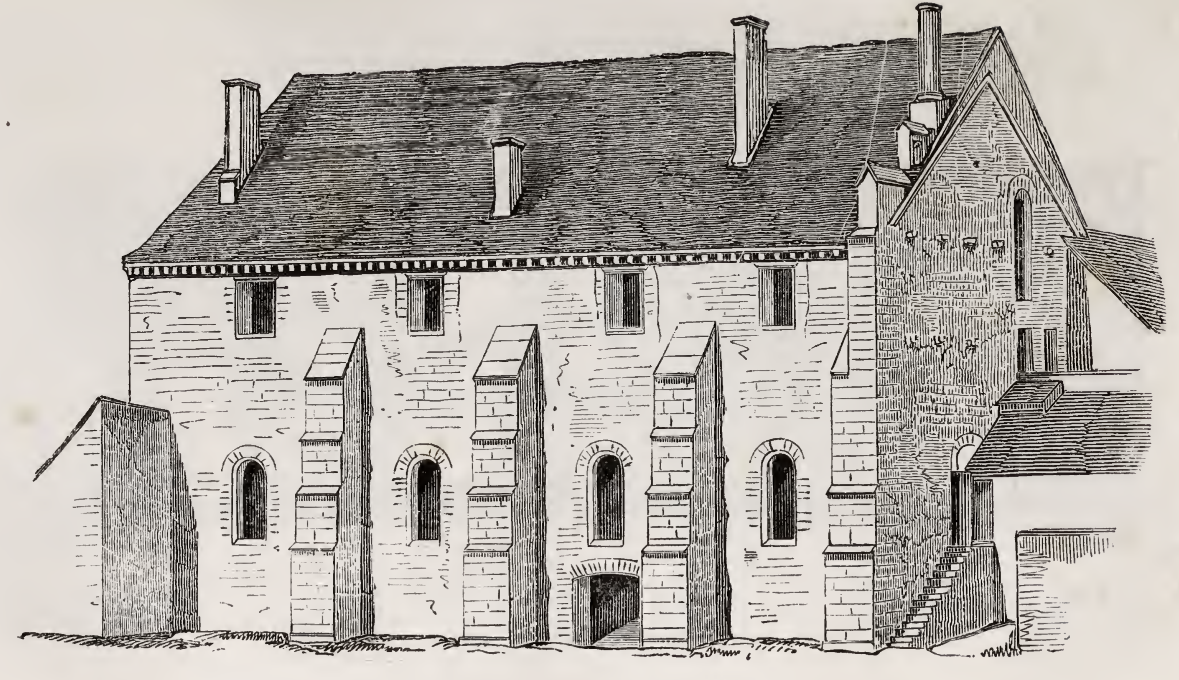
Plan du cellier de Vincelottes.

est éclairé, d'un côté, par quatre fenêtres cintrées et garni de plusieurs contreforts du même côté.

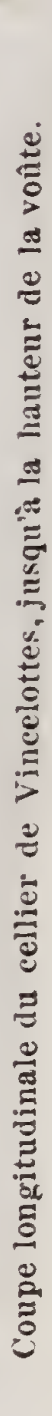
On ignore si le grand bâtiment, dont nous donnons le dessin d'après M. Victor Petit, est de la fin du XIIe siècle. Quoiqu'il en offre le style, on pourrait aussi y reconnaître le caractère général des constructions élevées au commencement du XIIIe.

Ce dessin (V. la page 79) représente la façade extérieure donnant sur la rivière : quatre fenêtres cintrées correspondent à quatre travées délimitées par des contreforts saillants ; le côté opposé est à moitié enfoui sous la pente même du terrain. Il en résulte qu'on entre de plain-pied

(1) Les celliers de l'abbaye donnèrent à la localité le nom de *Vini-Cellulæ* : d'où est venu Vincellotes, ou Vincellottes, nom du village qui s'est formé peu à peu autour des celliers et le long de la berge qui domine les eaux de l'Yonne.



Vue extérieure du cellier de Vincelottes.

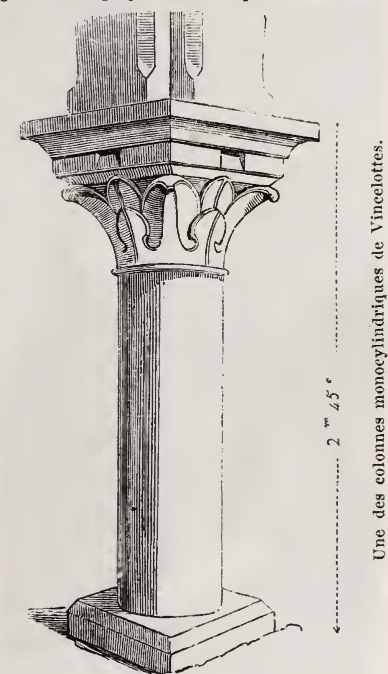


Coupe longitudinale du cellier de Vincelottes, jusqu'à la hauteur de la voûte.

dans les chambres établies au-dessus de la grande salle voûtée du rez-de-chaussée. Ces chambres servaient de logement aux gardiens et aux vignerons, mais elles n'ont rien conservé de leur caractère primitif.

Le cellier de Vincelottes a perdu, dit M. Victor Petit, une grande partie de sa beauté primitive: la salle voûtée a été partagée par des murs de refend qui forment des caves particulières; les anciennes chambres du premier étage, occupées aujourd'hui par plusieurs familles, ont subi de regrettables embellissements. Toutefois, malgré des replâtrages, on peut encore très-facilement rétablir l'état ancien de ce grand cellier. Les gens âgés du village peuvent indiquer, avec certitude, l'emplacement occupé autrefois par le pressoir et les diverses dépendances qui s'y rattachaient.

Les colonnes monocylindriques, dans le genre de celles que nous venons de figurer en parlant de la grange du prieuré de Perrières, reçoivent les arceaux des voûtes entre les deux nefs (Voir le plan, page 78). Les fûts reposent sur un socle carré, taillé en chanfrein à la partie supérieure; les chapiteaux sont garnis de larges feuilles très-caractéristiques de la fin du XIIe siècle.



Une des colonnes monocylindriques de Vincelottes.

Évêchés.

Les anciens palais épiscopaux étaient toujours à côté des cathédrales et communiquaient souvent avec celles-ci par le transept, comme les abbayes : soit du côté du Nord (Chartres, Meaux, Bayeux, Laon, Séez, Le Mans, Angers, Auxerre, etc., etc.), soit du côté du sud (Reims, Besançon, Bourges, Sens, Poitiers, Nîmes, Fréjus, etc.,

etc.), suivant que les circonstances de localité avaient déterminé le choix de l'emplacement au nord ou au midi.

En général, les habitations des chanoines étaient groupées près de l'église cathédrale, du côté opposé à celui qu'occupait l'évêché ; elles étaient entourées d'une enceinte dont on fermait les portes chaque soir.

Les chanoines, comme on le sait, étaient dans l'origine des ecclésiastiques qui vivaient en commun et qui résidaient près de la cathédrale, pour aider l'évêque à la desservir ; un concile tenu en 816, à Aix-la-

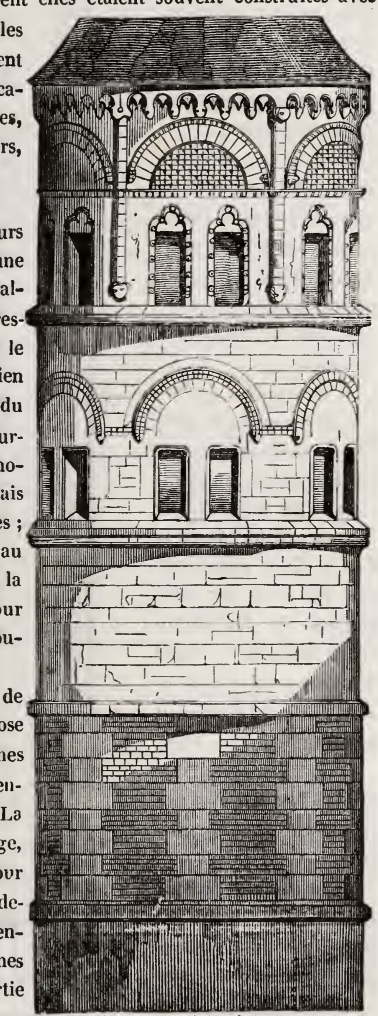


Salle voûtée du XIIe siècle.

Chapelle, fit beaucoup de réglements à leur égard : dans la suite, ces ecclésiastiques formèrent un corps à part, et cessèrent de vivre en commun ; mais ils habitaient toujours les abords de la cathédrale.

Les dépendances des anciens évêchés étaient souvent considérables et comprenaient des magasins, des salles voûtées comme celles des abbayes (V. la figure, p. 82), des bâtiments pour l'Officialité, des prisons, des prétoires, etc., etc.

Les maisons canoniales offraient le même caractère que les maisons privées de l'époque, seulement elles étaient souvent construites avec plus de soin et sur de belles caves voûtées. Habituellement elles étaient séparées de la cathédrale par un cloître (Arles, Fréjus, Laon, Noyon, Angers, etc., etc.).



Tour à l'ancien évêché de Beauvais.

Les évêchés ont toujours offert, au XII[e] siècle, une architecture remarquable; malheureusement ils ont été presque tous reconstruits dans le style moderne: il y en a bien peu qui offrent des parties du XII[e] siècle; quelques-uns pourtant méritent l'attention, notamment celui de Beauvais qui est de plusieurs époques; la partie qui appartient au XII[e] siècle est au fond de la cour, et l'on y voit une tour cylindrique décorée de moulures.

Cette partie romane de l'évêché de Beauvais repose sur des murailles romaines qui faisaient partie de l'enceinte fortifiée de la cité. La tour, dont je présente l'image, était séparée d'une autre tour semblable, par un corps-de-logis dans lequel on voit encore des arcades romanes bouchées, mais dont la partie supérieure a été remaniée.

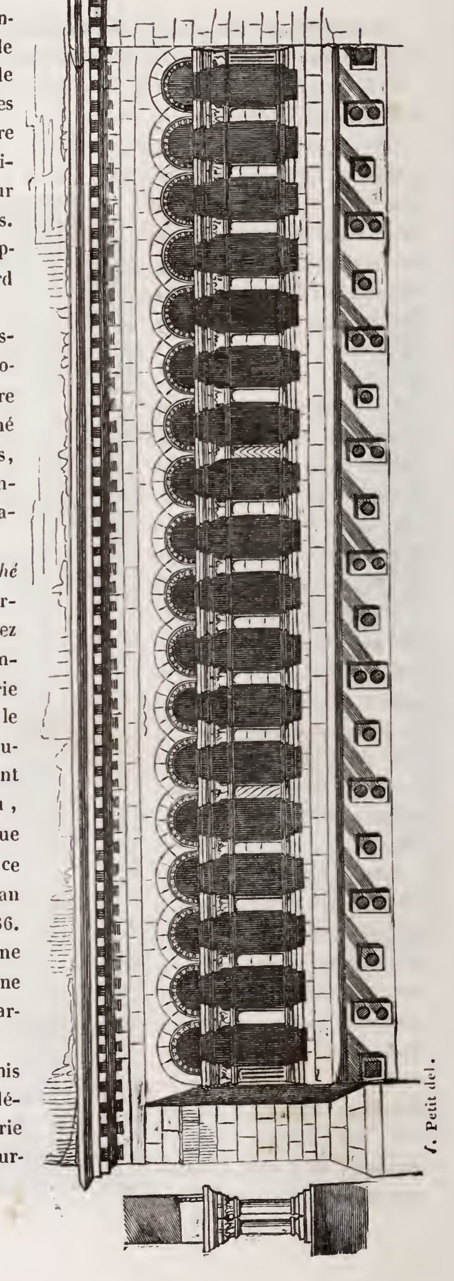
L'évêché d'Angers conserve encore une belle salle du XII[e] siècle, décorée de fenêtres et d'arcatures romanes, qui vient d'être restaurée avec intelligence et qui repose sur d'autres salles voûtées. Cette belle pièce s'appuie sur le transept nord de la cathédrale.

A Bayeux, des vestiges d'architecture romane se trouvent encore dans la partie de l'évêché qui, comme à Angers, correspondait au transept nord de l'église cathédrale.

Il existe dans l'évêché d'Auxerre quelques parties du XII[e] siècle assez remarquables, notamment une belle galerie romane dont voici le dessin. Cette galerie aurait été bâtie par saint Hugues de Montaigu, trente-troisième évêque d'Auxerre, qui occupa ce siége épiscopal depuis l'an 1115 jusqu'en l'an 1136.

L'appareil est d'une grande beauté et d'une régularité presque parfaite.

Nous donnons réunis le plan, la coupe et l'élévation de cette galerie qui vient d'être sur-



montée d'un bâtiment imitant le style de la fin du XIIe siècle. On remarquera que les colonnettes sont alternativement deux et une, comme dans quelques cloîtres du même temps.

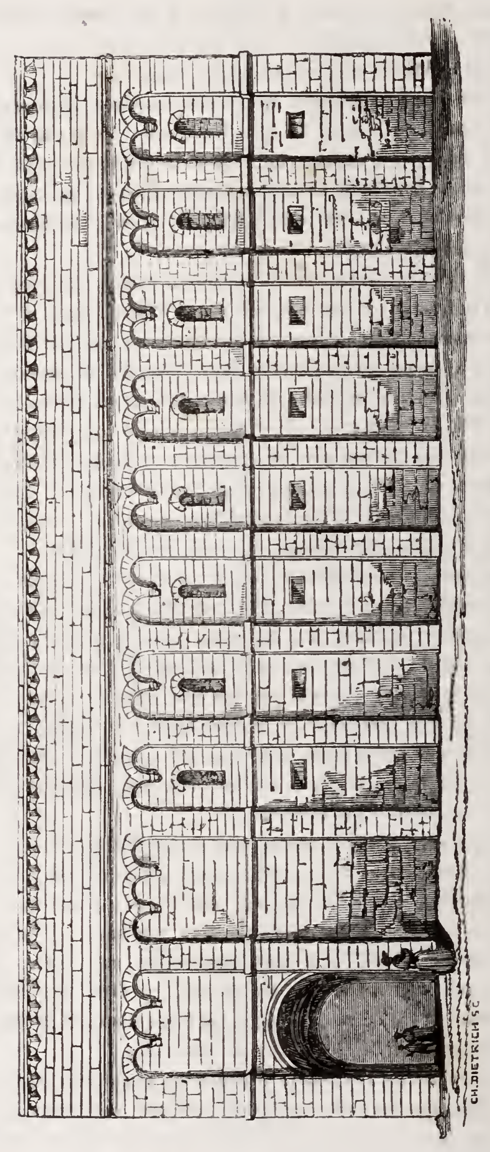
Les chapitres des cathédrales avaient des magasins pour recueillir leurs redevances en nature. Le grand magasin, de la fin du XIIe siècle, que l'on voit à Chartres au nord de la cathédrale, a été décrit il y a longtemps dans le *Bulletin monumental.* Il paraît que le chapitre avait une juridiction attachée à cet édifice. D'autres cathédrales en ont eu de semblables.

Evêché de Mende. — La partie de l'ancien évêché, aujourd'hui la préfecture, qui longe une des rues voisines de la cathédrale, à Mende, est une construction très-imposante qui peut remonter à la fin du XIIe siècle; à moins que le retard dans l'abandon du style roman, au centre de la France, ne doive la faire rapporter au commencement du XIIIe. Elle est divisée en dix travées par des contreforts plats, reliés les uns aux autres par des arcatures au-dessus du deuxième étage et surmontées d'un attique dont l'entablement est garni de *crosses tronquées* faisant l'office de modillons, genre de corniche très-fréquent en Bourgogne et ailleurs, aux XIIe et XIIIe siècles.

Des boutiques ont été établies tout le long de la rue, au rez-de-chaussée; mais tout porte à croire qu'elles n'existaient pas dans l'origine: aussi les a-t-on supprimées dans le dessin que je présente, p. 86. Le rez-de-chaussée du bâtiment est voûté en ogive, d'une extrémité à l'autre. Les ouvertures carrées que l'on voit dans le dessin correspondent à la partie supérieure de chaque travée, et donnent du jour aux espèces d'entre-sols établis au-dessus de la plupart des boutiques. C'est en montant dans ces entre-sols que l'on peut observer partout les belles voûtes ogivales qui existent.

L'étage qui surmonte ces voûtes était vraisemblablement percé de fenêtres, de dimension et de formes pareilles à celles qui sont indiquées dans mon dessin. On ne les voit plus maintenant, parce que l'appareil a été recrépi de chaux à plusieurs reprises, et qu'on ne distingue plus rien ; mais j'ai la conviction qu'elles ont existé et qu'on les retrouverait sous le mortier : on en voit, en effet, de semblables dans les constructions de même époque qui existent au sud de la cathédrale et qui bordaient l'ancien cloître des chanoines.

Les deux travées de l'extrémité orientale du grand mur de l'évêché sont plus larges que les huit autres ; les contreforts sont reliés par trois arcatures, au lieu de deux : la grande porte par laquelle on pénétrait,



Mur extérieur de l'évêché de Mende.

de ce côté, dans l'enceinte épiscopale, s'ouvre dans la dernière travée.

Je pourrais citer beaucoup d'autres constructions qui, dans quelques évêchés, remontent au XIIe siècle, mais ce ne sont là que des débris. Il est très-difficile de rétablir le plan des palais épiscopaux du XIIe siècle : on peut affirmer seulement que les bâtiments qui les composaient étaient disposés autour d'une cour, de manière à former un carré plus ou moins régulier; et que des arcades ou galeries couvertes servaient quelquefois, comme celles des cloîtres, à circuler à couvert et à communiquer d'une pièce à l'autre.

Édifices publics.

Halles. — Deux sortes de halles me paraissent avoir existé dès le XIIe siècle : les premières ressemblaient aux granges des abbayes; c'étaient de vastes bâtiments en forme de parallélogramme dont la charpente, fort large et très-élevée, couvrait tout l'édifice. Des poteaux en bois, quelquefois des colonnes en pierre, divisaient, comme dans les granges, l'intérieur en trois nefs.

Les marchandises exposées en vente (grains, viandes, étoffes, objets d'industries diverses) se groupaient dans les diverses parties qui leur étaient assignées. Ces bâtiments étaient habituellement sur des places, isolés de tous côtés et percés de plusieurs issues pour la circulation.

Les secondes se composaient d'une galerie ou appentis le long d'une enceinte de murailles avec une place au centre ; quelques-unes de ces places étaient fermées comme des cloîtres et l'on y entrait par des portes.

Les plus grands marchés de ce genre réunissaient les deux systèmes, c'est-à-dire qu'ils offraient des hangars adossés à des murs tout autour de la place, et, au centre, des bâtiments couverts comme les halles dont j'ai parlé plus haut.

Henri II, roi d'Angleterre, avait fait construire des halles dans plusieurs villes de son royaume, mais aucune, que je sache, n'a subsisté jusqu'à nous. D'après la relation que fait Joinville d'une fête qui eut lieu à Saumur, le 24 juin 1241, pendant le séjour de saint Louis dans cette ville, et du banquet royal qui se tint sous des halles construites par Henri II, nous pouvons nous faire une idée de ce monument et de ses dimensions considérables.

« Le roy (dit Joinville) tint cette fête ès halles de Saulmeur et *disoit* « *l'en* (1) *que le grand roi Henri d'Angleterre* (2) *les avoit faictes* « *pour les grans festes tenir;* et les halles sont faites à la guise des « cloistres de ces moines blancs (3). Mès je crois que de trop loing il « ne soit nuls cloistres si grans. Et vous diray pourquoy il le me semble ; « car à la paroy du cloistre où le roy mengeoit qui estoit environné « de chevalliers et de serjans qui tenoient grand espace, mangeoient à « une table vingt que évêques, que arcevêques. Et encore après les « évêques et arcevêques, mengeoient en costé cele table la royne « Blanche sa mère, au chief du cloistre de cele part là où le roy ne men- « geoit pas. Et si servoit à la royne le comte de Bouloigne qui puis fut « roy de Portingal, et le bon comte de Saint-Pol et un Alemant de l'aâge « de dix-huit ans que en disoit que il avoit esté filz de Sainte Elisabeth « de Thuringe; dont l'on disoit que la royne Blanche le bésioit au « front par dévotion, pour ce que elle entendoit que sa mère li avoit « maintes fois bésié.

« Au chief du cloistre d'autre part estoient les cuisines, les bouteil- « leries, les paneteries et les despenses de celi cloistre, qui servoient « devant le roy et la royne de char (4), de vin et de pain. Et en toutes « les autres elez (5) et en praël (6) du milieu, mengeoient de cheval- « liers de si grant foison que je ne scé le nombre ; et dient moult de « gens que ils n'avoient oncques veu autant de seurcotz et d'autres « garnimens de drap d'or que il y en ot (7) là, et dient que il y en ot « bien trois mille chevalliers (8). »

On voit, par cette description, que les halles du XIIe siècle étaient d'une étendue considérable ; celles de Saumur prouvaient encore la magnificence de Henri II et son goût pour les constructions civiles.

Hospices. — Parmi les monuments publics du XIIe siècle, les hospices avaient une assez grande importance dans certaines villes : nous trouvons encore, dans les grandes salles de ces édifices, la même disposition générale que dans les granges et les halles. Le principal corps-de-logis,

(1) *Et disait l'en*, et l'on disait.
(2) Henri II, comte d'Anjou.
(3) Religieux de l'ordre de Cîteaux.
(4) *Char*, viande.
(5) *Elez*, ailes.
(6) *Praël*, préau.
(7) *Ot*, avait.
(8) Mémoires de Joinville, chap. XII.

celui qui était destiné aux voyageurs et aux malades, était ordinairement divisé en trois nefs; la nef centrale restait libre, le plus ordinairement; les lits étaient rangés le long des murs dans les bas-côtés.

La façade extérieure, très-simple, offrait pour ornements des arcatures et des fenêtres; les corniches étaient traitées comme celles des églises.

L'ancien Hôtel-Dieu de Caen, détruit en 1827, et dont voici la façade



Façade de l'ancien Hôtel-Dieu de Caen, détruit en 1827.

occidentale, était un exemple précieux dont je m'applaudis d'avoir

conservé le souvenir, en le faisant dessiner avec soin au moment où il allait disparaître. Il datait de la deuxième moitié du XIIe siècle, ce qu'attestaient les moulures des archivoltes et le mélange perpétuel des pleins-cintres et des ogives.

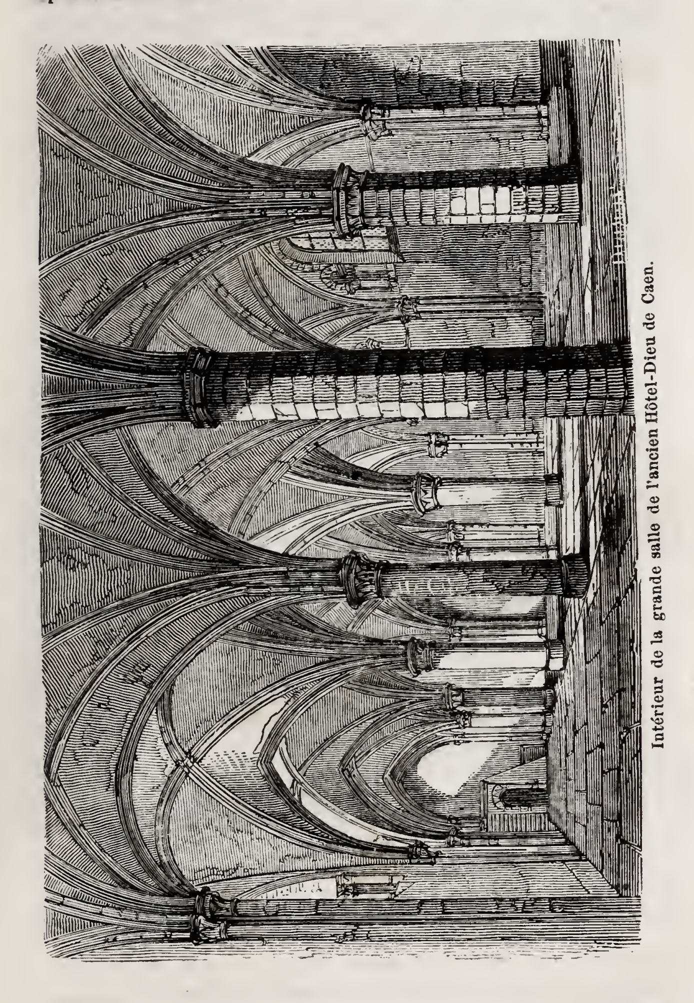
La grande salle de l'Hôtel-Dieu de Caen présentait un bâtiment très-allongé, terminé par deux gables ; celui par lequel on entrait, et qui bordait une des principales rues de la ville (voir la page 89), avait été garni, vers le XVI[e] siècle, de petites loges en saillie qui masquaient une partie du mur ; mais on distinguait très-bien deux portes en ogive garnies de zigzags, et un rang d'arcades, bouchées pour la plupart, et légèrement aiguës (petites lancettes) qui occupaient la partie moyenne de l'édifice et qui évidemment remontaient à l'époque de la fondation. J'ai trouvé, dans les gables de grands édifices civils du XII[e] siècle et du XIII[e], des arcades bouchées de cette forme, disposées de la même manière.

L'intérieur était voûté et divisé en trois nefs, deux rangs de colonnes monocylindriques soutenaient, au milieu de la salle, les arceaux et les arcades des voûtes dans lesquelles la forme de l'ogive était nettement accusée, et qui offraient absolument le même système que les voûtes des églises à la fin du XII[e] siècle. Ces deux rangs de colonnes isolées, qui se prolongeaient parallèlement, divisaient longitudinalement la salle en trois nefs à peu près égales en largeur (voir la page 91). Des colonnes groupées trois à trois correspondaient, dans les murs latéraux, aux colonnes cylindriques du centre et recevaient, des deux côtés de l'édifice, la retombée des arceaux ; ces colonnes n'avaient pas encore la maigreur qu'elles prirent au XIII[e] siècle, et leurs chapiteaux annonçaient aussi l'époque de la transition ou de la 2[e] moitié du XII[e] siècle.

Les fenêtres qui éclairaient cette vaste salle étaient allongées et légèrement pointues au sommet : c'étaient des lancettes, mais des lancettes de la première époque, et qui, ainsi que les colonnes et leurs chapiteaux, tenaient autant du style roman que du style ogival. Deux petites arcades en ogive accompagnaient ces longues ouvertures ; elles avaient été pratiquées uniquement pour l'ornement de la salle et comme accompagnement des longues fenêtres qui ne garnissaient pas assez les murs, car elles étaient fermées et ne recevaient aucune lumière de l'extérieur.

A l'extrémité du parallélogramme étaient un autel et un sanctuaire où l'on célébrait l'office le dimanche, de sorte que tous les malades pouvaient y assister sans quitter leur lit.

Les constructions accessoires de la grande galerie que je viens de décrire (cuisines, magasins, cloître, logement des religieux) étaient disposées à côté et alentour, au nord et au midi. Le moulin était du



Intérieur de la grande salle de l'ancien Hôtel-Dieu de Caen.

côté du midi, sur un bras de la rivière d'Orne, qui a été comblé depuis 1827.

Hospice du Mans. — La grande salle de l'ancien hospice qui existait au Mans, entre cette ville et Pontlieue, sert à présent de magasin à fourrages ; elle est, comme celle de Caen, divisée longitudinalement par deux rangs parallèles de colonnes supportant la retombée des voûtes,



Façade de la grande salle de l'ancien Hospice de Pontlieue.

et présente avec elle de nombreux rapports de style. M. Hucher, membre de l'Institut des provinces, au Mans, a décrit ce monument intéressant que l'on ne peut voir dans son entier, que dans le temps où il se trouve dégarni de fourrages.

L'Hospice d'Angers, bâti par Henri II, montre une vaste salle res-



E. Sagot del. H. MEUNIER

Intérieur de la grande salle de l'Hospice d'Angers.

semblant beaucoup à celle de l'hôpital de Caen et de l'hospice du Mans;

les arceaux des voûtes retombent de même, et sont également supportés par deux rangs de colonnes cylindriques, qui divisent la salle en trois nefs parallèles. La différence la plus notable peut-être consiste dans la légèreté des arceaux de la voûte que supportent les colonnes cylindriques, plus sveltes elles-mêmes que celles de l'hôpital de Caen, et dans la forme des fenêtres qui sont à plein-cintre à Angers, tandis que déjà l'ogive se dessine à Caen. Au reste, tout est disposé de même, et c'est une chose digne de remarque et toutefois bien naturelle, que l'analogie de plan et de style qui existe entre ces monuments de la même époque, dont la destination était pareille.

Un cloître très-bien conservé précède la grande salle de l'hospice d'Angers ; les arcades à plein-cintre de la galerie qui le compose sont supportées par des colonnes accouplées dont les chapiteaux sont curieux. Elles n'ont pas encore la légèreté qu'elles prirent après l'adoption de l'ogive, mais elles ont perdu la pesanteur qui les caractérise dans le XI[e] siècle.

Un grand bâtiment qui sert aujourd'hui de magasin est aussi très-curieux ; les salles qu'on y voit se rapprochent, à plusieurs égards, de celles des malades : ce sont des échantillons bien rares et bien conservés de l'architecture civile du XII[e] siècle. Elles sont établies sur des caves voûtées ; et leur plan présente un grand parallélogramme divisé en trois parties par deux rangs d'arcades cintrées portées sur des colonnes cylindriques, et éclairé par des fenêtres en plein-cintre.

St-Jean de Bruges. — L'hôpital St-Jean de Bruges fut fondé, au XII[e] siècle, pour recevoir les malades des deux sexes ; mais il a été considérablement agrandi et paraît, en grande partie, de l'époque ogivale. Toutefois, le corps-de-logis, dont le grand pignon donne sur la rue, doit appartenir, au moins en partie, à la fin du XII[e] siècle.

Beaulieu. — Il ne reste plus rien de l'ancien hôpital de Beaulieu, fondé près de Caen, par Henri II ; mais le docteur Ducarel a consigné, dans son *Voyage en Normandie*, une note sur les particularités qui l'avaient frappé, dans l'examen qu'il fit de cet hospice au siècle dernier.

« Les vestiges qui restent de cet ancien édifice, dit le voyageur « anglais, m'ont offert cinq cheminées d'une construction fort sin« gulière, rangées sur une même ligne, à une distance de 20 pieds

« les unes des autres; chacune d'elles forme un cône obtus, fermé « par le haut et surmonté d'une boule, de façon que le seul espace « pratiqué pour le passage de la fumée se fait au travers de petites « ouvertures qui se trouvent dans les côtés. Ces cheminées font partie « d'un bâtiment qui formait autrefois un grand carré avec une cour « dans le milieu. Des vestiges d'autres cheminées se voient encore « sur les murs extérieurs, à la même distance d'environ 20 pieds « les uns des autres; je n'ai rien vu qui pût m'indiquer si, primi-« tivement, chacune de ces cheminées dépendait d'un appartement « séparé; cependant je suis porté à croire que chaque lépreux « avait une chambre particulière, fermée d'une cloison comme les « cellules des moines. »

Toutes les léproseries dont on a pu reconnaître les plans étaient établies de même, c'est-à-dire que les lépreux habitaient des logements séparés, disposés autour d'une cour, habituellement carrée, dans laquelle étaient aussi une chapelle, un puits et divers bâtiments.

Léproserie de Périgueux. — Près de Périgueux, on voit encore



La Maladrerie de Périgueux (du côté de la rivière).

un bâtiment qui a dépendu d'une léproserie. Ce modeste hôpital se composait de deux ou trois maisons abritées sous le même toit.

Les portes à plein-cintre, les fenêtres semblables à des meurtrières, la bizarre disposition des tuyaux de cheminée accusent la fin du XII[e] siècle (1). A l'intérieur, ces cheminées sont intéressantes : l'une a son manteau en hoche sculpté, sur l'angle, d'un rang de têtes de clous, et l'autre est soutenu par de robustes consoles que supportent des colonnettes d'un profil vigoureux. Une ligne horizontale de trous, percés dans la façade tournée du côté de la rivière de l'Ile, soutenaient jadis un balcon.

PONTS. — Les ponts anciens disparaissent chaque jour, et depuis trente ans on en a beaucoup détruit d'extrêmement intéressants. Quelques-uns, notamment ceux de Tours et de Montbazon-sur-l'Indre, sont encore présents à ma mémoire ; ils offraient une longue série d'arches à plein-cintre, de diamètres inégaux, qui s'élevaient vers le centre et s'abaissaient vers les rives. Quand les rivières étaient un peu larges, les ponts s'appuyaient sur une ou plusieurs îles qui divisaient le courant en plusieurs bras. Les Romains avaient suivi la même pratique et l'on ne faisait, au moyen-âge, qu'imiter leurs procédés.

Les piles présentaient, du côté du courant, un épi destiné à résister au choc des eaux.

Les ponts de Cé, près d'Angers, dont il est difficile de fixer la date, appartiennent, dit-on, en partie, à la période romane : peut-être les anciens ponts de Pontlieue, près du Mans, étaient-ils du XII[e] siècle.

M. Victor Petit, qui a étudié avec soin les anciens ponts de la vallée de l'Yonne, nous apprend que, d'après une charte de la cathédrale de Sens de l'année 1181, la construction du pont sur Yonne date de l'année 1175, sous l'archevêque Hugo de Toucy. Une autre charte de l'an 1214, donnée par Philippe-Auguste, permet de bâtir deux moulins sous les arches du même pont, à la condition de laisser libres les trois arches du milieu. *Ces arches existent encore ;* elles rappellent bien le caractère de l'arcade plein-cintre du XII[e] siècle. Mais ce pont étroit, escarpé et tortueux, fut réparé et agrandi à diverses époques assez récentes, notamment au siècle dernier, pour la construction de deux grandes arches qui franchissent le bras principal de l'Yonne, dont le cours est divisé par plusieurs petites îles.

(1) V. le Compte-rendu du Congrès archéologique de France à Périgueux en 1858 et l'Album du *Vieux-Périgueux*, par MM. J. de Verneilh et Gaucherel.

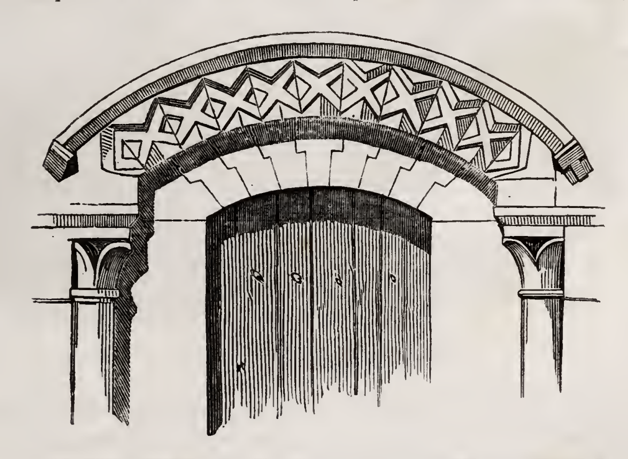
Le pont le plus remarquable que je puisse citer est celui d'Avignon, dont il ne reste plus qu'une partie : il faut remarquer la hardiesse des arches, formées d'abord de quatre rangs de grandes pierres symétriques que la taille soutient admirablement ajustées, et recouvertes par d'autres assises : des ouvertures ont été pratiquées dans l'épanouissement des piles, pour économiser les matériaux et détruire la nudité des masses. Ce pont, qui, comme les ponts romains, n'a pas une grande largeur, date du XII[e] siècle (1177), ainsi que la chapelle de St-Beneset qui existe encore sur une des piles.

On pourrait citer peut-être une centaine de ponts de la fin du XII[e] siècle ; mais, chaque année, ces monuments, d'une solidité à toute épreuve, disparaissent pour faire place à des ponts en arcs surbaissés. MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées leur font une guerre acharnée sur tous les points de la France (1).

Maisons privées.

Les maisons privées du XII[e] siècle offraient habituellement des gables ou pignons sur le bord des rues, comme l'Hôtel-Dieu de Caen ; les fenêtres étaient le plus souvent à plein-cintre dans les maisons en pierres ; carrées dans les maisons de bois, les plus communes à cette époque.

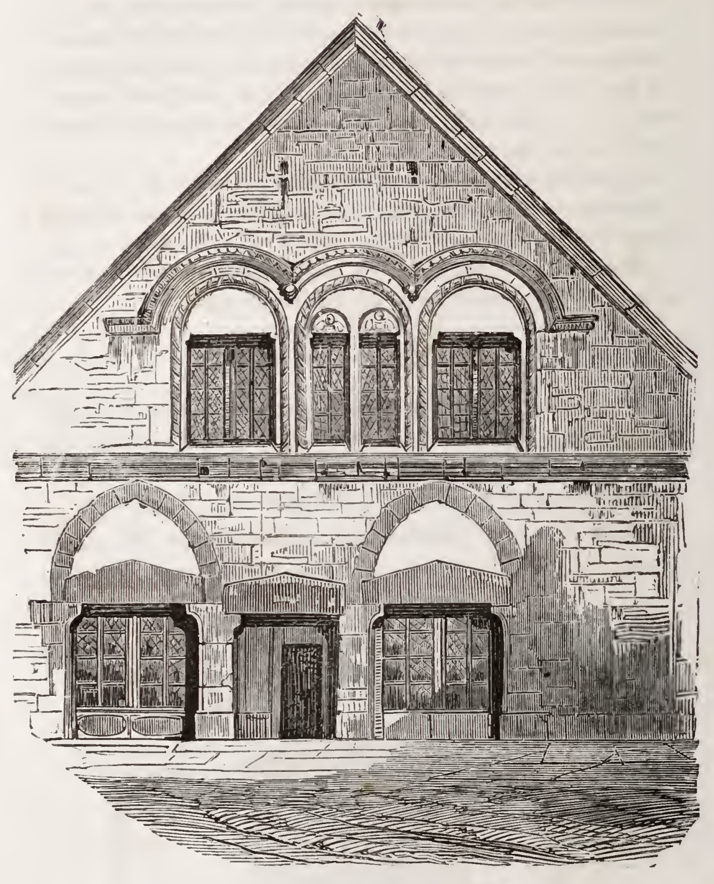
Les portes à cintres baissés ne sont pas très-rares au XII[e] siècle ;



(1) On verra bientôt disparaître encore celui par lequel on accédait à la ville ancienne et au château de Mayenne.

quelques-unes m'ont offert la coupe de pierre exprimée dans le dessin précédent.

La maison qui suit a été dessinée à Chartres ; les fenêtres cintrées,



Maison du XIIe siècle, à Chartres.

au nombre de trois, sont bordées d'un tore autour duquel serpente un galon conduit en spirale ; le rez-de-chaussée est également percé de trois ouvertures, dont deux offrent des arcs de décharge en ogive.

Cluny compte environ douze maisons romanes. Ces maisons à un ou

deux étages, au-dessus d'un rez-de-chaussée, ont beaucoup de rapport entr'elles ; une des mieux conservées est celle dont je présente le dessin (page 100), d'après M. l'architecte Desjardins, membre de la Société française d'archéologie à Lyon : elle peut donner une idée de toutes les autres. A l'intérieur, des remaniements successifs ont altéré les formes premières, et il est impossible, d'après ce qui reste, de se faire une idée exacte du logement de nos pères au XIIe siècle. Les chapiteaux de la façade présentent presque tous des feuilles rangées de manière à figurer la palmette antique, ou bien sont ornés de dents de scie, de frettes ou de billettes, de perles, de feuillages, etc. ; c'est vraiment une chose remarquable et qui surprend toujours, que la richesse et l'abondance d'imagination des artistes du XIIe siècle.

Dans l'exemple figuré page 100, la porte gauche est de l'époque de la construction, mais le grand arc en ogive à côté paraît postérieur ; dans le plus grand nombre de ces maisons, du reste, la partie du rez-de-chaussée n'offre plus rien d'intéressant.

Plusieurs maisons présumées du XIIe siècle avaient été décorées avec recherche dans la ville de Cluny : malheureusement plusieurs d'entr'elles, et peut-être les plus élégantes, ont disparu depuis 50 ans ; une de ces dernières était si élégante, au témoignage de tous ceux qui l'ont vue, que lors de sa destruction on voulut au moins conserver un spécimen de la belle frise qui la décorait : cette frise, longue de plus de 8 mètres, a été déposée au musée d'antiquités de Cluny, par les soins de feu M. Ochier, membre de la Société française d'archéologie ; on y voit, au-dessous d'une charmante guirlande de feuillages romans, des modillons simulés bordés de perles, au centre desquels ont été sculptés, en bas-relief, divers animaux et des personnages (voir la page 101).

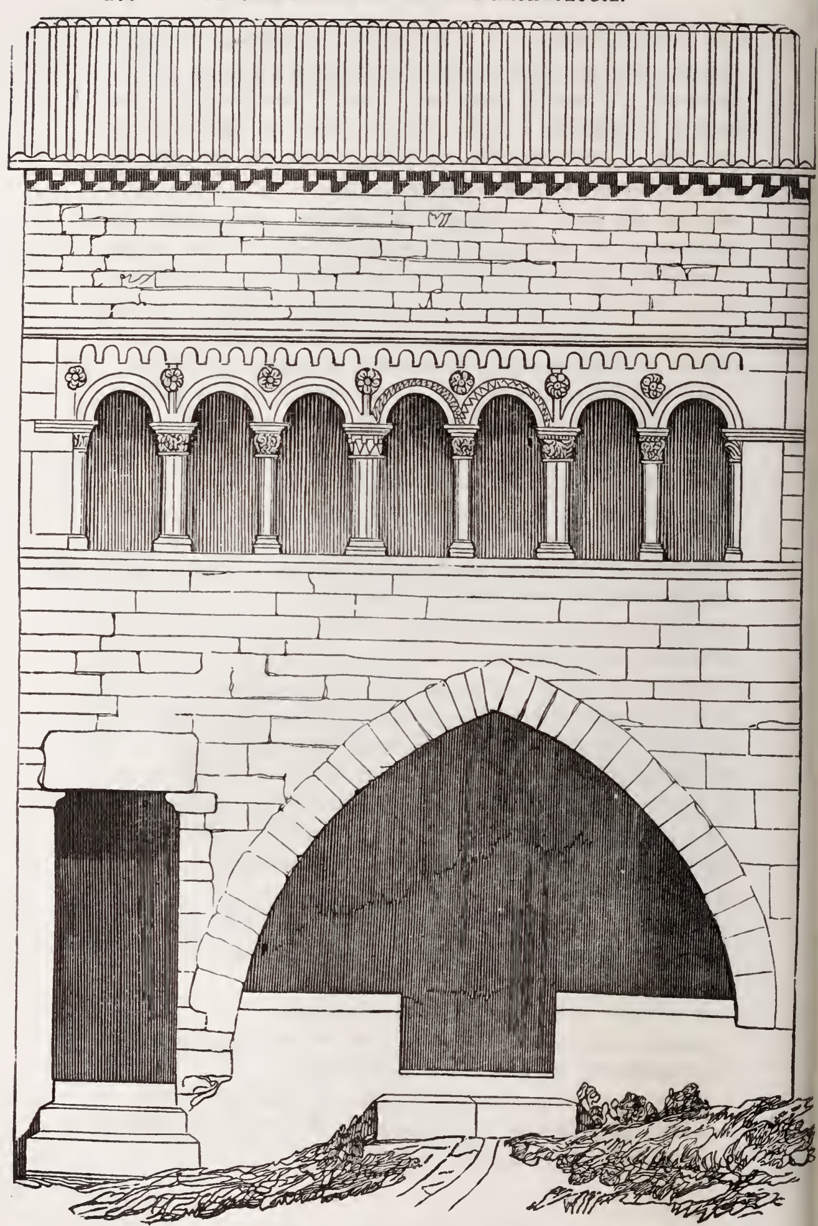
La ville de Tournus possédait, il y a quelques années, deux maisons du XIIe siècle dont une avait un entablement moins riche, mais d'une forme à peu près pareille.

Il existe à St-Gilles, département du Gard, une maison du XIIe siècle ayant plusieurs étages et plusieurs rangs de fenêtres romanes dans sa façade.

A Cologne, j'ai vu deux maisons du même genre.

Limoges renferme encore plusieurs maisons dans le style de transition, qui doivent remonter à la fin du XIIe siècle.

Quelques hôtels appartenant à de riches seigneurs ont été garnis de tourelles, ceints de murs et munis de portes qui affectaient la forme et la solidité des portes d'abbayes.



Ancienne maison romane, à Cluny.



V. Petit del.

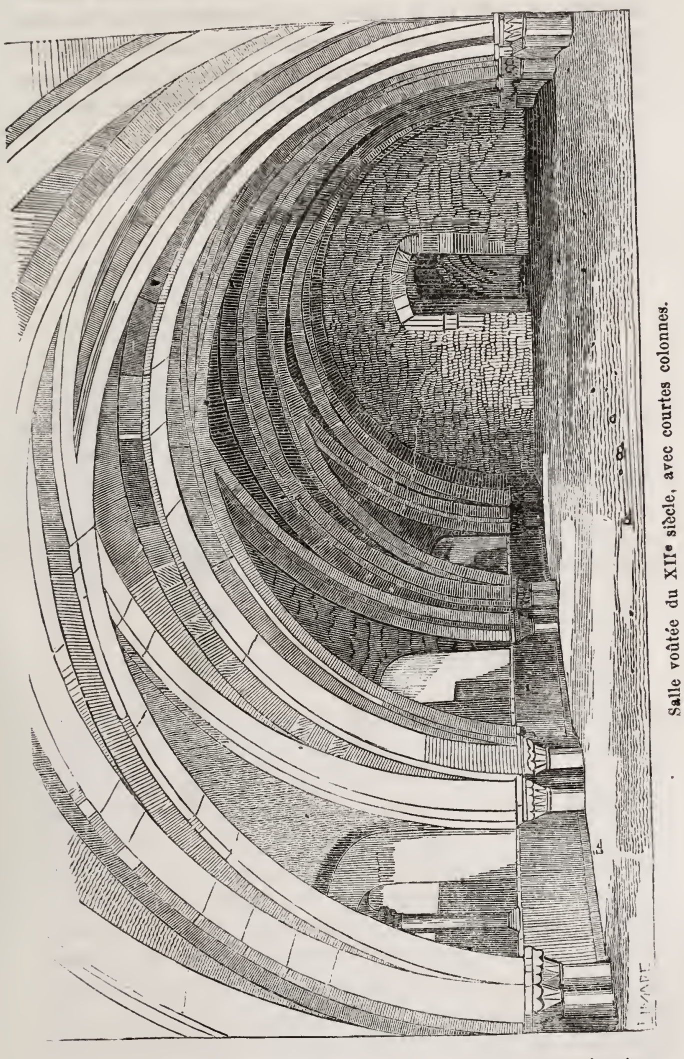
Fragment de la frise d'une maison du XIIe siècle, à Cluny.

D'autres avaient de véritables donjons comme cette maison qui existe encore à Metz, et dont la tour carrée appartient au style roman. Les tours carrées ont été aussi, en Italie, l'accessoire des maisons de la haute aristocratie du moyen-âge.



Il est certain qu'au XIIe siècle et dans les siècles suivants, lorsque les parties basses des maisons étaient en pierre et voûtées, ce qui émergeait au-dessus du sol était très-souvent en bois ; et comme les constructions en bois ont duré moins longtemps que les autres, la partie supérieure de ces maisons a été refaite à deux ou trois reprises, tandis que la partie solidement construite en pierre a été conservée et a continué de servir

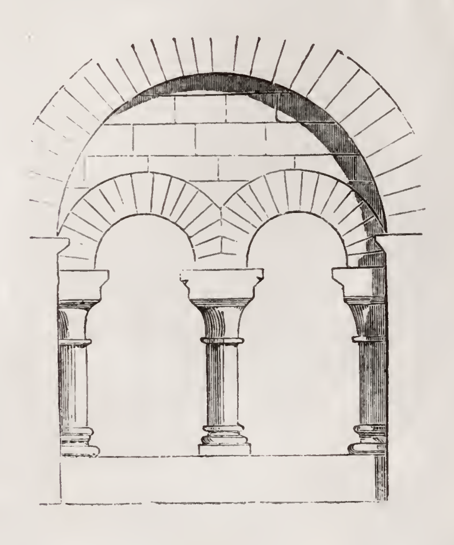
de base aux diverses constructions qui se sont succédé au-dessus. On trouvera donc, dans beaucoup de villes, des caves romanes sous



Salle voûtée du XIIe siècle, avec courtes colonnes.

des maisons moins anciennes. Souvent aussi, comme on n'avait pas

besoin pour ces pièces d'une hauteur bien considérable, et que la courbure de la voûte donnait un espace suffisant, on a supprimé presque complètement le fût de la colonne, et le chapiteau portant la voûte était presque à fleur de terre, comme dans la cave précédente. Ces particularités et quelques autres distinguent les magasins qu'on pratiquait habituellement, au XII[e] siècle, dans les étages souterrains des constructions publiques et privées.



CHAPITRE III.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA TROISIÈME ÉPOQUE

(ÈRE OGIVALE)

XIIIe SIÈCLE, 1re ÉPOQUE DE LA PÉRIODE OGIVALE.

La substitution de l'ogive au plein-cintre et les transformations opérées dans l'architecture du XIIIe siècle ont été méthodiquement expliquées, dans nos développements sur l'architecture religieuse : nous ne pouvons donc que renvoyer aux détails donnés dans le volume consacré à cette architecture, notamment au chapitre IV.

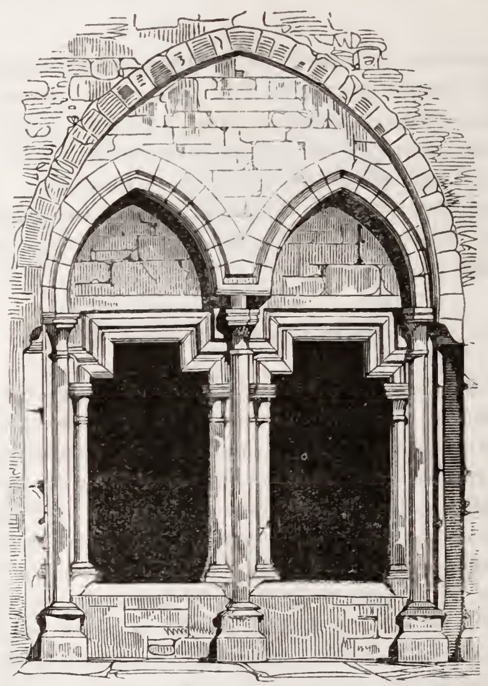
Quant à l'application des faits généraux à l'architecture civile (monastique, publique ou privée), quelques exemples sont nécessaires : nous allons les présenter.

Architecture monastique.

Au XIIIe siècle, les grands établissements monastiques ont toujours offert la disposition que nous avons précédemment indiquée, mais ils ont été plus splendides que dans le siècle précédent ; le style ogival, appliqué aux voûtes, aux ouvertures, à tous les détails d'ornementation, favorisa les projets de rénovation et d'agrandissement pour tous les locaux : l'agriculture, d'ailleurs, avait atteint, dans beaucoup d'abbayes, un degré de perfection remarquable pour l'époque, et il devenait nécessaire de donner plus de place aux produits et de refaire de fond en comble des corps-de-logis devenus insuffisants. Le XIIIe siècle est donc pour l'architecture civile, comme pour l'architecture religieuse, une grande époque ; je dirais même la plus belle époque. L'examen rapide que je vais faire de quelques édifices de ce siècle me permettra de le démontrer.

Les cloîtres eurent, au XIIIe siècle, des arcades en ogive portées sur des colonnettes à chapiteaux galbés d'une grande légèreté (le Mont-St-Michel, un côté du cloître de St-Trophime d'Arles, etc., etc.) : toutefois le plein-cintre ne fut pas répudié partout, on l'appliqua encore, au XIIIe siècle, à quelques arcatures de cloîtres ; à St-Salvy d'Alby, par exemple, où les cintres sont mélangés aux arcades trilobées et aux ogives (V. la page suivante); mais alors les archivoltes n'offrirent que des tores évidés, et les colonnettes avaient des chapiteaux semblables à ceux des colonnes associées aux ogives. Les cloîtres du centre et du midi de la France ont longtemps, la plupart du moins, conservé des colonnes un peu fortes et des arcades qui, dans le Nord, annoncent la fin du XIIe siècle.

M. Sagot a dessiné au prieuré du Val-des-Choux (Haute-Marne),



Arcs du cloître du Val-des-Choux.

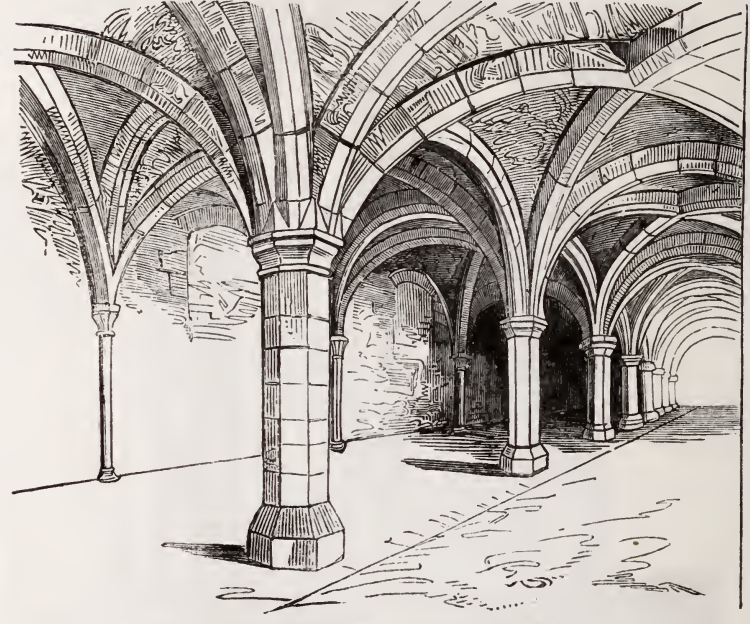
des arcs de cloître assez remarquables : ce sont des ouvertures carrées,



Partie du cloître de l'ancienne collégiale de St-Salvy d'Alby.

rétrécies au sommet sans cesser d'être rectangulaires (1), et encadrées dans des arcades ogivales ; chaque travée embrasse deux de ces ouvertures.

Les *salles capitulaires*, les *réfectoires*, les *salles des hôtes*, et les autres édifices disposés autour du cloître offrent, au XIIIe siècle, les ogives lancettes et les pleins-cintres caractéristiques de l'époque. A l'intérieur, les arceaux des voûtes reposent sur des colonnes ou sur des consoles engagées dans les murs, et, quand elles ont une portée un peu



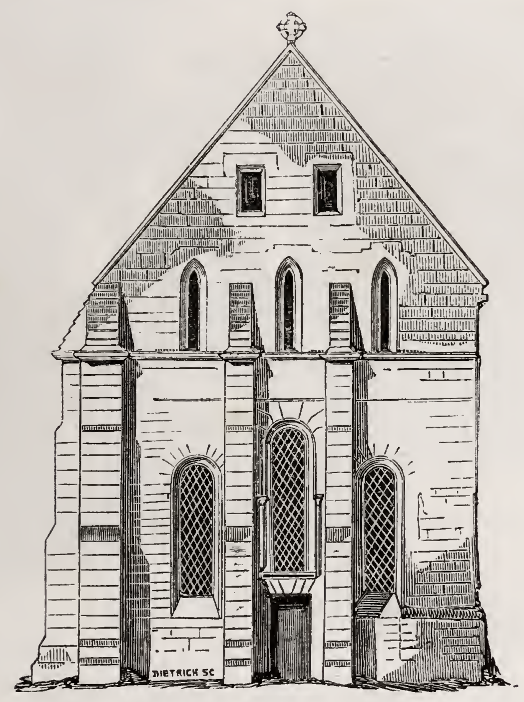
Salles voûtées, avec colonnes au centre.

considérable, sur des colonnes monocylindriques qui divisent les pièces en deux nefs comme dans la figure précédente.

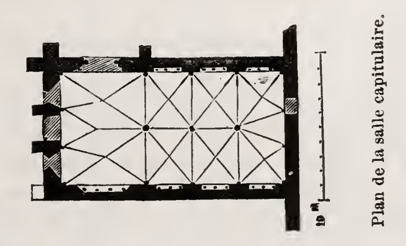
Voici le chevet extérieur de la salle capitulaire de St-Pierre-sur-Dive (Calvados, qui se termine rectangulairement et fait saillie sur

(1) Nous avions déjà trouvé à Montiérender (Haute-Marne), dans les arcatures des bas-côtés du chœur, une disposition à peu près semblable ; nous l'avons indiquée dans l'*Abécédaire religieux* (5e édition), p. 317.

les bâtiments qui forment le côté oriental du cloître : trois fenêtres, l'une plus élevée que les deux autres, et arrondies au sommet.



Chevet de la salle capitulaire de St-Pierre-sur-Dive.



Plan de la salle capitulaire.

éclairent cette salle : disposition très-habituelle dans le chevet des églises du XIIIe siècle.

Les greniers qui surmontent les voûtes sont éclairés par trois lancettes fort étroites. L'intérieur est divisé par un rang de colonnes cylindriques,



Intérieur de la salle capitulaire de St-Pierre-sur-Dive.

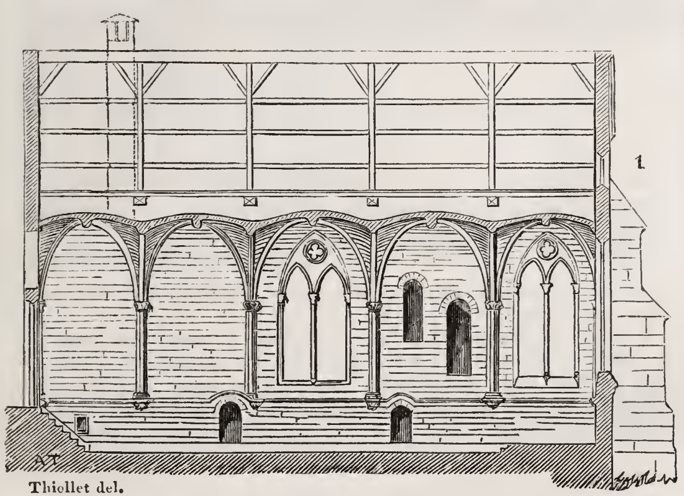
et les murs décorés de fausses fenêtres à deux baies surmontées d'une rose.

Réfectoire de Bonport. — Le réfectoire de Bonport, près du Pont-de-l'Arche (Seine-Inférieure), que l'on croit de la deuxième moitié du XIIIe siècle, se développait du sud au nord à partir du cloître par lequel on y entrait. Il formait une grande et belle salle éclairée, sur les côtés, par des fenêtres ogivales à deux baies et, au chevet, par une large ouverture à quatre baies étroites et en forme de lancettes surmontées de trois petites roses.



Thiollet. Chevet du réfectoire et cuisines de Bonport.

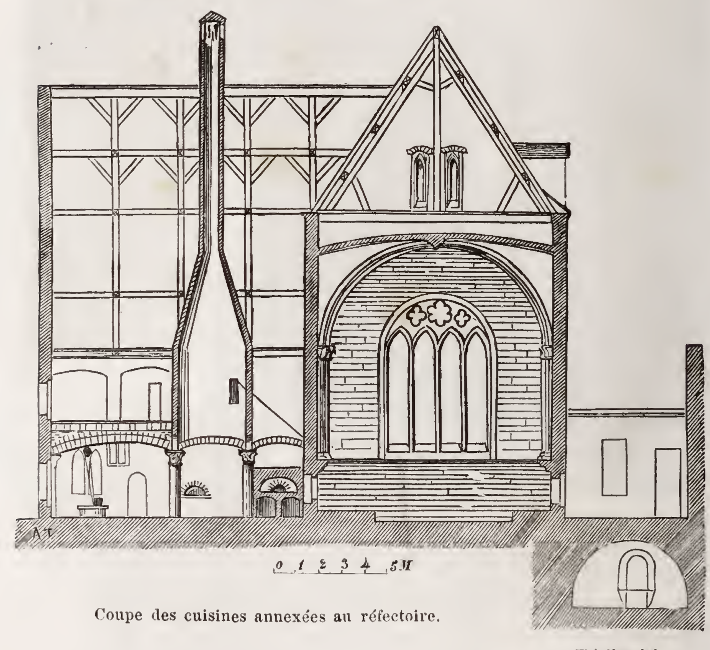
Ce réfectoire, dont voici la coupe longitudinale, avait, sur le côté



Thiollet del.

Coupe longitudinale du réfectoire de Bonport.

ouest, une tribune à laquelle on montait par un escalier et dans laquelle on faisait des lectures pendant le repas ; il était en communication avec les cuisines, placées dans le corps-de-logis voisin (attenant au mur de l'ouest et bordant le cloître). Ces cuisines, dont on voit l'extérieur en A (page 111), ont encore une magnifique cheminée dont la coupe qui suit montre le profil et la forme.



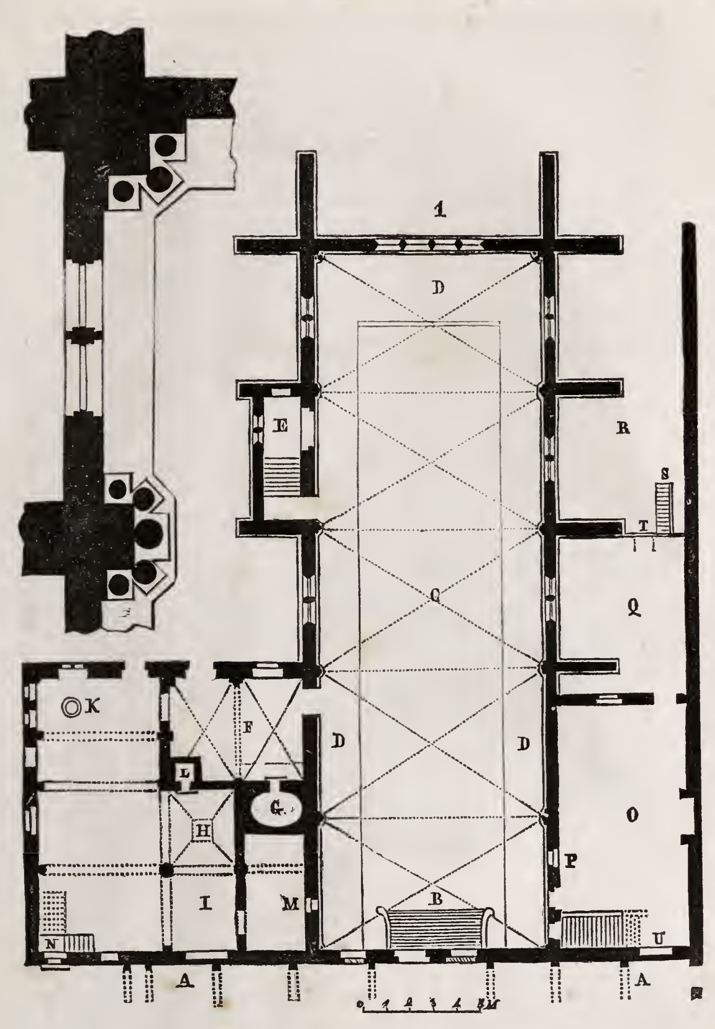
Coupe des cuisines annexées au réfectoire.

Thiollet del.

Enfin le plan que je présente (page 113) montre mieux encore la disposition du réfectoire de Bonport et sa liaison avec les bâtiments voisins, qui en étaient en quelque sorte les accessoires (1).

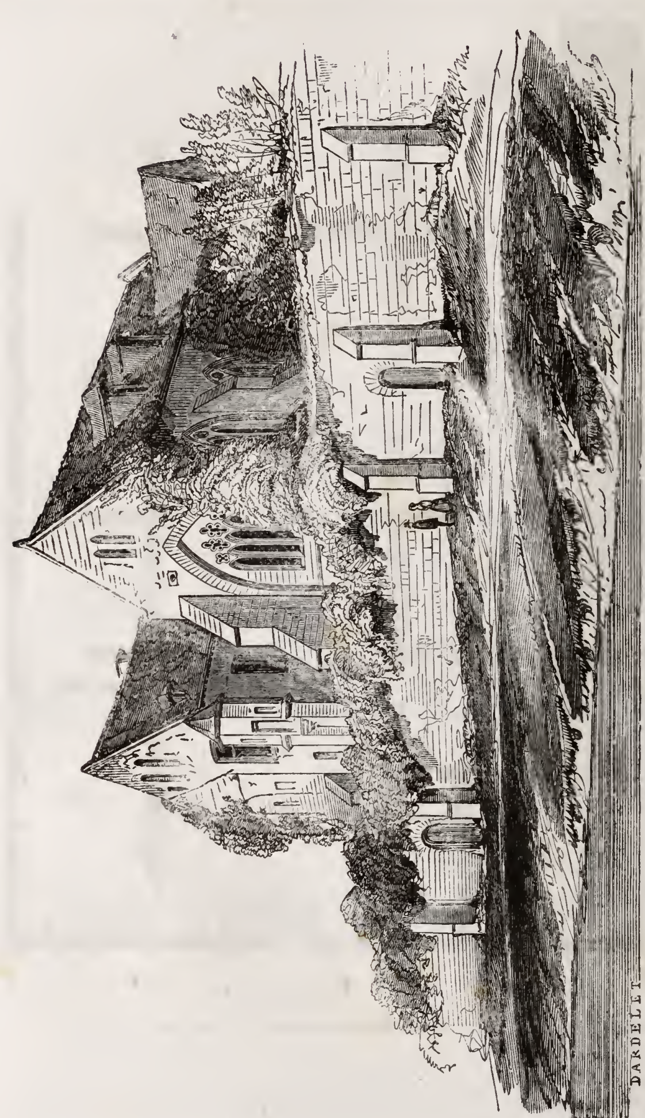
(1) Voici, d'après M. Thiollet, quelle était la disposition des pièces indiquée sur ce plan :

B. Escalier descendant du cloître au réfectoire. C. Grande salle servant de réfectoire. Le milieu C devait être entouré d'un trottoir DD, lequel était garni de tables et de buffets pour poser et serrer les objets nécessaires au service. La cuisine est formée d'un grand bâtiment carré, isolé de trois côtés et adossé à la grande salle. Le puits K fournissait de



Plan du réfectoire, des cuisines et des constructions voisines, à Bonport.

l'eau à cette cuisine et à la paneterie. F. Dans la cuisine il y avait deux hottes d'une grande étendue : la principale (H) est celle qui porte le tuyau de la grande cheminée ; l'espace compris entre H et I était l'âtre du foyer et



Vue des bâtiments de Bonport, prise des bords de la Seine.

Réfectoire de Beauport.—Le réfectoire de Beauport (Côtes-du-Nord) est parallèle à l'église et s'étend de l'ouest à l'est. C'est une pièce fort belle, d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Huit fenêtres, ou plutôt huit arcades à plein-cintre donnant sur le jardin, et au loin sur la mer, s'ouvrent du côté du nord. Leur archivolte est ornée de moulures qui retombent, dans l'intervalle qui les sépare deux à deux, sur une élégante colonne au chapiteau orné de branches de chêne et de feuillages les plus délicats, tous caractéristiques du XIIIe siècle et identiques avec ceux que nous trouvons partout, à cette époque, dans les départements du nord de la France.

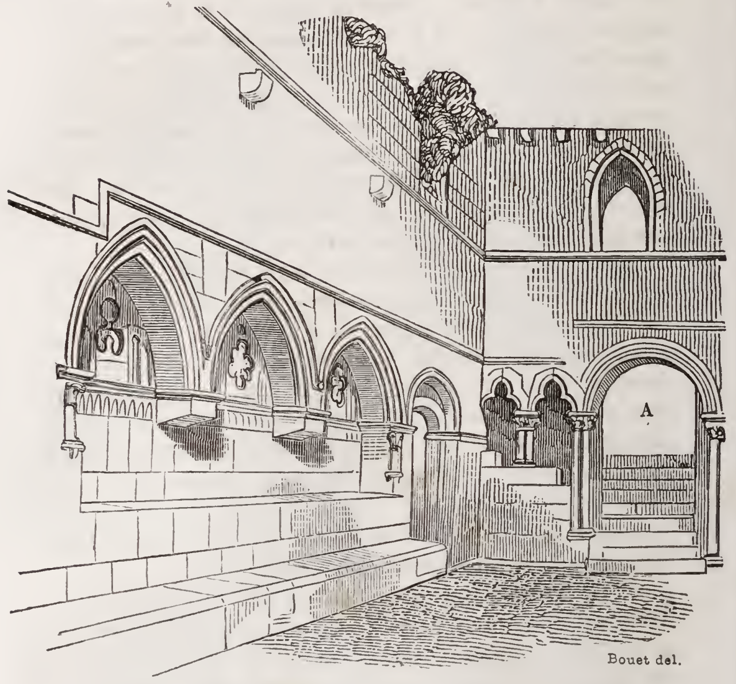
Les fenêtres qui font le pendant de celles-ci, au sud, sont ogivales: leur archivolte est ornée de moulures qui viennent simplement mourir sur les pieds-droits, car il n'existe pas de colonnes de ce côté. Vers le milieu de ce mur méridional, un escalier en pierre conduisait à une espèce de tribune où se plaçait, durant le repas, le moine chargé de faire la lecture. Enfin, dans le pignon ouest du réfectoire, s'ouvre une grande fenêtre, dont l'arc en plein-cintre retombe sur deux colonnettes, et qui est intérieurement subdivisée par deux meneaux en trois ogives aiguës.

Ce beau réfectoire avait été reconstruit, vers l'an 1250, par l'abbé Hervé; les cuisines se trouvaient dans le voisinage.

Au-dessous du réfectoire est une salle à voûte d'arête en ogive, et divisée par un rang de colonnes courtes et grosses, qui reçoivent en partie les retombées de la voûte, tandis que du côté des murs elles sont portées sur des espèces de chapiteaux sans colonnes, ou plutôt de consoles ornées de larges feuilles enroulées sous les angles de l'abaque. Cette pièce basse et plusieurs autres pièces voisines de même construction servaient sans doute, comme à Savigny (V. la page 63), de magasins et de celliers.

la voûte de la pièce I communiquait dans la hotte H. L'emplacement M était réservé pour passer les mets dans le réfectoire, au moyen d'une ouverture pratiquée dans le mur. F était la paneterie, pièce très-bien voûtée et d'une élévation double de celle de la cuisine. G. Le four avait en avant une grande hotte dont le tuyau de la cheminée est dévoyé et conduit dans la grande hotte H. La pièce O, de l'autre côté du réfectoire, devait être l'office. P. Passage pour faire les distributions U. Porte condamnée; elle donnait entrée aux personnes chargées de l'approvisionnement. Q. Terrasse au-dessus de la cave, dont l'entrée est en T. R. Cour. S. Escalier montant sur la terrasse Q.

On entre du cloître dans le réfectoire par une porte à plein-cintre, A.



Porte du réfectoire de Beauport, près de l'angle N.-O. du cloître.

L'archivolte, qui est ornée de moulures toriques, retombe sur des colonnettes, dont les chapiteaux sont ornés de feuillages larges et enroulés aux angles supérieurs de la corbeille. Dans l'une des faces intérieures de cette porte, est ménagé un escalier éclairé par deux arcades trilobées, séparées et soutenues par deux petites colonnes (1). Non loin de cette porte et dans la partie inférieure du bâtiment placé au couchant du cloître est disposé un vaste banc de pierre, sous trois arcades prises dans l'épaisseur du mur. Le tympan de ces arcades est rempli par des ornements taillés sur plein, tels que de petites arcatures en ogive aiguë, des trèfles, des quatre-feuilles et une rose à huit lobes. (Voir la figure ci-jointe).

(1) *Description de l'abbaye de Beauport,* par M. de La Monneraie.

Je suppose que, dans l'origine, il y avait là un bassin pour se laver les mains avant de prendre le repas : tout semble l'indiquer dans la disposition de ces trois arcades, et dans beaucoup d'abbayes un *lavatorium* était ainsi placé dans le cloître près de la porte du réfectoire.

Au nord du réfectoire, sur une direction parallèle, mais à un niveau inférieur, existe une vaste salle très-intéressante dont la voûte en ogive appuie ses arcs-doubleaux sur des consoles placées le long des murs. Deux grandes cheminées existent dans cette pièce, qui porte, je ne sais pourquoi, le nom de *Salle au Duc*. Aurait-elle servi de cuisine ou de logement pour les hôtes ? Je n'en sais rien ; mais c'est, avec le réfectoire et la salle capitulaire, l'édifice le plus important de Beauport.

La Merveille au Mont-St-Michel (Manche). — Le grand et très-remarquable édifice du XIIIe siècle que l'on distingue au Mont-St-Michel sous le nom de la *Merveille*, et qui mérite bien ce nom quand on considère sa hardiesse, son élégance et sa position sur un roc escarpé, présente une muraille ayant plus de 33^m de hauteur, flanquée de quinze contreforts et éclairée par trois étages de fenêtres. C'est, dit M. Le Héricher dans le texte de la *Monographie du Mont-St-Michel*, publié par MM. Bourdon et Bouet, *un mur d'un essor prodigieux*.

Je ne présente ici qu'une partie du bâtiment de la Merveille, mais ce fragment suffit pour en montrer l'importance (V. la page suivante).

A l'angle du pignon oriental figuré dans cette esquisse se dresse une tourelle polygonale couronnée d'un toit élancé, qui servait d'escalier.

L'édifice se divise en trois étages.

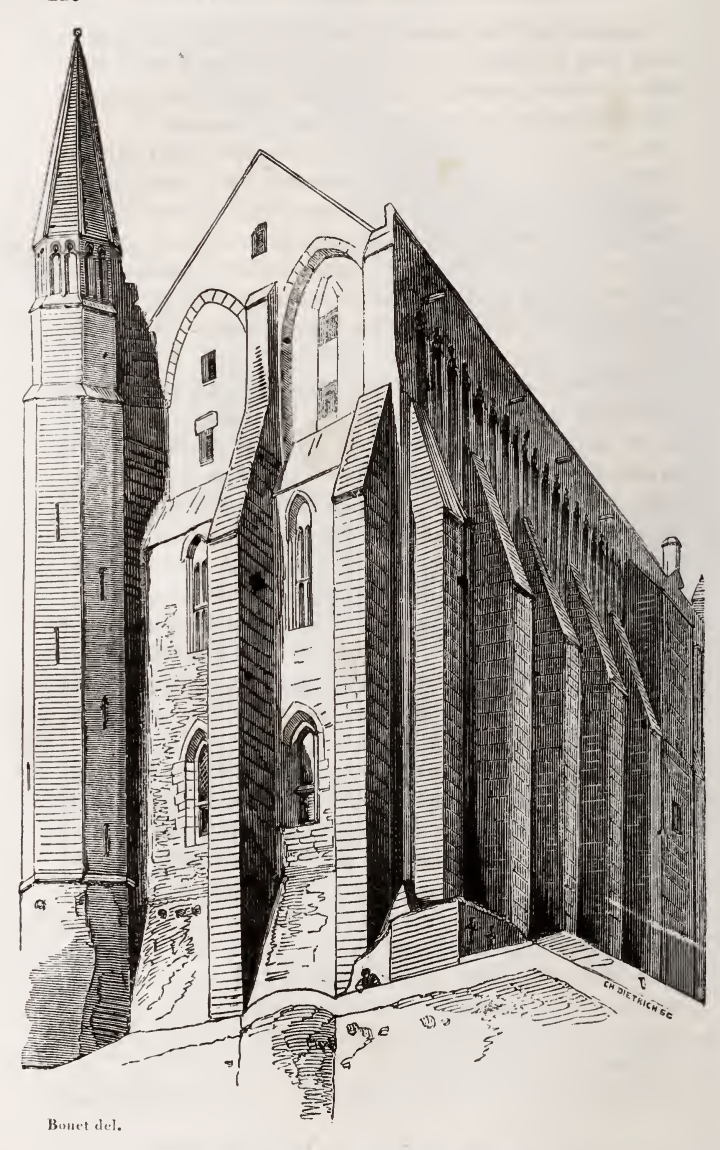
Le premier renfermant des magasins ou des salles souterraines ;

Le deuxième, qui peut être considéré comme rez-de-chaussée quand on y entrait du cloître et qui renfermait le réfectoire des moines, belle salle voûtée divisée longitudinalement par des colonnes monocylindriques qui forment ainsi deux nefs et supportent la retombée des voûtes (1) ;

Enfin le troisième étage, qui servait de dortoir. Le dessin que j'ai présenté montre que ce bâtiment n'est pas antérieur au XIIIe siècle. L'examen des détails de l'intérieur (colonnes, chapiteaux, moulures) confirme cette opinion, et il me paraît absolument impossible d'admettre, comme on l'a dit, que ce bel édifice ait été construit dans la première moitié du XIIe siècle.

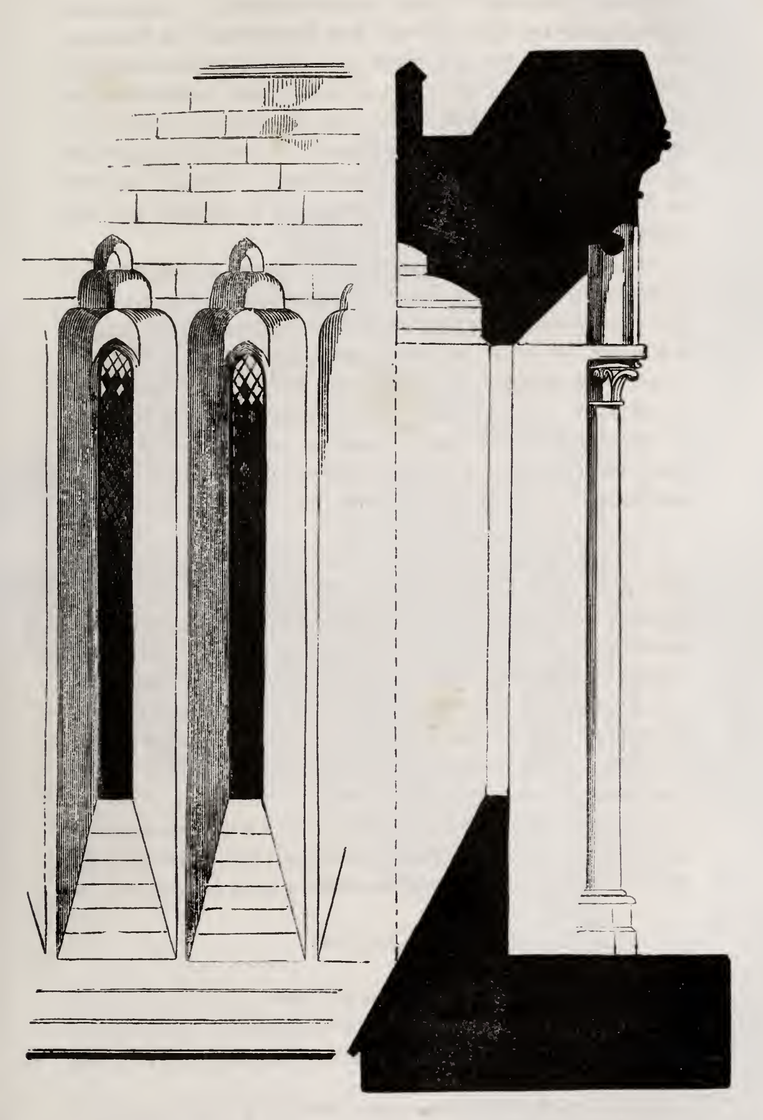
Le dortoir est ici au-dessus du réfectoire, ce qui n'a pas lieu habi-

(1) Voir les lithographies de M. Bouet, dans la *Monographie du Mont-St-Michel*.



Bonet del.

Partie du bâtiment de la Merveille, au Mont-St-Michel.



Fenêtres de l'étage supérieur de la Merveille. Profil des fenêtres.

tuellement ailleurs au XIII[e] siècle ; mais, outre qu'il y a eu quelquefois des exceptions aux règles générales dans la disposition et la destination des pièces, il ne faut pas oublier que l'abbaye du Mont-St-Michel, assise sur un rocher escarpé, n'a pu se développer conformément aux plans ordinaires : il a fallu, faute d'espace, établir le réfectoire et le dortoir à l'extrémité orientale du cloître où se trouvait habituellement la salle capitulaire, et prolonger parallèlement à l'église, c'est-à-dire de l'ouest à l'est, le magnifique bâtiment de la Merveille que nous venons d'examiner (V. la page suivante).

Autre bizarrerie résultant encore du peu d'espace laissé par la mer : le cloître se trouve sur une des salles voûtées, nommée *Salle des Chevaliers*, qui peut-être dans l'origine servaient à la réception des hôtes, et qui en tout cas datent, en grande partie, du XIII[e] siècle, comme le cloître et la Merveille. C'est une vaste salle, que j'ai figurée dans l'Atlas du V[e] volume de mon *Cours d'antiquités*, et que trois rangs de colonnes monocylindriques divisent en quatre nefs : ces colonnes sont à bases octogones et à chapiteaux couverts de feuillages assez caractéristiques du milieu du XIII[e] siècle (1).

A l'abbaye de Fontaine-Daniel, près Mayenne, il reste encore du XIII[e] siècle toute l'aile occidentale, les cuisines dans l'aile méridionale ; trois belles arcades qui éclairaient la salle capitulaire au rez-de-chaussée de l'aile orientale ; enfin, un grand bâtiment qui se trouvait dans la cour commune, *area communis*, et qui serait le plus intéressant de tous si les étages supérieurs avaient été aussi bien conservés que le rez-de-chaussée où l'on trouve de belles voûtes portées, au milieu, sur des colonnes monocylindriques qui divisent longitudinalement en deux nefs ce grand édifice.

La porte d'entrée de la cour extérieure, *area major*, existe presque intacte ; c'est une grande ouverture cintrée et voûtée, surmontée d'une chambre dans laquelle on remarque quelques traces de peintures.

Cuisines.

Quelques cuisines affectèrent, au XIII[e] siècle, la forme arrondie signalée plus haut dans les cuisines de Marmoutiers et de Fontevrault; mais il paraît que souvent on s'est contenté d'un bâtiment carré à deux

(1) Voir le plan et les dessins in-folio publiés par M. Bouet dans la *Monographie du Mont-St-Michel*.



Vue générale de l'abbaye du Mont-St-Michel.

E. Sagot del.

cheminées, comme on en a trouvé dans plusieurs établissements monastiques.

On montre à l'abbaye de Fontenay, dans un bâtiment du XIIIe siècle (quoiqu'il offre encore à l'extrémité des ouvertures à plein-cintre), qui avoisinait le réfectoire et que l'on peut considérer comme une ancienne cuisine, deux cheminées qui s'élèvent au-dessus du



Cheminées jumelles, à l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or).

toit, formant deux pyramides de même hauteur, et percées vers le sommet de plusieurs ouvertures latérales.

A l'intérieur des appartements le foyer des cheminées est assez large et le manteau ou hotte toujours élevé s'avance, en forme de toit, pour recevoir la fumée.

Les tuyaux des cheminées sont toujours, au XIIIe siècle, cylindriques ou octogones Une belle cheminée que l'on voit à l'abbaye de

Beauport (Côtes-du-Nord), et que je reproduis ici, est octogone et percée d'ouvertures latérales au sommet.

Cheminée du XIIIe siècle, à l'abbaye de Beauport (côté du nord).

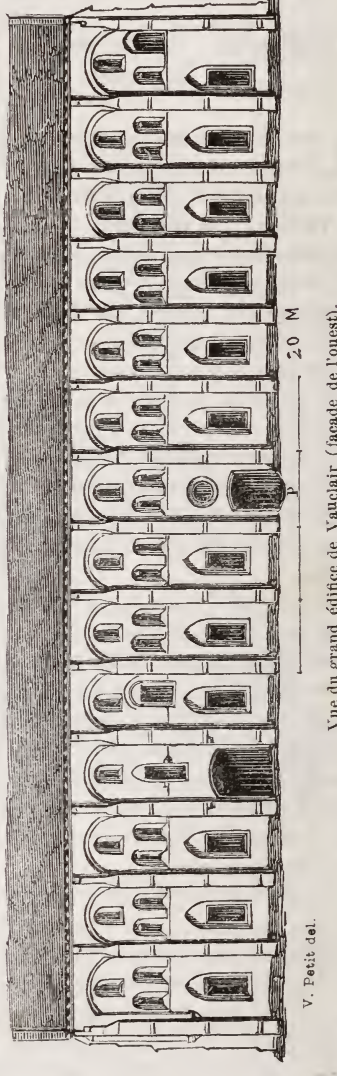
Logement des hôtes et magasins.

Une des plus belles constructions monastiques qui nous restent du XIIIe siècle est, sans contredit, le grand bâtiment connu à Vauclair, aux environs de Laon, sous la dénomination erronée de *grange de Vauclair.* M. le comte de Mérode l'avait signalé depuis longtemps; M. Piette l'avait décrit dans son *Histoire de l'abbaye de Foigny*, dont Vauclair dépendait; plus tard, nous avons pu le visiter avec plusieurs membres de la Société française d'archéologie, et M. Victor Petit l'a examiné et dessiné avec tout le soin possible. C'est à lui que nous devons les dessins qui suivent, et une partie des notes explicatives que nous allons produire pour l'intelligence de ces dessins.

Avant tout, disons-le, si la magnifique construction que je vais décrire a servi de grenier à blé, on peut affirmer hardiment que ce n'était pas une grange dans l'acception véritable du mot, et que les gerbes n'y ont point été entassées, sauf peut-être dans les derniers temps, lorsque les établissements monastiques étaient en décadence et que la confusion et le désordre s'étaient introduits dans la destination des édifices, aussi bien que dans l'administration morale et matérielle des congrégations.

Le bâtiment de Vauclair n'a pu être construit pour resserrer des récoltes en *gerbes*, car les granges étaient toujours en dehors de l'enceinte centrale des maisons conventuelles, tandis que le monument de Vauclair fermait le côté occidental de cette enceinte et bordait le cloître. Je suppose que c'était là que les hôtes étaient reçus au XIIIe siècle, ou qu'au moins une partie était destinée à cet usage; les voûtes, si belles, encore peintes, les pavés émaillés, dont

il reste encore des traces, nous paraissent mieux convenir à cette destination qu'à un grenier : toutefois, diverses abbayes ont eu, dans le XIIIe siècle, leurs magasins à blé placés dans le même corps de bâtiment, et il se pourrait qu'il en eût été ainsi à Vauclair, au lieu que les granges, je le répète, étaient toujours en dehors de l'enceinte claustrale. Nous en aurons encore des preuves, en examinant bientôt des granges du XIIIe siècle.



Vue du grand édifice de Vauclair (façade de l'ouest).

La façade occidentale de l'édifice de Vauclair étant celle que l'on aperçoit la première, nous allons d'abord la décrire.

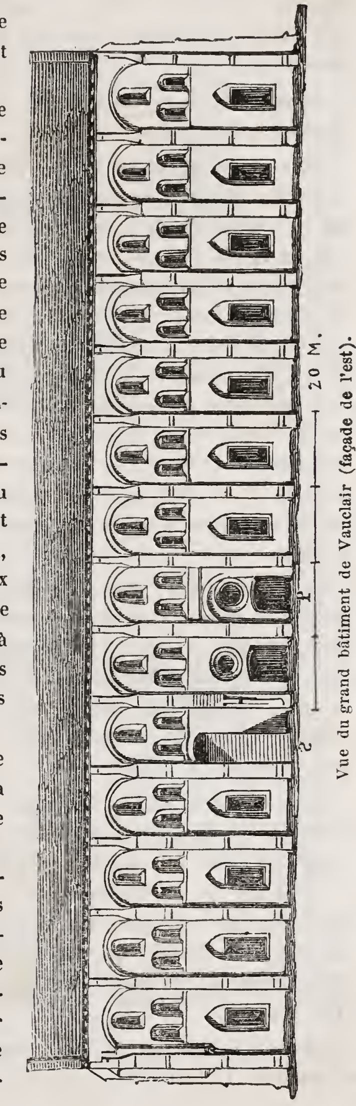
Le dessin ci-joint représente cette façade dans tout son développement, abstraction faite d'un corps-de-logis moderne qui est adossé vers le centre de la façade, en retour d'équerre, entre les huitième et neuvième contreforts.

Le mur de cette façade est consolidé par quinze contreforts, ayant près de 1^m d'épaisseur et de saillie, sur plus de 13^m de hauteur.

On remarque, entre les quatrième et cinquième contreforts, une large porte voûtée en arc de cercle et surmontée d'une autre porte plus étroite. A droite et à gauche de ces deux portes, on aper-

çoit deux corbeaux, ou consoles, destinés à supporter une charpente qui a complètement disparu.

Une autre porte, placée entre les huitième et neuvième contreforts, s'ouvre sur un passage voûté qui traverse tout le bâtiment. Un oculus éclaire ce passage formé par deux gros murs, et qui aboutit à la façade opposée. Nous avons marqué ce passage de la lettre P. Nous ne parlons pas des autres portes du rez-de-chaussée, qui sont évidemment modernes ou postérieures à la date de l'édifice, d'un certain nombre d'années. Mais au premier étage, indépendamment de la porte dont il a été question, on peut en remarquer deux autres : l'une entre les cinquième et sixième contreforts, l'autre à l'extrémité de l'édifice. Elles communiquaient à des bâtiments qui n'existent plus.



Vue du grand bâtiment de Vauclair (façade de l'est).

La façade orientale est d'une conservation remarquable, et la pierre a gardé sa nuance claire et jaunâtre.

C'est par suite de la démolition assez récente de plusieurs corps-de-logis, qui venaient s'appuyer et se réunir à celui que nous décrivons, qu'il est possible maintenant d'embrasser d'un seul coup-d'œil un édifice qui a plus de 70 mètres de longueur.

Quinze contreforts, tous semblables entre eux, et que nous avons déjà vus à la façade de l'ouest, soutiennent celle de l'est, divisée par cela même en quatorze travées qui correspondent aux distributions intérieures.

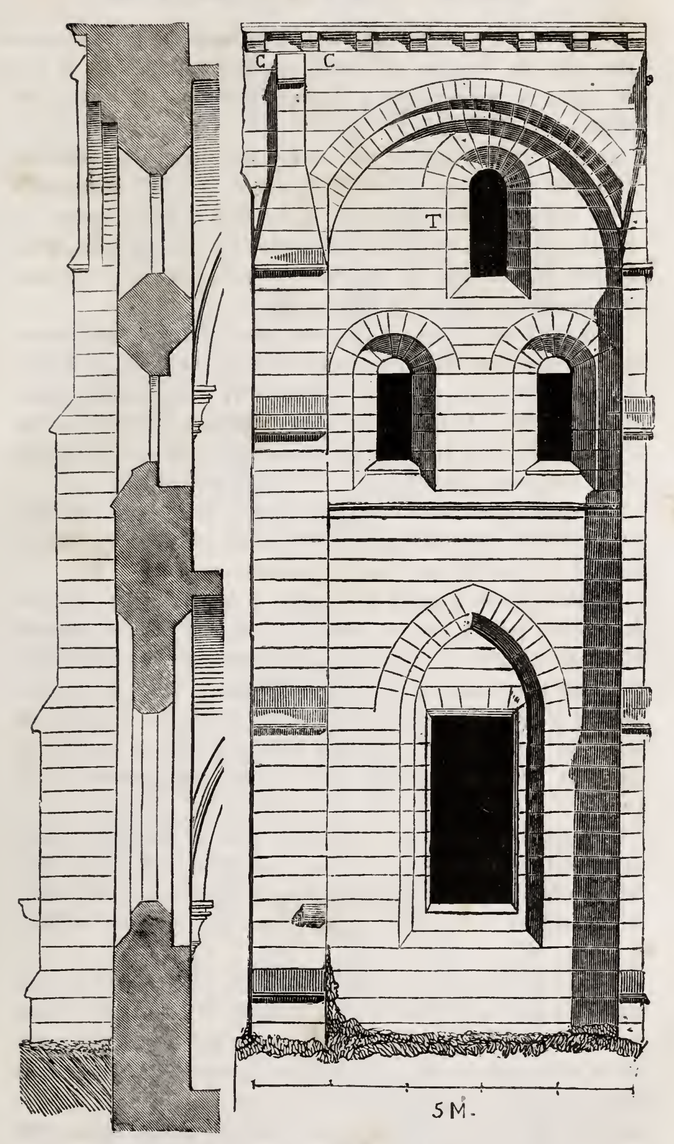
Chacune de ces travées présente, en apparence, une similitude qui disparaît après un examen attentif.

L'écartement qui sépare les contreforts est de $3^m,85^c$ en moyenne ; l'élévation atteint la hauteur de $13^m,50^c$ en moyenne également, car le nivellement du terrain présente quelques inégalités ; enfin le mur est formé de quarante-neuf ou cinquante assises de pierres de taille soigneusement équarries et jointoyées. L'épaisseur de ce mur est d'environ 1^m : c'est aussi la saillie des contreforts. Les voûtes intérieures ont donc pour point d'appui une muraille ayant 2^m d'épaisseur. C'est énorme déjà, et cependant les constructeurs n'ont pas jugé cette force de résistance assez considérable ; ils ont inventé un moyen ingénieux pour augmenter cette même force de résistance, et qui consiste à charger le sommet de la muraille, dans le sens vertical, d'une voûte ayant ses points d'appui sur la tête des contreforts et agissant dans le sens opposé à la poussée des voûtes intérieures.

On reconnaît bien, dans cette combinaison si simple, si vraie et pleine de bon-sens, le génie des constructeurs du moyen-âge. Cette voûte, formée par deux arcs-doubleaux de 25^c d'épaisseur chacun, ajoute donc à l'épaisseur de la muraille et sur son sommet un poids considérable, puisque cette muraille atteint ainsi la mesure de $1^m,50^c$, sans compter la saillie de la corniche qui supporte le comble.

Butées aussi fortement, les voûtes intérieures n'ont pas bougé. L'étage du rez-de-chaussée était éclairé par vingt-sept fenêtres carrées, c'est-à-dire ayant leur quatre angles rectangulaires : elles ont $1^m,9^c$ de large sur $2^m,45^c$ de haut ; leur linteau est formé de claveaux réguliers, encadrés dans une arcade ogivale. Il est bon de remarquer, en passant, que les ouvertures carrées ont été souvent usitées, comme à Vauclair, dans toutes les constructions civiles du XIIIe siècle.

Entre les huitième et neuvième contreforts, nous retrouvons l'arc de cercle de la porte du passage déjà signalé. Au-dessus s'ouvre



Une travée du bâtiment de Vauclair.

une fenêtre ronde, surmontée d'une voûte construite pour supporter une sorte de terrasse, se reliant aux bâtiments démolis et dont les traces se reconnaissent à plusieurs places sur la grande muraille.

Dans la travée suivante, on trouve une porte presque semblable, conduisant dans la grande salle A (V. le plan, p. 130), située vers la partie sud de l'édifice. La salle B, placée dans la partie opposée, est plus grande encore, car elle a sept travées au lieu de six. Enfin, à côté de cette seconde porte, on remarque un escalier en pierre conduisant par vingt-quatre marches au premier étage.

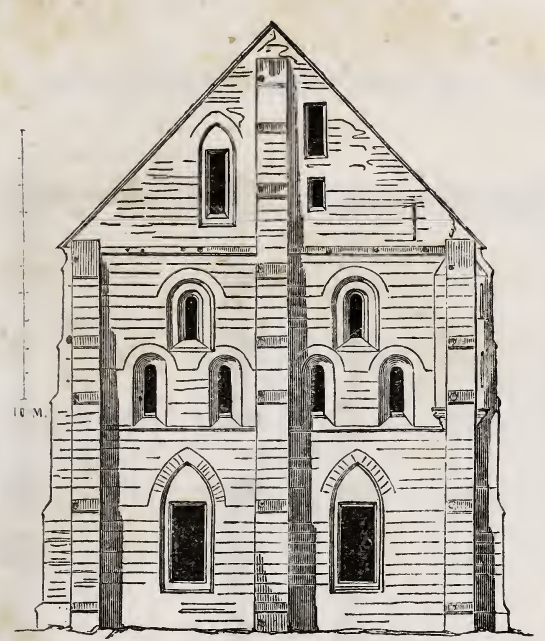
Avant de pénétrer dans ces différentes salles, faisons remarquer que, par une disposition que rien ne saurait expliquer ni motiver, les fenêtres de ce premier étage, disposées trois par trois, ne sont point symétriquement placées. Ainsi, presque toutes les fenêtres placées sous les arcs-doubleaux sont mises un peu à gauche ou un peu à droite du milieu réel : cette différence varie de 5 à 20 centimètres.

Autre irrégularité : les consoles ou corbeaux de la grande corniche, au nombre de sept, entre chaque tête de contrefort, ne sont pas disposées d'une manière égale entre ces têtes de contreforts.

On vient de voir le dessin des façades ; je donne (p. 129) celui des deux grands pignons qui les réunissent. Celui du nord est merveilleusement conservé : il reproduit tous les caractères de construction que nous avons observés sur la grande façade. — Il en est de même pour le pignon du sud. Leur élévation, depuis le sol jusqu'à la pointe du grand comble, peut être évaluée à 23^{m} 76 ou 75^{c}. Le contrefort central n'a que 1^{m} 58^{c} de moins ; son épaisseur est de 1^{m} 20^{c}.

C'est par la grande porte P, ouverte dans la façade de l'ouest, qu'on pénétrait dans cette salle ; une seconde porte (F), située dans l'angle près du passage central, établissait une communication avec l'autre côté de la façade et aussi l'autre salle A. (Voir le plan, p. 130).

Cette salle B a 33^{m} de long sur 13 de largeur ; elle est divisée dans son milieu par six colonnes et deux consoles, ce qui fait dix travées et deux nefs parfaitement bien voûtées. L'autre salle n'a que six travées et elle ne le cède en rien, comme beauté de construction, à la salle voisine ; toutefois l'appareil des nervures n'est pas le même : ici elles sont carrément taillées dans leur profil, tandis que partout ailleurs elles sont arrondies.

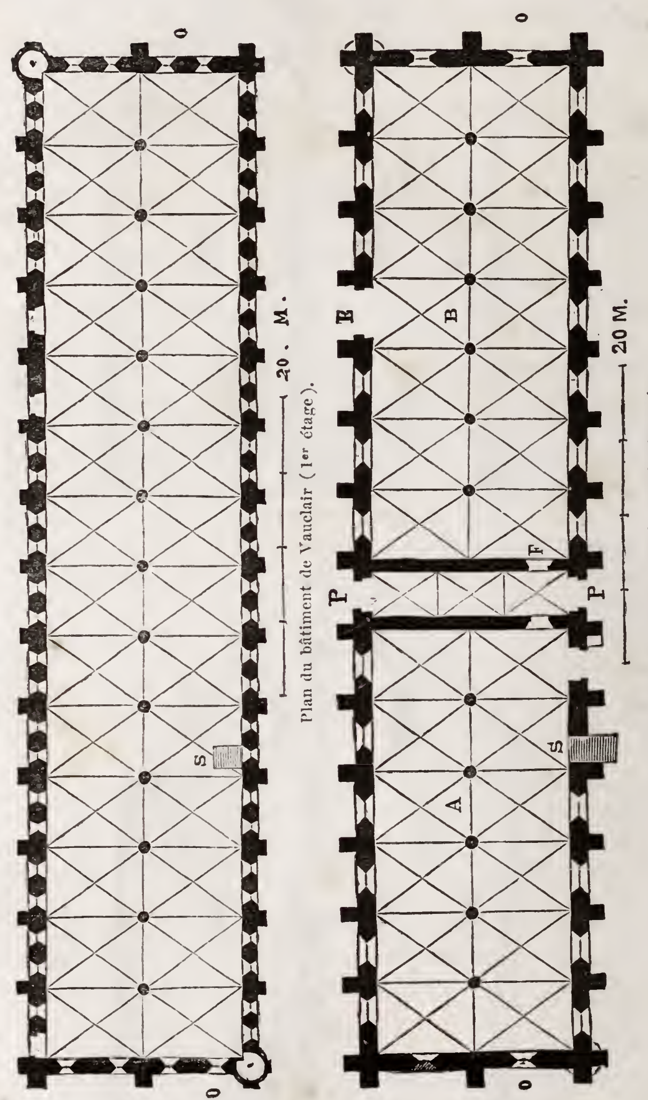


Pignon du nord.



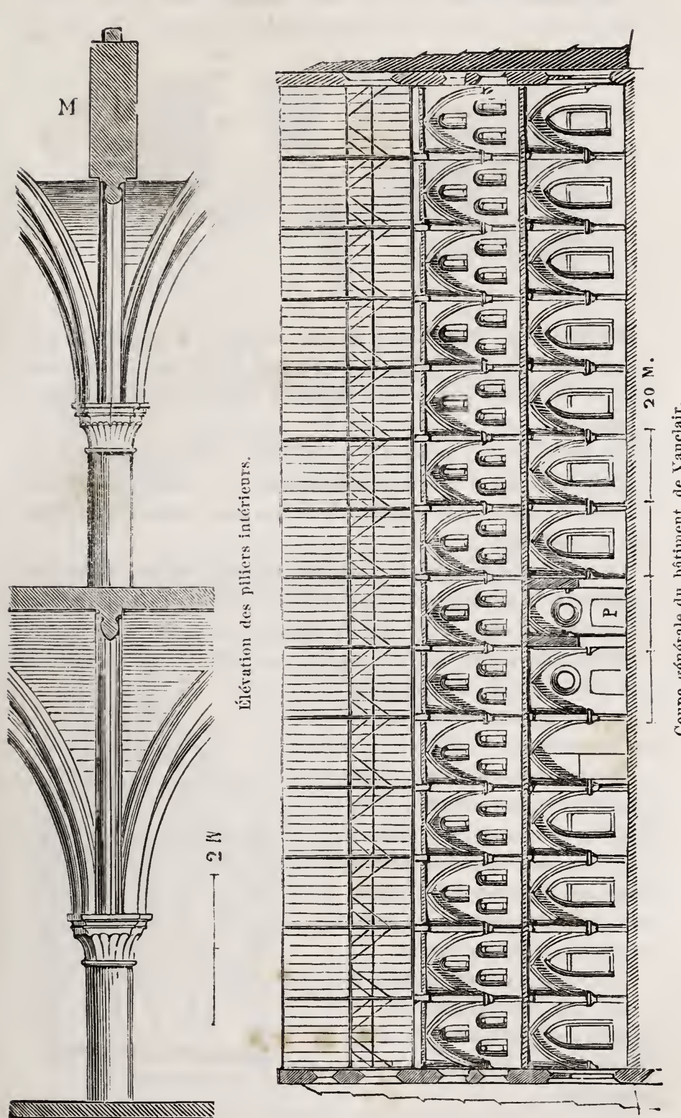
Pignon du sud.

Vue des pignons nord et sud du bâtiment de Vauclair.



Plan du bâtiment de Vauclair (1er étage).

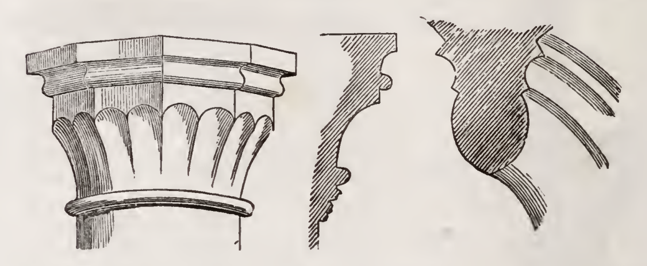
Plan des grandes salles du rez-de-chaussée.



Élévation des piliers intérieurs.

Coupe générale du bâtiment de Vauclair.

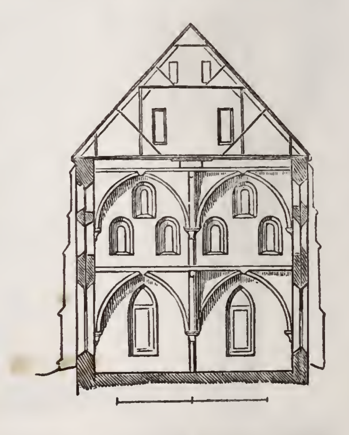
Les chapiteaux sont tous d'un seul morceau, corbeille et tailloir : j'en présente le dessin le plus généralement reproduit. Les autres se



rapprochent des chapiteaux à feuilles plates et à crosses du XIIIe siècle. Leur diamètre inférieur est de près de 70^c^ pour les colonnes du rez-de-chaussée, et de 65^c^ ou même 60 pour celles du premier étage.

La figure (p. 131) montre : 1° le profil et la coupe des voûtes et des colonnes, depuis le terrain jusqu'au comble (le massif M s'élève pour soutenir le centre de la charpente); 2° la coupe générale de l'édifice sur la longueur.

On comprend facilement l'ensemble des deux étages, et on peut reconnaître les distributions grandioses de la salle immense du premier. Cette salle, en effet, tient toute la longueur et toute la largeur de l'édifice : elle a 66^m^ 20^c^ de longueur sur 12^m^ 40^c^ de largeur, et est divisée en deux nefs par treize colonnes formant quinze travées égales entr'elles.

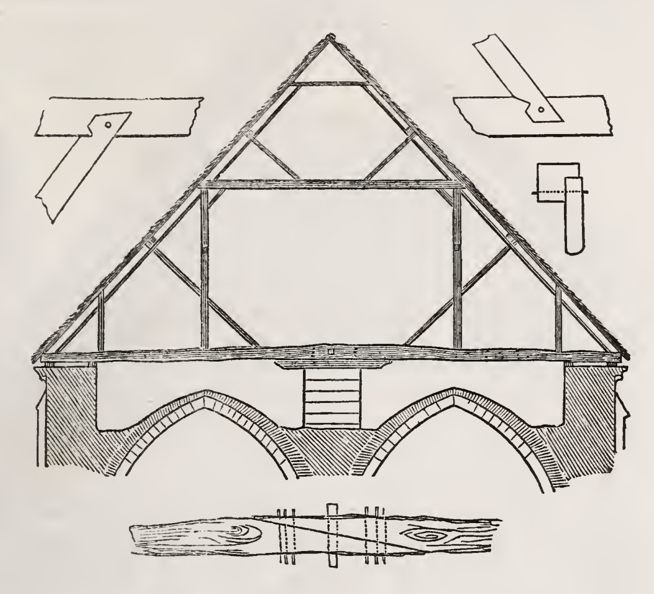


Cette magnifique salle est éclairée par cinquante-deux fenêtres. C'est par l'escalier SS qu'on y arrivait. Les rares communications établies avec les bâtiments qui n'existent plus, sont indiquées par les portes reproduites dans nos dessins.

La figure que voici montre la coupe des deux étages, par le travers, et l'esquisse (p. 133) la disposition des pièces de la charpente.

Bien que les voûtes du rez-de-chaussée et celles du premier étage

semblent être identiques, on remarque pourtant plus de finesse dans ces dernières.



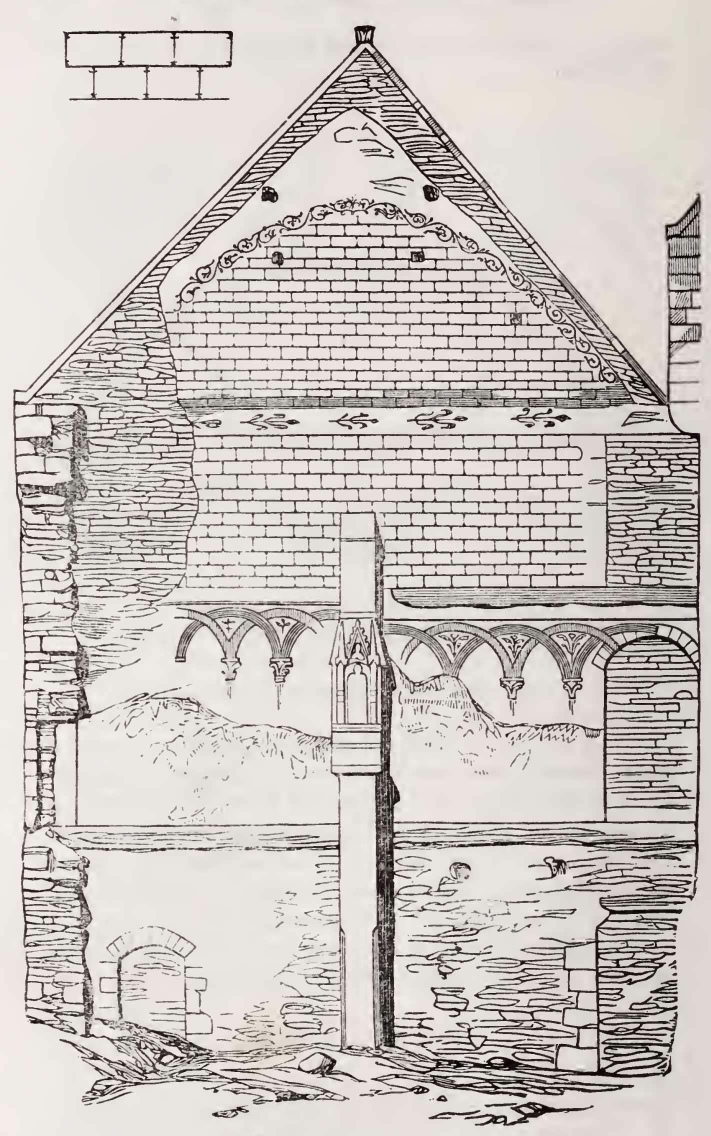
Charpente du grand bâtiment de Vauclair.

Enfin, le sol qui, au rez-de-chaussée, n'est simplement, quant à présent du moins, qu'en terre battue, est formé au premier étage par des carreaux de terre cuite, de différentes formes et dimensions. A diverses époques, de notables parties de cet immense carrelage furent remaniées, et c'est à cette circonstance tout accidentelle de restauration, que l'on doit la disparition presque entière du carrelage émaillé, dont on ne retrouve plus que des fragments çà et là.

Ces carreaux témoignent de la richesse apportée à l'ornementation décorative de l'édifice, pour la salle du premier étage.

Peinture murale.

La peinture murale décorait les murs intérieurs des pièces; j'en citerai un seul exemple, que je tire du prieuré de St-Gabriel. Cette décoration polychrome, qui peut donner une idée de la



Peintures murales du XIIIe siècle, à St-Gabriel (Calvados).

plupart de celles qui existaient au XIIIe siècle, consistait en des cintres entrelacés, peints en vert et en bleu sur fond blanchâtre. Au-dessus de cette galerie, des compartiments d'appareil sont peints en rouge ; des feuillages et des rinceaux complétaient la décoration.

Constructions placées en dehors des cloîtres.

Si, du cloître des abbayes et des bâtiments réguliers, nous passons aux cours voisines, nous y trouvons des constructions aussi importantes que celles que nous venons d'examiner.

On voit encore à l'abbaye de Barbery un bâtiment qui se divise en deux grandes salles, l'une plus basse que l'autre, à cause de la déclivité du sol, et qui était divisé en deux étages par une voûte reposant, comme partout ailleurs, au centre de l'édifice, sur des colonnes monocylindriques. Ce bâtiment, qui faisait partie de la grande cour (*area major*) et se trouvait conséquemment en dehors de l'enceinte conventuelle (1), est éclairé par de longues lancettes à deux baies ; je ne sais quelle était sa destination première.

A l'abbaye de St-Jean de Laon, il existait, au XIIIe siècle, dans la grande cour (*area communis*), de magnifiques constructions dont je présente une esquisse d'après la gravure du *Monasticon :* elles avaient trois étages. Le premier, au rez-de-chaussée, et que je suppose avoir servi de caves et de magasins ; les deux autres, qui renfermaient le blé et les autres grains appartenant à l'abbaye. La légende indique le bâtiment tout entier sous la dénomination de greniers, *horrea.*

Des contreforts correspondant aux arceaux des voûtes divisaient régulièrement les murs à l'extérieur ; deux fenêtres étaient comprises entre chaque contrefort dans les étages supérieurs ; à l'étage inférieur, il n'y avait qu'une ouverture.

Ce bel édifice, attenant, d'un côté, à la porte d'entrée de l'abbaye, faisait partie de la première cour (*area major*). La porte se trouvait placée dans un pavillon carré, flanqué de tourelles en encorbellement. On remarque une tourelle semblable sur un bâtiment qui fait retour d'équerre à l'extrémité opposée de la cour, et ces tou-

(1) Voir le t. II de ma *Statistique monumentale du Calvados*, p. 226.



Anciens bâtiments de l'abbaye de St-Jean de Laon (grande cour).

relles se retrouvent dans un grand nombre d'édifices du XIIIe siècle de cette partie de la France.

Les écuries et les bâtiments ruraux qui enclosaient les grandes cours, en dehors des lieux réguliers, étaient toujours construits d'après le même système, des voûtes ogivales reposant sur les murs latéraux et sur des colonnes centrales, comme à l'abbaye de Fontenay-sur-Orne, à Bretteville-le-Rabet, ancienne maison des Templiers, et dans toutes les localités où j'ai vu des bâtiments en pierre considérables destinés à l'exploitation rurale.

Portes d'entrée des abbayes.

Toutes les anciennes maisons religieuses avaient des entrées à peu près semblables, au XIIIe siècle, et composées, comme à St-Jean de Laon, d'un pavillon ou d'un mur dans lequel s'ouvraient deux portes de grandeur inégale : l'une pour les piétons, l'autre par les charrettes.



Entrée de l'abbaye de Longues.

Telle est l'entrée de l'abbaye de Longues, près Bayeux, et celles de

plusieurs prieurés ou manoirs d'abbayes. A l'abbaye d'Ardennes, près de Caen, on entre dans la première cour par deux portes : l'une cintrée et assez large pour les charrettes ; l'autre à ogive et beaucoup moins grande, pour les gens de pied ; la corniche est garnie de dents de scie.

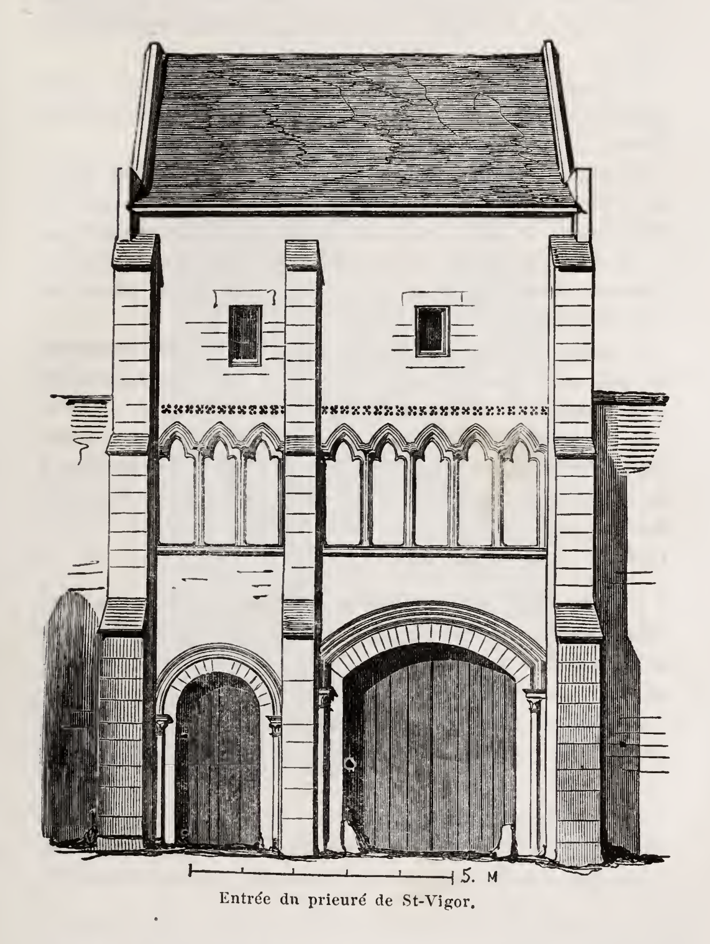
L'entrée du prieuré de St-Gabriel consiste en une grande et une petite porte : la grande porte offre un arc surbaissé et des colonnettes



Entrée du prieuré de St-Gabriel.

du XIIe siècle ; la petite a été refaite extérieurement. Les passages auxquels ces portes accèdent sont surmontés d'un appartement.

L'entrée du prieuré de St-Vigor, près Bayeux, se compose de deux portes : une pour les charrettes et une pour les piétons. La première est en arc surbaissé ; la seconde est cintrée. Elles sont encadrées dans des contreforts qui s'élèvent jusqu'au toit.



Entrée du prieuré de St-Vigor.

Au-dessus de ces deux portes règne un rang d'arcatures trilobées, et, plus haut, une frise composée d'une ligne de quatre-feuilles creusés

dans la pierre. Deux fenêtres carrées occupent la partie supérieure du mur ; le dessous des portes est voûté. Un appartement orné de colonnettes existait au-dessus des voûtes.

On entrait aussi dans la première cour de l'abbaye de St-Étienne de Caen par deux portes voûtées, à peu près semblables à celles que l'on voit encore à St-Vigor et dans diverses maisons religieuses anciennes.

Je pourrais citer cinquante autres entrées d'abbayes ou de prieurés, offrant la même disposition, dans diverses contrées de la France.

La porte d'entrée du manoir ou ferme de Meslay, près de Tours, qui appartenait à la riche abbaye de Marmoutiers, est, je crois, la plus élégante de toutes : elle a été étudiée et dessinée avec soin par M. l'architecte A. Verdier, et se compose d'une grande porte cintrée à plusieurs voussoirs, surmontée d'un grand appartement éclairé par trois fenêtres.

La fenêtre centrale, qui répond au centre de la porte, se compose de deux baies ogivales encadrées sous une ogive plus grande ; les deux autres sont étroites et rectangulaires. Le tout est surmonté d'un pignon aigu, dont le centre est orné d'une rose sculptée et surmonté d'un fleuron pédiculé d'une extrême élégance. Une cheminée à tuyau cylindrique existe dans la salle surmontant la porte. Cette construction date de la première moitié du XIIIe siècle (de 1201 à 1222).

L'entrée du prieuré de Pennmarch (dans le Finistère) pourrait aussi remonter au XIII[e] siècle : quoique la plupart des ouvertures aient été refaites ou élargies, la cheminée cylindrique et la disposition générale paraissent appartenir à cette époque (1).

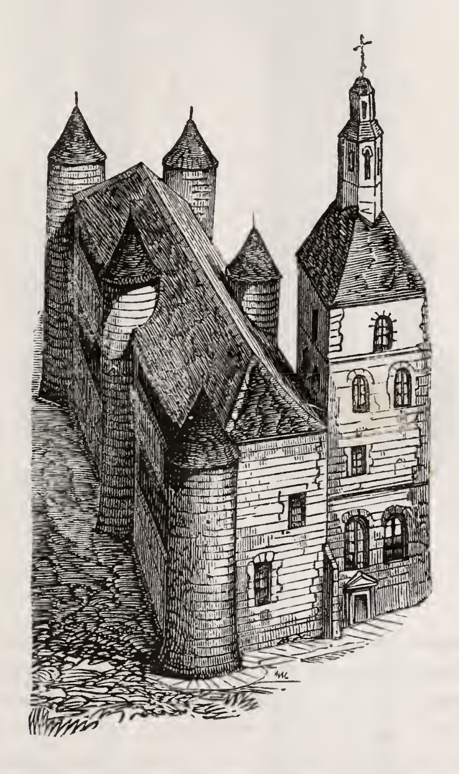
La porte est, comme ailleurs, surmontée d'un appartement éclairé par une fenêtre à croisée en pierre.

Le prétoire, où l'on rendait la justice, et les prisons étaient ordinairement près de la porte d'entrée des abbayes : ce prétoire se trouvait quelquefois dans l'appartement qui surmontait la porte (St-Benoit-

(1) V. la Note adressée sur ce prieuré à la Société française d'archéologie par M. du Chatellier, membre de l'Institut des provinces.

sur-Loire, St-Pierre-sur-Dive, St-Pierre de Rebais, près de Meaux).

Dans cette dernière abbaye, le tribunal, les prisons et le logement du portier étaient placés dans un corps-de-logis flanqué de tourelles, dont je présente une vue d'après d'anciennes gravures.



Prétoire, prisons et logis du portier, à l'abbaye de Rebais près Meaux.

Dans d'autres abbayes où l'on jugeait dans l'appartement qui surmontait la porte, les prisons en étaient séparées : au prieuré de St-Gabriel (Calvados), qui dépendait de Fécamp, et où il y avait haute-justice, la prison était dans une espèce de donjon carré que j'ai décrit dans ma

Statistique monumentale de l'arrondissement de Caen, et que je reproduis ici.



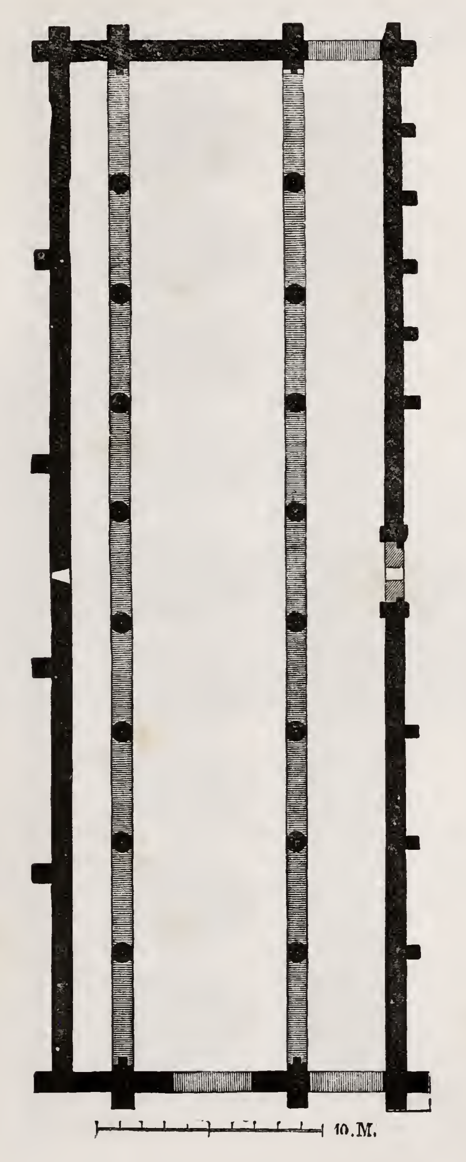
La prison du prieuré de St-Gabriel.

Granges.

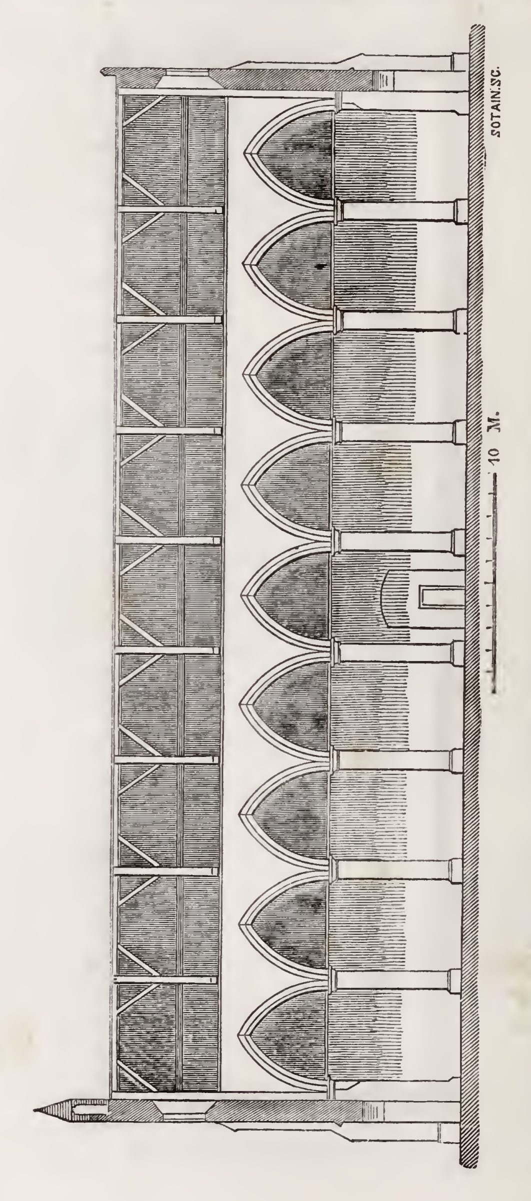
Les granges ont acquis, au XIII[e] siècle, des dimensions énormes qui prouvent combien était prospère l'agriculture à cette époque.

La grange de l'abbaye d'Ardennes est une des plus importantes que j'aie visitées : elle a près de 150 pieds de longueur ; on pourrait y loger plus de 80,000 gerbes de blé. L'abbaye d'Ardennes est en effet placée au milieu d'une plaine dont les principaux produits devaient consister en céréales, soit qu'elles provinssent des dîmes, soit qu'elles fussent le produit des cultures de l'abbaye.

Cette belle grange se compose de trois nefs, séparées par deux rangs d'arcades portées sur des colonnes ogivales et au nombre de neuf. Deux grandes portes existent aux extrémités, et les charrettes pouvaient, comme à Perrières, entrer par une porte, parcourir



Plan de la grange de l'abbaye d'Ardennes.



Coupe longitudinale de la grange d'Ardennes.

la nef centrale et ressortir par l'autre porte. Les deux façades, ou gables, sont garnies de contreforts et éclairées par deux fenêtres; voici l'esquisse de la façade méridionale.

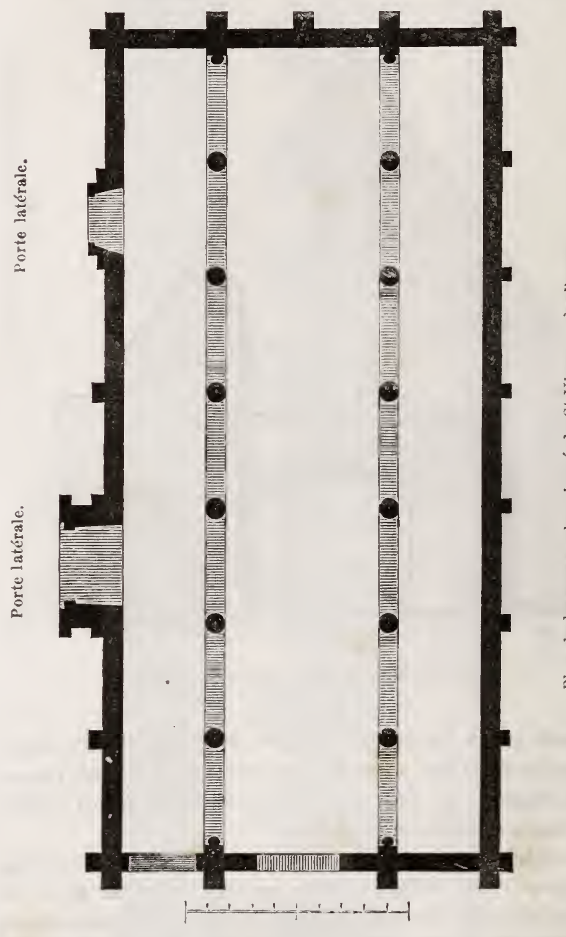


Un des pignons de la grange d'Ardennes.

Dans la grange d'Ardennes, dans celle de St-Vigor et dans d'autres granges de divers âges observées dans beaucoup de localités plus ou moins éloignées, les deux ailes qui accompagnent la nef centrale sont inégales en largeur et en hauteur.

Le côté le plus étroit ne correspondait à aucune porte (V. les façades d'Ardennes et de St-Vigor) : on y accédait seulement par la nef centrale, et quand celle-ci était pleine, les charrettes entraient dans le bas-côté le plus large; nous voyons que la porte centrale avait été bouchée à Ardennes, et que, dans le siècle dernier, on entrait par la porte correspondant au bas-côté le plus large. Ce sont des particularités qu'il est bon de noter, que l'on peut constater aussi dans les granges

du Bec et de Marbeuf (Eure); elles tiennent à des causes qui pourraient s'expliquer de plusieurs manières ; mais il est évident qu'en élevant le mur latéral et rétrécissant le bas-côté dont il for-

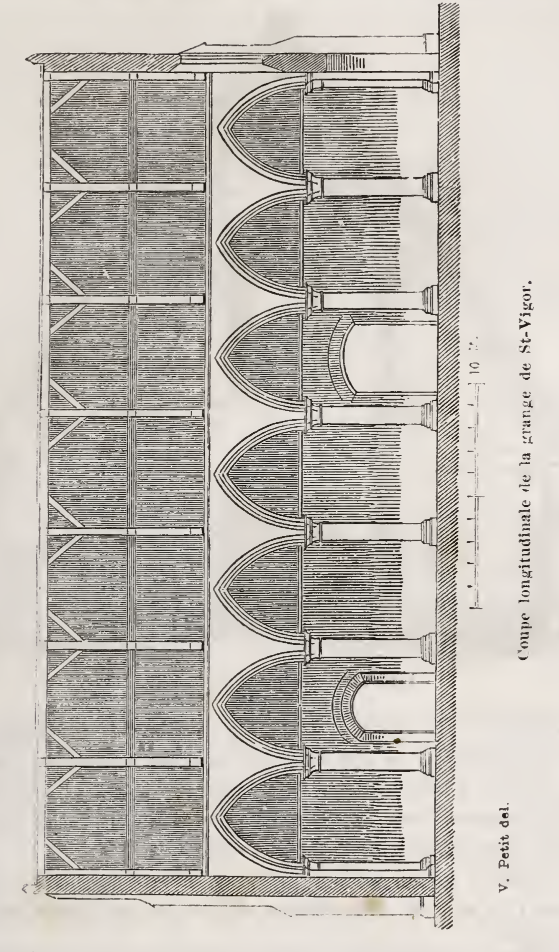


Plan de la grange du prieuré de St-Vigor, près Bayeux.

mait la clôture, on retrouvait en hauteur l'espace économisé en largeur, et qu'il n'y avait nul besoin de trois issues parallèles, ni même de deux, pour le service des granges les plus vastes.

La grange du prieuré de St-Vigor, près Bayeux, est un diminutif de

celle d'Ardennes ; mais elle est disposée de même et à peu près du même



Coupe longitudinale de la grange de St-Vigor.

temps ; elle n'a que sept arcades au lieu de neuf (1) ; la façade qui s'ouvre dans la cour est percée d'une grande porte charretière et de deux fenêtres. Deux autres portes existent dans le mur latéral exposé au midi : une

(1) L'ancien prieuré de St-Vigor a été acheté récemment par une communauté de dames religieuses qui ont transformé cette grange en église.

de ces ouvertures était assez vaste pour donner passage aux charrettes.



Façade de la grange de St-Vigor.

Grange de Maubuisson. — La grange de l'abbaye de Maubuisson, près de Pontoise, peut être comparée, pour son importance, à celle de l'abbaye d'Ardennes, que nous venons de figurer (p. 144-145). Elle se composait aussi de trois nefs, séparées par deux rangs de colonnes monocylindriques à chapiteaux sculptés.

De grandes arcades ogivales bordent la nef centrale, comme à Ardennes ; il y en a dix à Maubuisson, une de plus que dans la grange d'Ardennes.

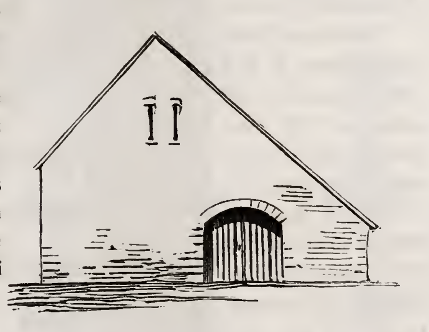
La grange du manoir du Meslay, dont nous avons cité la belle porte est une des plus remarquables de celles que nous puissions citer. Elle est d'une grande largeur, divisée en plusieurs nefs, et d'une longueur qui dépasse 60 mètres sur 25 de largeur.

La porte principale est cintrée, comme celle de l'entrée du manoir ;

quoique beaucoup moins élevée et très-écrasée à cause de sa grande largeur, la façade présente des ouvertures dont la disposition rappelle celles qui existent dans le bâtiment de l'entrée.

Feu M[me] Philippe-Lemaître a décrit, dans le XV[e] volume du *Bulletin monumental*, plusieurs granges dîmières du département de l'Eure qui offrent des proportions considérables et la même disposition que les précédentes ; si elles ne présentent pas les mêmes caractères d'ancienneté, ce qui tient peut-être aux matériaux employés, il y a lieu de penser que quelques-unes de ces granges, dont cinq appartenaient à la célèbre abbaye du Bec, remontent en partie au XIII[e] siècle.

Dans plusieurs des granges signalées par M[me] Philippe-Lemaître, les bas-côtés ne sont pas égaux en largeur, et, par suite de cette disposition, le toit descend plus bas d'un côté que de l'autre.



J'ai observé la même inégalité dans un assez grand nombre de granges, et notamment dans celle de l'abbaye d'Evron (Mayenne) dont la date n'est pas certaine, et qui ne remonte peut-êtr qu'au XIV[e] siècle.

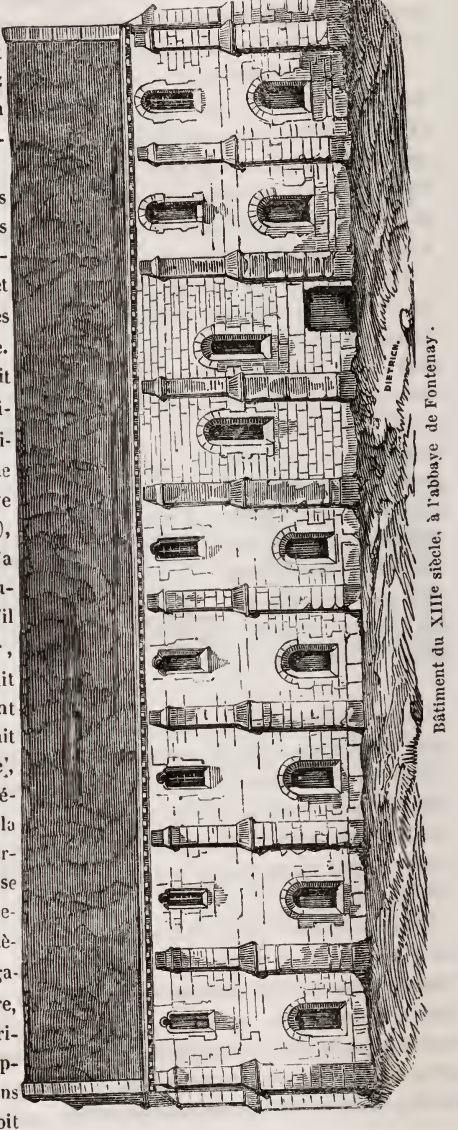
Batiments industriels. — Les bâtiments industriels des abbayes méritent une sérieuse attention ; mais, outre qu'on a très-peu de documents encore sur les industries exercées dans les maisons religieuses, je connais à peine quelques constructions existantes auxquelles on puisse attribuer une pareille destination. Nous savons pourtant qu'il en a existé ; mais à quelle époque pourrait-on faire remonter leur origine ? voilà la question.

Dans une grande vue de l'abbaye de Cîteaux et de ses dépendances, qui fait partie de la curieuse collection du *Monasticon*, on voit que l'abbaye renfermait des tanneries sur le bord d'un ruisseau qui passait dans l'enceinte de ce monastère, et que, près du bâtiment désigné comme tannerie dans la légende du plan, en existait un autre où l'on préparait les écorces, probablement le moulin à tan. Le plan du couvent dont je parle n'est pas très-ancien, puisque la plupart des

vues de cette collection ne sont que du XVII[e] siècle ; mais le bâtiment paraît d'un âge assez reculé, autant qu'on peut en juger par l'exécution des figures.

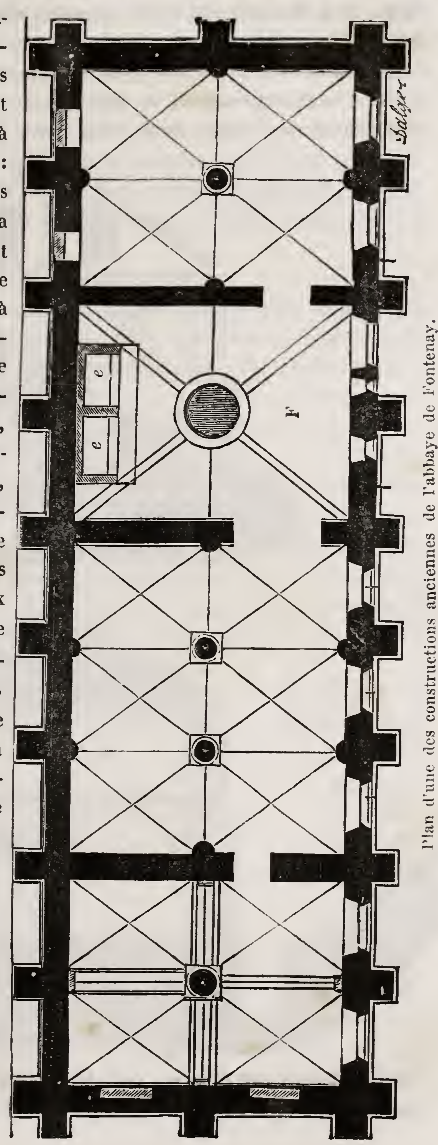
Certaines abbayes avaient des briqueteries permanentes, des hangars pour façonner et sécher la tuile, et des fourneaux pour la cuire.

Je ne sais quelle était primitivement la destination d'un grand bâtiment du XII[e] siècle que j'ai visité à l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or), et dont M. Sagot m'a procuré un dessin d'autant plus précieux qu'il présente, à l'extérieur, l'édifice tel qu'il était il y a 40 ans, avant que M. Seguin l'eût fait exhausser. Cet édifice[1], dont voici la vue extérieure, du côté de la grande cour dont il fermait un des côtés, se composait, au rez-de-chaussée, de quatre pièces de grandeurs inégales et voûtées en pierre, avec colonnes cylindriques au centre des appartements, excepté dans la pièce que l'on voit



Bâtiment du XIIIe siècle, à l'abbaye de Fontenay.

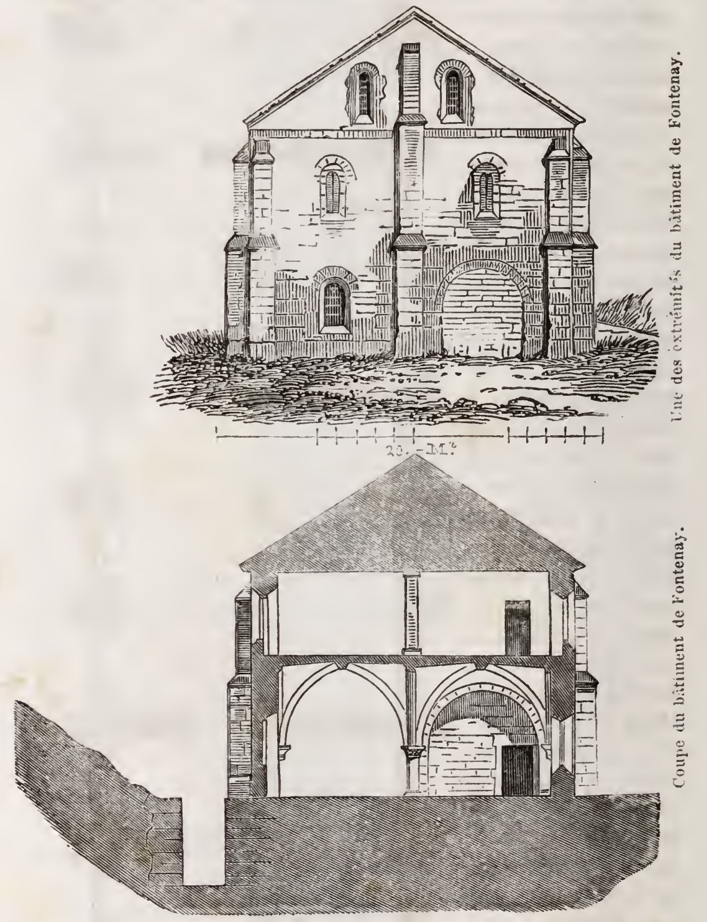
vers le centre (V. le point F sur le plan). Cet appartement avait une voûte conique percée, au centre, d'une ouverture circulaire comme celles des anciennes cuisines, et évidemment destinée à laisser passer la fumée : deux grandes cheminées jumelles, adossées à la muraille *e e*, expliquent l'utilité de cette espèce de ventilateur. Mais à quoi servaient ces cheminées ? Y avait-il là une cuisine ; ou bien était-ce une ancienne forge, comme le pense le propriétaire, M. Seguin, correspondant de l'Institut ? Il est difficile de trancher la question, sans avoir étudié les lieux plus long-temps que je n'ai pu le faire. M. Seguin pense que les moines avaient établi là une grosse forge, dont la chute d'eau voisine pouvait faire mouvoir le marteau et les soufflets. Mais, au XIIIe siècle, il n'y avait nulle part encore, je crois, d'établissements semblables pour la fabrication du fer : nous ne voyons paraître ces établissements permanents qu'au XVe. Je pencherais donc à admettre, si ces che-



Plan d'une des constructions anciennes de l'abbaye de Fontenay.

minées ont été destinées au travail du fer ; qu'on se bornait à le forger et à fabriquer des outils ou autres objets soit pour l'abbaye, soit pour la contrée voisine.

On pourrait bien aussi voir dans cet appartement à cheminées jumelles d'anciennes cuisines, ou mieux encore une buanderie : l'ouverture centrale de la voûte aurait laissé sortir les vapeurs de la cuve



Une des extrémités du bâtiment de Fontenay.

Coupe du bâtiment de Fontenay.

établie au centre de la pièce, et la lessive aurait été chauffée dans la cheminée, comme on le fait encore à présent : le voisinage de la ri-

vière, où un lavoir était, dit-on, établi dans les derniers temps, donnerait à cette conjecture une certaine probabilité. Les appartements voisins auraient, dans cette hypothèse, contenu le linge avant et après l'opération et l'étage supérieur, qui n'était pas voûté, aurait contenu le séchoir.

Le moulin à blé des moines devait se trouver dans le même bâtiment, dont les fondations sont établies sur le bord d'un ruisseau d'une certaine puissance motrice : c'est donc, je crois, un bâtiment industriel. Tout annonce dans cette construction la première moitié du XIII[e] siècle.

Les établissements monastiques étaient admirablement disposés non-seulement pour la vie commune, mais aussi pour l'exploitation des terres. Un de nos plus savants manufacturiers, M. Seguin, membre de l'Institut (Académie des sciences), me disait, en me montrant l'abbaye de Fontenay (Côte-d'Or) : « Dans tous mes travaux d'amé« lioration j'ai vu les traces des anciens moines, et j'ai souvent « trouvé qu'ils avaient fait eux-mêmes ce que, par l'étude appro« fondie des lieux, j'ai été porté à exécuter. Tout avait été disposé « par eux, le plus judicieusement possible, et la rectification que « nous faisons en ce moment du chemin que vous avez parcouru « pour venir chez moi, n'est que le rétablissement de ce chemin tel « qu'il était du temps des anciens moines et dont, à une certaine « époque, on s'était écarté au lieu de le réparer. »

Ce que me disait l'observateur éminent que je viens de citer est conforme à ce que d'autres ont observé ailleurs : combien de fois n'ai-je pas moi-même admiré la disposition si bien entendue des bâtiments de nos abbayes, leur grandeur, non-seulement au point de vue de l'art et de la vie religieuse, mais aussi au point de vue de l'agriculture ! Nos abbayes n'étaient pas seulement des couvents où, comme le croit la multitude, on ne s'occupait que de la récitation des psaumes. Après la prière venait le travail ; c'étaient de grandes fermes modèles, quelquefois de grandes fabriques.

L'étude de l'architecture monastique est donc d'un intérêt immense. Là nous voyons l'architecture appliquée aux grandes agglomérations d'hommes vivant en commun, l'architecture appliquée aux grandes exploitations agricoles.

On a pourtant, il faut le dire, bien peu étudié ces précieux restes d'un passé qui s'éloigne ; chaque jour ils disparaissent, et depuis trente

années que j'ai réclamé instamment la conservation de ces ruines, combien d'impitoyables spéculateurs n'ont-ils pas détruit, sans pitié, ces beaux murs pour en vendre les pierres!

« Les moines ont créé les jardins potagers et perfectionné l'horticulture, dit M. Chavin de Mallan : ils avaient d'excellents légumes et de beaux vergers ; les arbres n'y étaient point mélangés au hasard, mais classés par espèces au nord et au midi, selon leur origine et leur nature. Quand une colonie sortait d'une abbaye, elle emportait avec elle des semences et des plantes de toutes sortes : ainsi, en partant de Morimond pour fonder *Ald camp*, près de Cologne, les moines emportèrent le pommier de Reinette grise, que d'autres cénobites transportèrent de là en Thuringe, en Saxe, tandis que d'autres moines apportaient en Lorraine et en Champagne les espèces d'Allemagne. Du jardin du couvent, cette espèce nouvelle entrait dans celui du village voisin, et les climats échangeaient leurs productions par l'intermédiaire des moines, que nous pouvons appeler les courtiers agricoles du moyen-âge. On lit avec étonnement, dans les Annales de Cîteaux, les travaux agricoles des religieux dans les enclos des monastères (1).

Les bois et les bruyères, fort étendus, fournissaient le moyen d'élever du bétail, presque sans frais, aux établissements qui avaient droit de pâture dans les forêts et même aux paysans usagers de ce parcours. Les abbayes avaient aussi, dans les forêts, le droit au gland et à la faîne pour les pourceaux (*jus ad glandem et faginam*). Le porc est la moitié de la vie des classes agricoles. Les moines avaient compris toute l'importance de l'élevage des pourceaux dans l'intérêt des pauvres. Les us de Cîteaux permettaient d'avoir, pour les pourceaux, des écuries à deux ou trois lieues des granges et même plus loin. L'abbaye de Morimond (Haute-Marne) avait vingt porcheries disséminées dans les forêts de Bassigny, et chacune contenait près de 300 porcs.

Les abbayes, qui possédaient presque toutes des droits d'usage fort étendus, élevaient aussi une grande quantité de chevaux, de bêtes bovines, de moutons : il suffit de lire quelques chartes pour s'en convaincre ! Diverses abbayes entretenaient des étalons de choix pour la reproduction de l'espèce chevaline, et souvent un palefroi provenant de leurs écuries formait une partie du prix des concessions

(1) Chavin de Mallan, membre de l'Institut des provinces, *Mémoires sur l'agriculture dans les abbayes*, lu au Congrès des délégués des Sociétés savantes.

de terre. De pareils présents étaient faits habituellement par les moines lorsque les donateurs, ou leurs fils, confirmaient de précédentes donations.

J'ai cité ailleurs les abbayes de Troarn, d'Ardennes et de Fontenay près de Caen, comme possédant, au XIIIe siècle, des haras considérables ; elles n'étaient pas moins riches en bétail de toute espèce (vaches, porcs, moutons) : elles avaient cela de commun avec nombre d'autres abbayes ou prieurés, et l'on ne saurait trop relire le bel ouvrage de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, sur l'*État de l'agriculture en Normandie au moyen-âge* (1).

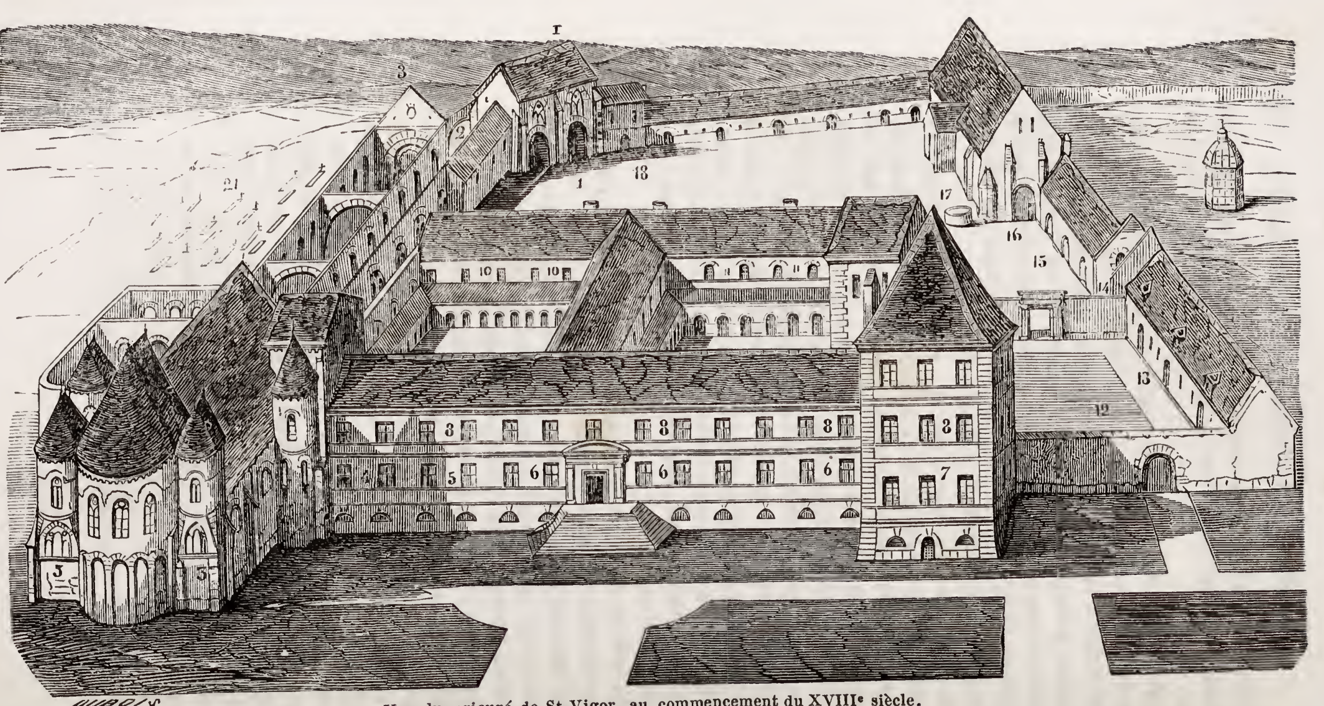
On attribue encore aujourd'hui aux moines de St-Hubert (Ardennes) la race ardennoise de chevaux, qui a des qualités particulières. Il n'est pas douteux que, dans chaque contrée, les abbayes étaient des fermes-modèles où l'on perfectionnait les races les meilleures, en même temps que l'on y cultivait les meilleures espèces de plantes et de céréales.

Les viviers, pour la multiplication du poisson, étaient encore une des principales sources de production dans plusieurs abbayes : ainsi, à Morimond (Haute-Marne), les moines, en formant des étangs, avaient admirablement mesuré la pente nécessaire, l'imperméabilité des couches inférieures, le volume d'eau, le groupement des bassins, la masse des chaussées, le niveau nécessaire à la salubrité.

Enfin quelques abbayes réunissaient, comme je le disais tout à l'heure, les travaux industriels aux travaux agricoles : on y voyait, par exemple, des frères brasseurs (*brassarii*), des frères huiliers (*olearii*), des frères corroyeurs (*corriarii*), des frères foulons (*fullones*), des tisserands, des cordonniers, des maréchaux, des charpentiers, etc. Chaque série avait son frère inspecteur ou contre-maître, et à la tête de tous ces travailleurs était un père directeur ou patron qui distribuait la besogne : il existait très-anciennement, dans l'abbaye de St-Florent de Saumur, une manufacture où les moines tissaient des tapisseries ornées de fleurs et de figures d'animaux. Cette manufacture devint très-florissante, et, en 1133, l'abbé de St-Florent, Mathieu de Loudun, y fit exécuter une tenture complète pour son église. Dans le chœur, c'était les vingt-quatre vieillards de l'*Apocalypse ;* dans la nef, des chasses et des bêtes fauves (Mabillon, 115).

J'ai déjà fait comprendre combien les bâtiments consacrés à l'exploitation se distinguent, dans les abbayes, de ceux réservés à la vie

(1) Un volume in-8° de 758 pages. Évreux, 1851.



Vue du prieuré de St-Vigor, au commencement du XVIII[e] siècle.

1. Grande porte du prieuré. 2. Église de la paroisse. 3. Basilique du prieuré avec sa nef ruinée. 4. Salle capitulaire. 6. Grande salle. 7. Bibliothèque. 8. Dortoir. 9. Réfectoire. 10. Logements des hôtes. 11. Infirmeries. 12. Cour intérieure. 13. Ecuries. 14. Pressoir. 16. La grange. 18. Charteries et magasins.

intérieure des religieux ; la vue que voici du prieuré de St-Vigor près Bayeux, tel qu'il existait au XVIIe et au XVIIIe siècle, montre d'autant mieux la disposition des bâtiments claustraux relativement aux bâtiments ruraux, que ces derniers (12, 13, 14, 15, 16), sont du XIIIe siècle, au lieu que les deux cloîtres et les édifices habités par les moines étaient modernes.

Les riches seigneurs rivalisaient avec les moines pour faire progresser l'agriculture : témoin Henri de Tilly, seigneur de Fontaine-Henry, qui, par son testament (pièce infiniment curieuse), donnait, avec beaucoup d'autres choses, à l'abbaye d'Ardennes, où il fut enterré, son haras, ses bœufs, ses brebis, ses chèvres de Séville et son palefroy. . . . . . *dedit etiam abbatiæ de Ardena haracium et boves et oves et capras de Sevilla...... et palefridum suum* (1).

Partout les riches seigneurs faisaient aux abbayes des largesses qui prouvent l'importance de leurs productions chevalines (2); mais ils ne négligeaient pas les autres productions.

Marin Onfroy, seigneur de St-Laurent-sur-Mer, entre Bayeux et Isigny, enrichissait, vers le même temps, la Normandie d'une espèce de pommes à cidre qui a conservé son nom (le *Marin-Onfroy*) et qui

(1) Voir le fragment de ce curieux document publié dans le tome Ier de ma *Statistique monumentale du Calvados*, p. 360.

(2) Ainsi, vers 1070, Gérold donna à l'abbaye de Saint-Amand la dîme de ses juments de Roumare ; vers 1082, Gautier et Raoul Dastin accordèrent aux moines de la Couture le même droit sur les juments qu'ils pouvaient avoir tant à Vezins, dans l'Avranchin, que dans toute autre localité de la Normandie. En 1086, Roger enrichit l'abbaye de Saint-Wandrille de la dîme de ses haras de la forêt de Brotonne. Henri Ier confirma à Saint-Georges de Bocherville la dîme des juments de Raoul, chambellan de son père. Avant que Roul, fils d'Anserede, aumonât aux moines de Saint-Wandrille la dîme de Beaunai, ceux de Saint-Evroul y prenaient la dîme des juments. Les Taisson enrichirent de la dîme de leurs haras l'abbaye de Fontenay. Le prieuré de Saint-Fromond reçut de Robert du Hommet la dîme de ses poulains ; les moines de Saint-Sever, la dîme des juments de Hugues, comte de Chester ; l'abbaye du Val, en 1124, la dîme des juments normandes de Goscelin de La Pommeraie. Vers 1155, Guillaume le Moine donne à des religieux de Montebourg la dîme des poulains de ses cavales sauvages, appartenant au manoir de Néville en Cotentin. Parmi les biens que Robert Bertrand, à la fin du XIIe siècle, confirma au prieuré de Beaumont-en-Auge, on remarque la dîme de ses juments et de ses poulains, et, dans sa grande charte pour l'abbaye de Saint-Evroul, le comte de Leicester parle du haras de Montchauvet. (*Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen-âge*, par M. Léopold Delisle.)

a le mérite d'être excellente cuite et de se garder plus longtemps que les autres (1).

Ce goût des riches seigneurs pour l'agriculture nous conduit à conclure que les cours annexées à leurs châteaux étaient entourées d'écuries, de magasins, d'étables et d'autres bâtiments. C'est ce que prouvent le petit nombre de constructions rurales du XIII[e] siècle, qui subsistent encore dans quelques manoirs.

Dans le manoir d'Ouilly, près Falaise, nous trouvons l'édifice suivant



Manoir d'Ouilly, près Falaise.

qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, offre les mêmes caractères que les constructions monastiques précédemment examinées. La cour du manoir baronnial de Douvres, appartenant aux évêques de Bayeux, renferme un bâtiment de la même dimension et du même style, et la porte d'entrée offre, comme celle d'une abbaye, deux ouvertures : une pour les charrettes, l'autre pour les gens à pied.

(1) Recherches de M. l'abbé De La Rue.

Une des constructions du manoir baronnial de Douvres.



Porte du manoir baronnial de Douvres.

Évêchés.

Les palais épiscopaux, disposés au XIII[e] siècle comme ils l'étaient au siècle précédent (V. p. 81 et suivantes), ont profité des progrès de l'architecture, et leurs ouvertures affectent les formes consacrées à cette époque.

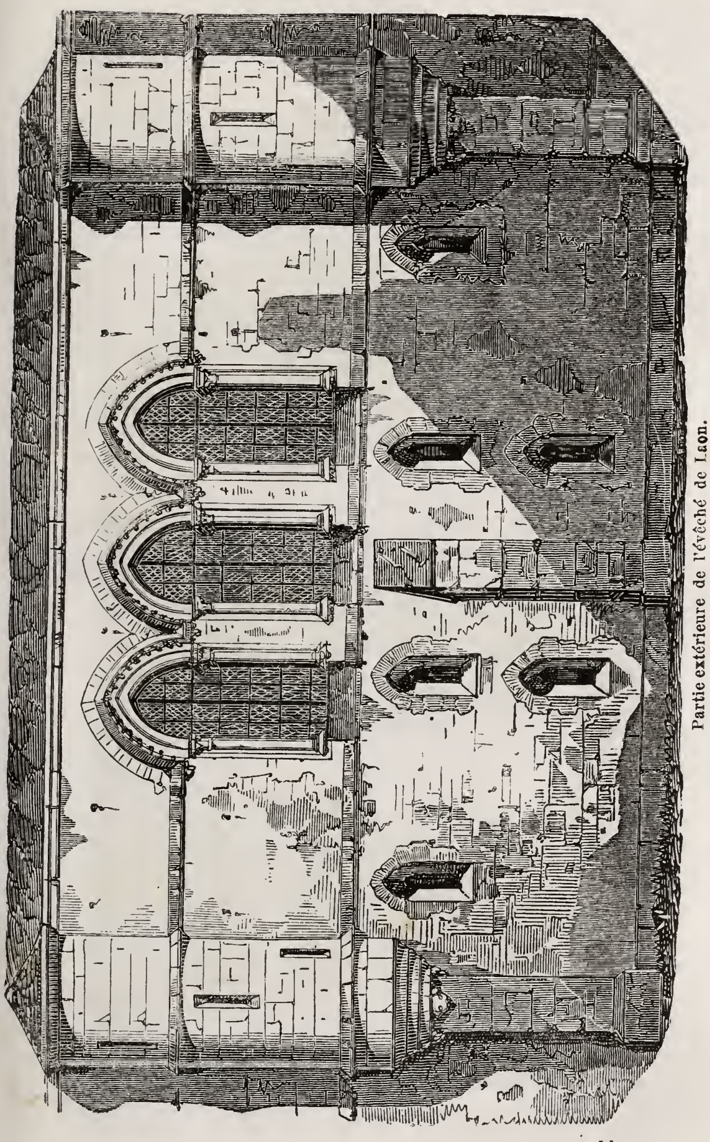
L'*évêché de Laon* nous offre des parties très-remarquables du XIII[e] siècle.

Pour pénétrer dans l'intérieur de la cour, on passait sous une grande et une petite porte en ogive, ouvertes dans des murs épais et surmontés de tourelles en encorbellement qui ont été abattues en 1750. Au-dessus de ces portes régnait une large galerie couverte. On y parvenait, de la cour, par un escalier en pierres placé près de la grande porte, et elle communiquait avec l'intérieur de la cathédrale par une ouverture que l'on remarque au-dessus de la chapelle actuelle de la Vierge (1).

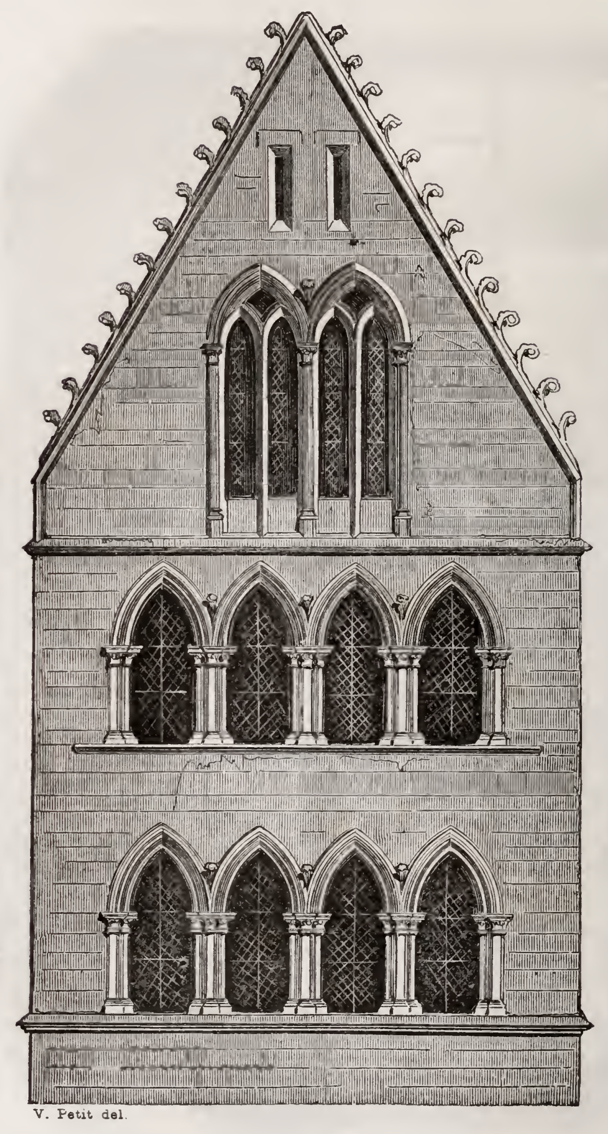
Les autres bâtiments formaient une vaste équerre, dont l'un des côtés faisait face au rempart. C'est de ce côté que s'élève la grande salle de l'évêché, construite par l'évêque Garnier, en 1242. Cette salle, aujourd'hui divisée en plusieurs appartements qui servent aux audiences du tribunal, n'avait pas autrefois moins de 100 pieds de long sur 33 de large. Sa façade extérieure est très-remarquable : elle est divisée en deux parties par trois tourelles, dont deux, celles des extrémités, renfermaient des escaliers en hélice. Chaque partie de cette façade est percée de trois fenêtres dans le style ogival de la première époque. Celles-ci sont encadrées de colonnettes, et leur arc est décoré d'un cordon chargé de sculptures. La façade intérieure de cette même salle est supportée par une galerie formée de colonnes courtes et d'arcades ogivales basses. Les socles de ces colonnes sont tantôt carrés, tantôt octogones, nus ou chargés d'ornements d'un bon style. La forme des chapiteaux varie également, et ils sont couverts d'ornements généralement empruntés au règne végétal. Au-dessus s'ouvre une série de grandes fenêtres ogivales, et le bâtiment est surmonté d'un toit aigu supporté aux deux extrémités par deux pignons, dont les rampants sont ornés de feuilles crossées, selon le goût du temps.

Ainsi, la cour de l'évêché était à peu près carrée.

(1) *Histoire de la ville de Laon*, par M. Melleville.



Partie extérieure de l'évêché de Laon.



Pignon de l'évêché d'Auxerre, bâti de 1250 à 1260, par Guy de Mello.

ÉVÊCHÉ D'AUXERRE. — L'évêché d'Auxerre, aujourd'hui l'hôtel de la préfecture de l'Yonne, conserve encore des parties intéressantes remontant au XIIIe siècle, notamment un pignon complet bâti, de 1250 à 1260, par l'évêque Guy de Mello.

ÉVÊCHÉ DE MEAUX. — L'évêché de Meaux était du XIIIe siècle, mais il a été reconstruit à diverses époques; on y voit pourtant, tout près de l'abside de la cathédrale et près d'une des portes par lesquelles on entrait dans l'enceinte, un remarquable édifice du XIIIe siècle que j'ai fait graver d'après les dessins de M. Sagot.

C'est un bâtiment carré-long, aux quatre angles duquel se détachent des tours à toits coniques sur des tourelles cylindriques en encorbellement comme celles de l'évêché de Laon, et qui attire les regards par sa forme régulière.

Les quatre tours qui flanquent les angles du bâtiment, son plan parfaitement symétrique, lui donnent un caractère de noblesse qui me font croire que c'étaient les bâtiments de l'officialité : on y a rendu la justice, au nom de l'évêque, peu de temps avant la Révolution de 89.

Quatre étages occupent la hauteur de l'édifice.

Le premier étage, en contre-bas, se compose d'une magnifique salle fort élevée, dont les voûtes en ogives se divisent sur la longueur en cinq travées, partagées par quatre colonnes cylindriques qui reçoivent au centre les arceaux des voûtes et divisent l'espace en deux nefs ou galeries. Cette salle souterraine, qui a toujours dû être destinée à renfermer des provisions, recevait le jour par des ouvertures carrées que l'on distingue à 1 mètre environ au-dessus du sol de la rue.

La même ordonnance se répète au rez-de-chaussée; mais la belle salle qu'on y voit s'accédait par une large porte, pratiquée au centre de la façade tournée vers la cour.

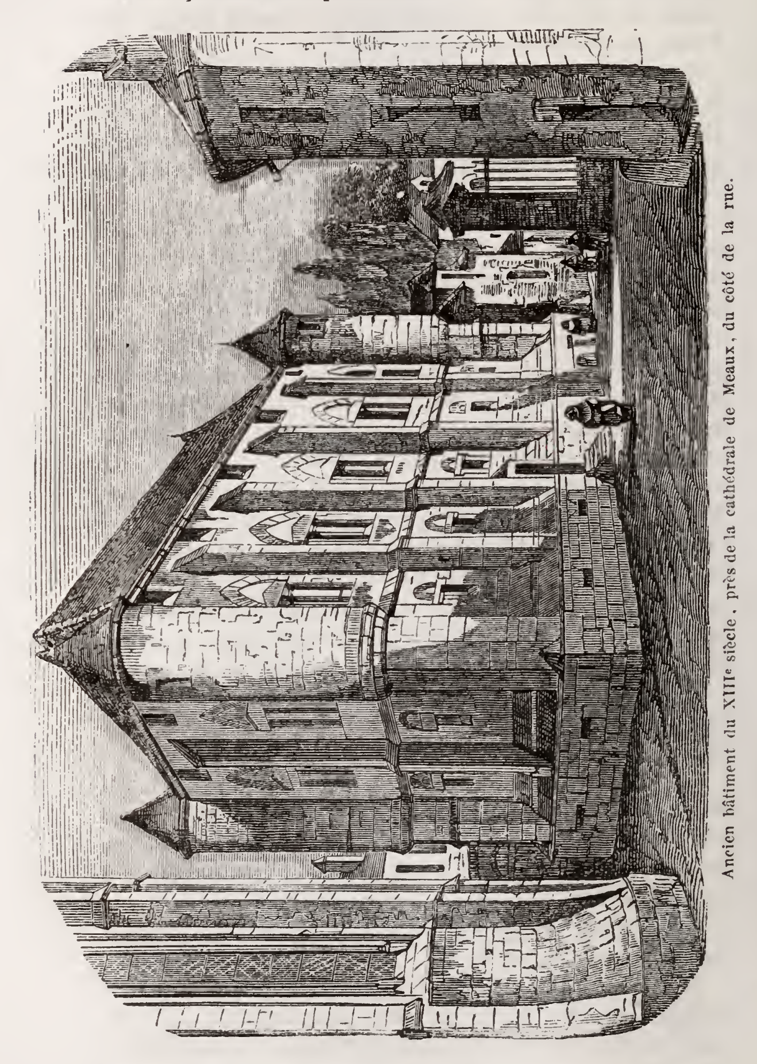
Le second étage, auquel on accède par cet escalier, n'est pas voûté; un plancher droit, en bois de chêne, vient reposer sur des colonnes monocylindriques, au nombre de quatre comme dans les deux étages inférieurs; ainsi les divisions sont toujours les mêmes, seulement il n'y a pas de voûtes en pierre.

Le dernier étage sous les combles, moins élevé que les autres, avait beaucoup moins d'importance.

L'édifice, dont nous venons de parcourir les diverses parties, montre l'observation de tous les principes de construction usités au XIIIe siècle; des contreforts opposés symétriques font équilibre à la poussée des voûtes partout où elles viennent peser sur les murs, et les colonnes

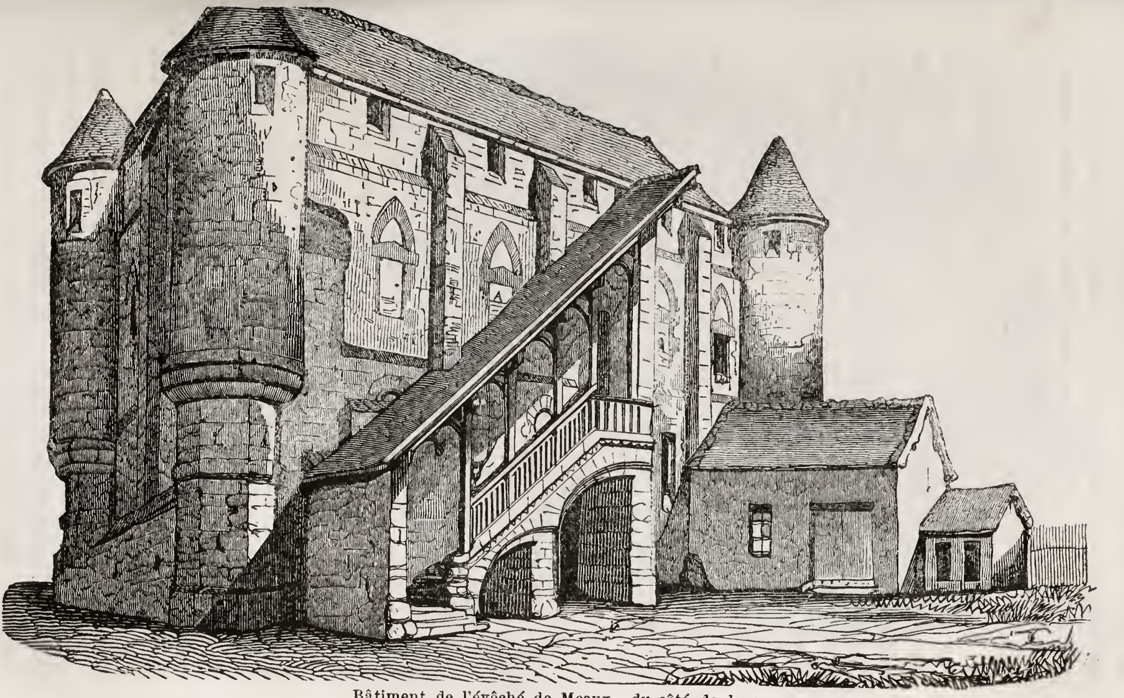
des trois étages portent perpendiculairement les unes sur les autres.

La vue que voici a été prise du côté de la rue qui passe derrière



Ancien bâtiment du XIIIe siècle, près de la cathédrale de Meaux, du côté de la rue.

l'abside de la cathédrale et se dirige vers la promenade ; celle qui suit



Bâtiment de l'évêché de Meaux, du côté de la cour.

est prise du côté opposé, c'est-à-dire de l'intérieur de la cour épiscopale; elle offre un intérêt particulier, à cause de l'escalier, du XIIIe siècle, par lequel on accédait au premier étage ; cet escalier est porté sur deux voûtes inégales en quart de cercle, très-hardies et très-élégantes; sous la plus élevée de ces voûtes, qui correspondait au milieu de l'édifice, s'ouvre la grande porte du rez-de-chaussée, voûtée en arc surbaissé et qui se trouve ainsi immédiatement au-dessous de la porte du premier étage. On voit que tout est symétrique et régulier dans ce charmant édifice: il nous rappelle par son ensemble et ses tourelles celui de l'abbaye de Rebais, figuré page 141, et qui renfermait le prétoire et les prisons de cette abbaye. La destination de ces deux édifices était donc la même, si mes conjectures sont fondées.

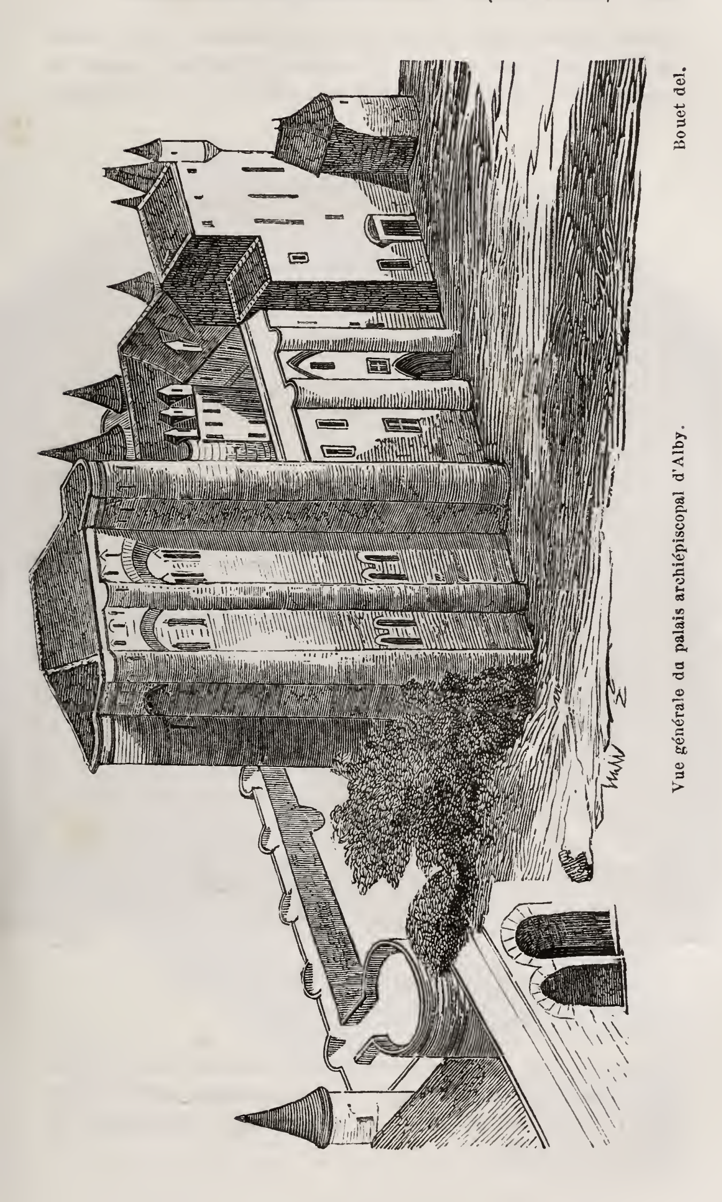
Les palais épiscopaux durent, au XIIIe siècle, prendre des développements considérables, et l'habitation de l'évêque dut se mettre en rapport avec les magnifiques cathédrales qui l'avoisinaient : le palais épiscopal embrasse, dans ses dépendances, les locaux devenus nécessaires par l'accroissement de la puissance temporelle et des richesses de l'évêché.

La chapelle particulière des évêques et des archevêques prit, au XIIIe siècle, une certaine importance monumentale, ainsi que le montre celle de l'archevêché de Reims.

A Alby, où les guerres de religion désolèrent le pays dans le XIIIe siècle, le palais épiscopal était une véritable forteresse avec donjon, tours, etc. Quoique cet édifice ait dû être retouché à diverses époques, il remonte encore en partie au XIIIe siècle ; mais il appartient par sa forme autant à l'architecture militaire qu'à l'architecture civile (V. la page suivante).

Les maisons canoniales, groupées, comme nous l'avons dit, autour de l'église cathédrale, furent, en grande partie, bâties ou reconstruites au XIIIe siècle et établies sur de belles salles voûtées qui se sont conservées jusqu'à nos jours, même quand les maisons qui les surmontaient ont été refaites; c'est ainsi qu'on en trouve dans beaucoup de villes épiscopales, notamment à Lisieux, à Avranches, à Chartres, à Beauvais, etc., etc., etc.

J'ai signalé, il y a longtemps, une construction du XIIIe siècle qui existe à Bourges, en face de la porte occidentale de la cathédrale ; elle servait probablement à réunir et à conserver les redevances en nature, ou dîmes, que percevait le chapitre; on l'appelle encore la



Vue générale du palais archiépiscopal d'Alby.

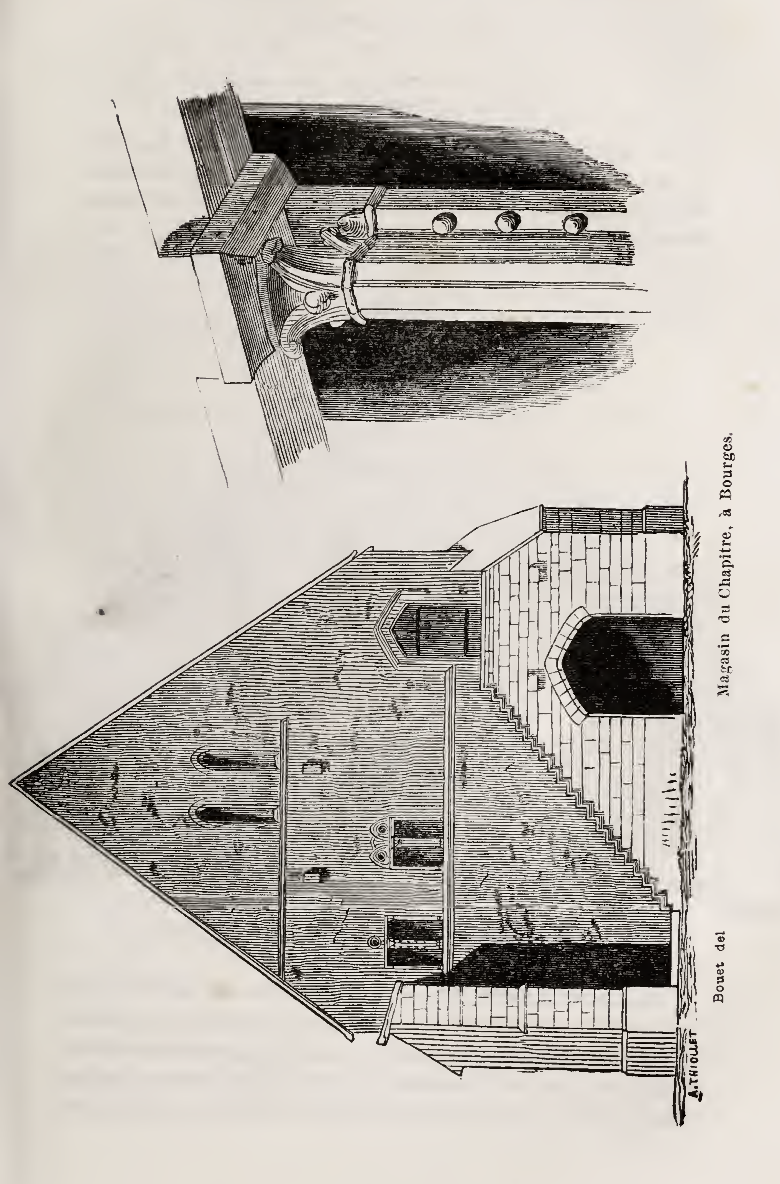
Bouet del.

grange. Elle se compose d'abord d'un rez-de-chaussée voûté et divise en deux parties par un rang de colonnes cylindriques portant la retombée des voûtes ogivales, qui sont faites avec soin et garnies



Salles voûtées des magasins du Chapitre, à Bourges

d'arceaux croisés. Un étage surmonte le rez-de-chaussée ; on y accède par un escalier extérieur, comme le montre le dessin suivant (V. la page 169) qui fait connaître, en même temps, l'ordonnance de l'édifice et ses détails.



Magasin du Chapitre, à Bourges.

ÉDIFICES PUBLICS.

—

Halles.

Les halles du XIII[e] siècle offrent la même disposition que celles du XII[e]. Voici le pignon de la grande halle de St-Pierre-sur-Dive, qui ressemble à une vaste grange et n'en diffère que par une largeur plus considérable.



Entrée des halles de St-Pierre-sur-Dive.

Trois portes ogivales correspondent aux trois nefs, abritées par le même toit ; deux fenêtres tréflées au sommet surmontent la porte centrale, par laquelle pouvaient entrer des charrettes chargées de marchandises ; deux contreforts indiquent la largeur de la nef centrale et divisent cette façade en trois travées : cette halle est d'une très-grande dimen-

sion et sert non-seulement pour le blé, mais pour l'étalage des marchandises de toute espèce, les jours de foire et de marché. Mais on ne peut faire remonter au XIIIe siècle que la partie reproduite dans l'esquisse précédente, des réparations considérables ayant eu lieu à diverses époques dans les autres parties. Cette halle est établie sur une place où les moines de St-Pierre percevaient des droits et avaient aussi des hangars pour les bouchers.

La halle de Cheux, qui était située au milieu du bourg de ce nom, dans le Calvados, et qui appartenait aux moines de l'abbaye de St-Étienne de Caen, paraissait aussi dater du XIIIe siècle : c'était un bâtiment moins grand, mais disposé comme celui de St-Pierre et garni de contreforts, que l'on a démoli, il y a peu d'années. J'en connais d'autres à peu près semblables.

Grandes salles des palais et des hôpitaux.

Au XIIIe siècle, les salles des hôpitaux et des palais offraient beaucoup de ressemblance avec celles du XIIe que j'ai décrites sommairement, pages 189 et suivantes.

Salle de l'hospice de Bayeux.—Nous avions, il y a quelques années, un exemple remarquable de ce genre d'édifices dans la grande salle de l'hospice de Bayeux, qui avait été reconstruite par Robert des Ablèges, évêque de cette ville, vers 1210.

Elle était voûtée comme celle de l'hospice de Caen, et à peu près de même forme, quoique beaucoup moins grande. Le bâtiment qui la renfermait se terminait aussi par un gable élevé, du côté de la rue ; je regrette de n'avoir pas dessiné ce monument, dont il n'existe, je crois, aucune esquisse : il a été détruit en 1823.

Salle de l'hospice de Chartres.— A Chartres, la salle de l'Hôtel-Dieu, près de la cathédrale, dite *salle des fiévreux*, offre les mêmes dispositions que celles dont je viens de parler : elle est divisée longitudinalement par des colonnes, et au bout de la salle, vers l'est, il y avait un autel où l'on disait la messe pour les malades ; elle remonte évidemment au XIIIe siècle.

Salle de l'hospice de Tonnerre. — La grande salle de l'hospice de Tonnerre est terminée par une chapelle qui servait autrefois aux malades : cette salle, d'une largeur considérable, est éclairée par des fenêtres en lancettes, et les corniches extérieures ont encore des mo-

dillons bourguignons de transition dont les dents de scie, du XIIIe siècle, peuvent être considérées comme l'équivalent ou comme le relatif synchronique. Cette salle date de la fin du XIIIe siècle, car la fondatrice, Marguerite de Bourgogne, belle-sœur de saint Louis, mourut en 1298.

Les lits des malades étaient rangés sur deux files le long des murs ; il restait au centre une nef ou une grande allée vide.

Jamais il n'y a eu de voûte en pierre, mais bien un lambris cintré en bois, avec des poutres détachées traversant d'un mur à l'autre et qui portent des ferrements verticaux, suivant le système que nous voyons dans beaucoup d'anciennes salles et souvent dans nos églises rurales. M. Le Maître, membre de la Société française d'archéologie, a constaté que les chevrons, d'un seul morceau, ont 62 pieds de longueur ; il croit que ces boiseries datent de la construction de l'hospice, ce qui n'aurait rien d'impossible, cependant je les crois plutôt du XVe siècle. Le pavé de l'édifice a été exhaussé de 1 mètre, je ne sais à quelle époque, ce qui modifie les proportions de cette salle et lui fait perdre une partie de son élégance, en diminuant de 1 mètre la hauteur des murs.

Hospices de Gand. — La porte d'entrée de l'hospice des malades à Gand, d'une forme élégante, est soutenue au milieu par une forte colonne que surmonte une statue de la Vierge, à laquelle cet édifice fut consacré. Une grande fenêtre, flanquée de deux autres fort élancées, occupe la partie supérieure du gable principal. A droite et à gauche de la porte d'entrée se trouve une suite de petites arcades en tiers-point, soutenues par des colonnes très-sveltes dans le style du XIIIe siècle, dont la base repose sur un banc de pierre.

L'hospice des vieillards, tout près de celui des malades, a conservé un réfectoire du XIVe siècle ou de la fin du XIIIe, aux deux extrémités duquel on voit des peintures murales anciennes : l'une représentant le couronnement de la Vierge, l'autre un saint Christophe. Les colonnes qui garnissent les murs supportent une voûte ogivale en charpente, garnie de bardeaux consolidés par des arceaux en bois saillants, absolument comme les arceaux en pierre du même temps. Il est probable que bien des voûtes furent faites de la sorte et n'ont été qu'assez tard remplacées par des voûtes en pierre.

Salle des États, a Blois. — La grande salle des États, à Blois, dont la construction remonte au XIIIe siècle, offre deux nefs séparées par un rang de piliers supportant des arcades.

Beffrois et hôtels-de-ville.

C'EST, assez généralement, au règne de Louis VI que l'on fait remonter les premières chartes de communes accordées aux villes de France; il est cependant probable qu'avant cette époque quelques villes jouissaient par l'usage, sinon par concession, d'un gouvernement municipal (1).

Noyon, St-Quentin, Laon et Amiens paraissent avoir été les premières qui reçurent leur émancipation des mains du prince. Sous Louis VII et surtout sous Philippe-Auguste, les principales villes qui faisaient partie des domaines de la couronne, furent successivement admises à jouir des mêmes priviléges. Cet exemple fut suivi par les barons, de sorte qu'à la fin du XIIIe siècle, l'établissement des communes était devenu général en France (2); alors les villes eurent un sceau particulier, une cloche pour assembler les bourgeois, et une tour ou beffroi. Ce beffroi renfermait la cloche pour convoquer les bourgeois (3); il servait d'observatoire pour veiller à la sûreté de la ville, et quelquefois de prison.

Il représentait en quelque sorte, pour la commune, le donjon de l'habitation féodale des barons.

Le beffroi étant un des attributs des communes, la suppression d'une commune entraînait la suppression de son beffroi : ainsi nous voyons Henri, roi des Romains, ordonner, en 1226, d'ôter la grande cloche et de démolir le beffroi de la ville de Cambrai, à laquelle il avait retiré le titre de commune pour punir les habitants de leur rébellion (4).

En 1331, les ordonnances par lesquelles Philippe VI règle l'administration de la ville de Laon, dont il avait supprimé la commune,

(1) Hallam, *L'Europe au moyen-âge*, t. 1er.

(2) Id., *Ibid.*, p 352.

(3) Les cloches étaient un attribut du beffroi et des communes. Lors de l'institution de la commune de Compiègne, le roi donna des lettres particulières pour autoriser les habitants à sonner les cloches du beffroi, en cas de meurtre ou d'incendie. (*Voir les Ordonnances des rois de France*, t. II, p. 79.)

(4) Definiendo quod campana seu campanæ et campanile, quod *Bierefrois* dicitur, et communia quam pacem nominant, vel quocumque alio nomine pallietur, in eadem civitate tollantur et destruantur. (Miræus, *Oper. Diplom. nova collectio*, t. IV, cap. XLII, p. 540.)

portent : *que les cloches qui sont de la commune jadis de Laon, les deux qui sont à la tour que l'on suelt dire le beffroi soient appliquées à notre profit, et défendons que ladite tour ne soit jamais appelée beffroi* (1).

Les hôtels-de-ville furent assez ordinairement, au XIIIe siècle et au XIVe, établis sur les portes de ville. La cloche du beffroi se trouvait elle-même dans une tour construite à cet effet, au-dessus des voûtes du portail, ou dans une des deux tours qui flanquaient cette entrée : il nous reste très-peu de beffrois de cette époque.

HÔTEL-DE-VILLE ET BEFFROI DE BORDEAUX. — On voit encore quelques parties de celui de Bordeaux, qui fut construit en 1246. Il fait corps avec les murs d'enceinte ; mais on ne doit rapporter au XIIIe siècle que les parties basses de cette espèce de tour, à peu près jusqu'au cadran de l'horloge ; la partie supérieure paraît du XVe siècle, peut-être même du XVIe

HÔTEL-DE-VILLE ET BEFFROI DE CAEN. —La ville de Caen fut affranchie par Jean-sans-Terre, le 17 juin 1203 ; l'hôtel-de-ville et le beffroi furent établis sur le pont St-Pierre et s'appelèrent *le Chastelet* (2). La reconstruction de cette tour eut lieu au XIVe siècle, et depuis long-temps elle n'existe plus.

HÔTEL-DE-VILLE D'YPRES. — L'hôtel-de-ville d'Ypres est, je crois, le plus complet que je puisse citer dans le Nord. J'en donne le dessin à la page suivante. Quoiqu'il n'ait été terminé que dans le XIVe siècle, la plus grande partie pourtant appartient au XIIIe.

Ponts.

Il est à regretter que l'on n'ait pas assez étudié les anciens ponts qui existent sur beaucoup de nos rivières, car un certain nombre remontent au XIIIe siècle, sinon dans leur entier au moins en partie : M. F. de Verneilh a fait sur ce sujet un mémoire curieux que nous sommes heureux de signaler, et dans lequel il cite plusieurs ponts qui doivent remonter à ce siècle dans le Limousin et le Périgord. Nous avons visité avec M. Des Moulins un de ces ponts,

(1) *Ordonnances des rois de France*, t. II, p. 79.
(2) L'abbé De La Rue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, t. I, p. 127.



Hôtel-de-Ville et beffroi de la ville d'Ypres, commencé vers 1200, mais terminé seulement en 1304.

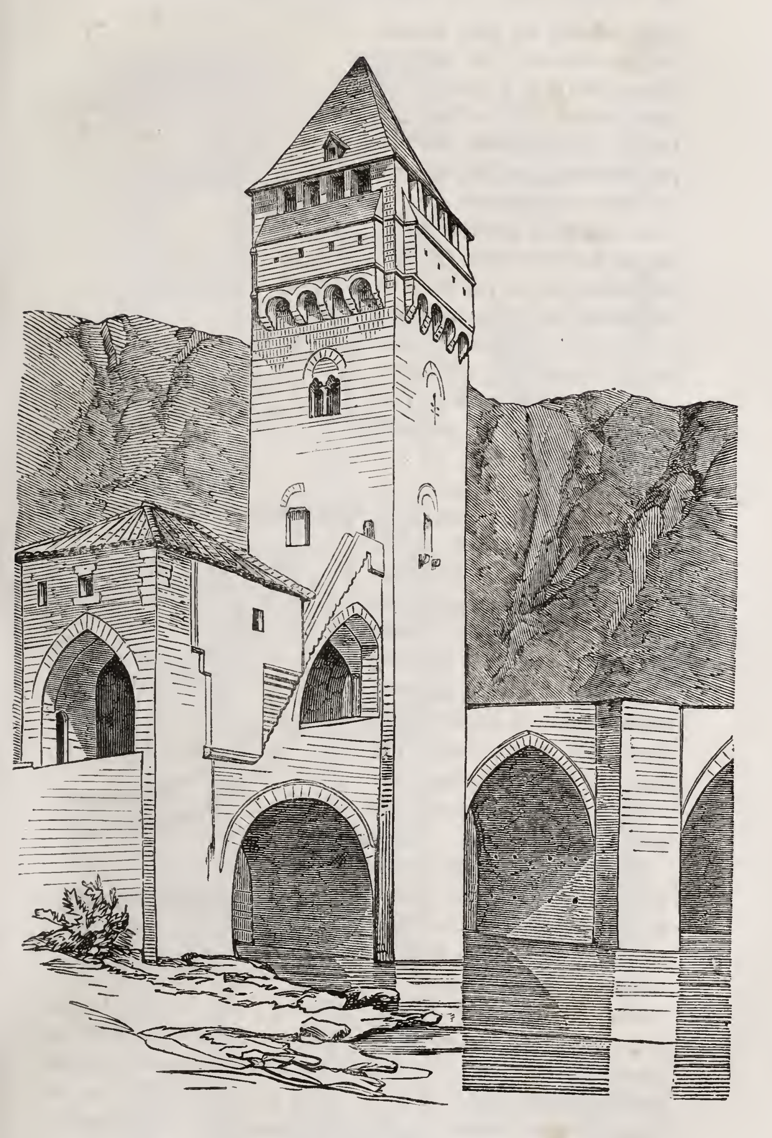
celui de St-Junien-sur-la-Vienne, et j'en ai vu dans diverses parties de la France qui, malgré des caractères un peu indécis, paraissent devoir être reportés jusqu'au XIIIe siècle. M. Victor Petit en a signalé, de son côté, plusieurs dans l'Yonne et dans d'autres départements du centre. Celui de Cahors, avec ses trois tours de défense, sur les-



Vue générale du pont de Cahors.

quelles nous reviendrons en parlant de l'architecture militaire, est encore un pont du XIIIe siècle. Si l'on cherchait bien, on arriverait à former un catalogue assez considérable de ponts anciens, et j'engage d'autant plus vivement les explorateurs à traiter ce sujet encore neuf, que les ingénieurs des ponts-et-chaussées ont déclaré la guerre la plus acharnée à ces beaux restes, et qu'ils veulent à tout prix substituer à ces monuments indestructibles, des ponts à piles mesquines et sans élégance portant le plus souvent des tabliers en charpente, au lieu de voûtes en pierre.

Les ponts du XIIIe siècle présentent de belles arcades en ogive; la



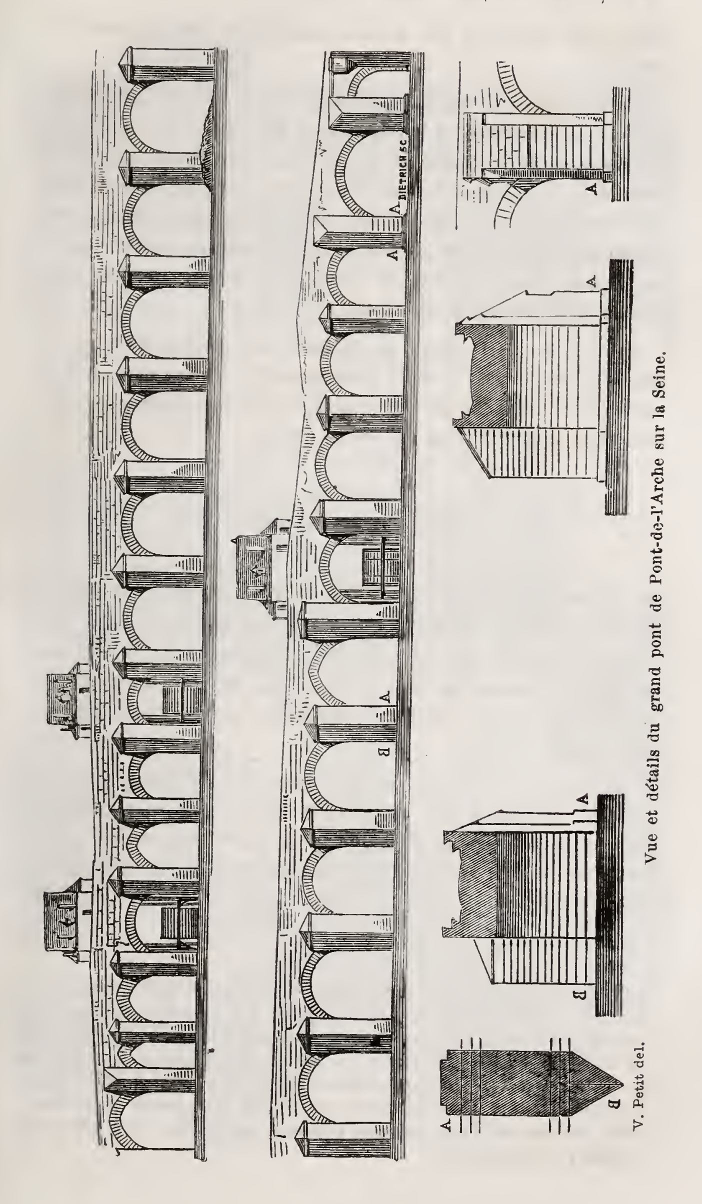
Les premières arches et la première tour du pont de Cahors.

partie saillante des piles opposée au cours des eaux eut quelquefois dans son plan la forme d'une ogive, au lieu d'être en forme de triangle comme au siècle suivant : plusieurs arches de pont sont admirablement appareillées.

Le magnifique pont qui met la ville de Pont-de-l'Arche en communication avec la rive droite de la Seine était un des plus imposants et des mieux conservés qui existât : je l'ai cru du XIIIe siècle (probablement du temps de Philippe-Auguste) ; il se composait de vingt-quatre arches en arcs surbaissés pour la plupart, et séparées par des piles triangulaires du côté du courant pour diviser l'eau et résister à son impulsion, rectangulaires du côté opposé. J'en présente l'esquisse d'après le dessin de M. Victor Petit : la première ligne montre les treize premières arches à partir de la ville ; la seconde ligne, le reste du pont ; les figures de la troisième ligne donnent le profil et les coupes du pont sur la largeur.

Des discussions nombreuses se sont élevées sur la date du pont de Pont-de-l'Arche : de ce qu'un pont avait d'abord été établi par Charles-le-Chauve, quelques personnes, notamment M. Bonnin, d'Évreux, ont cru que le pont actuel pouvait être le même ; mais je pense qu'il est impossible, en considérant l'appareil, de le faire remonter au-delà du commencement du XIIIe siècle ou de la fin du XIIe. Je ne parle pas de certaines arches refaites et des réparations d'une date beaucoup moins ancienne, qui se distinguent des autres au premier coup-

Arches de ponts du XIIIe siècle.



Vue et détails du grand pont de Pont-de-l'Arche sur la Seine.

d'œil, mais seulement des parties principales et de l'ensemble du pont (1).

Les documents historiques apprennent qu'en 1204 Jean-sans-Terre ordonna la destruction des fortifications de Pont-de-l'Arche, parce que Philippe-Auguste se rendait maître de toutes les places fortes de la Normandie, et qu'en 1418, Henri V s'empara de la ville, après un siége de quinze jours. Or, le pont faisant partie des fortifications aurait été détruit par Jean-sans-Terre, puis rebâti dans le courant du XIII[e] siècle; les arches ogivales seraient du XV[e] siècle et correspondraient à des brèches faites pendant le siége de 1418.

Souvent, au XIII[e] siècle, on établissait des moulins à blé sur les ponts et l'on mettait à profit la compression du courant pour en faire mouvoir les meules. Le pont de Pont-de-l'Arche portait plusieurs moulins établis de la sorte, que j'ai vus en activité.

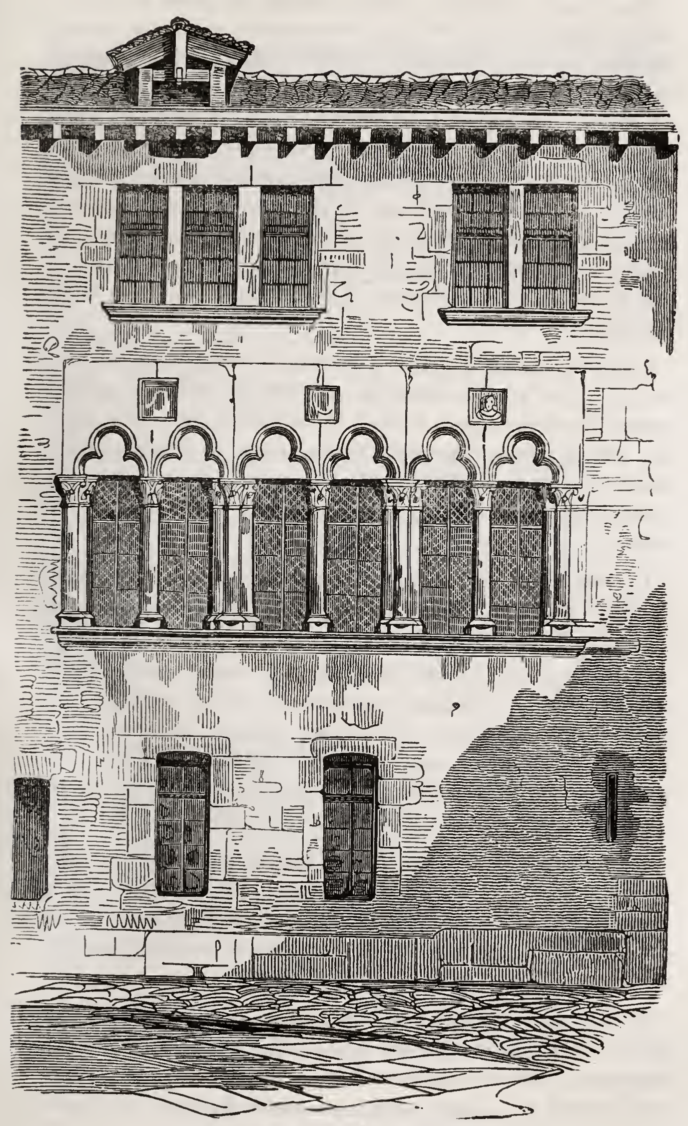
Maisons privées.

Les constructions privées étaient de deux espèces, aux XIII[e] et XIV[e] siècles, les unes en bois, les autres en pierre.

Les maisons de bois, infiniment plus nombreuses que les maisons de pierre, n'offraient de murs en pierre que dans les parties basses, et beaucoup étaient construites entièrement en bois : voici comment elles étaient établies :

On plaçait d'abord de grosses poutres qui s'élevaient perpendiculairement jusqu'à une assez grande hauteur ; puis on remplissait les intervalles de pierres, de mortier ou de plâtre, entrecoupés de traverses horizontales et plus souvent diagonales qui s'emboîtaient dans les pièces principales.

(1) Au moment où nous réimprimons ce volume de notre *Abécédaire*, le pont de Pont-de-l'Arche, dont les ingénieurs des ponts-et-chaussées avaient démoli huit arches, a été emporté par le courant et refait à neuf : ainsi un de nos plus curieux monuments a disparu !!! C'est une perte irréparable au point de vue archéologique. Toutes les piles reposaient sur des pilotis : des échantillons de ces pieux séculaires sont des témoignages de la longue durée des bois sous l'eau. Quelques personnes ont pu faire des meubles avec les débris de ces pilotis.



Maison du XIIIᵉ siècle, à Cluny.

Cluny nous a présenté plusieurs maisons en pierre du XIIIe et du XIVe siècle. Vis-à-vis de l'église Notre-Dame, on en voit une qui doit dater de la première moitié du XIIIe, ainsi que l'annoncent les chapiteaux à crochets et les tailloirs carrés de ses colonnes : les fenêtres du premier sont conservées et offrent six baies rectangulaires, surmontées d'une arcature à trois lobes (Voir la planche, p. 181) ; les arcades trilobées reposent alternativement sur des colonnes groupées par trois et sur une colonne isolée, et l'on pourrait décomposer les six baies en trois fenêtres à deux baies, ce que fera comprendre mon esquisse. C'est toujours le premier étage qui a été le mieux traité et le plus éclairé ; le deuxième étage et le rez-de-chaussée sont bien moins intéressants.

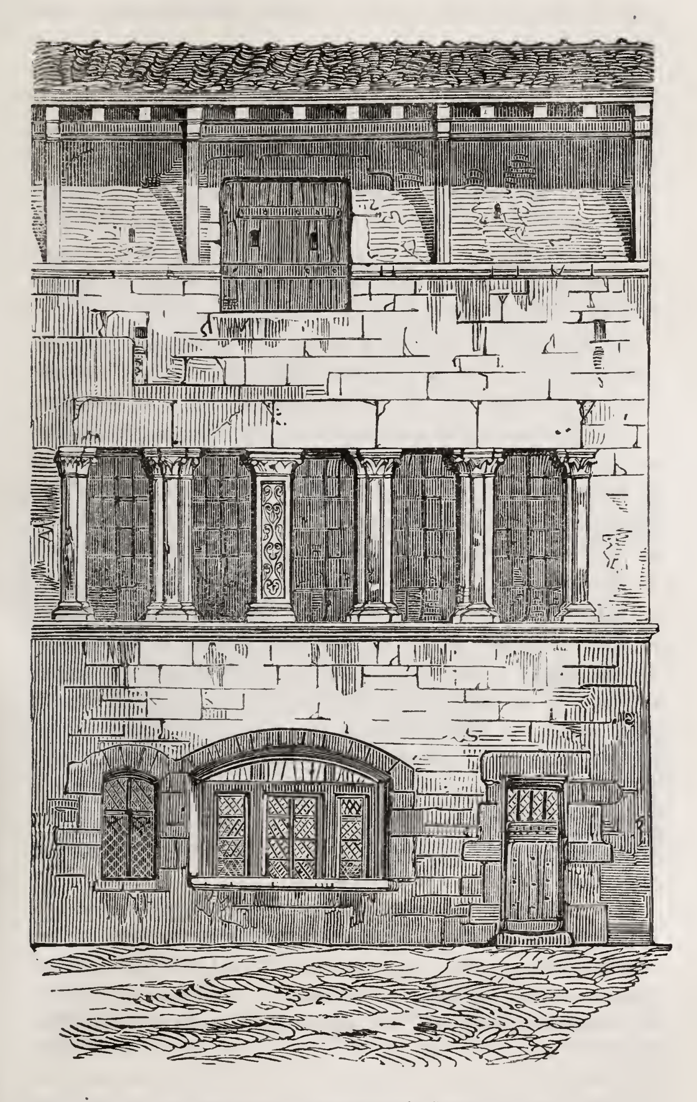
La maison suivante (p. 183) a encore été dessinée à Cluny ; on y voit à peu près la même disposition que dans la précédente pour les fenêtres du premier étage ; du reste, les maisons de Cluny présentent à peu près la même disposition. Toutes avaient un rez-de-chaussée, espèce de boutique ou de magasin, puis à côté une porte et un escalier droit pour monter au premier étage : j'ai trouvé cette disposition partout.

La petite ville de St-Antonin (Aveyron) renferme quelques maisons du XIIIe siècle. M. Bouet les a dessinées et plusieurs ont été déjà publiées.

M. le baron Chaudruc de Crazannes cite, dans la petite ville de Martel en Quercy, une maison intéressante qui doit être du XIIIe siècle ou du XIVe. On rapporte, il est vrai, que Henri au *court mantel*, fils de Henri II, y mourut le 11 juin 1185 ; mais le dessin qu'on m'a procuré de cette maison annonce une date postérieure, et vraisemblablement elle a remplacé celle dont parle la tradition.

Une partie des fenêtres de cette construction qu'on nomme *maison anglaise*, sont ornées de grandes rosaces ; d'autres fenêtres, qui se terminent en ogives, sont divisées en trois compartiments par des colonnettes ; elles sont placées entre deux cordons parallèles de feuilles de vigne.

Il existe encore à Figeac plusieurs maisons qui se font remarquer par les mêmes formes architectoniques et les mêmes ornements. La principale est celle de *Baleine* vendue par Édouard III, roi d'Angleterre, l'année de sa mort (1377), aux consuls de Figeac. Les ouver-



Maison du XIII[e] siècle, à Cluny.

tures en ogive, ornées de rosaces et de trèfles, ont absolument la forme de celles des églises.

Il se trouvait aussi dans les villes quelques maisons garnies de tourelles, et qui probablement appartenaient à des familles nobles. La ville de Gand qui, dès le XIIe siècle, avait beaucoup de ces maisons fortifiées, ainsi que le prouve un décret fulminé en 1179, par l'archevêque de Reims (1), renferme quelques maisons de ce genre que MM. Serrure et Voisin rapportent au XIIIe siècle ou au XIVe. Ces deux archéologues distingués m'ont fait voir, sur la place du Marché, deux de ces maisons qui conservent encore leur ancienne physionomie malgré les fenêtres nouvelles qu'on y a faites.

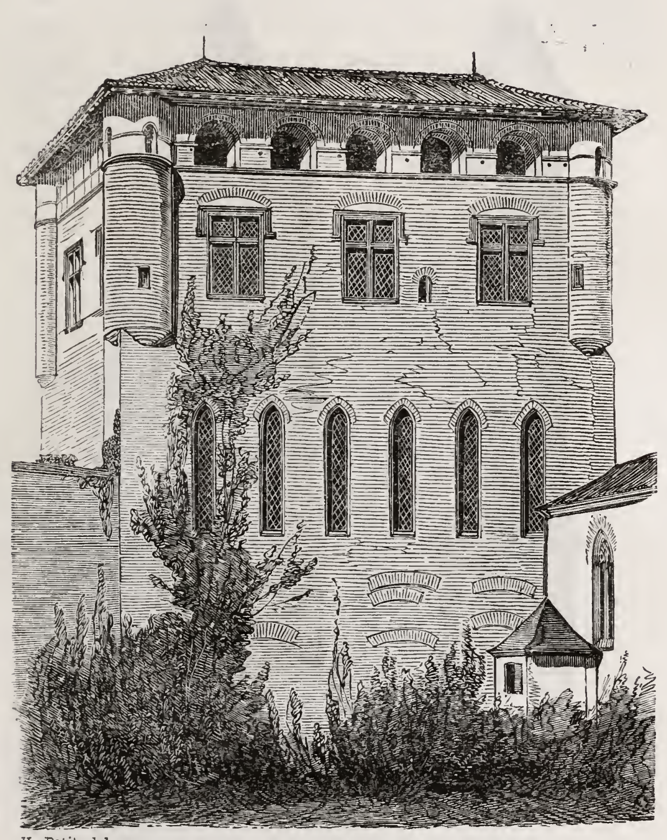
Une maison mieux conservée et qui sert de caserne pour les pompiers de la ville, paraît du XIIIe siècle ; elle montre un grand corps-de-logis ayant en application sur une de ses façades, et à peu de distance des angles, deux tourelles cylindriques très-effilées qui s'élèvent jusqu'au toit. De hautes fenêtres, en forme de lancettes, surmontées d'un rang de petites ouvertures carrées, éclairent l'édifice du côté de la rivière qui en baigne les fondations. Plusieurs autres maisons de Gand, élevées au XIIIe siècle, offraient à peu près les mêmes caractères d'après M. Serrure.

Ce type de maisons avec tourelles en encorbellement aux angles se trouve aussi dans le midi de la France pendant le XIIIe siècle ; nous le voyons à Toulouse dans des maisons en briques (V. la page suivante), dont quelques-unes seraient presque intactes si l'on n'y avait ouvert des fenêtres carrées.

Figeac nous offre un assez grand nombre de maisons anciennes, dont plusieurs remontent au XIIIe siècle ; elles ont été signalées dans le *Bulletin monumental.* Les figures qui suivent (p. 186) montrent deux cheminées intéressantes du XIIIe siècle terminées en clochetons, l'une de Figeac, l'autre de Rodez.

Dans quelques maisons anciennes du midi de la France, on voit, près des ouvertures des différents étages, des tiges en fer terminées par des anneaux dont a on donné plusieurs explications. Quant à moi, jusqu'à preuve contraire, je suppose que ces anneaux avaient pour but d'écarter et de soutenir les toiles que l'on suspendait devant les fenêtres, à l'ex-

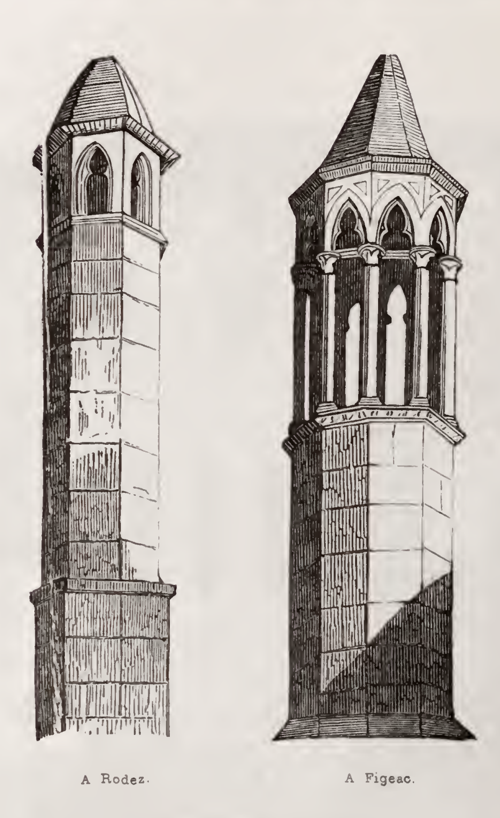
(1) *Arces domorum quæ cum turribus æquipollere videbantur.* Voir *Recherches sur la statistique ancienne de la Belgique*, par M. le baron de Reiffemberg.



V. Petit del.

Maison en briques, à Toulouse.

térieur des maisons, pour se garantir du soleil. Ces anneaux, qui maintenaient les toiles à une certaine distance des murs, permettaient de voir dans les rues tout ce qui s'y passait. M. Bouet croit aussi que ces crochets portaient des traverses sur lesquelles on séchait le linge.



A Rodez. A Figeac.

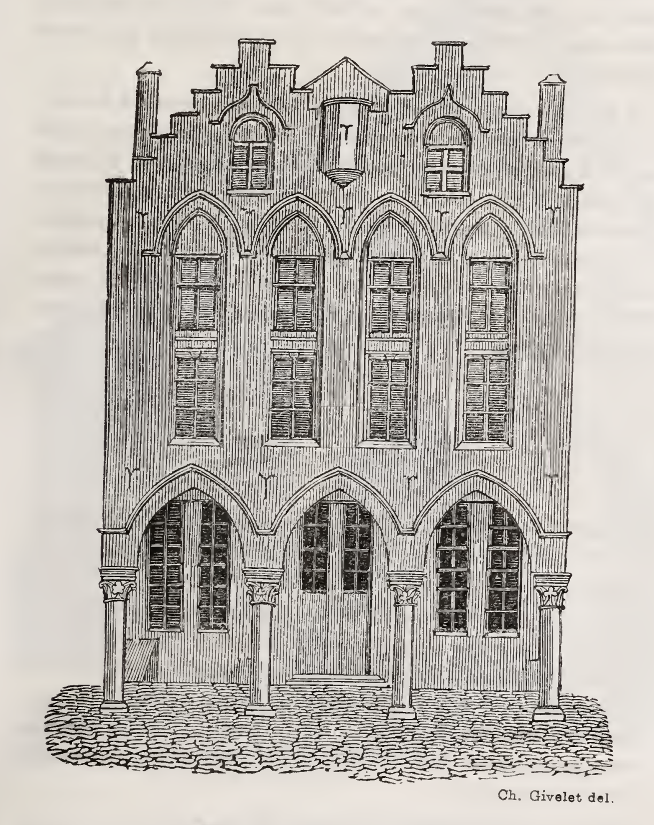
Cheminées du XIIIe siècle.

Provins, l'ancienne résidence des comtes de Brie, renferme encore aujourd'hui un grand nombre de maisons du XIIIe siècle. La plupart ont de belles caves voûtées en ogive ; leurs fenêtres, leurs portes, la disposition intérieure et extérieure montrent parfaitement ce qu'étaient les maisons de ville au XIIIe siècle. Elles ont été décrites par M. Bourquelot, par M. Verdier et par plusieurs autres auteurs. J'en ai parlé moi-même, il y a longtemps, dans le *Bulletin monumental.*

Celle qui est connue sous la dénomination de *granges aux dîmes* se compose d'un étage et d'un rez-de-chaussée, au-dessus de magnifiques

caves voûtées et portées sur des colonnes. L'entrée principale est cintrée ; les autres ont des ouvertures rectangulaires. Les fenêtres du premier étage, au nombre de six, sont toutes de même grandeur, composées chacune de deux baies rectangulaires séparées par une colonnette.

M. le comte d'Héricourt croit que quelques parties d'une maison située sur la grande place d'Arras datent du XIIIe siècle ; les parties



Maison du XIIIe siècle, à Arras.

supérieures ne doivent pas être d'une date aussi reculée. Celles qui

peuvent être du XIIIe sont le rez-de-chaussée, précédé d'arcades ogivales ou porches reposant sur des colonnes monocylindriques, et les fenêtres en lancettes du premier étage.

Des bâtiments privés sur la date desquels on ne peut conserver aucun doute sont les caves qui nous ont été montrées, dans un autre quartier de la même ville ; elles sont belles, les voûtes en sont garnies d'arceaux, qui reposent sur des colonnes avec chapiteaux ; elles m'ont paru de la deuxième moitié du XIIIe siècle et sont une preuve de l'importance qu'offrait, à cette époque, le rez-de-chaussée de certaines maisons.

A Arras, comme à Limoges, comme à Provins, comme à Lisieux, comme dans presque toutes les villes qui étaient fondées sur un terrain sec, on a pratiqué des caves considérables sous les maisons, et j'ai déjà dit combien il était naturel de chercher du logement en *contre-bas*, quand les villes, entourées de murs et de fossés, ne pouvaient accroître leur périmètre qu'avec de grandes difficultés et des frais considérables, il fallait alors, pour se loger, creuser sous terre et entasser les étages, afin de gagner sur la profondeur et la hauteur ce qu'on ne pouvait trouver en largeur.

Porches.

Les galeries couvertes appelées porches sont une des dispositions, assez habituelles, des maisons qui bordaient les rues les plus fréquentées des villes et des bourgades. La circulation s'y faisait à couvert ; on pouvait même quelquefois y étaler des marchandises, et, pour tous, en temps de pluie, rien n'était plus commode que les porches du moyen-âge. Aujourd'hui, c'est à peine si on en rencontre quelques-uns dans nos vieilles villes, et depuis un demi-siècle que l'usage des parapluies est devenu tout-à-fait populaire, on les a détruits partout pour donner plus de jour au rez-de-chaussée des maisons qui en étaient pourvues.

Tantôt les porches étaient portés sur les poteaux de chêne, tantôt sur des colonnes en pierre ; les porches des maisons en bois ont duré moins longtemps que ceux des maisons de pierre, et ceux que je rapporte au XIIIe siècle ne sont aucuns en bois.

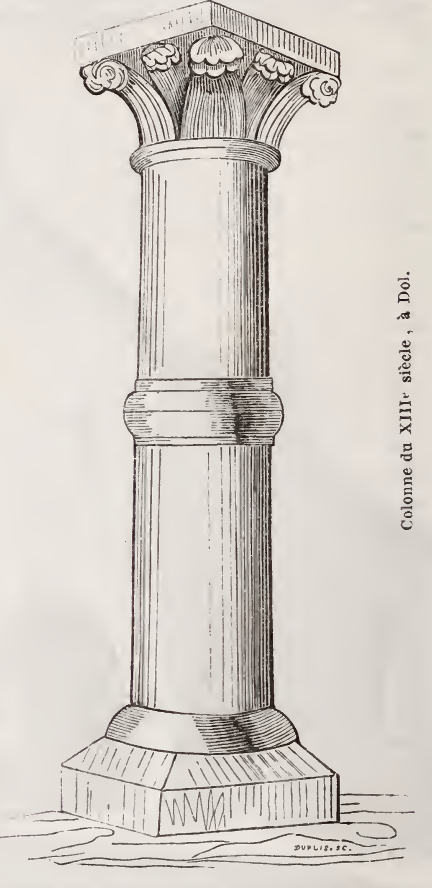
Le spécimen suivant offre un exemple d'une maison du XIII[e] siècle portée sur des colonnes monocylindriques en granit ; elle donnera très-



Porches du XIII[e] siècle, avec colonnes en pierre.

bien l'idée de ce qu'étaient les galeries couvertes de l'époque et de leur effet le long des rues.

Il existe encore quelques-unes de ces galeries couvertes dans la grande rue de Dol (Ille-et-Vilaine), et j'ai dessiné une des colonnes de support; elle m'a paru d'autant plus intéressante qu'elle porte un chapiteau très-caractéristique du XIII[e] siècle, et vers le milieu un cercle en relief comme on en sculptait, à la même époque, sur les fûts des colonnettes dans les églises.



Colonne du XIII[e] siècle, à Dol.

On voit des porches du XIII[e] siècle dans plusieurs villes du midi de la France.

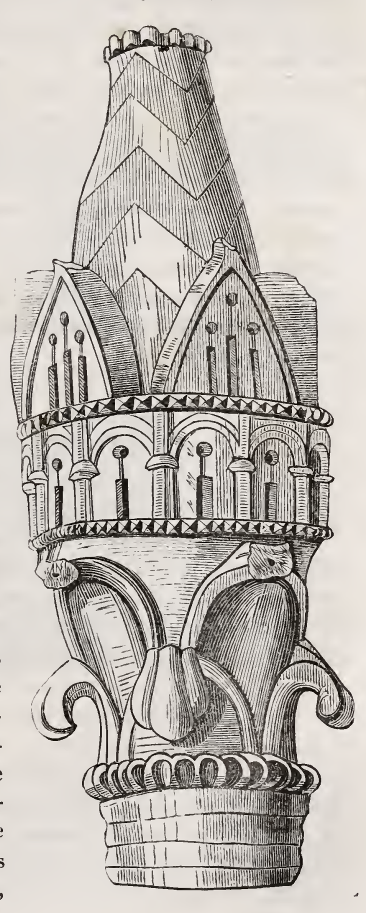
J'en ai vu également dans différentes villes de l'Italie : à Bologne, il existe des porches dont beaucoup de colonnes m'ont paru anciennes et remontent peut-être au XIII[e] siècle, quoique les maisons qu'elles supportent aient été reconstruites presque en entier. Il y a dans la petite ville d'Arauna, sur le bord du lac Majeur, des porches à colonnes évidemment du XIII[e] siècle.

Indépendamment des moulures, l'ornementation intérieure des maisons du XIII[e] siècle consistait en peintures murales, boiseries, quelquefois en tentures dans les maisons les plus riches. Les carre-

lages en terre cuite émaillée formaient souvent les pavés des appartements.

Épis en terre cuite.

Dès le XIIIe siècle il y a eu des épis en terre cuite au sommet des toits de quelques maisons aristocratiques. M. Ramé, avocat-général à Rennes, a depuis longtemps signalé, dans le *Bulletin monumental*, t. XIX, ceux qui existent à Troyes et qui doivent être déposés aujourd'hui au musée de cette ville.



Le plus ancien de ces épis se compose d'un chapiteau à double rang de feuilles à crosses, au-dessus duquel s'élève un petit édifice circulaire formé de douze arcades cintrées : il est surmonté de six pignons percés chacun de trois ouvertures, et couronné d'une pyramide écrasée. Il rappelle ainsi, dit avec raison M. Ramé, le couronnement de certains tuyaux de cheminées de l'époque de transition. Le travail est, du reste, assez barbare. Le petit monument a été pétri et modelé à la main; les ornements sont appliqués en relief et façonnés avec les doigts, comme sur les poteries de l'époque et des siècles précédents. La corniche qui sépare l'arcature du chapiteau et celle qui la surmonte, présentent une série de petites saillies qui affectent grossièrement la forme de têtes de clous. Un vernis plombifère recouvre le tout,

à l'exception du tuyau circulaire qui porte le chapiteau. Ce vernis est de deux couleurs : le vert foncé et le jaune. Cette diversité de nuances concourt avec les reliefs à la décoration de l'épi. La pyramide terminale est ornée de larges bandes en zigzag, alternativement jaunes et vertes. L'extrémité de cette pyramide n'est pas pleine : elle est percée d'une cavité dans laquelle venait s'adapter une barre de fer destinée à supporter la girouette.

Dans le Nord, la façade des maisons de ville imitait jusqu'à un certain point celle des églises et se terminait par un fronton triangulaire; dans le Midi, on n'avait pas les mêmes motifs pour donner aux toits une si grande déclivité, et le couronnement était souvent horizontal avec un toit beaucoup moins incliné.

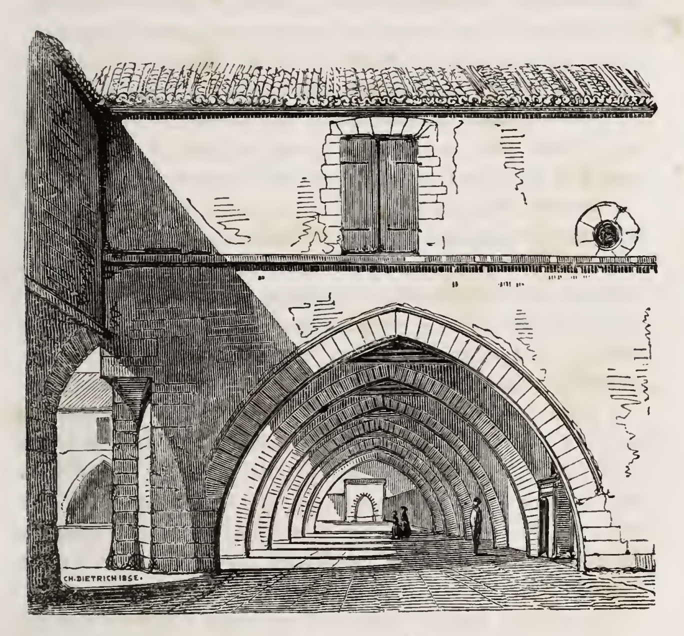
La disposition des rues est chose à examiner dans les anciennes villes : le plus souvent les rues sont étroites et disposées de manière à former des lignes courbes ou mal alignées qui se dirigent vers l'église, le marché, le palais, le château, et les autres édifices publics. Le marché remplace le *forum* des villes romaines et c'était là aussi, et dans le voisinage, que se trouvaient le plus habituellement les porches dont je parlais et dont on pourrait faire remonter l'origine première au temps de l'Empire, puisque les places publiques étaient souvent garnies de portiques à cette époque.

Bastides.

Au XIIIe siècle, on fit partout des tentatives pour embellir les villes ; celles qui furent établies à cette époque offrirent une régularité qui a frappé M. de Verneilh-Puyrazeau. On les désigne sous le nom de *bastides* en Guyenne et en Languedoc. Ce sont des villes neuves, bâties généralement dans la seconde moitié du XIIIe siècle et dont le plan s'est conservé sans modifications depuis cette époque. Quelques bastides, comme Libourne et Villeneuve-sur-Lot, ont acquis une certaine importance et contiennent aujourd'hui dix à quinze mille habitants. Mais, à cause de leur prospérité, elles gardent peu de maisons anciennes ; c'est dans les localités plus ignorées, à Montpazier, par exemple, qu'il convient d'étudier de préférence le type des bastides. Montpazier est une petite ville de deux mille habitants, fondée en 1286, par Jean de Grailly pour le roi d'Angleterre, Édouard Ier ; elle est située à l'extrémité méridionale du

département de la Dordogne, et comme dans cette zone, qui délimitait les possessions anglaises et celles de nos rois, les bastides des deux nations sont fort nombreuses, celle de Montpazier, venue la dernière ou peu s'en faut, a pu s'inspirer des autres, auxquelles elle se montre vraiment supérieure. — C'est la plus authentique et la plus parfaite, à ce qu'il semble, de toutes ces villes neuves du XIIIe siècle.

Quatre grandes rues se croisant à angle droit, et laissant entre elles, au centre de la ville une place publique entourée d'arcades : voilà le trait le plus saillant du plan de Montpazier ; il est à remarquer que ces arcades ne se trouvent point en arrière des rues, et qu'au contraire



Partie d'une rue couverte, à Montpazier.

elles les couvrent transversalement dans toute leur largeur. Les voitures passent donc, comme les piétons, sous les maisons et tout le carré de la place forme une promenade plantée d'arbres. Ce système de *rues couvertes* si singulier, mais si commode à beaucoup d'égards, se rencontre dans la plupart des bastides ; non-seulement elles s'imitaient

l'une l'autre, mais elles étaient conçues, on peut le dire, sur un seul et même type, essayé d'abord timidement, puis successivement perfectionné, plus invariable en quelque sorte.

Ainsi, ce n'est pas seulement par ses rues couvertes que la bastide de Montpazier ressemble aux autres, c'est encore par la dimension des quatre grandes rues larges de 24 pieds, exactement comme une route départementale. Cette mesure se retrouve constamment et on sait en effet qu'elle était formellement stipulée dans la charte de fondation de Mont-Ségur. Quelquefois pourtant, quand la bastide paraissait devoir prendre de grands développements, on portait la largeur des quatre rues-maîtresses à 30 pieds ou 5 toises, comme à Libourne ou à Ste-Foy. Les emplacements avaient aussi une largeur et une longueur déterminées. A Montpazier c'est 24 pieds sur 72 et, comme les maisons avaient leur pignon sur la rue, elles sont séparées latéralement par des ruelles, larges à peine de 1 pied, par où s'écoulaient les eaux pluviales ; d'autres ruelles, larges d'une toise, courent entre les rues en arrière des maisons, de façon qu'il n'y ait pas un pouce de terrain de perdu.

Il importait, au moyen-âge, de serrer les maisons le plus possible pour avoir moins de remparts à défendre. D'ailleurs, les bastides n'étaient nullement des villes de guerre et n'ont même été enceintes de murs que longtemps après leur fondation, en général aux frais des habitants.

Dans tous les temps les villes neuves ont été fondées sur des plans réguliers, mais jamais sans doute la régularité n'a été portée aussi loin que dans ces bastides du XIIIe siècle et particulièrement à Montpazier.

M. Jouannet, qui avait remarqué le premier la régularité de quelques bastides du Sud-Ouest, les croyait exclusivement anglaises. Il en est beaucoup que l'on doit à des princes français, et ce sont justement les plus anciennes. La ville d'Aigues-Mortes, œuvre de saint Louis, offre encore peu de symétrie dans son plan ; mais les bastides agenaises d'Alphonse de Poitiers ont évidemment servi de modèles à celles d'Édouard Ier.

Le nombre des bastides n'étonne pas moins que leur forme et la régularité de leur plan : rien que dans deux arrondissements de la Dordogne elles sont au nombre de dix : françaises dans celui de Sarlat, anglaises dans celui de Bergerac ; dans la Guienne et dans une petite portion du Languedoc on en compterait au moins cinquante. — Ce qui les a tant multipliées, c'est sûrement le besoin ressenti par des princes étrangers (Alphonse de Poitiers, comme Édouard Ier) de s'établir solidement dans des possessions nouvelles, en les civilisant et en les

affranchissant ; mais ce qui a rendu possibles toutes ces bastides, c'est la prospérité du pays ; dans d'autres régions de la France, où les circonstances étaient presque les mêmes, on a fait au contraire fort peu de bastides ou on n'en a pas fait du tout. En Angleterre, où il serait si intéressant d'en trouver, on n'en a encore signalé nulle part ; dans tous les cas, elles ne semblent pas avoir été assez nombreuses pour qu'un type uniforme se formât et fût adopté pour tous les plans.

Le système d'administration suivi dans le sud-ouest de la France ne s'est pas généralisé, et partout ailleurs à peu près, au lieu de discipliner la foule des maisons neuves, on leur a permis de se grouper en désordre autour des anciens centres de population.

Ce fait, ainsi restreint, n'en est pas moins le plus considérable que puisse révéler l'étude de l'architecture civile du moyen-âge : c'est un côté aussi curieux qu'imprévu de l'art français (1).

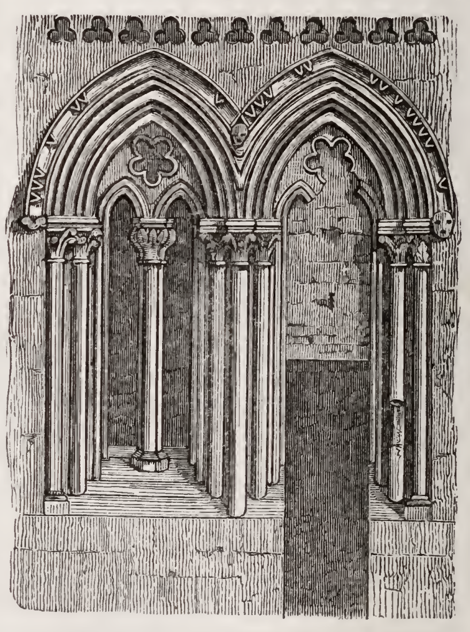
(1) Note communiquée par M. de Verneilh. Voir, pour les détails, les *Ann. arch.*, vol. IV, p. 161 ; — vol. VI, p. 171 ; — vol. X, p. 270 ; — vol. XI, p. 335 ; — vol. XII, p. 24.

CHAPITRE IV.

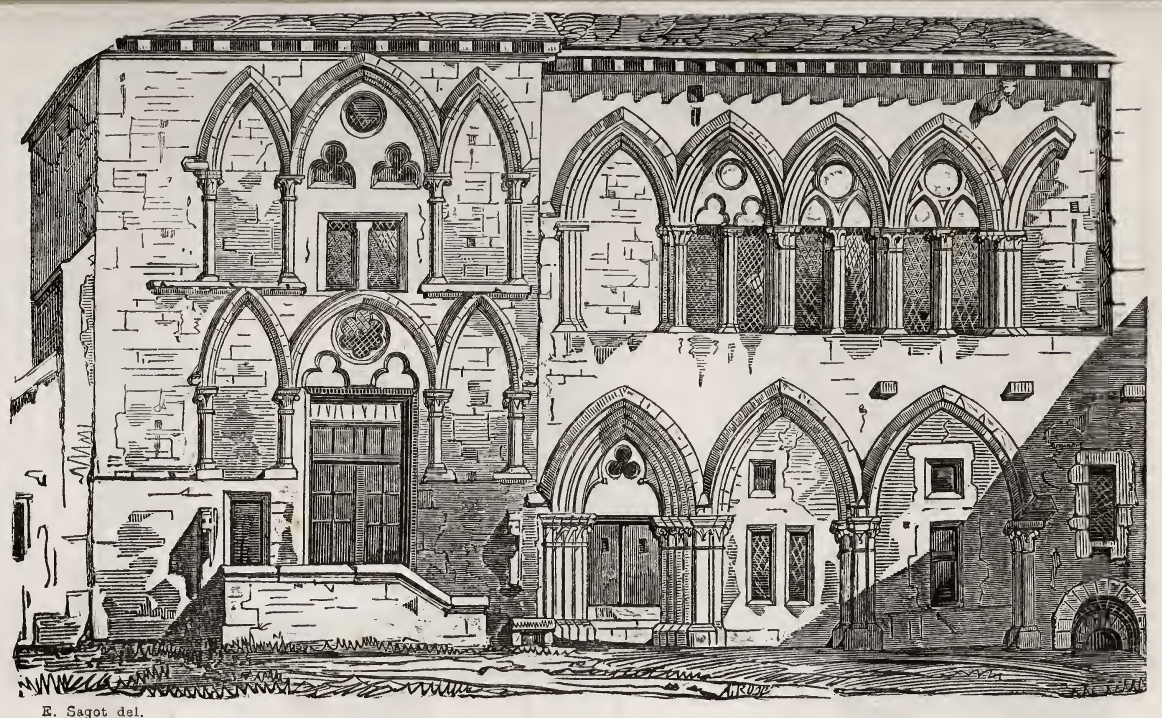
ARCHITECTURE CIVILE DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE.

(XIVᵉ SIÈCLE.)

Jusqu'à la fin du XIVᵉ siècle, les caractères de l'architecture civile ont peu différé de ce qu'ils étaient à la fin du XIIIᵉ, ce dont on pourra se convaincre par le fragment, que voici, d'un édifice de la première moitié du XIVᵉ siècle, et par celui qui va suivre et qui appartient à une abbaye du département de la Côte-d'Or.



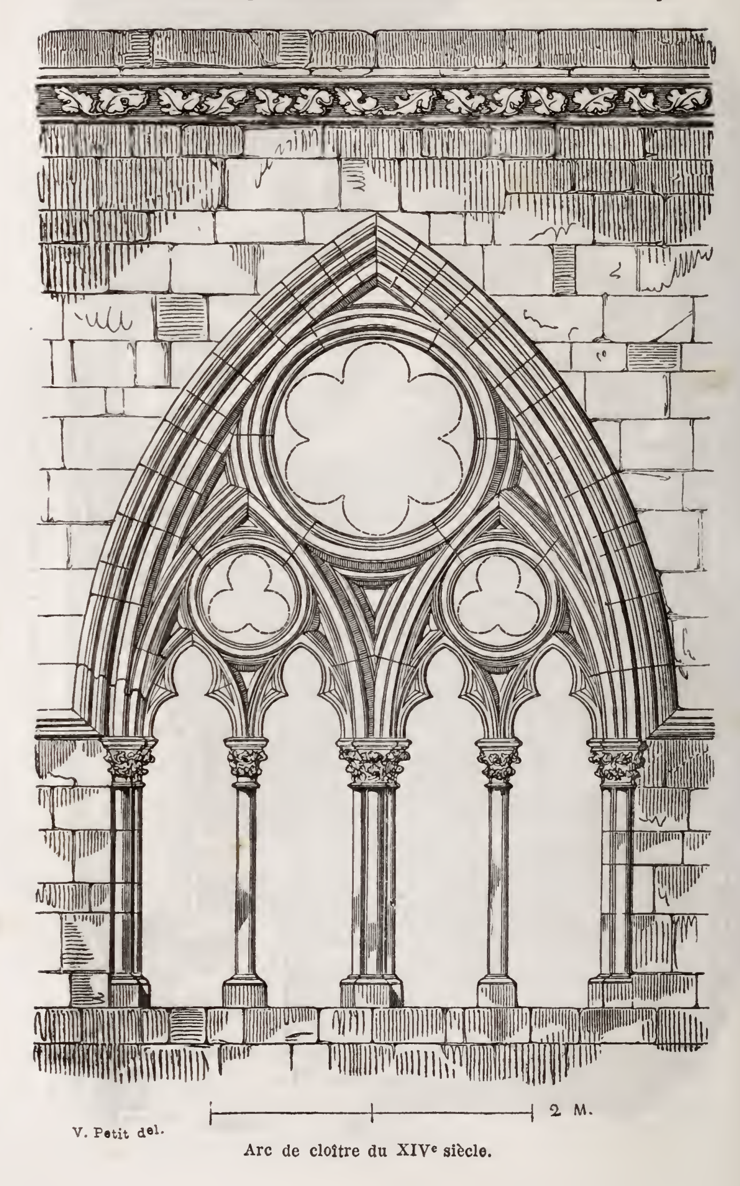
Dans la seconde moitié du XIVᵉ siècle, les modifications que j'ai indiquées pour l'architecture religieuse se manifestèrent également dans l'architecture civile ; mais le XIVᵉ siècle, durant lequel des guerres et des calamités de différents genres pesèrent longtemps sur la France, ne fut pas, à beaucoup près, aussi fécond que le XIIIᵉ en monuments remarquables.



E. Sagot del.

Anciennes constructions de l'abbaye de Bèze (Côte-d'Or).

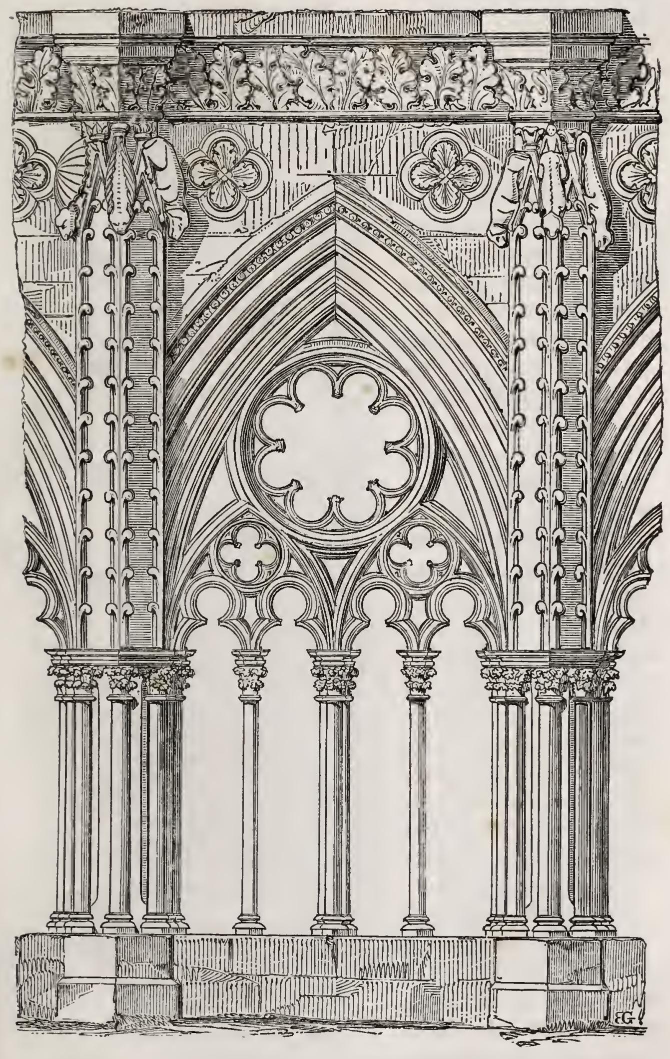
Nous aurons bien peu de chose à dire de l'architecture monastique.



V. Petit del.

Arc de cloître du XIVe siècle.

Les arcs de cloître se divisèrent quelquefois en plusieurs baies dans



Arc du cloître de St-Jean-des-Vignes.

la seconde moitié du XIVe siècle : celui de St-Jean-des-Vignes , à

Soissons, est un bel exemple de cette modification, conforme d'ailleurs à celle que subissaient en même temps les fenêtres des églises.

La vue suivante d'un des quatre côtés du cloître St-Jean montre l'effet général des arcades à plusieurs baies. Quoique le style rayonnant des arcs et les chapiteaux à deux bouquets de feuillages rattachent ce beau cloître au XIVe siècle, je dois dire que les contreforts triangulaires qui séparent les travées, les animaux qui en garnissent le sommet, et quelques détails, portent à croire qu'une restauration importante a été faite au XVe. Ainsi l'architecture de ce cloître participe du style rayonnant et du style qui l'a suivi. Nous avions autrefois attribué au commencement du XIVe siècle les beaux arcs du cloître de Noyon, qui se composent, comme les précédents, de deux arcatures géminées surmontées d'une rose à six lobes et réunies sous une plus grande arcade ayant aussi une rose à six lobes au sommet.



Un des côtés du cloître de St-Jean-des-Vignes, à Soissons.

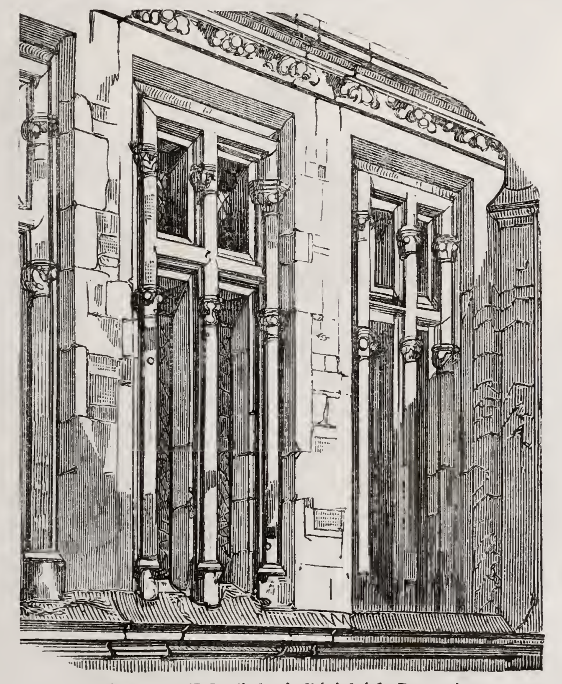
Mais les recherches de M. Vitet, dans sa monographie de la cathédrale de Noyon, fixent la date de ce cloître ou du moins celle de sa restauration après un incendie qui eut lieu en 1293.

Toutefois M. Vitet convient que, s'il conserve sous beaucoup d'aspects le cachet du XIIIe siècle, la largeur des baies et le dessin rayonnant qui les surmonte offrent des formes un peu compliquées, qui pourraient le faire classer dans les monuments du XIVe siècle : je crois donc devoir les mentionner.

Fenêtres.

C'est au XIVe siècle que je trouve les grandes fenêtres carrées à croisées de pierre, qui devinrent si communes au XVe siècle et au XVIe.

Le spécimen que voici est tiré de la partie de l'évêché de Beauvais,

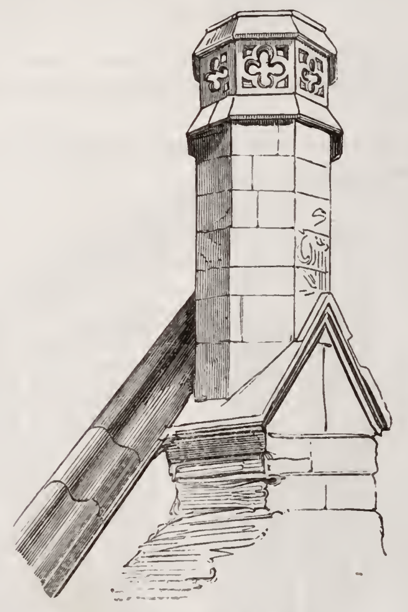


Fenêtres du XIVe siècle, à l'évêché de Beauvais.

qui remonte au XIVe siècle, et dont la date a été déterminée d'une manière certaine par M. l'abbé Barraud. On voit que, dans ces belles fenêtres, des colonnettes tapissent les montants et forment deux étages superposés.

Les dents de scie, les modillons et les autres ornements de l'entablement usités au XIIIe siècle, ne cessèrent tout-à-fait d'être en usage que dans la deuxième moitié du XIVe; ils furent remplacés par des guirlandes de feuillages.

Les cheminées conservèrent leur forme élégante; et quand elles ne furent pas couvertes d'une pyramide, elles ressemblèrent, comme celles-



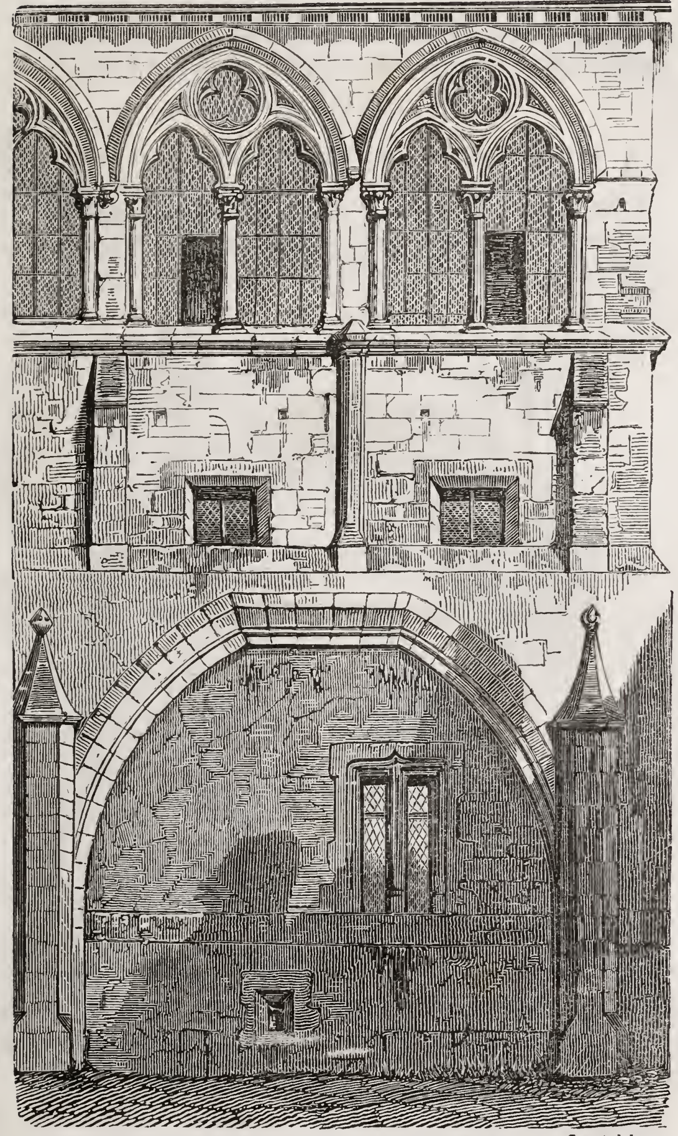
Cheminée du XIVe siècle.

ci, à une colonne cylindrique ou octogone, quelquefois ornée au sommet de quatre-feuilles, de trèfles, ou d'autres moulures.

Salles des Hôtes.

L'ABBAYE de Cluny nous offre un magnifique spécimen du XIVe siècle dans ce qui subsiste encore d'un bâtiment improprement appelé *Palais du pape Gélase*, et qui doit avoir été consacré à la réception des hôtes. Dans l'étage supérieur les fenêtres se composent de deux baies trilobées au sommet, surmontées d'une rose à trois lobes et réunies sous une arcade ogivale.

L'étage inférieur présente des arcs brisés fort singuliers.

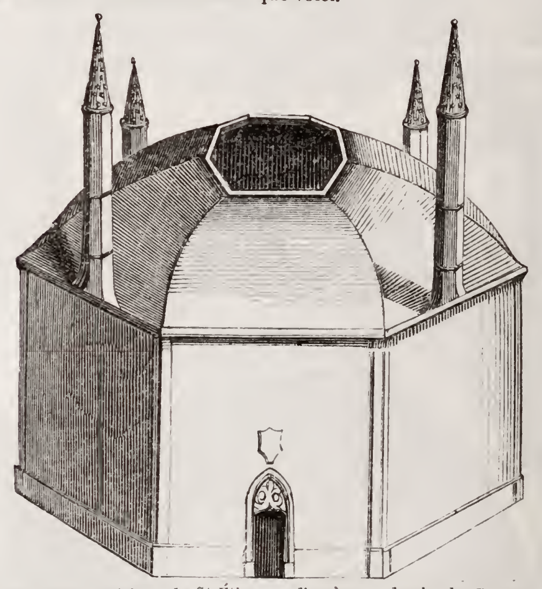


Construction du XIVe siècle, à l'abbaye de Cluny. Sagot del.

L'effet général de ce qui reste de cette construction est de nature à nous faire vivement regretter la destruction qui en eut lieu, quand on reconstruisit les autres bâtiments de l'abbaye dans le style moderne.

Cuisines.

Avant la reconstruction de l'abbaye de St-Étienne de Caen, aux XVIIe et XVIIIe siècles, le réfectoire qui, suivant l'usage consacré, se trouvait parallèle à l'église et entre le cloître et la seconde cour, paraissait du XIVe siècle ; près de lui se trouvaient des cuisines dont nous devons à Ducarel le dessin que voici.



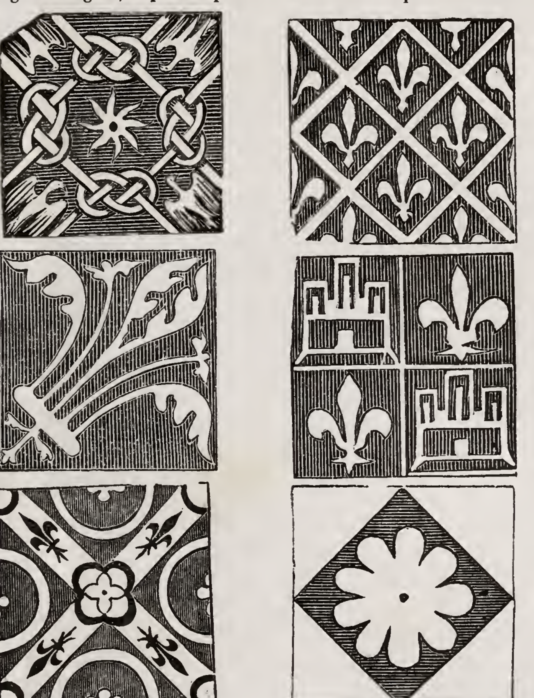
Anciennes cuisines de St-Étienne, d'après un dessin de Ducarel.

« Peu de temps avant mon arrivée, dit le voyageur anglais (1756), il y « avait dans l'enceinte de l'abbaye un vaste bâtiment octogone en forme « de coupole, aux quatre angles duquel s'élevaient quatre colonnes « servant de cheminées, qui étaient terminées par une pyramide aiguë, « percée d'une multitude de trous, pour donner passage à la fumée. Ce « bâtiment recevait le jour d'une seule ouverture octogone, pratiquée « au sommet de la voûte. Les moines avaient fait un bûcher de cet « édifice, en le désignant sous le nom de *cuisine de Guillaume-le-« Conquérant*. » Le dessin qu'en a donné Ducarel avait été fait peu de

temps avant la destruction de l'édifice par un architecte de Caen. Quoique ce dessin ne paraisse pas très-exact et qu'il ait moins d'élévation que l'édifice ne devait en avoir en réalité, on peut supposer que cette construction appartenait au XIVe siècle.

Pavages.

Des pavés en terre cuite émaillée ont été partout en usage au XIVe siècle ; on croit que celui de la salle du Chapitre de Bayeux est de la première moitié de ce siècle, époque à laquelle des travaux considérables furent faits à cette belle pièce, construite primitivement au XIIIe Ce carrelage, déjà décrit par M. Bourdon, se compose de huit bandes de largeur inégale, séparées par des bordures de quatre-feuilles ou de



Briques émaillées du XIVe siècle dans la salle du Chapitre de Bayeux.

fleurs de lis. Au milieu de la salle est un curieux labyrinthe, ou chemin de Jérusalem, que nous nous contentons de reproduire en petit, M. G. Villers l'ayant donné sur une plus grande échelle dans le Compte-rendu de la XIIe session du Congrès archéologique de France.

On voit que ce beau pavé présente beaucoup d'analogie avec celui

Plan général du parquet émaillé de la salle du chapitre de Bayeux.

qui existait dans la salle des Gardes de l'abbaye de St-Étienne : tous deux avaient au centre un labyrinthe.

A l'extrémité de la salle s'élevait une marche de 1 mètre de large environ, dont la contre-marche, haute de 18 centimètres, était formée de 54 briques émaillées représentant divers animaux et une chasse;




Briques émaillées du chapitre de Bayeux.

elles se sont parfaitement conservées en raison de leur position verticale.

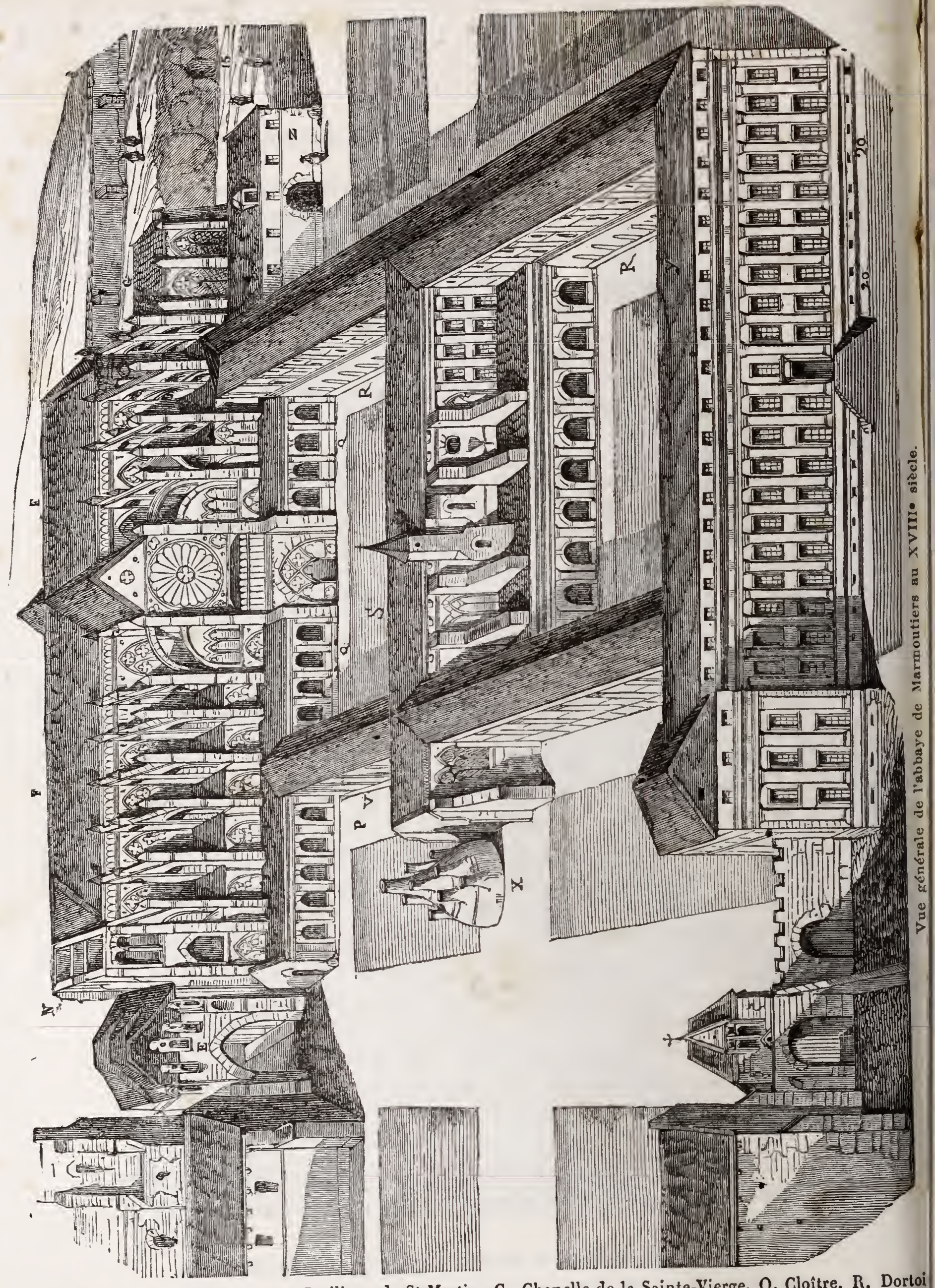
Dispositions générales des abbayes.

Les bâtiments de la riche abbaye de Marmoutiers, près de Tours, avaient été, en grande partie, reconstruits lorsque la vue en fut faite pour la collection du *Monasticum*. L'église et le réfectoire qui se trouvait tout près des cuisines, figurées p. 66, paraissait alors du XIVe siècle; tout y était disposé selon l'usage consacré, comme on pourra s'en convaincre par la vue suivante que j'ai tirée de la collection du *Monasticum*, car les constructions modernes n'ont fait que remplacer celles qui existaient au XIVe siècle (V. la page 208).

On trouvait encore dans la vue de l'abbaye de St-Omer, telle qu'elle existait au XVIIIe siècle, une preuve de la constance des distributions consacrées. Une partie des bâtiments dataient du XIVe siècle. On y voyait deux cloîtres comme à Marmoutiers; mais, au lieu d'être accolés dans la direction du sud, ils se succédaient de l'ouest à l'est.

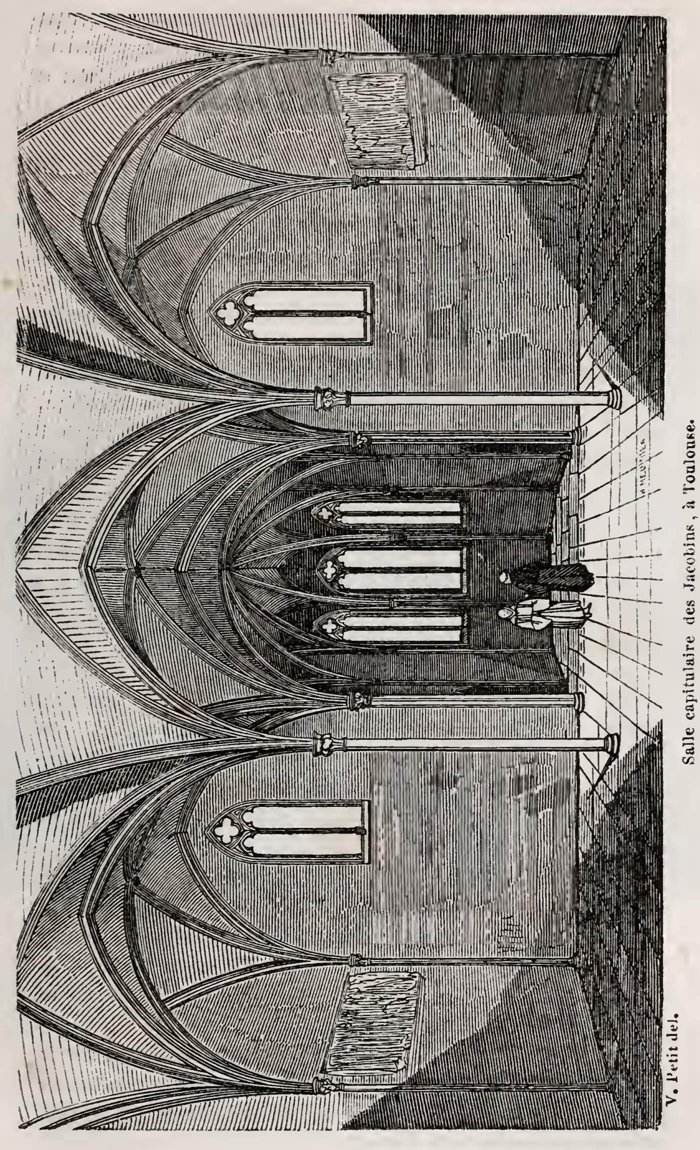
Enfin, les dispositions que nous avons indiquées au XIIIe siècle subsistent au XIVe pour les salles capitulaires et les autres lieux de réunion.

Le couvent des Jacobins, à Toulouse, date, en grande partie, de ce siècle. On y voit deux constructions civiles très-intéressantes, la



Vue générale de l'abbaye de Marmoutiers au XVIIIe siècle.

E. Portique de la basilique. F. Basilique de St-Martin. C. Chapelle de la Sainte-Vierge. Q. Cloître. R. Dortoi
S. Réfectoire. X. L'ancienne cuisine *(antiqua culina)*. Y. Infirmeries. Z. Cella communis. M. Tour des cloche
N. Tour inachevée. 15. Caves, 20. Conclavia.



V. Petit del.

Salle capitulaire des Jacobins, à Toulouse.

salle capitulaire et ses annexes, d'une élégance qu'on ne se lasse pas d'admirer (V. la page 209) et encore couvertes de riches peintures, de blasons, de légendes; puis le réfectoire, construction plus sévère et plus vaste, que l'on prend à tort pour une chapelle.

Salle des Gardes, a St-Étienne de Caen. — La salle dite *des Gardes*, à l'abbaye de St-Étienne de Caen, dont on ne connaît pas la destination primitive, mais qui, comme la Salle-au-Duc, à l'abbaye de Beauport, et certaines pièces qui dans d'autres abbayes ne font pas partie de l'entourage immédiat du cloître, quoiqu'elles se distinguent par leur magnificence, est encore à citer pour faire connaître l'état de l'architecture au XIV[e] siècle.

Ce bâtiment, dont Ducarel nous a conservé un dessin très-imparfait, a été malheureusement défiguré pour y établir les classes du collége, sous l'administration de M. Caffarelly, préfet du Calvados; mais il existe encore. L'ignoble mutilation que ce préfet a autorisée montre à quels actes de vandalisme des fonctionnaires, d'ailleurs honorables, peuvent se laisser entraîner, et combien les amis des arts doivent surveiller les travaux ordonnés par l'administration, afin de s'opposer, lorsqu'il en est temps encore, à la destruction des édifices les plus précieux. Le bâtiment dont je parle a été de nouveau dessiné, avec quelques restitutions, par M. G. Bouet (V. la page suivante) : il est en forme de carré très-allongé, terminé par deux gables au nord et au sud, et divisé en deux étages. Aux angles se trouvaient quatre tourillons servant d'escaliers, et vers le milieu du grand côté orienté à l'est, une tour ou corps carré, flanquée de contreforts, couronnée par un toit à quatre pans et renfermant un escalier; c'était une des entrées principales, qui se trouvait ainsi placée dans une pièce en saillie.

Un grand nombre de fenêtres élégantes éclairaient le rez-de-chaussée et le premier étage. La grande salle du premier, que l'on appelait la *Salle des Gardes*, servait de magasin à blé, lorsque le docteur Ducarel la visita en 1752; mais, en 1684, elle renfermait la bibliothèque, d'après la légende jointe à la grande vue du *Monasticon gallicanum*.

Personne n'ayant pris la peine de décrire cette belle salle avant la mutilation opérée sous M. Caffarelly, nous sommes heureux de trouver dans le *Voyage de Ducarel* quelques détails bien incomplets, il est vrai, mais qui ne manquent pas d'intérêt.

« Parmi les salles qui subsistent encore à l'abbaye de St-Étienne, dit



Salle des Gardes, à St-Étienne de Caen.

« le docteur Ducarel, on peut regarder comme la plus intéressante
« celle qui est désignée sous le nom de *grande chambre des Gardes.*
« Sa longueur est de 160 pieds et sa largeur de 90. A chaque extrémité
« de cette salle sont des fenêtres garnies de vitraux peints, du travail le
« plus soigné. On voit, du côté du nord, deux cheminées bien con-

« servées, ainsi qu'un banc de pierre alentour de la salle. Le plancher « est pavé de briques de six pouces carré, vernissées, dont les huit « rangées, qui s'étendent de l'est à l'ouest, sont chargées de divers « écussons. L'intervalle entre chaque rang de ces briques est pavé « d'autres briques ornées de rosaces, et le milieu représente une espèce « de labyrinthe d'environ 10 pieds de diamètre... Le reste du pavé « présente divers carreaux formant des échiquiers.

« En sortant de cette salle, on entre à gauche dans une autre plus « petite, nommée la chambre des Barons, de 24 pieds de largeur sur 27 « de long, pavée de la même espèce de briques, mais avec cette diffé- « rence qu'au lieu d'armoiries elles représentent des figures de cerfs, « et des chiens de chasse. Les murs de cette salle paraissent avoir été « décorés de peintures... »

Sous ces salles il y en a d'autres, dont les voûtes sont supportées par de belles colonnes, et qui servaient à coucher les personnes d'un rang inférieur.

Cette description peut donner l'idée des plus belles salles du XIVe siècle et de la fin du XIIIe.

Portes d'abbayes.

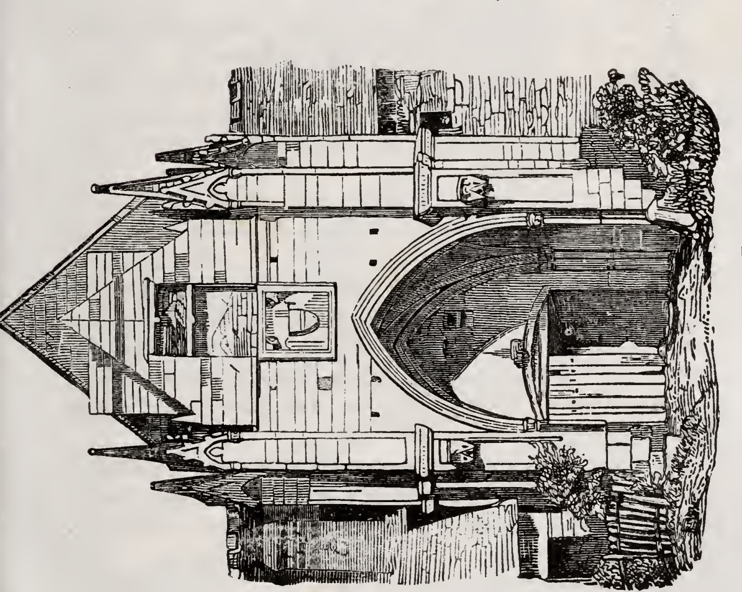
Je présente deux entrées d'abbayes du XIVe siècle : la première avec deux portes d'inégales grandeurs, dans le genre de celles que j'ai citées au XIIIe siècle ; la seconde avec une seule porte très-large et plus monumentale que la précédente. Ce dernier exemple prouve qu'au XIVe siècle on s'est affranchi quelquefois de l'usage consacré, d'établir une porte pour les gens à pied près de la porte principale.

Cependant les deux portes se rencontrent le plus ordinairement au XIVe siècle et au XVe.

Abbayes fortifiées.

Au XIVe siècle, beaucoup d'abbayes se fortifièrent en établissant autour de leur enceinte une puissante ceinture de murailles. L'abbaye de St-Étienne de Caen, celle de St-Germain d'Auxerre et beaucoup d'autres montrent encore des débris de ces murs du XIVe siècle. Quelques abbayes eurent en même temps un fort ou une espèce de donjon. A l'abbaye de Condat, en Auvergne, une énorme tour, placée sur un monticule au-dessus du monastère, devait le protéger et servir de

Entrée de la grande cour de l'abbaye du Plessis.



Porte de l'abbaye de Troarn.

refuge aux moines ; il y en avait autant à l'abbaye de Montpeyroux (1).

Plusieurs de nos abbayes normandes avaient des forts commandés par un capitaine. Le fort de l'abbaye de Ste-Barbe-en-Auge (Calvados) avait pour capitaine, au XIVe siècle, un Bonenfant, seigneur du Breuil et de Magny-le-Freule, paroisses voisines.

Dans d'anciens dessins qui représentent l'abbaye de Ste-Trinité de Caen, on voit, entre l'église et la porte d'entrée, une tour carrée assez élevée qui ne pouvait être qu'une espèce de donjon.

En général, les établissements monastiques de différents ordres affectaient les mêmes dispositions ; mais il est possible que quelques usages particuliers fussent observés dans les détails : nous ne pouvons constater rigoureusement ces faits, s'ils ont existé, dans l'état de ruines où se trouvent la plupart des constructions monastiques.

Un seul ordre, *celui des Chartreux*, a, par suite de la vie intérieure de ses religieux, considérablement modifié la disposition des édifices. On sait, en effet, que les Chartreux vivaient isolés dans des cellules dont chacune avait un jardin, au lieu d'être réunis autour du cloître, près de l'église.

Il fallut un plus grand espace pour disposer des logements séparés, et un large préau avec un second cloître devint nécessaire.

Saint Bruno, fondateur des Chartreux, jeta, en 1086, les fondements de cet ordre à la Grande-Chartreuse, près de Grenoble, où saint Hugues, évêque de cette ville, lui avait concédé des terres incultes au milieu des montagnes.

« Bruno et ses compagnons, dit Eliot dans son *Histoire des ordres* « *religieux*, bâtirent aussitôt un oratoire et des cellules fort basses et « fort pauvres, à une distance médiocre l'une de l'autre. Ils se logè- « rent deux à deux dans chaque cellule, comme ils croyaient qu'en « avaient usé les anciens solitaires de l'Égypte. « Tels furent les commencements de cet ordre, qui a pris son nom de cette solitude de Chartreuse. En 1137, il n'y avait encore que trois Chartreuses ; mais un siècle plus tard il y en eut cinquante-six, et dans la suite on en compta en France jusqu'à soixante-quinze.

Toutes les cellules des religieux étaient autour d'un grand cloître et à une distance égale les unes des autres. Il y avait dans chacune toutes les choses nécessaires à un homme qui renonce au monde :

(1) M. Branche, *L'Auvergne au moyen-âge*.

Vue générale d'une abbaye de Chartreux.

chambre à cheminée, chambre à coucher, cabinet pour étudier, réfectoire, grenier et un petit jardin.

Indépendamment d'un grand cloître autour duquel étaient rangées les cellules, on trouvait dans les couvents de Chartreux, comme dans les autres maisons religieuses, un petit cloître près de l'église où les Chartreux s'assemblaient en colloque, les veilles des fêtes, pour lire et répéter les leçons qu'on devait dire à Matines ; malheureusement il est très-difficile d'indiquer à quelle époque cette disposition régulière des cellules autour d'un grand cloître, et celle des autres bâtiments, furent consacrées. Tous les établissements de Chartreux que j'ai visités appartiennent à la période moderne : la vue précédente, que je tire du *Monasticon* (p. 215), présente une Chartreuse très-complète, mais d'architecture moderne.

On y voit la grande porte A, la première cour, *area communis* N, l'église B, près de laquelle est le petit cloître E, le grand cloître et son vaste préau H, autour duquel sont rangées les cellules I I, chacune avec un jardin particulier ; puis des jardins potagers F F, et dans le pourtour des terrasses MM.

Je suppose que, dès le XIIIe et le XIVe siècle, les couvents de Chartreux avaient adopté le plan régulier que nous leur voyons plus tard. M. Bouet a trouvé un grand cloître du XVe siècle dans la Chartreuse de Villefranche de Rouergue.

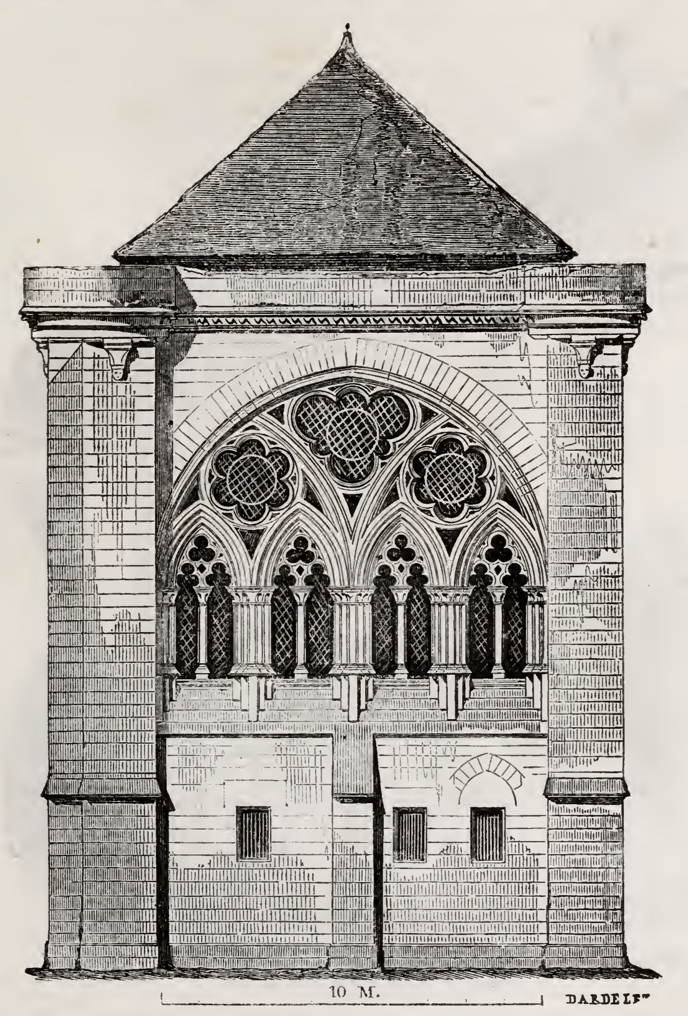
ÉVÊCHÉS.

Au XIVe siècle comme au XIIIe, les évêchés présentaient un diminutif des monastères et une enceinte à peu près carrée, souvent divisée en deux cours. L'évêché de Sens conserve encore des bâtiments curieux du XIVe siècle : ce sont ceux qui bordent la place, au midi et à côté de la cathédrale : ils servaient, dit-on, à l'officialité.

L'extérieur imposant de l'édifice montre des ouvertures ogivales subdivisées en deux baies avec une rose dans le style rayonnant, et une magnifique fenêtre très-large que M. Victor Petit a dessinée (V. la page suivante).

La grande salle capitulaire de Bayeux, dont nous avons donné le pavé (p. 206), fermait aussi l'évêché du côté de l'ouest, et comme elle a reçu des modifications au XIVe siècle, nous ne pouvons dire quelle était primitivement sa destination. L'évêché de Bayeux avait une première et une seconde cour. Les grandes fenêtres rectangulaires qui

s'ouvrent sous des voûtes surbaissées, dans la grande cour actuelle,



V. Petit del.

Partie de l'officialité, à l'archevêché de Sens (grande fenêtre).

m'ont paru se rapporter au XIVe siècle, ou tout au plus aux dernières

années du XIIIe ; les corniches qui existent encore au-dessus de ces



Bouet del.

Partie de l'ancien évêché de Bayeux.

fenêtres, la porte et la cheminée qui surmonte le toit, paraissent aussi caractériser la première moitié du XIVe siècle.

ÉDIFICES PUBLICS.

Les *hospices*, les *halles*, les *hôtels-de-ville* et les autres bâtiments d'utilité publique n'ont différé de ceux de même destination du XIIIe siècle que par la forme de leurs ouvertures et la nature des moulures.

Hospices.

Les *hospices* se composaient toujours d'une ou plusieurs grandes salles, pour les malades, de la maison conventuelle des frères, et souvent d'une église. Ces bâtiments étaient disposés autour d'une première cour, mais il y avait souvent une seconde cour pour les dépendances de l'établissement.

L'hospice de Nuremberg offre des corps de bâtiments parallèles avec des cours au milieu, et sous lesquels passe un bras de la rivière, que l'on a détaché du courant principal. Les salles de cet hospice ne m'ont pas paru remonter au-delà du XIVe siècle.



Hospice de Nuremberg.

L'hôpital de Nuremberg se trouve à proximité du pont, qui met en communication la partie nord de la ville avec la partie sud.

Nous ne parlerons pas des léproseries, parce que c'était plutôt une réunion de loges ou de cellules, au milieu desquelles était une cour et

une chapelle dédiée à saint Lazare, qu'un Hôtel-Dieu ; il ne reste le plus souvent, des nombreuses maladreries du XIIIe et du XIVe siècle, que des chapelles peu considérables et sans intérêt architectonique.

M. Garnier, de Dijon, a publié, dans le XXIIe volume du *Bulletin monumental*, un très-bon mémoire sur les léproseries.

Hôtels-de-ville.

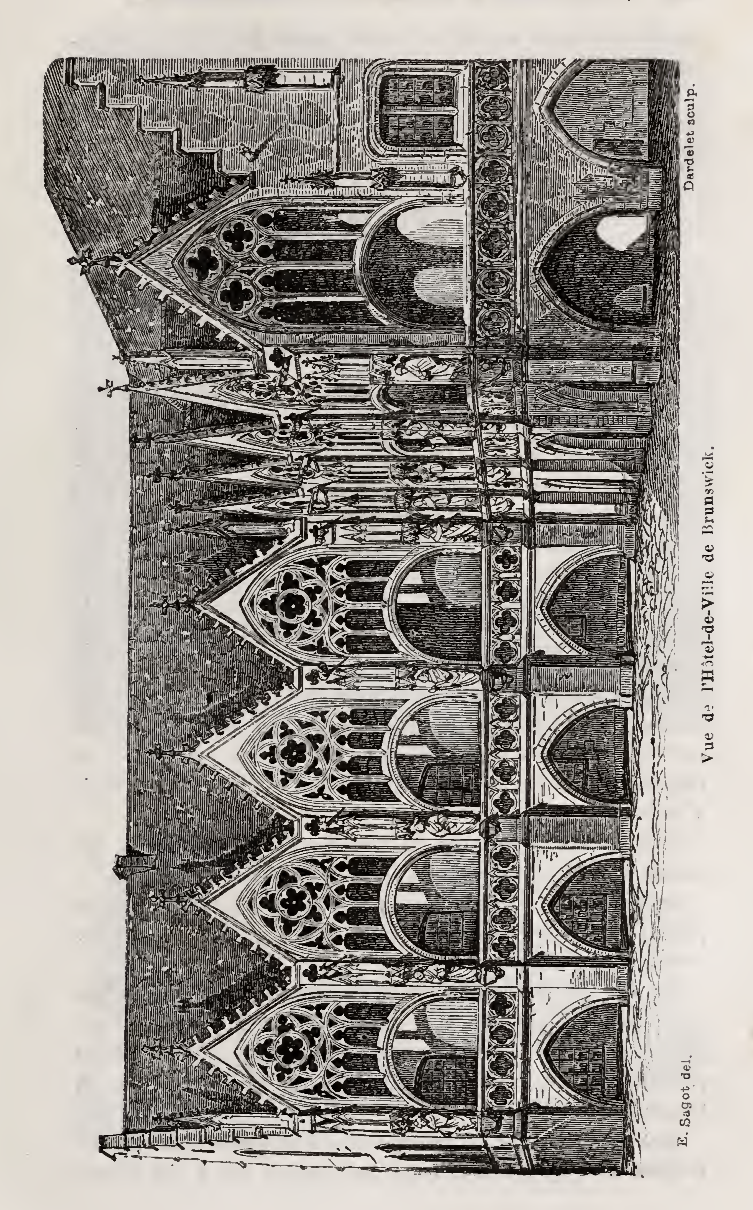
HÔTEL-DE-VILLE DE BRUNSWICK. — Des documents établissent que l'hôtel-de-ville de Brunswick existait dès le XIIIe siècle ; mais il n'y a que les parties basses, notamment les galeries inférieures, qui puissent remonter aussi loin.

Les galeries supérieures paraissent du XIVe siècle ; on croit que le pignon orienté à l'est, qui vient en retour d'équerre donner sur la rue, et que nous voyons de face dans le dessin (p. 221), ne date que de la fin du XIVe (de 1393 à 1396).

Quant aux statues en pierre et aux diverses parties de l'ornementation, elles n'ont été faites qu'au XVe, et la décoration de l'édifice ne fut terminée qu'à la fin de ce siècle.

La brillante façade, qui se développe sur deux lignes formant un angle de 90 degrés, fait face au Levant et au Midi. Le rez-de-chaussée, ou galerie inférieure, est éclairé et mis en communication avec la place voisine au moyen d'arcades ogivales robustes et qui, comme celles des galeries que nous trouvons au bout de certaines places des anciennes villes du midi de la France, notamment à Montpazier, reposent immédiatement sur le sol sans être exhaussées par des pilastres. La galerie qui surmonte ce rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville est très-élégante. Éclairée par de magnifiques fenêtres dont chacune s'élève au-dessus du larmier du grand toit, couronnée par un fronton triangulaire à crochets de proportions harmonieuses, cette galerie mérite une attention toute spéciale à cause de l'excellent effet qu'elle produit, et de l'intérêt qu'elle donne tout d'abord à l'édifice pour l'homme le plus indifférent aux beautés architectoniques.

On a eu l'heureuse idée de faire porter les meneaux qui divisent les fenêtres et supportent les rosaces et broderies de la partie supérieure, sur un grand meneau circulaire qui divise ainsi en deux étages la hauteur de la fenêtre ; à ce moyen, rien n'arrête la vue de ceux qui se promènent dans la galerie et qui veulent regarder sur la place en s'appuyant sur la rampe en quatre-feuilles qui garnit le corridor. Des statues tapissent des piliers qui divisent les *arcades-fenêtres* de la



E. Sagot del. Dardelet sculp.

Vue de l'Hôtel-de-Ville de Brunswick.

galerie. Ces statues sont du XVe siècle, comme je l'ai dit, et représentent des personnages de la famille des Guelfes.

On comprend, par ce peu de mots et par la figure que je présente, combien l'hôtel-de-ville de Brunswick est important pour l'histoire des édifices municipaux.

Ponts.

Les ponts du XIVe siècle ne diffèrent pas sensiblement de ceux du siècle précédent.

Fontaines.

Nous n'avons rien dit des fontaines publiques au XIIe et au XIIIe siècle, parce que nous n'avions pas à citer d'exemples existants en France. Un des types les plus simples et les plus habituels a été, à toutes les époques, un réservoir muré recevant les eaux de la source, protégées par une espèce de portique ou de galerie voûtée.

L'arc qui donne accès au réservoir de la fontaine dut être à plein-cintre ; et, au XIIe siècle, l'archivolte en fut quelquefois ornée de moulures, ainsi qu'il résulte des renseignements qui ont été recueillis.

La plus ancienne fontaine que je puisse citer est celle de St-Marcouf (V. la page suivante), arrondissement de Valognes : elle montre la disposition que j'indiquais tout à l'heure; quoique je la suppose du commencement du XIVe siècle, elle pourrait appartenir à la fin du XIIIe.

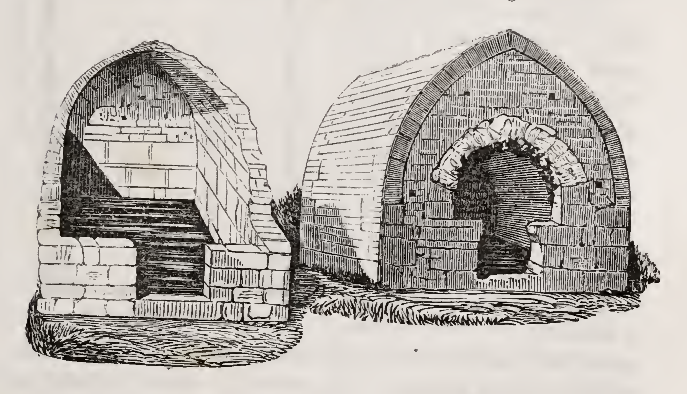
Nous pouvons citer encore les deux fontaines du XIVe siècle qui existent à 1 kilomètre de l'abbaye de Fontaine-Daniel (Mayenne).

Ces deux fontaines sont voûtées en ogives, les murs sont revêtus en pierre de taille, le réservoir est carré, et l'on peut y entrer par une ouverture ou porte.

Une des figures suivantes montre la disposition intérieure d'une de ces fontaines, par suite de la suppression idéale du mur qui entoure et surmonte la porte. De ces deux réservoirs, situés à quelques pas l'un de l'autre, l'eau se rendait à l'abbaye dans des tuyaux en terre cuite.

Après ces édifices que j'appellerai *fontaines-grottes*, on peut citer les fontaines dont les réservoirs murés ont toujours été à ciel ouvert;

Fontaine de St-Marcouf, arrondissement de Valognes.



Fontaines de l'abbaye de Fontaine-Daniel (Mayenne).

enfin, les fontaines à grands réservoirs octogones ou ronds, isolés sur les places ou dans les carrefours.

La plupart de ces réservoirs avaient au centre un piédestal ou une vasque d'où l'eau sortait pour venir se répandre dans le réservoir. On en voit de très-belles en Italie, qui ont été figurées dans le grand ouvrage de MM. Cattois et Verdier.

J'ai vu, à Limoges, de magnifiques vasques en granit, qui m'ont paru appartenir au XIVe siècle.

Entrepôts, magasins.

Il existe encore en Hollande, en Belgique, et dans plusieurs villes de l'Allemagne, etc., etc., des édifices dont les toits très-élevés renferment plusieurs étages. Chaque étage est éclairé par un rang de lucarnes, de sorte qu'en comptant les rangs de ces ouvertures, on peut savoir ce qu'il y a d'étages sous le toit. Tous ces édifices étaient bâtis sur un plan à peu près identique.



Plan de l'entrepôt de Constance.

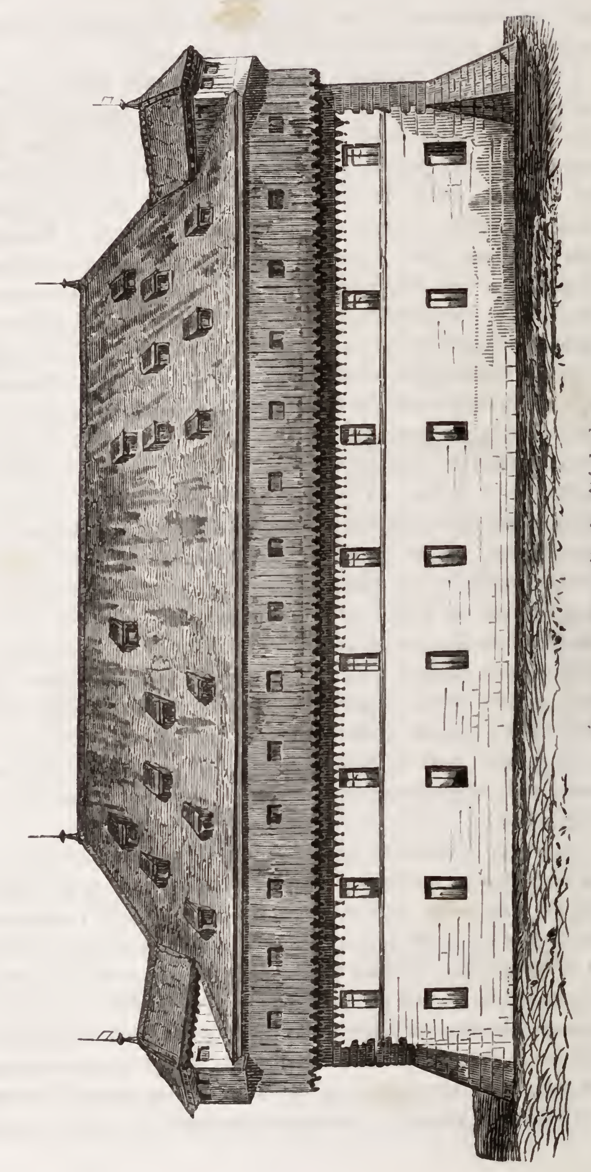
M. E. Ramé, de Rennes, a décrit dans le *Bulletin monumental* un édifice très-intéressant de ce genre qui existe à Constance, sur le bord du lac.

L'entrepôt de Constance (Kaufhaus consiste, comme plusieurs autres, en un vaste bâtiment ayant la forme d'un parallélogramme divisé en trois nefs par deux files de piliers. Sa longueur est de 54^{m} sur une largeur de 24. Il offre également plusieurs étages établis dans la hauteur du toit et éclairés par une série de lucarnes. Ces étages supérieurs, à Constance, ne sont qu'au nombre de trois ; mais, comme il existe entre les murs en pierres et la naissance du toit un quatrième étage établi au moyen de hourds en

bois, nous rencontrons au total six étages, en y comprenant le rez-de-chaussée et le premier étage construits en maçonnerie.

« L'entrepôt de Constance, dit M. Ramé, était établi au bord même du lac, et les flots devaient en battre le pied avant la création d'un quai qui m'a semblé tout moderne. De ce côté, l'édifice présente une énorme façade, percée à chaque étage de huit fenêtres fort espacées ; celles du rez-de-chaussée divisées par un meneau unique, et celles de l'étage supérieur par un meneau en forme de croix (V. la page 226). La construction est grossière, et les pierres d'appareil ne sont employées qu'aux encadrements des ouvertures, aux angles et contreforts angulaires, dont les assises sont taillées en bossages, comme dans presque toutes les constructions civiles et militaires de l'Allemagne, aux XIVe et XVe siècles. Mais ce qui donne un caractère fort original à cette façade, c'est la présence, au-dessus de ces deux étages en maçonnerie, d'un étage en planches aussi haut que l'un d'eux, formant de véritables hourds en saillie sur les murs de l'édifice, et découpé, à sa base, en petits arcs trilobés fort élégants. Aux deux angles se trouvent en outre deux constructions placées en diagonale et fort saillantes, que M. Viollet-le-Duc a désignées sous le nom de *bretesches*. Comme on ne remarque ces bretesches qu'aux angles de l'entrepôt donnant sur le lac, on peut supposer qu'elles étaient établies dans le but de faire monter directement aux étages supérieurs certaines marchandises, amenées à Constance par bateaux. Elles auraient pu aussi, en cas d'attaque, reprendre le rôle qui leur était assigné dans l'architecture militaire et servir en guise de machicoulis ; mais il ne paraît pas que, pour ce bâtiment, élevé dans un but exclusivement commercial, les constructeurs se soient beaucoup préoccupés du soin de la défense.

« Les deux extrémités de l'entrepôt, au nord et au sud, se terminent par deux façades semblables. Nous donnons (p. 227) la principale, celle qui porte la date de la construction, MCCCLXXXVIII, au-dessous de l'écusson de la ville de Constance, qui est d'argent à la croix de sable au chef de gueules. Le dessin fait comprendre l'ordonnance fort simple de cette façade. De trois portes ogivales dont elle est percée, au rez-de-chaussée, deux ouvrent dans les salles basses de l'entrepôt, et la troisième, celle de gauche, donne accès à l'escalier qui conduit au premier étage. Les battants de ces portes, qui ont conservé leurs ferrures du temps, sont peints aux couleurs et chargés des écussons de la ville ; les volets



Élévation de l'entrepôt, du côté du lac.

des hourds sont pareillement décorés de bandes ondées rouges et blanches.



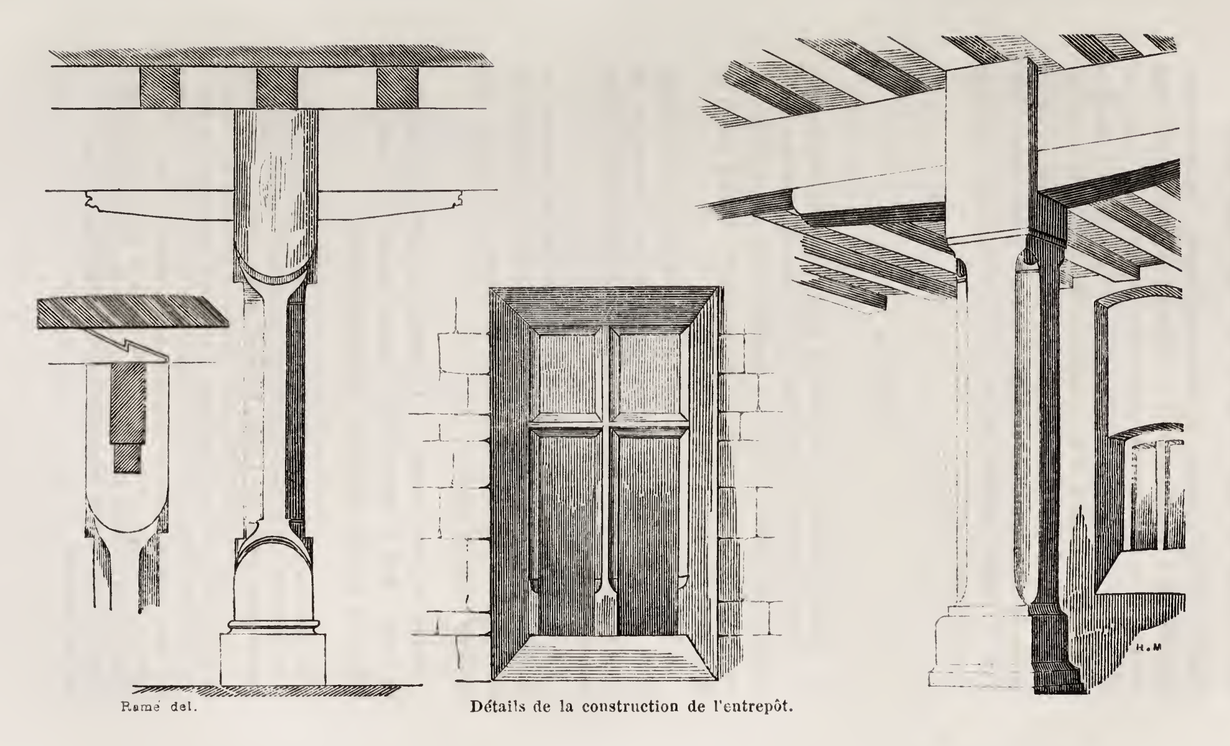
Façade de l'entrepôt.

« L'intérieur de l'entrepôt, continue M. Ramé, forme une salle unique, occupée maintenant, au rez-de-chaussée, par la douane badoise ; au premier étage, par le marché aux toiles. L'aspect du local convient mieux au caractère d'une halle qu'à la majesté d'un concile œcuménique. Sous ces modestes lambris, retentit cependant la voix éloquente de notre Jean Gerson, qui exerça une si puissante influence sur les déterminations du concile de Constance. Le plafond, en sapin, est supporté par quatorze poteaux de chêne octogones avec chapiteaux et bases cubiques, reposant sur un dé de pierre. Rien de plus simple et de plus économique que cette construction ; il était difficile d'exécuter à moins de frais un bâtiment aussi considérable, surtout dans le pays où le bois fut toujours si abondant. Mais, quelle que fût son importance commer-



Vue intérieure de l'entrepôt de Constance.

Ramé del.



Détails de la construction de l'entrepôt.

ciale, la ville de Constance ne devait pas consacrer des sommes bien considérables à l'établissement de son entrepôt : le gouvernement n'était pas aux mains de la portion commerçante des habitants, mais entre celles d'une aristocratie héréditaire et peu nombreuse, ne dérogeant jamais jusqu'au négoce, et irrévocablement fermée à la plèbe qui s'enrichissait par le trafic ; jalouse, par conséquent, de l'influence qu'une source de richesses toujours renaissante donnait à ces derniers, avec lesquels il fallut cependant compter un jour et partager l'exercice de la souveraineté locale. »

Halles.

HALLES DE BRUGES. — Les halles de Bruges, qui peuvent être considérées comme un monument mixte, puisqu'elles sont surmontées du beffroi communal, forment un quadrilatère de 84 mètres sur 43. Les bâtiments les plus voisins du beffroi étaient d'abord isolés; les ailes furent ajoutées de 1325 à 1364.

Le beffroi primitif était en bois ; il fut consumé par un incendie le 15 août 1280, avec les chartes municipales qui contenaient les titres des franchises et priviléges que les Brugeois avaient acquis de leurs souverains.

Le comte Guy de Dampierre refusa pendant quelque temps de renouveler ces priviléges. Mais, en 1291, il accorda la permission de reconstruire le beffroi, que l'on bâtit en pierre et en briques pour éviter les incendies (1).

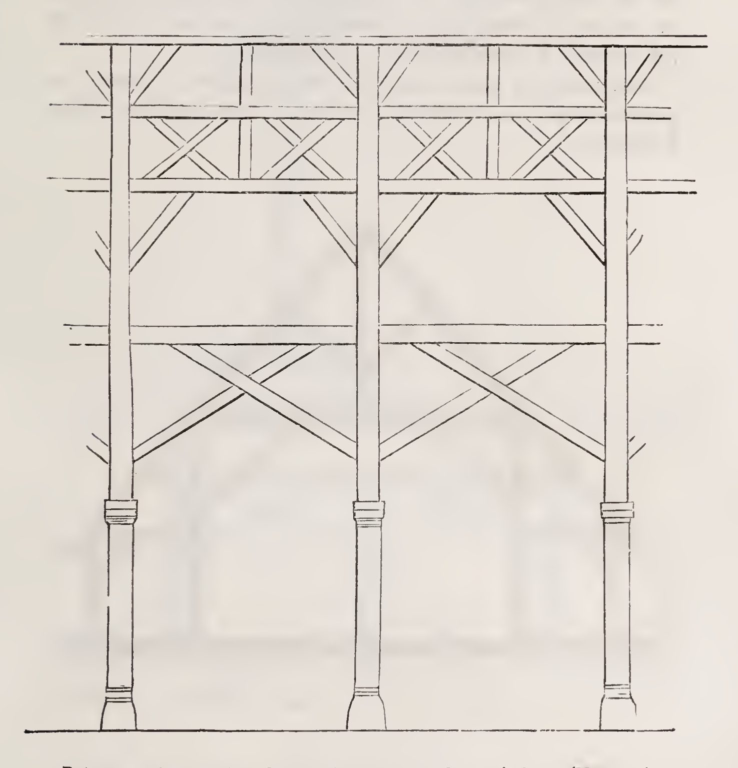
HALLES DE COUHÉ (VIENNE). — On attribue au XIVe siècle les halles de Couhé, dont je regrette de ne pouvoir produire un dessin. Les charpentes en sont portées sur des piliers en pierre.

(1) Cette tour a 80 metres de hauteur ; elle est de deux époques, et la partie octogonale avec les quatre tourelles qui couronnent les angles du deuxième étage ne datent que de 1393 à 1396. Elle était autrefois surmontée d'une flèche en bois, au sommet de laquelle planait le dragon en cuivre doré qui couronne à présent le beffroi de Gand. Les Gantois s'emparèrent de ce dragon en 1382, et le placèrent comme un trophée sur leur beffroi. Les Brugeois ayant perdu leur dragon le remplacèrent par une figure de saint Michel, foulant aux pieds le démon. Cette flèche fut incendiée par la foudre en 1493, elle fut reconstruite en 1502 ; la figure de l'archange fut remplacée par le lion de Flandre ; enfin, le 30 avril 1741, la flèche fut de nouveau détruite par la foudre et n'a pas été reconstruite.

Au XIVe siècle, comme auparavant, beaucoup de halles étaient entièrement en bois.

HALLES D'ÉVRON. — Les halles en bois qui avoisinent l'église d'Évron datent, dit-on, du XIVe siècle, comme le chœur de l'église abbatiale; elles se composent de deux nefs, formées par trois rangs de poteaux.

Voici l'élévation des pièces de bois qui portent le grand comble,



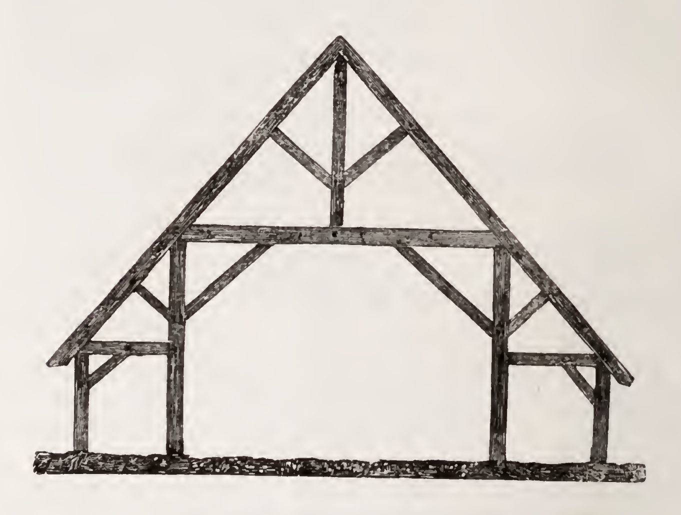
Poteaux qui supportent le grand comble des halles, à Evron (Mayenne).

et qui reposent sur la rangée de poteaux qui sépare les deux nefs. Cette charpente mériterait une étude particulière, et je la recommande d'autant plus aux architectes, que ces grands édifices en

bois finiront par disparaître, et qu'on ne les a pas encore suffisamment observés (1).

Halles de Dives. — Les anciennes halles en bois de Dives ont une certaine importance. La partie la moins ancienne, qui est vers l'est, paraît remonter au XVI[e] siècle; les dix travées, beaucoup mieux construites, qui composaient la halle primitive datent bien certainement du moyen-âge. Elles ont une longueur de 32 mètres et une largeur de plus de 11 mètres, qui se décompose de la manière suivante : la nef centrale, 7 mètres ; bas-côtés, 4 mètres 32.

Voici d'abord la coupe transversale des charpentes, la même disposition des pièces se reproduit de travée en travée jusqu'aux travées terminales.

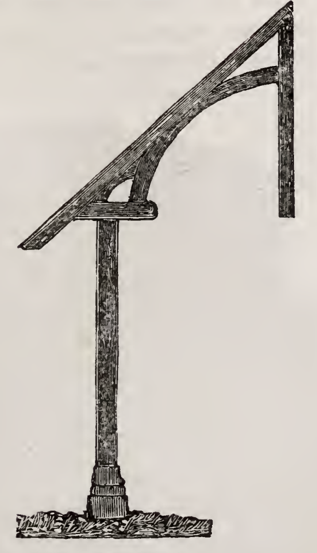


Coupe transversale de la halle de Dives.

Ces dernières devaient être disposées de manière à soutenir un

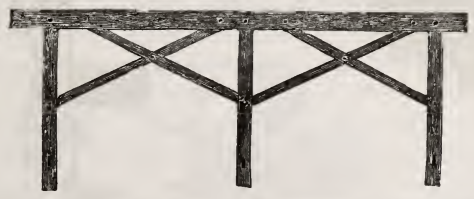
(1) Des halles nouvelles ont été construites dans un autre quartier, et on rêve la destruction des halles en bois pour agrandir la place. C'est un projet contre lequel je protesterais énergiquement, s'il devait être pris en considération.

toit : voici la coupe longitudinale des bouts rabattus qui terminaient les dix travées de la halle primitive.



Disposition de la charpente, aux deux extrémités de la partie la plus ancienne de la halle.

La coupe longitudinale ci-jointe de deux travées du faîte montre comment celui-ci est consolidé au moyen de poutres croisées : ces



dispositions se retrouvent dans presque toutes les anciennes charpentes du même genre.

Boucheries.

Les boucheries se confondent souvent avec les halles, en ce sens qu'un côté de ces vastes hangars était quelquefois attribué à la boucherie ou que celle-ci se tenait dans un bâtiment voisin des halles ; mais, dans certaines villes populeuses où la corporation des bouchers était puissante, comme à Gand (Belgique), son marché couvert était un monument.

Boucherie de Gand.— Ce grand édifice, dont les touristes ordinaires font peu de cas, et que les Itinéraires ne se donnent pas la peine de décrire, se voit le long de la Lys. Il est divisé à l'intérieur en deux nefs par des charpentes en bois. Les deux portes des façades correspondent à ces deux nefs. Construites vers la fin du XIVe siècle,



Boucherie de Gand (Belgique).

Bouet del.

les Boucheries de Gand furent considérablement augmentées et probablement refaites en grande partie sous Charles-Quint, en 1542.

L'état de boucher devint alors presque héréditaire dans les familles ; les bouchers formèrent une puissante corporation : leur chapelle existait dans la boucherie même, et ne fut démolie qu'en 1828. Les bouchers de Gand avaient leur bannière et partageaient, avec les poissonniers, le droit d'assister à l'inauguration du souverain et de lui fournir une escorte d'honneur.

CONSTRUCTIONS PRIVÉES.

La ville de Cordes était déjà très-importante en 1229 : c'était une place forte, mais encore une ville commerçante : aussi a-t-elle conservé de nombreux vestiges de son importance ancienne et renferme-t-elle un assez grand nombre de maisons de style ogival : quoique plusieurs de ces maisons puissent en partie remonter au XIIIe siècle, les plus belles paraissent devoir être attribuées au XIVe. Elles sont construites d'une manière uniforme, et les plus remarquables bordent la grande rue qui court, en ligne droite, de la porte de Roux à la porte des Houmetz.

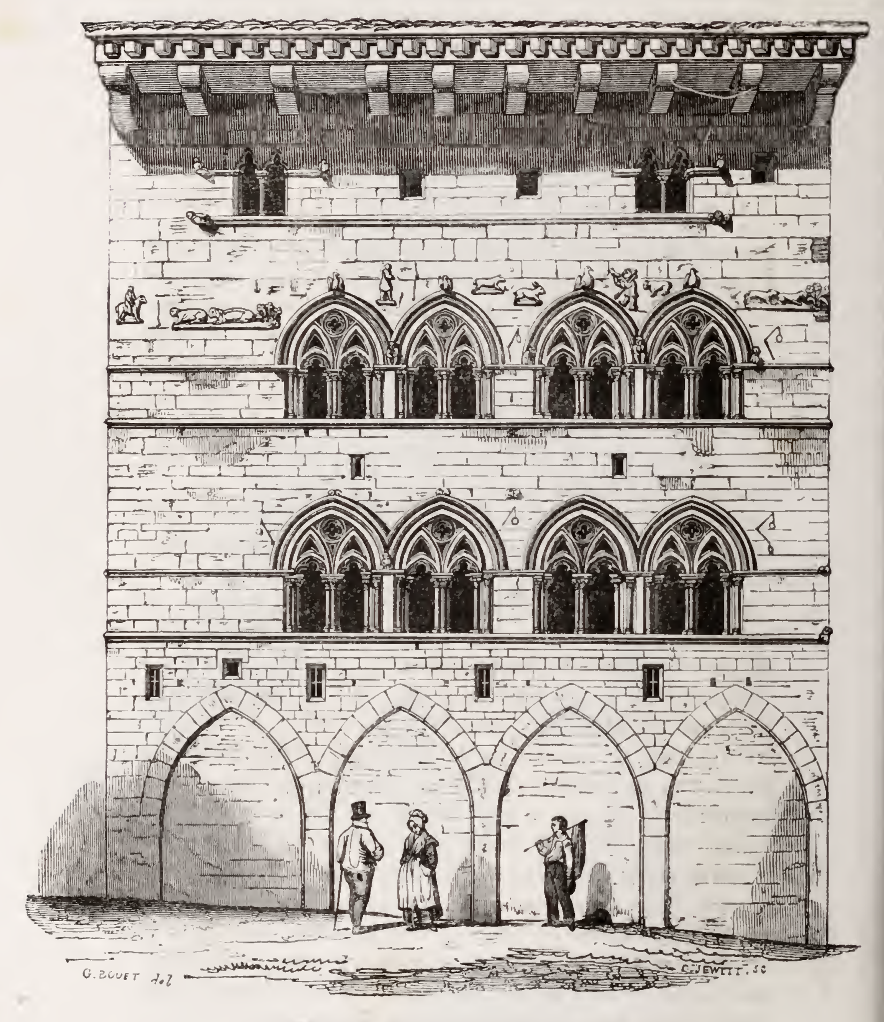
Le rez-de-chaussée se compose d'une suite d'arcades ogivales sans décoration, avec une petite ouverture carrée ou cintrée entre chaque arcade.

Le 1er et le 2e étage sont percés de fenêtres en ogive divisées en deux baies, avec rosace au sommet et voussures multiples reposant sur des colonnettes à chapiteaux sculptés.

Quelques-unes ont un troisième étage, dont les ouvertures plus petites sont cependant ornementées.

Ces maisons sont construites en pierres d'une forte dimension. Des cordons ou bandeaux courent sur les façades, au niveau de la base des ouvertures et à la naissance des arcs. On peut citer parmi les plus remarquables celle que l'on désigne, à tort ou à raison, sous le nom de maison du *Grand-Veneur*, publiée par M. Parker, d'après le dessin de M. Bouet. On y voit un homme à cheval, un épieu à la main, qui s'apprête à frapper un sanglier sortant de la forêt, et d'autres chasses sculptées qui ont probablement motivé l'attribution que l'on fait de cette maison à un grand veneur : on trouvera des détails étendus sur les maisons de Cordes dans le Compte-rendu du Congrès tenu par la Société française d'archéologie à Alby en 1863. Malheureusement les dates de ces maisons n'ont pas été jusqu'ici

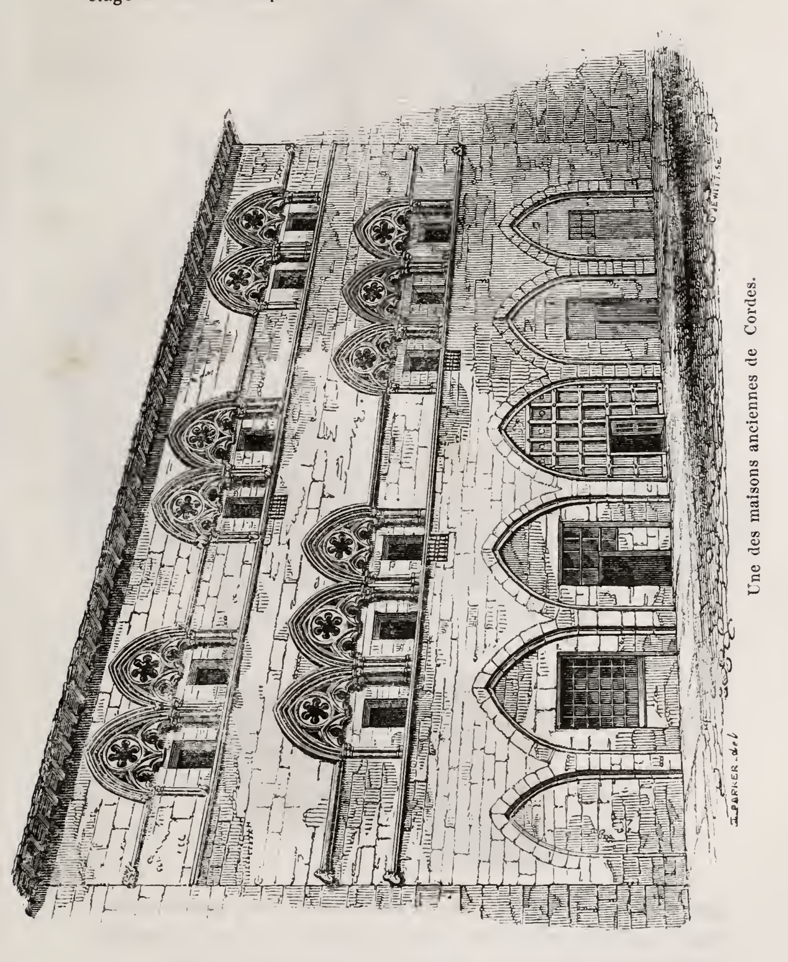
fixées : et si les unes peuvent être attribuées à la 1re moitié du XIVe



Maison dite du Grand-Veneur, à Cordes.

siècle, d'autres peuvent remonter à la fin du XIIIe.

L'autre maison de Cordes que voici montre une ordonnance aussi riche que la précédente. Six arcades occupent le rez-de-chaussée. Six fenêtres groupées trois à trois éclairent le premier étage ; le second étage en montre un pareil nombre, groupées deux à deux.



Une des maisons anciennes de Cordes.

Nous présentons encore (page 238) une maison située à Caudebec. Elle se compose de deux étages et d'un rez-de-chaussée comme

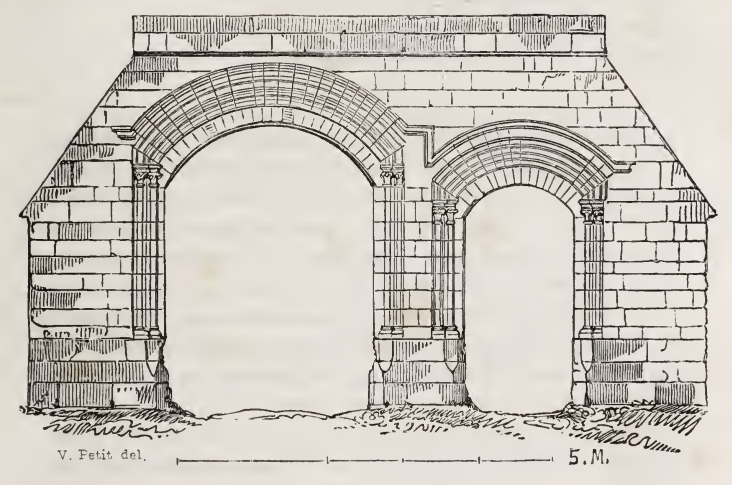
les précédentes, mais elle a son pignon sur la rue. Le rez-de-chaussée paraît avoir été destiné au commerce : c'était probablement un magasin ou une boutique. Les fenêtres du premier et du deuxième étage



sont divisées en deux baies trilobées surmontées d'un quatre-feuilles. Deux ouvertures très-étroites éclairent le grenier, et deux gargouilles rejetaient les eaux pluviales provenant des deux pentes du toit.

Les grandes constructions privées de la campagne, qui étaient con-

sacrées aux riches propriétaires occupés de l'exploitation des terres, offrent encore d'intéressantes particularités ; leurs bâtiments étaient souvent assez importants : ils offraient du reste, comme on doit le prévoir, le même style d'architecture que les autres monuments civils. Ces grandes fermes ou manoirs seigneuriaux avaient, comme auparavant, deux portes : une petite et une grande ; telle est l'élégante entrée de l'ancien manoir situé près de l'église d'Étreham (Calvados).



Entrée de manoir du XIVe siècle.

Plusieurs grandes exploitations rurales du XIVe siècle m'ont offert des murs de clôture, solidement construits et régulièrement garnis de contreforts à l'extérieur : une de ces habitations existe à Ver (Calvados) (1).

(1) Voir le tome IIIe de ma *Statistique monumentale du Calvados*, art. VER.

CHAPITRE V.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE.

(XVe SIÈCLE)

Nous arrivons à une époque dont les constructions civiles subsistent encore en grand nombre. Malgré la quantité prodigieuse de maisons abattues et reconstruites depuis 50 ans dans toutes les villes, malgré l'activité qu'on a mise à élargir les rues, à défigurer et moderniser les anciennes constructions, celles même qui, en raison de leur élégance et de leur richesse, auraient dû trouver grâce devant des hommes qui se piquent d'avoir du goût, il nous reste encore bon nombre de maisons curieuses et passablement conservées. Mais il est temps, très-grand temps de les étudier et de les dessiner; car il est certain qu'avant peu d'années toutes auront disparu, et le nombre des destructions qui s'opèrent chaque jour ne permet pas de fixer à une époque bien éloignée le temps où nos villes seront complètement renouvelées.

Les caractères de l'architecture civile du XVe siècle sont, quant aux moulures d'ornement, les mêmes que ceux de l'architecture religieuse exposés dans la 4e partie de mon Cours, chap. XI, p. 292, 293, 294, et dans l'*Abécédaire d'archéologie religieuse*, chap. V.

ARCHITECTURE MONASTIQUE.

Au XVe siècle, l'architecture civile monastique se plie au goût du temps et l'on adopte dans les arcades des cloîtres, dans les fenêtres ogivales, les formes contournées que nous avons signalées dans l'architecture religieuse: les voûtes se couvrent d'ornements prismatiques; les escaliers, conduits en spirale avec une extrême élégance, se terminent quelquefois à l'extrémité supérieure par une voûte dont les

arceaux se ramifient pour former une sorte de parasol. Les salles des hôtes, les réfectoires, les salles capitulaires, les cloîtres et les autres grandes dépendances occupent les mêmes places qu'aux siècles précédents, et se distinguent seulement par leurs ouvertures à compartiments prismatiques, leurs décorations flamboyantes et leurs sculptures végétales contournées et frisées.

Nous passerons sur la première moitié du XVe siècle, dont les caractères ont été suffisamment exposés dans l'*Abécédaire d'archéologie religieuse* (V. *la description des moulures ornementales du XVe siècle*), et n'ont pas besoin d'être de nouveau décrits, pour nous attacher plus particulièrement aux monuments de la deuxième moitié.

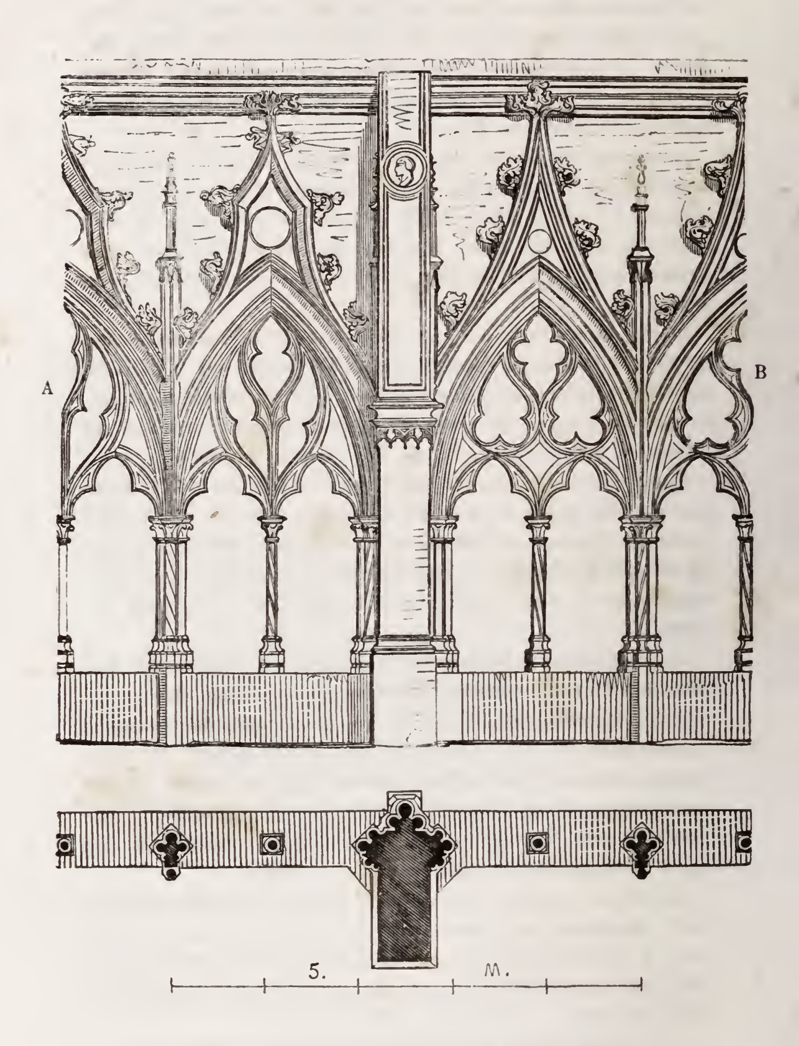
En effet, vers le milieu du XVe siècle et jusqu'aux premières années du XVIe, l'École est tourmentée du désir d'innover. Pour y parvenir, elle exagère la complication du dessin, l'abondance des moulures, et nous montre dans ses productions des caractères particuliers qui distinguent la deuxième moitié du XVe siècle de la première.

Pour le prouver, nous n'avons qu'à mettre sous les yeux la figure qui suit d'un cloître de la fin du XVe siècle, avec ses arcs à compartiments flamboyants écrasés par des frontons à bouquets, les uns en accolade élancée (B), les autres brisés ou composés de plusieurs segments de courbes d'un effet peu agréable (A) (V. la page suivante).

Si les colonnettes existent encore dans les arcs de cloîtres dans certaines fenêtres et dans quelques ouvertures, bien souvent elles s'amincissent et se confondent avec les nervures prismatiques des voussures; quelques-unes de ces colonnes-nervures se contournent en spirale autour des piliers. Les feuillages déchiquetés dont on décore les voussures des portes sont quelquefois évidés avec une prétention et une recherche d'exécution marquée : il y en a même dans lesquels on a figuré des limaçons, des insectes et autres animaux.

Les fenêtres carrées avec croisées de pierre se multiplient dans les étages supérieurs des constructions civiles. On voit ainsi une tendance à laisser de côté l'arc en tiers-point pour les ouvertures rectangulaires qui devaient être à peu près exclusivement employées un siècle plus tard.

La porte d'entrée des abbayes et prieurés est toujours dans un pavillon et surmontée d'un appartement ; telle nous paraît encore l'entrée du prieuré de Torteval qui dépendait de l'abbaye de St-



Fragment d'un cloître de la fin du XVe siècle.

Étienne de Caen, et qui avait été construite à la fin du XVe siècle

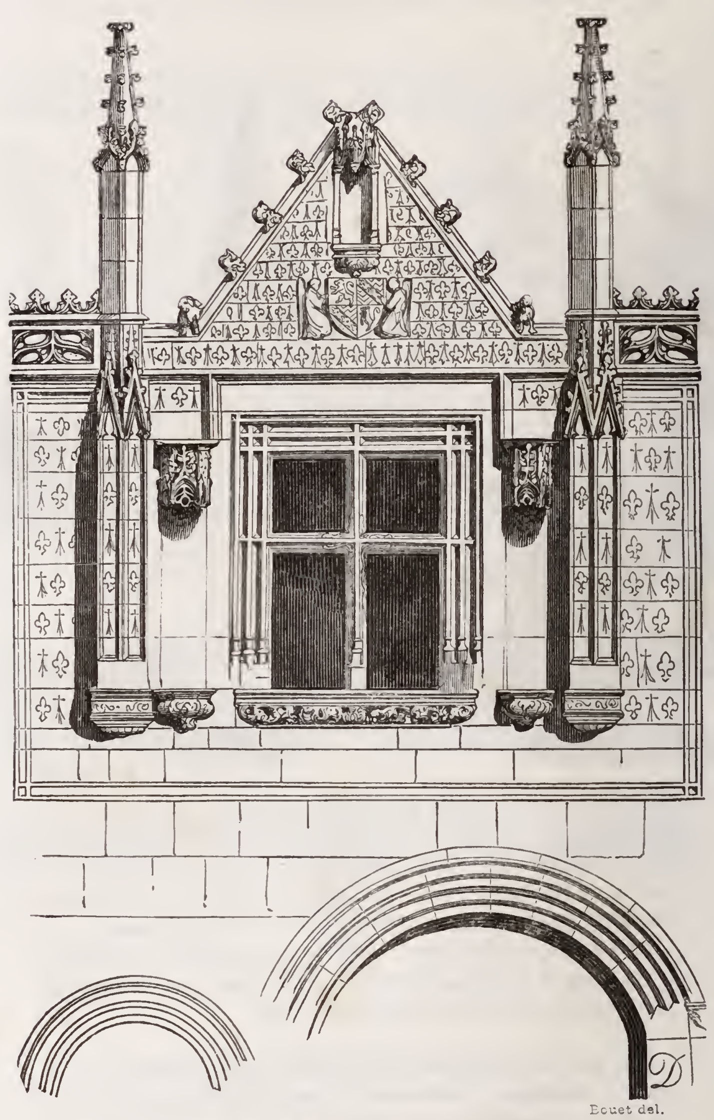


Entrée du prieuré de Torteval.

par Ch. de Martigny, évêque de Castres, auquel on devait aussi, dans cette abbaye, le palais abbatial détruit il y a peu d'années.

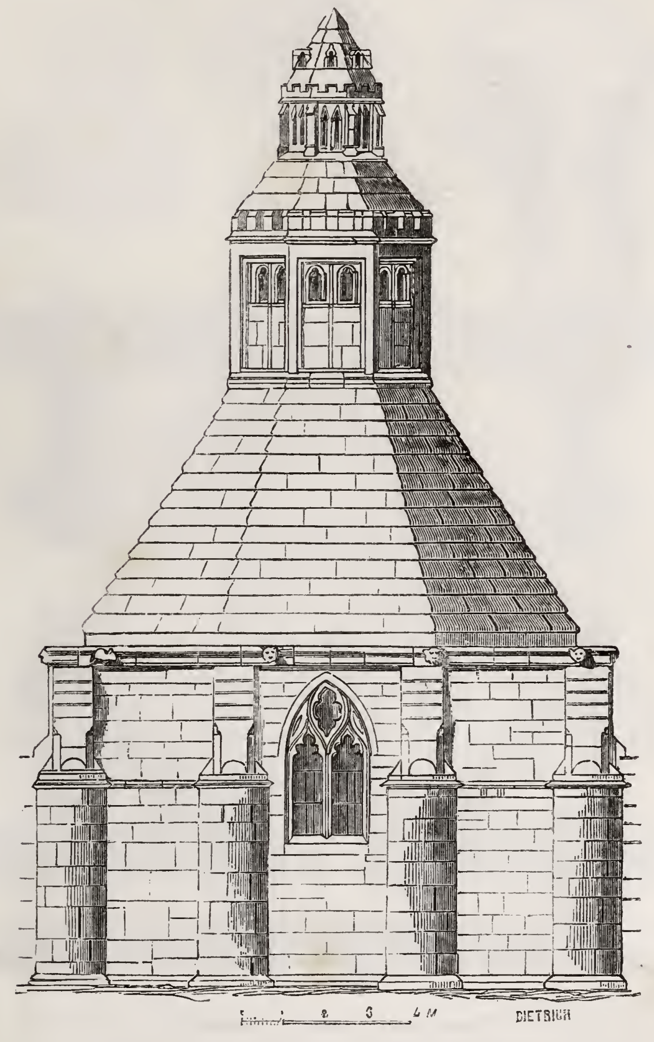
Cette entrée du prieuré de Torteval est monumentale ; des hermines et des fleurs de lis couvrent les murs et le fronton, dont les rampants sont garnis de feuilles frisées (V. la page 244).

Bien que l'on eût renoncé précédemment, pour les abbayes et les grandes habitations, aux cuisines à foyers multiples telles que nous les avons vues au XIIe siècle (p. 66-69), on en rencontre pourtant en-



Détails de l'entrée du prieuré de Torteval.

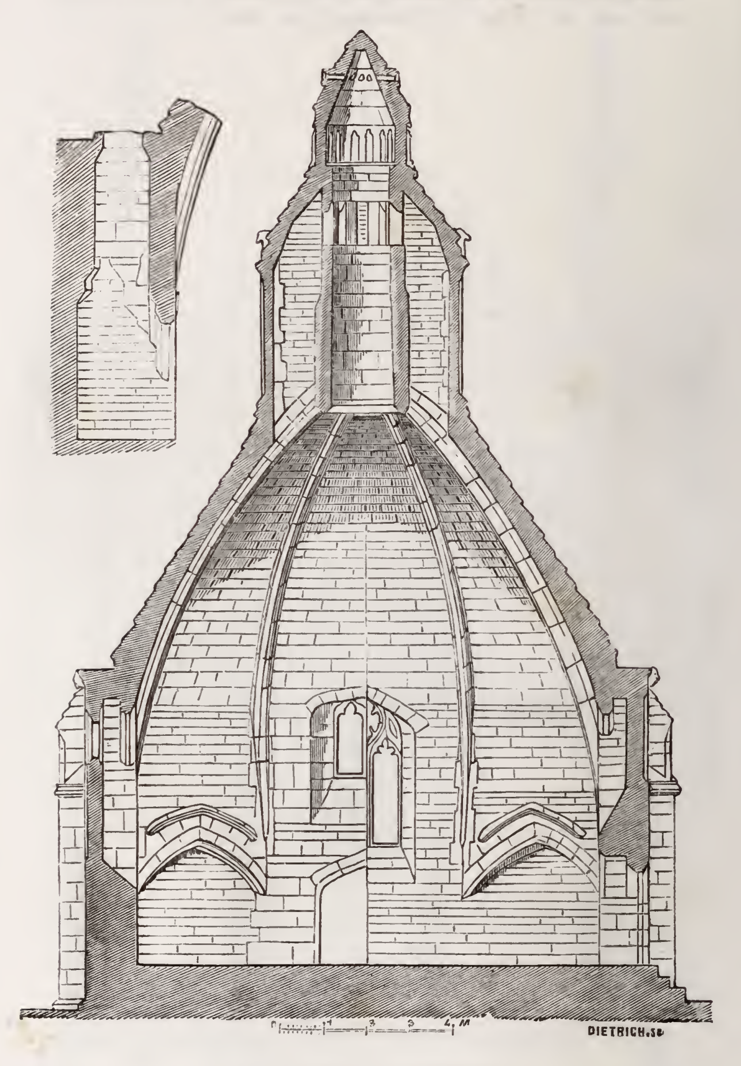
core exceptionnellement qui avaient été construites au XVe : telles sont celles de l'abbaye de Glastombury en Angleterre, dont voici



Élévation de la cuisine de l'abbaye de Glastombury.

l'élévation, la coupe et le plan, d'après les dessins publiés dans

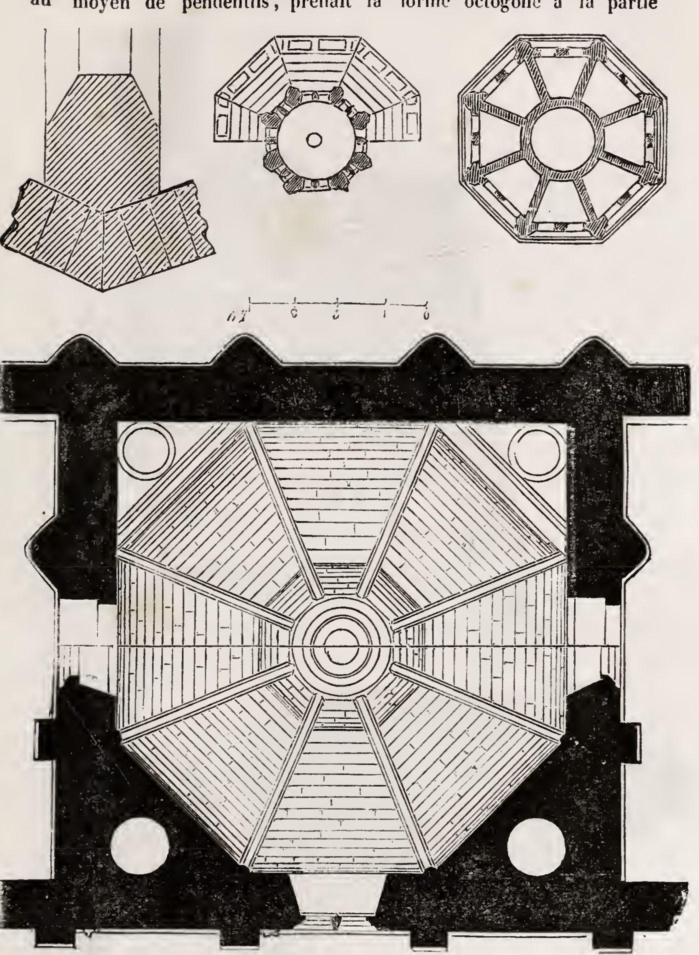
l'ouvrage de M. Pugin, traduit et réédité par M. Leroy, de Liége.



Coupe de la cuisine de Glastombury.

Les quatre cheminées étaient placées aux angles du bâtiment qui,

au moyen de pendentifs, prenait la forme octogone à la partie



Plan de la cuisine de Glastombury.

supérieure et se terminait par une élégante lanterne.

Vers la fin du XVe siècle, et surtout quand les abbayes tombèrent en commende, les abbés voulurent se séparer de plus en plus des autres moines, et ce fut vers cette époque, et plus tard au XVIe siècle,



Logis de l'abbé Ch. de Martigny, à l'abbaye de St-Étienne de Caen, au moment où il fut démoli.

qu'on vit s'élever de nouveaux logis, de somptueuses demeures, dont les dépendances (écuries, jardins, etc., etc.) étaient séparées de celles de l'abbaye et formaient, en quelque sorte, une enceinte particulière dans l'enceinte générale du couvent.

Le logis abbatial, bâti à l'abbaye de St-Étienne de Caen, en 1490, par l'abbé Ch. de Martigny, évêque de Castres, a été détruit il y a peu d'années; mais le dessin de M. Bouet et les notes publiées par M. Bordeaux, dans le *Bulletin monumental*, en ont conservé le souvenir. C'était un bâtiment allongé ayant deux façades. Celle du nord était la moins remarquable. Elle était percée primitivement, au premier, de six fenêtres rectangulaires, divisées par une croix de pierre avec gorges et tablettes d'appui ornées de feuillages; une cymaise ou corniche régnait au-dessus avec retombée jusqu'au croisillon, de chaque côté des fenêtres. Des écussons et des figures grimaçantes faisaient caryatides à l'extrémité de ces retombées; le rez-de-chaussée était fort simple.

L'autre façade offrait d'abord des entrées pour des souterrains voûtés en arc de cloître faisant rez-de-chaussée, au midi. — Au premier étage qui, au nord, se trouvait le rez-de-chaussée, il y avait cinq petites croisées sans croisillons, avec gorges et tores dans le style de l'époque. Au-dessus, quatre grandes croisées, répétition de celles de l'autre façade, formaient le second étage (premier du côté du nord).

Ce second étage se terminait, du côté de l'ouest, par une fenêtre ogivale fermée depuis longtemps, et qui, sans doute, avait été celle d'un oratoire.

Les feuillages étaient bien fouillés et différents sous l'appui de chaque fenêtre. Des fruits divers, des insectes, ornaient ces guirlandes.

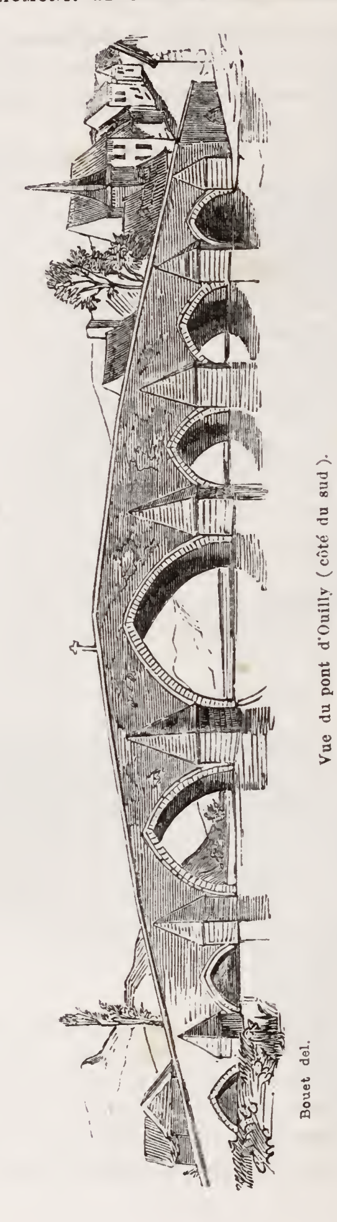
Les appartements étaient pavés de briques émaillées.

ÉDIFICES PUBLICS.

—

Ponts.

Au XIVe siècle, on avait parfois adopté pour les ponts l'arc surbaissé. Au XVe siècle, on préféra quelquefois aussi cet arc à l'arc ogival que nous trouvons cependant employé dans plusieurs ponts, notamment dans celui qui existait sur l'Orne, au Pont-d'Ouilly. Des contreforts triangulaires partageaient les piles; l'arche centrale était la plus élevée, les autres s'abaissaient en approchant des deux rives.



Bouet del.

Vue du pont d'Ouilly (côté du sud).

(Le pont d'Ouilly a été détruit, il y a peu d'années, par les ingénieurs des ponts-et-chaussées.)

Hôtels-de-ville.

Aux XIIIe et XIVe siècles, sauf dans quelques villes riches, comme celle d'Ypres en Belgique, etc., etc., etc., on s'est contenté, pour les hôtels-de-ville, de quelques appartements placés près du beffroi, au-dessus des portes de la ville ou dans les tours voisines ; ces hôtels offraient bien plus l'apparence d'une forteresse que celle d'un bâtiment civil. Au XVe siècle, et même dès le XIVe et la fin du XIIIe, on comprit que des édifices plus convenables devaient être consacrés aux affaires de la commune ; de tous côtés, vers le milieu du XVe siècle, on éleva de nouveaux hôtels-de-ville dans le style le plus brillant de l'époque.

Louis XI, dont la politique tendait à affaiblir de plus en plus la puissance des grands feudataires, érigea un grand nombre de nouvelles communes dans la seconde moitié du XVe siècle, et toutes les villes rivalisèrent entr'elles dans l'édification de leurs palais communaux, dont plusieurs subsistent encore presque entiers et offrent une série d'édifices extrêmement intéressante à observer.

Le beffroi devint alors une tour élégante et légère, ornée de découpures comme celles des églises. Les villes employaient quelquefois des sommes considérables pour construire et orner leur beffroi, afin qu'aperçu de plus loin, il donnât une grande idée de leur puissance.

Hôtel-de-ville de St-Quentin. — L'hôtel-de-ville de St-Quentin présente une façade très-élégante, couronnée par trois frontons triangulaires et par une petite tour centrale faisant l'office de beffroi. Neuf fenêtres en ogive, surmontées d'un bouquet et d'une guirlande de feuilles frisées, et séparées les unes des autres par des pinacles garnis de crochets appliqués sur le mur, éclairent les salles du premier étage. Au rez-de-chaussée règne une galerie couverte, à sept arcades ornées comme les fenêtres et d'un effet très-agréable. La tour du beffroi est évidemment postérieure au bâtiment qui la supporte et que je crois du XVe siècle ; elle doit être de 100 ans au moins plus récente et peut être moins ancienne encore.

Hôtel-de-ville de Douai. — L'hôtel-de-ville de Douai, de la deuxième moitié du XVe siècle (1), est plus remarquable par son beffroi que par l'étendue ou l'élévation de ses bâtiments. La façade principale

(1) Cet hôtel a remplacé celui qui fut brûlé en 1470 et doit conséquemment être postérieur à cette date.



Hôtel-de-ville et beffroi de Douai.

offre, au rez-de-chaussée, trois portes ornées de feuillages frisés, dont une, celle du centre, est plus grande que les deux autres.

Au second ordre sont neuf fenêtres en ogive, ornées des mêmes feuillages que les portes.

L'attique qu'on remarque au-dessus de l'entablement ne remonte pas, je crois, au-delà du règne de Louis XIV.

Le beffroi ressemble à une tour d'église; il se termine par une aiguille très-élégante en bois garni de plomb, ornée de plusieurs rangs superposés de frontons tréflés, la plupart surmontés de girouettes; quatre tourbillons circulaires et en encorbellement occupent les quatre angles de la tour à la base de cette aiguille, et leur toit conique porte quatre petites lucarnes, également couronnées de girouettes.

Hôtel-de-ville de Mons en Belgique. — Le charmant hôtel-de-ville de Mons, commencé vers 1440, et composé de deux ordres, montre des feuillages frisés et des moulures prismatiques de la plus belle conservation. Au premier étage sont dix fenêtres semblables à celles de l'hôtel-de-ville de Douai et surmontées, comme elles, d'un panache formé de trois belles feuilles frisées.

Trois portes s'ouvrent au centre de l'édifice; six fenêtres semblables à celles du premier étage sont distribuées en nombre égal, des deux côtés de ces trois portes.

Il n'y a pas de beffroi: le toit de l'édifice est surmonté d'un petit dôme en bois qui renferme le timbre de l'horloge.

Hôtel-de-ville de Bruxelles. — Aucun des édifices que je viens de citer ne peut se comparer à l'hôtel-de-ville de Bruxelles, dont l'élévation et l'étendue sont beaucoup plus considérables.

La construction de l'hôtel-de-ville de Bruxelles fut commencée en 1401, et achevée 41 ans après. La charmante tour du beffroi qui surmonte l'édifice est de forme octogone à partir du faîte de la toiture (1): elle est d'une hardiesse et d'une élégance admirables, entièrement percée à jour.

La façade de cet hôtel, que j'ai reproduite dans mon *Cours*, pl.

(1) Cette tour a été réparée en 1589, 1608, 1617, 1750 et 1825. — Comme elle n'est pas précisément au milieu de l'édifice, on a supposé que la partie de la façade placée au-delà du beffroi est un ouvrage postérieur au reste, et que cette belle pyramide était au bout de l'édifice primitif qui aurait été allongé. M. Schayes a donné toutes les dates de l'hôtel-de-ville de Bruxelles dans son important travail sur l'architecture ogivale en Belgique.

LXXXV, offre d'abord une galerie de dix-sept arcades en ogive, supportant une espèce de balcon de la même profondeur que la galerie.

Cette belle façade est percée de quarante fenêtres, disposées sur deux rangs ; les fenêtres de l'ordre supérieur sont les plus élevées et les plus élégantes. Sur l'entablement qui les surmonte s'élève une balustrade à hauteur d'appui formant le couronnement supérieur. Enfin, la charpente du toit est couverte en ardoise et percée d'environ quatre-vingts lucarnes qui produisent le meilleur effet en dissimulant la nudité de cette partie de l'édifice.

Hôtel-de-ville de Gand. — Je regrette de n'avoir pas un bon dessin de l'hôtel-de-ville de Gand ; la partie ancienne de cet édifice fut commencée en 1481, et si elle eût été terminée d'après le premier plan que j'ai vu aux archives de la Régence, le monument eût été l'un des plus beaux de ce genre, élevés en Europe. Tel que nous le voyons, cet hôtel offre un étage de moins qu'il ne devait avoir d'après le plan primitif; la façade, qui occupe une étendue assez considérable le long de la rue *Haute-Porte,* est néanmoins du plus bel effet.

La profusion de moulures et d'ornements qui couvrent les murs de l'édifice annonce bien la dernière époque du style ogival (1). Les fenêtres sont terminées en trèfle.

La partie la moins ancienne de l'hôtel, qui donne sur le marché au beurre, fut commencée en 1600 et finie 18 ans après.

Hôtel-de-ville de Louvain. — Le plus gracieux de tous les hôtels-de-ville de Belgique est, je crois, celui de Louvain ; on en a publié tant de lithographies que tout le monde le connaît.

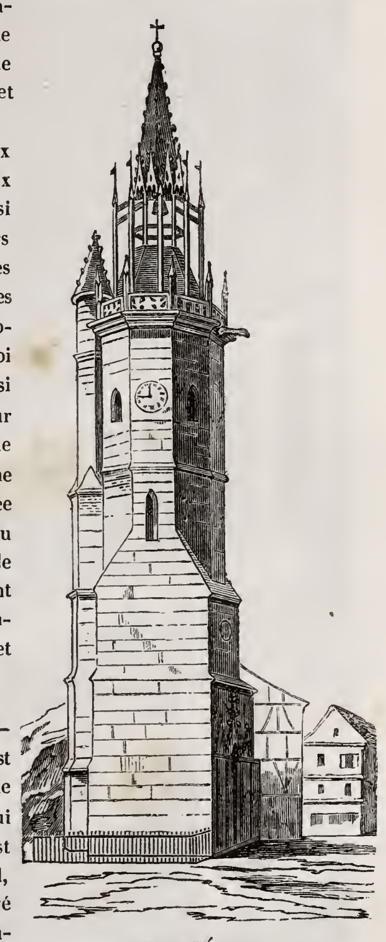
Trente fenêtres, disposées sur trois rangs et éclairant trois étages, occupent la belle façade de cet édifice qui est, en outre, chargée d'une multitude de moulures, de feuillages, de niches, de pinacles et de personnages en bas-relief; une rampe de pierre forme la corniche, et le toit fort élevé est percé, comme à Bruxelles, d'un grand nombre de lucarnes. Les deux petits côtés ou gables qui terminent ce bel édifice sont ornés de neuf fenêtres, dont trois correspondent à chaque étage. Les charmantes tourelles qui se trouvent aux angles et au milieu du fronton méritent d'être remarquées ; les renflements, ou espèces de

(1) On y travaillait encore en 1516. Jean Stassens, l'architecte, mourut en 1527 : il eut pour successeur Juste Pollet qui fit détruire une partie de l'ouvrage de son prédécesseur. Ainsi l'hôtel-de-ville n'est, pour la majeure partie, que du XVI[e] siècle.

balcons, qu'on y voit à différentes hauteurs produisent le meilleur effet. D'après M. le baron de Reiffemberg, l'hôtel-de-ville de Louvain, commencé en 1448, fut entièrement terminé vers 1563.

Beffroi d'Évreux. - La partie supérieure du beffroi d'Évreux se compose d'une tour cylindrique, couronnée par une pyramide en bois revêtu de plomb, découpée à jour, et de la plus grande légèreté.

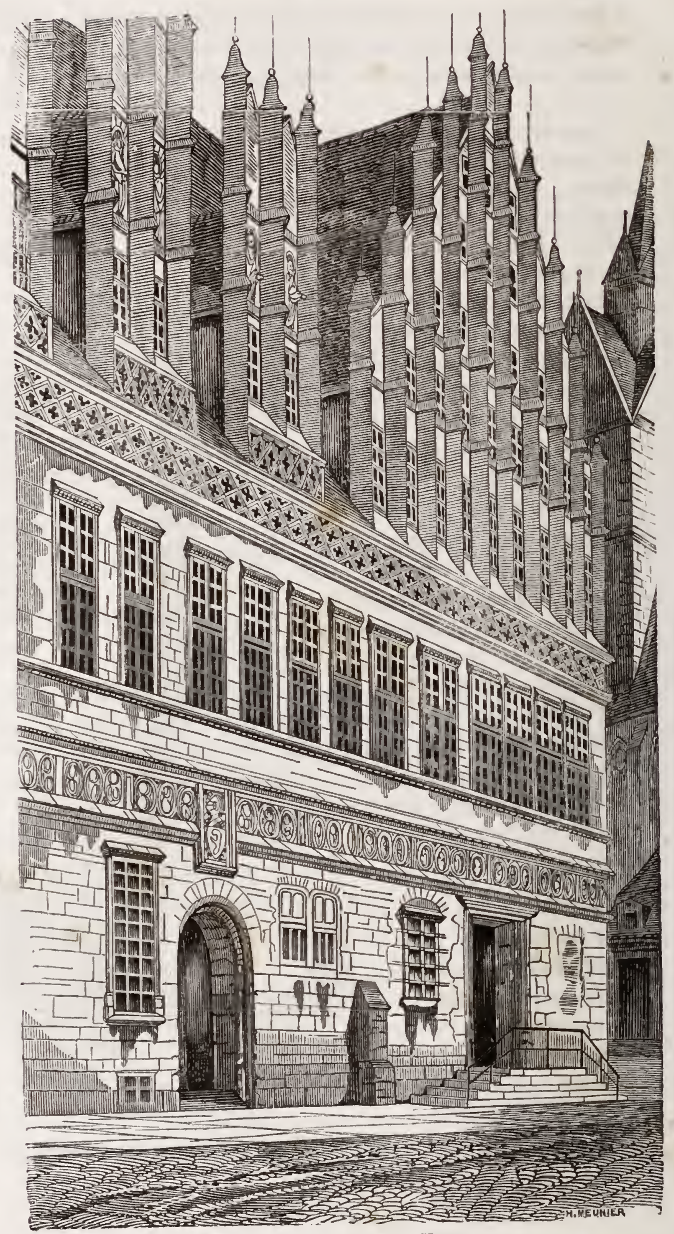
Louis XI octroya à Évreux le droit d'avoir un maire, six échevins et un procureur choisi par les bourgeois parmi leurs pairs, pour connaître tous les différends qui concernaient les intérêts de la ville. Il est probable que la tour du beffroi fut élevée à cette époque; si la partie basse de cette tour est plus ancienne, l'élégante pyramide à jour qui couronne l'édifice ne peut être rapportée au-delà de la seconde moitié du XVe siècle; peut-être est-elle l'ouvrage des artistes qui firent la pyramide centrale de la cathédrale, également à jour et en bois revêtu de plomb.



Beffroi d'Évreux.

Hôtel-de-ville de Saumur. — L'hôtel-de-ville de Saumur est aussi, je crois, du temps de Louis XI ou d'une époque qui n'en est pas fort éloignée. C'est un petit édifice assez original, surmonté d'un toit fort élevé au haut duquel est une tourelle pour l'horloge.

Le bâtiment devait être carré, et aux angles existent des tourelles en



Partie de l'hôtel-de-ville de Hanovre.

encorbellement, couvertes d'un toit en pain de sucre qui a été dans l'origine surmonté d'une girouette.

Comme cet hôtel se liait aux murs qui fermaient la ville sur le bord de la Loire, on n'y a pratiqué que peu d'ouvertures, et peut-être ne sont-elles pas du temps de la construction.

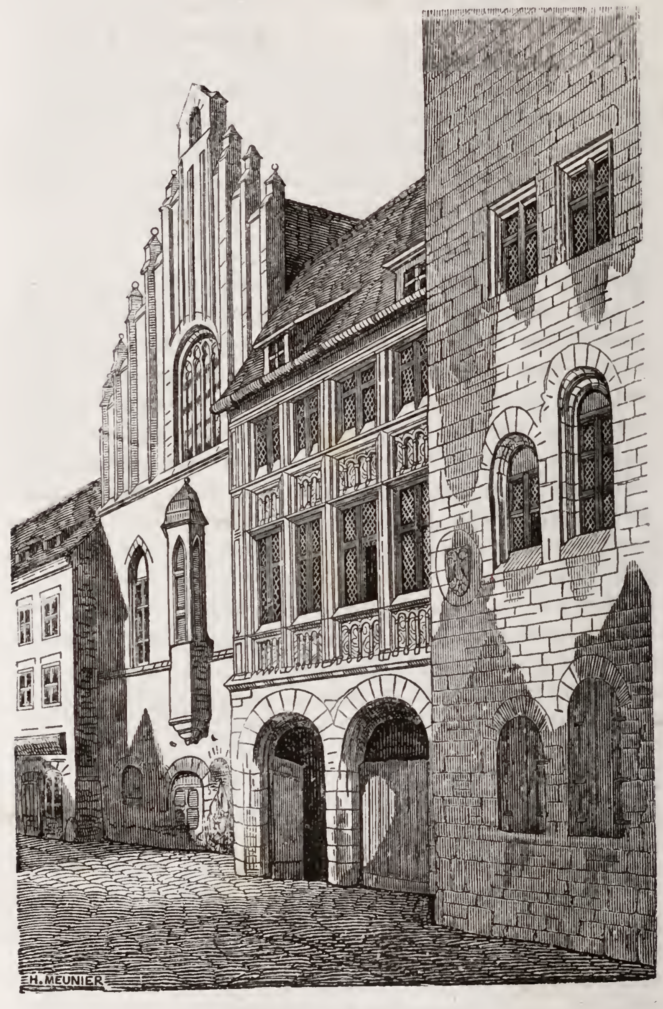
Les machicoulis qu'on y voit encore sont ornés de trèfles et d'une forme qu'on ne trouve pas avant la deuxième moitié du XVe siècle. Cet hôtel-de-ville a été récemment restauré et a reçu des additions exécutées dans le style du temps par M. Joly Le Terme, architecte, membre de la Société française d'archéologie.

Hôtel-de-ville de Hanovre. — L'hôtel-de-ville de Hanovre offre un exemple très-remarquable dans ses deux principaux pignons existant encore, et dans les lucarnes qui garnissent le toit (V. la page précédente), d'une disposition particulière usitée en Allemagne au XVe siècle. Des contreforts triangulaires divisent la surface en plusieurs travées, dans lesquelles des fenêtres ogivales forment plusieurs étages superposés. Toutes les moulures de cet édifice sont exécutées avec des briques, et des personnages en bas-relief qu'on distingue dans des espèces de cadres, au-dessus des arcatures des lucarnes, entre les contreforts de celles-ci, sont eux-mêmes faits de briques superposées et probablement sculptées comme les pierres. Je suis porté à croire qu'il en est de même de certaines moulures.

Ceci prouve une fois de plus combien, dans tous les pays qui ont eu pour matériaux principaux la terre cuite, on a su en tirer parti : ce qu'on voit à Hanovre peut être comparé avec ce que nous offre l'Italie, et dont j'ai parlé dans le *Bulletin monumental.*

Hôtel-de-ville de Nuremberg. — L'hôtel-de-ville de Nuremberg appartient à plusieurs époques (XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles). Je donne une vue de la partie extérieure qui m'a paru le mieux caractérisée; elle correspond, dans la partie supérieure, à l'extrémité de la grande salle (*Rathhaus Saal*), qui doit être du XVIe siècle, bien que la salle inférieure soit plus ancienne. Le pignon est divisé verticalement par des espèces de contreforts ou de pilastres ; les voûtes sont en bois; les murs portent des peintures attribuées à Albert Durer. A l'extrémité de la salle un petit enfoncement servait, dit-on, à placer le fauteuil du président du sénat municipal de la ville ;

cette niche forme, à l'extérieur, un encorbellement que l'on voit dans mon esquisse.



Hôtel-de-ville de Nuremberg.

L'HÔTEL-DE-VILLE D'OUDENARDE est aussi du XVIe siècle : les re-

cherches de M. Van der Meersch, consignées dans le tome VI de l'intéressant recueil publié sous le titre de *Messager des sciences et des arts*, nous apprennent que la première pierre de cet élégant édifice fut posée en 1527 et qu'il fut achevé en 1529 ou 1530, sauf quelques décorations.

L'esquisse que je donne d'une partie de la façade et du gable montre l'ordonnance de ce palais (V. la page 260).

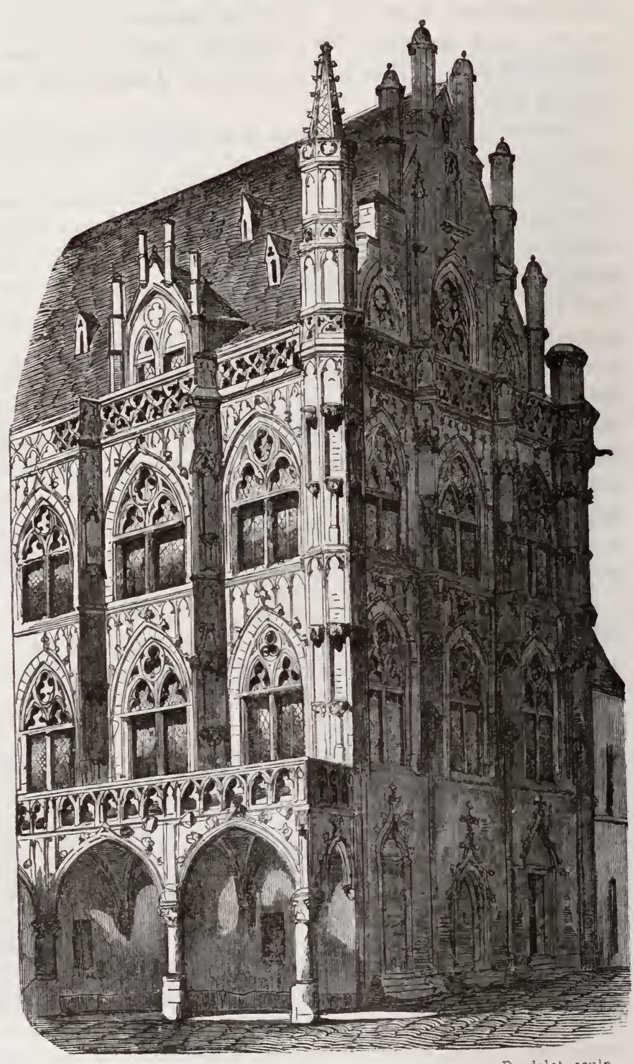
La façade principale domine la place publique. Au-dessus du rez-de-chaussée, bordé d'un portique d'arcades à ogives retombant sur des colonnes cylindriques et portant une plate-forme, s'élèvent deux étages de fenêtres ogivales séparées par des niches couronnées de dais ; les archivoltes du portique et celles des fenêtres sont entourées d'une guirlande de feuilles rampantes qui se terminent par un panache : le second rang de fenêtres est surmonté, à la hauteur du toit, d'une balustrade à découpures flamboyantes. Le toit, très-élevé, est percé de nombreuses lucarnes et de deux grandes fenêtres ornées de pinacles ; une crête tréflée en couronne l'arête. Du centre de la façade surgit en avant-corps une tour, ou beffroi, de 40 mètres d'élévation, carrée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, octogone aux deux étages supérieurs et terminée, comme celle d'Arras, par un simulacre de couronne impériale (1).

Les façades latérales offrent, au-dessus du rez-de-chaussée, la même ordonnance que la façade antérieure ; elles se terminent par des gables ou pignons couronnés de pinacles ou de clochetons, comme le montre mon dessin.

M. Schayes fait judicieusement remarquer que la forme générale et le système d'ornementation de l'hôtel-de-ville de Louvain se retrouvent dans celui d'Oudenarde.

Hôtel-de-ville de Colmar. — La partie de l'hôtel-de-ville de Colmar, figurée page 261, montre une disposition de fenêtres très-commune en Allemagne, non-seulement au XVIe siècle, mais au XVIIe et au XVIIIe. Ce sont des ouvertures rectangulaires, séparées seulement par un étroit linteau de pierre et formant ainsi une sorte de galerie vitrée. On trouve beaucoup de fenêtres de cette espèce en Belgique, à Trèves, à Francfort, à Genève, à Strasbourg, et dans toutes les anciennes villes allemandes. Au XVIe et au XVIIe siècle, on voit dans

(1) M. Schayes, *Hist. de l'architecture en Belgique.*



Sagot del. Dardelet sculp.

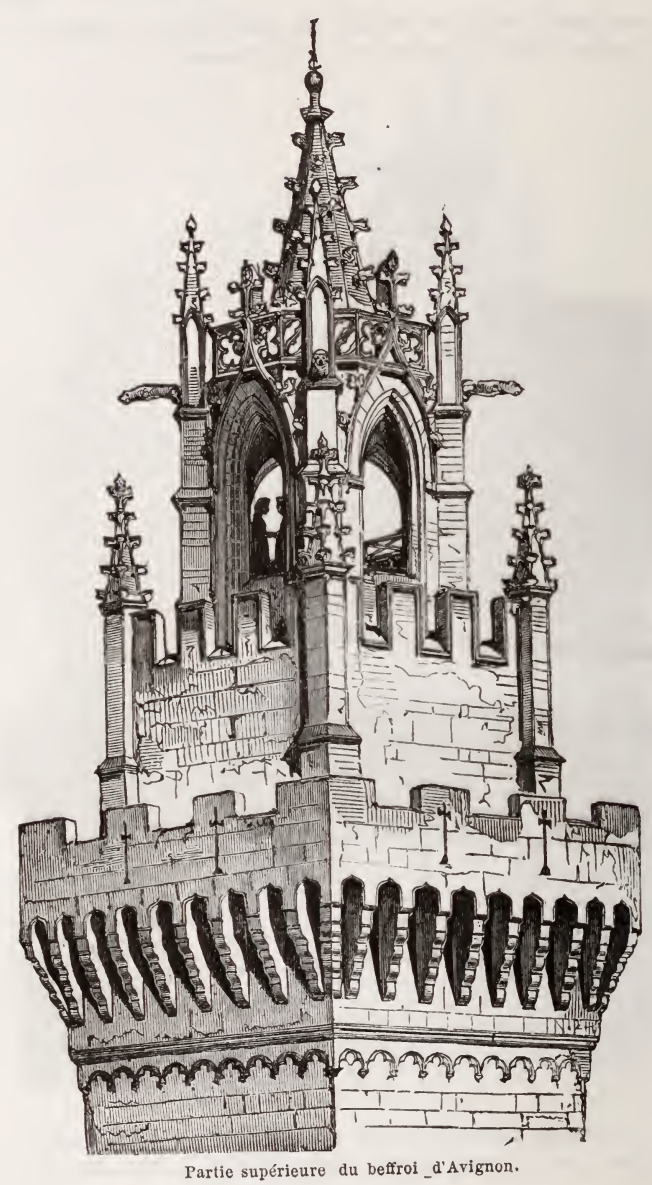
Partie de l'hôtel-de-ville d'Oudenarde.

les mêmes contrées les rampants des gables taillés en escaliers ou gradins, ou bien en forme d'S, et de larges doucines.



Partie de l'hôtel-de-ville de Colmar.

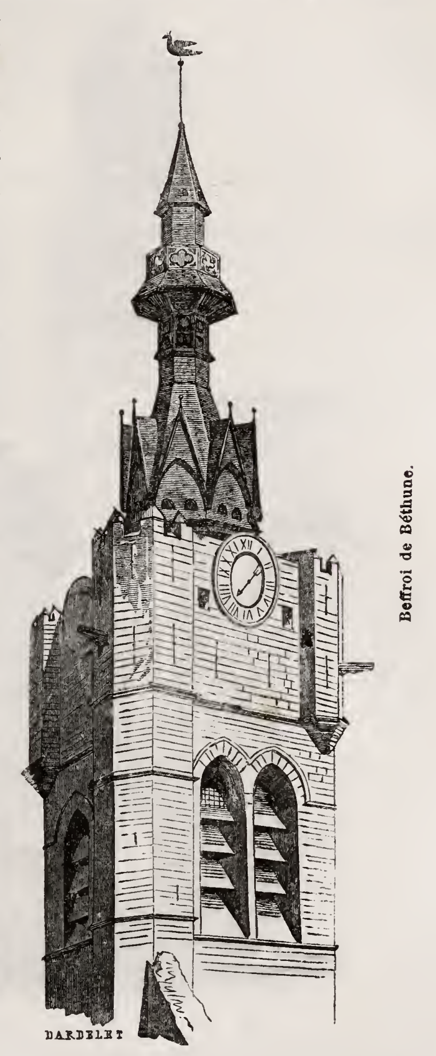
Je pourrais citer bien d'autres hôtels-de-ville que j'ai explorés à diverses époques, notamment le beffroi d'Orléans, du XVe siècle, et



Partie supérieure du beffroi d'Avignon.

l'hôtel qui l'avoisine, terminé dans le XVIe siècle ; l'hôtel-de-ville de Compiègne, à peu près du même temps ; celui de Noyon qui m'a paru, au moins en partie, du XVe siècle ou du commencement du XVIe, etc., etc. ; le beffroi d'Avignon que l'on a eu le bon esprit de conserver quand on a reconstruit l'hôtel-de-ville, et dont nous donnons l'élégante terminaison à la page précédente.

Enfin, le beffroi de Béthune, dont je donne une esquisse, parce qu'elle montre une des formes consacrées pour ce genre de pyramide, doit avoir été construit au commencement du XVe siècle ou dans les dernières années du XIVe. Cet édifice se compose d'une tour carrée, flanquée, aux angles, d'échauguettes ou tourillons hexagones, en encorbellement, et d'une tourelle de même forme où se trouve un escalier à vis; le tout surmonté d'un campanille en bois et ardoise, d'une forme aussi pittoresque qu'élégante, qui doit être postérieur à la tour de pierre (1).



Beffroi de Béthune.

(1) V. M. le comte Achmet d'Héricourt, *Note sur le beffroi de Béthune*. Arras, 1857.



Beffroi de Vire.

Le beffroi de Boulogne-sur-Mer offre beaucoup de rapport avec celui de Béthune, mais il n'a pas sa pyramide et se termine à la plate-forme flanquée de quatre échauguettes.

Il est bon d'observer les timbres qui se trouvent dans les beffrois : quelques-uns sont anciens ; celui d'Arras est très-intéressant par sa forme évasée ; il porte l'inscription suivante, qui atteste qu'il fut fondu en 1434 :

LAN : M : CCCC : E : XXX : IIII JE : FULS FAIS

Sur deux écussons qui accompagnent l'inscription, on distingue un griffon passant chargé d'un petit écu indéchiffrable.

Le timbre du beffroi de Vire (V. la page 264), qui date de la fin du XVe siècle, porte aussi une inscription.

Disons, en terminant, que beaucoup de communes n'avaient ni hôtel-de-ville ni beffroi ; le beffroi, pour elles, était la tour ou une des tours de l'église, et c'était aussi dans l'église que se tenaient les assemblées municipales.

Hospices.

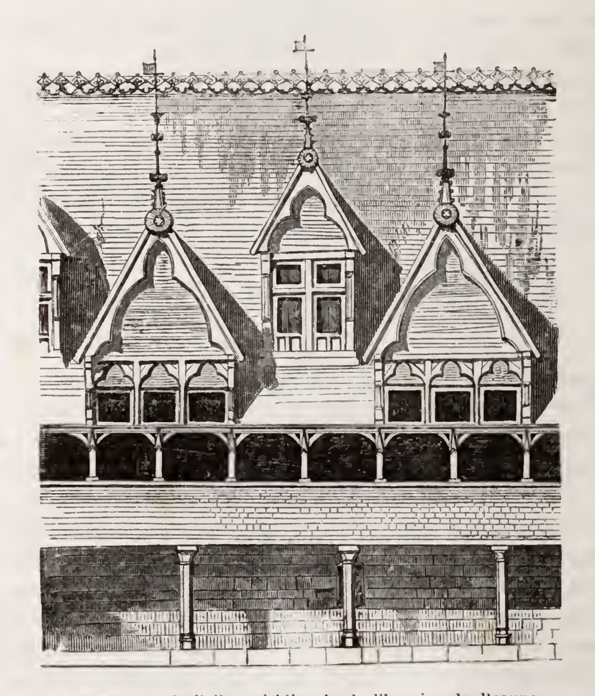
Dans les salles d'hospices nous retrouvons, au XVe siècle et au XVIe, la disposition que j'ai signalée dans la grande salle de l'hospice de Tonnerre : cette disposition est la même aussi dans les hôpitaux de cette époque, en Flandre, ainsi que le faisait remarquer M. le comte de Mérode dans une séance tenue à Châlons en 1846 (1). Mais je me borne à citer un des plus beaux monuments connus de ce genre, l'hospice de la ville de Beaune, fondé en 1442. Quand je visitai, pour la première fois, cette magnifique construction avec ses épis couronnant toutes les lucarnes, avec ses galeries et ses colonnes, j'en fus vraiment émerveillé ; et quand je l'ai revu, dix ans après, le plaisir que j'ai éprouvé n'a pas été moins vif. Depuis mon dernier voyage, M. Verdier, architecte, a fait de l'hospice de Beaune l'objet d'une publication accompagnée de très-bonnes planches, auxquelles je renvoie ceux qui ne pourront aller visiter le monument lui-même.

(1) Congrès archéologique de France, *Compte-rendu des séances tenues à Châlons-sur-Saône*, p. 347.

M. Jules Pautet, de la Société française d'archéologie, et M. J. Bard avaient, il y a longtemps, signalé ce monument aux archéologues.

L'aile du midi et celle de l'est sont précédées, jusqu'à la hauteur du toit, d'une galerie à deux étages : le premier étage de cette galerie, qui rappelle les cloîtres des abbayes, correspondant aux ouvertures du rez-de-chaussée ; le second accédant aux pièces supérieures et formant une sorte de balcon que j'ai trouvé dans un très-grand nombre de maisons de bois du XVe et du XVIe siècle.

Le grand toit qui recouvre cette espèce d'attique est interrompu par



Fragment de l'aile méridionale de l'hospice de Beaune.

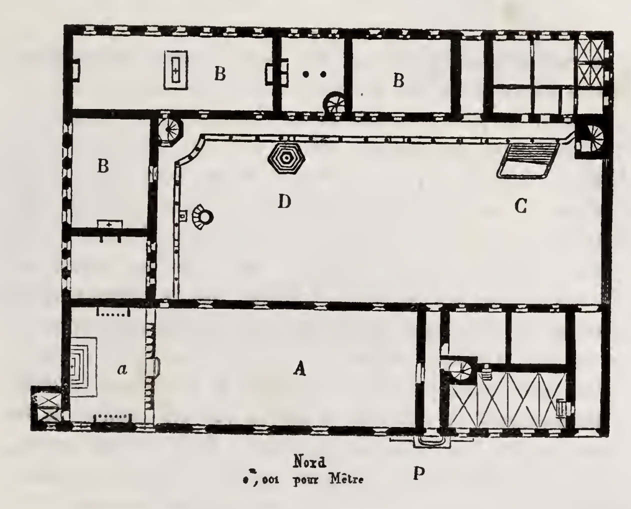
de grandes lucarnes symétriquement établies à deux niveaux, dont la disposition, dit M. Verdier, concourt à donner à toute cette partie l'air d'une décoration orientale. Les pignons trilobés de ces baies, à deux ou trois et même quatre ouvertures, sont faits d'une charpente artistement agencée ; de ces espèces de frontons ouvragés s'élèvent au-

tant de girouettes à tiges de fer, revêtues des plus délicats ornements de plomb. Sur les faîtages court une crête légère du même métal (1).

L'aile du nord, qui borde la rue, renferme la grande salle des malades. Que l'on se représente, dit M. Verdier, un spacieux et magnifique vaisseau, une nef d'église avec son sanctuaire, les tableaux transparents de ses verrières, sa voûte carénée, ses entraits, ses lambris peints d'ornements simples et fortement accentués, sa grande ogive absidale, ses dalles tumulaires, ses trois autels à l'Orient, son jubé, ses stalles en forme de loges évidées à jour, puis ses deux rangs de lits à ciel : voilà le tableau qu'offrait aux regards, dans l'origine, cette magnifique salle.

Malheureusement elle a subi plus d'une altération, et nous avons, avec tous les hommes de goût, déploré l'établissement du plafond qui dérobe à la vue la voûte en bardeaux peints, voûte soutenue par treize appuis de faîtage de plus de 22 pieds de hauteur et par un pareil nombre d'entraits de plus de 40 pieds de portée, d'un mur à l'autre de la salle.

Il est impossible, sans les avoir vus, de se faire une complète



Plan de l'hôpital de Beaune.

idée de l'effet des bâtiments de l'hospice de Beaune. Le plan que je

(1) *Description de l'hospice de Beaune*, par M. Verdier, p. 3.

donne (p. 267) (1) fera comprendre la disposition et l'ensemble des salles. Dans la cour est un puits dont l'armature en fer dessine une gracieuse couronne portée sur trois tiges en fer, et surmontée de trois rampants ornés de découpures et dessinant un toit conique en se réunissant.

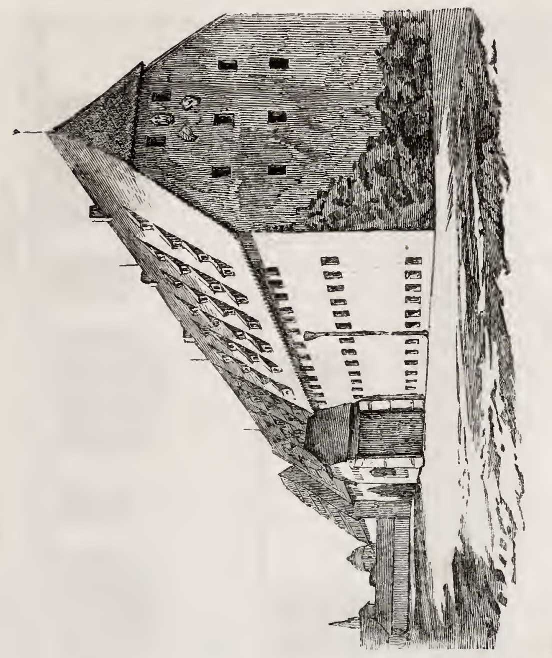
La porte de l'hospice, vers la rue (P), est surmontée d'un gracieux pendentif, espèce de baldaquin, portant au sommet, sur des pédicules, les statuettes de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Antoine.

Hospice de Milan. — Le plus bel hospice que je connaisse du XVe siècle est celui de Milan, fondé en 1456 : il présente la forme d'un carré; la façade, qui est de la deuxième moitié du XVe siècle, est magnifique ; les fenêtres en sont richement ornées de feuillages moulés en terre cuite, et l'on voit sur les murs des niches, des statues de saints, etc. Des galeries supportées par des colonnes existent à l'intérieur, autour de la cour ; mais la plus grande partie des bâtiments intérieurs n'ont été élevés que dans le XVIIe siècle, et la grande aile de la façade, qui est la plus riche et la plus élégante, remonte seule au XVe siècle.

Entrepôts et magasins.

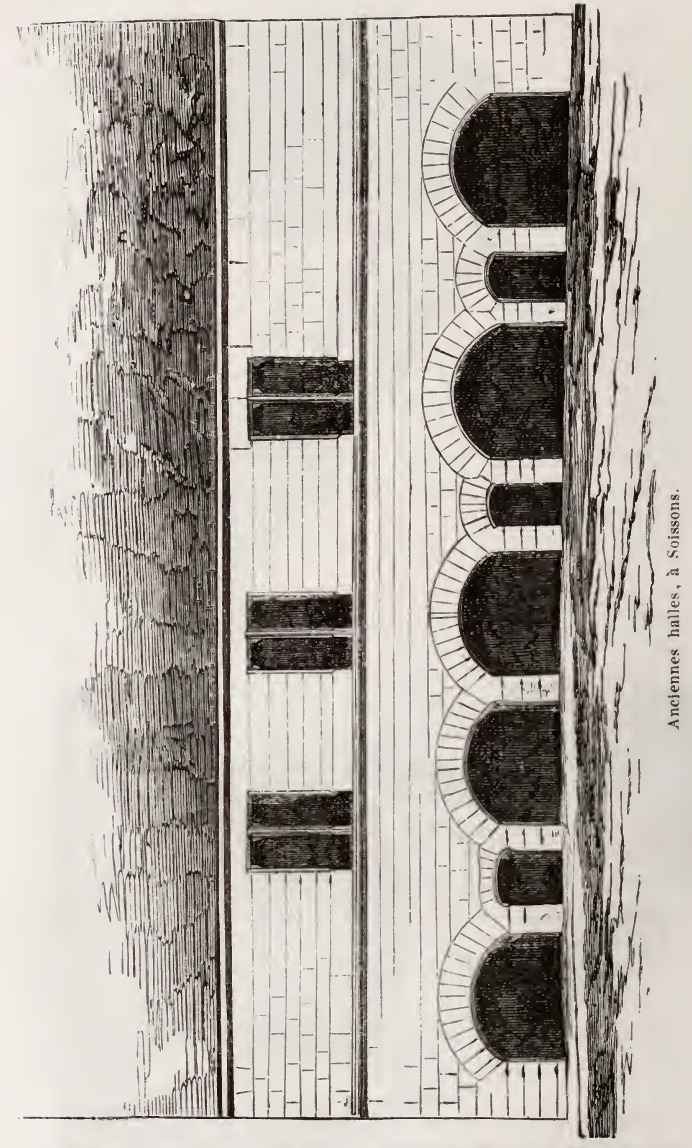
Les entrepôts continuent, au XVe siècle, d'offrir des constructions imposantes et fort élevées. Je citerai pour exemple celui de Nuremberg. La porte principale de ces vastes magasins est élégante ; le tympan porte des écussons avec la date de la construction, 1498. Le premier corps de bâtiment, auquel cette porte donne accès sur la rue, est le plus élevé ; il est divisé, jusqu'au toit, en trois étages, et en quatre étages en y comprenant les belles caves voûtées ; le toit lui-même renferme six étages ou galeries superposées les unes aux autres. Comme dans tous les édifices civils du moyen-âge, les étages sont symétriques, et les colonnes, soit en pierre, soit en bois, s'élèvent, superposées les unes aux autres, d'étage en étage jusqu'au sommet du toit. L'entrepôt de Nuremberg est divisé longitudinalement en trois nefs ou galeries par des colonnes ou des poteaux ; mais, dans les parties supérieures, il n'y a qu'une galerie, à cause du rétrécissement résultant de l'inclinaison du toit. Le premier étage, ou rez-de-chaussée, a des piliers carrés portant une voûte.

(1) A. Grande salle des malades avec la chapelle à l'extrémité *a*. BB. Autres salles précédées des colonnes et de la galerie figurée p. 261. C. Lavoir. D. Puits. P. Entrée principale.



Vue extérieure d'une partie de l'entrepôt, à Nuremberg.

Porte de l'entrepôt, à Nuremberg.



Anciennes halles, à Soissons.

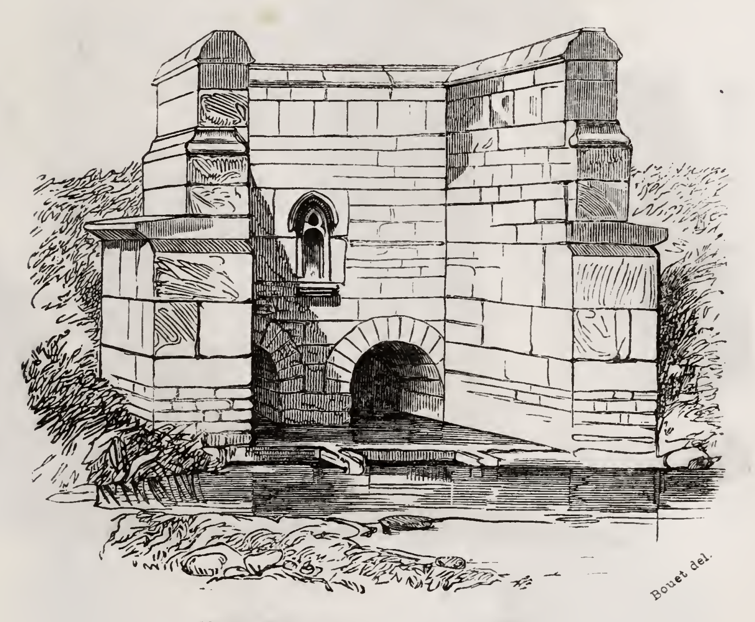
M. Bouet nous a rapporté de Soissons le dessin d'un édifice qu'il

suppose avoir été une ancienne halle, ou plutôt une boucherie. Il est placé sur le bord de la rivière, comme ces dernières le sont habituellement.

Fontaines.

Les fontaines à vasques n'étaient pas rares au XVe siècle. Le piédestal d'où l'eau tombait dans le réservoir affectait des formes assez variées; on en faisait quelquefois en métal. Une fontaine en plomb ou autre composition métallique orne la place de Brunswick. Sa forme rappelle celle de certains reliquaires ou fonts baptismaux du temps; ce sont des vasques superposées et d'un petit diamètre dominées par une pyramide.

Parmi les fontaines à simple réservoir ouvert, on peut citer celle



Vue de la fontaine de Cully (Calvados).

de Cully (Calvados), dont la source arrive par deux ouvertures cintrées, au-dessus desquelles on remarque une petite niche tréflée: le



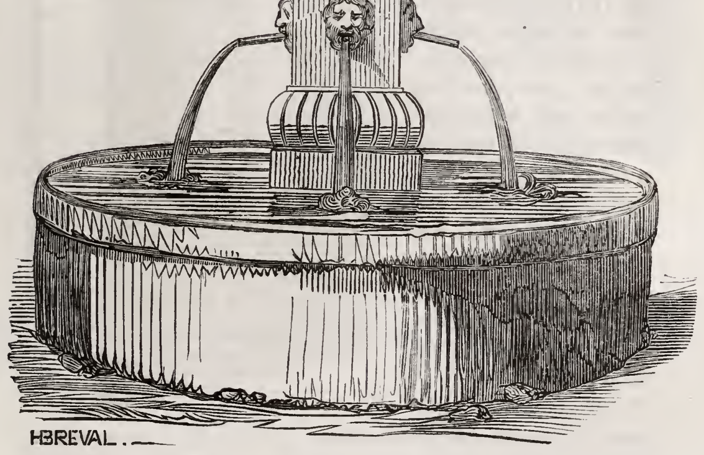
Fontaine de Pont-Joubert, à Poitiers.

réservoir, à ciel ouvert, est encaissé de trois côtés par des murs qui ont conservé leurs tablages primitifs. De ce réservoir, l'eau se déverse à l'extérieur par deux canaux qui correspondent à chacune des ouvertures cintrées qui paraissent abriter les sources principales, fort abondantes et d'une grande limpidité.

La fontaine de Pont-Joubert, à Poitiers, appartient à la classe de celles que j'appelle *fontaines en forme de grotte*. La source est abritée sous une arcade ogivale couronnée d'un toit assez élevé, en pierre. Les écussons gravés sur ce petit monument en fixent la date au XVIe siècle. En avant de la voûte se développe, comme à Cully, le réservoir qui reçoit les eaux de la source.

Nous voyons encore la même disposition dans une fontaine du département de l'Yonne, dessinée par M. Victor Petit, et dans la fontaine Notre-Dame de St-Brieuc.

Les fontaines à grands réservoirs ronds ou octogones se sont multipliées au XVIe siècle: elles montraient, au centre, un piédestal ou colonne d'où l'eau sortait pour se répandre dans le réservoir. S'il



Fontaine à pyramide centrale et à vasque ronde.

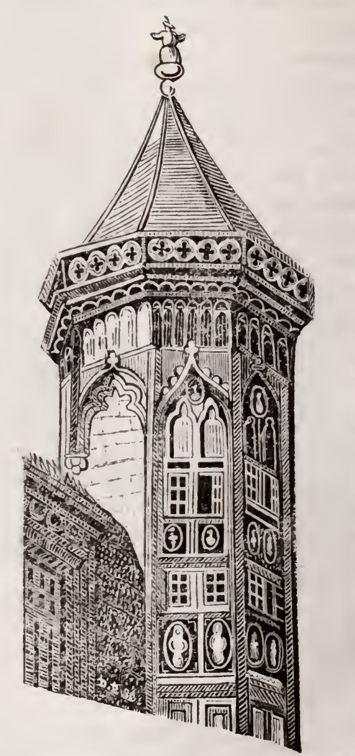
n'en reste guère en France de cette époque, on en trouve de nombreuses représentations dans les vitraux du XVIe siècle.

Palais, hôtels et manoirs.

Les palais, plusieurs hôtels dans les villes, les grands manoirs qui, avec l'habitation du maître, embrassaient tout ce qui était nécessaire pour une exploitation agricole, ont offert une importance tout aussi grande que les édifices publics.

Le palais de Jacques-Cœur, à Bourges, est un des monuments civils les plus somptueux de la seconde moitié du XVe siècle : gravé et lithographié à diverses époques, il se trouve dans toutes les collections, et il me suffit de le citer pour en rappeler l'image à la mémoire.

Tout le monde aussi connaît l'histoire de Jacques-Cœur : son hôtel, commencé en 1443, fut terminé dix ans après. On dit qu'une partie des murailles romaines fut exploitée pour fournir des matériaux à cette belle construction. La façade est composée d'un pavillon et de deux ailes ; on y voit, au premier étage, sept fenêtres carrées et garnies de rampes découpées à jour, dans lesquelles sont alternativement sculptés des coquilles et des cœurs, armes parlantes du propriétaire. Sur la porte, au niveau des fenêtres, se voit une espèce de dais et de balcon en encorbellement, dans lequel était placée la statue équestre de Charles VII (V. la page suivante). Ce genre d'ornement était assez ordinaire au XVe siècle et au commence-



Tour d'escalier du Palais de Jacques-Cœur (intérieur de la cour).

ment du XVIe, pour les monuments civils de premier ordre, tels que les palais: ainsi nous le voyons au palais de Blois, dans la façade



Façade du Palais de Jacques-Cœur.

qui a été bâtie par Louis XII; je l'ai vu également dans le vaste palais des ducs de Lorraine, à Nancy, qui remonte à peu près

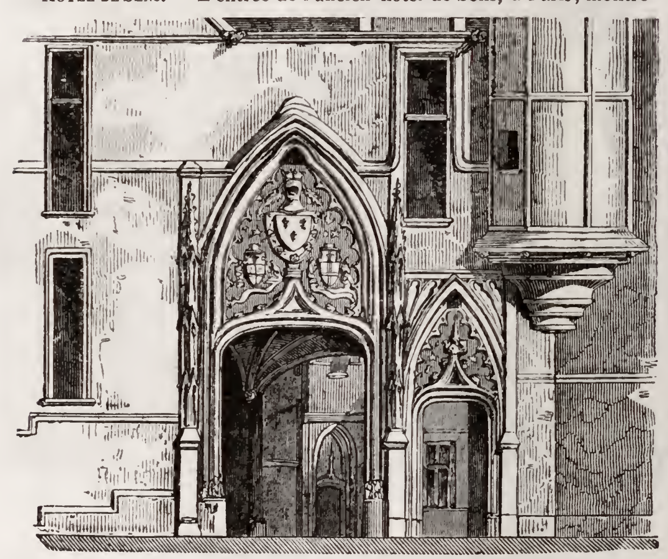
à la même époque. Une autre niche correspondait à la précédente, dans la cour de l'hôtel de Jacques-Cœur, et renfermait la statue équestre du propriétaire.

Dans la même cour, des bas-reliefs placés au-dessus des portes offrent des scènes en rapport avec la destination des pièces auxquelles elles communiquent. Toutes les moulures sont, du reste, du meilleur goût et d'une délicatesse exquise; les planches assez bonnes, qui ont été publiées à diverses reprises, peuvent être consultées par ceux qui voudraient se rendre compte de l'ornementation de cet édifice; une description serait d'ailleurs bien insuffisante pour en donner une idée.

La chapelle servait de lieu de dépôt pour les archives de la Cour d'appel. Elle se trouve au premier étage, au-dessus de la porte d'entrée. Les voûtes en sont peintes à fresque, et représentent des anges d'une expression très-remarquable, tenant à la main des rouleaux sur lesquels sont des légendes tirées des Livres saints.

On voit encore à l'hôtel de Jacques-Cœur de magnifiques cheminées et, à l'entrée, la grande et la petite porte que nous avons trouvées, depuis le XIII[e] siècle, aux manoirs, aux palais et aux hôtels.

Hôtel de Sens. — L'entrée de l'ancien hôtel de Sens, à Paris, montre



ces deux portes avec tympans couverts de moulures, accompagnées de contreforts et de pinacles en application. On les trouve aussi à

l'hôtel de Cluny et dans un très-grand nombre de grands hôtels ou palais des XVe et XVIe siècles.

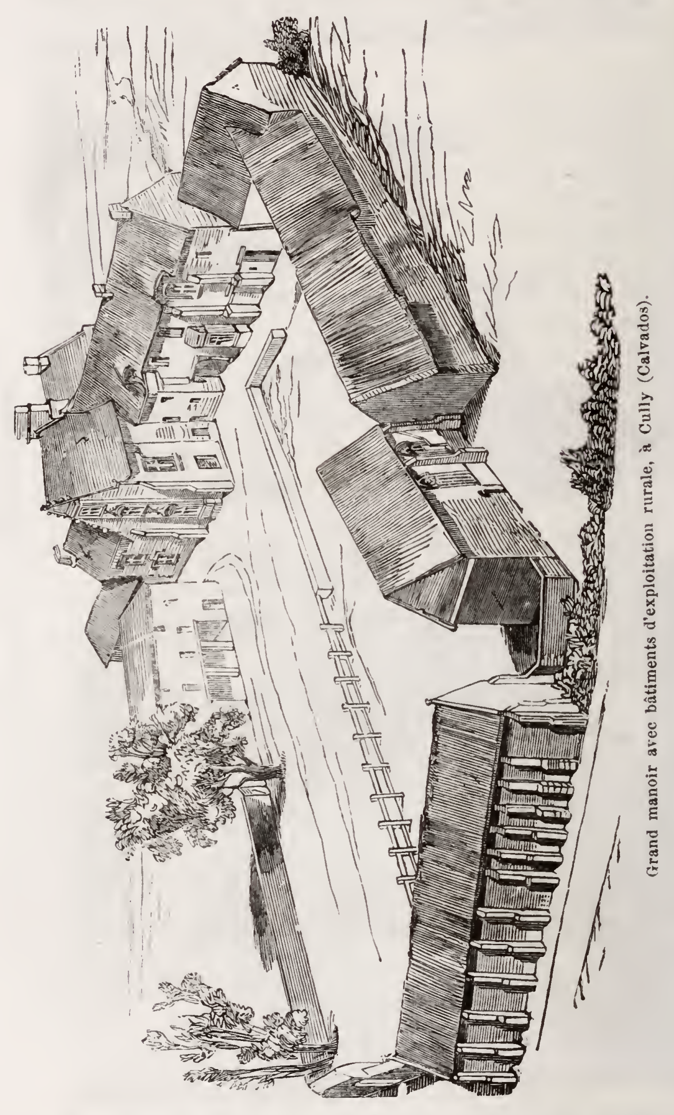
Parmi ces derniers, nous citerons le palais des comtes de la Marche, à



Palais des comtes de la Marche, à Guéret.

Guéret, dont la vue ci-jointe fait voir l'ordonnance à l'intérieur de la cour.

Nous donnons la vue générale d'une grande maison de cam-



Grand manoir avec bâtiments d'exploitation rurale, à Cully (Calvados).

pagne, dans laquelle l'habitation seigneuriale est *jointe à l'exploitation*

rurale. Si quelques parties de cet ensemble sont plus anciennes, la majeure partie date du XVe siècle.

Dans ces manoirs, où l'on s'occupait d'agriculture, les divers bâtiments d'exploitation entourent une cour tantôt carrée, tantôt de forme irrégulière. Des remises, des écuries, des granges, des celliers, des étables, puis l'habitation du maître, forment la ceinture de maisons disposées autour de la cour; quelquefois il y avait aussi une chapelle. Habituellement le colombier est un bâtiment détaché des autres, soit à l'extrémité de la cour, soit au centre, quelquefois en dehors de l'enceinte. C'est, le plus ordinairement, dans le nord de la France et dans l'ouest, une tour ronde avec un toit conique surmonté d'un épi, ou un bâtiment octogone. Dans l'un et l'autre cas, c'est toujours un édifice d'une certaine élégance. Le toit pyramidal rachète la lourdeur de la tour circulaire ou octogone.

Le colombier était l'accessoire des terres seigneuriales, c'est pourquoi on mit un certain amour-propre à le construire dans de grandes proportions.

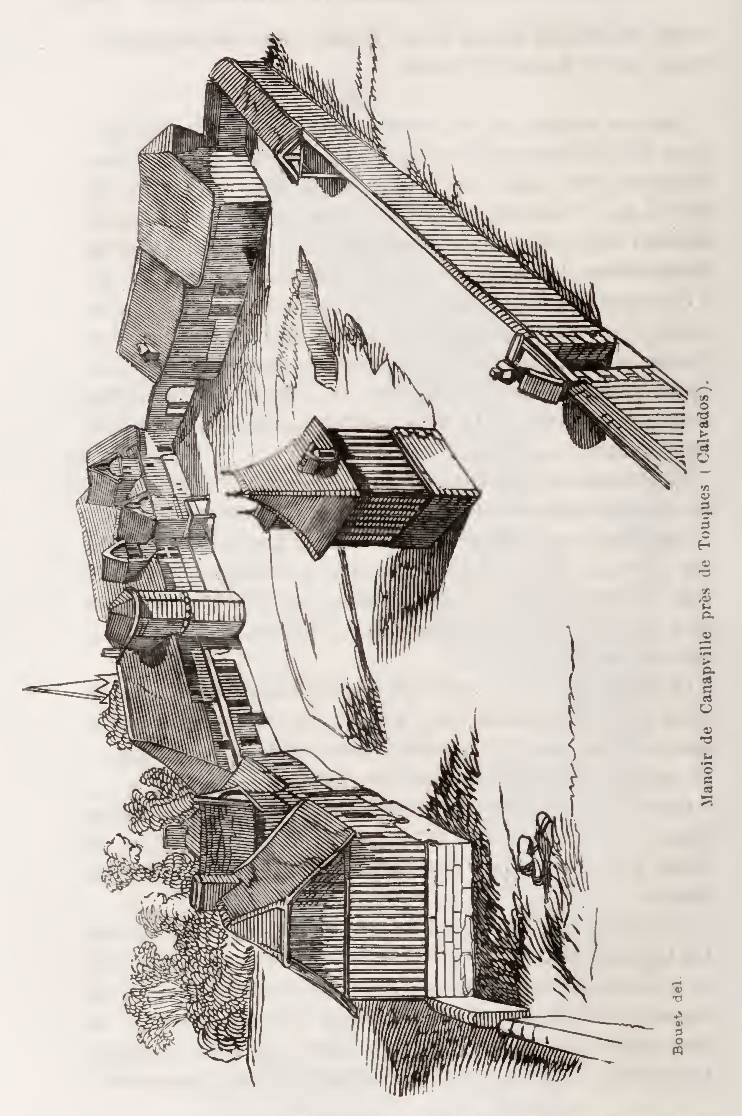
Nous avons aussi quelques colombiers carrés que l'on désigne, je ne sais pourquoi, plus particulièrement sous la dénomination de *fuies*. Dans le midi de la France, les colombiers des XVe et XVIe siècles ont été le plus souvent de cette forme; ils n'avaient pas la même élégance que ceux du nord.

La ferme du Coin, à Mesnil-Mauger (Calvados), est remarquable par la grande porte abritée sous son toit, et par les divers bâtiments en bois qui la composent. Le colombier, construit en pierre, occupe un des angles de la cour qui est à peu près carrée.

Cette ferme, très-intéressante parce qu'elle n'a subi presque aucune réparation et qu'elle se trouve à peu près dans son état primitif, est entourée d'un fossé plein d'eau qui pouvait la mettre à l'abri des voleurs.

La ferme qui suit est aussi, en grande partie, construite en bois. Les bâtiments sont disposés de même, et l'habitation du maître, près de la principale entrée composée d'une grande et d'une petite porte, est reconnaissable par ses grandes lucarnes et sa tourelle d'escalier, ses deux étages, la plupart des autres bâtiments n'en ayant qu'un seul. Le colombier, de forme carrée, est au milieu de la cour (V. la page 280).

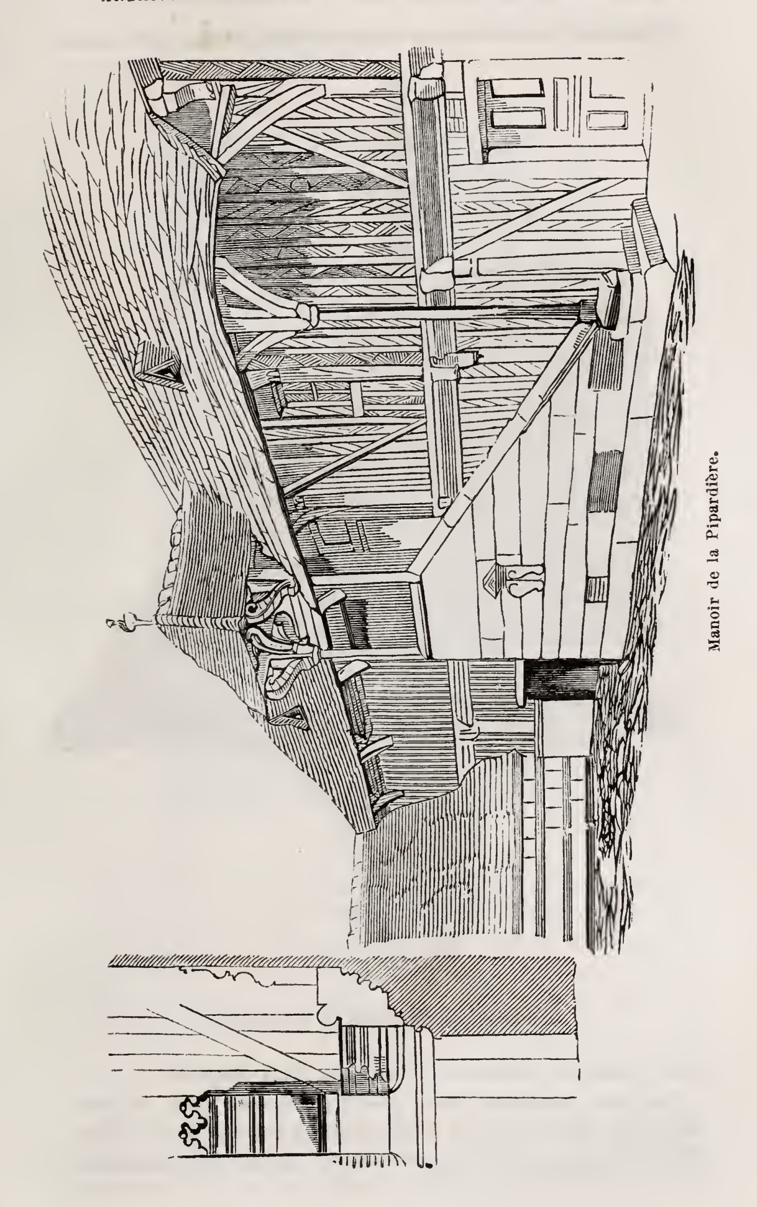
Dans le manoir de la Pipardière, près de Livarot, le toit s'avance de manière à couvrir l'escalier qui montait au premier étage : ce



Manoir de Canapville près de Touques (Calvados).

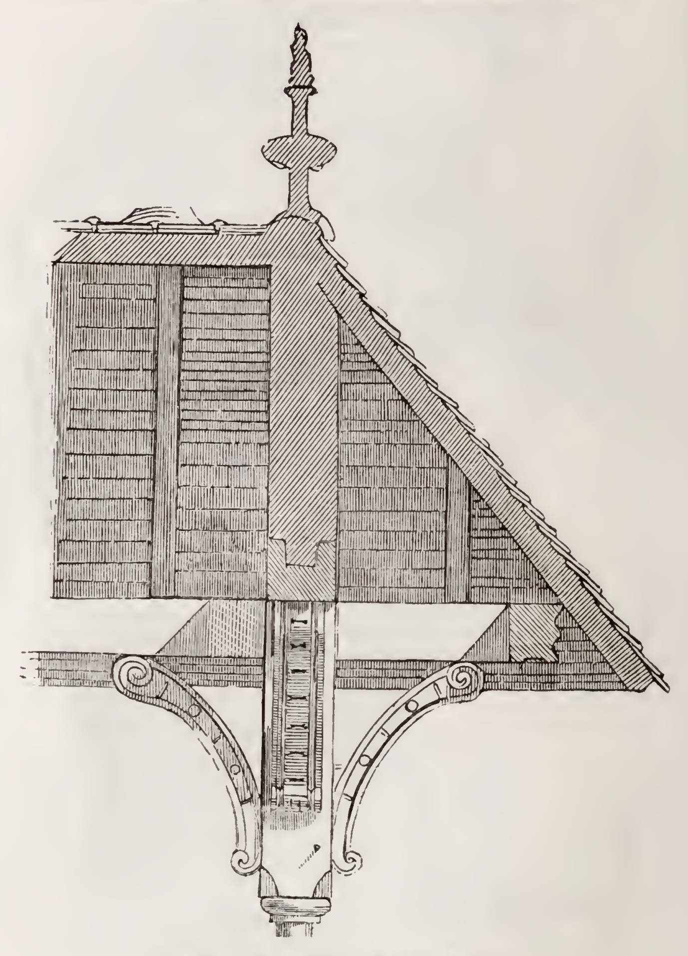
Bouet del.

toit est soutenu par des consoles et des colonnes en bois. Cet édicule, ou baldaquin, est d'un bon effet et d'une grande légèreté.



Manoir de la Pipardière.

J'en donne le détail dans la coupe suivante, qui montre l'intérieur

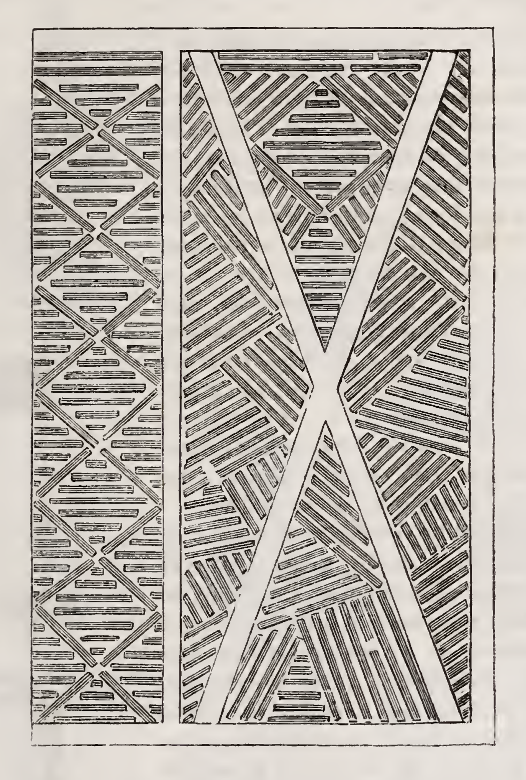


Intérieur des charpentes de la Pipardière.

des supports du baldaquin et une partie de la charpente.

Des tuiles, posées de champ, étaient employées à garnir les intervalles des pièces dans les constructions en bois ; la figure suivante montre la disposition de ces tuiles entre les poteaux : ces combinaisons

se rencontrent dans beaucoup de maisons en bois du XVIᵉ siècle et de la fin du XVᵉ.



On a su tirer, au XVIᵉ siècle, un très-grand parti des pièces en terre cuite dans les constructions civiles : la céramique prit alors des développements dont on n'a pas assez recherché les causes. Les briques émaillées, employées avec profusion pour le pavage des appartements, servirent aussi, à cette époque, à revêtir extérieurement quelques maisons en bois, et c'est à partir du XVIᵉ siècle surtout, que la brique fut employée concurremment avec la pierre dans la maçonnerie.

On voit, par ce qui précède, que la disposition de nos fermes actuelles n'a pas beaucoup changé : sauf le colombier, elles offrent encore à peu près le même ensemble de bâtiments. Il est vrai que la

plupart n'ont pas été renouvelées entièrement et qu'elles datent le plus souvent du XVIIe siècle.



Les crêtes et les épis avaient été longtemps, avant le XVIe siècle, l'ornement obligé des toits des édifices publics et des grandes maisons : nous avons vu, page 266, que l'hospice de Beaune en a de magnifiques qui ont été réparés avec beaucoup de goût et d'intelligence ; il y en avait jusque sur les lucarnes des palais du XVe siècle ; on connaît aussi la forme des crêtes et des épis des XIIIe et XIVe. Il en existe du XIIIe siècle, en terre cuite, dans la ville de Troyes, que nous avons cités page 191 ; mais il n'est pas moins vrai de dire qu'il en reste aujourd'hui bien peu d'antérieurs à la 2e moitié du XVe et au XVIe. Ce siècle, au contraire, fournit une quantité considérable, dans certaines contrées, d'épis en fer, en plomb et en poterie émaillée.

La plupart des épis que j'ai vus du XVe siècle sont, comme le suivant, formés de barres de fer revêtues en plomb figurant des tiges, des feuillages et des bouquets sur le haut des toits pyramidaux de nos maisons et de nos châteaux ; c'est encore le système qui dominait, au XVIe siècle, dans la plupart des contrées de la France. Ainsi le magnifique épi que l'on voit à Bourges sur une tourelle en encorbellement de l'hôtel de la Gendarmerie (ancien hôtel de Cujas), le plus beau peut-être de tous ceux que j'ai rencontrés, présente une magnifique gerbe dont les tiges inclinées se terminent par des fleurs d'artichaut. — Je pourrais en citer plusieurs autres du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, qui, quoique moins volumineux et moins élégants, sont également en fer, ou en fer revêtu de plomb.

Dans le cours du XVIe siècle, on imita,

pour les épis, les formes de la Renaissance : les épis reproduisaient, en partie au moins, l'image de ces candélabres à renflements que nous trouvons au sommet des contreforts, ou exécutés en méplat sur les pilastres de la même époque.

Dans les hôtels et les manoirs construits en pierre, l'escalier se plaçait alors très-fréquemment dans une tourelle formant saillie sur la façade de l'édifice. Cette tourelle à pans coupés (V. la figure suivante) était très-souvent couverte d'un toit à double égout, et, pour établir ce toit, on revenait à la forme carrée au moyen de deux pendentifs. Les rampants du toit étaient garnis de crochets.

Cependant bien des tours d'escalier conservaient leur forme jusqu'au toit, comme la belle tour du palais de Jacques-Cœur, figurée p. 274.


Tour d'escalier à pendentifs.

A l'ancien manoir de Cui, près d'Argentan (V. p. 286), la tour d'escalier était couronnée par des frontons aigus garnis de crosses, correspondant à chacune des faces de la tour. M. Bouet a reconnu que l'appartement situé au haut de la tour, sous le toit, était une chapelle. Il paraît que les oratoires ont quelquefois été placés de la sorte au haut des escaliers. M. Lambert en a cité plusieurs exemples dans les maisons de chanoines, qui avoisinaient la cathédrale de Bayeux.

Nous trouvons dans ce qui reste du manoir de Longbuisson, près d'Évreux, une tour-escalier de la fin du XV[e] siècle, dans laquelle s'ouvre une belle porte flanquée de contreforts à pinacles en application et surmontée d'un fronton à crochets ou crosses contournées, couronné d'un



Tour-escalier du manoir de Cui (Orne).



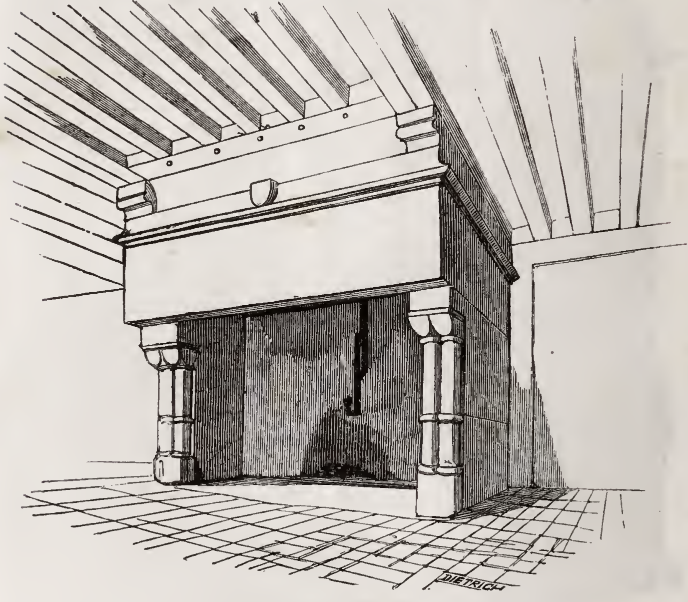
R. Bordeaux del.

Manoir de Longbuisson.

très-beau pinacle. Des fenêtres à croisées, dont quelques-unes ont leurs baies surmontées d'une accolade, une petite porte avec un couronnement de même forme, donnent encore de l'intérêt à ce fragment; mais la tourelle a perdu sa tête : on en a démoli une partie à une époque ancienne déjà, ce que prouvent les restes d'un tourillon en encorbellement que l'on distingue au point de jonction de la tour avec le bâtiment voisin.

Cuisines.

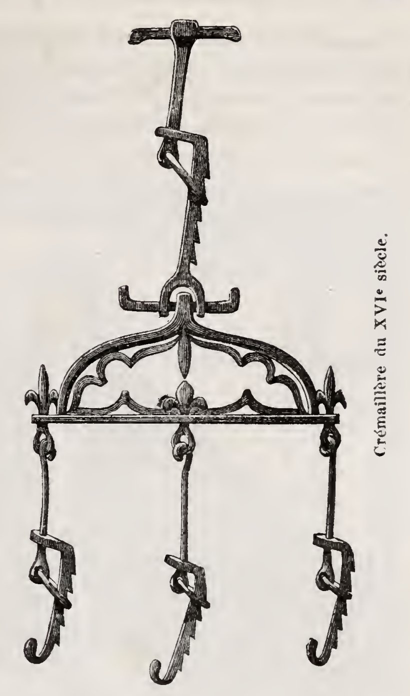
De même que la disposition ancienne des cuisines ne se trouve plus que très-rarement au XVe siècle dans les abbayes (V. ce qui a été dit page 243), elle est aussi extrêmement rare dans les autres constructions civiles : on peut dire qu'elle était abandonnée et qu'on se contentait de larges cheminées dont la hotte avait une ampleur et



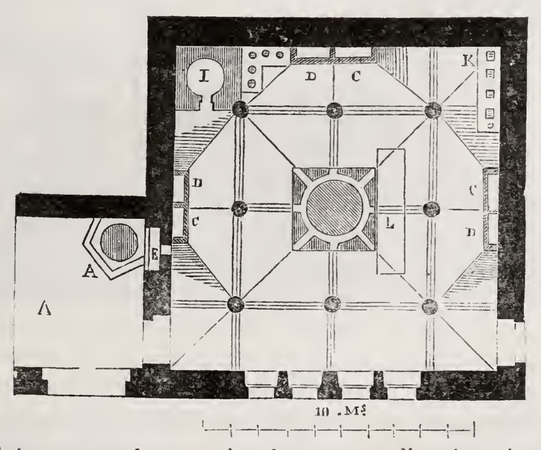
Cuisine de la fin du XVe siècle.

une taille telles, qu'elle abritait souvent des portes communiquant aux offices et à d'autres appartements voisins du foyer. On vit au XVIe siècle de belles crémaillères dans ces cheminées (V. la page 289).

Pourtant, nous trouvons au XVe siècle, dans les anciennes cuisines du palais des ducs de Bourgogne, à Dijon, des dispositions de cheminées qui rappellent celles des cuisines de diverses abbayes aux siècles précédents, dont j'ai fait mention pages 66, 67 et 68.


Crémaillère du XVIe siècle.

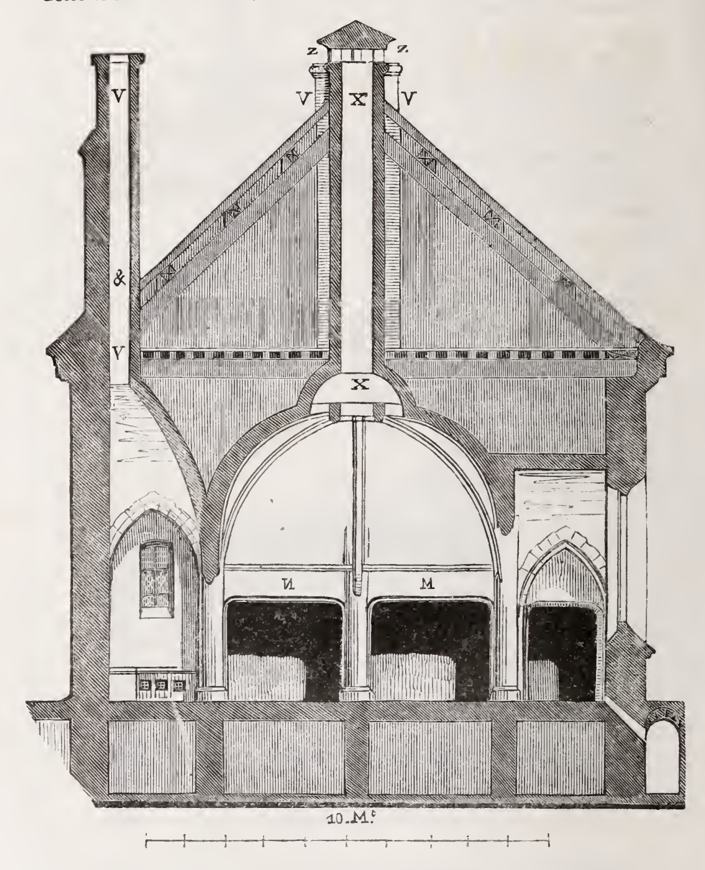
L'appartement est carré ; le centre est de même forme et voûté ; les voûtes portent sur des colonnes et sur les manteaux de trois cheminées jumelles, très-vastes, établies sur trois côtés du carré (D C). Dans l'angle K, on voit le potager ou fourneau ; dans l'angle correspondant I, un four, et, entre ce four et la cheminée, un second potager dont les trous sont disposés en équerre.



Plan des cuisines du palais de Dijon.

Au centre était une table revêtue de carreaux de terre cuite (L), qui servait, dit la légende de l'ancien plan que j'ai consulté, *à déposer les soupes et ragoûts sur du feu de charbon, dont les vapeurs s'exhalaient par un trou qui commence au-dessus de la voûte et monte jusqu'au-dessus du toit, où le tuyau est ouvert par les côtés et couvert par-dessus pour garantir de la pluie.*

Cette cheminée centrale, très-bien exprimée sur le plan, sera mieux



Coupe des cuisines de Dijon.

comprise encore par la coupe ci-jointe qui montre, non-seulement ce conduit central XX, mais celui d'une des trois cheminées adossées aux

murs VV, puis une des trois cheminées jumelles MN et la disposition de la voûte centrale. On voit que cette disposition devait se rapprocher beaucoup de celle des cuisines de l'abbaye de St-Étienne, figurées p. 204.

Les cuisines de Dijon sont, avec celles du château de Montreuil-Bellay, le seul exemple du XVe siècle que je connaisse en France, et



Extérieur des cuisines. E. Sagot del.

l'importance de la maison des ducs de Bourgogne, réputés pour aimer la bonne chère, motivait sans doute ce grand nombre de foyers. Ces trois cheminées en représentent six, puisqu'elles sont accouplées sous le même conduit : on pouvait disposer un grand nombre de marmites, de bouilloires, de broches, devant les six feux de ces larges cheminées.

La Société française d'archéologie, dans la visite qu'elle a faite au château de Montreuil-Bellay, restauré par M. Joly, un de ses membres, a constaté que les cuisines qu'on y voit encore constituent un édifice isolé, très-largement et très-heureusement disposé pour sa destination spéciale, lequel communiquait avec le château par une galerie aujourd'hui démolie.

Cuisine de Montreuil-Bellay

Le plan de cette cuisine est carré ; il y a seulement deux cheminées, l'une devant l'autre, ayant chacune un tuyau. Au centre de l'appartement est un autre tuyau terminé par une pyramide à quatre pans pour établir la ventilation nécessaire dans cette pièce qui renfermait aussi des potagers. L'esquisse (p. 292) montre l'intérieur de la cuisine dans son état actuel.

Maisons diverses.

La jolie maison de pierre qu'on voit à St-Pierre (Calvados), sur le bord de la Dive, et qui doit être de la fin du XVe siècle, dépendait de



Maison de pierre, à St-Pierre-sur-Dives.

l'abbaye des Bénédictins ; on croit qu'elle a servi de prétoire pour la justice. La tourelle octogone qui garnit un des angles renferme un

oratoire très-élégant. Les poutres des planchers des grands appartements sont sculptées dans le goût de l'époque.

Comme on le voit, les maisons de pierre du XVe siècle nous offrent absolument les mêmes détails d'ornement que les autres édifices du même temps. Les chardons rampants, les feuilles de choux frisés et autres moulures semblables, ornaient les portes en ogives et quelquefois les corniches ; des panneaux tapissaient certaines parties des murailles.

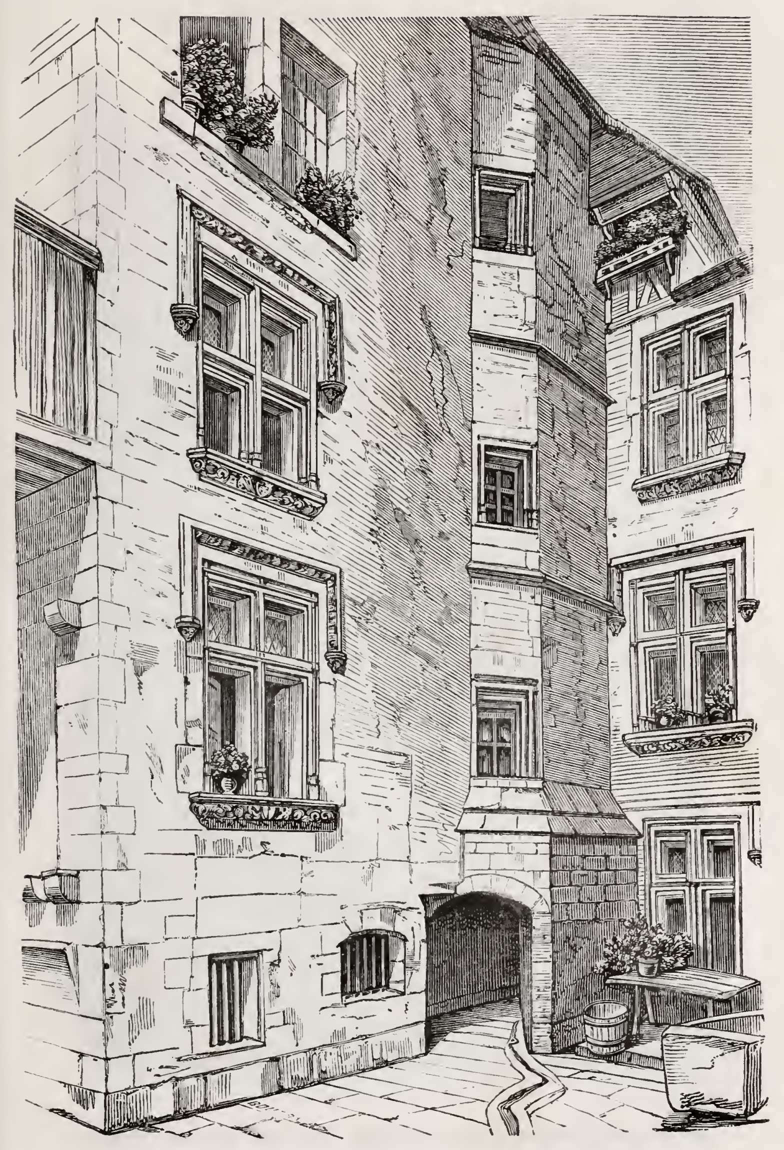
Les fenêtres, presque toujours carrées et subdivisées par des croix de pierre, avaient pour encadrement plusieurs rangs de nervures prismatiques ; un cordon portant sur des caryatides leur servait de couronnement. Quelques-unes étaient garnies de feuillages frisés : telle est la maison de M. Le Blanc-Hardel, à Caen. Nous donnons (p. suiv.) une vue des fenêtres de la cour intérieure et de l'escalier de cette maison.

Les fenêtres des combles ou lucarnes étaient couronnées de frontons pyramidaux extrêmement légers et parfois accompagnés de contreforts ou d'arcs-boutants festonnés et de pinacles couverts de crochets et de ciselures. Ce système d'ornementation existe surtout pendant la première moitié du XVIe siècle. Nous en trouvons un bel exemple dans le Palais-de-Justice de Rouen et dans l'hôtel du Bourgtheroude, à Rouen (V. la page 296).

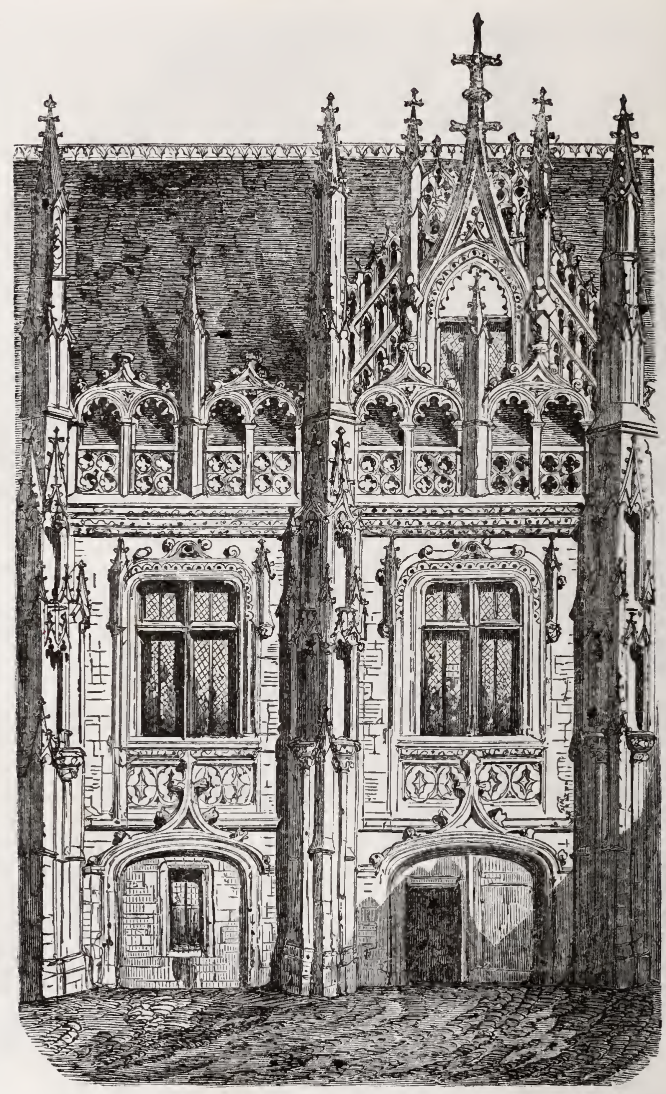
A l'intérieur des cours des plus belles constructions, des galeries ou corridors ouverts accédaient quelquefois aux différents étages. Le mouvement et les reliefs de ces galeries produisaient l'effet le plus pittoresque (V. la page 297). Des arcades garnissaient le rez-de-chaussée, quelquefois tout autour des cours, souvent sur un ou deux côtés seulement.

Au XVe siècle, les maisons de bois étaient, dans certaines contrées où les bonnes pierres offraient des difficultés pour le transport, infiniment plus nombreuses que les maisons de pierre. Elles montrèrent, à partir de la seconde moitié du XVe siècle, un luxe de ciselures et d'ornements qu'elles n'avaient pas offert précédemment. Leur disposition, quant au reste, fut peu différente de ce qu'elle était au XIVe et dans la première moitié du XVe.

Dans celles qui nous restent, les étages s'avancent assez souvent en saillie, et les parties rentrantes, qui règnent sur la largeur du bâtiment, sont ornées de moulures. Les maisons figurées p. 299, 300, 301 et 302 montrent cette saillie progressive des étages. Dans les villes populeuses, on voyait souvent deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et un troisième étage sous le toit qui était éclairé par de grandes lucarnes. La plupart des maisons bourgeoises *avaient un pignon*



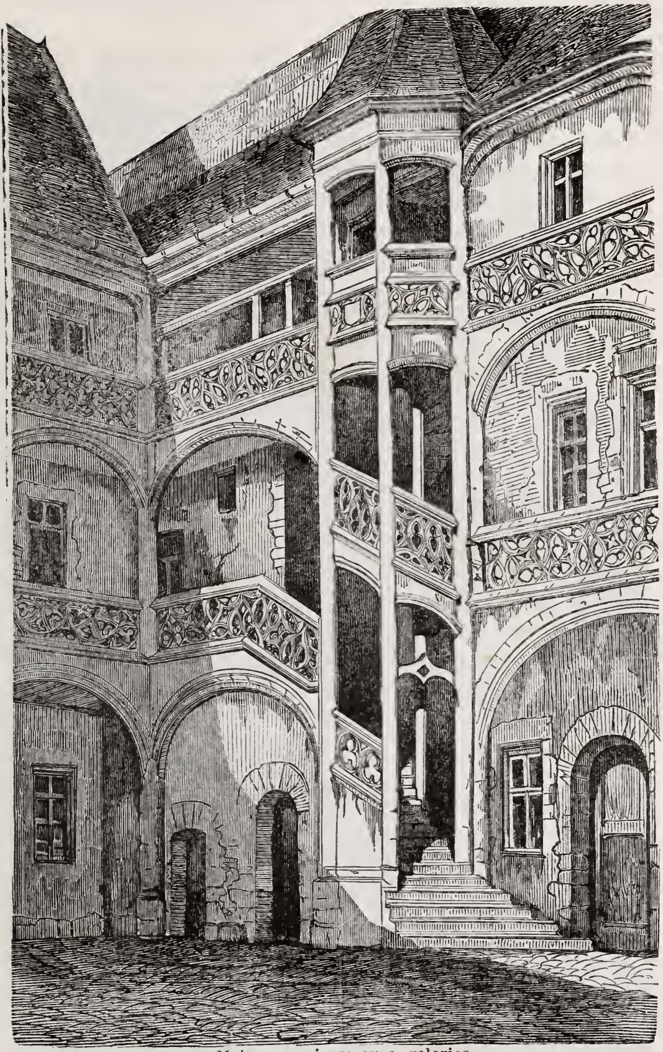
Intérieur de la cour de l'imprimerie Le Blanc-Hardel, à Caen.



Palais-de-Justice de Rouen.

sur la rue ; cette disposition était moins fréquente dans les hôtels ou demeures des personnes riches.

Les maisons étaient assez souvent décorées de petites statues de saints



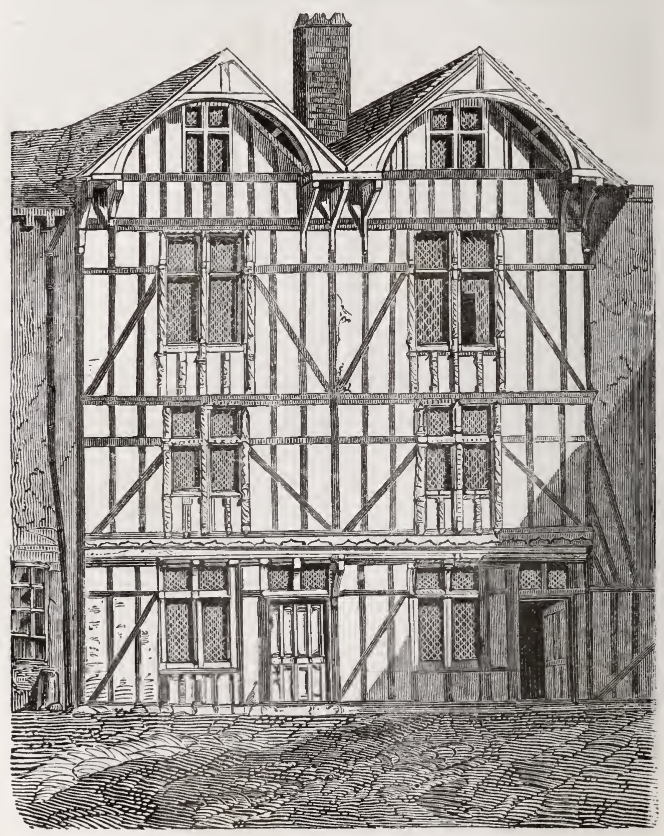
Maison en pierre avec galeries.

placées dans des niches, le long des principales pièces de bois s'élevant verticalement et formant la charpente de l'édifice, quelquefois dans les

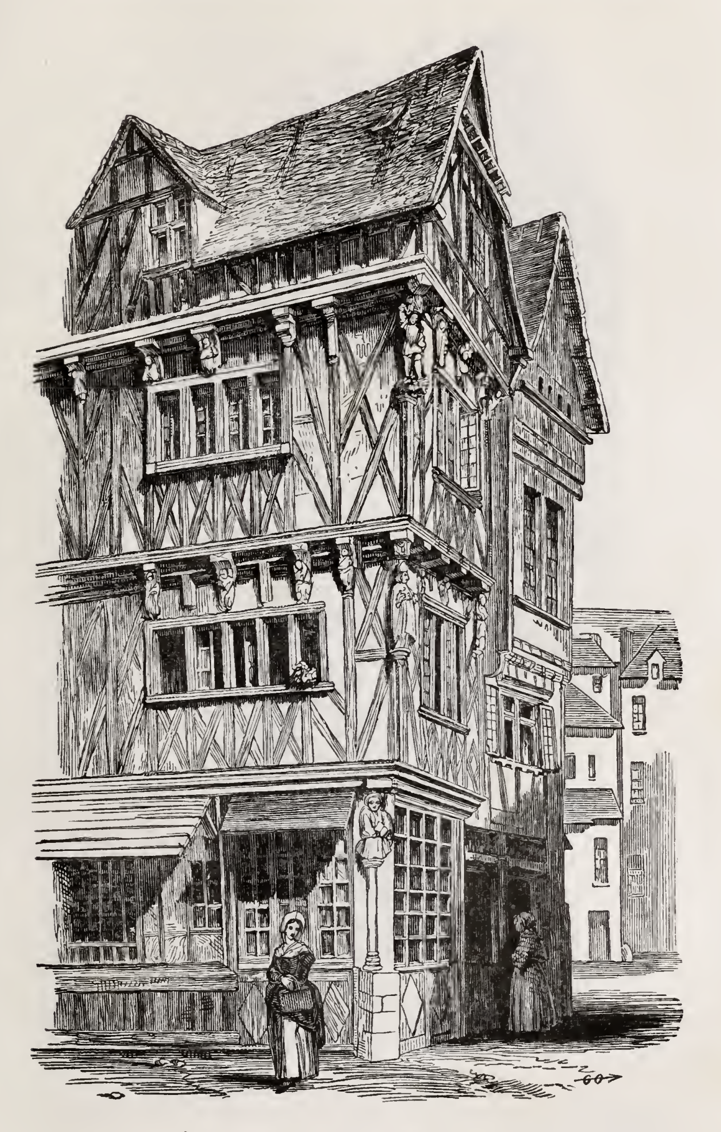
trumeaux des fenêtres. Les simples traverses destinées à maintenir le remplissage de plâtre ou de chaux qui formait le milieu des murs étaient assez souvent ciselées.

Dans quelques maisons, on incrustait dans ce remplis des plaques de terre cuite vernissée de diverses couleurs (jaune, noir, rouge, etc.), qui donnaient à ces édifices en bois, aujourd'hui si sombres pour la plupart, un brillant que nous pouvons nous figurer, en nous reportant à ce que je disais des pavés de même espèce qui décoraient les salles des abbayes, des manoirs et des édifices publics.

Les figures qui suivent montrent plusieurs spécimens de maisons de bois de la 2e moitié du XVe siècle ou de la 1re moitié du XVIe.



Maison de bois, à Troyes (Aube).

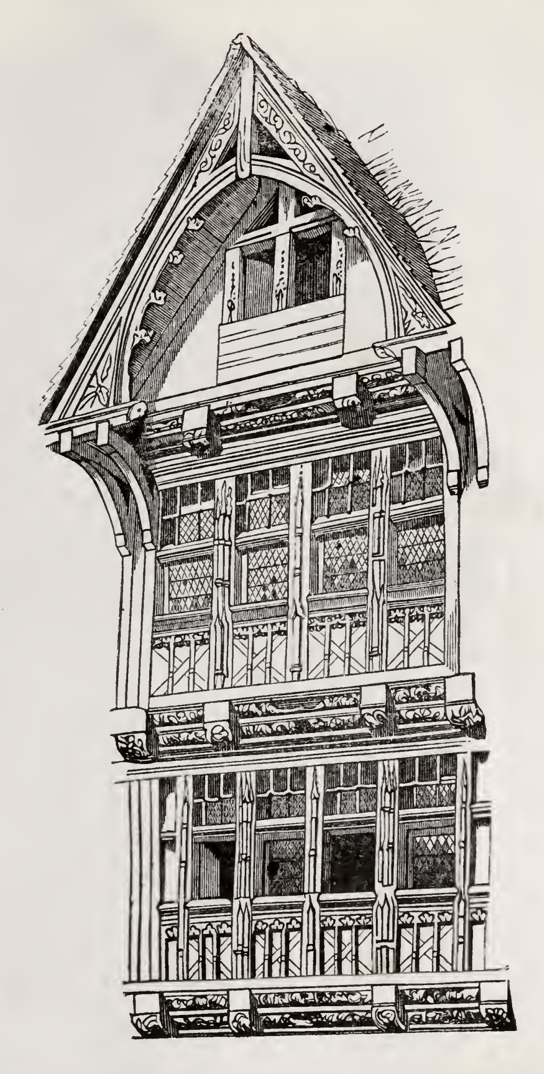


Maison de bois, à Morlaix.



Maison de bois de la Ferté-Bernard.

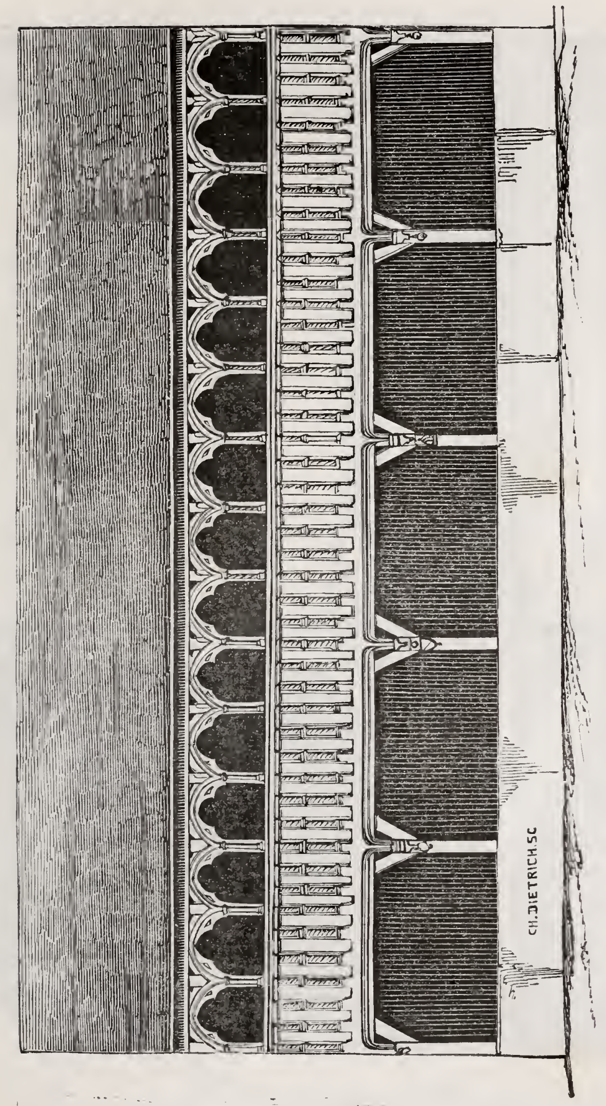
(On voit sur les poteaux corniers d'abord le martyre de saint Étienne, et plus loin des syrènes.)



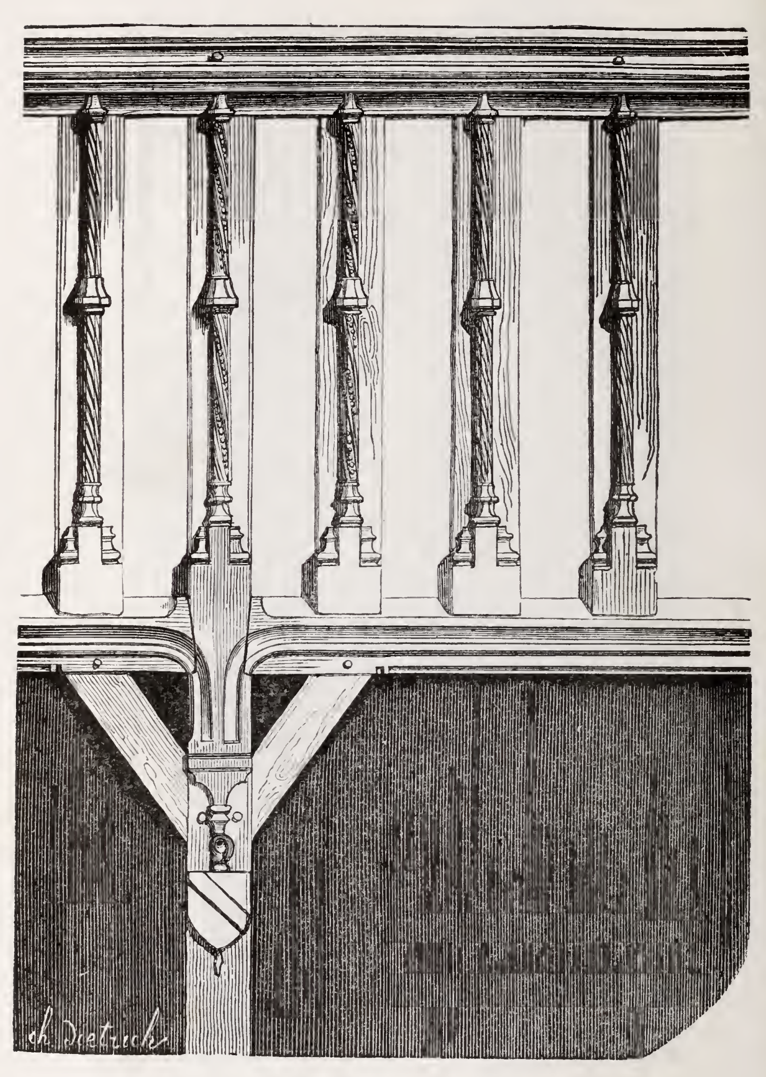
Maison du Poids-Royal, à St-Lo (construite en 1494).



Maison de bois, à Honfleur. (Présumée de la fin du XVe siècle.)



Galeries d'une maison de bois, à Lisieux.



Détails de la maison précédente.

Enseignes et sculptures emblématiques.

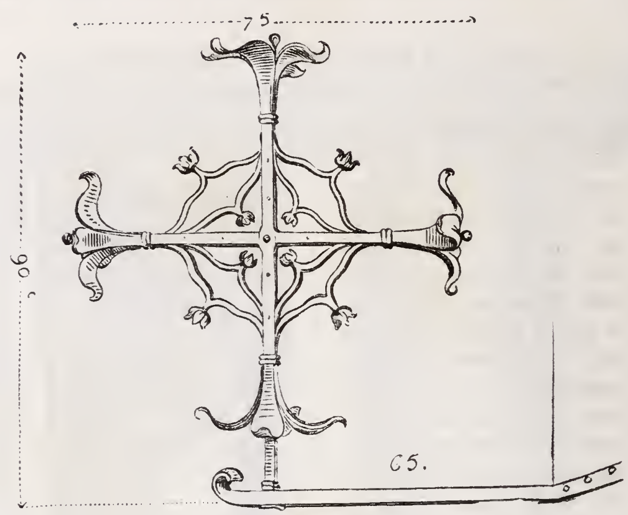
Dans les maisons en bois, c'était souvent sur les poteaux corniers qu'on sculptait les figures emblématiques qui pouvaient servir d'enseigne; ainsi à Saint-Julien-du-Sault, département de l'Yonne, on voit sur la place une maison qui, au XVe siècle, était une hôtellerie et qui porte des sculptures annonçant cette destination : à l'encoignure du Nord, une figure en cul-de-lampe, à face joviale, tenant un broc et un verre qu'elle semble offrir, annonce que là on pouvait boire à loisir. Au-dessus, dans une double niche, on voit saint Jean avec l'agneau et le vêtement de poil de chameau, puis saint Jacques de Compostelle avec le bourdon et le chapeau de pélerin, allusion évidente aux voyages et aux voyageurs.

Sculptures sur une maison de bois, à St-Julien-du-Sault (Yonne).

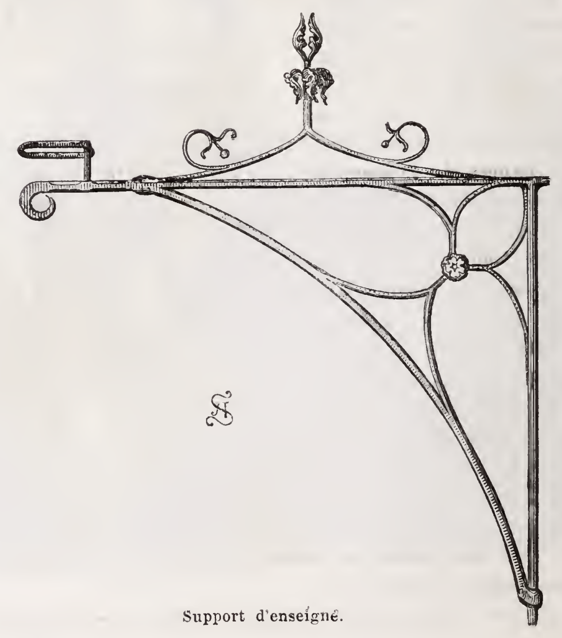
A l'autre encoignure paraît sainte Barbe avec un livre, une tour et une palme de martyre, et, au-dessous, un fou en cul-de-lampe : la présence de cette dernière figure équivaut à l'inscription : *Ici on s'amuse.*

Les sculptures de l'hôtellerie de St-Julien-du-Sault valent bien nos inscriptions modernes : *Ici on loge à pied, à cheval : bon vin, bon logis :* elles valent mieux que nos enseignes modernes peintes à l'huile sur une plaque de fer-blanc.

Je me hâte d'ajouter que les enseignes saillantes portées en avant



La croix de fer de St-Quentin.



Support d'enseigné.

sur des branches de fer plus moins ouvragées ont eu, dès la fin du XVe siècle, une certaine importance. Une des plus anciennes qui nous restent est, je crois, la croix de fer qui servait d'enseigne à la maison de ce nom, près de l'hôtel-de-ville de St-Quentin; il n'y a que très-peu d'années qu'elle était encore à sa place. Cette croix ancrée, dans le style flamboyant, a été dessinée par M. Gomart, et je me suis empressé de la faire graver d'après son dessin.

Il reste bien peu de ces enseignes en fer : presque toutes avaient des supports ornementés et faisant saillie sur la rue, afin d'être vues de plus loin. L'esquisse précédente en montre un spécimen.

CHAPITRE VI.

STYLE DE LA RENAISSANCE.

(XVIe SIÈCLE.)

J'ai donné, dans le premier volume de l'Abécédaire, *architecture religieuse, V^{e} édition, chap.* VII, des notions sommaires sur les caractères du style de la Renaissance, et je ne reviendrai pas sur ces détails. On se rappellera que les premiers essais de ce style, dont la multiplicité des ordres était un des principaux caractères, apparurent en France sous Louis XII qui monta sur le trône en 1498, ou plutôt sous son ministre, le cardinal d'Amboise. Ce style fit un grand pas sous François Ier, dans les parties ajoutées au château de Blois et dans le château de Chambord. L'architecte Philibert de Lorme et le sculpteur Germain Pilon, sous le règne de Henri II, paraissent l'avoir élevé à la perfection en commençant la cour du Louvre. A partir de cette époque, dit M. Hope, le style Renaissance continua à fleurir jusqu'à ce que, sous Louis XIV, Perrault, dans la façade du Louvre, suivît l'exemple qu'avait donné Michel-Ange, et abandonnât la multiplicité des ordres et les minuties de la période précédente, pour ne déployer qu'un seul ordre sur une plus grande échelle et dans un style plus hardi.

J'ai constaté, dans mes voyages en Allemagne, que le style de la Renaissance s'y est montré plus tard qu'en France.

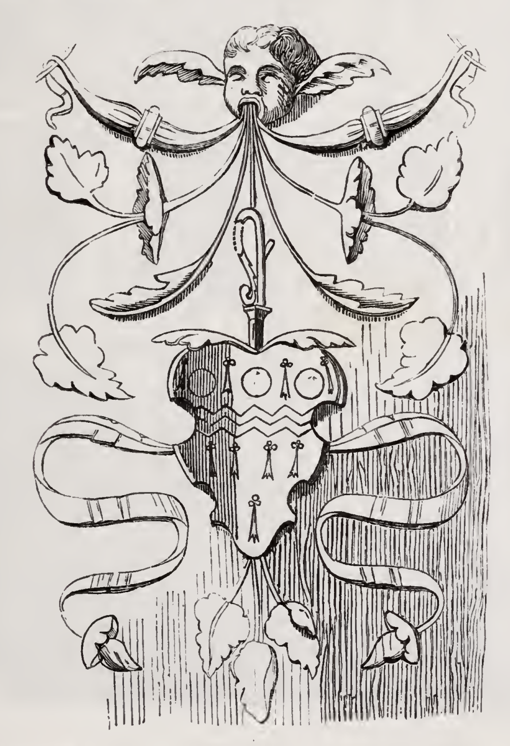
En Angleterre, ce style n'obtint une vogue réelle que beaucoup plus tard encore. Wolsey, le vaniteux ministre de Henri VIII, et la reine Elisabeth, pendant son long règne, conservèrent toujours dans leurs palais et leurs *villas* le style gothique, à l'époque même où Jean Goujon égalait presque l'antique, dans les ornements de la cour du Louvre. Ce ne fut qu'après le couronnement de Jacques Ier, en 1608, que parurent à Oxford les premiers essais du style de la Renaissance dans les cinq ordres empilés, en quelque sorte, l'un sur l'autre au portail de l'Université (1).

(1) V. M. Hope, *Histoire de l'architecture.*

J'ai constaté par moi-même les faits attestés par M. Hope : le style perpendiculaire et le style Tudor ont régné en Angleterre durant tout le XVIe siècle. C'est aussi à ce style qu'on est revenu de nos jours, en Angleterre, pour les constructions modernes qu'on y a faites en grande quantité, à l'imitation des anciens monuments.

C'est, comme je le disais, à partir du règne de François Ier que le style de la Renaissance devint surtout à la mode en France ; mais, pour beaucoup de constructions, on continuait d'employer le style ogival chargé de festons et de moulures : tel que nous le voyons dans la partie du Palais-de-Justice de Rouen, construit en 1500, et dans l'hôtel du Bourgthéroulde à Rouen, dont la partie la plus ancienne date à peu près du même temps (Voir la page suivante).

Dans d'autres, on adoptait le style de la Renaissance, avec ses arabesques, ses panneaux.



La première moitié du XVIe siècle présente ainsi une époque de



Partie de l'hôtel du Bourgthéroulde, à Rouen.

transition pendant laquelle les édifices appartiennent, en partie au style ogival, en partie à la Renaissance.

Nous donnons pour exemple de l'ornementation intérieure des grands édifices du premier quart du XVIe siècle, celle d'une des chambres du palais de Grenoble. M. Pillot, dans son mémoire lu au Congrès scientifique de France en 1857, croit que cette partie du palais date du temps de Louis XII ; mais elle ne fut terminée que vers 1524, ainsi que le constate une pièce authentique, le mémoire de la dépense de cette riche menuiserie exécutée par un artiste allemand nommé Paul Jude. Commencée le 29 juin 1521, elle fut terminée trois ans après, au mois de septembre 1524. La dépense totale s'éleva à 1.558 livres 5 sous 6 deniers tournois, somme qui représenterait aujourd'hui plus de 7.000 fr.

Mais les plafonds de cette salle ne datent que du temps de Louis XIV.

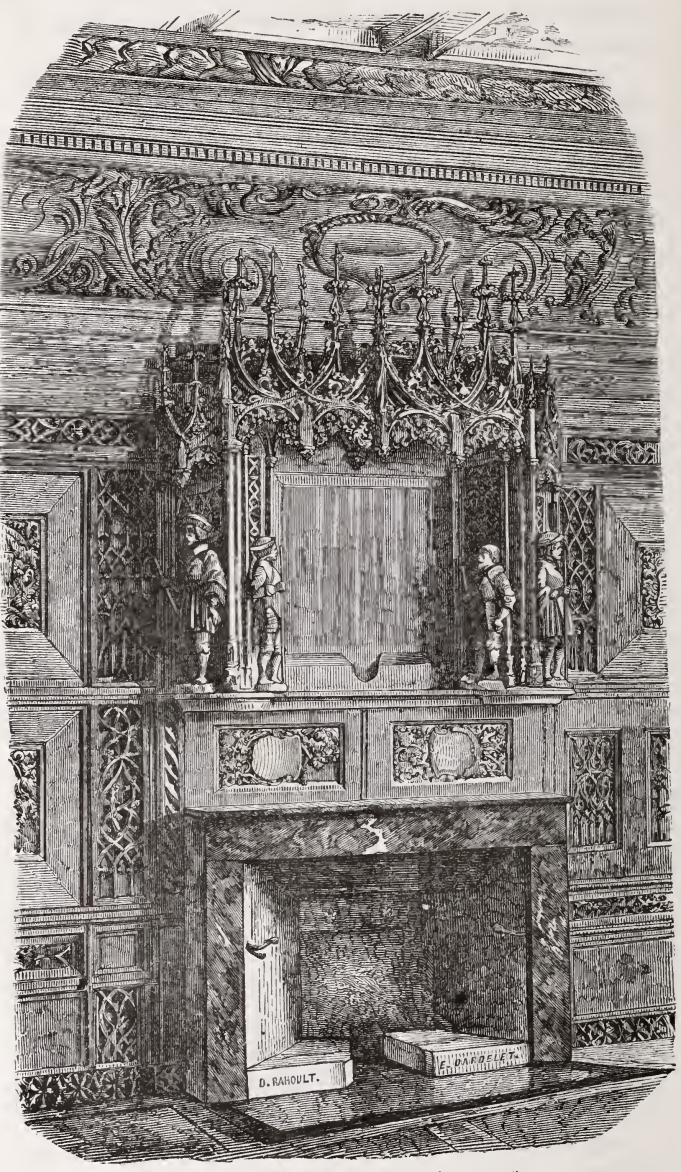
L'ancien évêché de Noyon, bâti par Charles de Hangest, au commencement du XVIe siècle, présente des fenêtres carrées à croisées de pierre, dont les angles sont surmontés de pinacles en application sur la muraille; une belle lucarne, dont le fronton est orné de dessins flamboyants, et une tourelle cylindrique à toit conique, en encorbellement.

Nous allons maintenant citer des édifices appartenant au style de la Renaissance le mieux caractérisé.

Palais de Blois.—En 1498, le bon roi Louis XII, dit Jean d'Auton, *fit refaire son château de Bloye tout de neuf, tant somptueux que paraissait une œuvre de roi.* Nous trouvons effectivement, dans la façade de l'édifice, donnant sur la place, tous les caractères qui distinguent les constructions civiles de la fin du XVe siècle.

Mais le côté nord du château, que l'on retrouve à droite de la cour, est l'ouvrage de François Ier. L'architecture en est bien différente et dans le style de la Renaissance. On monte aux appartements qui occupent ce corps-de-logis par deux tours octogones en saillie chargées d'ornements. Le grand corps-de-logis qui se présente à l'ouest, a été élevé par Gaston, duc d'Orléans, qui voulait, dit-on, reconstruire le château tout entier dans le même style d'architecture; ce style n'est autre que celui qui régna sous Louis XIII et sous Louis XIV : c'est le style moderne de l'époque. C'est donc le côté nord seulement qui appartient à la Renaissance.

Le palais de Blois vient d'être restauré : les pavés, les planchers, les toitures et les moulures ont été rétablis conformément au style du XVIe siècle.



Boiseries au palais de Grenoble (1521-1524).

Hôtel du Bourgthéroulde, a Rouen. — Du côté gauche de la cour règne une charmante galerie, évidemment postérieure à celle que nous avons figurée p. 310, et du temps de François Ier ; le soubassement de cet élégant édifice offre une suite de bas-reliefs, retraçant la célèbre entrevue de ce prince et de Henri VIII.

Au-dessus des arcades règne une autre série de bas-reliefs également remarquables, dont le sujet est le triomphe de la foi, d'après M. de Jolimont.

Il existe à Périgueux une maison de la Renaissance que voici (page suivante), d'après le dessin de M. Jules de Verneilh ; les fenêtres à lucarnes qui se détachent du toit sont d'une remarquable élégance.

Une autre maison de Périgueux, avec ses rampes en pierre et ses voûtes à pendentifs ornés de caissons et de personnages en bas-reliefs, nous montre quelle importance on donnait, au XVIe siècle, à ce moyen d'accès (p. 315). Nous avons beaucoup d'escaliers du XVIe siècle qui sont de véritables chefs-d'œuvre.

Nous donnons (p. 316) une magnifique fenêtre du château de Puy-Guilhem (Dordogne).

Hôtel de la Bourse, ancien hôtel d'Écoville, a Caen. — L'ancien hôtel-de-ville de Caen, qui renferme aujourd'hui le tribunal de commerce et la Bourse, fut construit en 1538 par Nicolas de Valois, seigneur d'Écoville, et des sculpteurs italiens furent chargés de diriger les travaux. On y voit trois corps-de-logis disposés autour d'une cour carrée.

Le côté qui fait face à la place, est décoré d'ordres composés fort à la mode au XVIe siècle ; la porte d'entrée, à plein-cintre, était autrefois surmontée d'un bas-relief. Les deux autres côtés de l'édifice ayant été dessinés et décrits par M. de Jolimont, nous allons laisser parler cet habile observateur avec lequel nous avons eu l'avantage d'étudier les monuments de Caen et de Bayeux.

« Le bâtiment placé au fond de la cour, dit-il, est divisé en trois pavillons d'ordre corinthien. Celui du milieu est surmonté d'un toit fort élevé et d'une fenêtre en lucarne, richement décorée d'arcades, de colonnes et d'entablements dans le goût du temps ; à droite de ce pavillon, on trouve l'entrée principale sous un péristyle ouvert, formée de deux arcades, qui conduit à un escalier construit en spirale, couronné à l'extérieur de deux lanternes à jour, qui dominent l'édifice de la ma-

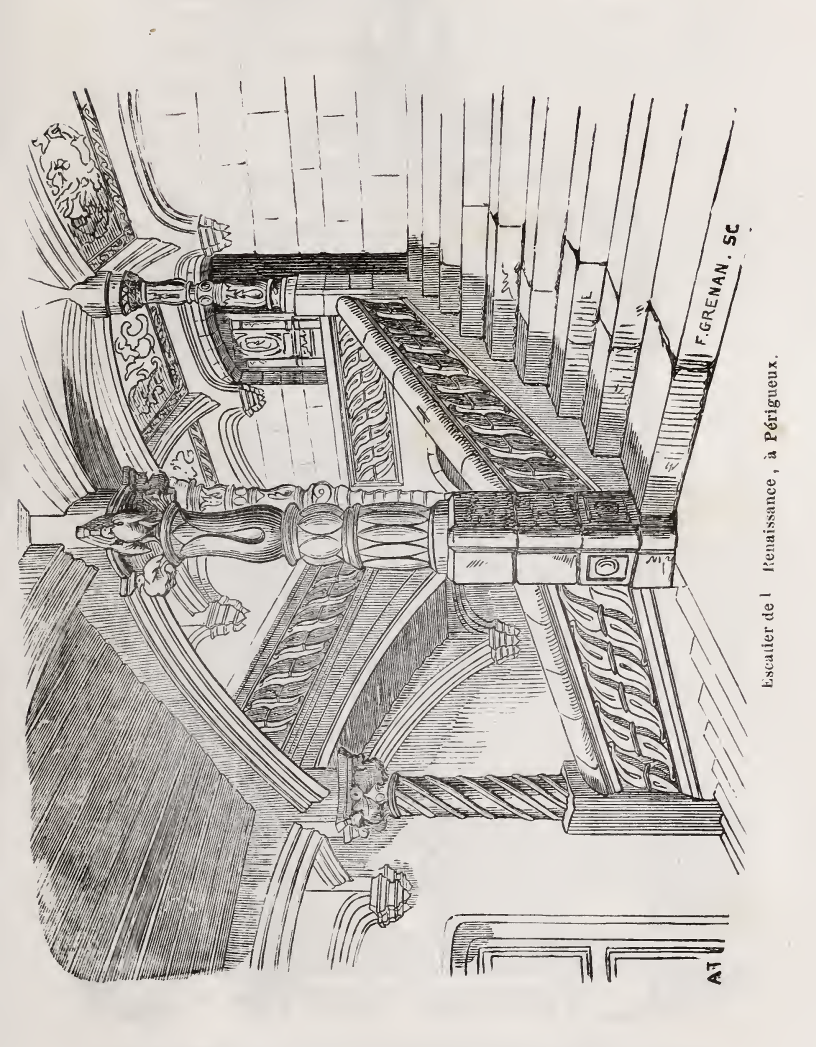
nière la plus pittoresque, et rappelle à quelques égards les charmants détails du château de Chambord (1). »



Maison de la Renaissance, à Périgueux.

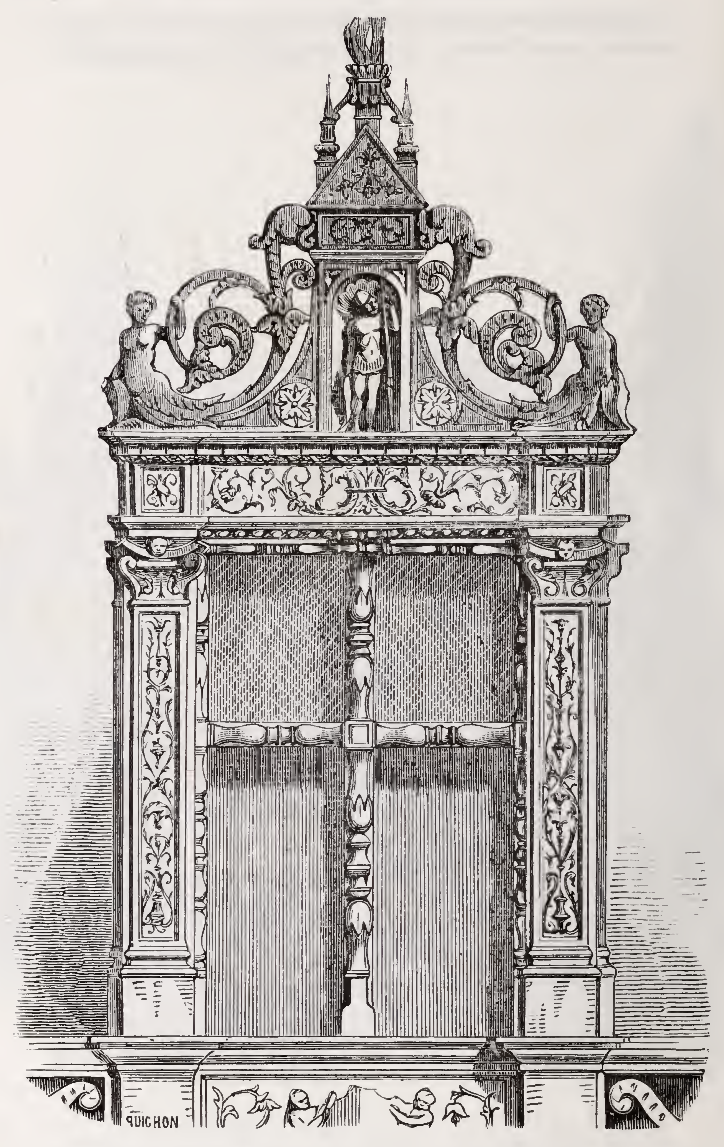
(1) Dans les XIII[e] et XIV[e] siècles, on couronnait les escaliers par des clochetons tres-élancés. Au XVI[e] siècle, on substitua à ces clochetons des lanternes ou petits dômes à jour.

« Le 3e corps-de-logis qui forme le côté droit de la cour, et vient se réunir en retour d'équerre au premier bâtiment, est remarquable par la



Escalier de l Renaissance, à Périgueux.

beauté de ses sculptures et des ornements qui enrichissent les trumeaux



Fenêtre de la Renaissance au château de Puy-Guilhem (Dordogne).

des fenêtres ; la partie inférieure de ces trumeaux offre deux niches, dans lesquelles sont placées deux statues d'un bon style et de forte proportion, représentant David tenant la tête de Goliath , et l'intrépide Judith avec la tête d'Holopherne. Dans la partie supérieure , des écussons armoriés sont soutenus par des nymphes et des génies, et surmontés de trophées ingénieusement ajustés ; le tout enrichi de lucarnes pyramidales terminées par des vases. »

On voit encore , sur le reste des murs, des médaillons et des têtes en relief de personnages historiques ou fabuleux (1). »

Hôtel de Duval de Mondrainville, a Caen. — Il existe à Caen, à l'extrémité de la cour de la Monnaie (2), un charmant hôtel qui paraîtrait avoir été construit par les mêmes artistes que le précédent et qui appartenait à Duval de Mondrainville, riche négociant du XVIe siècle ; on y voit des colonnes très-élégantes, et l'escalier est aussi couronné d'une lanterne à jour.

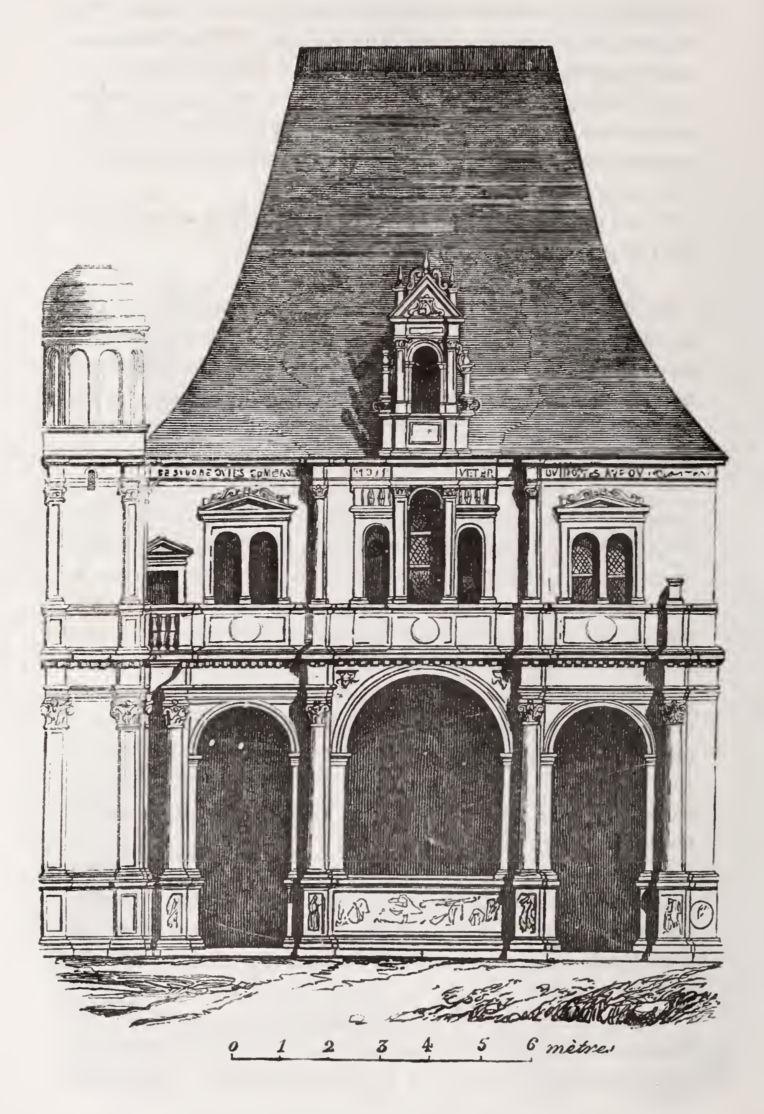
Si ce n'est son haut toit d'ardoise qui rappelle si bien l'époque de François Ier dans nos pays du Nord , dit M. R. Bordeaux , cette construction semblerait apportée d'Italie. C'est une de ces loges, comme on en trouve à Florence et à Sienne ; c'est encore quelque chose de calqué sur les arcs-de-triomphe antiques. Trois grandes arcades, celle du milieu , plus vaste que ses sœurs, séparées par quatre colonnes d'ordre composite , forment le rez-de-chaussée primitif, subdivisé à une époque postérieure par un plancher faisant entresol. La façade se complète au-dessus de ces trois arcades par un attique percé de petites fenêtres jumelles. On monte à cet attique et à l'entresol , par un escalier en vis , dans une tourelle carrée faisant retour d'équerre à cette façade ; une lanterne en dôme couronne cet escalier. Enfin le milieu du monument est terminé par une riche lucarne.

Les dés du piédestal des colonnes représentent, sur leur face principale , des bas-reliefs dégradés par le temps, mais où s'aperçoivent les quatre cavaliers du chap. VI de l'Apocalypse. Sous le soubassement d'une arcade entre les colonnes, on distingue les restes d'un bas-relief à fond de paysage.

M. Charles , membre de la Société française d'archéologie , a publié, dans le XXXe volume du *Bulletin monumental*, une notice intéressante sur les anciennes maisons de la Ferté-Bernard (Sarthe). Nous repro-

(1) De Jolimont, *Description des monuments de Caen*. Paris, 1825.

(2) L'imprimerie de M. Delos est établie dans cette maison.



Partie de l'hôtel de Duval de Mondrainville.

duisons, d'après les dessins, une maison du XVI[e] siècle, située rue d'Huisne (côté sud), et dont la façade est intacte (V. la page suivante).

Les corps de métiers possédaient des édifices qui servaient à leurs réunions, où se traitaient les affaires relatives à la corporation et dans lesquels on conservait les archives. Une grande quantité de ces édifices furent bâtis ou refaits au XVI[e] siècle et au XVII[e]. La maison des bateliers à Gand, bâtie en 1532, est un des types les plus remarquables de ce genre d'édifices. A Schelestad, la maison dite de Sainte-Barbe, et que je suppose (car je n'ai pas eu le temps de faire des recherches à ce sujet) avoir appartenu à la corporation des artilleurs, présente une disposition analogue. Mais une partie de ces maisons ont un style différent de celui qui régnait en France.

La bourse d'Anvers, reconstruite en 1531, consistait en une cour quadrangulaire de 51 mètres 1/2 sur 40, autour de laquelle règne un portique, large de 6 mètres, à voûtes surbaissées formées de trente-huit colonnes cylindriques en pierre, très-sveltes, à bases octogones et à fûts couverts de sculptures (1). Ce portique, surmonté d'un étage très-simple, ressemblait tout-à-fait à un cloître. La bourse d'Anvers a été brûlée il y a peu d'années, mais on peut encore en voir l'emplacement.

Dans le XVI[e] siècle, on a construit en France et en Angleterre un certain nombre de maisons mi-parties de brique et de pierre de taille : telle est la maison (page 321) qui existe à Neufchâtel (Seine-Inférieure). Nous verrons aussi la brique et la pierre de taille employées avec beaucoup de succès dans le siècle suivant, sous Louis XIII et Louis XIV.

Les hôtels en pierre avec galeries ou portiques sont encore nombreux dans nos villes, et s'il était nécessaire, j'en pourrais décrire une centaine ; depuis quelques années les artistes se sont épris des monuments de la Renaissance, et ils ont dessiné beaucoup de maisons de cette époque.

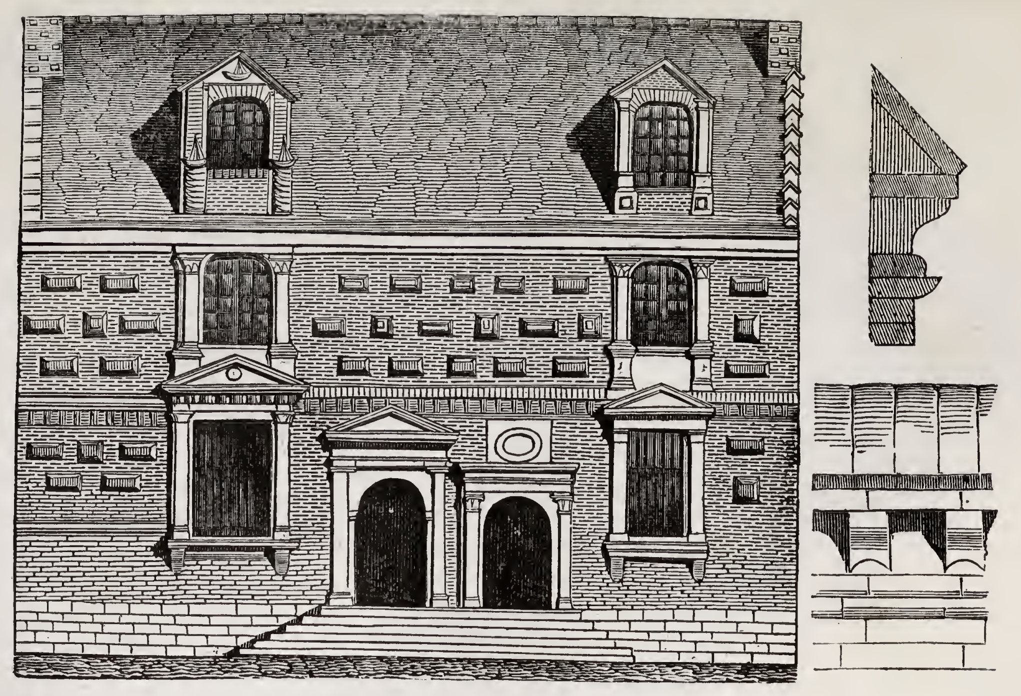
Les maisons en bois ont, au XVI[e] siècle, comme dans les siècles précédents, un caractère particulier.

Pour abréger les explications, nous en présentons plusieurs : toutes ces maisons remontent au XVI[e] siècle, les unes au commencement ou au milieu, et les autres à la fin.

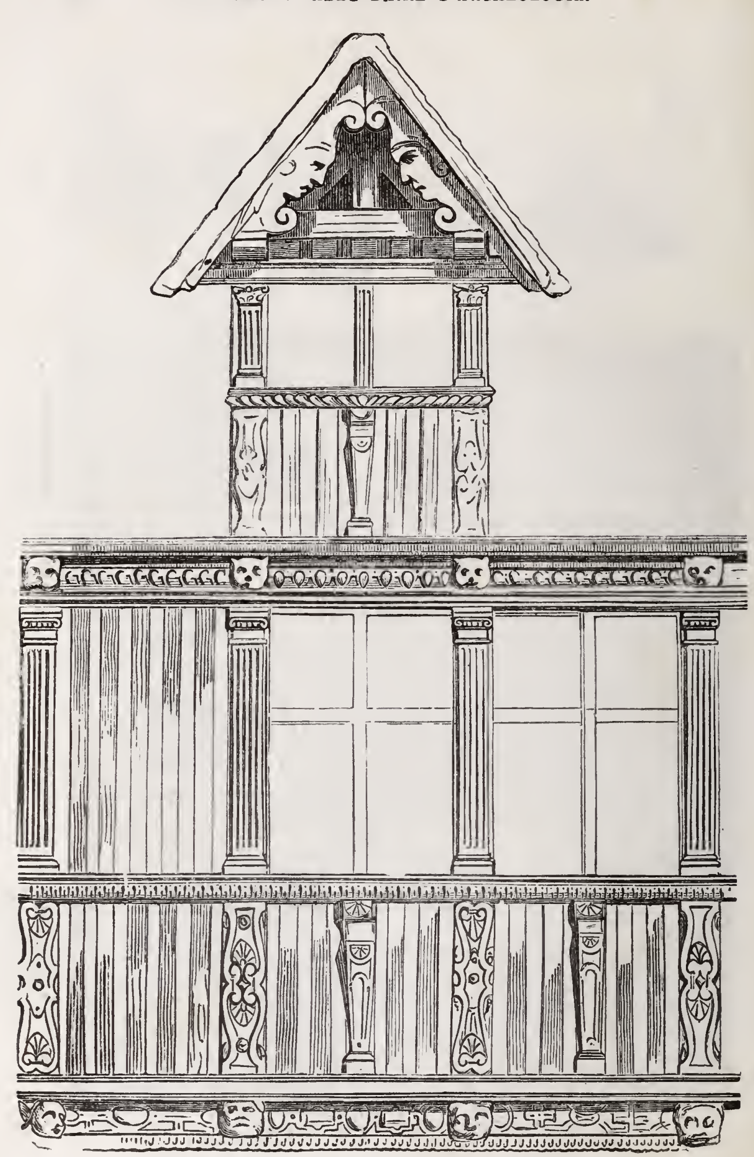
(1) Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique.*



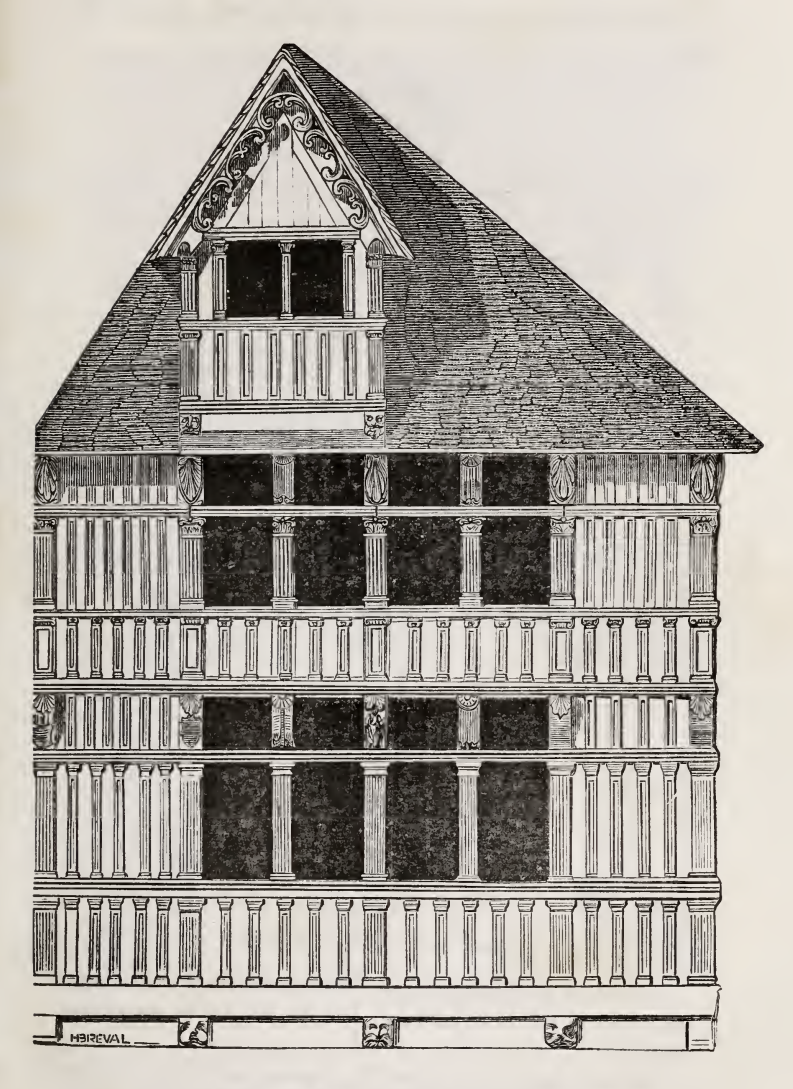
Maison du XVIe siècle, à la Ferté-Bernard (Sarthe).



Maison mi-partie de briques et de pierre, à Neufchâtel (Seine-Inférieure).

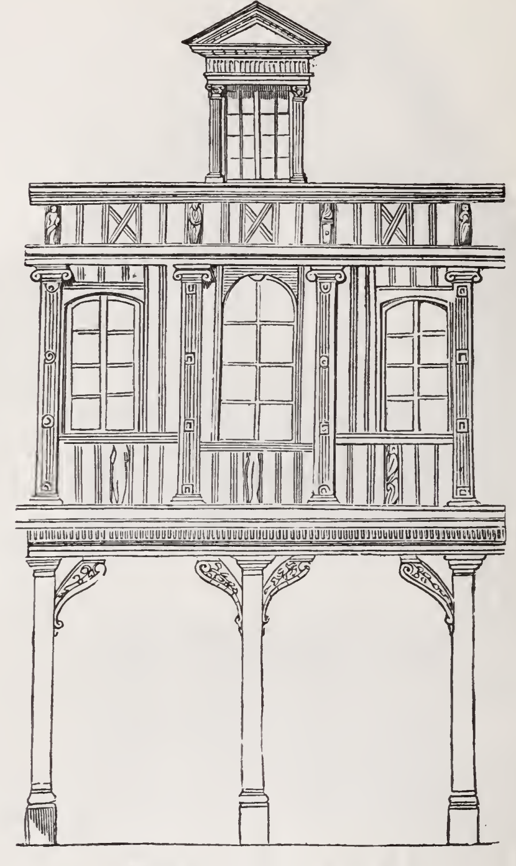


Fragment d'une maison de bois, à Lisieux.



Maison en bois du XVIe siècle, à Lisieux.

Voici l'esquisse d'une maison à porches qui se trouve à Bernay, au coin de la rue de l'Humanité.

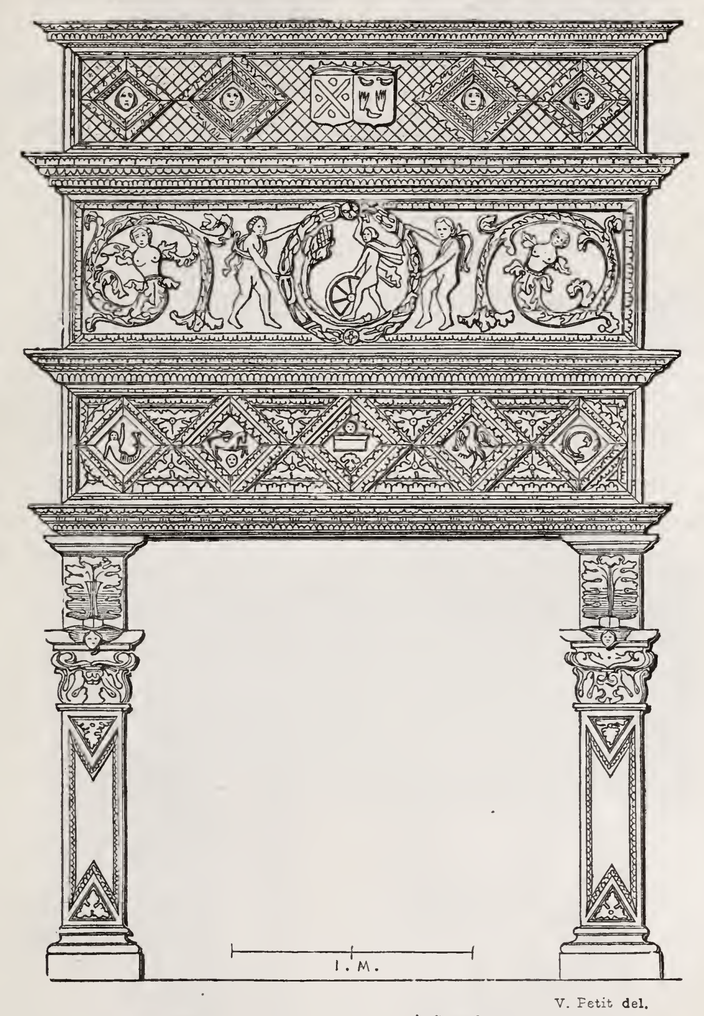


Maison du XVIe siècle, à Bernay.

Souvent les grands appartements se distinguent par des décorations particulières (boiseries, peintures, etc., etc.) et par de magnifiques cheminées.

Une des plus belles cheminées de la Renaissance dont je puisse présenter le dessin est celle du manoir de Campigny, près Bayeux, couverte de moulures extrêmement fines, de rinceaux, de médaillons dont les reliefs sont rehaussés par des dorures et des peintures. Cette bell-

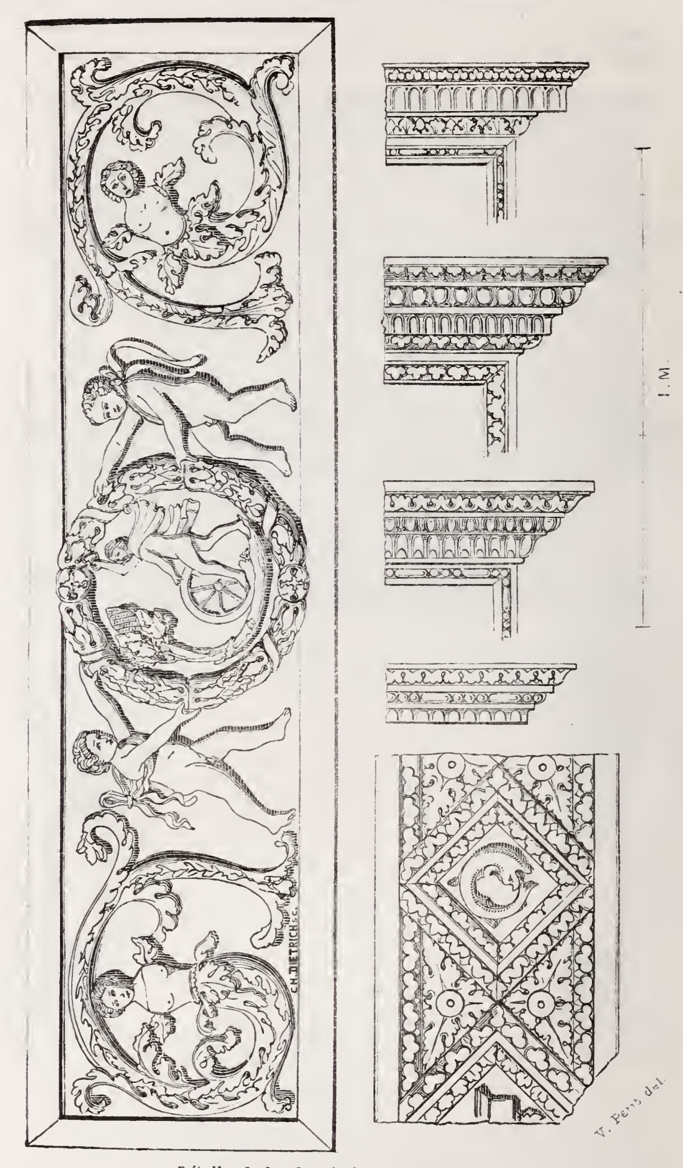
cheminée a été, comme par miracle, garantie de toute espèce de détériorations. Je l'ai décrite, avec la maison seigneuriale dont elle fait partie,



V. Petit del.

Cheminée de la Renaissance, à Campigny.

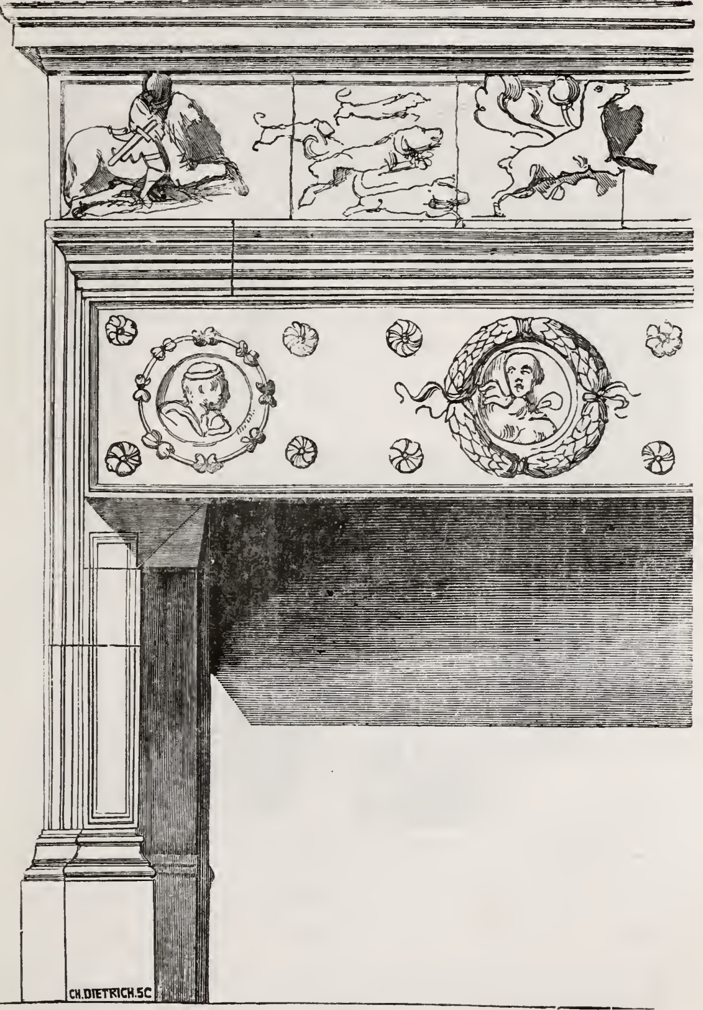
dans le tome III de la *Statistique monumentale du Calvados.* Il me suffit d'en offrir ici un dessin : j'ai reproduit, sur la seconde planche, le développement des corniches, les moulures de l'architrave et des



Détails de la cheminée de Campigny.

rinceaux, au centre desquels se trouve un médaillon soutenu par deux amours. On voit, par cet exemple, que le style de la Renaissance ne se prête pas moins à la décoration intérieure qu'à la décoration extérieure.

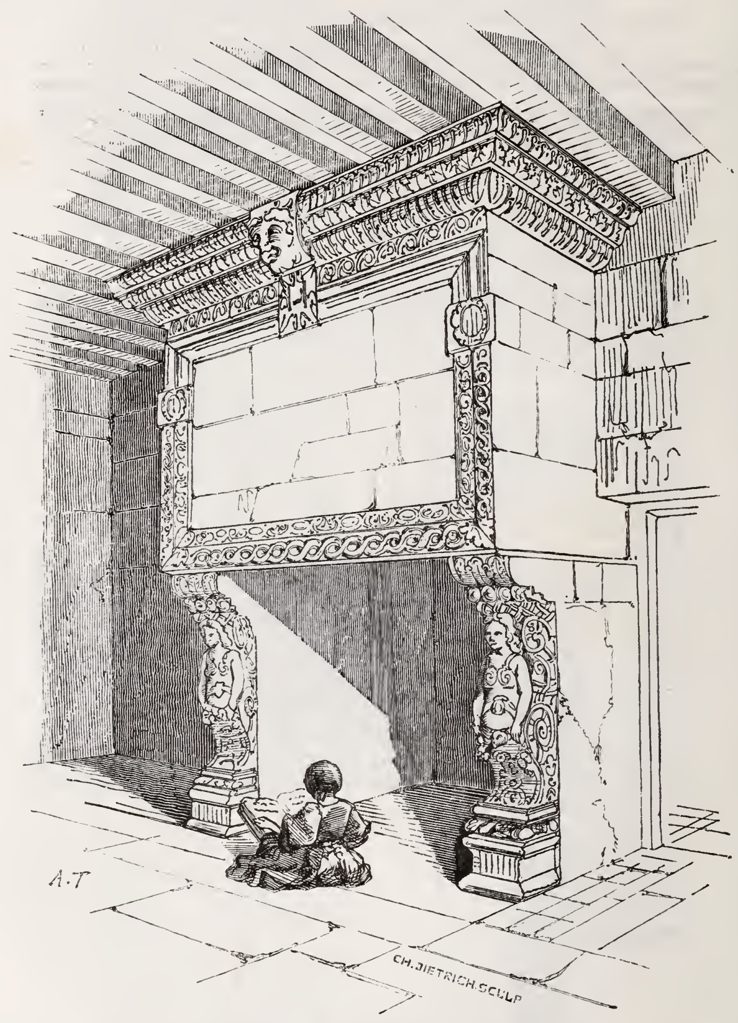
La cheminée qui suit existe au château de Quilly (Calvados); on



Partie de la cheminée de Quilly.

y voit une chasse, et le trumeau porte des médaillons.

Enfin voici une autre cheminée un peu moins ancienne que la pré-



Cheminée de la 2e moitié du XVIe siècle.

cédente et remontant à la 2e moitié ou même à la fin du XVIe siècle.

Escaliers.

Les escaliers, soit qu'ils montent en spirale, soit qu'ils suivent des lignes droites, sont souvent garnis de rampes en pierre, ou en bois, habilement découpées ; quand ils se trouvent à l'extérieur des maisons, dans les cours, ils accèdent non-seulement aux appartements, mais aussi habituellement à des balcons dont les rampes sont très-élégantes et couvertes de sculptures.

On a fait, au XVIe siècle, des escaliers à vis qui sont de véritables prodiges d'élégance et de légèreté. L'exemple qui suit (V. p. 330), que je tire d'une maison de Nuremberg, montre avec quelle hardiesse les architectes ont établi le noyau de ces escaliers tournants qui montent jusqu'au sommet de l'édifice, accédant aux différents étages ; très-souvent le noyau de la vis se termine, au dernier étage, par des ramifications qui ont été comparées à la tête d'un palmier. L'escalier de l'hôtel qui renferme le musée, à Angers, nous en offre un exemple (V. la page 331) ; mais il doit dater de la première moitié du XVIe siècle.

A la fin du XVIe siècle, l'architecture de la Renaissance est sensiblement modifiée dans ses ornements et la manière dont ils sont disposés. Nous présentons comme spécimen du dernier quart du XVIe siècle, une maison qui existe à Langres (Haute-Marne), où elle a été dessinée par M. E. Sagot (V. la page 332).

Epis.

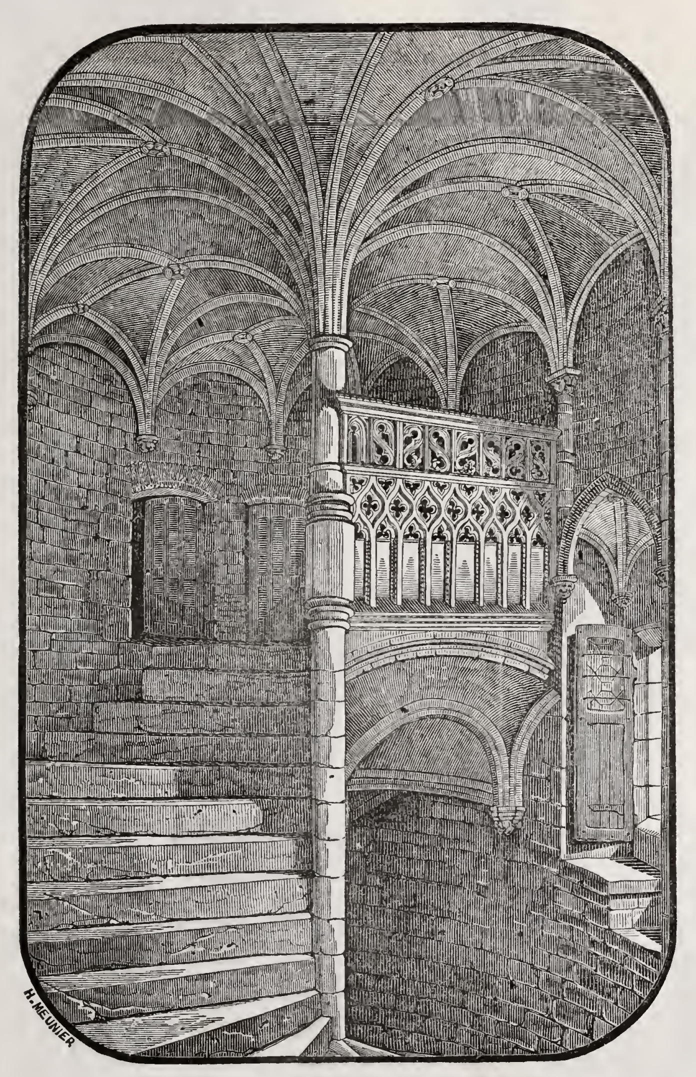
Je reproduis, page 333, deux épis de la Renaissance en fer revêtu de plomb et, plus loin, un bel épi en terre cuite émaillée, de la fabrique de Prédauge, près Lisieux (page 334).

Le bleu, le vert, le blanc et le jaune sont les couleurs dominantes de la couverte métallique qui a conservé tout son éclat après deux ou trois siècles. Tout porte à croire que cet épi date de la fin du XVIe siècle : le manoir sur lequel il se trouvait paraissait de cette date ; il a été remplacé par le château moderne qu'a fait construire, il y a quelques années, M. Goupil.

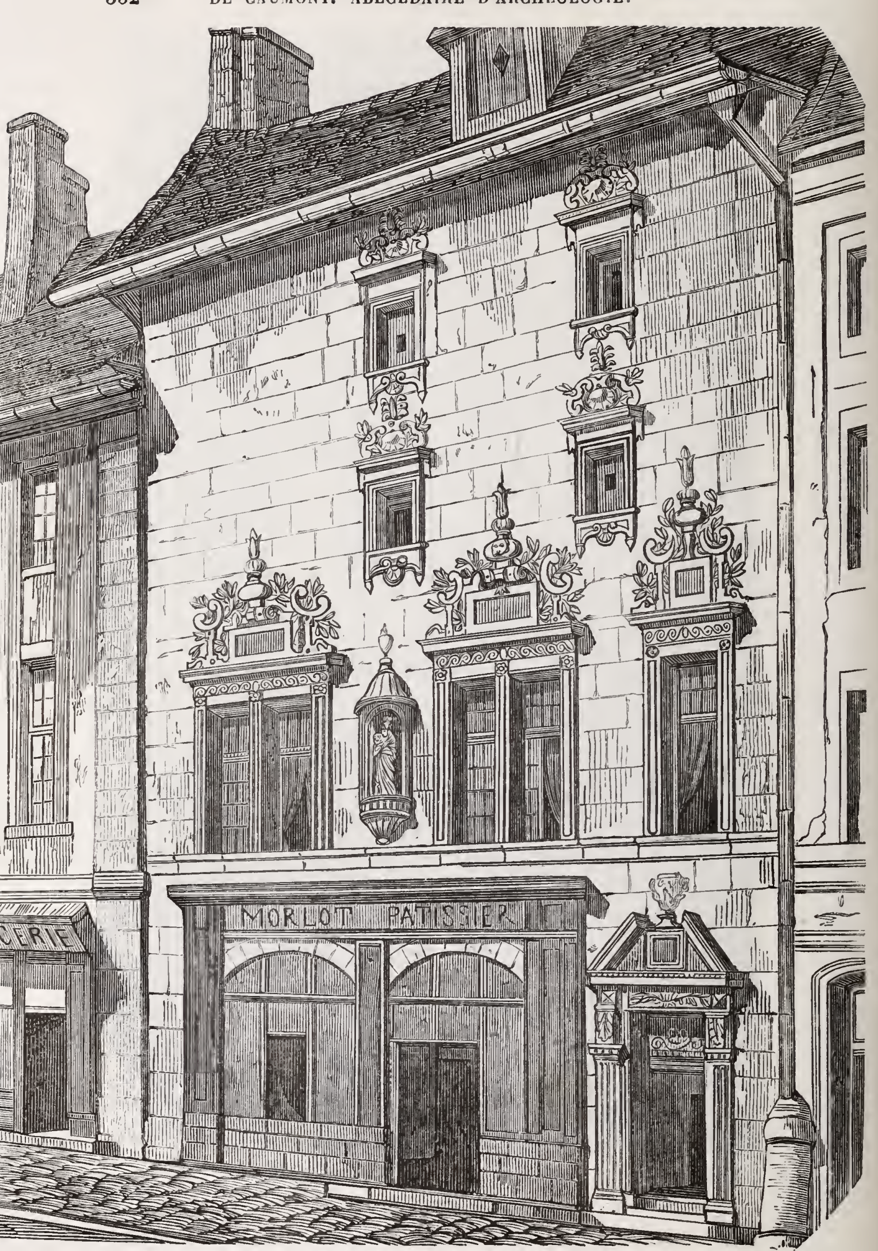
Des épis, semblables à celui que je présente, occupaient les extrémités du toit de ce manoir.



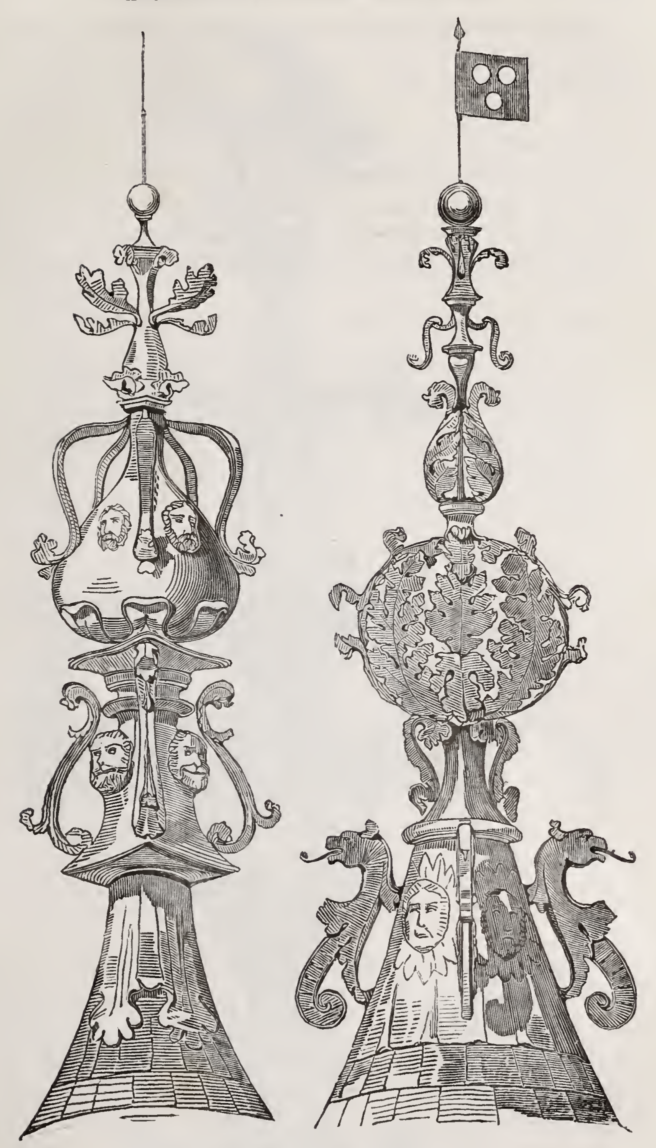
Escalier du XVI[e] siècle, à Nuremberg.



L'escalier du musée d'Angers

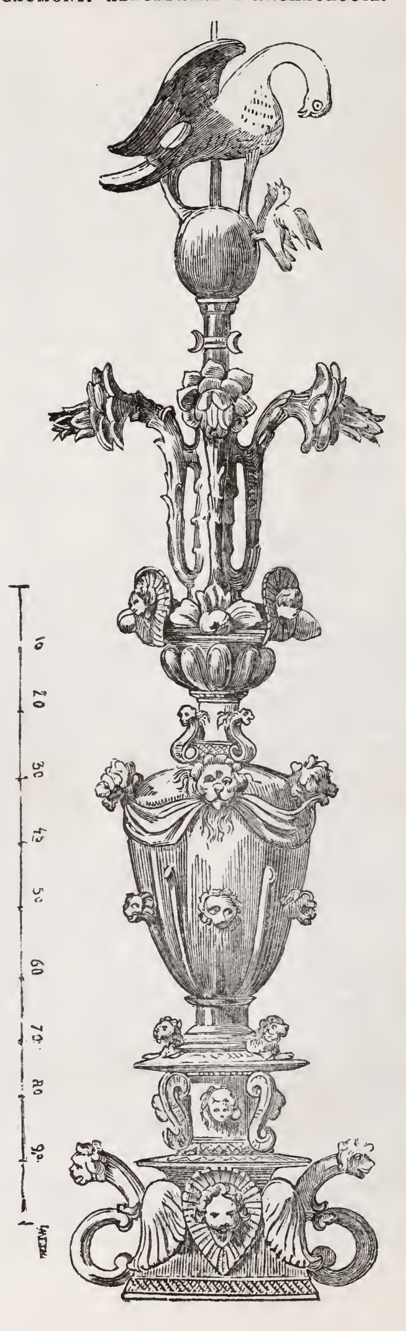


Maison de la fin du XVIe siècle, à Langres.



V. Petit del.

Les épis en plomb et fer du château de Quilly (Calvados).



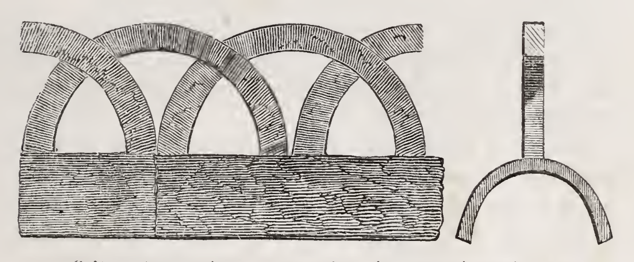
Épi du XVIe siècle, en terre cuite émaillée, à la Vigagnerie (Calvados).

Un épi semblable se trouve sur un colombier dessiné par M. Bouet, au château de Livarot, appartenant à M. le comte de Neuville ; il se termine également par un pélican, et tout porte à croire qu'il est sorti de la même fabrique.

Le musée d'antiquités de Nevers renferme un magnifique épi en faïence qui mériterait d'être publié. Il couronnait autrefois une maison du XVIe siècle, située dans le quartier de la cathédrale. M. de La Querrière a signalé, dans un grand nombre de villes, d'autres épis intéressants. M. de Glanville en possède un magnifique de la fabrique de Prédauge.

J'ai trouvé, vers la fin du XVIe siècle, dans plusieurs contrées, des épis plus ou moins intéressants.

Les crêtes ont été, comme les épis, faites en métal ou en terre cuite vers la fin du XVIe siècle. Les crêtes en terre cuite faisaient corps avec la tuile convexe qui couronnait le toit ; on y voyait des hommes à cheval ou à pied, des animaux ou de simples dentelures : je connais encore quelques exemples de ces crêtes, mais elles deviennent chaque jour plus rares.



Crête en terre cuite sur une maison, à Troyes (Aube).

Boiseries

Les portes en chêne se couvrent d'arabesques ou d'autres moulures, aussi bien que les volets et les revêtements des murs dont les panneaux sont quelquefois d'une grande richesse. Les formes anciennes persistent parfois jusqu'au milieu du XVIe siècle ; les panneaux, et les meubles en bois, portaient assez souvent une sorte de draperie, tombant en plis droits, qui avait été en usage dès le XVe.

Les plafonds à caissons étaient rares ; on les voyait seulement dans les appartements de luxe. La plupart des salles avaient des poutres saillantes et des solives équarries pour supporter les planchers supérieurs. Quelquefois on les peignait, souvent on se contentait de la couleur naturelle du bois. On peut voir des planchers à poutres et à solives dans presque toutes les salles du château de Blois, et les peintures qu'on y a rétablies montrent comment on les décorait au XVIe siècle.

Charpentes et lambris.

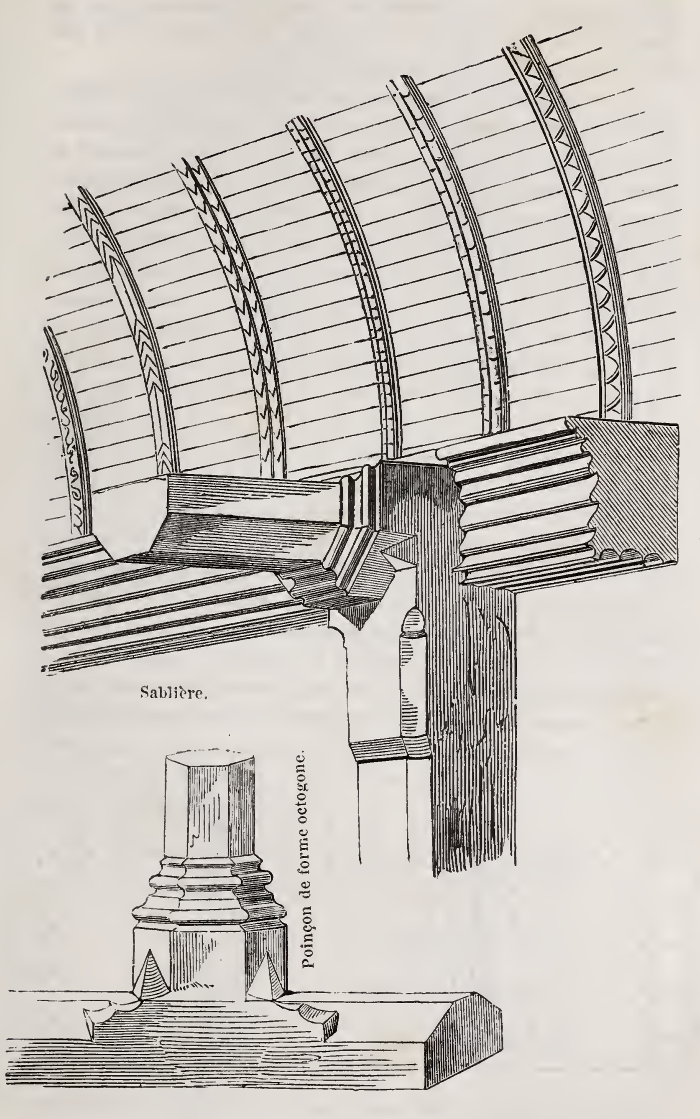
Les lambris cintrés ou en ogive que nous trouvons dans quelques grandes salles et que les architectes anglais ont eu le bon esprit de conserver dans leurs anciens monuments, demandent quelques explications. Les lambris qui se trouvent assez souvent dans nos églises commencent à devenir rares dans nos anciennes constructions civiles de France ; cependant il en existe d'assez intéressants encore qui, je le crains bien, finiront aussi par être détruits.

Le XVIe siècle nous montre peut-être les plus belles charpentes en bois qui subsistent à présent, tant en France qu'en Angleterre : nous citerons, entre autres, celle de la grande salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice de Rouen.

Celle de la grande salle de l'Hôtel-Dieu de Tonnerre est probablement aussi du commencement du XVIe siècle, et ce n'est pas une des moins hardies qui restent en France. On voit des voûtes semblables à Bâle, dans les salles qui entourent le cloître et dans beaucoup de grandes pièces dépendantes des anciennes abbayes et des édifices publics ou privés ; mais, chaque année, ces voûtes en bois deviennent plus rares : on les supprime ou on leur substitue des voûtes en plâtre. Nous réunissons notre voix à celle de M. Bordeaux pour réclamer leur conservation.

Les anciens architectes, dit M. Raymond Bordeaux dans les remarquables articles qu'il a publiés dans le *Bulletin monumental* (1), comprenaient mieux que nous ce qui faisait l'harmonie de leurs créations ;

(1) Principes d'archéologie pratique appliqués à l'entretien, la décoration et l'ameublement artistique des églises, dans le t. XVII du *Bulletin monumental.*



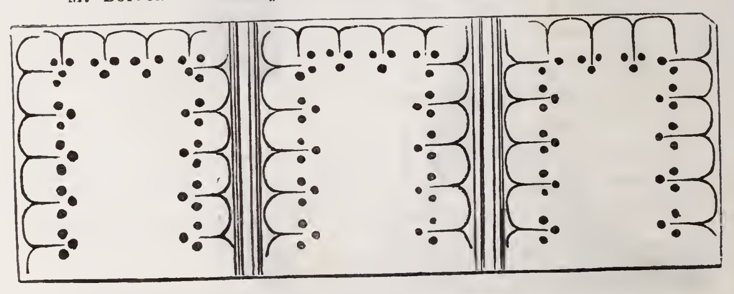
Fragment d'une voûte en bois, de forme cintrée.

ils ne craignaient pas d'employer les voûtes en charpentes dans les édifices de premier ordre où leur légèreté, leur sonorité et leur ampleur leur assuraient une juste préférence.

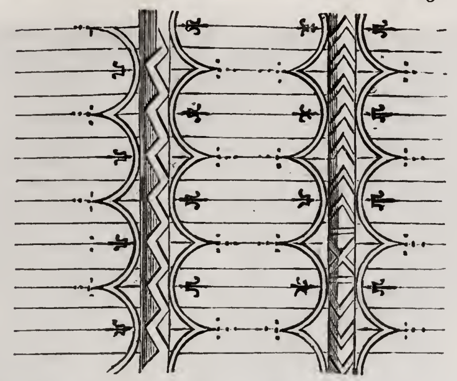
Les voûtes en bois qui appartiennent au XVI[e] siècle ont pour pièces principales, d'abord des poutres horizontales, placées sur le sens de l'épaisseur des murs et qu'on nomme *sablières,* ou *plates-formes* (V. la figure précédente), puis des *arbalétriers* cintrés ou en ogive dont l'écartement est maintenu par des poutres horizontales et transversales appelées *entraits* ou *tirants*. Un poteau vertical, assemblé sur le milieu de l'entrait et qui se nomme *poinçon* ou *chandelle*, supporte la poutre *faîtière* et soutient les *arbalétriers* à leur partie supérieure. Ces *maîtresses-pièces* font en même temps partie de la toiture proprement dite. La voûte, qui cache les chevrons et les parties secondaires de la charpente, est composée de douves de merrain. Ces douves forment une voûte en berceau. Elles dissimulent les *arbalétriers* en laissant visible le côté des *sablières* ou *plates-formes*, les *entraits* tout entiers et les *poinçons*. Mais les grosses pièces, exposées ainsi à la vue, n'ont point été laissées sans ornements. Les poinçons ont pris l'aspect de colonnettes, les entraits se sont couverts de sculptures variées, les sablières chargées de moulures deviennent des corniches souvent très-ornées.

Les entraits portaient toujours quelques moulures à leur point de jonction avec les sablières. Les figures suivantes montrent l'assemblage des douves ou pièces tapissant la charpente, et dont les lignes de jonction sont, comme on l'a vu dans la figure de la page précédente, recouvertes de tringles divisant la voûte en bandes verticales espacées symétriquement. Ces tringles sont souvent sculptées ou peintes.

M. Bordeaux a remarqué, et je l'ai vu de mon côté, que les ornements ont été tracés sur le merrain non peint des voûtes, à l'aide d'un emporte-pièce en tôle découpée ou en cuir percé à jour, et qu'ils



produisent sur le bois un effet assez ressemblant aux figures que les

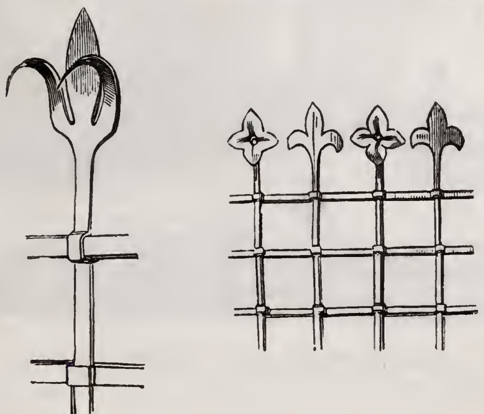


relieurs exécutent sur les couvertures des livres.

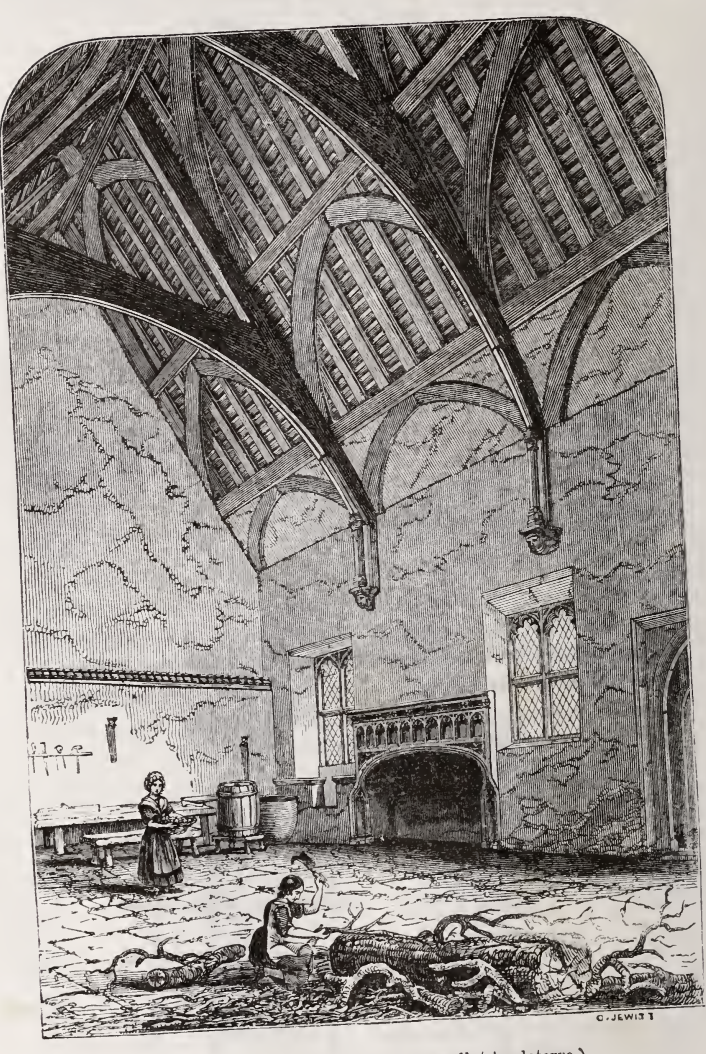
Il y avait en Angleterre, au XVIe siècle, des charpentes considérables fort remarquables dont quelques-unes laissaient voir les chevrons et le système de toiture. M. Parker en a figuré plusieurs dans son livre sur l'architecture domestique. Nous lui avons emprunté le spécimen figuré page 340.

Grillages.

SOUVENT les fenêtres des maisons du XVIe siècle sont garnies de grillages en fer qui ne sont pas sans intérêt, ni sans élégance.



M. Parker leur a donné le nom d'étançons dans son *Glossaire d'ar-*



Charpente du XVIe siècle, à Wanswell (Angleterre).

chitecture. M. R. Bordeaux, qui recommande avec raison de les conserver, en a figuré plusieurs qui se trouvent à l'extérieur de quelques maisons anciennes, surtout dans les manoirs, dans les habitations isolées où les fenêtres basses devaient être défendues par des grillages contre les tentatives des voleurs.

Ferrure et Serrurerie.

La ferrure et la serrurerie atteignirent, au XVIᵉ siècle, un haut degré de perfection. Les clefs, les serrures, les heurtoirs ou marteaux de porte, les poignées sont quelquefois, à cette époque, des pièces très-élégantes et couvertes de ciselures. Les marteaux ou heurtoirs sont tantôt en forme d'S, tantôt droits, en forme de poire très-allongée.

M. Raymond Bordeaux a publié un volume in-4° très-intéressant orné d'un grand nombre de planches auquel nous renvoyons (1). Au XVIᵉ siècle, Airdrouet de Cerceau grava vingt planches de dessins de serrurerie (clefs, poignées, etc., etc.). Je me borne à produire le dessin d'un verrou de la deuxième moitié du XVIᵉ siècle (V. la page suivante); les entrées de serrure, les poignées des portes, les heurtoirs, les pentures, les clous à tête saillante méritent toujours d'être observés et souvent d'être dessinés.

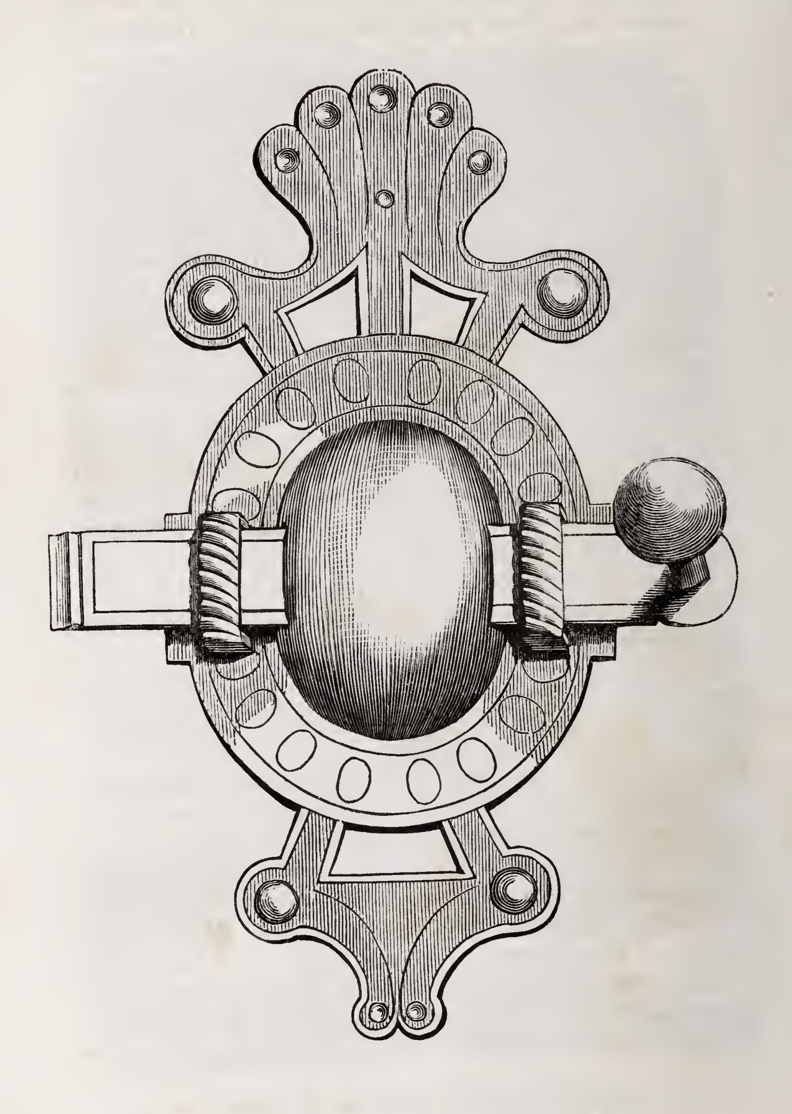
Vitrage.

Les fenêtres se partageaient en forme de croix, comme elles l'avaient fait au XVᵉ siècle. Chacun des panneaux s'ouvrait en dedans; quelques fenêtres se divisaient en six panneaux.

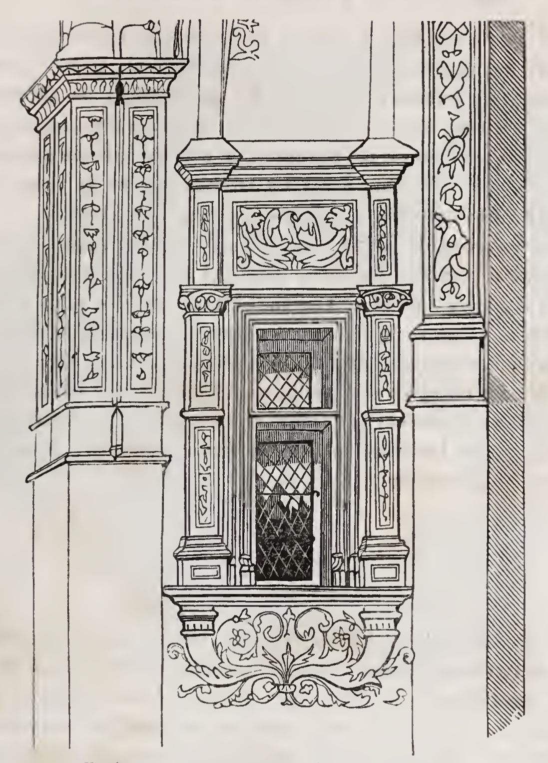
Les fenêtres les plus étroites ne présentaient qu'une baie divisée horizontalement en deux panneaux, comme la suivante (p. 343).

On voyait quelquefois, au milieu des vitres en petit plomb, comme celles des églises, les armoiries du propriétaire, en couleur; de petits sujets, tantôt religieux, tantôt historiques, peints en grisaille ou en apprêt avec beaucoup de finesse. Ce mode de vitrage fut employé jusqu'au temps de Louis XIV.

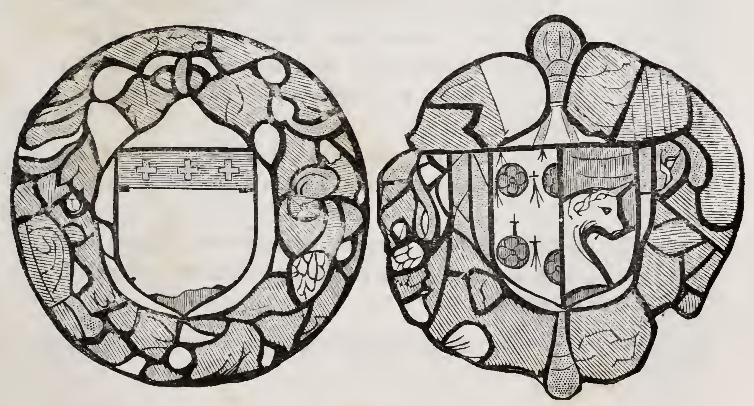
(1) *Serrurerie du moyen-âge* avec dessins de MM. Gerente et G. Bouet; par M. R. Bordeaux. Paris, Aug Aubry, 16, rue Dauphine, 1858.



Vérou du XVIe siècle.



Fenêtre de la Renaissance, à deux panneaux.



Armoiries peintes sur les panneaux à petits plombs d'une fenêtre du XVIe siècle.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'ameublement et la décoration intérieure des appartements. Les tapisseries formaient, au XVIe siècle, les plus riches tentures des salons et des appartements de réception ; il nous en reste encore quelques-unes, et M. Jubinal, dans sa belle publication sur l'histoire des tapisseries, en a donné de beaux spécimens que l'on peut voir dans toutes les bibliothèques où se trouve son ouvrage. Celles qui existent à Auxerre méritent d'être citées.

Dans beaucoup de maisons, on peignait sur les maisons des sujets analogues à ceux des tapisseries. Ainsi j'ai cité, dans ma *Statistique monumentale du Calvados* (1), une maison dont les murs étaient couverts de peintures représentant des danses de bergers et de bergères. Des phylactères reproduisaient dans ces peintures, comme dans les tapisseries, les dialogues que le peintre attribuait à ses personnages. Ces inscriptions qui aidaient à l'intelligence des tableaux et vivifiaient les personnages en les faisant parler, ajoutaient beaucoup, il faut en convenir, à l'intérêt du sujet.

Puits.

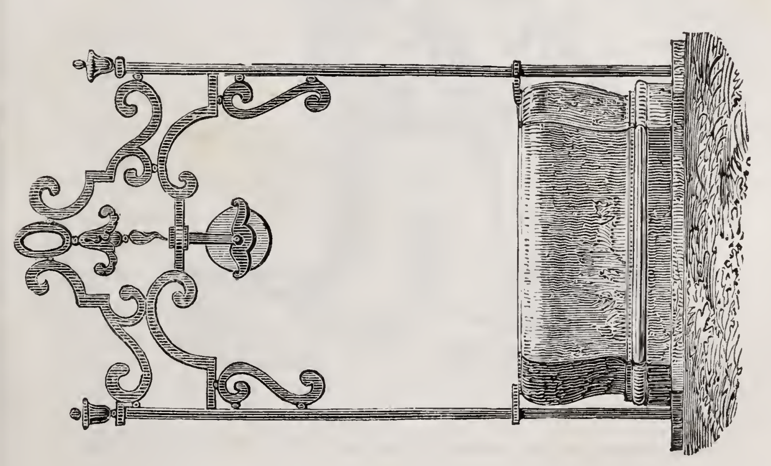
Dès le XVe siècle et longtemps avant, les puits avaient été l'objet de l'attention des architectes, et quelquefois ils en avaient fait de petits monuments. Au XVIe siècle, les puits furent en général plus élégants encore que par le passé : engagée dans l'épaisseur des murs, la margelle était souvent surmontée d'une espèce de coquille sculptée dans le mur d'où sortait la tige en fer qui supportait la poulie et la corde, destinée à monter le seau. Souvent aussi le puits était isolé, et une élégante armature en fer, portée sur la margelle, formait le support auquel pendait la poulie. Parmi ces derniers on peut citer le puits près la cathédrale d'Anvers.

On pourrait citer un certain nombre de puits du XVIe siècle dans différentes villes, notamment à Orléans, à Dijon, au Mans, à Tours, etc., etc.

La ville de Troyes renferme plusieurs puits publics dont les armatures en fer, extrêmement élégantes, paraissent de la fin du XVIe siècle et dont voici un spécimen.

(1) T. Ier, p. 45.

Puits du XVI[e] siècle avec pilastres en pierre.

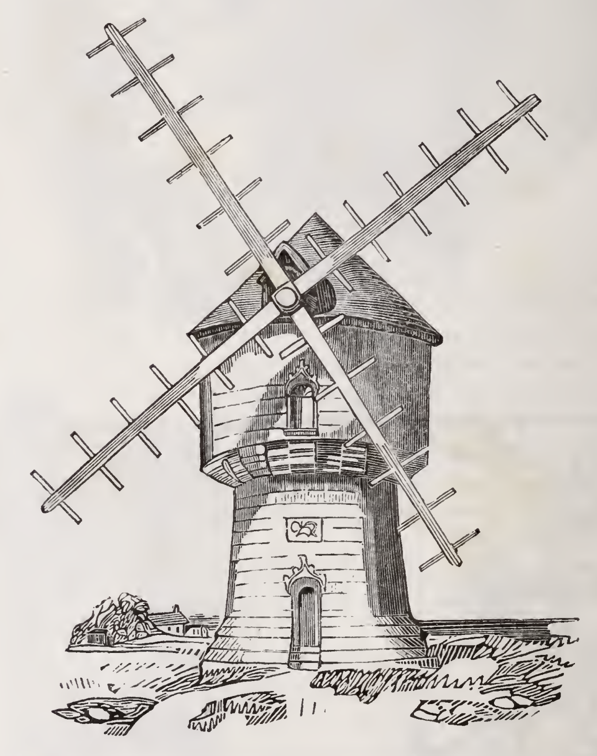


Puits à Troyes avec armature en fer

Fontaines publiques.—Plusieurs fontaines du XVI[e] siècle sont d'une grande élégance : on en pourrait citer à Autun, à Tours, dans plusieurs villes de France et d'Italie, etc., etc.

Moulins.

Les moulins se rattachent à l'architecture civile des campagnes, et je voudrais en dire un mot. D'après M. Léopold Delisle, les mentions de moulins à vent commencent à paraître, dans les textes normands, à la fin du XII[e] siècle, et y deviennent assez communes dans le cours du siècle suivant : rien ne s'oppose à ce que l'on admette que les Croisés rapportèrent de l'Orient l'idée de ces moulins.



Moulin à vent, près d'Auray (Morbihan).

On connaît trop les moulins à vent pour qu'il soit nécessaire de les

décrire ; il y en a de construits entièrement en bois, d'autres dont la partie basse, de forme cylindrique, est en pierre et la partie plus large, qui renferme les meules, en bois. D'autres enfin sont tout-à-fait en pierre, et le mécanisme du moulin qui, comme on le sait, est mobile et peut se tourner selon la direction du vent, est protégé par une tour en pierre (V. la figure, p. 346).

Les moulins à eau, dont l'usage a de beaucoup précédé en France celui des moulins à vent, ont aussi nécessité des constructions plus vastes et plus durables, et quoique l'impétuosité des eaux ait été une cause continuelle de destruction, on en connaît dont quelques pans de murs datent du XIV[e] siècle et peut-être du XIII[e] (1).

Aspect des villes au XVI[e] siècle.

Au XVI[e] siècle, et ceci s'applique aussi aux siècles précédents, nos villes offraient des rues étroites, courbes, dont les ouvertures correspondaient rarement les unes aux autres ; les maisons de bois, avec leurs pignons aigus, formaient des lignes festonnées d'une teinte sombre, relevées, à de rares intervalles, par des constructions en pierre blanche (V. la page suivante); un grand nombre de rues avaient aussi des porches ou galeries au moyen desquels on pouvait marcher à couvert, mais qui rendaient fort sombres les appartements du rez-de-chaussée.

Pour utiliser l'espace toujours précieux dans des villes ceintes de murailles, on établissait quelquefois le long des rivières des étages en encorbellement soutenus par des poutres inclinées : il en existait encore un exemple à Caen et dans d'autres villes qui ont disparu il y a quelques années : on voit à Fontenay-Vendée des appartements établis d'après le même système sur la rivière qui traverse la ville.

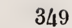
J'en donne une vue (V. la page 349), car c'est un des derniers exemples qui nous restent de ce genre de construction. Ces maisons n'ont pas de caractère bien prononcé; elles peuvent avoir été reconstruites depuis le XVI[e] siècle.

(1) A Ticheville (Orne) on remarque des arcatures ogivales dans les murs du moulin qui, je crois, dépendait, dans l'origine, du prieuré de cette paroisse.

A la Trappe (Orne), à Cluny et dans d'autres abbayes, les moulins ont des parties anciennes qui paraissent remonter au XIII[e] siècle : d'autres m'ont présenté des parties du XV[e] siècle et du XVI[e].



Partie d'une rue de Bourges garnie de maisons du XVIe siècle.



Maison en encorbellement sur la rivière, à Fontenay (Vendée).

Avec les vieilles maisons qui nous restent dans plusieurs quartiers, il est facile de se faire une idée de nos villes des XVe et XVIe siècles.

Vues d'une position élevée, elles offraient un tableau très-pittoresque.

De tous côtés des tours d'églises, de chapelles, de murailles militaires et jusqu'aux clochetons couronnant les escaliers et les cheminées des maisons, présentaient une forêt de pyramides auxquelles venaient se marier les pignons aigus des maisons. Ce tableau offrait le coup-d'œil le plus animé ; on peut en juger par beaucoup de vignettes de manuscrits du XVe siècle, représentant les villes de cette époque.

Cet état des villes ne changea qu'au XVIIe siècle : alors on commença à élargir les rues, à détruire les fortifications pour faire des promenades, et les maisons en pierre ou en brique prévalurent décidément sur les maisons en bois.

Ajoutons que beaucoup de villes n'étaient pas encore régulièrement pavées ; que les rues étaient pleines de fange ; que le chaume couvrait encore les maisons du peuple, et que la plus grande malpropreté régnait dans beaucoup de quartiers (1).

Quelques rues n'avaient que 10 pieds de largeur ; les plus grandes n'avaient guère plus du double.

Les ouvriers de même profession étaient dans la même rue ; ainsi on connaît, dans beaucoup de villes, la rue aux *Fèvres*, celles des *Pelletiers*, des *Tonneliers*, etc., etc.

Les places peu spacieuses étaient souvent entourées de porches.

Les lanternes suspendues régulièrement dans les rues ne datent guère que de la fin du XVIIIe siècle pour les grandes villes (2).

Le soir, les personnages notables se faisaient précéder, dans les rues, d'un domestique portant une torche de résine. Quelques hôtels, notamment celui que j'habite à Caen, avaient sous leurs portes, fixé à la muraille, un grand éteignoir en fer pour éteindre les torches en entrant.

L'abandon du style ogival, longtemps admiré, ce retour vers l'an-

(1) Ce ne fut qu'au XVIIe siècle qu'un service régulier fut établi pour nettoyer les rues de Paris ; on peut de là conclure que les villes de province ne prirent des mesures analogues que quelque temps après.

(2) Les lanternes dites réverbères et à huile ne datent que du siècle dernier, 1768 pour Paris, 1769 pour Rouen (de La Quérière, ouvrage cité). Il y eut encore à Rouen, après cette époque, des lanternes éclairées par des chandelles de suif.

cienne architecture si opposée de formes au système précédent, est un des phénomènes les plus extraordinaires de la versatilité de l'esprit humain, de cette mobilité qui a produit, à diverses époques, des voltes-face soudaines que les générations suivantes ont quelque peine à s'expliquer.

Il est évident que les causes indiquées dans mon *Cours d'antiquités*, et dans le volume de l'*Abécédaire* consacré à l'architecture religieuse, notamment *la réaction opérée en faveur de la littérature et des beaux-arts des anciens*, d'abord en Italie, puis en France, ont beaucoup contribué à produire cette grande révolution artistique ; cependant on peut l'expliquer aussi par beaucoup d'autres causes.

Quelques-uns ont pensé que les formes de l'architecture antique (le cintre, le carré et les lignes horizontales) se prêtaient mieux à la distribution des maisons et des palais, ce qui put influer puissamment dans l'esprit des architectes sur la préférence qu'ils lui donnèrent.

M. Hope trouve les causes principales de l'abandon du style ogival dans le progrès de l'industrie, des richesses et des connaissances parmi les laïques. Cette émancipation des laïques produisit, d'après lui, le besoin de nouvelles constructions plus nombreuses et plus variées qu'auparavant et qui ne pouvaient plus avoir le caractère religieux dans lequel excellaient les architectes de l'Église. Elle fit sentir plus vivement le désir de secouer le joug de l'influence sacerdotale dans le plan et l'exécution de ces bâtiments, même à une époque antérieure à la Réforme.

« A coup sûr, ajoute M. Hope, on n'a point fait de progrès en « revenant aux formes anciennes, on a rétrogradé : si l'on avait pro- « gressé, on n'aurait point renoncé à toutes ces dispositions adaptées « aux habitudes sociales et religieuses, qui étaient nées et avaient « grandi avec elles ; on n'aurait pas abandonné toutes ces hardiesses « ingénieuses dont les anciens ne s'abstenaient que parce qu'ils ne les « connaissaient pas ; car s'ils les eussent connues, ils eussent volontiers « renoncé pour elles à une foule de formes que la Renaissance s'avisa « de raviver. En un mot, on n'eût point adopté des modes qui, loin « d'être des résultats et des symptômes de progrès, n'étaient, du moins « à mon sens, qu'une rétrogradation vers l'ignorance et la barbarie ; « on n'eût pas fait une halte dans la poursuite des beautés essentielles « du style antique, pour ne *produire qu'un vrai salmigondis d'an-* « *ciennes formes dépouillées tout à la fois de la perfection mécanique* « *du style ogival et de la grâce rationnelle de l'antique.* »

Je l'ai dit ailleurs, M. Hope a été trop sévère pour l'architecture de la Renaissance, et s'il y a, comme je le crois, beaucoup de vrai dans ses opinions en ce sens qu'en revenant à un style abandonné, on a fait un pas en arrière, cependant il ne faut pas aller jusqu'à nier la grâce du style de la Renaissance et son aptitude à se plier à la distribution des habitations telles que la civilisation moderne les a faites.

Quelle que soit la valeur de ces opinions, il est certain que les architectes, qui adoptèrent le style de la Renaissance, étaient plus à l'aise quand ils bâtissaient des maisons et des palais, que quand ils construisaient des églises, et j'ai déjà dit que les productions de la Renaissance ont été civiles plutôt que religieuses.

CHAPITRE VII.

ARCHITECTURE MODERNE.

(XVIIe SIÈCLE.)

Le style du XVIe siècle se reproduisit pendant le XVIIe. A cette époque, on vit encore fréquemment les maisons de pierre ayant sur la rue un pignon triangulaire, avec des fenêtres divisées en quatre parties par des croisées de pierre et des escaliers en saillie formant une espèce de tour.

Mais les édifices affectèrent un style plus lourd que sous François Ier, Henri II et ses successeurs. On vit paraître, sous Henri IV, les frontons brisés, les cartouches, des colonnes à renflements, des modillons sous les corniches, etc. On trouve bon nombre d'exemples de cette architecture dans les édifices, publics ou privés, construits depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV.

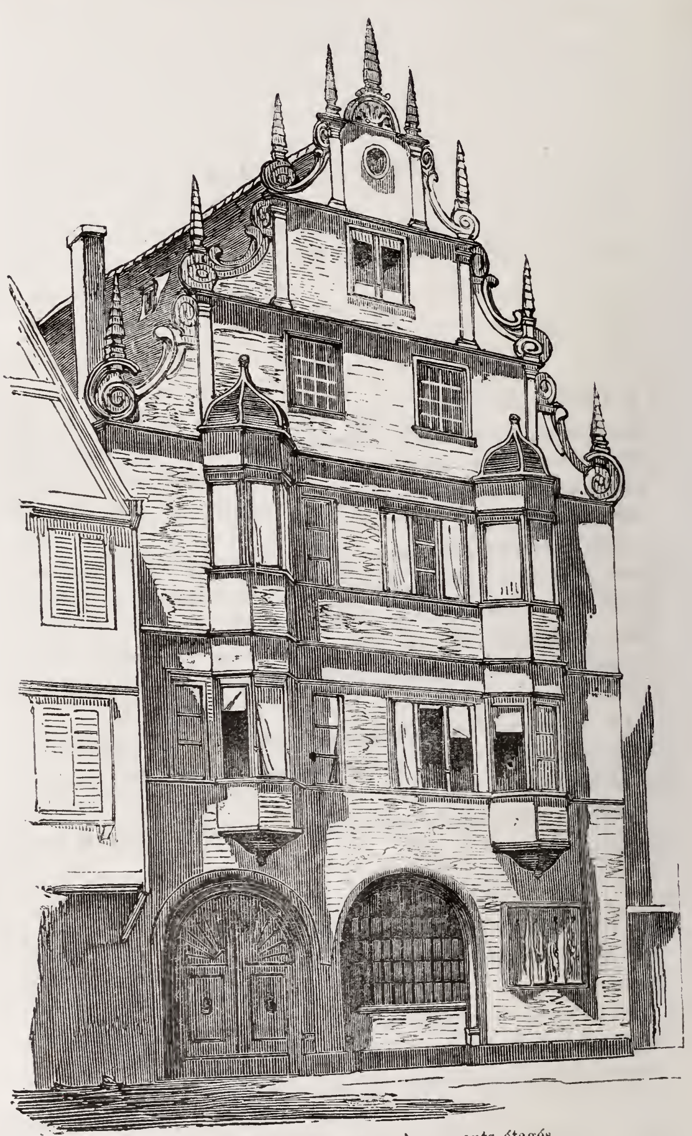
Les sentences et les inscriptions qui avaient été souvent gravées sur les maisons du XVIe siècle, ne sont pas moins fréquentes sur celles du commencement du XVIIe.

Telle est cette sentence dont a fait, de nos jours, la légende d'un cachet.

FAY BIEN ET LAISSE DIRE.

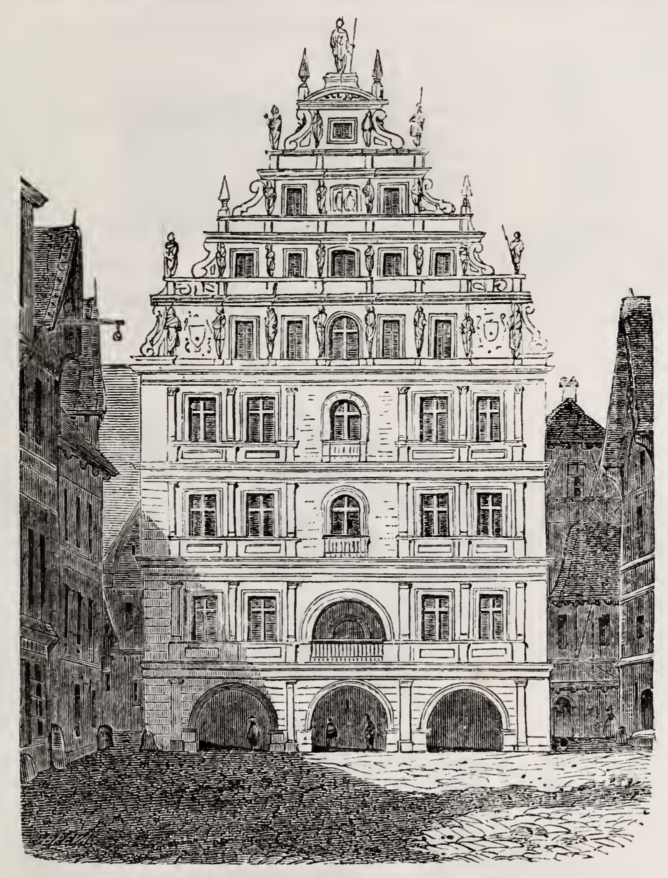
C'est même sur des maisons du XVIIe siècle que j'ai trouvé le plus grand nombre de ces *inscriptions sentencieuses* dans certaines contrées.

Dans l'est de la France, en Allemagne et en Belgique, le XVIIe siècle a fourni encore une quantité considérable de ces maisons à hauts pignons et à rampants étagés, échancrés en forme d'S, qui existaient dans le XVIe. Le pignon suivant que je donne pour exemple date de 1620 environ.



Maison en pierre avec pignon à rampants étagés.

La maison qui suit, qui est une des plus belles de Brunswick, présente la même disposition des rampants ; elle est en outre décorée de



Maison à Brunswick, portant la date 1590.

statues et d'une magnificence peu commune. Elle porte la date 1590 ; mais son ordonnance et son style annoncent le XVIIe siècle, et probablement elle n'a été terminée que plusieurs années après la date indiquée.

Les fenêtres-lucarnes du XVIIe siècle présentent une variété de formes dont j'essaie de donner une idée par les figures qui suivent,



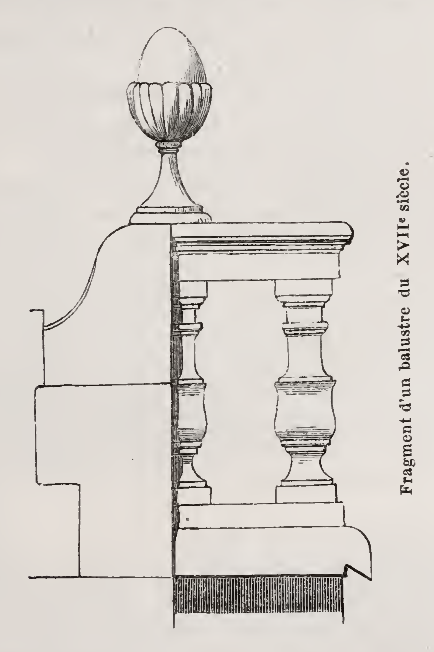
Fenêtres-lucarnes du XVIIe siècle.

Dans certaines villes de commerce, à Amsterdam, par exemple, les pignons des maisons donnant sur les rues sont percés de fenêtres accédant aux greniers ou magasins; une poutre destinée à porter une poulie sort de l'extrémité supérieure des frontons.

Les nombreux pignons variés qui festonnent les rues d'Amsterdam, donnent à cette ville une physionomie originale et mouvementée très-remarquable.

Escaliers.

Au XVII[e] siècle, les escaliers s'élargirent. Dans les maisons importantes, ils offraient des paliers spacieux, mais leurs membrures étaient fort épaisses et leurs ornements d'une grande pesanteur. Les balustres, présentant des poires carrées, portaient une lourde



Fragment d'un balustre du XVII[e] siècle.

rampe sur laquelle était un large porte-main. Les premiers balustres, après un repos et un tournant, étaient divisés par des poteaux carrés avec des moulures, et couronnés souvent par une espèce de boule de gland ou de bouquet (V. la figure précédente).

PELLER'SCHE-HAUS, à NUREMBERG. — Les grands hôtels offraient du reste, au XVIIe siècle, la même disposition générale qu'au XVIe : je citerai, pour le prouver, le bel hôtel appelé Peller'sche-Haus, à Nuremberg (V. la page 359), lequel commencé à la fin du XVIe siècle n'a été fini qu'en 1606.

Au XVIIe siècle, quelques maisons portent des dates figurées par les chevilles en fer qui maintiennent des tirants établis pour la plus grande solidité des murs.

J'ai trouvé quelques dates indiquées de la même manière dans la seconde moitié du XVIe siècle; mais c'est au XVIIe qu'elles m'ont paru le plus communes en France, en Belgique et en Allemagne.

Le cuir doré ou basané était, à la fin du XVIe siècle, mais surtout au XVIIe, employé comme tenture dans les maisons riches, concurremment avec les tapisseries; il n'en reste plus que des débris, encore est-ce le plus souvent dans quelques châteaux, et surtout dans les musées, qu'on peut les rencontrer.

M. de La Quérière cite, à Rouen, une maison qui avait une magnifique tenture en cuir doré, sur laquelle on voyait des personnages de l'histoire romaine, comme on les trouve sur les tapisseries, sur les émaux, etc., etc. Mais, comme le fait remarquer cet habile explorateur des maisons de Rouen, les personnages ont dû être très-rarement peints sur le cuir. On y voit, le plus souvent, des ramages et autres dessins.

Les panneaux de cuir étaient formés de plusieurs morceaux cousus ou collés les uns aux autres.

Les pièces de cuir offraient des dessins en relief que l'on obtenait au moyen de la pression et d'une planche en creux; on se servait aussi de fers à peu près comme le font les relieurs de livres.

Les cuirs dorés étaient employés non-seulement pour les tentures, mais aussi pour certains meubles.

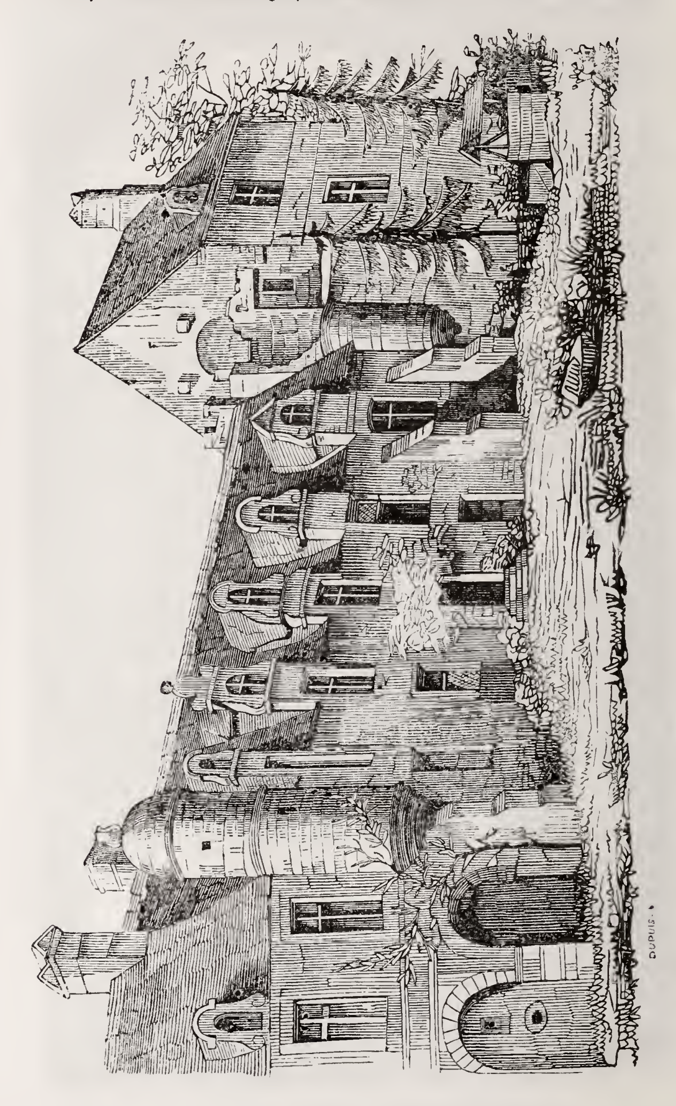
Je passe rapidement sur ces détails.

J'ai figuré (p. 360) une maison que je crois du commencement du XVIIe siècle, ou même des dernières années du XVIe ; elle montre le style lourd de cette époque. On ne voit plus les croisées de pierre et les vitres en petits plombs ; elles ont été remplacées par des châssis en bois ; les lucarnes ont conservé leurs formes premières et montrent leurs montants évasés en forme d'S et leurs frontons arrondis ou triangulaires, formes qui, dès les dernières années du XVIe



Peller'sche-Haus, à Nuremberg.

siècle, ont été souvent employées simultanément et alternativement ; les



Maison du commencement du XVIIe siècle.

cheminées quadrangulaires sont couronnées de frontons.

On a employé l'appareil en bossage assez fréquemment au commencement du XVIIe siècle, et des frontons qui couronnent alors les portes de certains hôtels ou manoirs imitent parfois la disposition des arcs de triomphe antiques.

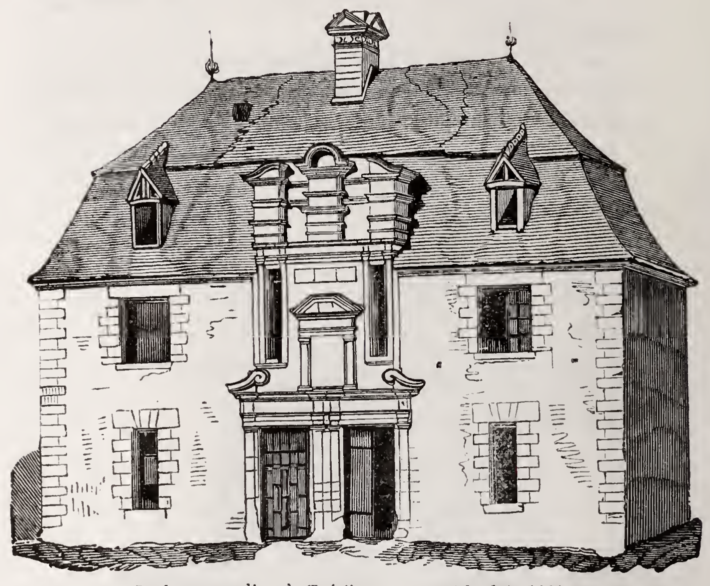
L'hôtel de la Caillerie, à Bayeux, remarquable par sa belle porte et le pavillon à toit élevé qui l'accompagne, est encore un bon exemple à citer de l'architecture privée du XVIIe siècle ; il porte la date 1647.



Vue du manoir de la Caillerie, construit en 1647.

La maison qui suit (p. 362) est un moulin à eau. La façade élégante annoncerait bien plutôt un petit château qu'une usine à blé. Il porte la date 1664. Ses deux portes symétriques, l'encadrement à pilastres et le fronton coupé à plusieurs frises superposées qui occupent le centre, caractérisent parfois une date un peu plus ancienne, quoique ce style

se perpétue dans quelques monuments jusqu'au commencement du XVIIIe siècle.

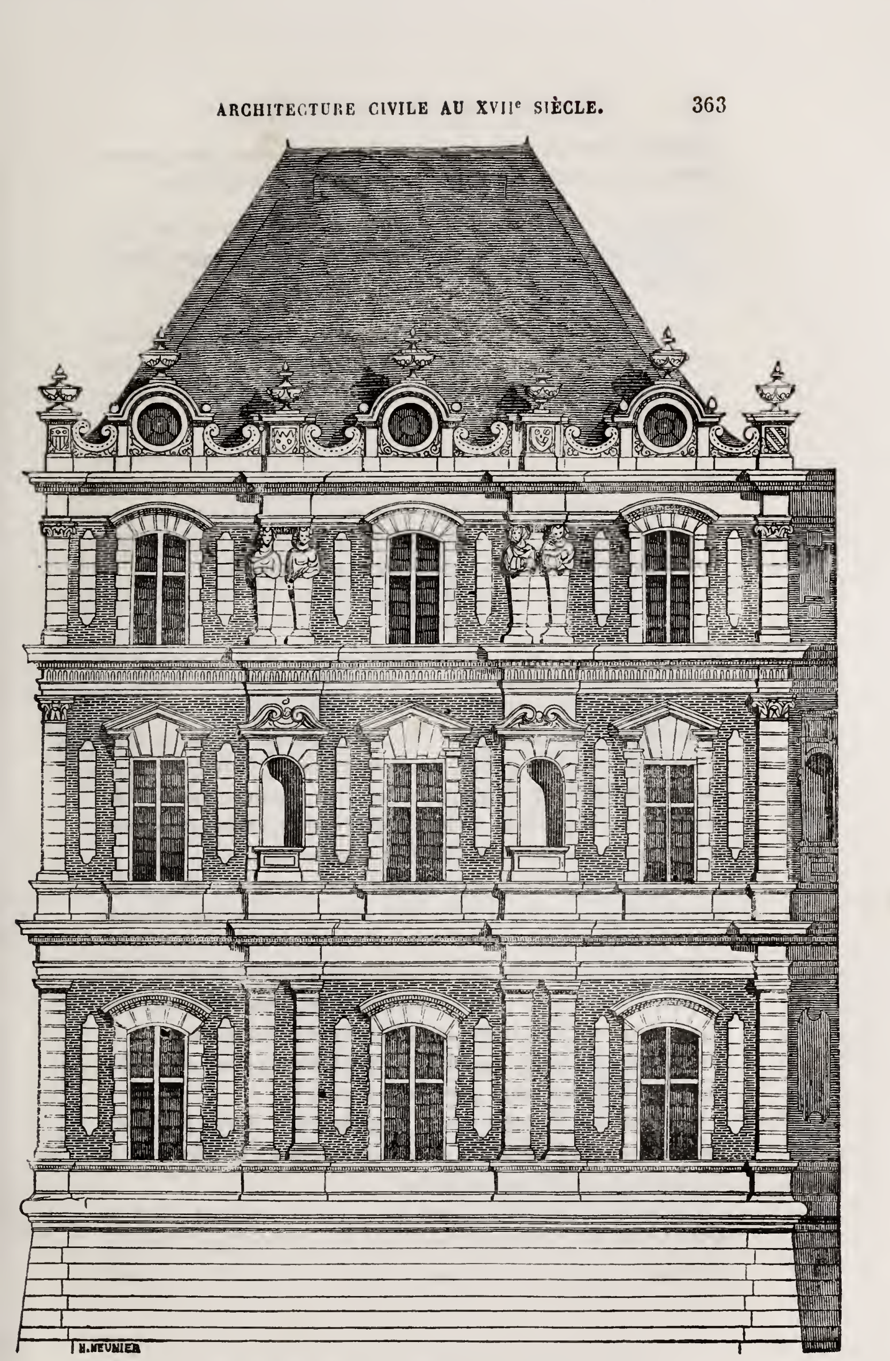


Le beau moulin, à Trévières, portant la date 1664.

Le magnifique château de Coulommiers (Seine-et-Marne), palais dont il ne reste plus que quelques débris, mais dont on possède de bons dessins, avait été commencé en 1613 (1) ; il se composait, comme les grands palais du temps, de pavillons principaux reliés par des galeries.

Tous les pleins des murs étaient revêtus de briques ; les pilastres, les corniches, l'entablement, les cadres des fenêtres, alternativement en arcs surbaissés et couronnés d'un fronton triangulaire, étaient en pierre de taille ; à l'extérieur, les entre-colonnements du premier étage présentaient des niches, et ceux du second deux caryatides. La corniche était couronnée de piédestaux portant des vases en pierre, et des lucarnes en œil-de-bœuf correspondaient aux fenêtres. Je présente (p. 363) une partie du château de Coulommiers ; elle montre une

(1) Voir, dans le t. XIX du *Bulletin monumental*, la description du château de Coulommiers, par M. A. Dauvergne, membre de la Société française d'archéologie.



Une partie du château de Coulommiers, commencé en 1613.

ordonnance que l'on retrouve, avec quelques différences, dans plusieurs palais ou grands châteaux de la première moitié du XVII[e] siècle.

Il nous reste encore beaucoup de maisons du temps de Louis XIII et de Louis XIV, mais je n'ai pas besoin d'en présenter d'autres exemples.

Michel-Ange fut le premier qui remit en usage le principe d'un ordre unique, embrassant tout l'ensemble des édifices, au lieu des petits ordres accumulés l'un sur l'autre et occupant chacun un seul étage, comme on les voit dans le style de la Renaissance.

En France, vers le XVII[e] siècle, on cessa aussi de superposer les petits ordres pour adopter un seul ordre colossal, à l'imitation de Michel-Ange. Un grand nombre de monuments nous montrent le parti qu'on en a tiré. Mais ce système, qui a été continué jusqu'à nous, convient surtout aux grands édifices ou aux monuments publics.

Halles.

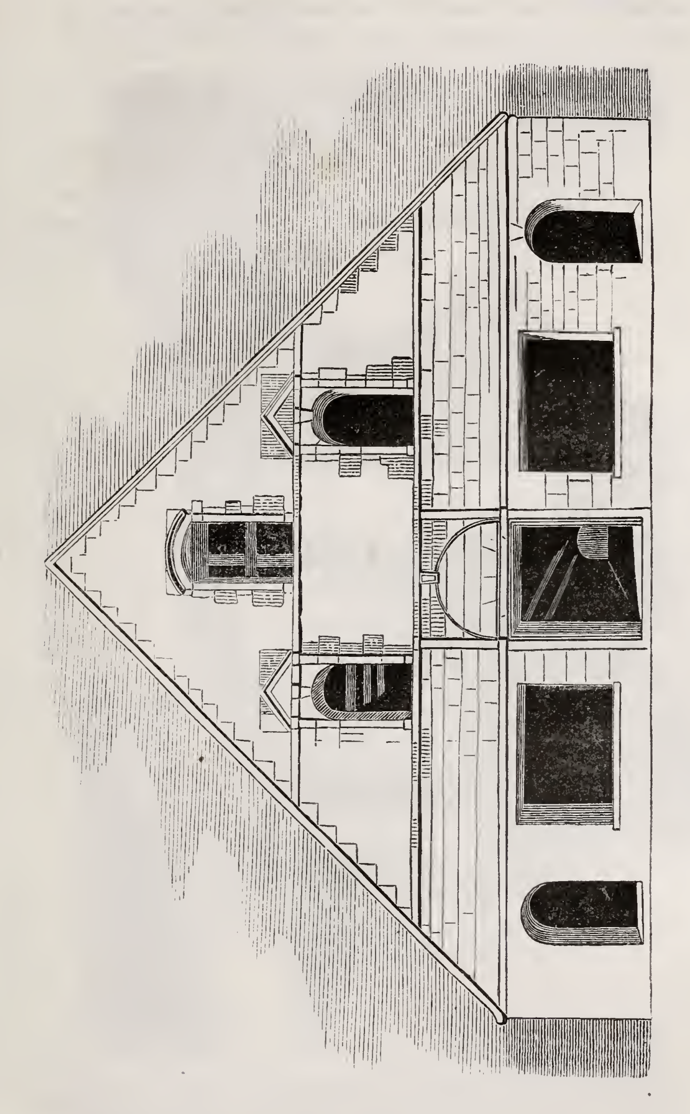
Les halles ont quelquefois, au XVII[e] siècle, affecté la forme suivante (V. la page 365), qui montre encore la disposition des marchés couverts du moyen-âge. Ainsi, on remarque trois entrées principales dans la façade, répétées dans le mur postérieur ; deux autres entrées existent ordinairement dans les murs latéraux.

Un vaste toit couvre la nef principale et les bas-côtés ; c'est la disposition que nous trouvons, dès le XII[e] siècle, dans les granges dîmières et les marchés couverts.

On voyait dans la halle aux viandes de Caen (figurée p. 365), deux grandes fenêtres carrées entre la porte centrale et les deux portes latérales ; j'ignore si elles existaient dès l'origine : je le supposerais, parce que j'en ai remarqué de pareilles dans une halle des bords de la Loire, qui paraît du même temps que celle de Caen.

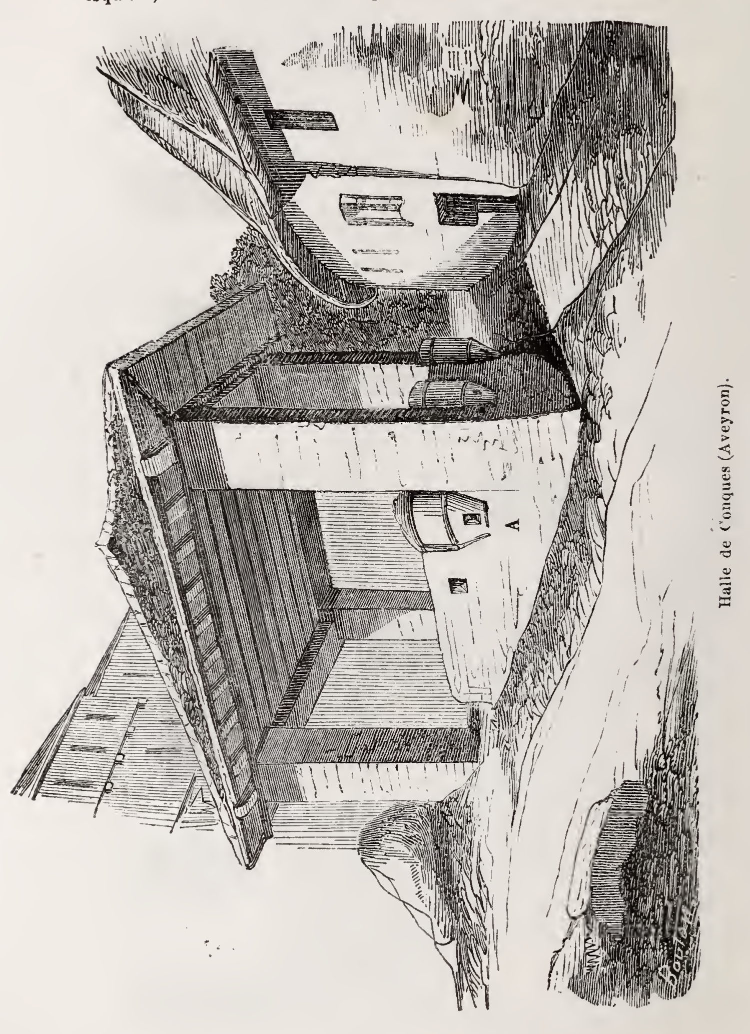
Trois fenêtres, disposées 1 et 2, remplissaient le triangle du pignon : les deux premières étaient couronnées d'un fronton ; la troisième, en arc surbaissé, portait une inscription.

On trouve encore dans le midi de la France quelques halles du XVII[e] siècle d'une dimension assez restreinte, mais dignes d'intérêt, en ce que le système de mesurage du grain usité autrefois y est encore



Halle aux viandes à Caen, démolie en 1856.

en vigueur : ce sont, comme dans les halles de Conques dont voici une esquisse, des vases immobiles en pierre scellés dans le mur (A), que l'on



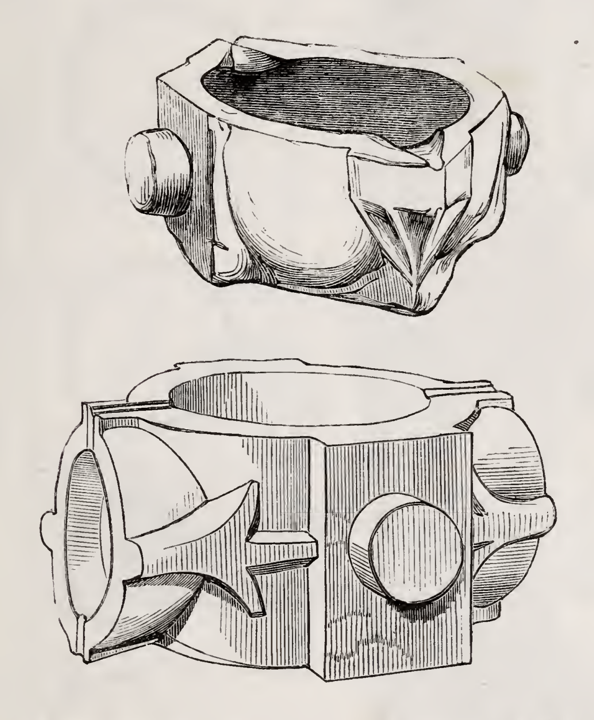
Halle de Conques (Aveyron).

remplissait comme on le fait pour notre boisseau, et que l'on vidait ensuite au moyen d'une petite trappe établie à la partie inférieure.

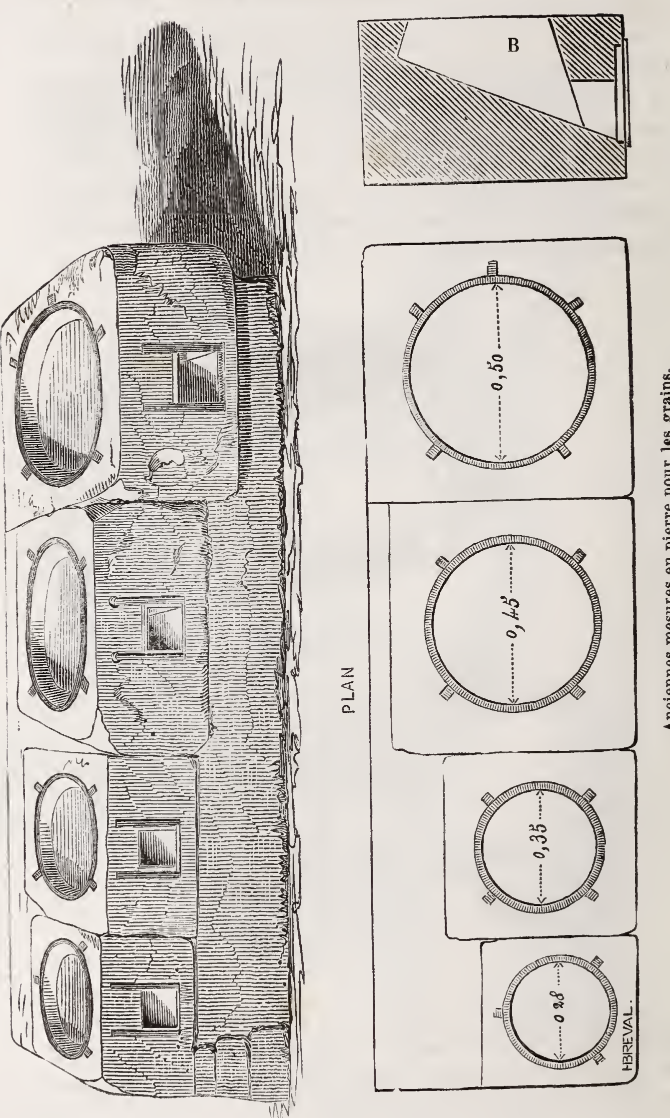
Le même système existe encore à l'heure qu'il est à Carcassonne et dans d'autres villes du Midi.

Je présente (p. 368) d'autres vases en pierre de même genre, de capacités différentes et graduées, que nous devons à M. Lallier, membre de la Société française d'archéologie. L'intérieur est taillé en pente, comme le montre la coupe figurée en B, pour faciliter la descente du grain, par la petite trappe qui servait à le vider.

Nous trouvons partout des vases en pierre qui au lieu d'être immobiles comme ceux dont nous venons de parler, pouvaient être penchés et même retournés.



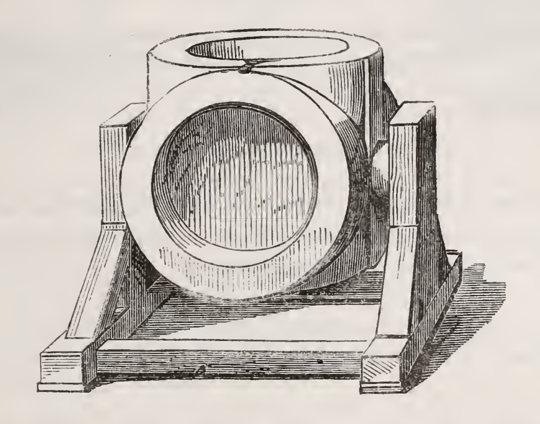
Ces vases se rattachent tous à un type qui reproduit plus ou moins exactement la forme d'un mortier, c'est-à-dire de ces vases en marbre, en bronze ou en fonte, dans lesquels on pulvérise certaines substances au moyen d'un pilon de fer ou de bois.



Anciennes mesures en pierre pour les grains.

La plupart sont ronds, quelquefois avec un rebord; quelques-uns ont des anses latérales évidées. Une ou deux rigoles sont creusées dans le bord du vase et munies d'appendices, à 90 degrés des anses. Les uns sont arrondis au dedans, convexes à l'extérieur; d'autres ont un fond plat et des parois presque verticales.

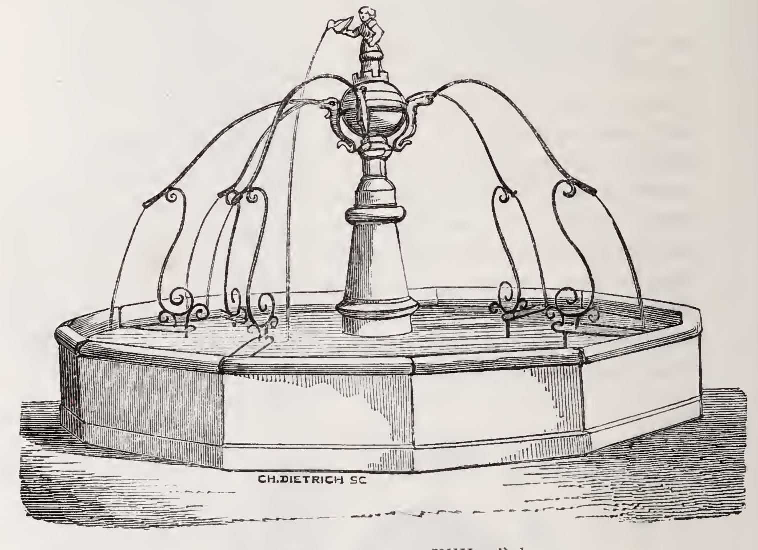
Il est très-probable que ces vases ont servi à divers usages, et les rigoles ne permettent pas de douter que l'on ne s'en soit servi pour contenir des liquides ou certaines graines que l'on pouvait décanter comme un liquide; les anses permettaient de pencher le vase et de faire l'opération sans difficulté. Maintenant, j'en ai la conviction depuis longtemps, plusieurs de ces vases ont dû être des mesures de *capacité déterminée* dont certains débitants, peut-être, faisaient usage : autrement dit, des *mesures étalonnées.*—Ce qui a fait naître en moi cette idée, c'est que j'ai vu la réunion de plusieurs vases taillés dans la même pierre et offrant toujours dans ce cas des capacités différentes, qui m'ont paru calculées pour représenter la moitié, le tiers ou le quart de la mesure principale. Ces mesures sont souvent disposées sur les quatre côtés d'un bloc de pierre dans lequel on a menagé deux ap-



pendices qui, faisant l'effet d'un essieu, permettaient de le suspendre sur un truc.

Fontaines. — Les fontaines ont le plus souvent, à partir du XVII[e] siècle, affecté la disposition de celle qui suit, forme qui avait déjà été usitée dès le XVI[e] siècle.

D'un support central qui occupe le milieu d'une vasque ronde ou octogone ou à un plus grand nombre de pans, partent des armatures en fer courbées de différentes manières et supportant des tuyaux de plomb. Ces tuyaux jettent l'eau autour du réservoir et



Fontaine publique du XVIIe siècle.

se trouvent ainsi à la portée de ceux qui veulent la recueillir. Devant chacun d'eux existe un support en fer ou en pierre pour recevoir le vase que l'on plaçait sous le jet d'eau.

ÉTAT DE L'ARCHITECTURE CIVILE AU XVIIIe SIÈCLE.

Les monuments du XVIIIe siècle sont trop nombreux dans toutes les villes pour qu'il soit utile de les décrire : j'ai déjà dit, dans l'*Abécédaire d'archéologie* (partie religieuse), ce que devint l'architecture vers la fin du règne de Louis XIV, et l'on sait, surtout aujourd'hui qu'il est redevenu à la mode, en quoi consiste le style qui domina sous le règne de son successeur.

M. Hope, qui traite le style de la Renaissance avec tant de sévérité, n'est pas plus indulgent pour les formes qui caractérisent le style dominant au XVIIIe siècle pour l'architecture, l'ameublement et tous les objets d'art ; le passage de son *Histoire de l'architecture*, dans lequel il exprime son opinion sur cette époque, est assez piquant pour que je le reproduise textuellement :

« Tous les arts sur lesquels le goût peut exercer une influence bonne ou « mauvaise, dit-il : le bois, la pierre, les métaux, la porcelaine, le verre, « le tissu même des diverses étoffes que l'homme emploie pour se meubler « ou se vêtir ; l'architecture, la sculpture, la peinture, la ciselure, « l'orfévrerie, la broderie, le tissage ; le temple et le tombeau ; l'in- « térieur et l'extérieur des maisons ; les voitures et les vaisseaux ; les « murs, les plafonds et les planchers ; la quincaillerie et la papeterie ; « l'autel et le buffet ; la chaise, la table, la cheminée, le chandelier, « le lustre, le cadre des tableaux ; le surplis du prêtre, le falbala de la « grande dame, les manchettes en dentelle du marquis ; le calice et la « tabatière, la tasse et la soucoupe, la bague et le bracelet ; tout, en un « mot, fut envahi par cette manie. Non-seulement on abandonna ces « imitations exactes et fidèles des êtres animés ou inanimés, des pro- « ductions de la nature ou de l'art, que les arabesques conservent « encore et qui satisfont également les yeux et l'esprit, mais on renonça « même à toute régularité, à toute forme, à toute surface nettement « définie, à tout ce qui était bien décidément rond ou carré, uni ou « saillant, droit ou angulaire ; et l'on substitua à tout cela je ne sais « quelle ligne irrégulière, vague, complexe, qui n'était ni positivement « continue, ni positivement brisée ; je ne sais quel lourd entortillage, « quel plaqué insignifiant. Grâce à la facilité de l'exécution, au peu « d'habileté, de goût et d'imagination qu'elle exigeait, cette contagion « se répandit avec une extrême rapidité ; et, comme un cancer corrosif, « elle eut bientôt rongé toutes les moulures, dévoré toutes les surfaces, « et fait disparaître de partout la simplicité, la vérité, l'unité, les « contrastes et la symétrie.

« Ce goût, comme tous ceux dont l'Italie avait était le berceau, passa « d'abord en France. Il trouva grâce devant Louis XIV affaibli par « l'âge, et dont la jeunesse avait vu de meilleurs jours. Sa faveur « s'accrut sous le Régent, et il orna le piédestal de la statue qui repré- « sente Louis XV, à son ascension au trône, coiffé d'une énorme « perruque poudrée, à boucles flottantes, vêtu d'un habit à basques « carrées, les souliers à hauts talons, la larme à l'œil, le nez en l'air

« et le poing sur la hanche. De la France, il parcourut, comme un feu-
« follet, tout le continent, passa la Manche, et débarqua sur les côtes
« d'Angleterre. »

A la fin du XVIIIe siècle, et au commencement du XIXe, l'architecture, plus pure de formes, fut néanmoins d'une pauvreté remarquable.

Aujourd'hui, nous n'avons pas de style proprement dit, ou plutôt nous avons un peu de tous les styles: la Renaissance, le style Louis XV, le style grec, le romain, sont, avec leurs intermédiaires, mis en œuvre par nos architectes. Le style ogival a même été employé depuis quelques années dans diverses localités, notamment à Lyon, pour des maisons considérables dans des rues très-commerçantes.

Cette variété, qui annonce une certaine fermentation artistique et une époque de transition pour l'art, ne me paraît pas fâcheuse comme à beaucoup d'artistes qui s'en désolent ; il faut de la liberté : on finira par adopter le système qui convient le mieux quand on aura essayé de tous. On ne peut nier, d'ailleurs, que l'architecture ne soit en grand progrès, quant aux moyens d'exécution et au choix des matériaux.

ARCHITECTURE MILITAIRE

AU MOYEN-AGE

CE QU'ON ENTEND PAR ARCHITECTURE MILITAIRE DU MOYEN-AGE.

On appelle *architecture militaire* celle qui s'occupe des constructions qui ont servi à la défense : tels que les châteaux forts, les murailles des villes, les citadelles, etc., etc.

Le V[e] volume de mon *Cours d'Antiquités* est le premier ouvrage qui ait donné un précis de son histoire en France. On peut regarder comme incontestables les faits qui y sont rapportés ; mais ces documents devront être complétés par de nouvelles observations.

Les anciens châteaux ont été soumis à beaucoup de changements et de vicissitudes ; souvent ils sont l'ouvrage de plusieurs générations, et présentent un mélange de constructions dont il serait impossible de débrouiller les dates. La plupart ont été rasés ou démantelés ; les autres sont complètement dénaturés par des distributions nouvelles, à l'intérieur ; par des ouvertures, des additions et des mutilations, à l'extérieur. Les anciens châteaux demeurés intacts ne se trouvent assez souvent aujourd'hui que dans des lieux stériles, au milieu des bois, ou sur des éminences escarpées, que l'homme s'est hâté d'abandonner lorsque la civilisation lui a permis de vivre avec sécurité dans des demeures moins sévères et plus commodes.

Ajoutons que les monuments militaires n'offrent guère que des masses de maçonnerie, souvent sans ornements et sans sculptures qui puissent montrer le goût dominant à l'époque où ils furent élevés.

Classification des monuments militaires.

On peut diviser les monuments militaires du moyen-âge en cinq classes, savoir :

1° Les forteresses construites depuis le ve siècle jusqu'au xie inclusivement ;

2° Les chateaux forts du xie et du xiie siècle ;

3° Ceux du xiiie siècle ;

4° Ceux du xive siècle et du xve ;

5° Ceux de la fin du xve siècle et du xvie.

Système de défense chez les Romains.

Les fortifications romaines se composaient, comme je l'ai dit dans l'*Abécédaire d'archéologie* (ère gallo-romaine), de murailles solidement construites, flanquées de tours saillantes plus ou moins engagées dans la muraille et généralement placées à portée de trait les unes des autres, de sorte que les assiégeants pouvaient être pris en flanc des deux côtés.

Il y avait trois sortes de forteresses chez les Romains : la dénomination de *castrum* ne s'entendait pas seulement d'un camp, elle désignait encore une place entourée de murs. Les châteaux désignés par le mot *castellum* paraissent avoir été des places d'un ordre inférieur, telles que nos châteaux baronniaux du moyen-âge, de même que les *burgi*, qui, cependant, étaient plus petits que les *castella*, si l'on en juge par le passage suivant de Végèce : *Castellum parvum quod burgum vocant* (1).

Les châteaux désignés sous la dénomination de *castra* embrassaient quelquefois une étendue aussi et même plus considérable que celle des villes. Grégoire de Tours nous en fournit une preuve en parlant du château de Merliac. Il était fortifié naturellement et situé sur un rocher

(1) Vegetius, *De re militari*, lib. IV.

qui s'élevait de 100 pieds au-dessus de la plaine ; il renfermait une vaste pièce d'eau très-agréable à boire ; on y voyait aussi des fontaines abondantes, et par une de ses portes coulait un ruisseau d'eau vive. Les remparts renfermaient un si grand espace que les habitants cultivaient, à l'intérieur, des terres dont ils recueillaient beaucoup de fruits (1).

Ces châteaux furent très-nombreux, surtout dans le IV[e] siècle ; mais tous n'étaient pas garnis de murs en pierre et beaucoup n'avaient que des remparts en terre.

Zosime nous apprend que Dioclétien garnit toutes les frontières de l'Empire de places fortes, *oppidis*, de châteaux, *castellis et burgis ;* et qu'il y établit des garnisons permanentes (2). Il lui fallut aussi pourvoir à la défense des côtes exposées aux irruptions des Saxons, qui avaient commencé à troubler la Bretagne et le nord de la Gaule. On sait qu'en 284 une flotte fut équipée, à Boulogne, pour combattre ses nouveaux ennemis (3).

Plus l'Empire fut exposé, par la suite, aux irruptions des Barbares, plus il fallut élever de forteresses. Ammien Marcellin parle de celles que Valentinien fit construire, en 368, depuis la Saône jusqu'à la mer ; sur le bord du Rhin, et même sur quelques points au-delà des rives du fleuve, après sa victoire sur les Allemands (4).

(1) « Castrum enim propriâ naturâ munitum erat. Nam centenorum aut eò amplius pedum ab exciso vallatur lapide, non murorum structione ; in medio autem ingens stagnum aquæ, liquore gratissimum : ab aliâ vero parte fontes uberrimi, ità ut per portam rivus diffluat aquæ vivæ. Sed in tàm grandi spatio munitio ista distenditur, ut manentes infrà murorum septa terram excolant, frugesque in abundantiâ colligant. » — Gregor. Turon., *Historia Francorum*, lib. III, cap. XIII; apud Bouquet, t. II, p. 192.

(2) Quùm imperium Romanorum extremis in limitibus ubique Diocletiani providentiâ, quemadmodùm à nobis suprà dictum est, oppidis et castellis atque burgis munitum esset, omnesque copiæ militares *in iis domicilium haberent*, fieri non poterat ut barbari transirent ubique copiis hostium repellendorum causâ occurrentibus.

Zosimi comitis et exadvocati fisci *Historiæ novæ*, lib. II, Basileæ, in-f°, p. 33.

Zosime ajoute que Constantin dégarnit de troupes les châteaux des frontières pour reporter ces garnisons dans les villes de l'intérieur, et que cette mesure facilita l'invasion des Barbares, en même temps qu'elle contribua à amollir le courage des soldats.

(3) Cette flotte fut confiée à Carausius, qui prit la pourpre en Bretagne et gouverna cette île pendant sept années ; il fut assassiné par Alectus, son lieutenant, et celui-ci défait par Constance-Chlore, l'an 293 de notre ère.

(4) At Valentinianus, magna animo concipiens et utilia, Rhenum omnem, à Rhetiarum exordio usque ad Fretalem Oceanum, *magnis molibus communiebat*,

Il est probable que, vers cette époque, des perfectionnements et des changements notables s'introduisirent dans l'art de fortifier les places ; plus on divisa les troupes pour opposer une digue au torrent qui menaçait d'envahir l'Empire sur tant de points différents, plus on dut pourvoir à la sûreté des garnisons. Aussi Valentinien s'appliqua-t-il, comme le dit Ammien Marcellin, à élever des murailles plus hautes et plus fortes, à placer ses forts dans des lieux de difficile accès et favorables pour la défense. Cet empereur était habile dans les arts mécaniques, il inventa de nouvelles armes et de nouveaux moyens de défense.

La *Notice des dignités de l'Empire* prouve que des généraux avaient reçu le commandement de divers départements militaires, voisins des frontières ; par exemple, le général préposé à la garde du rivage nervien et armoricain, *Dux tractus armoricani et nervicani* (1), avait sous ses ordres dix cohortes dont le dépôt était établi dans dix places différentes. Elles fournissaient des détachements pour la garde des forts échelonnés le long des côtes. Or, ces forts devaient être nombreux pour protéger utilement une ligne aussi étendue.

Ainsi, on ne peut douter que les châteaux ne fussent très-multipliés dans les régions exposées aux invasions. Paul Orose, historien du Ve siècle, le dit positivement, et les expressions dont il se sert nous autorisent à croire que ces forteresses étaient beaucoup plus nombreuses, qu'elles étaient moins considérables et coûtaient moins à établir.

Dans un rescrit à Nomus, maître des offices (2), Théodose et Valen-

castra extollens altiùs et castella, turresque assiduas per habiles locos et opportunos, quà Galliarum extenditur longitudo; nonnunquàm etiàm ultrà flumen ædificiis positis subrodens barbaros fines. (Ammien Marcellin, liv. XXVIII)

(1) Les autres généraux étaient au nombre de cinq, savoir :

1° Le comte qui commandait la ligne des frontières de Strasbourg ;—COMES TRACTUS ARGENTORATENSIS ;

2° Le duc de la Sequanaise ;— DUX SEQUANICÆ ;

3° Celui qui commandait la deuxième Belgique ;— DUX BELGICÆ SECUNDÆ ;

4° Le duc de la première Germanie ; — DUX GERMANIÆ PRIMÆ ;

5° Le duc de Mayence ; — DUX MOGONTIACENSIS.

(2) Le maître des offices, *magister officiorum,* était un haut fonctionnaire qui réunissait plusieurs pouvoirs différents. Dans l'intérieur du palais impérial, il remplissait une partie des charges attachées chez nous au ministère de la maison du roi ; au dehors, il dirigeait les fabriques d'armes placées dans les diverses provinces. Il donnait des ordres au corps du Génie militaire. Les ingénieurs et les ouvriers qui accompagnaient ou précédaient les troupes pour aplanir les routes, jeter des ponts sur les rivières, etc., etc. ; ceux qui pré-

tinien recommandent à cet officier de leur faire, chaque année, un rapport exact sur le nombre et l'état des châteaux et des clôtures des frontières (*clausuræ*) (1), comme il en faisait sur le nombre des soldats. La demande d'un recensement pareil indique assez combien les forteresses étaient multipliées.

Dans un autre rescrit adressé, le même jour, au même officier, les deux empereurs que je viens de citer, prescrivent aux commandants des frontières de ne point s'absenter du pays qui leur est confié, d'inspecter les châteaux et de les faire réparer (2).

Enfin, l'auteur du traité de la guerre qui se trouve joint à la notice, insiste sur l'avantage de posséder des châteaux pour la défense des frontières. Il conseille d'en construire solidement de mille en mille pas. Il ajoute que ces places devront être établies par les populations, sans frais pour l'État, et qu'elles seront gardées par les habitants des campagnes voisines (3).

Tout porte donc à croire, comme je l'ai déjà dit il y a longtemps, dans la deuxième partie de mon *Cours d'Antiquités* (p. 340-41), que, sur différents points des Gaules et des autres provinces, les habitants pourvurent eux-mêmes à leur défense, en établissant des forteresses, dont quelques-unes n'offraient probablement qu'une petite place entourée de palissades et de fossés. Plusieurs pouvaient consister dans une tour en pierre ou en bois, au milieu d'une enceinte de retranchements.

paraient les campements, qui élevaient les retranchements et les forteresses, dépendaient du Maître des offices. (V. Guidi Panciroli commentarium in *Notitiam dignitatum Imperii*, 1 vol. in-f°.)

(1) Quemadmodùm se militum numerus habet castrorumque ac *clausurarum* cura procedat, quotannis significare nobis propriâ suggestione procuret. (Cod. Justinian., lib. I, tit. XXXI : De officio magistri officiorum. Edition in-f°, de 1618, p. 290.)

(2) Duces limitum, et præcipuè quibus gentes quæ maximè cavendæ sunt, appropinquant, in ipsis limitibus commorari et milites ad proprium redigere numerum imminentibus magisteriis potestatibus diuturnisque eorum exercitationibus inhærere præcipimus. *Castrorum quin etiàm refectionis lustrationisque curam habeant,* etc., etc. (Cod. Justin, tit. XLVI, lib. IV.)

(3) Est inter commoda reipublicæ utilis limitum cura ambientium ubique latus imperii, quorum tutelæ assidua castella meliùs prospicient. Ità ut millenis interjectis passibus, stabili muro et firmissimis turribus erigantur ; quas quidem munitiones possessorum distributa sollicitudo, *sine publico sumptu constituat*, *vigilis in his et agrariis exercendis* ut provinciarum quies circumdata quodam præsidii cingulo illæsa requiescat.

Il est constant que toutes les villes gallo-romaines ont été entourées de remparts ; il existe encore aujourd'hui trop de débris de ces enceintes pour qu'on puisse en douter ; et la seule difficulté qui se présente est de déterminer à quelle époque on doit rapporter ces ouvrages militaires (1).

Les enceintes des villes gallo-romaines devaient être établies d'après le même système que les camps fixes ou stationnaires. Aussi affectent-elles, le plus ordinairement, la forme d'un carré long plus ou moins régulier.

D'après les observations que j'ai faites, la plupart des enceintes militaires n'étaient pas d'une grande étendue ; le plus souvent elles n'entouraient qu'une partie des villes, c'étaient les châteaux ou citadelles des cités.

Les murs construits en pierre de petit appareil, avec des cordons de brique, étaient flanqués de tours rondes régulièrement espacées.

A l'intérieur de la place, il y avait une tour beaucoup plus vaste, ordinairement carrée, dans laquelle habitait le commandant.

Je ne doute pas que cette tour, qu'on peut considérer comme le prétoire de la citadelle et qui se liait à quelques constructions accessoires, n'ait servi de type pour les donjons du moyen-âge.

(1) Jusqu'au XII[e] ou au XIII[e] siècle, les fortifications gallo-romaines sont restées presque intactes dans beaucoup de villes. A cette époque, on construisit assez généralement des fortifications beaucoup plus vastes, mais les murs romains restèrent souvent intacts au milieu de la cité.

CHAPITRE Ier.

État de l'architecture militaire du Ve siècle au XIe.

Les invasions des barbares avaient opéré, au Ve siècle, la désunion et le morcellement des diverses parties d'une même province; les populations, semées sur différents points, vivaient isolées les unes des autres, privées qu'elles étaient de correspondances régulières : *l'harmonie organique du corps social était complètement entravée* (1).

Un tel état de choses ne pouvait être favorable à aucun genre de travaux, pas même à ceux qui avaient pour but la défense et la sûreté du pays. On se renferma dans les forteresses établies précédemment, on en construisit peu de nouvelles ; les édifices militaires élevés à cette époque et au siècle suivant ne consistèrent, pour la plupart, que dans quelques réparations faites aux enceintes murales des villes, par les soins des comtes ou des évêques qui les gouvernaient.

L'auteur anonyme de la vie de saint Léger nous apprend que cet évêque fit réparer les murs d'Autun, reconstruire un portique et plusieurs autres édifices publics de sa ville épiscopale.

D'autres autorités prouvent que les villes fortifiées sous la domination romaine furent maintenues dans un bon état de défense, et qu'alors elles étaient munies de portes fermées de serrures. Vers l'année 530, Childebert ayant voulu s'emparer de Clermont, sur la fausse nouvelle de la mort de son frère Théodoric, trouva les portes fermées, et ne put s'introduire dans la place que par l'entremise d'Arcadius, sénateur d'Auvergne, *qui brisa la serrure d'une des portes pour la lui ouvrir* (2).

(1) M. Guizot, *Cours d'histoire moderne professé en* 1829.

(2) Cumque portæ civitatis obseratæ essent, et undè ingrederetur pervium

A la fin du Ve siècle, la Haute-Auvergne était couverte de maisons de campagne et d'habitations fortifiées. Cette contrée offrait, dit Sidoine Apollinaire (1), une agréable perspective de bois, de pâturages et de champs cultivés ; les coteaux, la plupart plantés en vignes, avaient leur cime pierreuse couronnée de manoirs ou de châteaux (2).

Quoique les châteaux occupés au Ve et au VIe siècle eussent une origine plus ancienne, quelques-uns pourtant furent construits de fond en comble à cette époque, et tous à l'imitation de ceux qui avaient été élevés sous la domination romaine ; il n'appartenait point aux Barbares, qui avaient envahi les provinces de l'Empire, de perfectionner rien de ce qu'avait produit le génie des Romains ; ils ne purent qu'imiter les modèles laissés par ces derniers.

Fortunat, évêque de Poitiers, a donné dans ses poésies la description d'un château bâti sur les bords de la Moselle, par Nicet, évêque de Trèves. C'était une forteresse considérable, assise sur une éminence escarpée, baignée par les eaux du fleuve et défendue, d'un autre côté, par un ruisseau ; les murs, garnis de trente tours, enceignaient une assez vaste étendue de terrain, dont une partie était cultivée. L'habitation ou le château (*aula*), placée au sommet le plus escarpé du coteau, était très-considérable, si l'on en juge par les expressions du poète, et magnifiquement décorée ; de là, la vue plongeait sur les eaux de la Moselle, et s'étendait sur de riches coteaux couverts de vignes, ou chargés de moissons; du côté opposé où le terrain en pente permettait l'accès du château, une tour armée de balistes et dans laquelle se trouvait un oratoire ou chapelle, défendait le passage.

Un moulin à eau faisait partie du palais fortifié.

La reine Brunehaut, qui fonda au VIe siècle une multitude d'églises et de monastères, fit aussi réparer ou construire plusieurs châteaux.

patulum non haberet, incisâ Arcadius serâ unius portæ, cum civitati intromisit. (Gregorii, episc. Turon., *Historia Francorum,* lib. III, cap. IX; apud Bouquet, t. II, p. 191.)

(1) Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, naquit à Lyon, vers l'an 430, d'une famille illustre des Gaules, où son père et son grand-père avaient été préfets du Prétoire : il mourut le 21 août 489.

(2) Viatoribus molle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum : quod montium cingunt dorsa pascuis, latera vinetis, terrena villis, *saxosa castellis,* opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus, quod denique hujus modi est, ut semel visum advenis, multis patriæ oblivionem sæpè persuadeat. — Apollinarii Sidonnii *Epistolarum,* lib. IV, epist 22.

Cette femme célèbre paraît, dans tous ses ouvrages, s'être proposé de faire revivre les arts des Romains, et, en cela, elle fut imitée par les rois qui lui succédèrent.

Non-seulement les rois mérovingiens faisaient réparer les forteresses des Romains, mais ils bâtissaient ou réparaient des cirques pour y donner des spectacles (1), et l'on ne peut douter que les ouvrages militaires n'aient été construits et disposés suivant le système usité précédemment.

Mais tous ces travaux, dont malheureusement les historiens ne nous ont point transmis de description, et dont il ne reste plus qu'un souvenir confus, ne peuvent être comparés à ceux que Justinien fit exécuter au VIe siècle dans l'Empire d'Orient. Comme il est possible que ces importantes constructions aient plus tard influé sur les progrès de l'architecture militaire en Orient, lorsque de nombreux châteaux s'élevèrent du Xe au XIIIe siècle, sous la direction de barons, d'évêques et d'architectes qui avaient visité l'Orient, il est bon, je crois, de nous arrêter un peu sur les ouvrages de Justinien.

Procope mentionne plus de 700 forteresses réparées ou construites en entier par lui dans les diverses parties de l'Empire, et dans ce nombre se trouvaient beaucoup de villes considérables.

Il serait difficile de déterminer en quoi consistèrent les améliorations ou innovations introduites, sous Justinien, dans la fortification des places. Toutefois, on voit cet empereur exhausser presque partout les murs, les garnir de tours et de créneaux, y faire creuser des puits (2), des réservoirs et des citernes, afin que les garnisons ne pussent manquer d'eau.

Dans le grand nombre de forteresses reconstruites ou bâties en entier par Justinien, on en voit beaucoup de placées sur des montagnes escarpées ou bordées de précipices. Ainsi, à Théodosiopole, fondée par Théodose, l'empereur fit pratiquer des fossés très-profonds, *semblables aux ravins que la chute d'un torrent peut creuser entre deux montagnes;* ensuite il fit couper des rochers, *tailler des précipices et des*

(1) Apud Suessiones atque Parisios Chilpericus circos ædificare præcepit, in eis populo spectaculum præbiturus. — Greg. Tur., lib. V, cap. XXVIII; apud Bouquet, t. II, p. 243.

(2) Le fort de Baras, qui était situé sur une montagne extrêmement élevée, manquait d'eau ; Justinien fit creuser dans cette place un puits qui traversait l'éminence jusqu'à la racine.

abîmes (1), afin que la muraille fût d'une hauteur extraordinaire, et tout-à-fait imprenable.

Il établit un chemin couvert à l'intérieur des murailles, et chaque tour reçut des augmentations qui en firent une petite forteresse.

Des galeries voûtées furent pratiquées dans l'épaisseur des murs de plusieurs autres places. J'ignore si ce fut une invention de cette époque, et le laconisme de Procope ne permet pas de le décider.

Dans plusieurs places fortes, Justinien fit rétrécir les ouvertures par lesquelles on lançait des flèches sur l'ennemi ; il fit aussi boucher les portes communiquant des tours aux courtines, et n'en conserva pour chaque tour qu'une seule, ouverte dans la place, afin, dit Procope, que les tours fussent plus faciles à défendre, et d'augmenter ainsi la confiance des soldats chargés de les garder.

Les fortifications commencées par Anastase, et continuées par Justinien, à Dara, ville située à 14 milles de Nisibis, peuvent donner une idée de l'architecture militaire de l'époque.

La place était environnée de deux murs, et cinquante pas d'intervalle, laissés entre l'un et l'autre, offraient une retraite au bétail des assiégés. On admirait la force et la beauté du mur intérieur ; ce mur s'élevait à 60 pieds, et les tours en avaient 100 de hauteur. Les ouvertures ou meurtrières, par où la garnison lançait des traits sur l'ennemi, étaient étroites, mais nombreuses ; les soldats se trouvaient postés le long du rempart, sous le couvert d'une double galerie, et l'on voyait au sommet des tours une plate-forme garnie de créneaux. D'un côté, les murs étaient assis sur une roche fort dure et fort élevée ; l'accès de la place était plus facile vers le sud-est ; mais on avait établi de ce côté un ouvrage en forme de demi-lune, entouré d'un fossé profond toujours rempli d'eau (2).

Procope cite le château d'Episcopia, comme ayant été construit d'après un nouveau système, mais il n'indique que la forme de la forteresse et la position des portes : « Le bâtiment s'avance, dit-il, hors « de l'enceinte de la muraille, et étant fort étroit au commencement, « il devient fort large et est revêtu, aux deux bouts, de deux tours qui « empêchent les ennemis d'approcher des murailles. Les portes ne sont « pas comme ailleurs au milieu des courtines, *mais à côté, dans des*

(1) Procope, *Des édifices de Justinien,* liv. III.

(2) V. Gibbon, *Sur la décadence de l'Empire romain*, t. VII ;—Procope, *Des édifices bâtis par Justinien,* liv. IV.

« *enfoncements qui les dérobent à la vue des ennemis ;* ce fut Théodore
« Silentiaire, homme d'un grand talent, qui fut employé à l'ou-
« vrage (1). »

Ce que je disais de l'état des forteresses de notre pays au Ve et au VIe siècle peut s'appliquer au VIIIe et même au IXe.

Charlemagne adopta l'ancienne méthode romaine pour tout ce qui avait rapport à l'art de la guerre, et rien ne prouve qu'il ait introduit aucune innovation pour la fortification des places. Il fit garder les côtes et fortifier l'embouchure des fleuves les plus exposés aux pirates normands ; mais il y a lieu de supposer que ces ouvrages, établis pour satisfaire le besoin où l'on était de se défendre contre un danger momentané, n'étaient que des redoutes en terre garnies de palissades, ou de petits forts entourés de fossés.

Charlemagne fit aussi réparer les murs de plusieurs villes; il fonda même quelques châteaux, tels que celui de Fronzac, sur les bords de la Dordogne. Cependant les chroniqueurs parlent à peine de ces travaux, tandis qu'ils s'accordent à vanter les édifices religieux et les constructions civiles dont il orna plusieurs villes de son empire.

On remarquait encore, du temps de Charlemagne, une organisation ressemblant à celle qui avait existé sous l'Empire romain pour la garde des frontières : des comtes étaient chargés de la défense d'une certaine étendue de pays, comme au temps où fut rédigée la *Notice des dignités de l'Empire.* Ainsi, le comte des limites du pays nantais figurait à la bataille de Fontenai en 841, et le fameux Rolland, qui périt à Roncevaux, est qualifié par Eginhard de comte des limites bretonnes, *comes britannici limitis* (2).

(1) Procope, *Des édifices de Justinien,* liv. IV.

(2) Le duc Angilbert avait reçu de Charlemagne la mission de défendre les côtes nord-ouest de la France. Nithard, qui lui succéda, défendit contre les Normands les côtes comprises entre la Seine et l'Escaut.

Sous les rois mérovingiens, plusieurs des peuples barbares qui avaient reçu des terres sur les frontières de l'Empire romain, avaient conservé une organisation militaire. Les Saxons du Bessin, par exemple, sont mentionnés parmi les troupes qui marchaient, en 578, contre les Bretons, par ordre de Chilpéric. Douze ans après, vers 590, la reine Frédégonde envoya aussi les Saxons du Bessin, *Saxones bajocassini*, au secours de Guérech, roi de Bretagne. V. Greg Turon, *Hist. Francor.*, lib. V, cap. XXVII ; apud Bouquet, t. II. — *Hist. de Bretagne,* par Dom Morice, t. Ier.

Il est possible que les Saxons du Bessin, qui avaient conservé leurs mœurs et

Or, ces officiers firent nécessairement construire des forteresses, et tout porte à croire qu'elles différaient peu de celles qui se multiplièrent plus tard. Mais, en voyant avec quelle facilité des troupes peu nombreuses de Normands parcouraient et ravageaient les provinces de France au IXe siècle, on demeure convaincu que les châteaux étaient encore rares sur les frontières, et qu'à l'intérieur des terres il n'y avait que des villes et un petit nombre de bourgades qui pussent opposer une sérieuse résistance.

D'un autre côté, les fortifications furent négligées et quelquefois détruites dans les localités où l'on n'avait rien à redouter. Nous savons, par exemple, que Charlemagne et ses successeurs permirent quelquefois aux évêques de démolir les murs militaires, et d'en tirer des matériaux pour bâtir leurs églises ou leurs cathédrales.

Cependant le besoin de maisons fortifiées se fit sentir de tous côtés, dans le cours du IXe siècle ; quelques-uns entourèrent leurs habitations de palissades : ces forteresses, trop peu nombreuses et probablement mal défendues, furent prises par les Normands ; on fut même parfois obligé de les détruire, de peur qu'elles ne devinssent des retraites pour les brigands qui désolaient alors la France.

Un tel état de choses ne pouvait toujours durer : des châteaux plus formidables et des lieux de refuge furent établis sur plusieurs points du royaume. Dans la seconde moitié du IXe siècle, Hérivée, évêque de Reims, en fit bâtir un au village de Coucy et un autre à Epernay-sur-Marne (1). Nous voyons, dans les annales de Metz, qu'en 892 les Normands prirent un *château neuf*, près des Ardennes, dans lequel s'était réfugiée une *innombrable multitude de peuple* (2). Je pourrais citer bien d'autres preuves à l'appui de ce que je viens d'avancer.

Le temps approchait où les fortifications privées devaient se multiplier partout le royaume, donner une nouvelle indépendance à la noblesse, retremper son caractère, et rendre à la nation française les vertus militaires qu'elle perdait sous le gouvernement des prélats et des hommes

leurs coutumes militaires, aient été chargés de défendre le rivage contre les bandes nouvelles qui auraient voulu y prendre terre, et qu'ils aient ainsi remplacé cette cohorte dont parle la notice, et qui tenait garnison sur les côtes du Calvados :

TRIBUNUS COHORTIS PRIMÆ NOVÆ ARMORICÆ GRANNONA IN LITTORE SAXONICO.

(1) Frodoard, *Hist de l'église de Reims.*

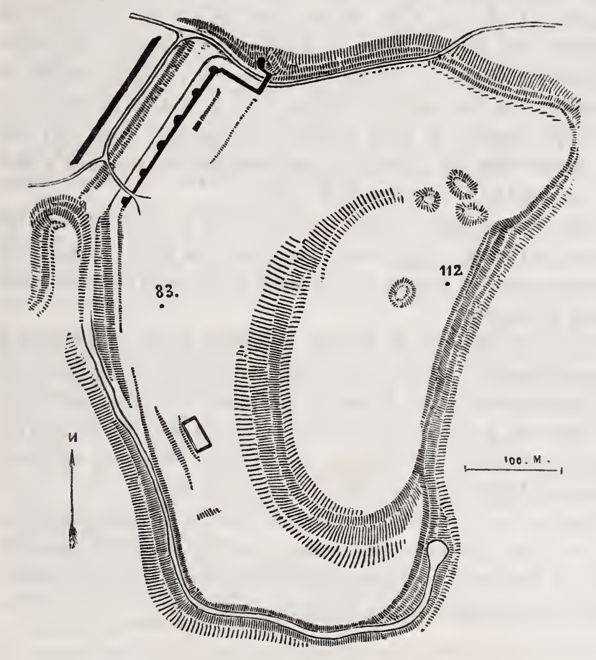
(2) Ann. de Metz. Collection de M. Guizot, t. IV.

qui achetaient, au poids de l'or, la retraite des Normands plutôt que de défendre le territoire.

On comprend que je veux parler du régime féodal et de son introduction en France au Xe siècle.

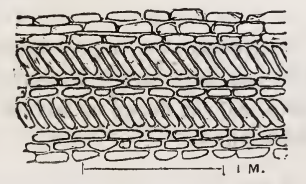
Je n'ai pas d'exemple bien authentique de châteaux ou de murs de défense dont l'origine puisse être rapportée, avec certitude, à la période comprise entre le Ve siècle et le IXe.

L'enceinte que l'on trouve sur le plateau de *Cora*, au-dessus de



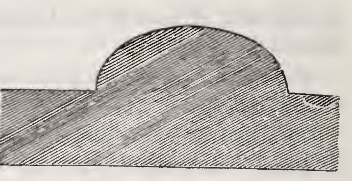
Plan de l'enceinte fortifiée de Cora.

St-Marc, entre Avallon et Auxerre, et dans laquelle des fouilles ont été pratiquées par la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments, était défendue du côté du nord-ouest par une muraille, et des autres côtés par la rivière et des pentes abruptes.



Fragment des murs de Cora.

La muraille était, de distance en distance, flanquée de demi-tours et formée d'un petit appareil rustique avec cordons de pierres inclinées.



Plan de la muraille et d'une des tours de Cora.

MM. Victor Petit et Quantin ont regardé cette construction comme étant du VIIIe ou du IXe siècle; mais ils n'ont pas démontré qu'elle ne doive pas être attribuée aux derniers temps de la période gallo-romaine, et je n'ose la présenter comme un exemple authentique de l'époque à laquelle on l'attribue. On peut toutefois admettre que ce mode de construction a été usité depuis le Ve siècle jusqu'au XIe, puisque d'une part nous le trouvons dans des constructions incontestablement romaines et dans les châteaux les plus anciens du XIe siècle.

Les pièces de bois enfoncées en terre sur la crête des fossés des cours des châteaux qui n'avaient pas de murs en pierre, étaient aussi d'origine romaine, puisque de tout temps les Romains fortifièrent leurs camps de la sorte.

Il existait beaucoup de clôtures semblables du Ve au XIe siècle et longtemps après, non-seulement pour les châteaux, mais aussi dans les exploitations rurales. D'après le polyptique d'Irminion publié par M. Guérard, les *paxilli fissi* étaient très-usités pour les clôtures des cours des manses et des châteaux, au IXe siècle; ils étaient faits avec des pieux fendus, comme l'indique l'expression latine.

Dans quelques localités, on utilisa les arbres et les épines pour clore les cours des châteaux et des manses: on en formait des palissades que l'on fortifiait avec des pieux enfoncés en terre, à peu près comme on le fait encore dans quelques parties de la France.

Système de défense généralisé par l'établissement du régime féodal.

L'établissement du régime féodal et la multiplication des châteaux-forts sont deux événements intimement liés et corespondant l'un à l'autre qui ont changé la face du pays dans le cours des Xe et XIe siècles (1).

(1) Voir mon *Cours d'antiquités monumentales*, t. V, p. 63 et suivantes.

« Sous la première race, dit M. de Sismondi, les seigneurs avaient rarement fortifié leurs châteaux ou demandé la permission de le faire, parce que les peuples germaniques conservaient encore leur haine pour les enceintes de murailles et leur mépris pour ceux qui faisaient usage de quelque avantage dans le combat. Ces permissions avaient rarement été accordées sous la seconde race, aussi longtemps que les empereurs possédèrent assez d'autorité pour les refuser à leur noblesse dont ils se défiaient. Lorsque Louis-le-Bègue, aussi faible d'esprit et de santé que dénué de crédit, ne put plus résister aux usurpations des grands, des mains desquels il reçut comme par grâce la couronne de son père, tout fut changé dans les mœurs, les opinions, le système militaire de l'État ; les riches propriétaires, en se fortifiant chez eux, songèrent d'abord à leur sécurité, bientôt à leur force, l'ambition prit dans leur cœur la place de la cupidité ; la possession de vastes campagnes que jusqu'alors ils avaient considérées sous le seul rapport de leurs revenus, devint un moyen d'augmenter infiniment leur puissance ; ils recommencèrent à distribuer leurs terres en lots nombreux sous la condition du service militaire. La permission de se fortifier qu'ils avaient tout récemment arrachée au monarque, ils l'accordèrent à leur tour à leurs vassaux, et les châteaux s'élevèrent par milliers autour de la forteresse du comte ou du chef d'une province. Les familles de l'ordre équestre se multiplièrent avec une rapidité qui tient presque du prodige ; la noblesse naquit en quelque sorte tout à la fois du milieu du IXe au milieu du Xe siècle, et la fable de Deucalion et Pyrrha sembla pour la seconde fois recevoir une explication allégorique : la France, en autorisant l'édification des forteresses, sema des pierres sur des jachères, et il en sortit des hommes armés.

« Le droit rendu à tous les sujets de l'Empire de pourvoir par eux-mêmes à leur propre défense, que les monarques avaient si négligée, n'eut donc pas seulement pour résultat d'arrêter et de rendre impossibles les effroyables dévastations des Normands, des Hongrois et des Sarrasins ; il retrempa le caractère national ; il rendit le sentiment de l'indépendance à quiconque avait les moyens de se défendre chez soi ; il inspira une nouvelle bravoure à ceux que l'esclavage avait avilis et qui retrouvaient la liberté dans leurs armes ; il leur fit comprendre leur dignité, si ce n'est d'hommes, du moins de chevaliers ; il fit renaître en eux une salutaire estime d'eux-mêmes, et il les autorisa à exiger des égards mutuels de ceux de qui ils tenaient des terres, comme de

ceux à qui ils en concédaient. Il introduisit enfin dans les mœurs nationales un respect pour l'équité dans l'inégalité même, qui fut la base du système féodal. »

.......Tous les hommes d'armes qui, du IXe au Xe siècle, reçurent en fief tant de parcelles du domaine des comtes, sous l'obligation de les servir à la guerre, commencèrent chacun leur établissement dans la campagne par la construction d'une petite forteresse, *ne fût-elle composée que d'une seule tour.* La confiance de chaque gentilhomme dans la force de sa demeure, dans la bonté supérieure de son cheval, de son armure défensive, développèrent en lui une valeur qu'on n'avait point aperçue tant qu'il n'avait eu aucun moyen de résistance (1).

Comme on le voit, le système féodal n'a pas été sans avantages pour le temps où il est venu ; il n'a pas été non plus sans force ni sans éclat. De grands faits d'armes, des hommes célèbres, la chevalerie, les croisades, la naissance des langues et des littératures modernes l'ont illustré, et, comme l'a dit avec raison un des premiers publicistes de l'époque (M. Guizot), *le temps durant lequel a régné le système féodal a été pour l'Europe moderne ce que furent pour la Grèce les temps héroïques* (2).

« C'est une grande erreur, dit le savant professeur d'histoire, que « de juger une institution d'après les résultats qu'elle a amenés au « bout de plusieurs siècles ; d'approuver ou de condamner ce qu'elle « était et ce qu'elle a fait, dans les temps où elle est née, d'après ce « qu'elle est devenue, ce qu'elle a produit plus tard. L'histoire du « monde n'offre aucun pouvoir, aucun système social qui soit en état « de supporter une telle épreuve, et puisse accepter la responsabilité « d'un si long avenir. Il n'a point été donné aux hommes d'agir d'une « façon si pure et avec tant de prévoyance, que ce qu'ils font aujourd'hui « pour le bien n'enfante jamais un mal. Dans leurs plus vertueuses in- « tentions, dans leurs plus habiles travaux, ils sont loin de suffire aux « nécessités de leur époque ; comment exiger qu'ils ne fassent rien qui « ne convienne aussi à leurs plus lointains successeurs ? Comment leur « imputer ce que deviennent des œuvres depuis si longtemps échap- « pées de leurs mains ? Transportés ainsi dans le passé, l'expérience « nous trompe, au lieu de nous éclairer ; elle nous préoccupe de besoins,

(1) V. Sismondi, *Histoire de France*, t. IV.
(2) *Essai sur l'histoire de France*

« d'intérêts, de maux que le passé ne supçonnait pas, et nous em-
« pêche de reconnaître quels étaient vraiment les siens (1). »

Quelle que soit la manière dont on envisage le régime féodal et ses effets, il est constant que ce régime parut si avantageux au Xe et au XIe siècle, que la plupart des possesseurs de terres libres et indépendantes offraient ces terres aux seigneurs du voisinage, pour les recevoir ensuite d'eux, afin d'obtenir, par cette inféodation fictive, la protection de ceux dont ils se constituaient ainsi bénévolement les vassaux.

D'un autre côté, les hommes puissants ne faisaient nulle difficulté de recevoir des fiefs de simples gentilshommes, et de leur prêter foi et hommage pour ces fiefs. On voyait des chevaliers, vassaux des comtes pour leur principale seigneurie, être à leur tour seigneurs des comtes pour d'autres terres dépendantes de leurs domaines ; de sorte que les mêmes personnes pouvaient se trouver en même temps seigneurs et vassaux les uns des autres.

Ces rapports nouveaux et multipliés établirent entre les possesseurs des terres des devoirs réciproques, dont le principal était le service militaire ; le vassal s'engageait à prêter à son suzerain le secours de son bras lorsqu'il en serait requis, et à conduire avec lui un certain nombre de guerriers (2).

Le service judiciaire fut attaché à la féodalité comme le service militaire, et les châteaux-forts devinrent encore des tribunaux où l'on rendait la justice.

Mais je n'ai pas besoin d'expliquer ici le mécanisme du système féodal ; ces notions appartiennent à l'histoire proprement dite ; elles se trouvent parfaitement exposées dans plusieurs ouvrages. M. Guizot et M. de Sismondi ont très-bien mis en lumière les faits qui peuvent donner sur le régime féodal des idées claires et précises.

Ce qu'il m'importe de faire connaître, ce sont les châteaux qui couvrirent nos campagnes lorsque la féodalité fut établie.

(1) M. Guizot, *Essai sur l'histoire de France.*

(2) Il était rare que le service fût dû pour plus de quarante jours ; c'est ce qui faisait si souvent, au moyen-âge, avorter les siéges et les entreprises militaires ; car, les quarante jours révolus, l'armée se dissolvait et l'expédition ne pouvait conséquemment être poussée à fin.

Disposition des châteaux aux Xe et XIe siècles.

Au Xe et au XIe siècle, les châteaux étaient en général composés de deux parties principales : *d'une cour basse et d'une seconde enceinte renfermant une tour ou donjon.*

L'étendue de la cour basse, ou première enceinte, était proportionnée à l'importance de la place. Souvent elle occupait environ 1/2 hectare, quelquefois 1 hectare de terrain et même davantage. Si j'en juge par le grand nombre d'emplacements de châteaux que j'ai observés, beaucoup étaient entourés d'un rempart en terre sans maçonnerie qui devait être surmonté de palissades en bois, et dont l'approche était défendue par un fossé plus ou moins profond. Beaucoup de châteaux avaient aussi des murs en pierre. L'importance des places n'a pas toujours déterminé à employer la pierre de préférence au bois. Des châteaux appartenant à des hommes puissants, situés dans des localités où les matériaux étaient difficiles à se procurer ou à transporter, n'ont eu que des murs en terre et en bois ; tandis que d'autres, peu considérables, ont pu être garnis de murs en maçonnerie, là où la pierre était abondante et où l'on savait la mettre en œuvre.

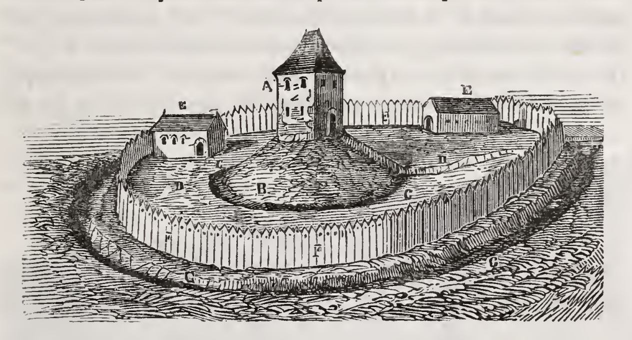
A l'une des extrémités de la cour, quelquefois au centre, s'élevait une éminence arrondie, souvent artificielle, quelquefois naturelle, sur laquelle était assise la citadelle ou le donjon. Lorsque cette butte était artificielle, elle offrait habituellement l'image assez régulière d'un cône tronqué. C'est ce que l'on appelait *une motte.*

Le prétoire des camps romains avait, dans les camps fixes et les villes murées, pris la forme d'une tour plus ou moins considérable, ordinairement carrée, dans laquelle logeait le gouverneur. Cette citadelle, qui dut être très-importante dans les forteresses du IIIe et du IVe siècle, devint la partie principale des châteaux au Xe; c'est elle que nous connaissons sous le nom de donjon et qui joua un si grand rôle dans les guerres du moyen-âge.

Le donjon était une tour plus ou moins élevée, tantôt en bois, tantôt en pierre, divisée en plusieurs étages et du haut de laquelle on découvrait, pour l'ordinaire, une étendue de pays assez considérable. Le commandant de la place habitait dans cette citadelle, sous laquelle était ordinairement une prison souterraine où le jour ne pouvait pénétrer.

La forme générale des châteaux a varié suivant la configuration du terrain sur lequel ils étaient assis. A cette époque, comme on l'avait fait sous la domination romaine, et comme on le fit à toutes les époques du moyen-âge, on choisit, pour fonder des châteaux, les caps ou promontoires formés par deux vallées. Ces excavations naturelles défendaient l'accès des places, de plusieurs côtés ; on pouvait d'ailleurs rendre cet accès plus difficile encore en arrêtant, au moyen de digues, le ruisseau qui circulait au fond du ravin, de manière à transformer en pièce d'eau la vallée entière.

Pour que l'on puisse mieux comprendre la disposition d'un château



Spécimen d'un château garni de palissades en bois, avec motte conique.

à motte, avec palissades en bois, voici un de ceux qui étaient les plus simples et les moins étendus.

Il se compose d'une tour carrée ou donjon A, reposant sur une motte en terre B ; un fossé C C forme un cercle à la base de cette éminence en terre et l'isole en quelque sorte de la cour DD, au centre de laquelle elle est placée.

Dans cette cour se trouvent les constructions EE, qui servaient soit de magasins et d'écuries, etc., etc., soit de logements pour les gens du baron, et qui, dans certains châteaux, pouvaient être beaucoup plus considérables que nous ne les figurons ici.

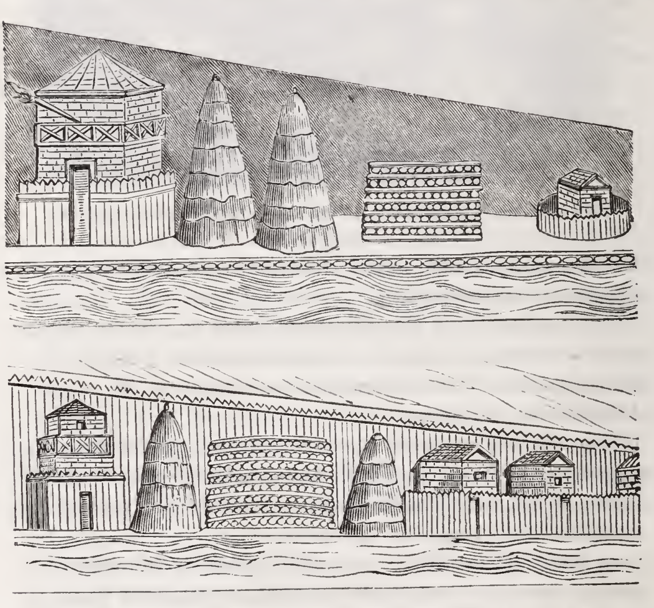
La cour, qui est ovale, est garnie de pièces de bois enfoncées en terre et serrées les unes contre les autres, de manière à former une espèce de mur FF.

Au-delà de cette palissade existe un fossé qui était très-profond dans certains châteaux, et que l'on remplissait d'eau toutes les fois qu'il était possible d'y conduire quelque ruisseau.

Voilà donc, en peu de mots, la disposition d'une forteresse d'une étendue médiocre; si, par la pensée, nous en reconstruisons une autre ayant deux cours au lieu d'une, et dont la motte, d'un plus grand diamètre que celle dont j'ai tracé l'esquisse, et surmontée d'une tour également plus considérable, carrée ou ovale, soit placée à l'extrémité ou au centre d'une des cours, nous aurons une idée exacte de l'ensemble des châteaux.

On ne peut, je crois, méconnaître dans le donjon et dans la motte qui le supporte l'imitation du prétoire des camps romains.

Si l'on parvient à prouver que l'origine des mottes peut être reportée jusqu'aux temps de la domination romaine, ce qui est probable sans toutefois être démontré, on admettra que certains châteaux des VIe, VIIe et VIIIe siècles ont été pourvus de cet accessoire. Nous n'avons pas encore de faits qui autorisent à l'affirmer. Ce que nous savons par les



Fragment des bas-reliefs de la colonne Trajane montrant des tours garnies de palissades en bois.

bas-reliefs de la colonne trajane, c'est que des forts carrés, au milieu d'une petite enceinte garnie de pieux ou palissades en bois, étaient en

usage dès le Ier siècle, et ces forts ont le plus grand rapport avec nos tours en bois posées sur des mottes au XIe siècle.

J'ai décrit, dans le Ve volume de mon *Cours d'antiquités*, une très-grande quantité d'emplacements de châteaux à mottes : on peut lire les détails que j'ai donnés à ce sujet. Je vais me borner à présenter les plans de quatre de ces châteaux, ceux de Briquessart, d'Aulnay, des Olivets et de Cesny (Calvados).

Chateau de Briquessart, a Livry (Calvados). — Briquessart était un des principaux barons normands qui se liguèrent contre le duc Guillaume, en 1047, et dont parle Robert Wace (1). L'emplacement de son château existe dans la commune de Livry, arrondissement de Bayeux, sur le bord de la vallée du Calichon, près d'une place entourée de maisons, qui porte encore aujourd'hui le nom de hameau de Briquessart (2).

Ce château est un des plus intéressants de ceux dans lesquels on ne remarque ni murs, ni maisons en pierres. On n'y a point trouvé de vestiges de constructions, et sa force consistait dans des fossés et des remparts en terre, sans doute garnis de palissades en bois.

La motte ou l'éminence artificielle qui a dû supporter la tour du donjon se trouvait en A, vers le centre de la place (3), ou plutôt sur le bord d'une enceinte ovale, munie de remparts élevés CCCC, qui me paraît devoir être considérée comme la partie la plus forte du château (4).

Une seconde enceinte DDD encadrait les deux tiers de la cour centrale B. Elle était divisée en trois parties par deux fossés parallèles FF, qui descendent vers la vallée du Calichon. Cette vallée défendait la place du côté du sud. Un petit ravin G, dans lequel coule un filet d'eau, formait, du côté de l'ouest, un autre moyen de défense. Vers l'est, où le sol uni est à peu près de niveau avec la partie la plus élevée des cours du château, un rempart en terre et un large fossé HH défendaient l'accès de la seconde enceinte.

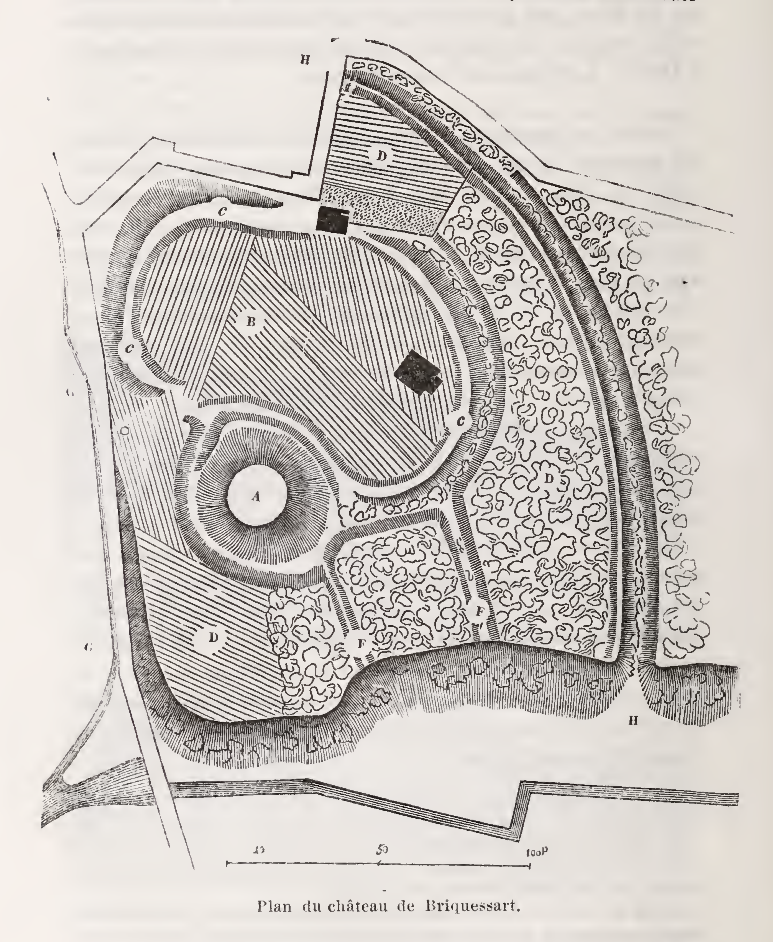
(1) *Roman de Rou*, vers 8938 et 39.

(2) Cet emplacement remarquable appartenait à feu M. Troplong du Taillis, juge de paix de Caumont, et savant botaniste.

(3) M. du Taillis a fait des fouilles sur cette motte, sans y rencontrer les moindres vestiges de murailles. Elle est haute de 30 pieds au moins et se compose de terres rapportées, mêlées de pierres du pays, jetées sans ordre.

(4) On voit dans cette enceinte (point B) une chapelle dont la construction paraît remonter au XVIe siècle ou à la fin du XVe ; mais je suppose qu'il en existait une autre plus ancienne à laquelle celle-ci aura succédé.

Après avoir attentivement examiné cette forteresse, je suis demeuré persuadé que l'entrée principale était en P, par le creux du fossé qui entoure l'enceinte B ; ce fossé, ou, si l'on veut, ce chemin couvert, arrive au pied du donjon, d'où une pente douce permettait sans doute



Plan du château de Briquessart.

d'entrer à volonté dans la cour de la citadelle B ou dans la seconde enceinte D.

Les fossés FF, tout en défendant l'accès du donjon du côté de l'est,

par où la place avait le plus à craindre, pouvaient aussi servir de sentiers, soit pour aller puiser de l'eau dans la rivière, soit pour descendre dans les prairies voisines.

Quant à la distribution des maisons en bois qui devaient se trouver dans la place, on ne peut faire que des conjectures, puisqu'il n'en reste aucun vestige; mais il y a lieu de supposer que ces édifices étaient placés dans les cours B et D, à peu de distance des remparts, de manière à laisser libre l'accès des terrasses.

Chateau d'Aulnay (Calvados). — Robert Wace cite ensemble (vers 13775 et suivants), comme ayant pris part à la bataille de Hastings, plusieurs seigneurs dont j'ai retrouvé les châteaux dans les communes qui portent le même nom. Ce sont les seigneurs d'*Aulnay*, du *Molay*, de *Combray*, de *Rubercy* et de *Fontenay-le-Marmion*. Le poète leur fait proférer des cris de mort contre le roi Harold.

« Les seigneurs de Combray, celui d'Aulnay, les sires de Fontenay, « de Rubercy et du Molay couraient, dit-il, en demandant le roi Ha« rold et disant aux Anglais : *Où donc est le roi que vous servez, le* « *parjure qui a manqué de foi à Guillaume? Si nous pouvons le* « *trouver, sa mort est certaine* (1). »

L'emplacement du château d'Aulnay est à 1/2 lieue du bourg de ce nom, sur le versant nord d'une chaîne d'éminences qui traverse cette partie de l'arrondissement de Vire, et que j'ai décrite dans mon ouvrage sur la géologie du département du Calvados (2). Ce château, assez vaste, aujourd'hui couvert de bois, était divisé en trois parties bien distinctes et qui suivaient la pente du terrain. La motte du donjon C occupait la partie la plus élevée. Elle est ronde. Son diamètre est de 150 pieds. On y voit encore des fondations de murailles et un puits qui se trouvait

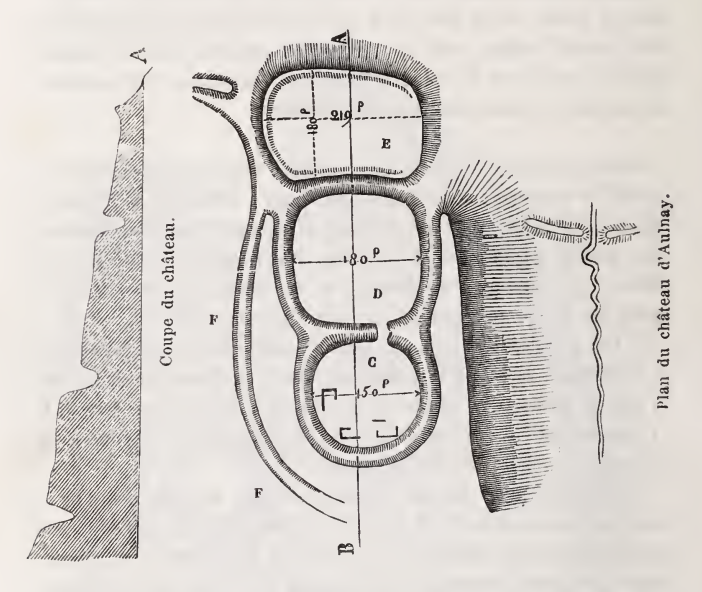
(1) Cil de Combray è cil d'Alnei
E li sire de Fontenei
De Rebercil è del Molei
Vunt demandant Heraut li Rei
As Engleiz dirent : çà estez ;
U est li Reis ke vos servez ;
Ki à Guillaume est perjurez,
Morz est s'il pot estre trovez.

(*Roman de Rou*, vers 13775—82.

(2) On peut voir dans ma *Topographie géognostique du Calvados* et sur ma Carte géologique de ce département (Paris, Lance, 1828), la direction et l'étendue de cette chaîne, en partie formée de grès intermédiaire.

dans une petite cour, que je suppose avoir existé sur la partie de la motte tournée à l'est.

Ce donjon, ceint de larges fossés, était dominé, au sud et au sud-ouest par le sommet de l'éminence, dont il occupe la pente septen-



Coupe du château.

Plan du château d'Aulnay.

trionale : ce qui devait considérablement en diminuer la force en cas de siége.

On descendait de la motte C dans la cour centrale D, par une pente douce. Cette pente a été pratiquée du côté du nord-est, soit parce qu'elle devait correspondre à la cour du donjon, placée, comme je le suppose, du même côté; peut-être aussi parce que, dans cette direction, la vallée rendait le château peu accessible à l'ennemi.

La cour centrale est à peu près carrée et présente une déclivité sensible vers le vallée voisine. Cette vallée, qui forme un second et large fossé, était autrefois occupée par une pièce d'eau. On voit encore un barrage en terre, qui avait servi à maintenir à une certaine hauteur les eaux du ruisseau qui coule dans le vallon.

La seconde cour ou troisième partie du château E, que l'on pourrait appeler la cour basse, en comparant son niveau avec celui de la précédente, offre, comme elle, un carré à angles obtus, dont le côté nord

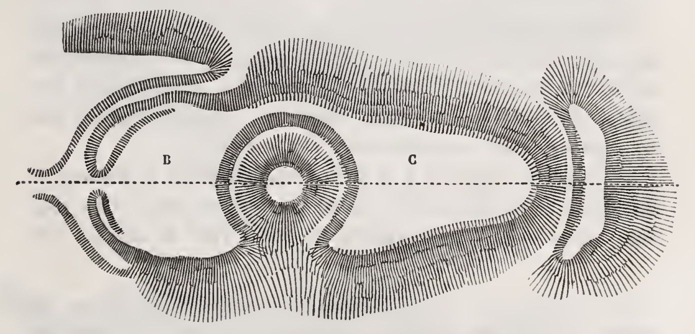
est légèrement convexe. De ce côté et vers le couchant, le *vallum* est plus considérable et s'élève en forme de parapet au-dessus du niveau de la cour. Je n'ai trouvé, dans cette enceinte ni dans la précédente, aucune trace de maçonnerie.

On voit un rempart dirigé vers l'ouest et bordant un chemin creux. Je suppose que là était une des entrées du château, et que ce rempart avait pour but de défendre l'accès de ce chemin, qui venait aboutir dans le fossé (1).

Je serais assez porté à admettre que l'on accédait aussi au château par la chaussée qui servait à retenir les eaux de l'étang.

J'ai dit que le château d'Aulnay était défendu naturellement, au nord et à l'est, par deux vallées, mais que, du côté de l'ouest et du nord, il était dominé par les terres environnantes. C'est ce qui aura déterminé à établir, de ces deux côtés, un second fossé F F qui, comme dans le château de Briquessart, formait une double ligne de défense.

Chateau des Olivets, a Grimbosq. — Il existe, dans une partie de la forêt de Cinglais, dépendant du territoire de Grimbosq, un plateau étroit, flanqué de deux vallons profonds, et qui se termine en pointe tout près de la rivière d'Orne. On a profité de cette position facile à dé-



Plan du château de Grimbosq.

fendre pour y établir un château. La motte du donjon s'élève au mi-

(1) Tout près de ce chemin se trouvent plusieurs maisons ; mais il paraît qu'il y en a eu bien davantage à une époque reculée. Là devait se trouver le centre de la bourgade d'Aulnay, qui, dans la suite, aura été transférée où nous la voyons aujourd'hui, et où l'établissement d'un marché près de l'abbaye aura causé un accroissement rapide de population.

lieu de l'enceinte qu'elle divise en deux parties inégales ; et, pour com-



Coupe du château de Grimbosq.

muniquer de la première cour B à la cour C, vers l'extrémité du cap, il ne reste qu'un étroit passage entre la motte et la pente rapide du coteau.

Cette seconde enceinte C paraît avoir renfermé plusieurs logements dont la base était peut-être maçonnée. Un espace carré, très-bien aplani, et dans lequel il ne croît point d'arbres, indique, je crois, la cour réservée au milieu de ces bâtiments. La motte centrale est ceinte d'un fossé large de 15 pieds et profond de 6. Elle peut avoir 30 ou 40 pieds de diamètre au sommet, et l'on n'y voit point de fondations.

L'ensemble du château présente un ovale fort allongé, résultant de la configuration du cap sur lequel il est assis.

J'ignore à quelle époque remonte l'origine de ce château; mais je le crois ancien ; il doit être au moins du XI[e] siècle.

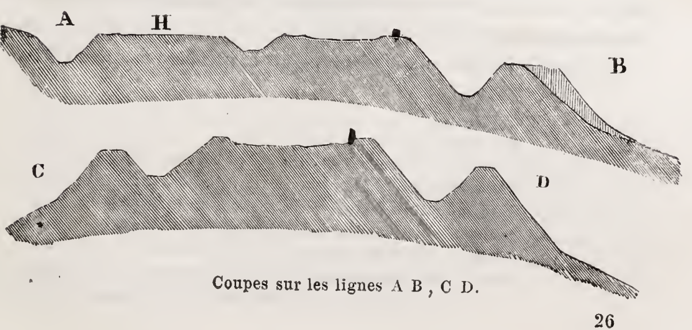
Chateau de Cesny-en-Cinglais. — Le château de la motte de Cesny, qui appartenait à la famille de Tesson, une des plus considérables de la Basse-Normandie au XI[e] siècle (1), est plus régulier que le précédent. La forme en est carrée, longue (V. la page suivante) ; mais on y trouvait aussi une motte entre deux cours E F.

La coupe longitudinale A B et la coupe latérale C D montrent la disposition de la place qui était encore parfaitement nette, il y a vingt ans, quand nous l'avons explorée M. Victor Petit et moi. Les con-

(1) Le poète Wace, dans son *Roman de Rou*, fait connaître le rôle important que joua Tesson, seigneur de Thury, Cesny, etc., à la bataille du Val-des-Dunes, en 1047. Ce puissant seigneur s'était d'abord ligué avec les insurgés, mais il s'en repentait ; il se détacha de leur armée pour se joindre à celle du duc Guillaume au moment où elles en vinrent aux mains, et la vigueur avec laquelle il chargea avec les troupes qu'il commandait fut une des causes de la victoire remportée par le jeune duc de Normandie.

Comme le seigneur de Cesny avait promis par serment de frapper Guillaume, il vint le frapper légèrement de son gant avant d'abandonner l'armée des révoltés, afin de ne pas être parjure. Tous ces faits sont racontés par Wace avec beaucoup de détail et d'intérêt.

Plan de la motte de Cesny.



Coupes sur les lignes A B, C D.

structions centrales qu'on y voyait dans la cour F et les murs qui garnissent en partie la cour E et qui peuvent appartenir à différents siècles (car le château a joué un rôle jusqu'au XVe), n'avaient pas défiguré la disposition primitive, et les fossés étaient parfaitement conservés.

J'indiquerai aussi, comme particulièrement intéressants, les emplacements des châteaux d'Onde-Fontaine, de St-Sever (Calvados), et du Plessis (Manche), dont les plans ont été figurés dans mon *Cours d'Antiquités*. Les autres châteaux à motte indiqués dans cet ouvrage sont au nombre de soixante.

Parmi ces châteaux, les uns offrent une motte distincte, au centre ou à l'une des extrémités de la cour, comme ceux de Briquessart et des Olivets; les autres présentent seulement une cour entourée de remparts en terre, autour de laquelle étaient disposés les bâtiments.

On trouve en Anjou, en Touraine, en Poitou, en Saintonge, en Bretagne, etc., un grand nombre d'emplacements de châteaux qui peuvent se rapporter à ces deux types.

Un auteur du IXe siècle, Ermold-le-Noir, atteste aussi que, de son temps, les forteresses les plus importantes en Bretagne n'étaient guère entourées que de palissades et de fossés. Dans le récit qu'il fait d'une expédition entreprise contre les Bretons par Louis-le-Débonnaire, on voit que Marman, leur roi, habitait dans un lieu écarté, entre une rivière et un bois épais, et que sa maison était défendue en dehors par des *haies*, des *fossés* et des eaux (1).

Le même système avait été adopté par toute la France et dans les pays voisins.

King et d'autres auteurs anglais citent différents châteaux de ce genre, assis sur des éminences ou dans certaines positions moins élevées, où des fossés pouvaient être remplis d'eau.

Le fameux Macbeth, roi d'Écosse, dans la première moitié du XIe

(1) Est locus *hinc sylvis, hinc flumine cinctus amœno*
Sæpibus et sulcis, atque palude situs.
Intus optima domus, hinc inde recurserat armis,
Forte repletus erat milite seu vario.
Hæc loca præcipue semper Marmanus amabat;
Illi certa quies, et locus aptus erat.
Ermoldi Nigelli carmina de rebus gestis Ludovici Pii, lib. III.
(Vers 93-98; apud Bouquet, t. VI, p. 40.)

siècle (vers l'an 1049), demeurait sur la butte de Dunsimane, au sud de Strathmore, et à peu de distance de Birman. Sa tour était au milieu d'une enceinte de forme ovale, ayant seulement 162 pieds sur 90, et garnie de remparts en terre (1).

On entrait dans la place par une ouverture pratiquée au sommet de l'éminence, sur une pente abrupte, et à laquelle venait aboutir une route taillée dans la roche. Les constructions élevées dans cette enceinte étaient en bois.

En Belgique, même système de construction ; les places fortes étaient le plus souvent entourées de remparts en terre et de palissades, quelquefois de *haies palissadées*, formant une barrière impénétrable qui pouvait à peine être entamée par la hache. La ville d'Ypres était encore fortifiée de cette manière au XIV[e] siècle, d'après les recherches de M. le baron de Reiffeinberg, et celles de l'auteur de la *Flandria illustrata* (2).

Tout porte à croire que, chez nous aussi, ces haies épaisses, composées d'épines et de branches d'arbres étroitement enlacées, ont souvent servi de clôture aux châteaux des X[e], XI[e] et XII[e] siècles ; plusieurs même portaient le nom de haies, comme *La Haye-Pesnel*, *La Haye-du-Puits*, etc., etc. Ce genre de défense n'a pas dû être négligé dans nos campagnes, surtout pour les cours ou enceintes extérieures des châteaux.

Dans la vie de saint Jean, évêque de Terouane vers la fin du XI[e] siècle, que nous a laissée Colmieu, archidiacre de la même église (3), nous trouvons la description du château de Merchem, entre Dixmude et Ypres, où le saint évêque reçut l'hospitalité dans une de ses courses pastorales. Cette forteresse était près de l'église, *secùs atrium ecclesiæ ;* elle s'élevait à une grande hauteur, et avait été construite, longtemps auparavant, par le propriétaire du domaine ; mais, ce qui est surtout pour nous d'un grand intérêt, ce sont les détails suivants

(1) Pennant tour in Scotland, part. II, p. 178. King's munimenta antiqua, t. III, p. 168 et suiv.

(2) Oppidum magnis munitum fossis, muro cespitio ex sepibus et spinis flexis, tam validâ intricatione ut vix securibus posset penetrari *Flandria illustrata, II*, — 258. Voir aussi J. de Guyze, *Hist. du Hainaut,* édition de M. le marquis de Fortia, t. XIV, p. 81.

(3) Vita B. Johannis Morinorum episcopi auctore Johanne de Colomedio, ejusdem ecclesiæ archidiacono ; apud Bouquet, t. XIV, p. 338 et suiv. Inter acta sanctorum Bollandiana die 27 januarii, t. II.

que donne, à cette occasion, Jean de Colmieu sur l'architecture des forteresses de l'époque :

« Ils élèvent aussi haut qu'il leur est possible un monticule de terre transportée ; ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable et d'une effrayante profondeur. Sur le bord intérieur du fossé, ils plantent une palissade *de pièces de bois équarries et fortement liées entre elles*, qui équivaut à un mur. S'il leur est possible, ils soutiennent cette palissade par des tours, élevées de place en place. Au milieu de ce monticule, ils bâtissent une maison ou plutôt une citadelle, d'où la vue se porte de tous côtés également. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par un pont qui, jeté sur le fossé et porté sur des piliers accouplés, *part du point le plus bas*, au-delà du fossé, et s'élève graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison d'où le maître le domine tout entier (1). »

On croirait, en lisant cette description, voir un des châteaux à motte très-nombreux dont il nous reste des vestiges.

Dans l'image des villes figurées sur la fameuse tapisserie de Bayeux

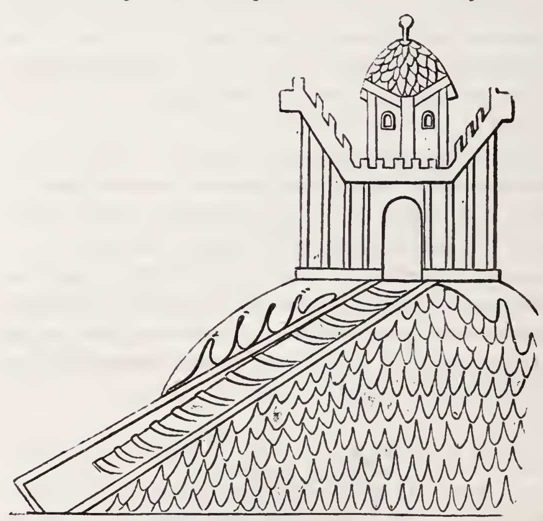
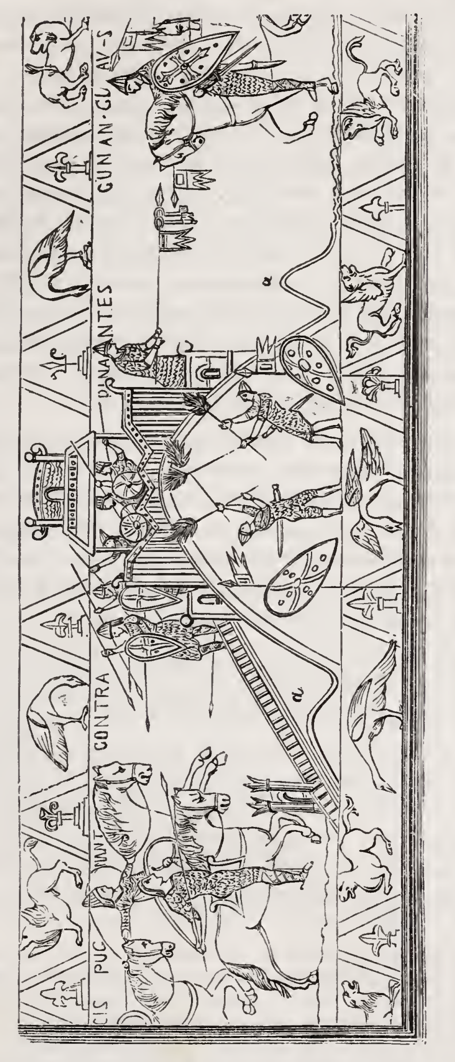


Image de la ville de Rennes sur la tapisserie de Bayeux.

nous voyons très-distinctement ce pont de bois dont parle Colmieu, et par lequel on montait à la porte du donjon.

(1) Je me sers de la traduction de M. le baron de Reiffeinberg.

Il y a lieu de penser que les châteaux établis sur des mottes étaient,



Fragment de la tapisserie de Bayeux.

pour la plupart, bâtis en bois, ce qui explique pourquoi on trouve ouvent des emplacements de châteaux considérables sur lesquels il

n'existe plus aucun vestige de constructions. Quelques tours en pierre ont cependant été établies sur les mottes, mais ce fut plus particulièrement au XII[e] et au XIII[e] siècle. Auparavant, les donjons assis sur des terres rapportées ont presque toujours été en bois.

Quelqu'imparfaitement rendue que soit l'image des fortifications figurées dans la tapisserie, on reconnaît facilement qu'elles sont en bois, formées de poutres liées les unes aux autres : aussi voit-on deux hommes de l'armée de Guillaume s'efforçant d'y mettre le feu avec des torches (V. la page précédente). A cette époque, en effet, on essayait, le plus souvent, de prendre les places en montant hardiment à l'assaut, en escaladant les murs ou en y mettant le feu (1).

Les peuples dont les arts sont peu avancés ont toujours été portés à employer le bois de préférence à la pierre, dans leurs constructions. Cet usage était général chez les nations germaniques et chez les autres barbares qui vinrent fondre sur l'Empire romain.

Certains châteaux, qui peuvent être distingués des autres sous plusieurs rapports, offrent une enceinte à peu près carrée, à angles obtus, ou imparfaitement ronde, garnie de remparts forts élevés, en terre. La motte, lorsqu'il y en a une dans ces châteaux, fait corps avec un des angles ou toute autre partie du *vallum*, mais souvent on n'y en trouve point. Ces châteaux, très-forts par la profondeur de leurs fossés, n'avaient parfois qu'une enceinte fortifiée.

Chateau du Vieux-Conches. — Je crois devoir rapporter à ce type de châteaux celui du Vieux-Conches, département de l'Eure, situé à deux kilomètres de la ville actuelle, au bord de la rivière qui sort de la forêt. Ce château appartenait à la famille de Touesny et avait été construit par Roger de Touesny, dans la première moitié du XI[e] siècle. Ce Roger de Touesny s'était, ainsi que d'autres seigneurs normands, réuni aux Français que Henri I[er], roi de France, avait envoyés comme auxiliaires à Ferdinand, roi de Castille et de Léon : ce qui lui avait fait donner le surnom de *Conchois d'Espagne* (2). Il se révolta contre Guillaume

(1) Par une licence qui n'a rien d'extraordinaire à cette époque, on a peint en même temps sur la tapisserie le siége de la ville de Dinan et la capitulation qui en fut le résultat ; on voit, en effet, du côté opposé à l'entrée du château, un homme armé de toutes pièces (probablement Conan, duc de Bretagne), présentant les clefs de la ville au bout de la lance de sa bannière, et un autre homme, également cuirassé (sans doute Guillaume), qui reçoit les mêmes clefs au bout de sa lance, également décorée d'une bannière.

(2) V. Dumoulin, *Hist. de Normandie*, liv. VII, p. 127.

et fut tué dans un combat qu'il engagea avec les fils d'Onfroy de Veilles, comte de Pont-Audemer, vers l'an 1039 (1).

Quelque temps avant sa mort, il avait, à ce qu'il paraît, transféré le siége de son comté dans l'emplacement où se trouve la ville actuelle de Conches. Mais ce fut son fils, Raoul Touesny, second comte de Conches, bien connu pour avoir été le porte-étendard de l'armée normande à Hastings, qui termina l'établissement commencé par son père, notamment les fortifications de la ville.

Le château du Vieux-Conches est donc de la première moitié du XIe siècle, et dut être abandonné vers 1040.

Cette forteresse présente une enceinte presque ronde, d'environ 300 pieds de diamètre, entourée de fossés très-profonds et de remparts en terre considérables, qui s'élèvent assez haut au-dessus du niveau du sol intérieur, afin de garantir les édifices qui s'y trouvaient sans doute adossés dans l'origine. Du côté opposé à la vallée, où les terres environnantes sont le plus élevées, on voit deux mottes accolées au rempart, à l'intérieur : l'une de ces éminences, un peu plus considérable que l'autre, supportait probablement une tour en bois, d'où l'on pouvait facilement découvrir le pays.

On ne voit à l'intérieur de la place aucun débris de maçonnerie, et les constructions devaient être en bois, au moins pour la plupart.

Les remparts ne présentent point d'ouverture, et l'on ne saurait dire par où était l'entrée de la place ; je suppose cependant qu'elle se trouvait du côté de la vallée, où l'on voit encore un chemin, au pied des remparts, et une éminence en terre qui pouvait supporter l'extrémité d'un pont de bois.

L'ancienne église de St-Ouen, dont on voit encore les fondements, était au midi du château, sur un terrain fermé par un rempart en terre.

Le château de St-Germain de Montgommery, à 3/4 de lieue de Vimoutiers, est, comme celui du Vieux-Conches, dans une enceinte carrée à angles obtus et presque arrondie, entourée de fossés profonds et garnie de remparts élevés. L'intérieur, qui est labouré et planté de

(1) Roger de Conches prétendait descendre de Mahoul, oncle de Rollon, et élevait des prétentions au duché de Normandie.

Rogier de Thoëny desprisoit moult et avoit en desdaing le duc Guillaume, parce qu'il estoit bastard.

Chronique de Normandie de M. le marquis d'Avernes. Collect. de Bouquet, t. XI, p. 329. Le manuscrit de cette chronique appartient aujourd'hui à M. le baron de Vauquelin d'Ailly.

pommiers, n'offre rien de particulier ; on voit seulement que les terres du *vallum* sont soutenues par des murs en pierre. Cette place doit être au moins aussi ancienne que celle de Conches ; les Montgommery, auxquels elle appartenait, ont joué un grand rôle en Normandie. Alain III, duc de Bretagne, mourut, en 1035, à Vimoutiers, pendant qu'il faisait le siége du château de St-Germain de Montgommery. Cet événement a donné à la forteresse une certaine célébrité.

On voit que ce château, d'une date incontestablement ancienne, se rapproche de la forme des camps romains.

Forme et disposition des donjons en pierre.

Les châteaux dont les murs d'enceinte et les constructions intérieures étaient en pierre, offrent en général plus d'intérêt que les précédents : on y trouve autre chose que des fossés. Quelques-uns ont conservé leurs donjons, dont les masses imposantes s'élèvent encore à une grande hauteur, et couronnent de la manière la plus poétique les rochers et les collines qui leur servent de soubassement. Dans plusieurs donjons, on peut reconnaître encore la distribution intérieure de ces fortes tours, palais des barons du moyen-âge (1).

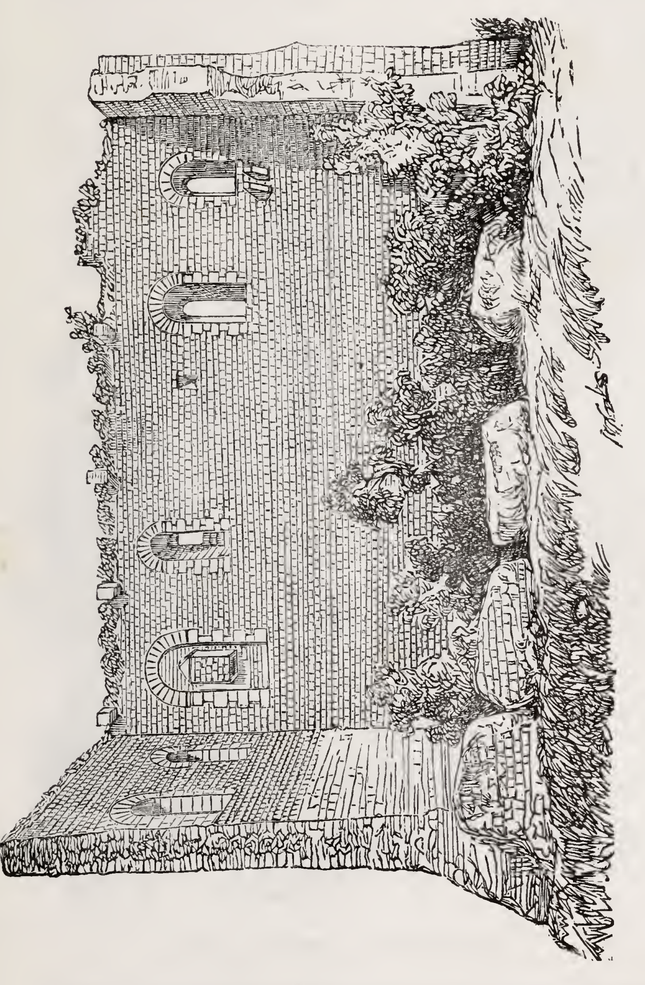
Comme je l'ai dit précédemment, les traditions romaines avaient survécu dans les constructions et quelques châteaux durent être construits en pierre dans les temps les plus reculés du moyen-âge.

Les pièces de bois enfoncées en terre sur la crête des fossés des cours des châteaux qui n'avaient pas de murs en pierre étaient aussi d'origine romaine, puisque de tout temps les Romains fortifièrent leurs camps de la sorte.

Le vieux donjon de Langeais est un exemple remarquable de l'architecture militaire de la fin du Xe siècle. Nous avons dessiné de deux côtés cette ruine précieuse, en même temps que nous en avons instamment réclamé la conservation ; on la trouve sur le haut du coteau avec deux enceintes très-reconnaissables. Voici le dessin que

(1) Les donjons en pierre se trouvent le plus souvent assis sur des escarpements naturels ; plus rarement sur des éminences artificielles ou mottes, probablement parce que ces monticules en terre rapportée ne présentaient pas un sol assez résistant pour supporter des masses aussi pesantes. Il y a cependant des exemples de tours très-élevées et de châteaux en pierre établis sur des mottes artificielles.

j'en ai fait en 1836. Les murs sont en petit appareil et les cintres des fenêtres offrent encore, comme les constructions romaines, des



Ruines du donjon de Langeais, construit en 992 (intérieur).

claveaux alternativement en briques et en pierres cunéiformes encadrées dans un cordon de briques. Il est intéressant de constater, à la fin du Xe siècle, les procédés de construction usités sous la domination

romaine, et ce fait est la preuve de la persistance de l'art gallo-romain jusqu'aux XIe et XIIe siècles.



Murs du donjon de Langeais (extérieur).

Les donjons en pierre se rapportent presque tous à deux types principaux.

Le type le plus habituel présente une tour carrée, distincte des

autres bâtiments de la place, dans laquelle on ne pouvait entrer que par une porte **placée assez haut dans le mur et qui répondait au niveau du premier étage.** On ne pouvait parvenir à cette porte que par un pont ou un escalier mobile.

Dans le second type, le donjon se liait aux fortifications du pourtour de l'enceinte et faisait, en quelque sorte, corps avec elle ; alors il n'offrait pas un diamètre aussi considérable. C'était une tour d'observation, plus élevée que le reste de l'édifice, mais qui ne pouvait en demeurer indépendante.

On pourrait en indiquer encore un très-grand nombre, malgré les démolitions incessantes qui ont lieu sur tous les points de la France ; je vais me borner à en décrire quelques-uns qui appartiennent au XIe siècle et d'autres qui ne datent que du XIIe.

Chateau du Plessis-Grimoult. — Le Plessis est un ancien bourg situé dans l'arrondissement de Vire, à 2 lieues d'Aulnay et à 4 de Villers-Bocage, sur le territoire duquel on a trouvé des médailles et des briques romaines (1). Le château qu'on y voit encore appartenait à Grimoult, l'un des barons qui se révoltèrent contre le duc Guillaume, en 1047 (2), et qui mourut misérablement en prison après la bataille du Val-des-Dunes. Comme les biens de Grimoult furent confisqués en 1047 et donnés pour la plupart aux moines du Plessis et au chapitre de Bayeux, ce château n'a point été habité depuis, et nous pouvons le regarder comme un des types des forteresses élevées dans la première moitié du XIe siècle. Malheureusement il se trouve maintenant dans un état de dégradation fort avancé.

(1) *Statistique monumentale du Calvados*, t. III.

(2) Le seigneur du Plessis-Grimoult était un des chefs les plus redoutables de la conjuration qui se forma contre le duc Guillaume. Robert Wace, rapportant les plaintes du duc Guillaume, lorsqu'il implora le secours du roi de France, lui fait dire qu'il ne doit haïr personne autant que Grimoult :

E se plenist des Dens Hamon (Hamon-aux-Dents, seigneur de Thorigny)
E de Guion le Burgenion (Gui de Bourgogne)
E de Grimoult ki l'voult trahir
. . . .
Ne deit nul home tant haïr
E de Renouf de Briquessart,
Ki sis rentes prent è despart ;
E d'altres barunz del païz,
Ki encontre li se sont mis (*Roman de Rou*, vers 8,934 et suivants).

Voir aussi Guillaume de Jumiéges et Orderic Vital.

Les murs étaient fondés sur une éminence arrondie, au centre de laquelle se trouvait une cour de 8 à 10 perches. Ils formaient ainsi une enceinte qui suivait le contour de la motte en décrivant plusieurs angles obtus ; l'ensemble du château présentait l'image d'un polygone irrégulier.

Ces murs étaient revêtus de pierres posées en arête de poisson ; on y voyait, de distance en distance, mais généralement de trois en trois rangs, des cordons de pierres schisteuses posées horizontalement et à plat, comme les briques dans les constructions romaines de petit appareil (1). Les matériaux qui entraient dans la construction de ces murailles étaient liées par un ciment de chaux, devenu d'une extrême dureté.

On voit encore les débris de la grande porte. Elle était à plein-cintre,



Ruines de la porte d'entrée du château du Plessis.

pratiquée au milieu d'une tour carrée, placée au sud, qui ne pouvait s'accéder qu'au moyen d'un pont.

Des restes de constructions appliquées le long des murs d'enceinte, à l'intérieur de la place, montrent que des logements existaient tout

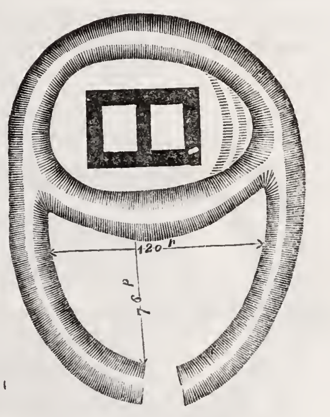
(1) Voir la deuxième partie de mon *Cours d'Antiquités*, p. 160, et la XXe planche de l'atlas,

autour de la cour centrale. Cette cour, qui forme maintenant le jardin potager d'une maison voisine, était encore pavée il y a peu de temps (1). Elle se trouvait à un niveau très-bas comparativement à celui de la terrasse qui supportait les murs.

Dans l'état de destruction où se trouve aujourd'hui le château du Plessis, on ne peut dire quelle était la hauteur des murailles ; elles n'ont plus que quelques pieds dans les parties de l'enceinte les mieux conservées (2), et l'on n'y voit aucune ouverture. L'éminence sur laquelle elles reposent s'élève à peine de 15 à 18 pieds au-dessus du sol environnant. Les fossés qui entourent le rempart sont encore visibles ; un ruisseau y porte ses eaux.

Au sud-est, en avant de la forteresse, se trouvait une cour ou première enceinte qui ne paraît pas avoir été jamais entourée de murs ; c'est aujourd'hui une prairie ; des fossés de clôture, remplis d'eau, indiquent encore la circonscription primitive.

Chateau du Pin (Calvados). — Le château du Pin est peu considérable, mais fort curieux : il offre deux enceintes entourées de fossés. La première enceinte ou basse-cour présente la forme d'un demi-cercle, dont le grand diamètre est de 120 pieds, et le petit diamètre de 76.



Plan du château du Pin.

La seconde enceinte est ovale. Elle renferme les ruines d'un donjon carré, long, dont les murs, épais de 8 pieds, s'élèvent encore, d'un côté, à une hauteur de 10 à 12 pieds ; ils sont revêtus de petites pierres cubiques très-régulières, commme on en voit dans les murailles romaines : ce qui déjà nous autoriserait à assigner à cette construction une date assez reculée,

(1) Renseignement communiqué par M. Le Grand, curé du Plessis-Grimoult.

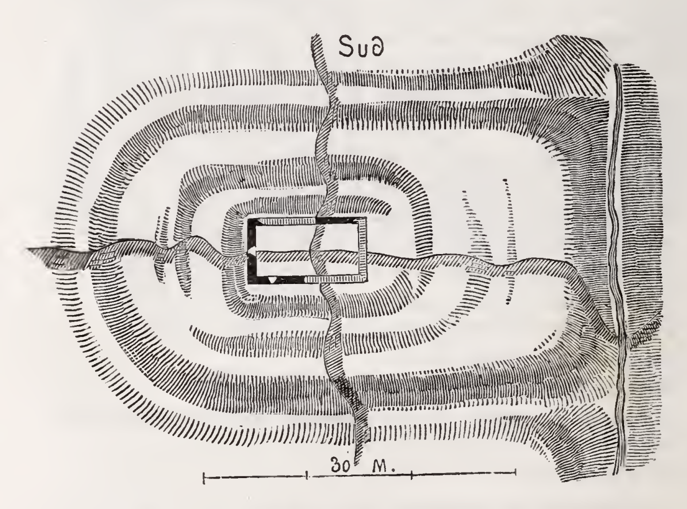
(2) Les murs sont presque complètement détruits du côté de l'ouest. Les parties les mieux conservées se trouvent à l'est, au sud et au nord. V. ma *Statistique monumentale du Calvados.*

quand nous ne saurions pas que le seigneur du Pin assistait à la bataille d'Hastings. Ce donjon, l'un des plus petits que j'aie observés, contenait seulement, au rez-de-chaussée, deux appartements carrés de 17 pieds chacun ; et il n'avait que 52 pieds sur 34 hors œuvre.

Les fossés ont à peu près 25 pieds de largeur, et l'on devait communiquer, au moyen d'un pont, de la première à la seconde enceinte.

J'ai observé un château de forme pareille, dont la deuxième enceinte n'avait pas eu de donjon en pierre, dans le bois qui existe au sud-est de l'ancienne église de Canteloup, tout près de la voie romaine allant de Lisieux à Brionne. Cet emplacement de château restera visible tant que le bois ne sera pas défriché.

Chateau de St-Laurent-sur-Mer. — Le château du Pin me rappelle aussi celui de St-Laurent-sur-Mer. Les restes du donjon de St-Laurent-sur-Mer ne s'élèvent plus qu'à 1m au-dessus du sol, mais ils montrent nettement la division du rez-de-chaussée en deux appartements ; puis, on voit les traces des fossés qui entouraient l'enceinte centrale et, plus loin, les limites de la seconde enceinte.



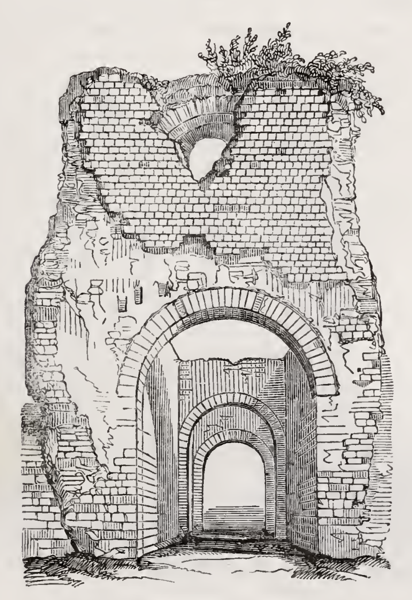
Plan du château de St-Laurent.

Les murs du donjon sont construits en arête de poisson.

Le château de la Pommeraye, placé sur la crête d'une chaîne de grès intermédiaire, se trouve, d'un côté, défendu par la pente rapide d'un vallon assez profond, dans lequel coule un ruisseau. De l'autre côté, le terrain présente une déclivité qui détache l'éminence de la plaine voisine. Des travaux considérables ont été exécutés pour établir un château dans cette position, naturellement très-favorable.

La place était divisée en trois parties, dont les diverses circonscriptions sont encore parfaitement marquées.

La motte qui supportait le donjon est ronde, entourée de fossés profonds ; on y accédait au moyen d'un pont de pierre. Elle se trouvait couverte de constructions dont les ruines, perçant au milieu des arbres qui les entourent, attirent encore l'attention du voyageur. On reconnaît dans ces murailles la tour du donjon, placée en face du pont dont je viens de parler ; elle offrait une profondeur assez considérable et une



Ruines du donjon de la Pommeraye.

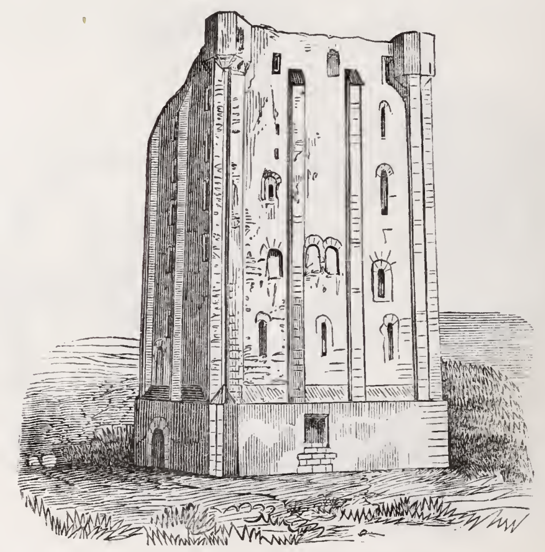
largeur beaucoup moindre. Cette tour était percée d'un portique assez

élevé par lequel on pénétrait jusqu'au centre de la motte. Au-dessus de ce passage solidement voûté à plein-cintre, se trouvaient des appartements. Des restes de murs entourent encore l'éminence circulaire placée en arrière de ce donjon ; mais ils sont dans un tel état de délabrement qu'il est difficile de décider à quelle hauteur ils pouvaient s'élever. Tout porte à croire qu'ils ont supporté des toits qui couvraient des logements ou des magasins.

La cour carrée-longue par laquelle on passait pour accéder au donjon était entourée de murailles épaisses qui se trouvaient, ainsi que les autres murs d'enceinte, revêtues à l'extérieur de terres rejetées des fossés et appliquées contre la maçonnerie pour en fortifier les parties extérieures.

La troisième enceinte était probablement aussi entourée de murailles, mais elles sont à présent totalement détruites ; elle était plus étendue que la seconde enceinte, et sa forme suivait celle du plateau à l'extrémité duquel elle se trouve placée (1).

Chateau de Beaugency-sur-Loire. — La forme de la tour de Beau-



Vue du donjon de Beaugency-sur-Loire.

(1) Les habitants du village de la Pommeraye rapportent mille contes sur le

gency que l'on voit toujours dans cette ville, près de la Loire, offre un parallélogramme carré-long, ayant à l'extérieur 72 pieds sur 62, et 52 pieds sur 38 à l'intérieur. Elle avait autrefois 132 pieds d'élévation, non compris la toiture ; mais aujourd'hui elle ne s'élève qu'à 115 pieds, la partie supérieure ayant été abaissée de 10 pieds en 1767, afin d'éviter la chute des dernières assises, qui étaient endommagées par les eaux pluviales (1).

Au rez-de-chaussée existait une salle, séparée du premier étage par une voûte d'une extrême solidité, portée sur de gros piliers carrés, dont six étaient engagés dans les murs du pourtour et deux se trouvaient au centre de la salle. Cette voûte que j'ai observée plusieurs fois a été récemment détruite. (Voir la planche, p. 419.)

On voit une porte communiquant à un escalier, pratiqué dans l'épaisseur du mur et par lequel on descendait dans les caves voûtées dont je viens de parler. Effectivement, il ne faut pas regarder les ouvertures qui donnent entrée aujourd'hui dans ce rez-de-chaussée comme anciennes. On évitait toujours d'accéder par le rez-de-chaussée dans les donjons. C'était par le premier étage et par des ouvertures que *bien des observateurs ont prises pour des fenêtres*, qu'on entrait dans ces forteresses, soit au moyen de ponts-levis, soit au moyen d'échelles ou d'escaliers mobiles. Ainsi, l'entrée de la tour de Beaugency était une ouverture fort élevée au-dessus du sol, et qui se trouve au niveau du pavé dans la salle du premier étage.

On remarque, au-dessous de cette ouverture, des pierres en saillie qui soutenaient probablement une marche sur laquelle venait s'appuyer l'escalier mobile ou le pont-levis (2).

Quoi qu'il en soit, le donjon était divisé en quatre étages, ce dont il est facile de se convaincre en voyant les trous dans lesquels venaient s'engager les poutres et les solives. Pour éviter la trop grande portée des poutres, on avait établi au milieu de l'édifice trois rangs d'arcades

propriétaire de ce château, qu'ils appelaient *Ganne*. Ils disent qu'un souterrain, partant de la motte dont je viens de parler, conduit jusqu'à la rivière d'Orne, à 3 kilomètres de distance, et que Ganne, seigneur de la Pommeraye, dont ils font un guerrier puissant et rusé, abreuvait ses chevaux dans cette rivière par ce passage souterrain. Ils ajoutent que les chevaux étaient toujours ferrés à rebours, afin que l'on ne pût reconnaître de quel côté leur maître dirigeait ses pas.

(1) *Essais historiques sur la ville de Beaugency*, par M. Pélieux.

(2) Peut-être arrivait-on à ce pont-levis par le rempart qui joignait l'angle de la tour le plus voisin de la porte.

portées sur des colonnes et superposées les unes aux autres, qui correspondaient au niveau des étages. A ce moyen, les planchers pouvaient embrasser tout le diamètre de la tour, sans que leur solidité fût compromise (1).

Le pavé de la grande salle du premier étage était sensiblement incliné vers l'est. Les autres étages offraient une horizontalité parfaite. On remarque, dans cette première salle, deux grandes cheminées : l'une du côté de l'est et l'autre précisément en face dans le mur de l'ouest. Celle-ci était accompagnée de deux fenêtres, auxquelles on montait par des escaliers.

L'autel où l'on célébrait l'office était placé dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte au levant. On y voit encore une peinture à fresque représentant le Christ et qui paraît du XII[e] siècle.

Les trois étages supérieurs offraient, avec peu de différences, la répétition de la grande salle du premier, sauf les subdivisions qui pouvaient exister ; on y montait par des escaliers fort étroits, pratiqués dans l'épaisseur de la muraille : ils avaient aussi des cheminées au levant et au couchant.

Avant la démolition opérée en 1767, on voyait, au haut des murs, un trottoir, de 5 pieds de largeur, défendu par un parapet. Dès l'année 1568, un incendie avait détruit la charpente à quatre pans, qui supportait le toit : une partie de ce toit était en plomb, l'autre en ardoise (2).

Les murs du donjon de Beaugency n'ont pas moins de 10 pieds d'épaisseur, vers le bas ; ils sont formés de pierres inégales, noyées dans le mortier ; le revêtement est en pierres de taille généralement plus larges que hautes et de diverses dimensions, quoique régulièrement taillées ; les premières assises sont en pierres de grand appareil.

L'épaisseur des murs diminue progressivement d'étage en étage. Je ne crois pas qu'elle excède 3 ou 4 pieds vers le haut de la tour.

L'origine du donjon de Beaugency est inconnue. On sait seulement que, dans les XI[e] et XII[e] siècles, il faisait partie du palais des sires de Beaugency, alors très-riches et très-puissants.

(1) Ces arcs superposés que j'ai dessinés en 1830 et qui reposaient sur les piliers de la voûte du rez-de-chaussée ont été détruits en même temps que la voûte et les piliers qui les portaient au centre de la salle du rez-de-chaussée.

(2) Pélieux. *Essais historiques sur la ville de Beaugency.*



Intérieur du donjon de Beaugency. Bouet del

Si l'on excepte quelques fenêtres, agrandies ou réparées du côté de la Loire, en 1530, par le cardinal de Longueville, seigneur de Beaugency (1), la porte d'entrée au nord, quelques autres ouvertures et les petites niches ou guérites en encorbellement qu'on voit aux angles nord-est et sud, enfin la destruction des voûtes opérées dernièrement, cet édifice parait avoir subi peu de changements depuis le XI[e] siècle.

Nous donnons une vue de l'intérieur du donjon prise depuis que la voûte qui séparait le rez-de-chaussée a été détruite (il y a quelques années seulement). Cette vue fera comprendre la disposition des pièces aux différents étages. (V. la page précédente.)

Chateau de Loches (Indre-et-Loire). — Plusieurs personnes attribuent cette construction remarquable à Foulques Nerra, comte d'Anjou, dans la première moitié du XI[e] siècle ; d'autres à son père, Geoffroy Grise-Gonelle, qui avait fondé la collégiale de Loches ; mais cette tour est si élégante avec ses contreforts ornés de demi-colonnes cylindriques, que je serais tenté de l'attribuer au XII[e] siècle, époque à laquelle l'architecture militaire était plus perfectionnée qu'au XI[e] siècle.

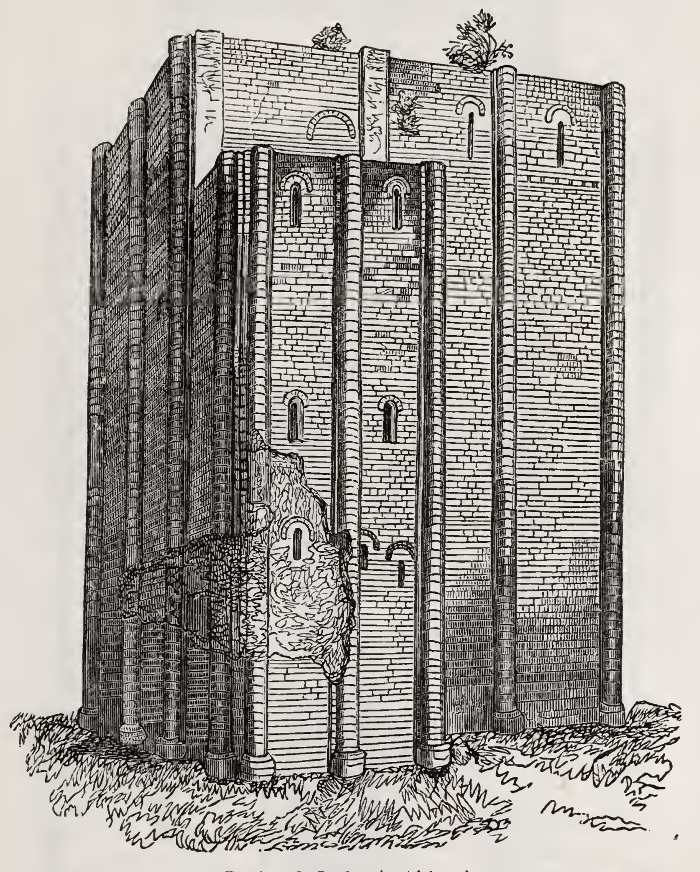
Le donjon de Loches s'élève encore à plus de 100 pieds au-dessus du sol : c'est peut-être le plus beau donjon de France. On peut le diviser en deux parties, savoir : une tour principale en forme de carré-long, ayant environ 76 pieds de l'est à l'ouest et 42 pieds du nord au sud ; une autre tour, également en forme de carré-long, mais beaucoup plus petite et qui s'applique contre la première, en formant, du côté du sud, une espèce de corps avancé.

Cette tour en application, ou, si l'on veut, cette addition au corps principal du donjon, avait, primitivement, la même hauteur que lui (2). Elle est, à présent, un peu moins élevée ; ses dimensions répondent précisément à la moitié de la tour principale, car elle a, hors œuvre, 38 pieds sur 21. On peut la considérer comme le vestibule du donjon.

(1) Le cardinal avait formé le projet de rendre cette tour habitable, afin de s'y fixer pendant le temps que François I[er], son parent, passait à Chambord. Il mourut avant d'avoir terminé les travaux qu'il avait commencés.

(2) Il existe aujourd'hui contre cette partie du donjon, des constructions occupées par les détenus de la prison. J'en ai fait abstraction dans mon dessin, afin de présenter le donjon complètement dégagé.

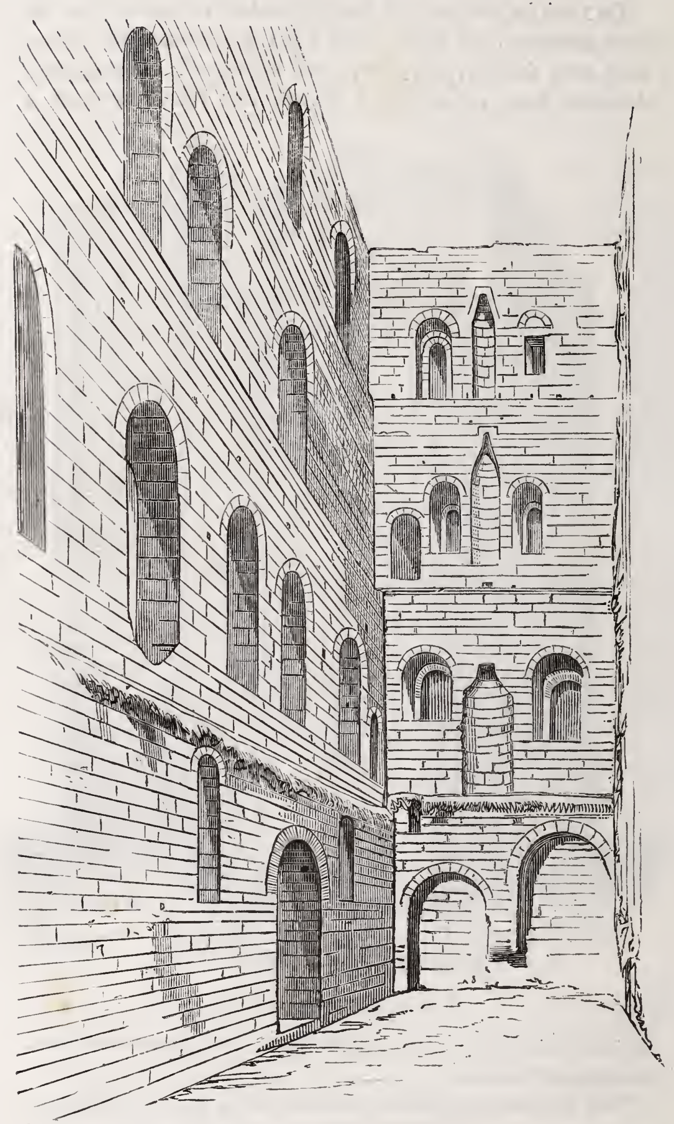
On y voit les vestiges d'un escalier accédant au premier étage des tours géminées : une pièce munie d'une grande cheminée, placée entre deux fenêtres, occupe le premier étage dans le corps appliqué. Au second étage, se trouvait une chapelle dont l'autel était placé, à



Donjon de Loches (extérieur).

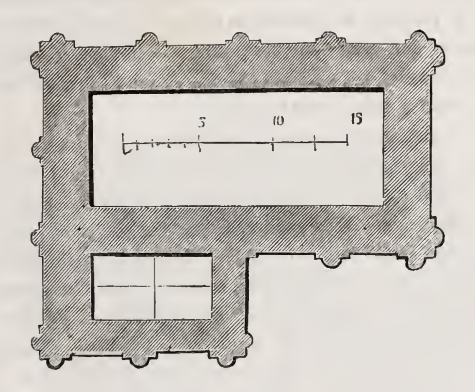
l'est, dans une niche. Une troisième pièce, qui n'existe plus, surmontait cet oratoire.

Nous donnons page 422 une vue de l'intérieur de la tour principale du donjon.



Intérieur du donjon de Loches.

Ce corps principal du donjon n'avait, je crois, d'autre entrée que la



Plan du donjon de Loches.

porte ouverte, au haut de l'escalier, dans le mur méridional. Un corridor, percé dans l'épaisseur du même mur, se prolongeait dans le mur oriental et venait aboutir au premier étage; c'était par une étroite issue qu'on pénétrait dans la grande salle du rez-de-chaussée. L'entrée que l'on voit maintenant au niveau du sol n'existait point dans l'origine (1).

La hauteur totale du donjon était divisée en quatre parties par trois planchers, comme à Beaugency.

Le deuxième et le troisième étage s'accèdent au moyen de petits escaliers tournants très-rapides, pratiqués dans l'épaisseur des murs.

Les fenêtres sont toutes sensiblement évasées à l'intérieur et n'offrent qu'une ouverture extrêmement étroite à l'extérieur. Elles ne sont point espacées régulièrement et plusieurs ont été fort anciennement murées.

Dans les deux petits côtés du donjon, on voit, pour chaque étage, le rez-de-chaussée excepté, une cheminée entre deux fenêtres.

Les murs du château de Loches ont 8 à 9 pieds d'épaisseur, dans la partie inférieure de l'édifice. Les pierres de l'appareil sont bien

(1) Cette entrée ne présente qu'une brèche, ouverte dans le mur probablement à une époque peu ancienne et depuis que les planchers du donjon ont été détruits.

taillées ; le ciment qui les joint les unes aux autres est fort épais et un peu en saillie sur les pierres du revêtement ; il renferme un assez grand nombre de parcelles de charbon de bois. Les élégants contreforts semi-cylindriques qui garnissent les murs extérieurs, ressemblent aux colonnes engagées qui s'élèvent, depuis le pavé jusqu'à l'origine des voûtes, dans les églises du XI[e] siècle.

On remarque, à chaque étage, une fenêtre plus large que les autres, qui, selon toute apparence, était destinée à recevoir les munitions, les vivres et tout ce qui était nécessaire pour le service de la forteresse, qu'on hissait au moyen de poulies.

J'ai encore remarqué, à l'extérieur et dans la partie supérieure du donjon, une rangée de trous qui paraîtraient avoir été destinés à contenir des solives. Si ma conjecture est fondée, ces pièces de bois en saillie auraient supporté un de ces balcons ou trottoirs en bois que l'on a appelés *hourds*, et que nous verrons bientôt encore en place au sommet du donjon cylindrique de Laval.

En avant de la cour du donjon, il existait une grande enceinte qui est encore aujourd'hui bordée de remparts. Cette belle esplanade, garnie de tours, domine le reste de la ville; mais elle appartient à une époque postérieure et probablement au XIII[e] siècle pour quelques-unes de ses parties.

Chateau de Domfront. — La ville de Domfront est assise sur une chaîne de *grès quartzeux intermédiaire*, qui se trouve brusquement interrompue, vers l'ouest, par une gorge dans laquelle coule la Varenne. Le château a été élevé sur le bord du précipice ou de la déchirure au milieu de laquelle cette rivière roule ses eaux limpides. Un fossé servait à isoler de la ville l'extrémité du cap sur lequel s'élève le donjon, et fermait, du côté de l'est, l'entrée du château.

Ce donjon était carré; les murs de 8 à 9 pieds d'épaisseur, en moellon, étaient revêtus de pierres de granite, taillées symétriquement (petit appareil); des contreforts existent aux angles et au centre de chaque face (1).

Il ne reste plus aujourd'hui que deux côtés de ce carré de murailles; encore ne sont-ils pas complets. Dans la façade occidentale était une

(1) A Domfront, comme dans les autres donjons que j'ai visités, les contreforts du centre étaient moins larges que ceux des angles.

porte dont le seuil se trouvait à un niveau assez élevé, et devait correspondre au premier étage du donjon.



Ruines du donjon de Domfront.

Quoi qu'il en soit, rien n'était plus abrupte que la position de ce château, ni plus facile à défendre : aussi était-il, au XI[e] siècle, regardé comme imprenable.

Lorsque le duc Guillaume vint, en 1048, assiéger la place dont s'était emparé Geoffroy Martel, comte d'Anjou, il reconnut combien il serait difficile de l'emporter d'assaut, et fit construire quatre châteaux de blocus, afin d'interrompre toute communication avec les assiégés et de les prendre par la disette (1).

(1) Vit li païz è li cuntrées
Vit li trespas è li valées
Vit li destreiz è li sentiers
Vit li veies è li rochiers
Vit li chastel *ki sist en halt*
N'ert mie à prendre par assalt.
Treiz chastel fist faire envirun
Si lur toli la garnison.

Roman de Rou, vers 9420-27.

Donjon de Falaise. — Le château de Falaise, établi sur un promontoire de grès quartzeux, comme celui de Domfront, présente une grande enceinte allongée garnie de tours, ayant son entrée principale en regard de la ville sur un terrain en pente. Cette enceinte renfermait à l'extrémité du promontoire le donjon et sa cour particulière : c'est de cette construction seulement que je veux parler, car les murs de la place ne paraissent pas remonter à une époque aussi ancienne.

Ce donjon, sur le bord du précipice qui sépare la ville des rochers de Noron (V. la page suivante), offre une masse carrée ayant un peu plus de diamètre de l'est à l'ouest que du nord au sud. On y entrait par un pont et la porte correspondait au 1er étage. Les pièces du rez-de-chaussée dans lesquelles on descendait par un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur sont aujourd'hui encombrées et remplies de terre et de débris ; mais elles devaient être pareilles à celles de Beaugency (1).

Du côté du sud, un corps avancé, lié au donjon comme à Loches et appliqué contre lui depuis l'angle sud-est jusqu'au milieu de la façade méridionale, renfermait une petite chapelle : on en trouve une à Loches dans les mêmes conditions. (V. la page 421.)

Au 1er étage, la façade nord du donjon est percée de trois fenêtres : celle du sud, de deux fenêtres seulement (2) ; ces fenêtres à plein-cintre et assez élégantes étaient subdivisées en deux parties par une colonne.

Le donjon de Falaise me paraît avoir perdu un étage au moins.

La grande cour du château renfermait des constructions dont il reste quelques débris et une église, aujourd'hui chapelle du collége, dont quelques parties appartiennent au XIIe siècle.

Quoique les donjons de Domfront et de Falaise aient été attribués au XIe siècle, on a émis des doutes sur cette ancienneté en considérant un passage du chroniqueur Robert du Mont, rapportant qu'en 1123 Henry Ier fit refaire le donjon et les murs d'enceinte du château

(1) Dernièrement, depuis que j'ai écrit cet article, elles ont été déblayées par M. Ruprick-Robert, architecte des monuments historiques, chargé de consolider le château de Falaise.

(2) Cette différence dans le nombre des fenêtres pratiquées dans les deux murs parallèles vient de ce que le mur en saillie qui renferme la chapelle occupe l'espace d'une fenêtre dans le côté méridional.

d'Arques et qu'il exécuta des travaux semblables à Gisors, à Falaise, à Argentan, à Exmes, à Domfront, à Amboise, à Vernon (1).



La tour cylindrique qu'on voit sur le premier plan est une construction du XVe siècle qu'il faut supprimer, par la pensée, pour rétablir la forme du donjon de Falaise.

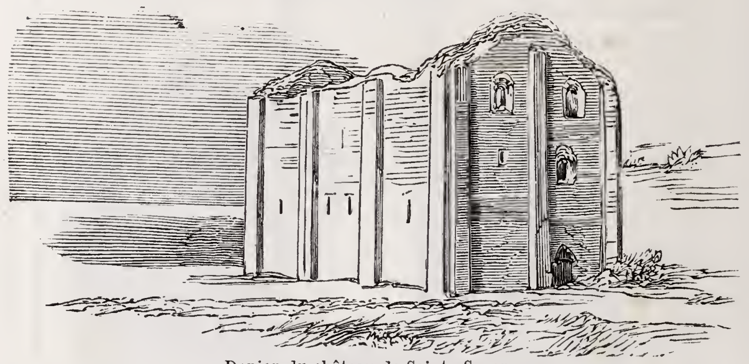
Donjon de Falaise. Bouet del.

(1) Anno MCXXIII castellum quod vocatur Archas turre et mænibus mirabiliter firmavit. Sic etiam fecit castellum Gisorth, *Falesiam*, Argentomagum, Oximum, Dumfrontem, Ambreras, castellum de Viria, Woure, Turrem Vernonis similiter fecit.

(*Rob. de Monte appendix ad Sigebertum*, apud Bouquet, t. XIII, p. 285.)

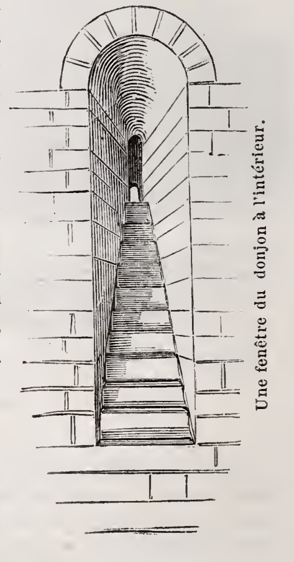
Vu le laconisme de l'historien, d'autres ont pensé qu'il pouvait n'être question que de réparations ou additions plus ou moins importantes.

DONJON DE Ste-SUZANNE.—Le donjon de Ste-Suzanne, département de la Mayenne, est assis, comme ceux de Donfront et de Falaise, sur une



Donjon du château de Sainte-Suzanne.

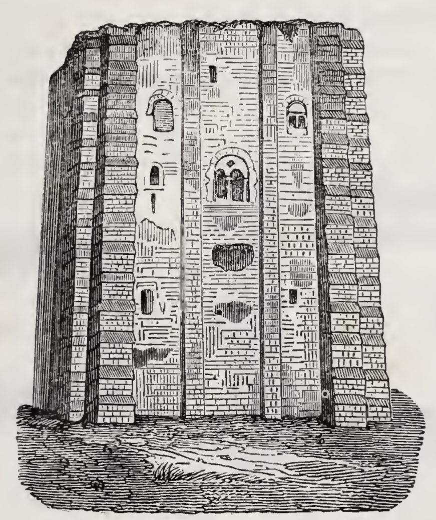
chaîne de grès quartzeux fort escarpée. Il est en forme de carre-long, comme presque tous les donjons des XIe et XIIe siècles : les côtés est et ouest sont partagés en deux travées par des contreforts; les grands côtés (sud et nord) présentent trois travées.



Une fenêtre du donjon à l'intérieur.

On distingue la trace de trois étages à l'intérieur de cette grosse tour ; elle était éclairée, dans les étages inférieurs, par de simples fentes ou meurtrières, qui s'évasaient à l'intérieur et auxquelles on accédait par des gradins pratiqués au milieu des embrasures. J'ai signalé des dispositions semblales à Beaugency et dans d'autres constructions analogues. La cour du château est entourée de murs assez élevés, fortifiés de tours cylindriques ; l'église du bourg se trouve en dehors de cette enceinte, tout près du fossé qui la séparait de l'enceinte extérieure. Elle n'a rien d'intéressant,

Donjon de Nogent-le-Rotrou. — Le donjon de Nogent-le-Rotrou, que l'on croit avoir été bâti au XIe siècle, par Geoffroy Ier, vicomte de Châteaudun et seigneur de Mortagne, offre bien des traits de ressemblance avec celui de Beaugency. A l'intérieur, sa forme est un parallélogramme ou carré-long. Les murs ont environ 10 pieds d'épaisseur au rez-de-chaussée et s'élèvent à près de 100 pieds, renforcés par des contreforts dont l'épaisseur diminue progressivement d'étage en étage.



Tour présumée du XIe siècle, presque complète, sauf la toiture, en forme de parallélogramme carré-long. — Division intérieure du donjon en quatre étages superposés.

Donjon de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

L'entrée primitive de ce donjon est masquée par une porte construite en 1492, entre deux tours surmontées d'une galerie à machicoulis et de toits coniques ; mais on peut reconnaître qu'on entrait dans le donjon par une ouverture cintrée qui se trouvait de niveau avec le premier étage et que le rez-de-chaussée n'avait pas de portes. Là, comme ailleurs, on descendait du premier étage dans les pièces du rez-de-chaussée.

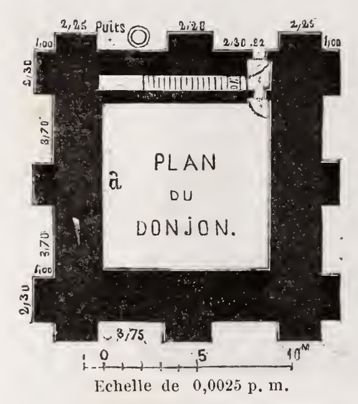
Jusqu'au deuxième étage, la tour était divisée en deux par un mur porté sur deux arcades (1).

(1) Cette division que nous avons déjà vue à Beaugency existe également dans plusieurs donjons d'Angleterre. (Voir le 4e volume de l'*Archéologie Britannique*.)

La trace des poutres et solives incrustées dans les murs montre que ce donjon avait quatre étages.

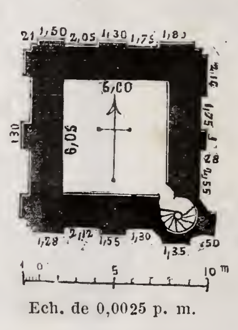
Donjon de La Roche-Posay. — La petite ville de La Roche-Posay, sur le bord de la Creuse, arrondissement de Châtellerault, possède encore un donjon roman quadrangulaire dont la conservation est parfaite et qui a été décrit par M. Blanchetière dans le XXV[e] volume du *Bulletin monumental.* Cette belle tour porte encore la majeure partie des modillons de sa corniche.

Nous en donnons le plan d'après M. Blanchetière, avec celui du donjon du Grand-Pressigny qui paraît appartenir à la même époque.



Echelle de 0,0025 p. m.

Plan du donjon de La Roche-Pozay.



Ech. de 0,0025 p. m.

Plan du donjon du Grand-Pressigny.

Contrairement à l'usage général, le donjon de La Roche-Pozay avait une porte au niveau du sol ; mais, comme on le voit sur le plan, cette porte n'avait que 82 centimètres de largeur. Une seconde porte donnait accès au rez-de-chaussée et un escalier conduisant au premier étage et pratiqué dans l'épaisseur du mur n'a que 70 centimètres de largeur ; il part de l'intervalle compris entre les deux portes (extérieure et intérieure). (Voir le plan.)

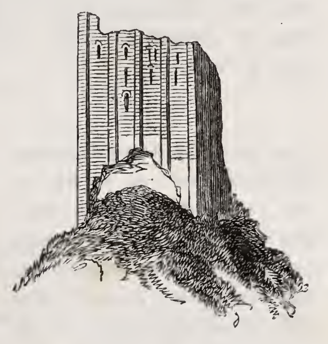
Cette disposition, dit M. Blanchetière, offrait plusieurs avantages pour la commodité du service intérieur du donjon, et pour la parfaite sécurité des personnes qui l'habitaient. Ainsi, par exemple, des prison-

niers enfermés dans la salle basse ou rez-de-chaussée, ne gênaient en rien les mouvements des maîtres ou des serviteurs de la maison, le jeu alternatif des deux portes pouvant mettre ceux-ci en rapport soit avec le dehors, soit avec les détenus, sans avoir à redouter l'évasion de ces derniers.

De plus, un surcroît de précaution ne permettait d'entrer dans les appartements du premier étage que par une autre porte double.

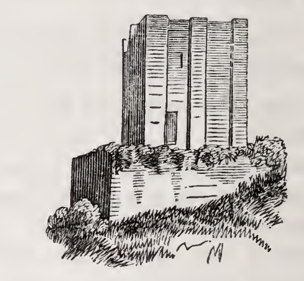
Enfin, pour monter aux étages supérieurs, il fallait aller chercher l'escalier dans un autre mur. Cette disposition, que l'on rencontre dans la majeure partie des donjons, était un moyen de résistance de plus. En effet, si le donjon se trouvait forcé, les assaillants n'étaient pas encore pour cela assurés du succès. Il fallait recommencer à chaque étage un siége meurtrier, puis chercher, au milieu d'embûches et de cachettes pratiquées dans l'épaisseur d'énormes murailles, un escalier inconnu, étroit et rapide.

Le DONJON DE BROUE (Charente-Inférieure) est fondé sur un monticule factice qui s'élève d'environ 80 pieds au-dessus de la mer et des marais dont il est entouré. Il ne reste plus, aujourd'hui, qu'une moitié de la tour, celle qui faisait face à la côte ; mais il est facile de reconnaître qu'elle était carrée, bâtie en moellon, avec quelques rangs de pierres de taille, de distance en distance. Cinq contreforts fortifiaient chacune de ses faces.


Donjon de Broue.

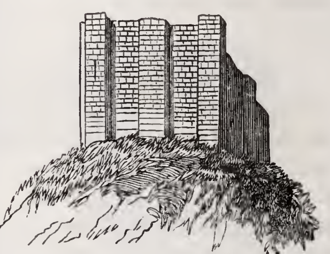
Le donjon de Broue avait quatre étages. A l'intérieur de la partie qui subsiste, on remarque deux portes cintrées qui aboutissent à un petit corridor pratiqué dans l'épaisseur du mur, à la hauteur de 36 pieds. Au-dessus de ces ouvertures, on aperçoit encore deux fenêtres au milieu desquelles est une cheminée, disposition pareille à celle qui existe dans les châteaux de Beaugency, de Loches, de Nogent-le-Rotrou, et dans plusieurs autres du même temps.

Dans son état actuel, le donjon ruiné de Broue atteint une hauteur de 75 pieds. La cour, au milieu de laquelle il est placé, était entourée d'un mur qui s'élevait à plus de 20 pieds, et le fossé avait d'un côté 50 pieds d'ouverture. Vers l'est, quelques ouvrages restent encore au-delà du fossé, où il y avait une seconde enceinte.



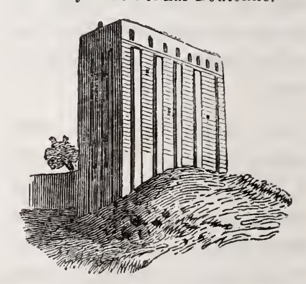
Donjon de l'Islot.

Le DONJON DE L'ISLOT est une tour carrée, contenant plusieurs appartements, qui a 90 pieds de hauteur et 44 pieds sur chaque face (1). Une plate-forme carrée ou terrasse lui sert de base, et il y avait là, probablement, un chemin de ronde couvert.



Donjon de Tonnai-Boutonne.

Le DONJON DE TONNAI-BOUTONNE, entre Saintes et La Rochelle, et celui de Tonnai-Charente, près de Rochefort, offrent des tours carrées qui ont beaucoup de ressemblance avec celles de l'Islot.

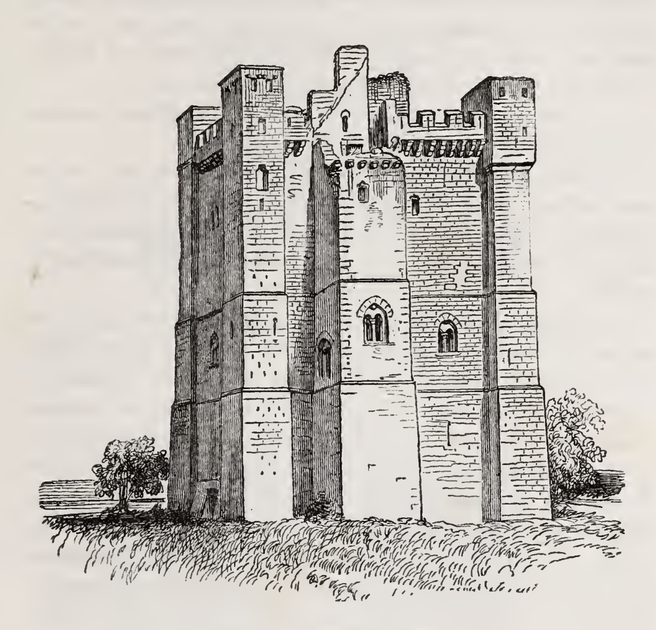


Donjon de Pons.

Le DONJON DE PONS (Charente-Inférieure) date de la fin du XII[e] siècle ; il est carré, mais beaucoup plus large sur un sens que sur l'autre, puisqu'on y voit cinq contreforts, sur deux des côtés, et seulement trois, sur les deux autres.

(1) Le château de l'Islot appartenait, en 1130, à un certain Isembert, qui y fut assiégé par Guillaume, duc d'Aquitaine. Richard de Poitiers rapporte, dans sa chronique insérée au XI[e] volume de la collection de Dom Bouquet, que ce

Le donjon de Chamboy (Orne), qui doit aussi dater de la seconde moitié du XIIe siècle, est un des mieux conservés que j'aie rencontrés :



Donjon de Chamboy (Orne).

il n'y manque que la toiture et les planchers; les murs et leur couronnement sont à peu près intacts.

château était dans une position avantageuse, entouré, de tous côtés, par des eaux et des marécages et qu'il tint une année tout entière. Forcé de se rendre au bout d'un an de siége, Isembert fit ses conditions : il partagea, par moitié avec le duc, les revenus de la province et se retira dans l'île de Ré qu'il posséda toute sa vie ; il paraît, d'après quelques mots de Richard de Poitiers, que le donjon de l'Islot fut démantelé, et c'est probablement depuis cette époque qu'il se trouve dans l'état où on le voit aujourd'hui.

Sedit autem exercitus ducis in hujus obsidione spatium unius anni. Ad ultimum vero traditum est ei, tali vero pacto, ut inter ducem et dominum Isembertum redditus totius provinciæ per medium dividerentur : quod et factum est. Wilhelmus vero dux, victor et eversor oppidi et Lisletti, possedit Castrum Julii, ut superius dictum est, cum tota provincia sua, exeepta insula *de Re*, quam Dominus Isembertus quandiu vixit tenuit.

Cette jolie tour offre l'image d'un carré-long garni, aux quatre angles, de larges contreforts couronnés par quatre guérites en pierre. Le grand côté, tourné vers le sud, est en partie masqué par une tour appliquée, à peu près semblable à celles que j'ai citées dans d'autres forteresses ; un contrefort central garnit le mur du nord.

Une galerie crénelée et saillante, portée sur des modillons, couronne l'édifice entre les quatre guérites et fait le tour du toit.

La porte d'entrée se trouvait à 18 pieds au-dessus du sol, dans la tour appliquée contre la façade méridionale. Rien n'annonce qu'on y accédât par un escalier, et les habitants de Chamboy rapportent, avec quelque vraisemblance, qu'on se servait d'une échelle en fer pour y monter.

Un vestibule étroit, éclairé par une fenêtre légèrement pointue et divisée en deux par un meneau, succédait à cette porte et précédait un vaste appartement qui occupait à lui seul tout le diamètre du donjon, au premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. Une corniche à modillons règne tout autour de ce salon ; elle devait supporter les solives du plafond. Une vaste cheminée, dont le manteau est couvert de moulures en losanges, attire les regards dans le mur du nord, au milieu de ce bel appartement.

Deux autres étages, dont les planchers n'existent plus, n'offraient pas, dans leurs décors, le même soin que la grande salle du premier. Il est facile de voir que celle-ci était le lieu de réception, le salon du baron de Chamboy et de sa famille.

L'intérieur des tourelles carrées, placées aux angles, avait été utilisé de différentes manières : un oratoire se trouvait dans la tour du nord-est ; celle qui est orientée au sud-est renfermait, à sa base, un cachot ou prison, dans lequel on descendait par une trappe ; enfin, la partie supérieure de la tourelle était disposée pour servir de colombier. M. Cauivet, officier de l'Université, membre de la Société française d'archéologie, est aujourd'hui propriétaire du donjon de Chamboy et promet de le conserver.

Je présente encore quelques esquisses de donjons (pages 435-436).

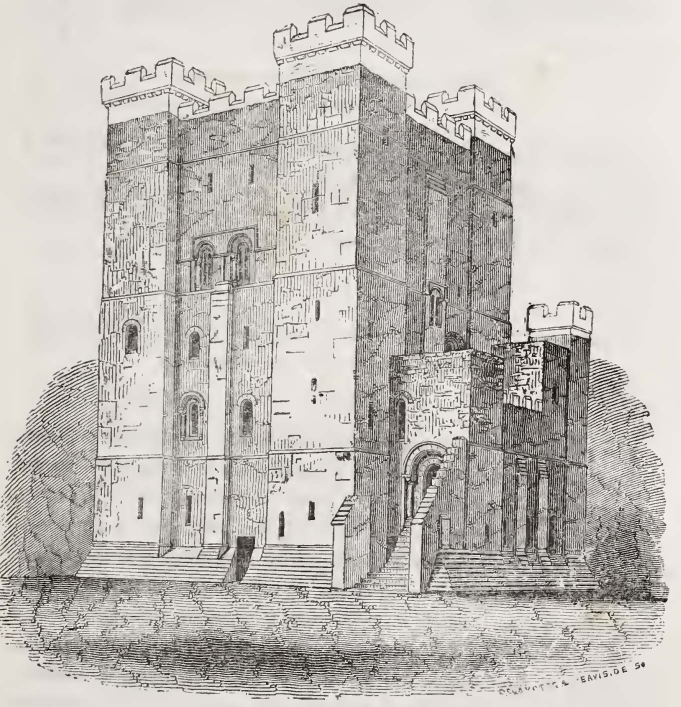
On peut citer en outre le donjon de Brionne dont il ne reste plus que la moitié comme à Domfront ;

Le donjon d'Arques, qui était un des ouvrages militaires les plus remarquables de Henri Ier ;

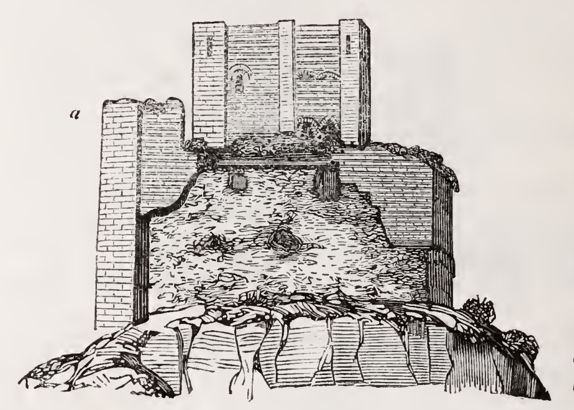
Celui de Bôves près Amiens, en grande partie ruiné ;



Donjon de Montbazon (Indre-et-Loire).



Donjon de Newcastle (Angleterre).
(Les parties supérieures ont été refaites.)



Ce donjon avait une terrasse dont le mur *a* s'élevait de manière à former une chemise au pied de la tour centrale. Il y a lieu de croire que ce chemin de ronde était couvert.

Donjon de Montrichard (Loir-et-Cher).

Celui de Vire, dont les ruines produisent un si bon effet sur a place qui occupe la cour du château ;

Le donjon de Bellême et beaucoup d'autres, cités dans le V[e] volume de mon *Cours d'antiquités* ou dans le *Bulletin monumental.*

Disposition des places aux XI[e] et XII[e] siècles. — Bâtiments accessoires.

La première enceinte, ou l'enceinte intérieure, était garnie de murs, le long desquels on voyait, à certaines distances, des tours carrées ou rondes qui servaient, tant à loger quelques-uns des officiers du château, qu'à d'autres usages (Voir la figure, page 438). A l'intérieur de la cour, étaient des bâtiments pour les domestiques et les gens de la suite du baron, pour les greniers, les magasins, etc. Tout le monde sait que les *murs compris entre les tours se nomment courtines.*

Nous devons toutefois faire observer que dans certaines contrées les tours de flanquement ont été rares le long des courtines avant le XIII[e] siècle : ce n'est guère qu'assez tard qu'on les voit garnir les murs des places de l'Est, notamment dans les châteaux des Vosges,

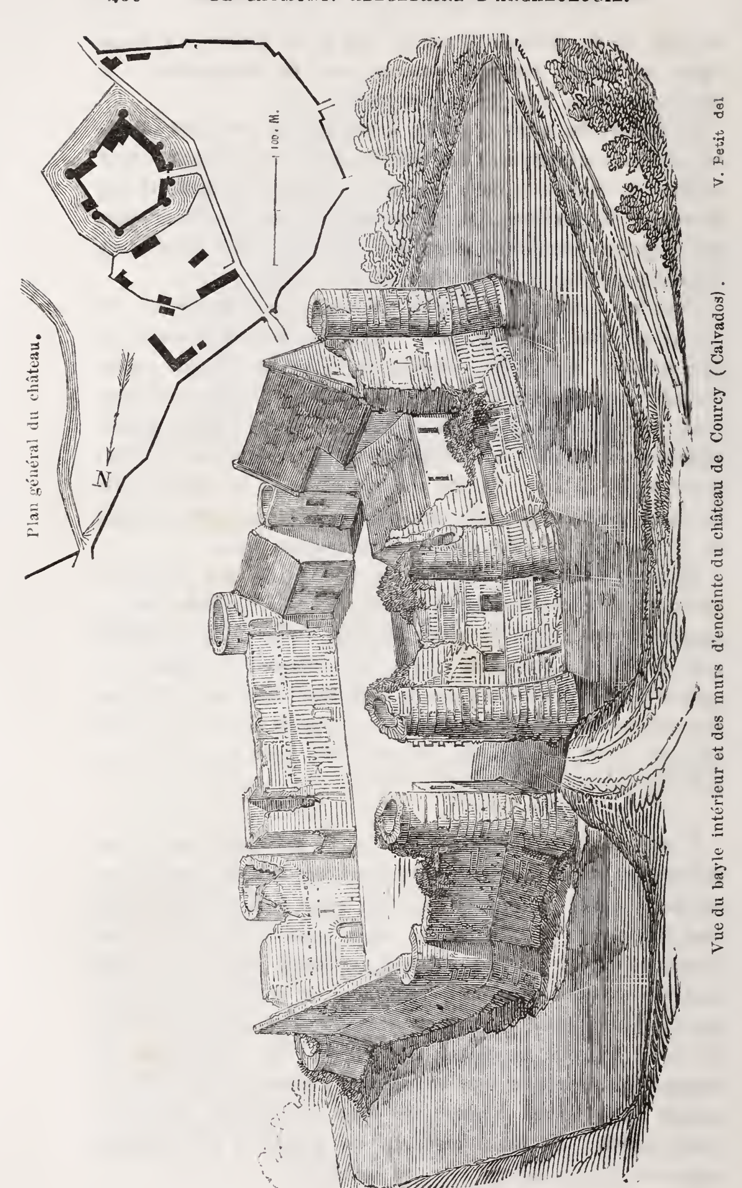
du Rhin et de certaines parties du midi de la France. La forme carrée fut souvent préférée, pour les tours de flanquement, à la forme cylindrique, dans les mêmes pays.

Au sommet des murs et sur les toits plats des bâtiments adossés aux murs, se tenaient ceux qui défendaient la place lorsqu'elle était assiégée, et c'est de là qu'ils jetaient des flèches, des dards et des pierres sur les assaillants. La grande porte d'entrée du château, parfois défendue, de chaque côté, par une tour, était fermée avec d'épaisses portes battantes en chêne, bardées de fer.

L'enceinte extérieure renfermait un large espace découvert, ou une grande cour, appelée, dans les châteaux les plus vastes et les plus complets, le *bayle* ou *ballium extérieur*, et dans lequel il y avait ordinairement une église ou une chapelle. Il fallait traverser cette première cour pour entrer dans la seconde enceinte ou *bayle intérieur*, renfermant le donjon et les maisons du baron. *Presque tous les châteaux offrent ces deux divisions très-bien marquées* et défendues par des fossés profonds, dont la contre-escarpe était garnie de palissades et de hérissons ou pieux solidement enfoncés en terre.

En avant de la porte d'entrée des châteaux du XIIe siècle, se trouvait assez ordinairement un ouvrage extérieur, appelé *barbacane*, qui était destiné à défendre l'entrée du pont; mais il paraît qu'on désignait aussi sous le nom de *barbacane*, ou d'*antemural*, certaines palissades établies en dehors des fossés de la principale enceinte, et peut-être des contre-escarpes; c'est, au moins, ce qui paraît résulter de l'emploi que font de ce mot plusieurs historiens dans leurs récits, et de la définition qu'en donne Ducange.

Si quelques innovations s'introduisirent, au XIIe siècle, dans l'art de défendre les places, il ne faut pas les regarder comme des inventions du temps. La herse, par exemple, dont on trouve la trace dans presque tous les châteaux du XIIIe siècle, tandis qu'on ne la voit pas dans d'autres d'une époque plus ancienne, est décrite par Végèce comme une chose connue depuis très-longtemps; cet auteur explique comment elle fonctionnait, et comment les guerriers qui seraient parvenus à franchir la porte du château auraient été, par l'abaissement de cette grille, séparés de leurs compagnons d'armes, privés de secours, et pris ou massacrés. Végèce parle aussi de certaines ouvertures, qu'il conseille de placer au-dessus des portes, et qui paraissent avoir une grande analogie avec les machicoulis.



Vue du bayle intérieur et des murs d'enceinte du château de Courcy (Calvados).

Il est probable que ces moyens de défense, ainsi que plusieurs autres, avaient été long-temps négligés et même oubliés dans nos contrées, et qu'ils furent repris lorsqu'on apporta plus de science et plus d'art dans les fortifications. M. Deville cite, dans son histoire du Château-Gaillard, un passage très-curieux du moine Jean de Marmoutier, où il raconte *que Geoffroy-Plantagenet, étant occupé à assiéger un certain château-fort, étudiait le traité de Végèce sur l'art de la guerre, et y cherchait les moyens de le mieux attaquer.* Nous verrons, en parlant des siéges et de la défense des places, que tout le système était conforme à celui des Romains, et n'avait presque pas changé au moyen-âge.

L'architecture militaire fit de grands progrès vers la fin du XIe siècle et au XIIe : le XIIe siècle forme une époque distincte pour la *seconde classe* des châteaux (V. le tableau, p. 376); ce qui peut donner lieu à une subdivision dans l'architecture militaire, comme dans l'architecture civile et dans l'architecture religieuse des XIe et XIIe siècles.

On peut observer ainsi, dans l'architecture militaire du XIIe siècle, un système de transition dont nous allons parler avant de passer au XIIIe siècle.

L'esprit guerrier qui prédomina dans le XIe siècle et dès le Xe, la nécessité où se trouvèrent les comtes et les barons d'élever des forteresses pour conserver leur puissance et leur sécurité, furent la cause principale du progrès de l'architecture militaire: plus on posséda de châteaux, plus on acquit alors de pouvoir et d'indépendance.

A cette époque, nous trouvons un certain nombre de comtes et de barons qui se sont distingués parmi les autres par leur goût pour les constructions militaires; par exemple, aucun prince du temps ne s'occupa plus que Foulques-Nerra des progrès de cette architecture: maître de l'Anjou, de la Touraine et du Beaujolais, on le vit partout bâtir des villes et des forteresses, des églises, des monastères, en si grand nombre que, si les auteurs n'étaient pas unanimes sur ce point, on ne pourrait y ajouter foi.

Foulques-Nerra fit quatre pèlerinages à Jérusalem, et l'on ne peut douter qu'il n'ait rapporté de ces voyages des idées nouvelles, qui auront contribué au perfectionnement de l'architecture en Anjou et dans les pays voisins.

Dans la 1re moitié du XIe siècle, le comte Eudes, contemporain de Foulques-Nerra, fit aussi élever d'importants édifices. Il construisit, entre autres, sous les murs de la ville de Tours, un pont en pierre de 15 arches, pour traverser la Loire. Jusque-là, il n'y avait eu qu'un pont de bois, et le passage était dangereux dans les grandes inondations.

Après la conquête de l'Angleterre, révolution qui rendit les Normands maîtres d'un important royaume, le duc Guillaume partagea entre ses compagnons d'armes une grande quantité de terres et de seigneuries. Or, pour se faire obéir de leurs vassaux, en même temps que pour se mettre en sûreté en pays ennemi, il fallut à ces nouveaux propriétaires des demeures fortifiées, capables d'en imposer à la population au milieu de laquelle ils allaient vivre en maîtres.

Guillaume comprit, d'ailleurs, que, pour affermir sa puissance en Angleterre, il lui fallait un grand nombre de places fortes, et il encouragea de tout son pouvoir l'exécution de cette mesure, commandée par la politique et par l'intérêt particulier. L'Angleterre, pauvre jusque-là en moyens de défense, se couvrit tout à coup de maisons fortifiées.

Le premier soin de quiconque recevait de la couronne une concession de biens fut d'y construire un château pour s'y défendre et y résider.

Un des plus habiles constructeurs de l'époque fut Gundulph, moine de l'abbaye du Bec, qui devint évêque de Rochester. Il introduisit diverses améliorations, tendant à augmenter la force, la commodité et la beauté des châteaux. C'est à lui que King et quelques autres antiquaires anglais croient devoir attribuer les perfectionnements que montrent plusieurs donjons anglais de la fin du XIe siècle, soit dans la distribution des appartements, soit dans la conduite des escaliers, soit dans leurs portes d'entrée; ils pensent aussi qu'avant lui la herse, espèce de grille mobile en fer, que l'on abaissait à volonté derrière les portes, n'était point en usage en Angleterre, non plus que les ponts-levis. Gundulph mourut en 1095.

L'impulsion donnée, en Angleterre, à l'art des fortifications, ne fut pas moins puissante en Normandie. Les barons et les chevaliers établis de l'autre côté du détroit n'avaient point abandonné leurs possessions continentales ; au contraire, ils venaient souvent visiter et habiter leurs domaines de Normandie. Devenus riches à l'étranger, beaucoup d'entre eux mirent une sorte d'orgueil à donner, dans le pays natal, des preuves de leur prospérité, en faisant reconstruire leurs châteaux sur un nouveau

plan. Ils en faisaient élever, en même temps, en deçà et au delà de la Manche.

Le règne de Henri Ier, qui coïncide avec le premier tiers du XIIe siècle, doit être signalé comme faisant époque dans l'histoire de l'architecture militaire en Angleterre et en Normandie.

Des châteaux nouveaux furent élevés au XIIe siècle dans toutes les autres parties de la France.

J'ai figuré et décrit, dans le Ve volume de mon *Cours d'antiquités*, p. 214, le château de Rochester, bâti par l'évêque Gundulph. Ce donjon ressemble à beaucoup d'autres par sa forme et par sa distribution, notamment à celui de Loches.

Le DONJON DE DOUVRES, que voici, n'a été élevé que sous le règne de Henri II, par conséquent, dans la seconde moitié du XIIe siècle ; mais il a été construit sur le même plan que celui de Rochester.

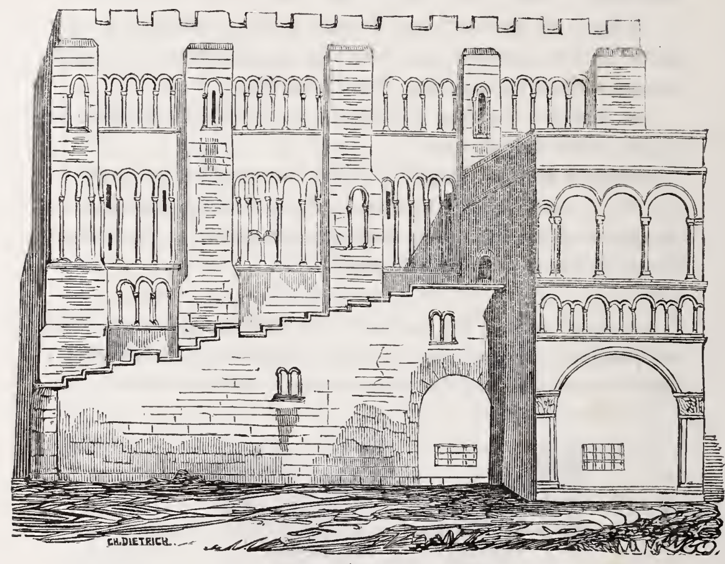


Donjon du château de Douvres.

M. King cite différents châteaux édifiés en Angleterre, à peu près sur le même plan que les précédents, et conformément au système de Gundulph, notamment la tour de Newcastle, élevée par Robert, fils du Conquérant, et le donjon de Richemont dans le comté d'York, bâti par Alain, comte de Bretagne, neveu de Guillaume.

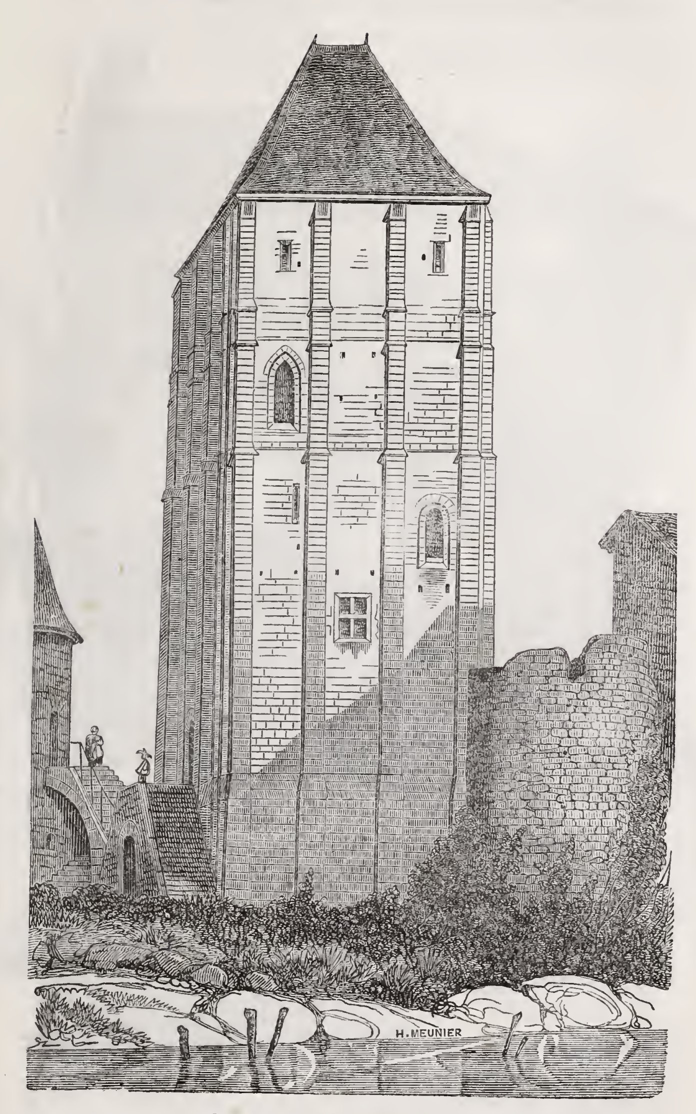
On cite, en Angleterre, bien d'autres donjons pareils, celui de Cantorbéry, par exemple, décrit dans mon *Cours* (p. 220, t. V). Le

donjon de Norwich, quoique d'une époque postérieure, se rapporte encore au même type.



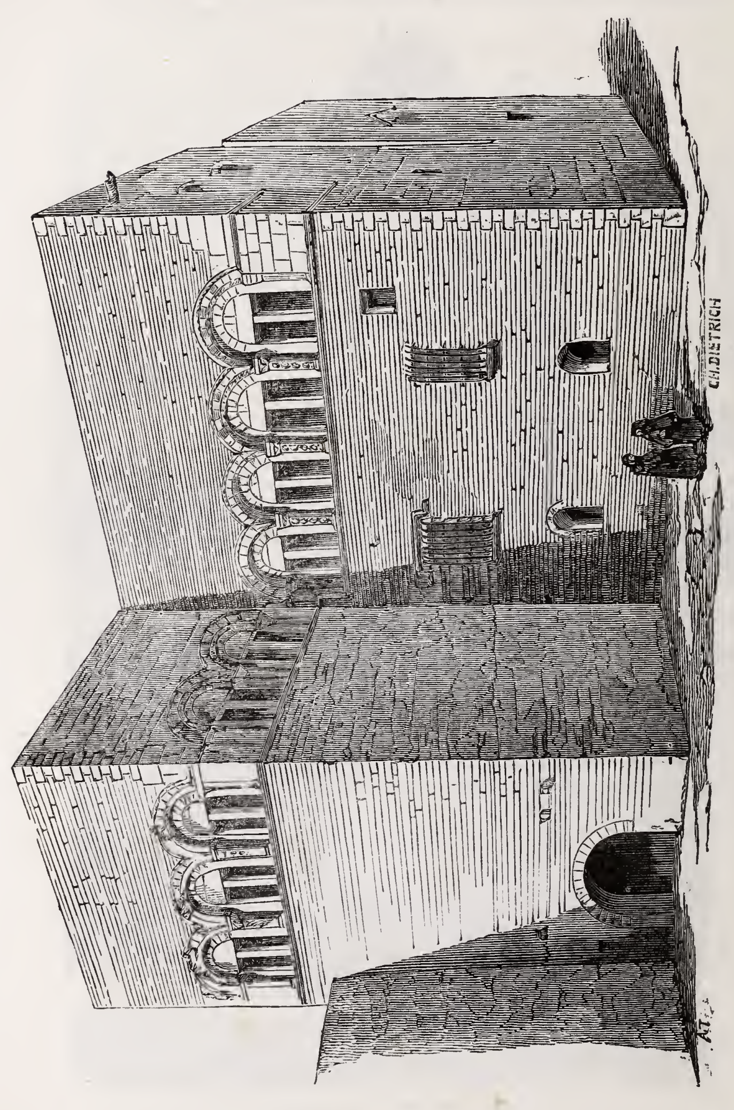
Donjon du château de Norwich.

Les donjons carrés isolés au milieu d'une cour particulière, dont je viens de présenter tant d'exemples assez bien conservés, se rencontrent plus particulièrement dans le nord, l'ouest et le nord-ouest de la France et en Angleterre que dans les autres pays. Dans l'est, dans quelques régions du centre et dans le midi de la France, le donjon était moins une tour d'habitation qu'une tour d'observation : il avait conséquemment une importance moins grande ; il ne se détachait pas aussi nettement des bâtiments de la place et se liait souvent avec eux. Cependant nous trouvons des donjons considérables dans quelques places de ces contrées. Tel est le donjon d'Huriel en Bourbonnais (V. la page suivante). C'est une tour dont le plan, en forme de carré-long comme celui de Beaugency, a 10 mètres environ sur 11^{m},70 ; elle s'élève sur un terre-plein entouré de quatre petites courtines flanquées de quatre tours d'angle, mais qui sont moins anciennes. L'épaisseur des murs de ce beau donjon est de 2^{m},70 à la partie inférieure, de 1^{m},75 vers le milieu de la hauteur, et enfin de 1^{m},20 à la partie supérieure.



Donjon d'Huriel en Bourbonnais.

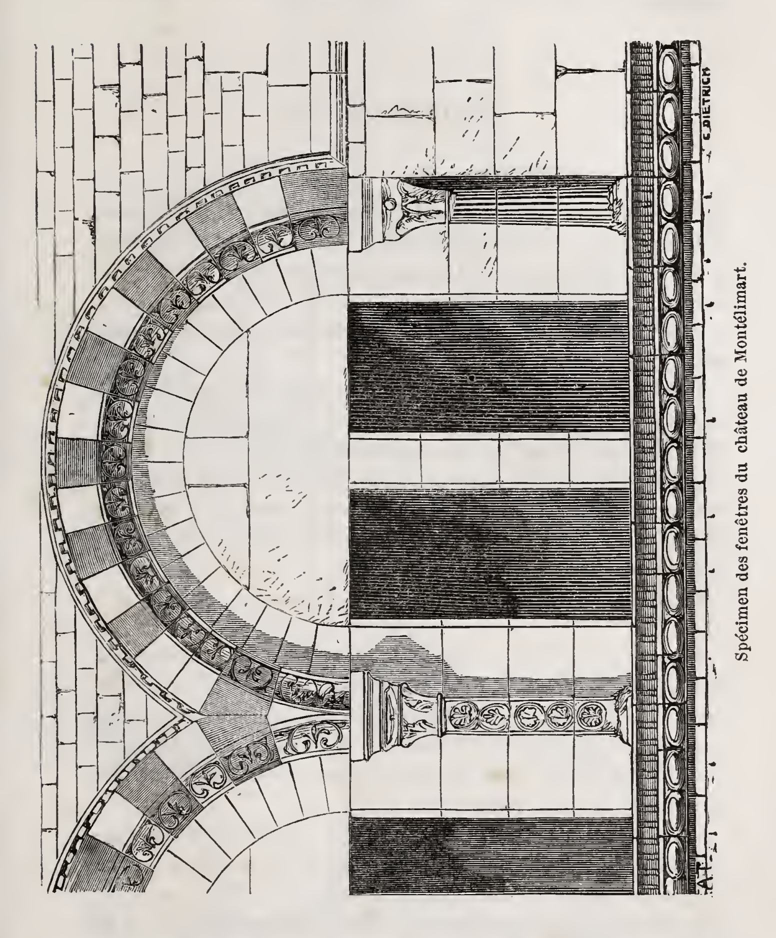
Tel est encore le donjon du château de Montélimart, dans la région



Vue du château de Montélimart. (D'après le dessin de M. Bouet.)

méridionale de la France, lequel présente, comme les donjons anglais

et normands, une tour carrée en saillie sur la masse principale. De belles fenêtres cintrées éclairent l'étage supérieur. On comprendra l'élégance de ces ouvertures par le dessin ci-joint. Les colonnes qui



Spécimen des fenêtres du château de Montélimart.

supportent les archivoltes sont ornées de cannelures et de rinceaux. L'archivolte se compose d'un rang de palmettes, de claveaux alternatifs de deux couleurs et d'un cordon garni de billettes. Chaque arcade renferme deux baies. Telle était la partie centrale de l'habitation

des seigneurs de Montélimart au XIIe siècle. La façade de ce château plane sur la ville et regarde la vallée du Rhône. L'éminence sur laquelle il est assis est défendue, du côté opposé, par une autre vallée et par une rivière.

TRANSITION.

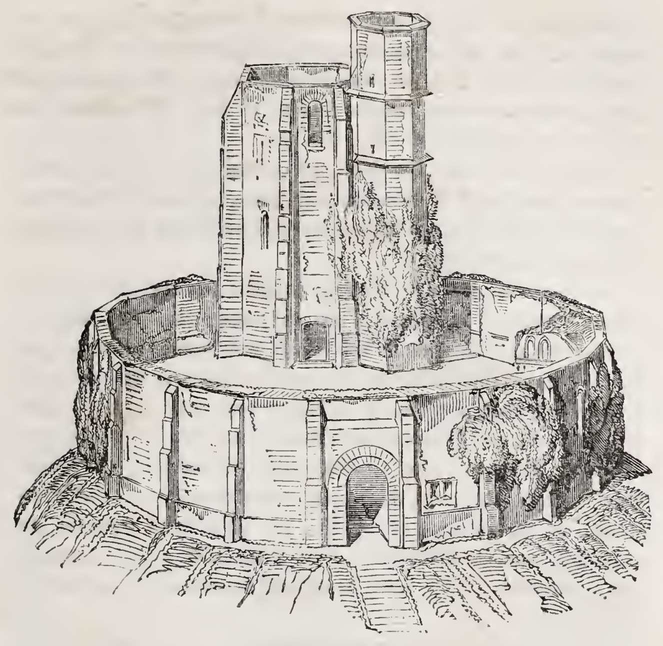
En même temps que, dans l'architecture religieuse, de notables modifications se préparaient durant le XIIe siècle, d'autres changements se manifestaient dans l'architecture militaire. La forme cylindrique ou polygonale adoptée pour le donjon, et quelques autres particularités que je vais indiquer, caractérisent parfois, pour cette architecture, *la période de transition.*

Ce fut principalement sous les successeurs de Henri Ier, sous Henri II auquel on dut un assez grand nombre de constructions, et sous Richard Cœur-de-Lion, que ces changements se produisirent. Ils coïncident donc précisément avec la période durant laquelle s'opéra la transition du plein-cintre à l'ogive : ceci nous prouve qu'il régnait, à cette époque, un besoin d'innover qui se révélait dans les édifices militaires comme dans tous les autres.

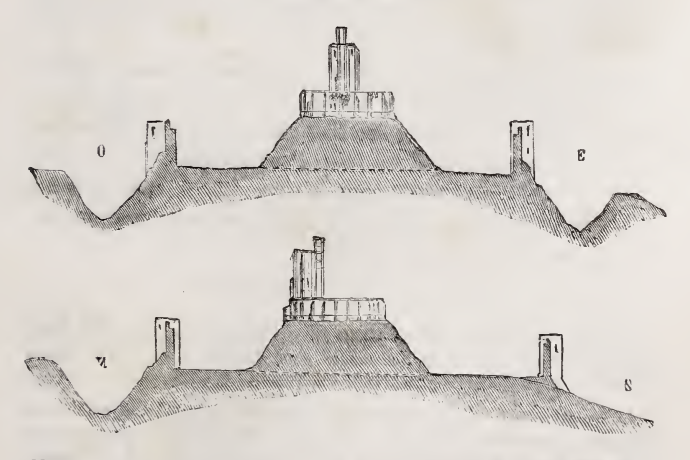
L'examen de quelques châteaux va nous montrer ces tendances.

Chateau de Gisors.—Le château de Gisors, un des plus intéressants de la province, fut bâti par ordre de Guillaume-le-Roux, vers la fin du XIe siècle (1097), sur les plans de Robert de Bellême, habile constructeur de forteresses. Mais Henri Ier augmenta considérablement, dans la suite, la force de ce château : il l'environna de murs d'enceinte fort élevés et de tours formidables.

Il est certain que Henri II fit aussi des réparations et des augmentations considérables au château de Gisors. Lorsque ce roi eut une conférence, dans cette ville, avec Louis VII, roi de France, en 1175, le château avait reçu, depuis peu, des accroissements notables, et de nouvelles tours avaient été élevées le long des murs, d'après le témoignage d'un chroniqueur contemporain ; plus tard, en 1184, des réparations furent faites à la tour du donjon, aux murs qui entourent l'esplanade de la motte et qui existent encore, aux fossés, aux ponts



Donjon de Gisors.



Motte, donjon, murs d'enceinte et fossés du château de Gisors vus de deux côtés.

qui servaient à y accéder, à une maison de bois placée en dehors du bayle, et à la partie basse des murs qui bordaient la place du marché (1). Henri II faisait, dans le même temps, réparer plusieurs autres forteresses situées près de Gisors, le long des frontières ou marches normandes.

Le château de Gisors est donc un ouvrage du XII[e] siècle. Philippe-Auguste, lorsqu'il fut maître de la place, y fit aussi de nouveaux ouvrages ; mais le donjon et son enceinte ne durent guère recevoir d'additions depuis Henri II.

Cette ancienne partie du château de Gisors, encore très-bien conservée, se montre au sommet d'une éminence artificielle, ronde et conique ; un mur flanqué de contreforts plats occupe le contour du plateau ménagé sur l'éminence. Ces murs renfermaient un assez grand nombre de poutres couchées et incrustées dans la maçonnerie, et ces pièces de bois, que j'ai remarquées dans les murs de plusieurs autres châteaux, Brionne (Eure), Malesmains (Calvados), La Lande-Patry (Orne), etc., etc., etc.), avaient évidemment pour but d'empêcher les dislocations, en reliant, par de grandes traverses, ces murs épais, pour la solidité et la durée desquels on n'avait à craindre que l'affaissement du sol et les fissures ou crevasses qui pouvaient en être la suite.

Une de ces poutres incrustées était, il y a peu d'années, visible dans le mur, où elle a été, en partie, mise à nu par l'enlèvement du revêtement extérieur.

Une tour polygonale, assez élevée, se trouvait en contact avec le mur d'enceinte et formait le donjon. Elle faisait face à la porte d'entrée de cette petite cour qui était garnie de logements, et dans laquelle on remarque aussi les restes d'une chapelle.

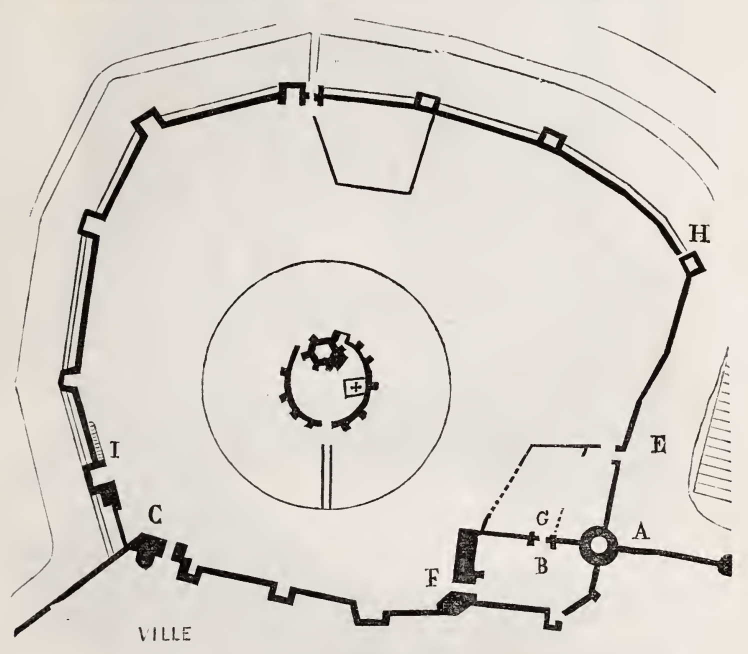
Cette chapelle était placée entre la porte dont je viens de parler et la tour du donjon, et près d'elle existait une issue étroite ou poterne communiquant avec l'extérieur.

(1) Nous trouvons ces curieux détails dans le passage suivant d'un fragment des rôles de l'Échiquier de Normandie pour l'année 1184, qu'a publiés M. Pétries, conservateur des archives de la Tour de Londres.

In operationibus turris de Gisorcio recooperiende, et muri circa motam, et coquine et fossati extra virgultum, et pontium, et portarum, et domus lignee infra baillium, et pedis muri circa mercatum ij lib. DC li L li. xxiij d. (2,650 l. 23 deniers).

Le donjon et son enceinte, étant ainsi établis sur une motte artificielle, ne pouvaient offrir que très-peu d'étendue; des logements bien autrement spacieux se trouvaient dans le bayle, ou la grande place d'armes qui entourait cette éminence. On y remarque encore des tours, des portes et des murailles considérables, qui montrent très-bien l'étendue et l'importance de la place.

Autour de la motte et de l'enceinte particulière du donjon se développait une enceinte occupant 4 hectares (V. le plan suivant).



Plan du château de Gisors.

Les murs qui la circonscrivent ont été soigneusement étudiés par M. de Dion (V. son mémoire publié dans le t. XXXIII du *Bulletin monumental*). Il y retrouve, outre les parties de la fin du XIe siècle, les traces des travaux exécutés par Henri II et Philippe-Auguste, et diverses constructions postérieures à l'invention de la poudre.

Chateau de Carentan.—Le donjon de Carentan qui datait, je crois, du XIIe siècle, était polygonal; il a été rasé il y a peu d'années,

L'esquisse suivante montre la partie dans laquelle s'ouvrait autrefois la porte d'entrée ; l'archivolte de cette porte était ornée de billettes et



Ancienne entrée du donjon polygonal de Carentan (Manche).

reposait sur des colonnes romanes comme celles d'une porte d'église.
On ne pouvait accéder à cette entrée que par un pont-levis.

DONJON DE CONDÉ-SUR-NOIREAU. — Les restes du donjon de Condé, situés



Ruines du donjon du château de Condé.

Plan de la partie figurée.

à peu de distance de l'église St-Sauveur, sont maintenant réduits à ce qui forme la clôture d'une partie de la prison. Ils dessinent de ce côté un quart de cercle renforcé de cinq contreforts cylindriques, dont les uns partent du sol, tandis que les autres ne prennent naissance qu'à 30 pieds plus haut (V. la figure, p. 451); des pierres d'attente existent à une certaine élévation, comme pour relier le donjon à d'autres constructions.

Ce qui reste aujourd'hui n'est qu'un quart environ de la tour du donjon; il est difficile, vu le peu de caractères, d'indiquer l'époque de cette construction : je crois qu'elle appartient à la fin du XIIe siècle, dans quelques-unes de ses parties.

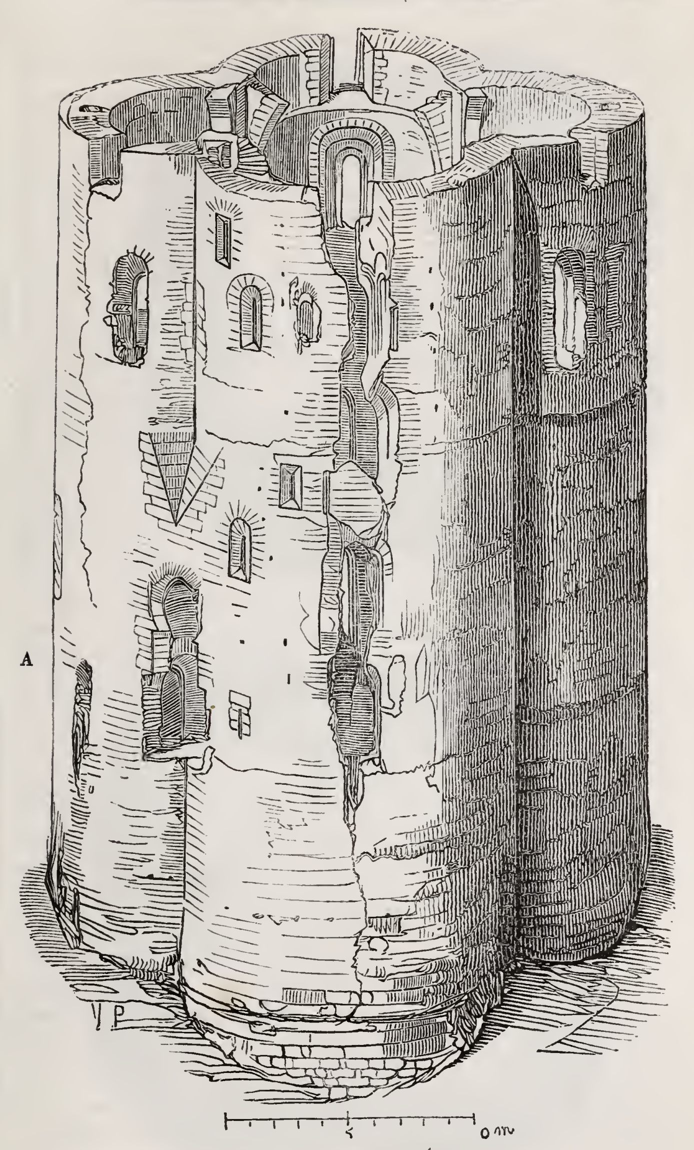
Les voûtes des chambres pratiquées dans l'épaisseur du mur sont à plein-cintre.

La partie orientale du donjon s'écroula en 1747, et, trente ans après, un nommé Lair de La Blare démolit cette tour et la réduisit à peu près à ce qui en reste à présent.

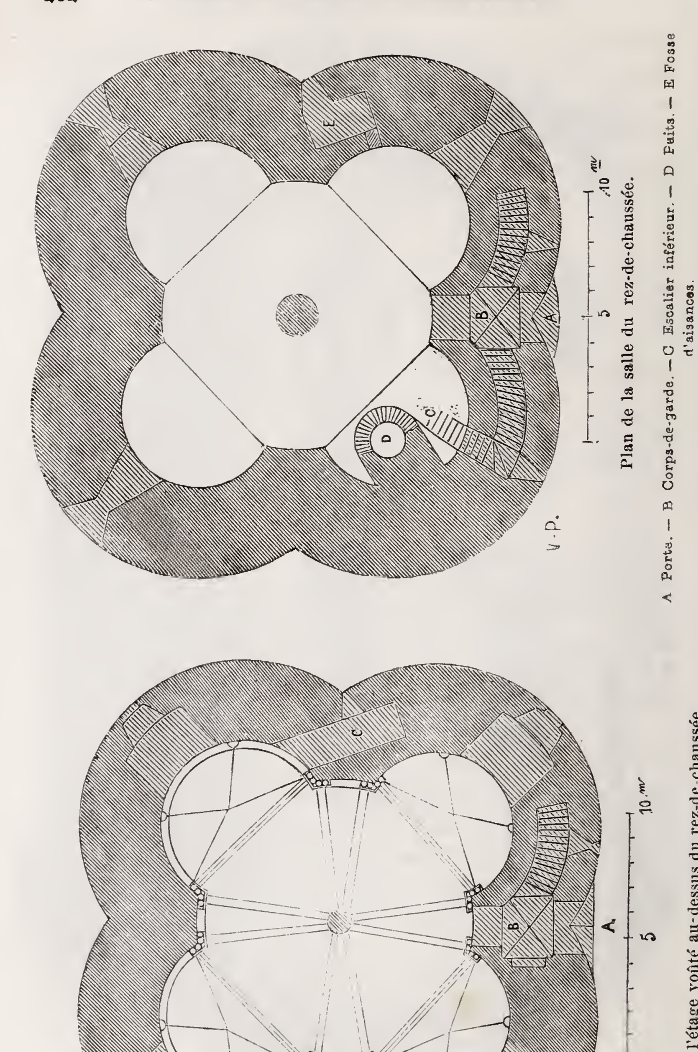
Chateau d'Étampes.—Le donjon du château d'Étampes, que tout le monde a pu voir en allant de Paris à Orléans, est d'une forme particulière : il semblerait composé par la réunion de quatre tours cylindriques. M. Victor Petit l'a décrit avec soin dans le tome XII du *Bulletin monumental*, et tout récemment M. Léon Marquis en a fait l'objet d'une publication avec plans et vues. Le dessin ci-joint montre la partie de la tour qui fait face à la ville.

L'ouverture placée entre la convexité des tours, au niveau du premier étage, est la porte d'entrée (V. la figure, p. 454). On y arrivait par un pont-levis qui s'abaissait sur le mur d'enceinte. Au-dessus de cette porte A (V. le plan, p. 454), on remarque une seconde ouverture, complètement défigurée par suite de l'arrachement des larges pierres qui l'entouraient; elle éclairait une petite salle voûtée servant de corps-de-garde, B.

Le plan indique la disposition de cette partie du premier étage. A gauche, un escalier descendait au rez-de-chaussée, qui semble n'avoir été éclairé que par des ouvertures très-étroites. De fortes poutres, s'appuyant sur un pilier central, soutenaient le plancher de la grande salle du premier étage. Celle-ci, éclairée par quatre longues fenêtres à larges embrasures intérieures, était voûtée en pierre; la retombée des nervures, formées de grosses moulures rondes, posait sur un simple tailloir et sur un pilier central (V. le plan).



Vue extérieure du donjon d'Étampes.



Plan de la salle du rez-de-chaussée.

A Porte. — B Corps-de-garde. — C Escalier inférieur. — D Puits. — E Fosse d'aisances.

Plan de l'étage voûté au-dessus du rez-de-chaussée.

Le plan (p. 454) et le dessin de l'intérieur de la tour (p. 456) feront comprendre, mieux qu'une description, la disposition de ces voûtes dont l'ensemble devait être imposant et monumental.

Le deuxième étage au-dessus du rez-de-chaussée, qui était assurément la partie la plus remarquable de l'édifice, formait sans doute le logement du seigneur châtelain. Quatre colonnes, ornées de beaux chapiteaux, soutenaient de forts arcs-doubleaux destinés à supporter une voûte en pierre.

La vue intérieure de la tour indique, aussi exactement que possible, la disposition de cette belle salle, qui était éclairée par des fenêtres à larges embrasures intérieures. Deux énormes cheminées, dont il ne reste que le foyer et le tuyau, n'offrent plus d'intérêt. (V. la page suivante.)

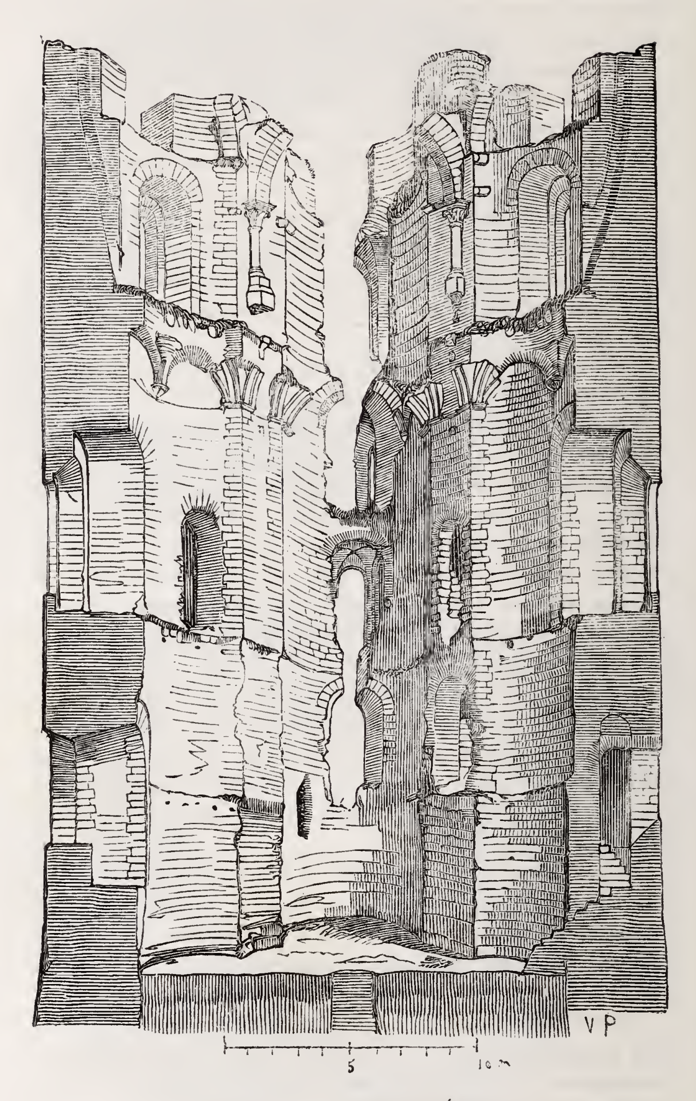
Le troisième étage, auquel on arrive par un escalier en spirale encore bien conservé, est celui qui a le plus souffert.

Les murs en ont été détruits presque jusqu'à leur base ; il est donc impossible d'indiquer la hauteur de cet étage qui, selon toutes les probabilités, devait être celui qui supportait les toitures. D'après la gravure de Chastillon, de nombreux créneaux, assez étroits, éclairaient l'intérieur. Malheureusement il ne reste aucun renseignement sur la forme et la hauteur des toitures qui, peut-être, étaient aiguës et coniques au-dessus de chacune des demi-tourelles qui forment la masse du donjon; un grand toit central supportait la portion qui ne posait pas sur la muraille.

Il reste à mentionner deux détails d'aménagement, fort utiles dans un donjon où les assiégés pouvaient rester bloqués fort longtemps. Je veux parler d'un puits étroit et très-profond, dont l'orifice s'ouvrait dans la grande salle du premier étage, et aussi d'un immense conduit de fosse d'aisances, allant du sommet à la base de la tour, dans l'intérieur de la muraille.

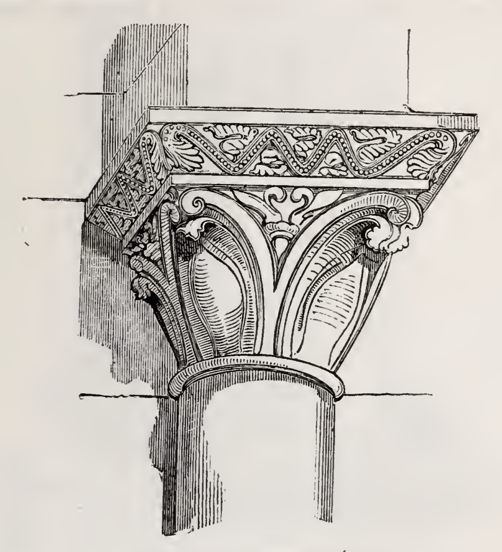
On est amené, dit M. Victor Petit, à faire remonter jusqu'au XIIe siècle l'époque de la construction du donjon d'Étampes. Les détails d'ornementation, si utiles pour faciliter l'appréciation de l'âge des monuments, ne nous manquent pas; je donne, p. 457, le dessin de l'un des quatre grands chapiteaux de la salle du deuxième étage.

Les tailloirs épais et saillants, ornés de feuilles ou de dentelures, les larges feuilles plates de la corbeille, enfin, le profil des bases, indiquent la fin du XIIe siècle ou la première période du règne de Philippe-Auguste, de 1180 à 1200.



Vue de l'intérieur du donjon d'Étampes.

Deux portes fortifiées s'ouvraient dans les murs d'enceinte du château : l'une sur la ville, l'autre sur la campagne près de la vieille route de Dourdan.



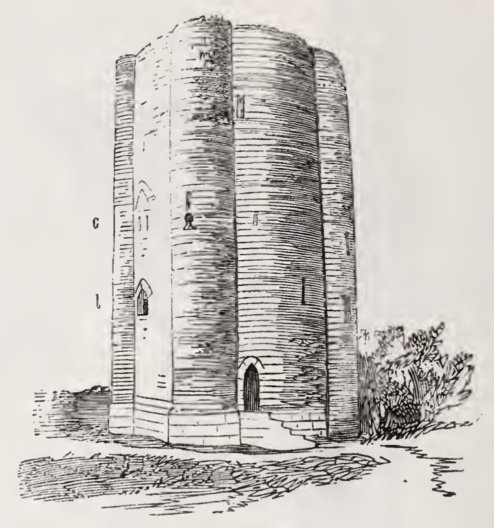
Chapiteau du château d'Étampes.

De vastes bâtiments, dont il ne reste plus que de larges fondations, cachées sous les massifs de verdure d'un petit bois, s'élevaient en avant du donjon, et ne communiquaient avec lui qu'à l'aide d'un pont-levis placé sur la muraille quadrangulaire qui formait, autour de ce donjon, une enceinte défendue par un fossé profond (1). Une partie de ce gros mur se retrouve encore vers le côté ouest de la tour. Un peu à droite de ces bâtiments, on remarquait une petite chapelle dédiée à St-Laurent.

Donjon d'Houdan.— Le donjon d'Houdan, dont nous devons une esquisse à M. de Dion, dépendait du comté de Monfort, et il avait été bâti par Amaury III, seigneur de Montfort et comte d'Évreux (1105-1137). Il est en pierre meulière avec quelques chaînes de

(1) Voir le mémoire de M. Victor Petit sur le château d'Etampes, dans le t. XII du *Bulletin monumental*.

grès. Il se compose d'une tour ronde de 15 mètres de diamètre cantonnée de quatre tourelles de 4 mètres. L'entrée était dans la tourelle nord, à environ 4 mètres du sol ; on y accédait par un pont incliné reposant sur deux corbeaux. Les détails de la distribution intérieure



Donjon d'Houdan.

de ce donjon dont je présente la coupe page 459 ont été donnés par M. de Dion dans le t. XXXI du *Bulletin monumental*, p. 392 et suiv.

Il existe en France et en Angleterre un petit nombre d'autres donjons polygonaux.

Donjon de Provins. — Un des donjons les plus remarquables du XIIe siècle, par sa disposition et sa forme extérieure, est celui de Provins (la Tour-le-Roi), dont je dois un très-bon dessin à M. Victor Petit.

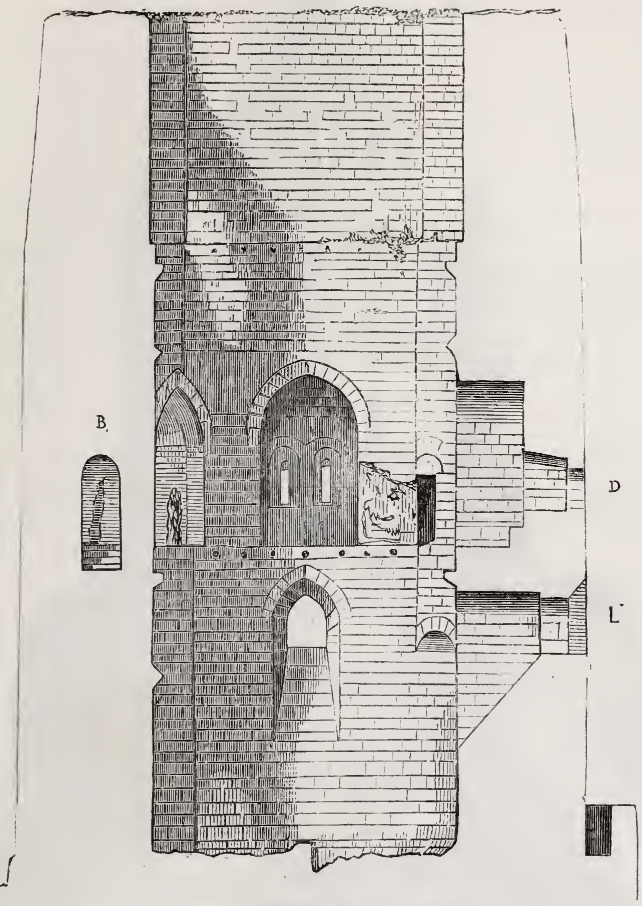
La tour, carrée à l'extérieur jusqu'au milieu du premier étage, devient octogone à cette hauteur; quatre tourelles qui s'élèvent aux angles comme des contreforts, se séparent de la masse pour s'y rattacher plus haut par des arcs-boutants.

Une galerie ou chemin de ronde, qui probablement était couvert dans l'origine, fait le tour de l'octogone en passant derrière les tourelles.

De là, on monte à l'étage supérieur par quatre escaliers pratiqués dans l'épaisseur du mur. Cette portion du donjon a été refaite, en

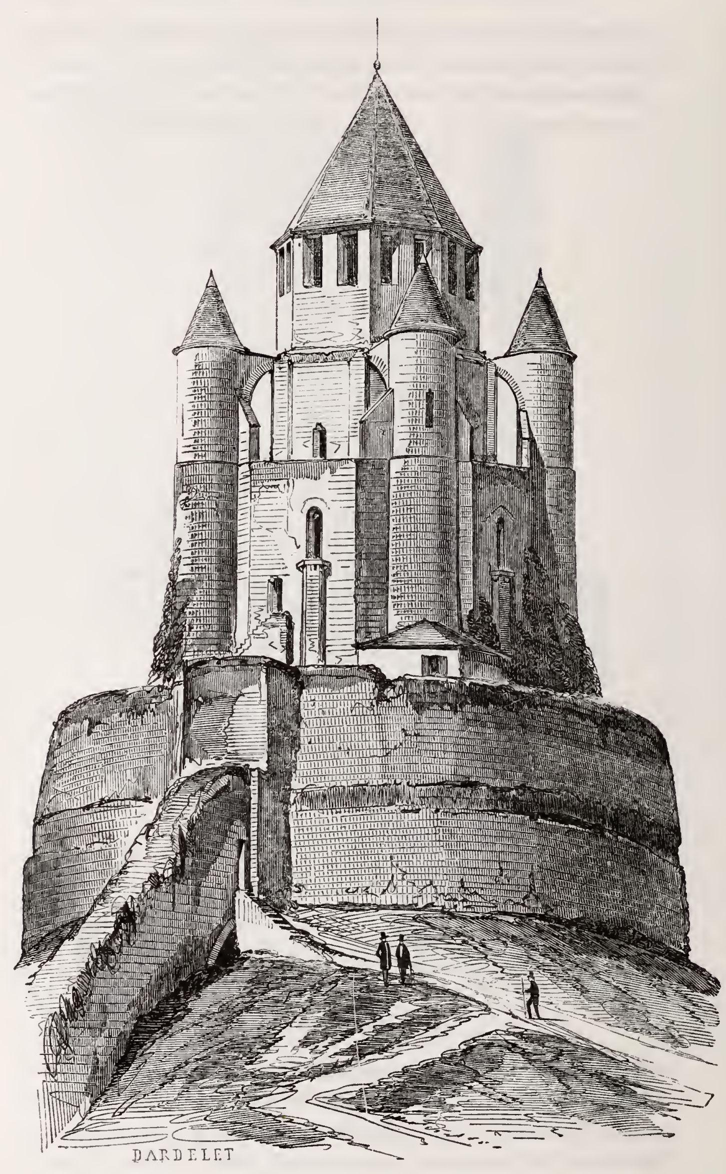
grande partie, et les seize ouvertures qui existent au-dessous de la toiture ne m'ont pas paru antérieures au XVI[e] siècle.

Il faut aussi distraire du donjon du XII[e] siècle le soubassement ou



Vue intérieure du donjon d'Houdan.

retroussis cylindrique en maçonnerie, qui garnit la motte sur laquelle le donjon est fondé (V. la page suivante). On sait que cette construction est due à Thomas Guérard, capitaine anglais, qui fit exécuter divers travaux aux fortifications de Provins après la prise de cette ville par



Élévation du donjon de Provins.

les Anglais, en 1432 : aussi appelle-t-on ce soubassement du donjon le *pâté des Anglais*.

D'après les recherches de M. Bourquelot, il est question de la *tour de Provins* dans une charte du comte Henri donnée l'an 1176, et tout porte à croire que la tour dont il s'agit est bien le donjon que nous venons de figurer et qui remonte ainsi au XIIe siècle.

Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que le donjon, passant du carré à l'octogone et flanqué de tours cylindriques, offre une imitation de certaines tours d'église de la même époque et une disposition nouvelle ou insolite pour les forteresses.

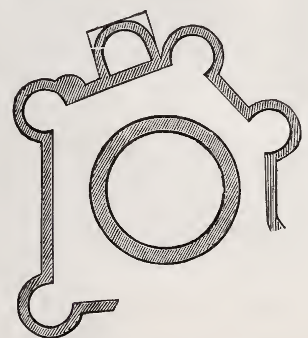
La disposition intérieure de la tour est aussi très-curieuse : les deux salles qui subsistent intactes sont voûtées en ogive.

La salle du premier étage renferme une grande cheminée dont le tuyau rond se perd dans la maçonnerie ; je regrette de n'avoir pas de coupe intérieure à mettre en regard de l'élévation extérieure de l'édifice. Il paraît certain qu'autrefois le donjon de Provins avait quatre étages, deux de plus qu'aujourd'hui.

Donjon de Conches.—Le donjon du château de la ville de Conches, figuré dans l'atlas de mon *Cours d'Antiquités*, pl. LXXIII, se compose d'une maîtresse-tour cylindrique et d'un chemin de ronde, garni d'un mur et de cinq tours.

Cet ensemble de constructions occupe le sommet d'une éminence conique, isolée par des fossés assez profonds, des cours et autres dépendances du château.

La tour centrale, ou donjon proprement dit, est mieux conservée que le reste et ne paraît point avoir subi de réparations. La porte d'entrée de cette tour correspondait au premier étage, au-dessus du rez-de-chaussée ; on y remarquait un puits pratiqué dans l'épaisseur du mur, qui devait être extrêmement profond dans l'origine et qui est aujourd'hui comblé de pierres.



Plan du donjon de Conches.

On montait au second étage par un escalier tournant ; un autre escalier donnait accès au troisième.

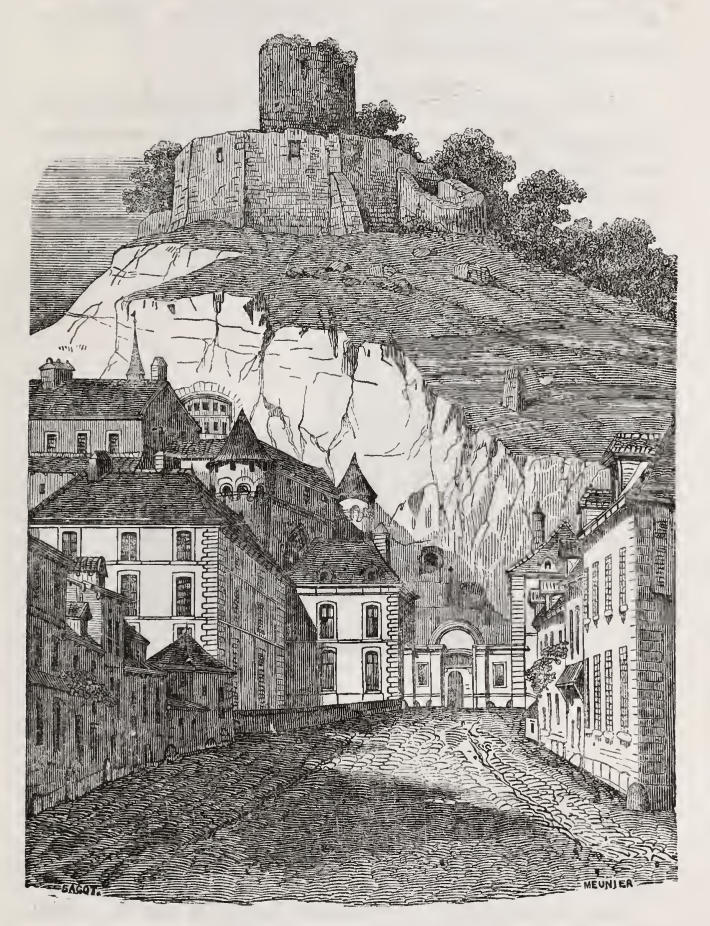
Le rez-de-chaussée, solidement voûté en pierre, n'avait aucune



Vue du donjon de Conches.

porte et ne communiquait avec la salle établie au-dessus que par une ouverture ronde, percée au centre de la voûte.

CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON. — Le château de La Roche-Guyon

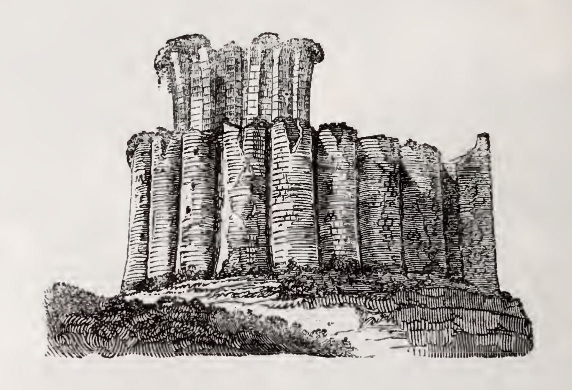


Vue du château de La Roche-Guyon (1), présumé de la fin du XIIe siècle.

(1) Le château de La Roche-Guyon appartient à M. le duc de La Roche-foucault-Liancourt, membre du Conseil général de l'agriculture.

doit être des dernières années du XIIe siècle. Une tour cylindrique s'élève, comme le donjon de Gisors, au milieu d'une cour entourée de murs, sur l'escarpement des falaises crayeuses de la rive droite de la Seine, et communiquait, par des souterrains, à la partie basse de la falaise où se trouvaient probablement d'autres constructions anciennes dès le XIIIe siècle.

Chateau-Gaillard. — Le Château-Gaillard, près des Andelys, bâti par Richard Cœur-de-Lion, à la fin du XIIe siècle, se compose d'une tour, circulaire dans les trois quarts de son développement, se terminant en angle vers l'est, et garnie extérieurement de contreforts ressemblant assez, selon la judicieuse observation de M. Deville, à de vastes coins en pierre appliqués contre la muraille. Cette construction



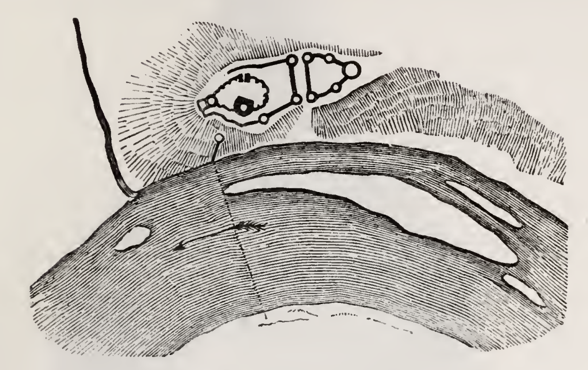
Donjon du Château-Gaillard.

se lie à une enceinte elliptique offrant, dans la plus grande partie de son développement, des segments de tours au nombre de 17, qui ne sont séparés les uns des autres que par 2 pieds de courtine, et forment ainsi une muraille bosselée assez singulière (1).

Deux autres enceintes se développent derrière la cour du donjon. La dernière, dont la pointe faisait face à la langue de terre qui reliait

(1) V. l'*Histoire du Château-Gaillard*, par M. Deville.

le château aux hauteurs voisines, était séparée de la seconde par des



Plan du Château Gaillard.

murs et un fossé creusé dans le roc.

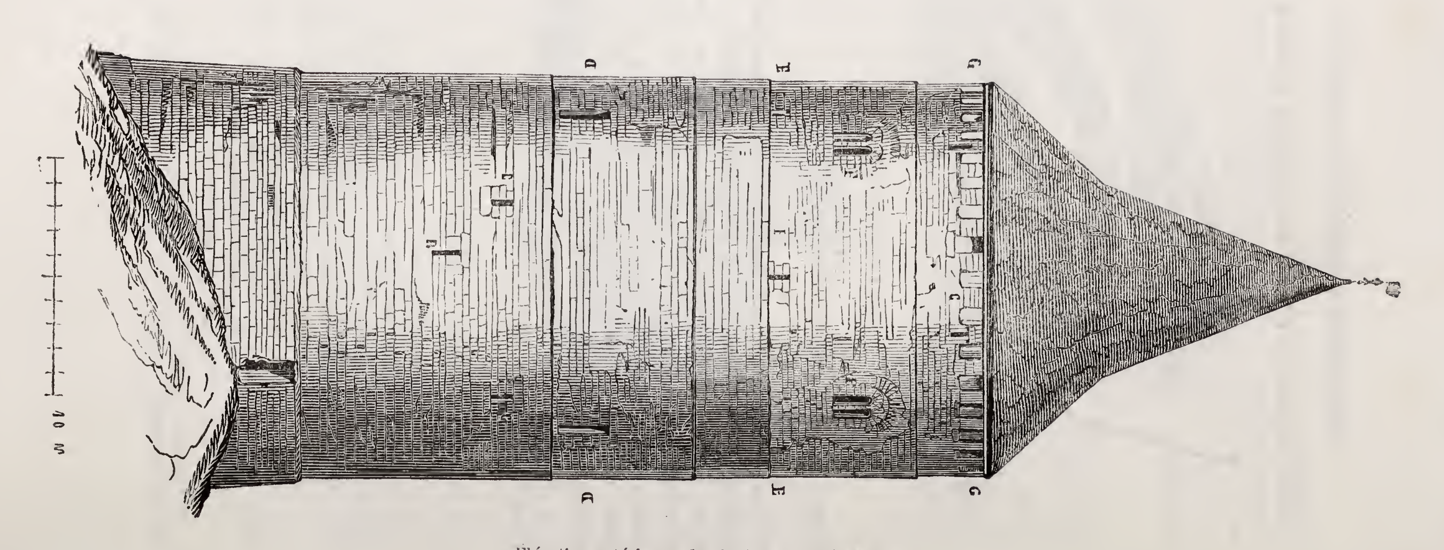
Tour de Chateaudun. — Parmi les donjons de transition, celui de Châteaudun mérite une mention particulière, parce qu'il est cylindrique et que cette forme fut décidément préférée au XIIIe siècle; c'est donc un des plus avancés au point de vue des innovations successives essayées au XIIe siècle. Tout porte à croire qu'il est de ce siècle, quoique une inscription fasse parler la tour et lui fasse déclarer elle-même qu'elle est du Xe (1).

M. Victor Petit l'a visité depuis moi, et c'est encore à lui que j'emprunte les figures que je présente (2).

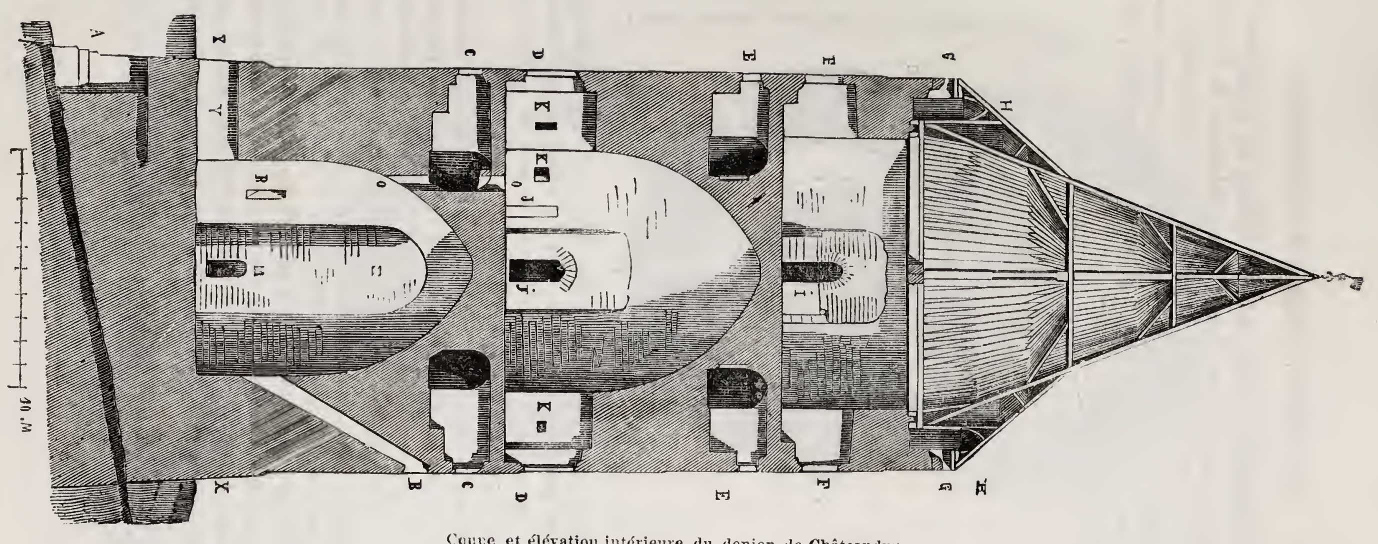
(1) Voici cette inscription, transcrite textuellement :

J'AI ÉTÉ CONSTRUITE PAR THIBAULT-LE-
VIEUX OU LE TRICHEUR, COMTE DE DUNOIS,
AU COMMENCEMENT DU Xe SIÈCLE;
MA HAUTEUR JUSQU'A L'ENTABLEMENT
EST 90 PIEDS, ET EN TOTAL, LA
FLEUR DE LYS COMPRISE, DE 138;
MON DIAMÈTRE INTÉRIEUR, PAR LE BAS,
EST DE 27 PIEDS, ET EXTÉRIEUR DE 53;
MA CIRCONFÉRENCE INTÉRIEURE EST DE
65 PIEDS, ET EXTÉRIEURE DE 167

(2) Voir, dans le tome XVI du *Bulletin monumental*, la notice de M. Victor Petit sur ce donjon.

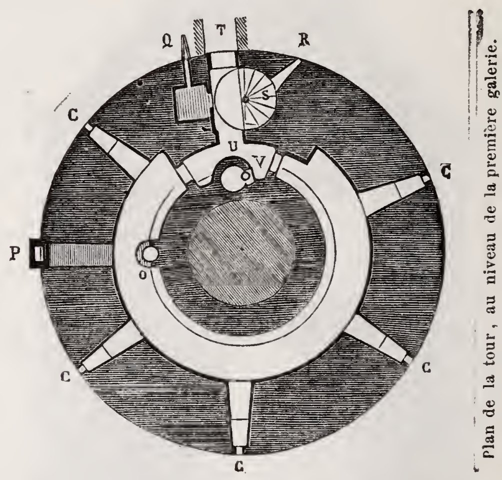


Élévation extérieure du donjon de Châteaudun.



Coupe et élévation intérieure du donjon de Châteaudun.

A Châteaudun, comme ailleurs, l'entrée du donjon était à la hauteur du premier étage. Pour y arriver maintenant, il faut prendre un escalier placé dans l'aile du château, près d'une chapelle bâtie vers 1465; suivre des corridors étroits et tortueux, et enfin traverser une sorte de passage mobile qui aboutit à la véritable porte du donjon (Lettre T.)



Plan de la tour, au niveau de la première galerie.

Mais ce qu'il importe de signaler dans ce donjon cylindrique, ce sont des galeries intermédiaires pratiquées dans l'épaisseur des murs, entre les voûtes du rez-de-chaussée et le pavé du premier étage, entre celui-ci et le troisième.

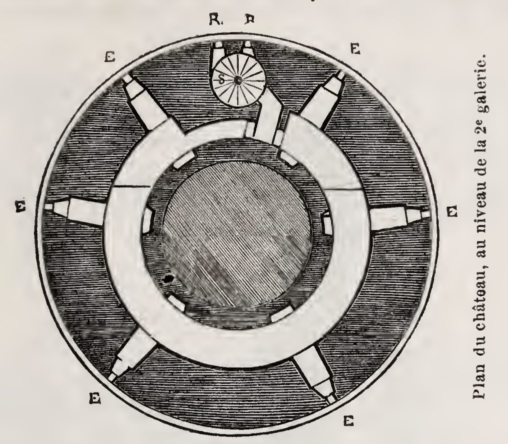
La coupe précédente (p. 467) montre ces deux galeries circulaires : l'une éclairée par les ouvertures CC ; l'autre, par les fenêtres EE.

De la première galerie intermédiaire, on monte quatorze marches pour arriver dans une vaste salle éclairée par trois fenêtres à longues embrasures, dans lesquelles sont pratiquées de petits réduits obscurs. Une voûte en dôme couronne cette salle.

On monte trente-huit marches pour arriver à une seconde galerie intermédiaire, aussi curieuse que la première. Quinze autres marches mènent à la grande salle du dernier étage. Celle-ci est éclairée par trois belles fenêtres géminées FFF. Enfin, vingt-sept marches d'un petit es-

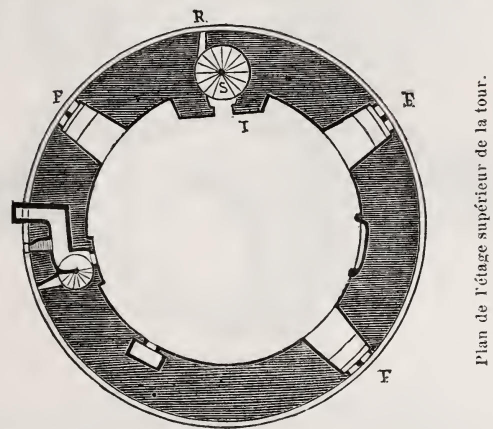
(1) Voir, dans le tome XVI du *Bulletin monumental*, la notice de M. Victor Petit, sur ce donjon

calier conduisent sur le chemin de ronde qui borde le sommet de la



Plan du château, au niveau de la 2e galerie.

tour, et que de nombreux créneaux éclairent. Ici on peut étudier long-

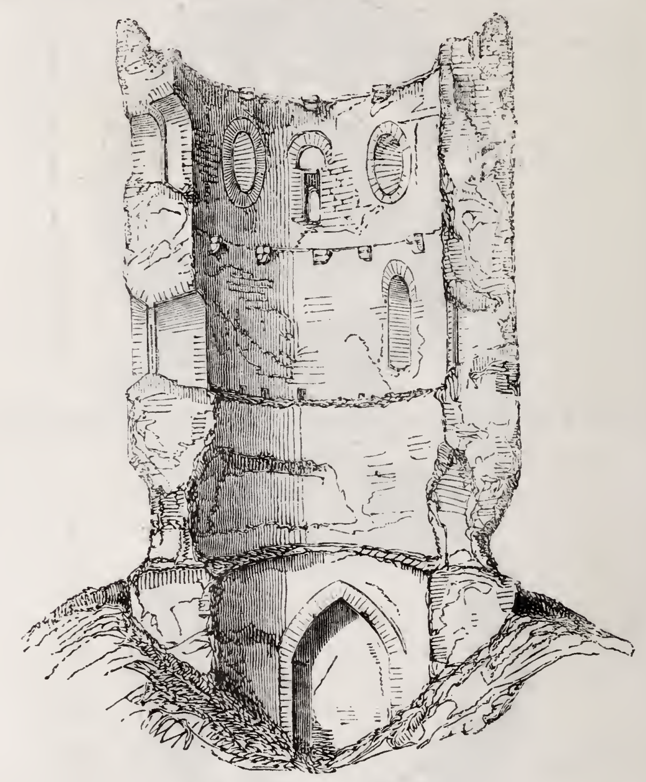


Plan de l'étage supérieur de la tour.

temps une magnifique charpente qui semble neuve, tant elle est bien conservée. On remarque avec intérêt le savant et puissant assemblage des bois, depuis les plus fortes pièces jusqu'aux plus petites.

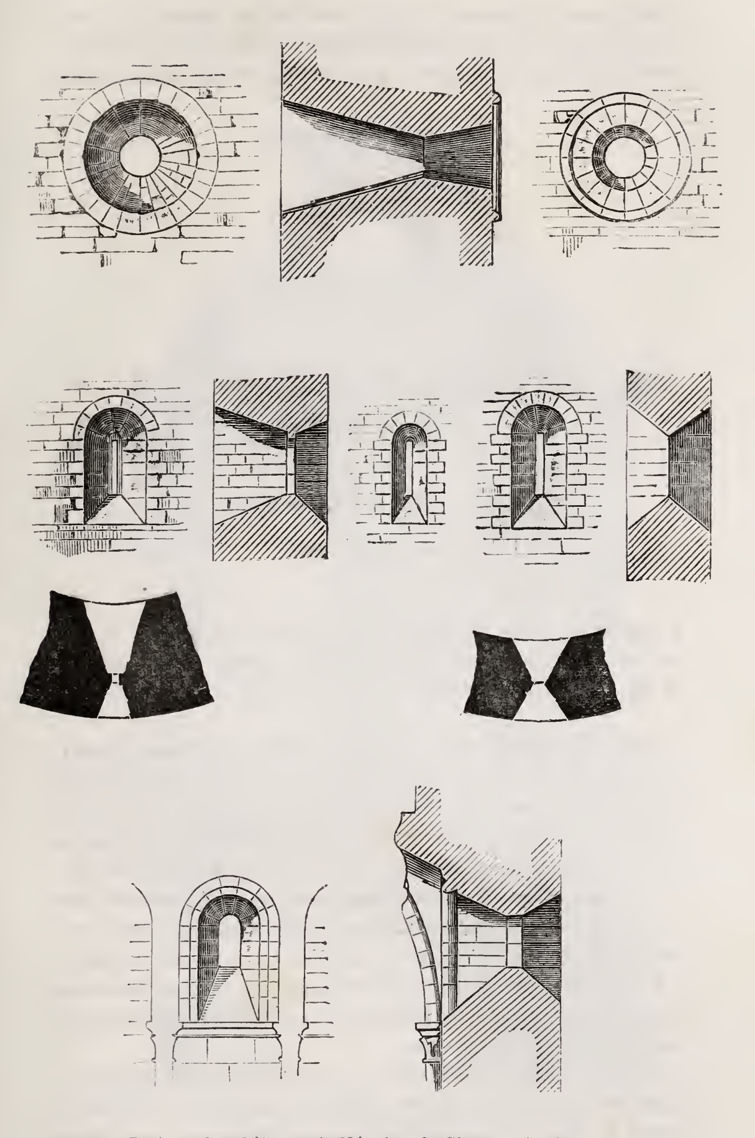
Chatillon-sur-Loing. — Je regrette de n'avoir pas un bon dessin à présenter du donjon de Châtillon-sur-Loing (Loiret) qui n'est pas parfaitement cylindrique, mais dont les pans forment des angles si obtus qu'on les distingue à peine. Je l'ai décrit dans le *Bulletin monumental*.

TOUR DE NÉAUFLE. — Le donjon de Néaufle, dont il ne reste que la moitié, est aussi une tour cylindrique : ce qui montre que cette forme



Ruines de la tour de Néaufle.

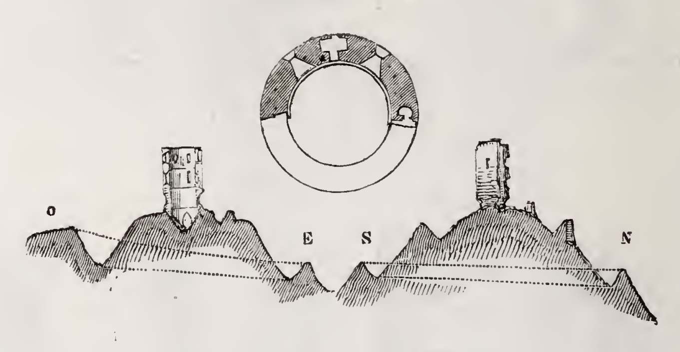
devint fréquente dans la 2ᵉ moitié du XIIᵉ siècle ; il est certain qu'en 1184 Henry II fit réparer ou reconstruire plusieurs places situées près de Gisors, le long des frontières normandes. Aussi tous les châteaux du Vexin avaient ensemble des liens de parenté, ce que prouvent les détails des fenêtres de trois d'entre eux que nous plaçons en regard sur la planche suivante (ceux de Néaufle, de Gisors, de Maurepas). Le rôle de l'Échiquier de Normandie, vers 1184, d'où nous tirons ce renseignement, cite entre autres les châteaux de NÉAUFLE, de



Fenêtres des châteaux de Néaufle, de Gisors et de Maurepas.

Neufchatel, de Pierrefitte et de Dangu. On peut induire des termes du rôle, que la tour du donjon de Néaufle a été édifiée, à cette époque, avec les bâtiments voisins, tandis qu'on ne faisait qu'exhausser les murs

Plan de la tour de Néaufle.



Motte et ruines de la tour de Néaufle.

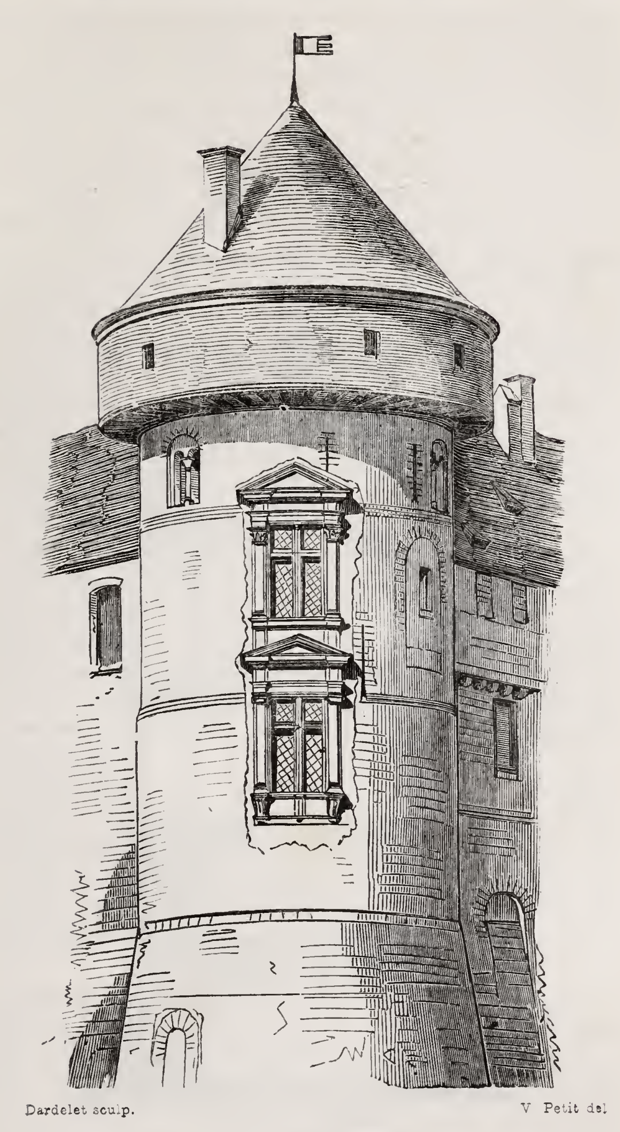
(Vues de deux côtés.)

d'enceinte : « *In operationibus turris de Nealfa et domorum ; et muri altiorandi et pedes ejusdem muri faciendi*, c libræ, quatuor xx lib., xv lib. IIII solidi VIII denarii. »

Chateau de Laval. — Le donjon cylindrique du château de Laval, qui produit un merveilleux effet au milieu de cette ville, sur les bords de la Mayenne, est digne de figurer parmi ceux que je viens de citer. Il doit dater des dernières années du XIIe siècle, à en juger par son style et la forme de ses ouvertures (V. la p. 373) ; il ne faut, en effet, tenir aucun compte des deux fenêtres à colonnes, couronnées de frontons, qui existent au centre de la tour : ce sont évidemment des ouvertures faites, au XVIe siècle, pour donner du jour aux appartements.

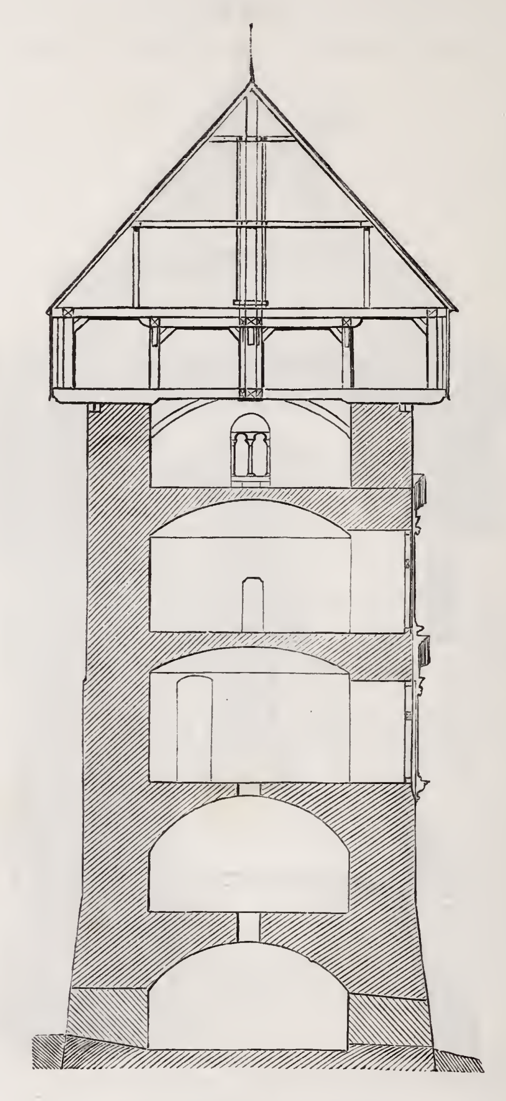
Cette belle tour se divise en cinq étages, en comptant deux salles basses dans lesquelles on ne pénétrait que par une ouverture circulaire, pratiquée au centre de la voûte.

La partie supérieure de la tour (V. la p. 474) est garnie d'une charpente extrêmement intéressante, portée en saillie sur le cylindre en pierre et offrant, au-dessous du toit, une chambre et une galerie



Dardelet sculp. V Petit del

Vue extérieure du donjon de Laval.



Coupe du donjon de Laval.

garnie de ses *hourds*. Les hourds étaient des espèces de murs en planches que l'on établissait au-dessus des tours et des murs du moyen-âge, et qui, faisant saillie sur ceux-ci, permettaient de jeter des pierres et autres projectiles sur les assaillants, par les intervalles ménagés entre les poutres de support ; tandis que le mur en bois qui s'élevait au-dessus de ces poutres garantissait la garnison des flèches lancées par les assiégeants.

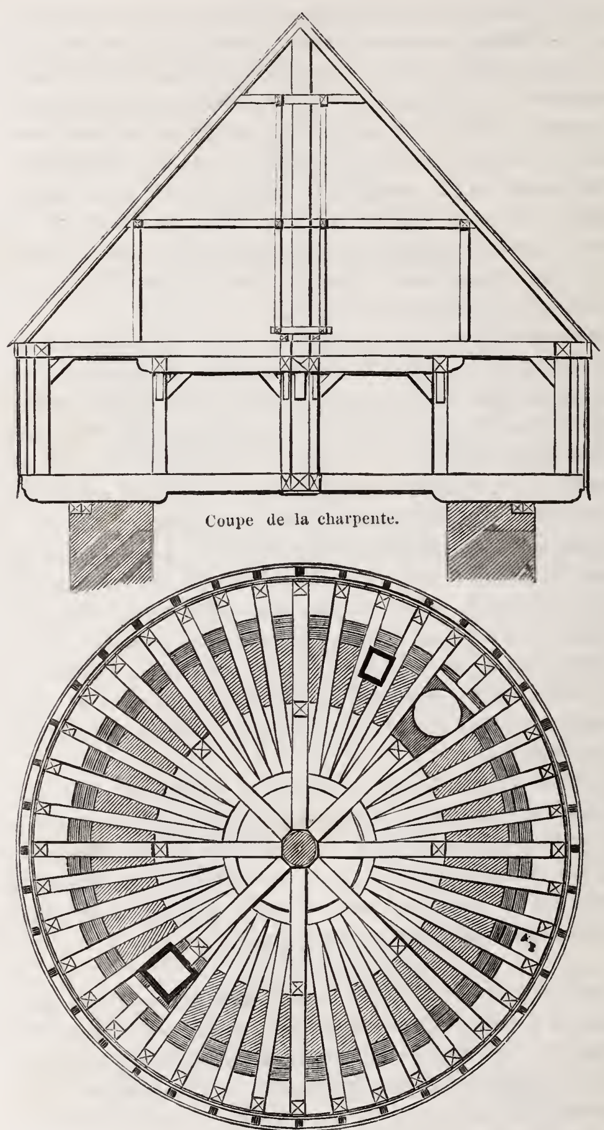
Ces hourds ont été, comme je le disais, très-usités au moyen-âge ; on finit, mais assez tard, par les remplacer presque partout par des murs ou parapets, portés sur des consoles en pierre entre lesquelles on ménagea, comme entre les poutres en bois, des intervalles ou *machicoulis* pour assommer les assaillants.

La charpente du donjon de Laval est une des plus anciennes que j'aie rencontrées. La disposition des pièces de bois qui la composent est remarquable : une poutre verticale remplit l'office de pivot central ; puis, à la base du toit, une série de poutres horizontales forment autour de cette espèce de moyeu une énorme roue. Les extrémités de ces rais débordent sur le cylindre en pierre de la tour, et forment des consoles ou machicoulis portant les hourds. (V. la page suivante.)

Probablement ces poutres ont été renouvelées, au moins en partie, depuis l'origine de la tour ; mais il y a lieu de croire aussi qu'une bonne partie de la charpente existe telle qu'elle a été établie dans l'origine ; on n'a fait que remplacer les pièces trop vermoulues. Quant au pivot central, la partie basse doit être celle qui a été placée au XIIe siècle ; car dans l'appartement situé au-dessous elle a été taillée de manière à former une sorte de rosace, et ces moulures appartiennent au style roman.

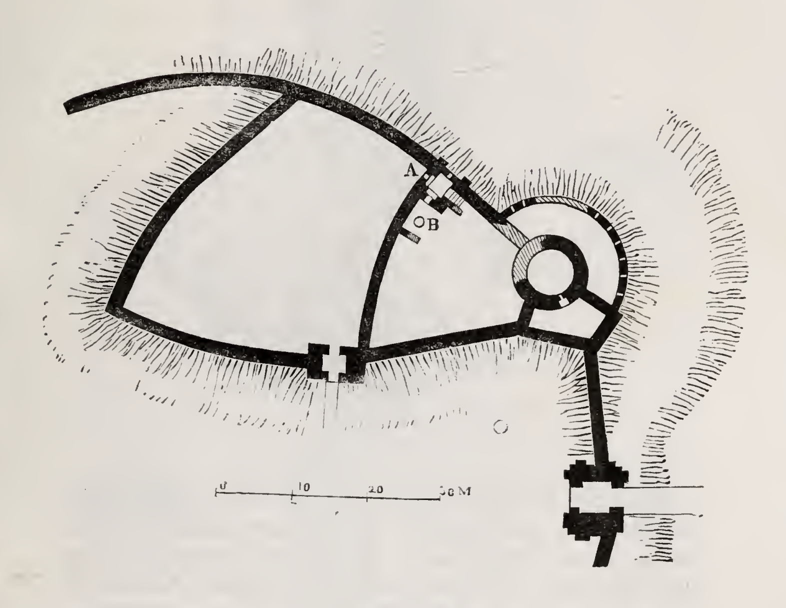
M. Victor Petit a bien voulu dessiner, à ma demande, l'élévation extérieure et la coupe longitudinale que je viens de présenter de la tour. Voici maintenant (p. 476) le profil et le plan de la charpente : avec des figures si claires et si nettes, on comprendra sans difficulté la construction de ce couronnement en bois de la belle tour de Laval, couronnement si intéressant par son ancienneté.

Chateau-sur-Epte. — Je reviens sur les confins de la Normandie pour signaler la forteresse de Château-sur-Epte, que M. de Dion attribue à Henry II, bien qu'elle ait été fondée précédemment par Guillaume-le-Roux. Une fois entré dans la première cour où existe une ferme dont les bâtiments sont adossés aux remparts, on voit à droite une tour carrée (A) donnant accès à la seconde enceinte, et l'on aperçoit


Coupe de la charpente.

Profil et plan de la charpente du donjon de Laval.

le donjon cylindrique auquel on monte par un escalier établi le long du rempart.



Plan du Château-sur-Epte.

La hauteur de cette tour est maintenant de 18 mètres environ; elle était partagée en trois étages par deux planchers. Son diamètre extérieur est, d'après M. de Dion, de 11 mètres 20 et le diamètre intérieur de 6 mètres 50 : ces dimensions sont à peu près celles du donjon de Conches. Une moitié de cette tour a été abattue.

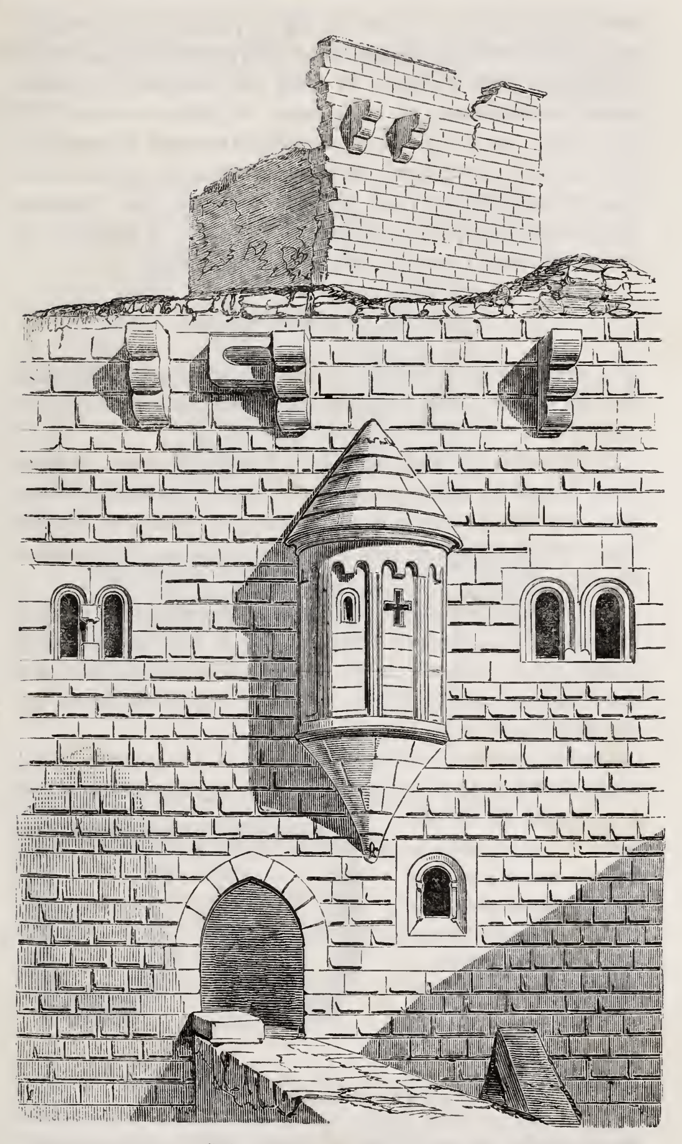
Le premier étage est percé de trois larges fenêtres ou portes voûtées en plein-cintre à l'intérieur et terminées par un arc de cercle à l'extérieur. Au rez-de-chaussée une porte donne accès dans une petite cour fermée de toute part et formée par la réunion des remparts qui viennent s'appuyer sur la tour. (V. le plan.)



Donjon du Château-sur-Epte.

Chateau de Landsberg. — Les châteaux de l'Alsace offrent certains caractères que nous indiquerons en parlant des châteaux du XIII[e] siècle ; les tours cylindriques y sont plus rares que dans le centre et le nord de la France. Cette observation s'applique d'ailleurs aux châteaux du midi, du sud-est et du sud-ouest de la France. M. Anthyme Saint-Paul a vu comme moi que les châteaux des Pyrénées conservent aussi la forme carrée pour les tours et même le plus souvent les détails romans jusqu'au XIV[e] siècle. Ceci n'a rien qui doive étonner quand on sait que pour les églises le style ogival a eu beaucoup de peine à pénétrer dans ces contrées. M. A. Ramé, dans ses notes sur quelques châteaux de l'Alsace, publiées dans le *Bulletin monumental* (1), a donné une vue intéressante de celui de Landsberg, qu'il regarde, avec MM. Parker et Schweighauser, comme remontant à la fin du XII[e] siècle. Ce château, dont il ne reste plus que la moitié, offrait un parallélogramme très-allongé orienté *est* et *ouest*, divisé en trois parties : la partie centrale occupée par les bâtiments d'habitation et le donjon carré ; les deux extrémités réservées aux dépendances et formant

(1) T. XXI.



Ruines du château de Landsberg.

deux vastes cours (1). Toutes les fenêtres percées dans les murailles sont cintrées, souvent géminées, très-étroites à l'extérieur, mais évasées à l'intérieur. MM. Parker et A. Ramé ont remarqué, avec raison, comme très-intéressante la saillie formée à l'extérieur du mur (V. la page 479), par l'abside de la chapelle des seigneurs de Landsberg : c'est un des exemples les plus anciens que nous ayons de ces constructions en encorbellement, qui devinrent beaucoup plus fréquentes dans les siècles suivants, notamment au XVe siècle, et auxquelles les Anglais ont donné le nom d'*oriel*, du latin *oriolum* (2).

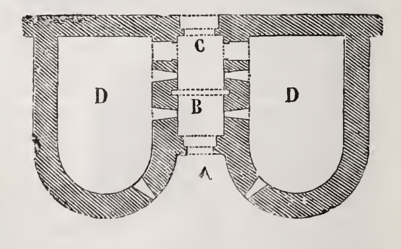
Murailles des villes.

Dans tout ce qui précède, je me suis occupé presque exclusivement des châteaux proprement dits, sans parler des enceintes murales des villes.

Ces murailles n'avaient rien qui les distinguât de celles qui entouraient le bayle des châteaux ; elles étaient aussi flanquées d'un nombre plus ou moins considérable de tours rondes ou carrées, et l'enceinte d'une ville ne différait de celle d'un château que par sa plus grande étendue.

Les portes, qui étaient en certain nombre dans les grandes enceintes urbaines, offraient quelques différences dans la disposition des appartements qui les surmontaient. On trouvait ordinairement, entre deux tours, mais parfois sans cet accessoire, une large porte par laquelle pouvaient entrer les charrettes.

Entre la porte extérieure A, fermant l'issue à laquelle accédait le pont-levis et la herse qui se trouvait derrière, il y en avait une seconde à l'extrémité du passage voûté traversant l'épaisseur du mur C ; de sorte que, si quelques assaillants pouvaient franchir les premières clôtures, ils trouvaient un dernier obstacle qu'il était presque impossible de surmonter.



(1) A. Ramé, *Notes sur quelques châteaux de l'Alsace.*

(2) On peut voir dans le palais des comtes, à Grenoble, la partie absidale de la chapelle, qui est de la fin du XVe siècle, portée ainsi en surplomb ; le sanctuaire de la chapelle de l'hôtel de Cluny, à Paris, est disposé de même.

Quelquefois les portes de ville ont eu leur tympan orné de bas-reliefs : la Porte-Neuve, à Trèves, nous en offre un bel exemple.

Ce bas-relief représente le Christ entre saint Pierre et saint Euchaire.



Tympan de la Porte-Neuve, à Trèves

On lisait, autour du groupe, l'inscription suivante :

TREVERICAM PLEBEM DOMINUS BENEDICAT ET URBEM.

Les traces des crampons qui avaient fixé les lettres de l'inscription sont restées dans la pierre, comme le montre l'esquisse précédente.

Conséquences de la multiplication des châteaux forts.

L'ÉTABLISSEMENT de nombreux châteaux entraîna de notables changements dans l'état du pays.

Vers la fin du XIIe siècle, telle localité inconnue au IXe, et dans

laquelle un seigneur avait établi son château au XI[e], était devenue une bourgade importante, une baronnie, dont dépendaient parfois des villes anciennement fondées. Ces nouveaux centres, formés par l'établissement des châteaux, déplacèrent une partie de la population. Les habitants des campagnes groupèrent leurs habitations autour du donjon qui devait les protéger contre les rapines, et dans lequel ils allaient, en temps de guerre, porter leurs effets les plus précieux (1).

Toute agglomération d'habitants nécessite des échanges et l'exercice des arts indispensables : aussi vit-on constamment s'établir des marchés, des foires et des artisans près des forteresses ; le centre féodal devint un petit centre d'affaires, dont l'importance s'est maintenue jusqu'à nous, puisque la plupart de nos chefs-lieux de canton ont été au moyen-âge le siége d'une baronnie et d'une forteresse plus ou moins importante.

L'établissement des abbayes et la fondation des églises ou paroisses par ces dernières, fut aussi une des grandes causes qui vinrent, au XI[e] siècle et surtout au XII[e], changer la géographie de nos contrées. On vit alors des landes incultes devenir fertiles, et se couvrir d'habitations.

Un bon ouvrage sur la statistique et la géographie des forteresses au XII[e] siècle serait, à nos yeux, rempli d'intérêt et extrêmement utile, pour classer dans la mémoire les faits d'armes et les divers événements qui constituent l'histoire nationale. Comment, en effet, suivre les détails donnés par nos chroniques sur les siéges de tel ou tel château, si nous en ignorons la position exacte ?

Pour que le travail fût complètement satisfaisant, il faudrait que cette géographie féodale présentât quelques notions sur l'importance relative des châteaux, sur les fiefs qui en dépendaient, afin qu'on pût y puiser en même temps des notions sur la hiérarchie militaire, et sur la position des maisons fortifiées du moyen-âge.

(1) Les habitants des campagnes déposaient ordinairement leurs meubles dans le château voisin, lorsqu'ils craignaient le pillage. Les églises étaient aussi remplies d'effets et servaient de lieu de refuge dans les moments de danger. Lorsque Serlon fit à Carentan, en 1105, son fameux discours contre les longues chevelures, qui décida Henri I[er] et les seigneurs de sa suite à se laisser tondre, l'église était encombrée de meubles : ce qui donna lieu à l'orateur de débuter par une peinture pathétique des malheurs du temps et des effets de l'anarchie régnante. Voir Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, liv. XI.

CHAPITRE III.

(XIIIe SIÈCLE.)

—

Caractères de l'architecture militaire durant le XIIIe siècle.

Nous avons vu comment, au XIIe siècle, une transformation s'opérait dans l'architecture militaire aussi bien que dans l'architecture religieuse ; quelques châteaux de la fin du XIIe siècle nous ont montré ces changements déjà accomplis. Il sera facile de suivre ce développement en passant en revue un certain nombre de châteaux du XIIIe siècle.

Quelques forteresses s'élèvent encore hautes et fières et sont là pour prouver que, si le génie de l'architecture avait porté ses inspirations les plus belles et les plus pures dans la composition de ces admirables cathédrales que l'on a justement appelées *de grandes épopées de pierres*, la puissance féodale avait aussi fécondé le talent des architectes du XIIIe siècle. Si les cathédrales de Chartres, d'Amiens, de Paris, de Reims, etc., etc., ravissent d'admiration et de surprise, et pénètrent l'âme d'émotions religieuses, le château de Coucy, avec sa tour colossale, n'agit pas moins fortement sur l'esprit du spectateur.

Il a aussi sa poésie, cet énorme donjon cylindrique haut de 200 pieds, qui s'élève, comme une colonne inébranlable, au milieu d'une auréole de tours et de murailles crénelées ; cette colonne féodale que les révolutions du globe n'ont pu ébranler sur sa base (1) et qui domine

(1) Un tremblement de terre arrivé en 1692 a fendu verticalement les murs du donjon de Coucy, et l'une de ces crevasses est même assez consirable ; mais l'aplomb de la tour n'a point été compromis par cette violente secousse.

un immense horizon, comme un emblême de la puissance et de la fierté de ces barons qui prenaient pour devise :

ROI NE SUIS,
PRINCE, NE COMTE AUSSI.
JE SUIS LE SIRE DE COUCY.

On se rappelle qu'au XIIIe siècle brilla cette architecture aux longues colonnes réunies en faisceaux, aux voûtes élancées, aux arcades aiguës, que nous avons appelée *ogivale* (1) et qui, répudiant les traditions romaines vint en quelque sorte conquérir le sol français. Les châteaux durent, comme les églises, se soumettre à une révolution artistique si complète, si générale ; mais les innovations ne pouvaient porter que sur des parties accessoires, car ces édifices offrent des masses et peu de détails. Les portes, les fenêtres, les voûtes, l'ornementation : voilà surtout, dans les châteaux, ce qui subit, au XIIIe siècle, les effets de la révolution ogivale.

Forme générale.— La forme ou disposition générale des châteaux du XIIIe siècle fut, comme auparavant, subordonnée à celle du terrain, lorsqu'ils reposaient sur la cime d'un rocher, ou sur un plateau bordé de vallons et de ravins. En pays de plaine, on préférait la forme carrée longue ; on trouve, autour des deux enceintes, les mêmes travaux de défense que dans les forteresses du XIIe siècle.

Tour du donjon. — Si l'on vit encore, au XIIIe siècle, des donjons carrés, si quelques régions, le midi, l'est et le sud-ouest restèrent longtemps encore fidèles à la forme ancienne, ces donjons eurent un diamètre moins considérable que ceux des XIe et XIIe siècles ; mais, le plus ordinairement, ils étaient de forme cylindrique dans l'Ile-de-France, le centre et le nord de la France. Quelle que fût la place attribuée à cette maîtresse-tour, elle était isolée (Coucy), entourée d'un fossé particulier et accessible seulement au moyen d'un pont-levis.

A partir du XIIIe siècle, on n'éleva plus de mottes en terre ou du moins on n'en établit que très-rarement et dans les lieux ou l'absence de bons matériaux forçait d'avoir recours à ce moyen d'accroître la hauteur des édifices ; encore les donjons du XIIIe siècle en petit nombre, assis sur des mottes, ne sont peut-être ainsi placés, au moins

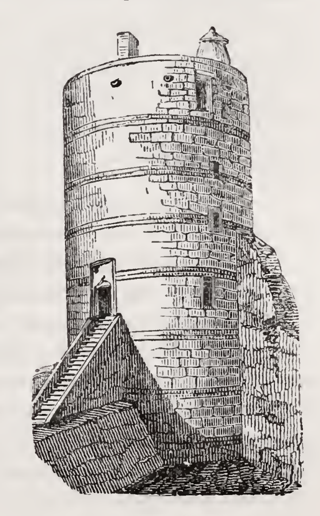
(1) Voir la quatrième partie de mon *Cours d'antiquités* et l'*Abécédaire d'archéologie* (architecture religieuse).

pour la plupart, que parce qu'ils ont succédé à des tours plus anciennes.

Logements.— Les bâtiments distincts du donjon prirent une nouvelle extension. Le luxe avait considérablement augmenté : il fallut des appartements plus spacieux, de vastes salles de réception. Quelques-unes de ces salles étaient magnifiques ; elles avaient des fenêtres *en lancette* garnies de vitraux peints, et des pavés de briques émaillées, représentant des armoiries, des rosaces ou des compartiments de différentes couleurs.

Tours d'enceinte. — La forme cylindrique prévalut pour les tours d'enceinte comme pour celle du donjon ; les architectes du XIIIe siècle se sont montrés fort habiles dans la régularité et la solidité parfaites de ces belles pyramides, qui s'élèvent comme de robustes colonnes destinées à consolider les murs et à les défendre contre les attaques du siége. Les tours sont divisées en deux ou trois étages par des voûtes en pierre, quelquefois par des planchers portés sur des poutres, et couronnées d'une galerie de créneaux.

Voûtes. —Les voûtes, construites d'après le même principe que celles des églises, dans les bâtiments qui bordaient les cours, offrent, pour les tours circulaires, des arceaux reposant sur des consoles ou des colonnettes, espacées également les unes des autres, et qui vont se réunir au milieu de la voûte. Le point où s'opère la réunion de ces arceaux est orné d'un fleuron, quelquefois d'un écusson armorié.



Appareil. — L'appareil que je distingue par la dénomination de *moyen* se rencontre habituellement dans les tours et les murs du XIIIe siècle; mais les pièces varient de dimensions suivant la nature des matériaux employés. A Coucy , où ces pièces sont assez fortes et parfaitement taillées , on avait encore consolidé les murs au moyen de poutres incrustées dans la maçonnerie, selon le système déjà décrit (Brionne ,

Gisors) et en vigueur dans les siècles précédents. Quelques tours, dont les revêtements sont en moellons, m'ont présenté des assises de pierres de taille placées à différentes hauteurs, comme des cordons de briques, et figurant ainsi des espèces de cercles dans l'élévation des tours (Blois, Angers, etc., etc.). L'esquisse précédente montre cette disposition.

Fenêtres. — Les fenêtres, ordinairement très-simples à l'extérieur, affectent la forme de lancettes plus ou moins étroites. A l'intérieur, elles sont parfois ornées de colonnes de chaque côté et de tores ou de nervures, comme celles des églises. Dans les parties les moins exposées aux attaques, à l'intérieur des cours, on trouve des fenêtres à deux compartiments, encadrées dans des lancettes géminées : les grandes salles des châteaux étaient ainsi éclairées. Dans ces fenêtres, la tête de l'ogive était très-souvent remplie en maçonnerie ; de sorte que les ouvertures étaient carrées et non pointues au sommet.

Portes. — Les grandes portes flanquées de deux tours, à l'entrée des places, prirent aussi la forme ogivale dans leurs arcades ; elles étaient quelquefois munies de deux herses : l'une manœuvrant derrière le pont-levis et l'autre placée à l'extrémité opposée du passage voûté, vers l'intérieur de l'enceinte. Habituellement on ne pouvait communiquer de la porte aux tours latérales : l'accès de celles-ci était pratiqué en dedans du bayle.

Les portes des tours et des bâtiments situés à l'intérieur des châteaux étaient quelquefois ornées de moulures et de colonnes ; mais jamais elles n'offraient de voussures multipliées comme celles des églises de la même époque, et bien souvent elles étaient simples et sans aucun ornement.

Moulures. — Les moulures que j'ai remarquées dans les châteaux du XIII[e] siècle sont les mêmes que nous avons citées en parlant de l'architecture religieuse du même temps (*Abécédaire d'archéologie,* architecture religieuse, chap. IV). Des trèfles, des quatre-feuilles en creux, des feuilles entablées, des crochets, etc., etc., ornent l'entablement et la corniche. Autour des portes et des fenêtres on peut trouver des têtes de clous, des violettes, des fleurons et des guirlandes de feuillages (Voir, pour la description de ces ornements, la 4[e] partie du *Cours*, p. 240, et *l'Abécédaire d'archéologie religieuse*, p. 408).

A l'intérieur des salles on trouve aussi des arcades simulées comme dans les églises.

Peintures. — Les croisés, qui avaient visité l'Italie, la Sicile et les villes de l'Orient, durent rapporter de ces contrées un goût pour le luxe qu'ils n'avaient point auparavant ; la peinture fut employée pour la décoration des murailles. A Coucy, j'ai remarqué des rinceaux d'un rouge-foncé sur un fond jaunâtre, autour de plusieurs arcades ; ailleurs les voûtes étaient peintes en bleu. Dans quelques salles du XIIIe siècle, j'ai trouvé des quatre-feuilles disposés en guillochis sur un fond jaune, et, en guise de bordure, des arcades trilobées figurant une sorte de balustrade à hauteur d'appui.

Au château de Sendré (Allier) des peintures murales du XIIIe siècle, représentaient un tournoi (V. p. 488); elles ont été décrites par M. A. Dauvergne dans l'*Art en province*.

Dans les salles où le luxe des décors a été poussé plus loin, les corniches, l'archivolte des portes et parfois les arceaux des voûtes, ont reçu des dorures.

L'adoption de la forme cylindrique pour les tours et les donjons dut être déterminée par des motifs sérieux.

Les tours cylindriques pouvaient mieux résister aux attaques des machines que les tours carrées, leur surface convexe offrant partout la même solidité ; l'introduction des voûtes élancées en ogive devait, d'ailleurs, faire abandonner les larges donjons à planchers droits : on trouva tout simple de voûter les tours et de consolider ces voûtes au moyen d'arceaux reposant sur les colonnettes et des consoles espacées également, et formant pour les appartements une décoration analogue à celle des églises. Enfin, les toits coniques des donjons cylindriques offraient moins de surface et moins de danger, en temps de siége, que les toits à quatre pans des larges donjons carrés, qui étaient quelquefois incendiés par les brandons lancés du dehors.

La grande révolution qui s'était opérée dans l'architecture en général par l'avènement du style ogival, avait dû réagir sur l'architecture militaire : il fallut donner plus d'élévation aux étages, mettre les tours en harmonie avec les constructions voisines. Ce changement, d'ailleurs, est si intimement lié avec l'introduction du style ogival, qu'on voit la forme carrée persister, dans les régions de la France qui conservèrent le style roman de transition, concurremment avec le style ogival, telles que les provinces du Sud, du Sud-Est, de l'Est ; et c'est surtout dans le royaume de France, où l'architecture ogivale se montrait si belle au XIIIe siècle, que le donjon cylindrique développe ses belles formes.

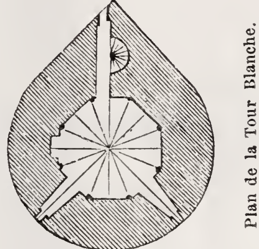


Peintures murales du château de Sendié (Allier).

La tour du Louvre était un donjon cylindrique. Philippe-Auguste a préféré cette forme, et son exemple dut être suivi dans la France du XIIIe siècle.

TOUR BLANCHE D'ISSOUDUN. — Le donjon du chateau d'Issoudun, que l'on croit de l'époque de Philippe-Auguste, est connu sous le nom de *Tour blanche.*

Cette belle tour cylindrique, sur laquelle un épi triangulaire est soudé du côté de l'escalier, est construite sur une espèce de motte assez élevée et entourée de quelques constructions accessoires qu'il fallait franchir pour accéder à la porte de la grande salle.



Plan de la Tour Blanche.

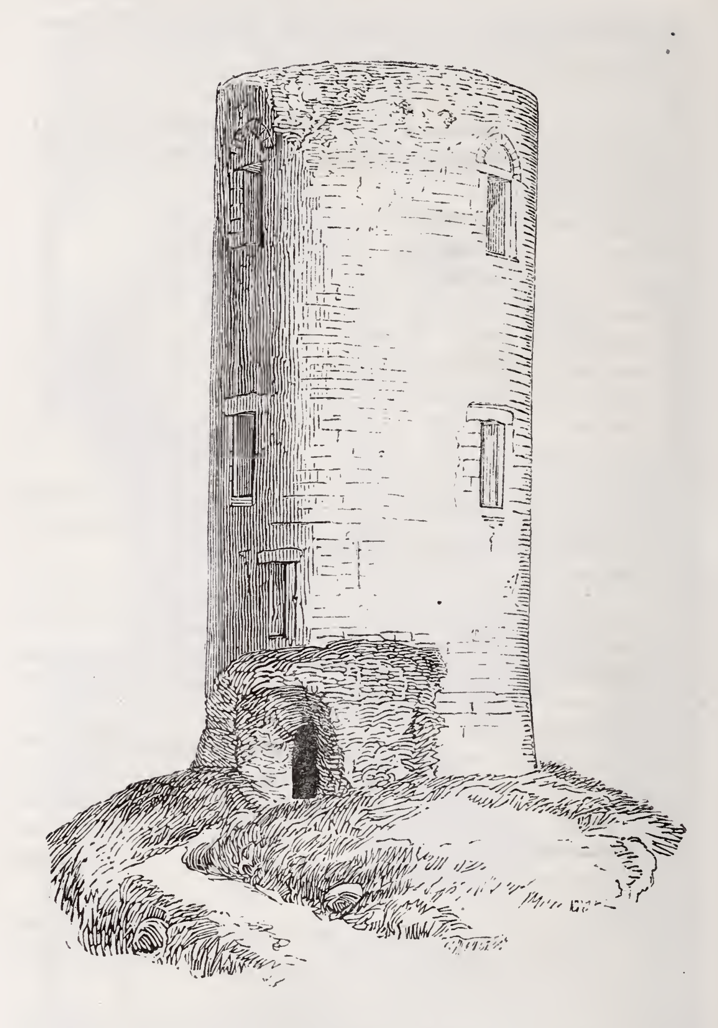
Cette salle était, comme dans la plupart des autres tours, au-dessus d'un appartement répondant au rez-de-chaussée et dans lequel on n'entrait que par une trappe circulaire, pratiquée au centre du plancher.

La grande salle est octogone, ornée de colonnes qui supportent les arcades du pourtour et les arceaux de la voûte. Les bases des colonnes ont des pattes : ce qui annonce la fin du XIIe siècle ou le commencement du XIIIe. Les chapiteaux n'ont point été sculptés et n'offrent que des blocs carrés.

Une autre salle existe au-dessus de celle-ci. Le couronnement ancien du donjon est détruit ; évidemment un toit conique recouvrait et terminait cette tour dont l'élévation était ainsi occupée par trois grands appartements, non compris l'étage des combles : celui du rez-de-chaussée, la grande salle ornée d'arcatures et la salle supérieure.

On entre aujourd'hui dans la salle inférieure par une brèche pratiquée récemment dans l'épaisseur de la muraille (V. la page suivante).

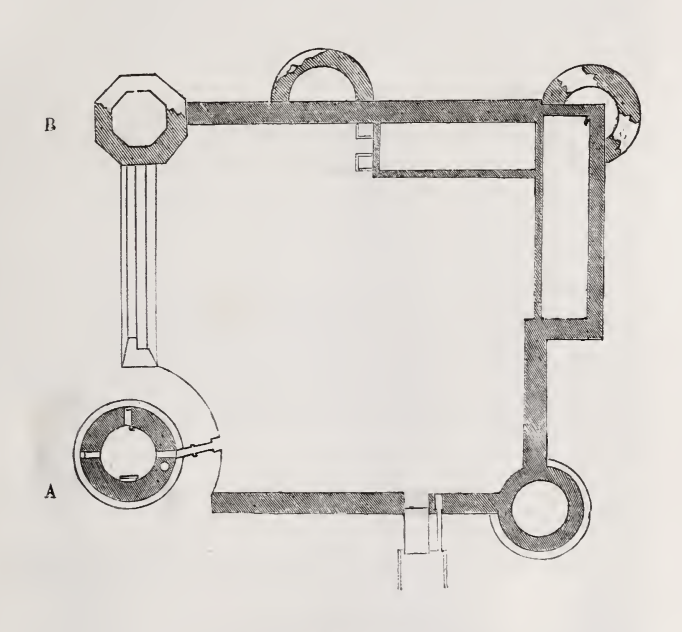
DONJON DE LILLEBONNE. — Le château de Lillebonne est fort ancien. J'y ai vu encore, il y a trente-cinq ans, des salles considérables dans le style roman du XIe ou du XIIe siècle ; mais elles ont disparu. Le donjon cylindrique qui subsiste, et qui forme aujourd'hui la partie



Donjon du château d'Issoudun.
(Appelé la Tour blanche.)

la plus intéressante de cette ancienne forteresse, doit être du XIII[e] siècle ; il offre la plus grande analogie avec les donjons connus de cette époque.

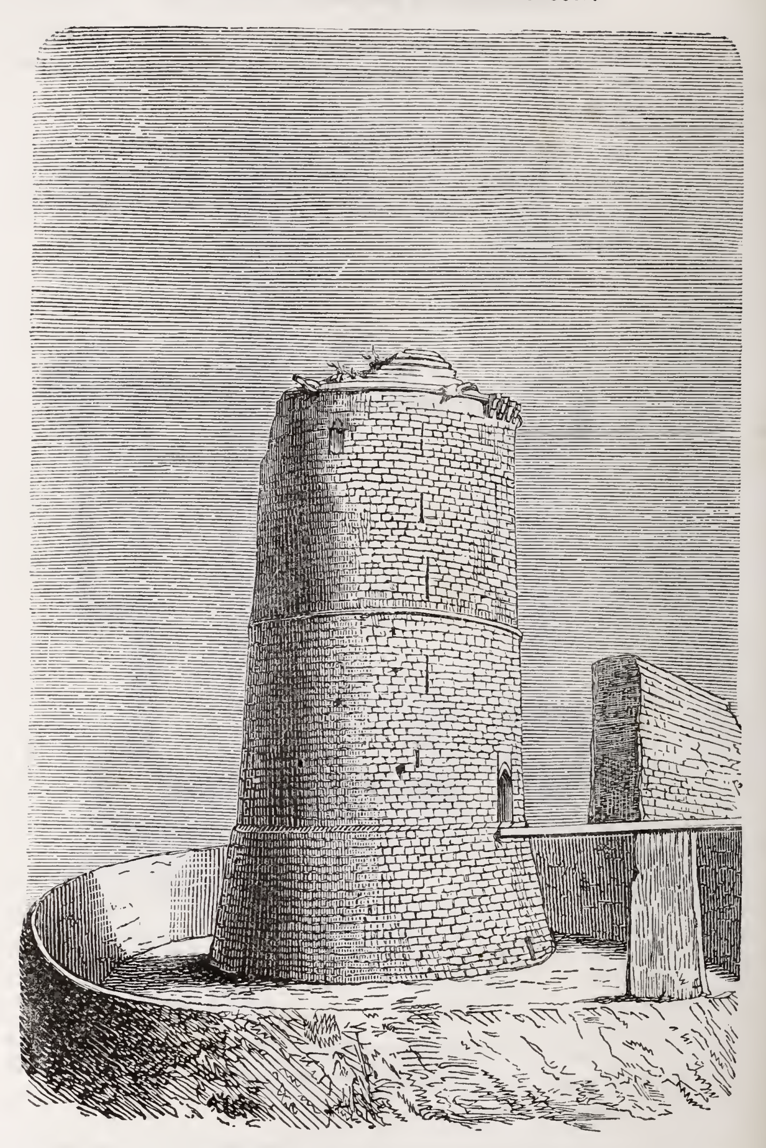
Cette belle tour (A) est complètement détachée des autres et ceinte d'un fossé profond dont la contrescarpe était probablement garnie d'un mur ; on ne pouvait accéder à la porte d'entrée qu'au moyen d'un pont-levis.



Plan du château de Lillebonne.

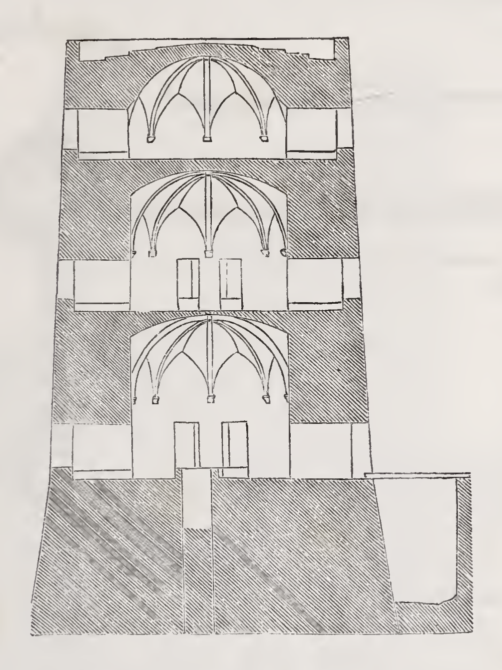
Trois étages superposés occupaient l'élévation de la tour, à partir du niveau de la porte d'entrée : ces étages étaient voûtés en ogive comme le montre la coupe, page 493.

Les autres parties du château de Lillebonne ne sont pas toutes du XIII[e] siècle ; la tour octogone, placée à l'angle B, n'est pas antérieure



Donjon de Lillebonne (élévation extérieure).

au XIVe siècle. Il est difficile de se prononcer sur l'âge des autres



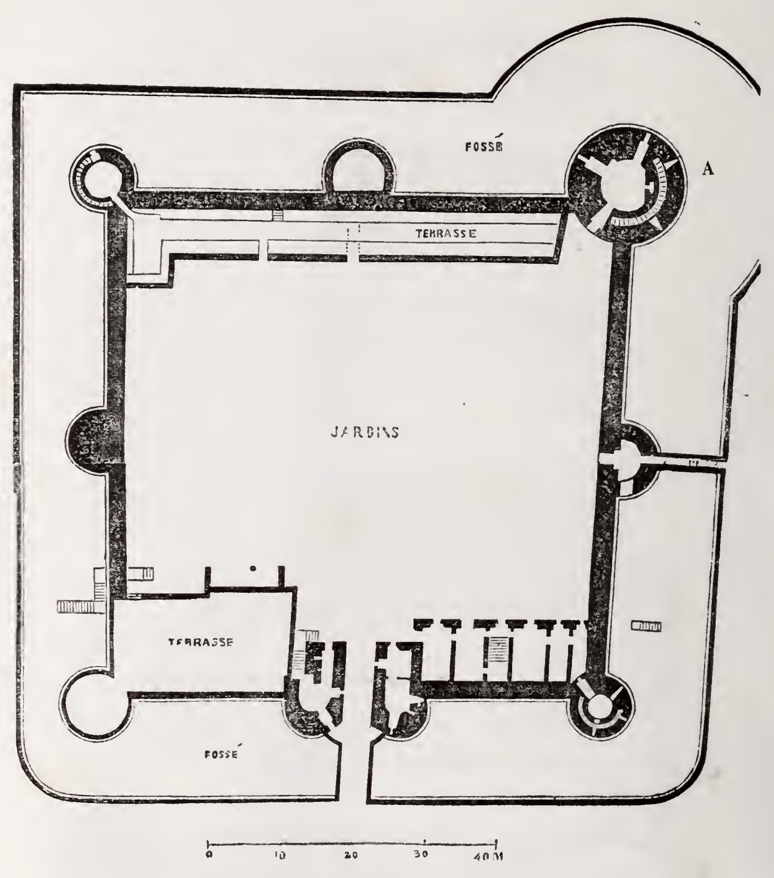
Élévation intérieure du donjon de Lillebonne.

murs, ils peuvent être de plusieurs époques.

Chateau de Dourdan.—Le château de Dourdan, arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise), remonte, d'après les recherches de M. Joseph Guyot, qui en est aujourd'hui propriétaire, aux vingt premières années du XIIIe siècle.

Le plan général du château affecte la forme d'un carré et couvre une superficie de 88 ares (V. le plan, p. 494). Le donjon était placé à l'un des angles comme à Lillebonne. Neuf tours cylindriques, y compris le donjon, appliquent leur base au fond du fossé, s'élèvent aux quatre angles et au milieu de chacun des côtés : deux d'entre

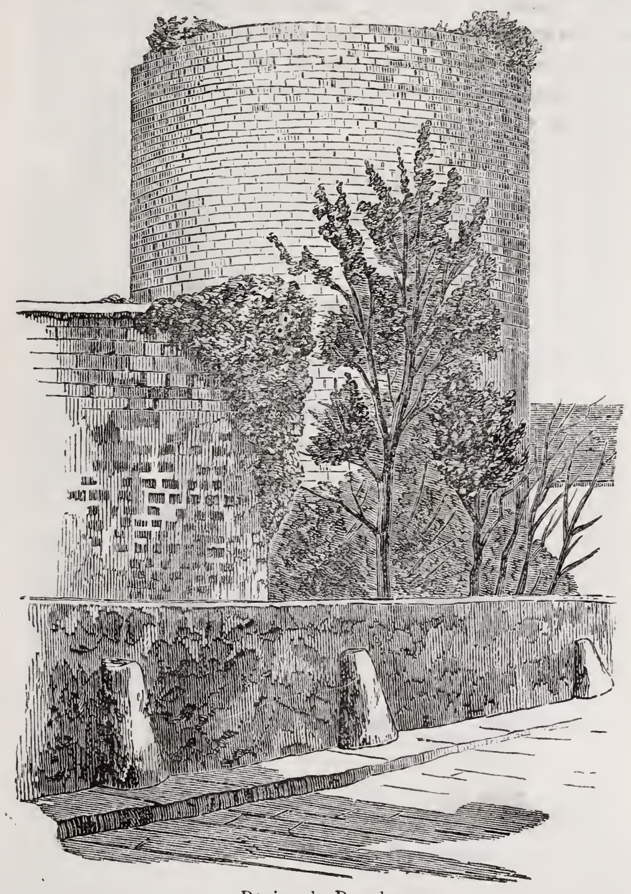
elles, très-rapprochées, défendent la porte d'entrée, porte ogivale qui montre encore des traces de la herse.



Plan du château de Dourdan.

A l'angle (A) nord se voit le donjon cylindrique qui était complètement isolé au milieu du fossé. Dans son état actuel, il a 25 mètres 50 de hauteur sur près de 14 mètres de diamètre hors œuvre, mais la partie supérieure a été démolie, et il devait être plus élevé d'un étage; il n'offre plus que deux salles voûtées ayant chacune 22 pieds de diamètre; les murs ont 11 pieds d'épaisseur.

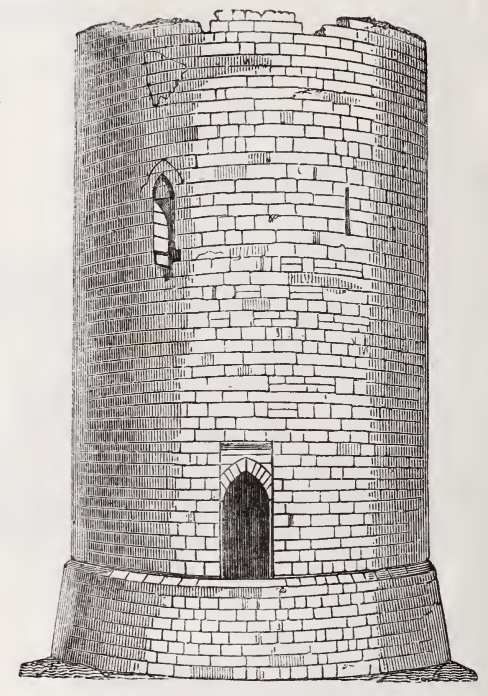
La première salle a deux portes placées vis-à-vis l'une de l'autre, communiquant autrefois par deux ponts-levis : d'un côté avec la place, de l'autre avec le dehors. On y voit une grande cheminée et un puits



Donjon de Dourdan.

bien conservé. La salle au-dessus, à laquelle on monte par un escalier assez large, pouvait être la chambre du commandant. Un escalier tournant conduisait à l'appartement qui était plus élevé et qui n'existe plus.

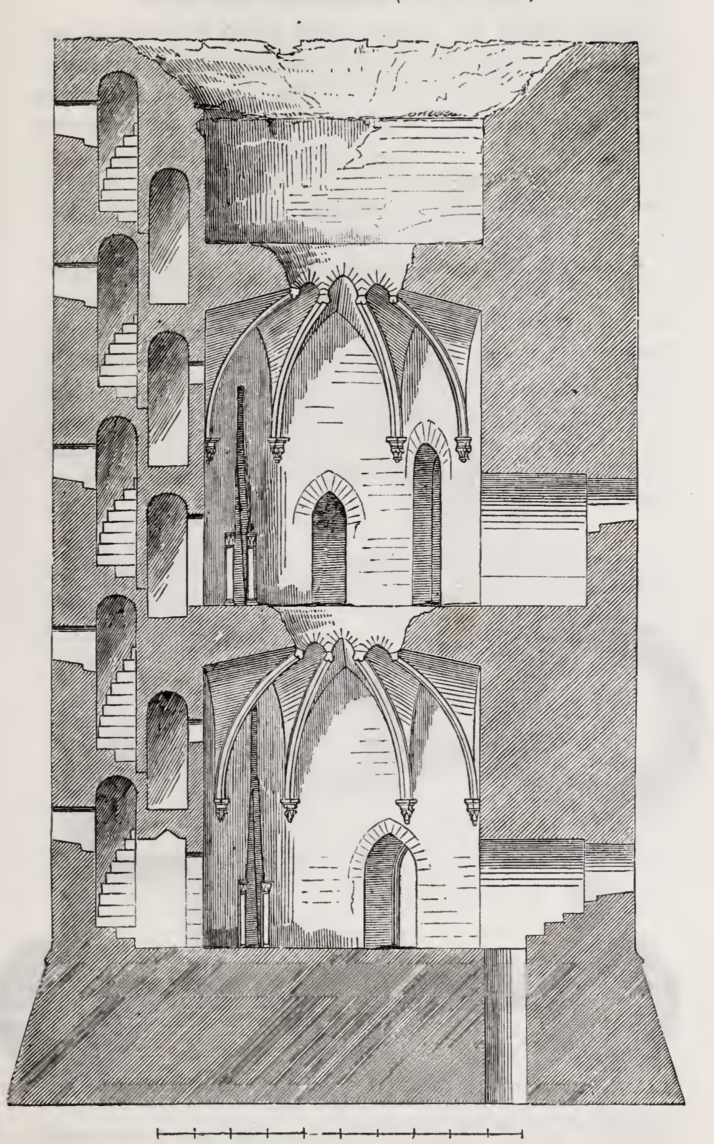
Donjon de Villeneuve-le-Roi (Yonne).—Le donjon cylindrique de Villeneuve-le-Roi est, comme celui de Lillebonne, isolé du château voisin par un fossé large et profond, et offre, au-dessous du sol de la salle par laquelle on entre, un empatement conique ou talus de 4 mètres ou environ de hauteur, ayant à sa base 17^m environ de diamètre, et à son sommet environ $15^m,40$. Là est un retrait d'environ $0^m,15$ au pourtour, à partir duquel s'élève la tour cylindrique ayant ainsi environ $15^m,10$ de diamètre.



Donjon de Villeneuve-le-Roi (Yonne).

A la hauteur de ce retrait ou de ce socle, s'ouvre, au levant, une porte ogivale actuellement murée. Au couchant, vers l'intérieur de la ville, est une porte semblable de $1^m,13$ d'ouverture.

Ce premier étage se trouve au-dessus d'une salle obscure dans laquelle on ne peut pénétrer que par une trappe, au milieu du pavé. Elle était couverte par une voûte ogivale à six arcs doubleaux, à

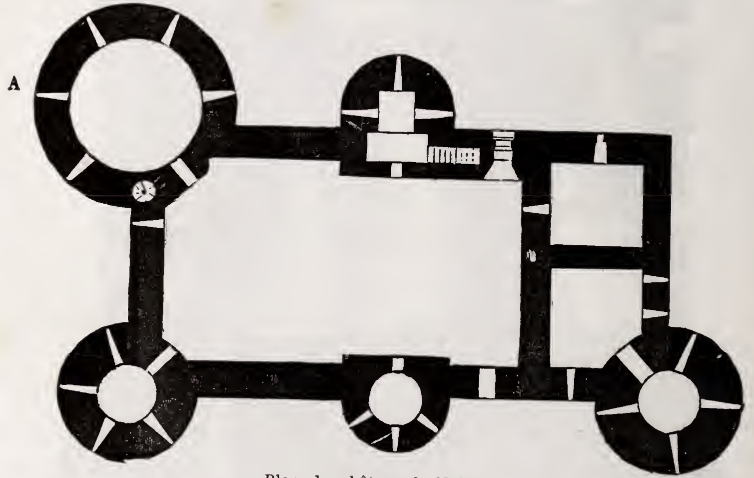


Élévation intérieure du donjon de Villeneuve-le-Roi.

deux tores séparés par une gorge, dont on voit les retombées supportées par des culs-de-lampe ornés de feuilles de lierre, de choux, etc., plus ou moins fouillées. Une voûte pareille, dont on reconnaît encore les restes, recouvrait une deuxième salle, qui était surmontée d'un troisième étage ; on en a employé les pierres à la construction du quai, en amont du pont sur l'Yonne. Le diamètre intérieur du donjon est de 7^{m}. 60 ; de sorte que l'épaisseur des murs est de 3^{m}. 75 à 3^{m}. 80.

A gauche de l'entrée est pratiqué, dans l'épaisseur du mur, un escalier conduisant aux étages supérieurs. Plus loin, du côté du nord, on voit le tuyau de la cheminée à section presque carrée et très-profond dans le sens de l'épaisseur du mur. Au deuxième étage, les deux chapiteaux, très-bien sculptés, des colonnettes qui supportaient le manteau de cheminée, sont toujours en place. En face de la cheminée, au midi, est une profonde ouverture dans le mur, à l'origine de laquelle est un puits qui se termine, au parement extérieur, en une baie de fenêtre assez étroite.

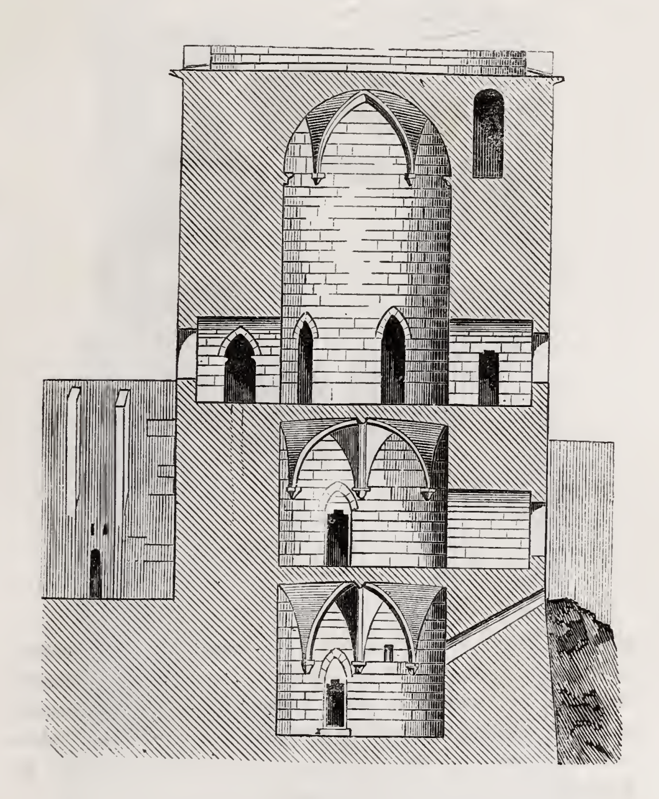
Chateau de Najac. — Le château de Najac, fièrement assis sur une montagne de granit sous laquelle passe le chemin de fer allant



Plan du château de Najac.

de Capdenac à Montauban et à Toulouse, est de forme carrée-longue et son beau donjon cylindrique A occupe un des angles.

Aux tours cylindriques que j'ai citées on pourrait en ajouter d'autres élevées du temps de Philippe-Auguste, dans les villes réunies au domaine royal, notamment à Rouen, à Bourges, etc., etc., au château

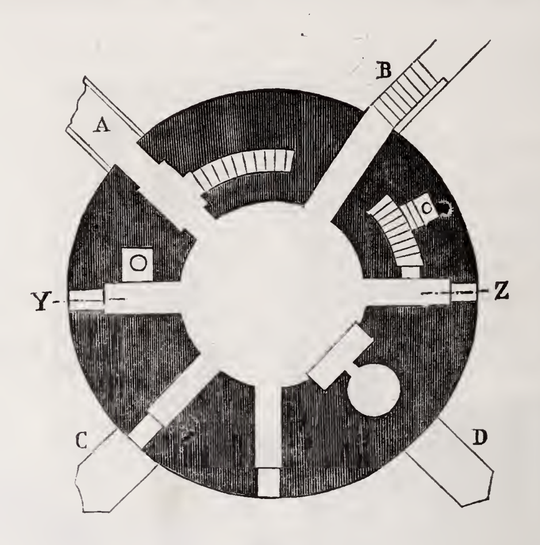


Coupe du donjon de Philippe-Auguste, à Gisors.

de la ville de Mayenne, à Gisors où nous avons déjà vu un donjon du XIIe siècle au centre de la place.

Philippe-Auguste en éleva un second dans ce château : c'est une tour cylindrique dans laquelle nous trouvons à peu près les mêmes dispositions que dans les donjons précédents.

Ce second donjon était d'ailleurs placé près de l'enceinte extérieure

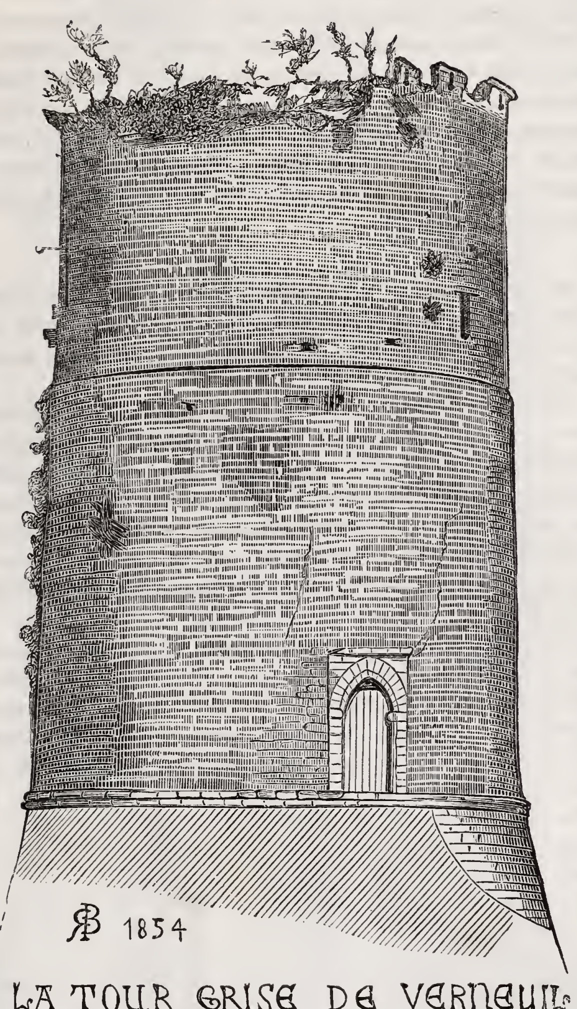


Plan du donjon de Gisors.

comme la Tour grise à Verneuil (V. la page suivante) et comme les donjons de Dourdan et de Lillebonne ; on reconnut probablement que dans certains cas cette disposition à la circonférence des murs était préférable en ce qu'elle permettait au seigneur réfugié dans cette tour, après la prise du château, de recevoir des secours du dehors ou d'évacuer la place sans danger.

C'est probablement, comme l'a fait judicieusement remarquer M. de Dion, ce qui fit placer, au XIII[e] siècle, les nouveaux donjons détachés de l'enceinte et au milieu du fossé, comme à Lillebonne et à Dourdan, pouvant ainsi avoir une entrée du côté du château et une autre sur la campagne.

La tour de Constance, bâtie par saint Louis à Aigues-Mortes, est aussi en dehors de la place, dont les murs sont du reste un peu moins anciens. Le diamètre de cette belle tour est de 60 pieds.

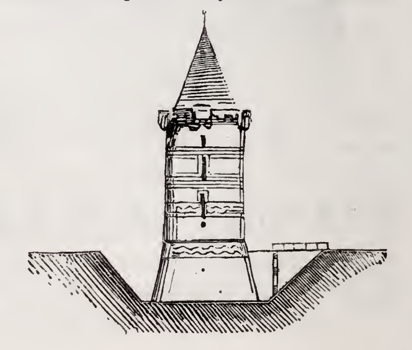

1854
LA TOUR GRISE DE VERNEUIL

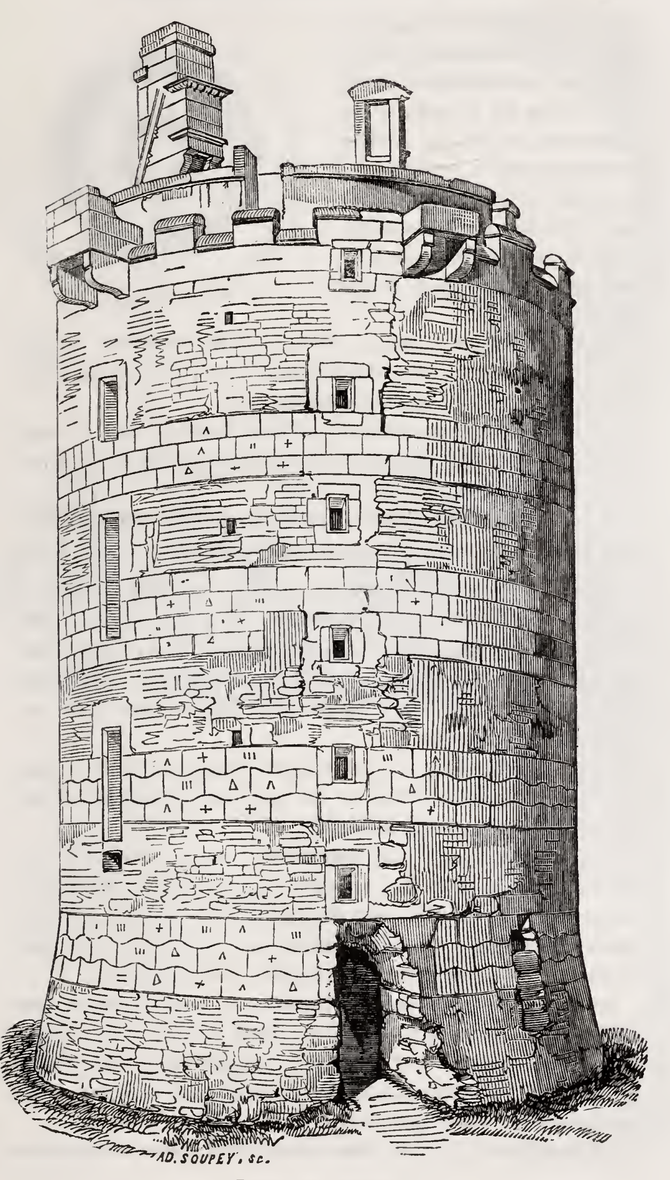
DONJON DE ROMONT (SUISSE). — J'avais signalé à Romont en Suisse, entre Lausanne et Fribourg, une belle tour cylindrique que M. de Dion a explorée depuis et décrite dans le *Bulletin monumental*, t. XXXI ; elle est construite avec soin en pierre très-dure ; sa hauteur jusqu'au toit et son diamètre sont de 13 mètres environ. A 2 mètres au-dessous du toit, on distingue une série de trous au moyen desquels on pouvait poser un hourd extérieur comme à Laval, pour défendre le pied de ce donjon. Pierre de Savoie, seigneur d'Essex en Angleterre, avait fait bâtir ce donjon après qu'il eut hérité du comté de Romont en 1233.

DONJON DE TOURNEBU. — Le donjon de Tournebu est encore très-intéressant, malgré les altérations qu'il a subies ; c'est une belle tour cylindrique dont voici l'image (p. 503) dessinée, avec la plus grande fidélité, par M. V. Petit.

Plusieurs assises de pierre de taille forment des cercles à différentes hauteurs au milieu de l'appareil. Les pierres des deux cercles inférieurs s'emboîtent les unes dans les autres : je n'ai trouvé que là cet appareil dont le dessin de M. Victor Petit donne une idée très-juste ; car toutes ces pierres ont été scrupuleusement indiquées ; la plupart d'entre elles portent aussi des signes d'appareilleurs plus ou moins ressemblants à ceux que l'on trouve en si grand nombre dans les monuments du Midi et de plusieurs autres contrées de la France.

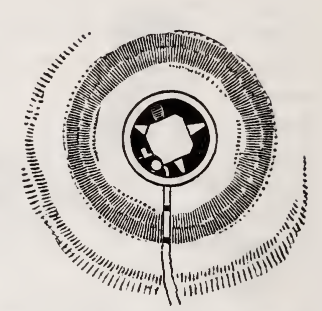
La tour de Tournebu a subi intérieurement de grands changements vers la fin du XVIe siècle, et la partie inférieure a été engagée et cachée, par suite de l'établissement de bastions. Dans son état ancien, la partie basse de la tour, aujourd'hui cachée formait un talus depuis le fond du fossé jusqu'à la crête du rempart : ce qui lui donnait une tout autre élégance qu'elle n'a maintenant. Elle offrait alors des proportions et une forme à peu près semblables à celles des donjons cylindriques du XIIIe siècle que nous connaissons ailleurs, notamment celui de Villeneuve-le-Roi, département de l'Yonne. Voici la tour de Tournebu réta-





Donjon de Tournebu.

blie telle qu'elle existait dans l'origine, et le plan indiquant les deux fossés qui en défendaient l'abord.



Je n'ai pu me procurer de renseignements sur la date des fortifications modernes qui défigurent la partie inférieure de l'édifice ; mais elles remontent vraisemblablement au règne de Louis XIII, ou tout au plus au temps d'Henri IV.

Ce fut à la même époque, je crois, que l'intérieur de la tour fut retravaillé du haut en bas et les planchers refaits, avec des cheminées dont les moulures sont très-bien conservées.

Les planchers sont tous détruits. Je donne ci-après (p. 505) la coupe intérieure de la tour avec l'indication des étages, des escaliers, des ouvertures, des cheminées, etc., etc.

Le dernier étage était séparé des créneaux par un chemin de ronde. La tour avait subi dans cette partie quelques additions au XVIe siècle.

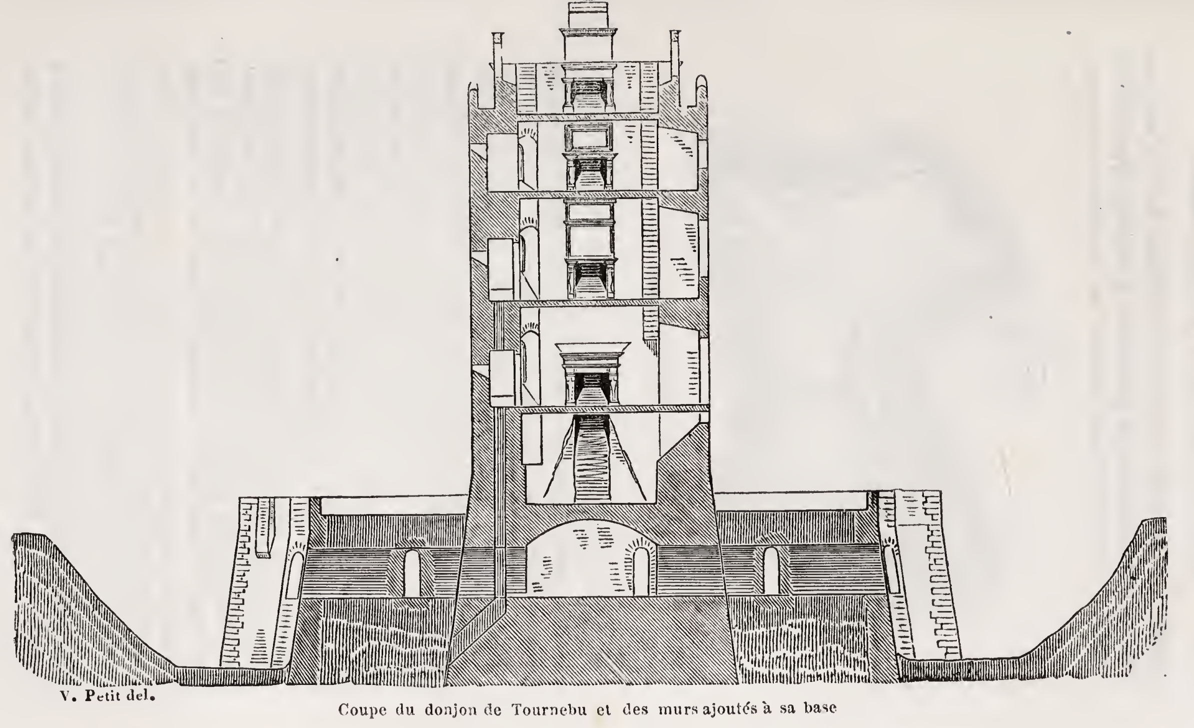
DONJON DE COUCY (AISNE). — Le donjon de Coucy était le plus considérable de tous les donjons cylindriques, car il a 30 mètres de diamètre, et la tour de Constance que nous citions tout à l'heure comme une des plus belles, n'en a que 20. Il atteste le progrès qu'avait fait sous saint Louis l'art des constructions militaires comme l'art des constructions religieuses.

Cette forteresse s'élève sur une éminence allongée en forme de cap, qui domine de larges vallées, et qui m'a paru appartenir à la formation du calcaire grossier tertiaire.

Disposition générale. — On entre d'abord dans une vaste cour, de forme irrégulière, dont les remparts, soigneusement construits en pierres de grand appareil, sont flanqués de dix tours; trois de ces tours, appliquées sur des angles saillants, sont cylindriques, et les sept autres semi-sphériques; elles renfermaient des appartements.

Pour entrer dans cette première enceinte, il fallait franchir un fossé profond, puis passer sous une grande porte voûtée en ogive, armée d'une herse et défendue par deux tours semi-sphériques. Deux arcades en ogive sont pratiquées dans le mur, de chaque côté de l'allée voûtée sous laquelle on passait après avoir franchi le seuil de la porte.

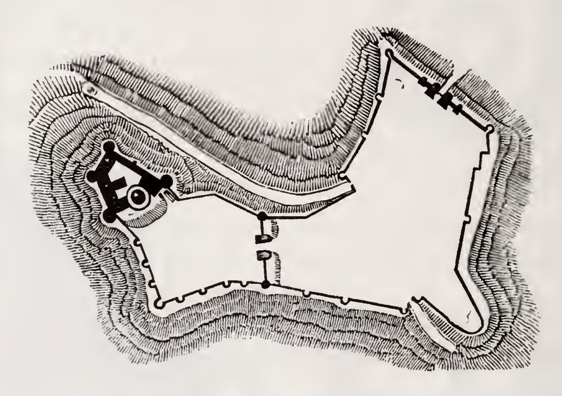
Un appartement, d'où l'on faisait manœuvrer la herse, surmontait ce



V. Petit del.

Coupe du donjon de Tournebu et des murs ajoutés à sa base

passage. Sur l'archivolte de l'arc de la porte faisant face à la cour, on remarque une guirlande de passe-roses. L'extrémité opposée de la voûte et l'archivolte de l'arcade extérieure sont complétement détruites;



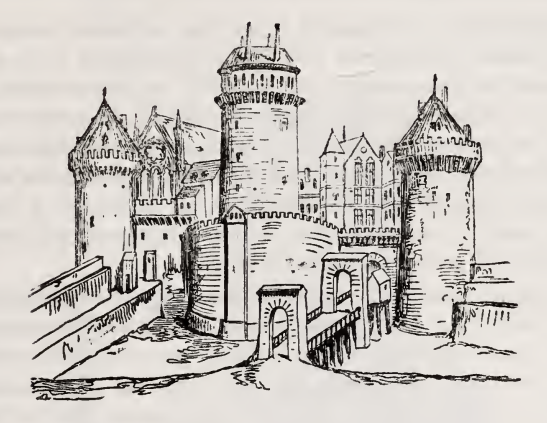
Plan du château de Coucy.

mais il est probable qu'elles n'offraient point d'ornements semblables, exposées qu'elles étaient aux attaques de l'ennemi.

La seconde enceinte, tournée obliquement par rapport à la première, à cause du mouvement naturel du terrain sur lequel elle repose, en était séparée par un fossé profond creusé dans la roche : elle présente la forme d'un carré irrégulier, aux angles duquel s'élevaient quatre belles tours cylindriques. Le donjon était placé tout près du mur orienté à l'est et faisait face à la première enceinte, à peu près à égale distance des deux tours qui garnissaient de ce côté les angles des murs ; il ne faisait pas corps avec la muraille, mais il n'en était séparé que par un chemin de ronde assez étroit; des édifices considérables s'étendaient le long des murs, des trois autres côtés. On pénétrait dans cette enceinte formidable en traversant le fossé sur un pont étroit, aujourd'hui complètement détruit, qui était, dit-on, surmonté de cinq portes ; à l'extrémité de ce passage se trouvait un pont-levis, puis une dernière porte armée d'une herse. (V. la figure , p. 507.)

Un ancien dessin du château de Coucy, que je présente, aidera à reconstruire cette belle forteresse telle qu'elle était autrefois; on voit

que le donjon avait plusieurs cheminées et que la chemise de murailles qui le protége à sa base était garnie de créneaux.



Ancienne vue du château de Coucy.

Donjon.— Commençons par le donjon ; cette belle tour cylindrique a 155 pieds de hauteur perpendiculaire et sa circonférence est de 305 pieds. Comme elle n'a plus de toit, on peut évaluer à près de 200 pieds la hauteur de l'édifice lorsqu'il conservait encore son couronnement. La porte d'entrée attire l'attention. Elle était ornée de colonnettes aujourd'hui brisées en partie ; ces colonnettes supportaient un linteau garni de feuilles entablées, qui a été arraché dans le siècle dernier, en même temps qu'un bas-relief ornant le tympan et représentant un guerrier, armé de son bouclier et de son épée, luttant contre un lion furieux (1). Un arrachement qui reste montre encore une partie du corps de l'animal. Ce tympan était entouré d'une double bande formant l'archivolte : l'une ornée de personnages en bas-relief, l'autre présentant une guirlande de feuillages : le tout encadré dans un tore ou cordon en saillie reposant sur de petites caryatides.

(1) On a publié, il y a tantôt quarante ans, chez M. Engelmann, plusieurs lithographies du château de Coucy, par M. le chevalier de Lépinois, ancien préfet. L'une de ces vues représente la porte du donjon, telle qu'elle était avant la mutilation du tympan. M. Melleville, auteur de l'*Histoire de Laon*, a publié, de son côté, un volume in-8° sur l'*Histoire de Coucy* : ce volume est orné d'un assez grand nombre de gravures sur bois.

L'enlèvement du tympan et du linteau laisse voir la coulisse qui renfermait la herse, laquelle pouvait être mise en mouvement par des gardes postés dans un petit appartement situé au-dessus.

Le corps de la tour jusqu'au dernier étage ne présente qu'un très-petit nombre d'ouvertures; à ce niveau, on remarque un rang de consoles très-bien conservées, et, au-dessus, vingt-quatre fenêtres en ogive. Je suppose que ces consoles ont supporté une rampe formée avec des pièces de bois, espèce de balcon dans lequel on aurait ménagé des trous entre chaque console, pour jeter des pierres en cas de siége. Ainsi, les pièces en saillie que nous voyons ne seraient que les restes d'un cercle de machicoulis placé au-dessous et à portée des fenêtres ouvertes à la partie supérieure de la tour.

L'usage des machicoulis avec encorbellements de pierre n'a commencé qu'à la fin du XII[e] siècle, et il n'est devenu général que très-longtemps après, vers la fin du XIV[e] siècle; il n'est pas étonnant qu'au XIII[e] on n'eût pas encore adopté, pour cette partie des murailles militaires, la disposition que nous trouverons consacrée dans les forteresses d'une époque moins ancienne.

Les fenêtres en ogive qui dominent les consoles ont 10 pieds d'élévation sur 6 pieds de largeur. Entre chacune d'elles est une étroite ouverture ou meurtrière : le tout est couronné par une corniche ornée de deux rangs superposés de feuilles entablées; de sorte que la tour ressemble en grand à ces grosses colonnes cylindriques, à chapiteaux courts, qui supportent les arcades des nefs dans certaines églises.

A l'intérieur, la tour de Coucy est extrêmement curieuse et d'une très-grande élégance.

Malheureusement toutes les voûtes sont détruites, mais les belles arcades, au nombre de douze à chaque étage, et les sculptures qui décoraient le pourtour des murs, sont à peu près intactes. Ces arcades, presque sans ouvertures à l'extérieur, affectent la forme de lancette qui domine dans les fenêtres des églises du XIII[e] siècle; celles du troisième et du quatrième ordre montrent un élancement et une profondeur que nous trouvons particulièrement dans les fenêtres placées autour des absides du XIII[e] siècle (cathédrales de Coutances et de Bayeux, St-Etienne de Caen, etc.).

La première salle, au rez-de-chaussée, avait 40 pieds de hauteur et 48 pieds de diamètre; elle comprenait dans son élévation les deux premiers rangs d'arcades et était, ainsi que les salles supérieures,

éclairée par trois ouvertures seulement. Les arceaux de la voûte venaient reposer, à 6 pieds du sol, sur des consoles ornées de per-



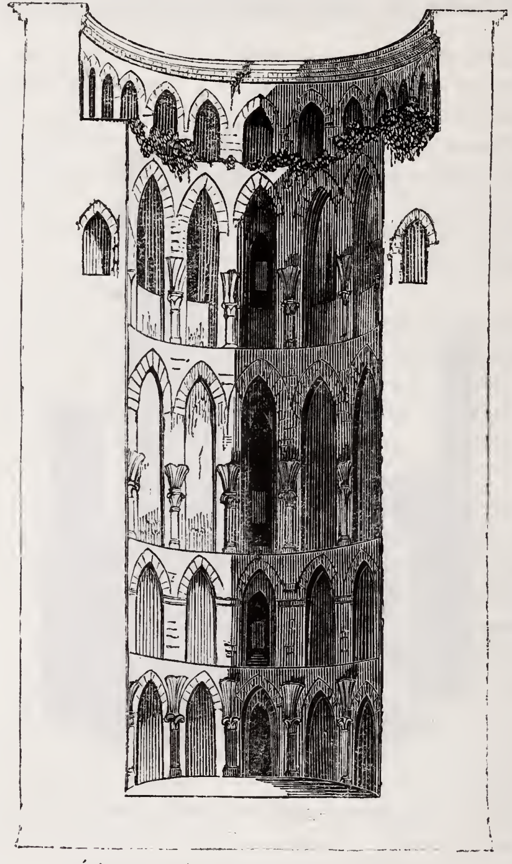
Élévation extérieure du donjon de Coucy.

sonnages et engagées dans les massifs compris entre les arcades du premier ordre.

La seconde salle correspondait aux arcades du troisième ordre ; elle avait à peu près la même élévation que la première pièce, et les arceaux de la voûte étaient disposés de même.

La troisième salle correspondait au quatrième ordre ; un peu moins élevée que les deux autres, elle était entourée, à une certaine hauteur

au-dessus du pavé, d'une galerie ou corridor pratiqué dans l'épaisseur



Élévation intérieure du donjon de Coucy.

du mur, et au moyen duquel on pouvait faire le tour de la pièce sans y entrer.

Une plate-forme qui occupait le dernier étage, se trouvait éclairée par les vingt-quatre fenêtres dont nous avons déjà parlé ; elle avait environ 15 pieds de hauteur, et la corniche était, ainsi que celle de l'extérieur, ornée d'un double rang de feuilles entablées.

Comme on avait donné beaucoup moins d'épaisseur aux murs, à

partir du pavé de ce quatrième étage, le diamètre intérieur de la tour se trouve être beaucoup plus considérable à ce niveau et d'environ 72 pieds.

L'escalier tournant qui servait à monter jusqu'au sommet de l'édifice était placé, dans l'épaisseur du mur, tout près de la porte d'entrée ; il était large et commode, ayant un diamètre de 12 pieds (1).

Le puits, dont la profondeur approchait, dit-on, de 200 pieds, s'ouvrait sous la seconde arcade, à partir de la porte d'entrée, du côté droit; on pouvait y puiser de l'eau du premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. — Sous une autre arcade, on aperçoit une cheminée.



Plan du donjon de Coucy.

Il est très-fâcheux qu'il ne reste pas quelques parties un peu considérables des voûtes, mais on devine comment elles se terminaient à leur sommet.

Tours d'enceinte. J'ai dit que quatre tours étaient placées aux angles du château ; elles sont aussi très-curieuses à observer, quoique bien moins considérables que le donjon. Leur hauteur est de 100 pieds, leur circonférence de 140, l'épaisseur des murs de 9 pieds, et le diamètre intérieur des salles d'environ 33 pieds.

Elles sont couronnées d'un rang de consoles qui supportaient une corniche en saillie et formaient des machicoulis. A l'intérieur, on remarque dans le pourtour des murs trois ordres d'arcades lancéolées comme celles du donjon; trois étages divisaient l'élévation de ces tours et correspondaient aux trois rangs d'arcades : celles-ci étaient au nombre de six seulement à chaque étage.

Sous les tours se trouvaient des salles souterraines de 24 pieds de profondeur, espèces de prisons dans lesquelles on ne pouvait pénétrer que par une ouverture circulaire pratiquée au milieu de la voûte, et ressemblant à l'orifice d'un puits.

Bâtiments établis entre les tours. — Les trois grands corps de bâtiments qui régnaient entre les tours, au nord, à l'est et à l'ouest, n'avaient

(1) Ce diamètre était seulement de 10 pieds au haut de la tour.

pas moins de 70 pieds de hauteur, non compris le toit. A l'est et à l'ouest, on n'y voyait guère extérieurement que des ouvertures en forme de meurtrière ; mais à l'intérieur il y en avait d'assez grandes qui n'existent plus, le mur dans lequel elles étaient percées ayant été en grande partie démoli. Plusieurs ouvertures assez spacieuses étaient percées au centre du mur orienté au nord-nord-ouest, et qui domine la route de Chauny. Le château était inattaquable de ce côté à cause de l'escarpement du terrain.

Dans l'état actuel des bâtiments, il est impossible de se rendre compte de leur distribution intérieure. On remarque d'abord, au niveau de la cour centrale, des caves ou magasins solidement voûtés. Plusieurs de ces magasins n'avaient point de communication les uns avec les autres, et devaient s'ouvrir dans la cour comme des remises. J'ai remarqué la même disposition dans beaucoup d'autres châteaux, et il paraît que ces espèces de caves, destinées à serrer les provisions du châtelain, servaient aussi, en temps de guerre, à loger les meubles et autres objets que les paysans du voisinage venaient mettre en sûreté dans les châteaux. Quelques-unes de ces pièces ont peut-être servi de cuisines à Coucy ; on y voit des cheminées dont les tuyaux sont carrés et assez étroits.

Au-dessus des voûtes du rez-de-chaussée, régnaient des appartements spacieux ; une magnifique pièce appelée Salle-des-Gardes, et qui existait encore presque intacte dans le siècle dernier, occupait toute l'étendue comprise entre les tours. Cette grande salle, qui paraît avoir été richement décorée au XIIIe siècle, avait été retouchée au XVIe siècle dans quelques parties, ainsi que l'attestent diverses moulures d'ornement.

Dans les grands châteaux, on trouve de pareilles salles qui devaient servir aux parades et aux cérémonies.

Près de la salle des Chevaliers du château de Coucy, était une chapelle dont il ne reste plus que les fondations et qui s'avançait vers le milieu de la cour.

D'autres appartements, plus ou moins spacieux et dont il serait difficile d'indiquer la destination, occupaient les bâtiments situés entre les tours. L'un d'eux, placé dans le petit côté de la cour, vers Chauny, pouvait servir de salle à manger ou de réfectoire ; c'était le mieux éclairé.

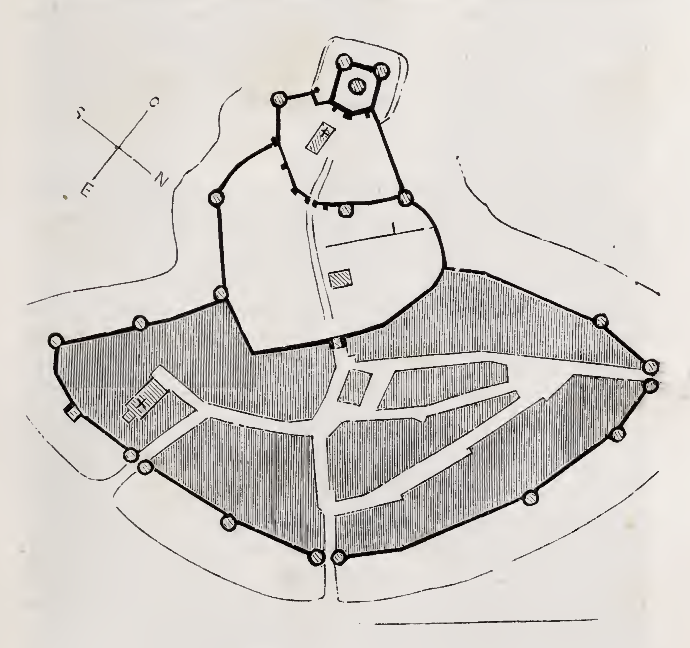
Il est probable qu'il existait partout un second étage au-dessus du premier.

Vers la fin du XIIIe siècle, on donna plus d'extension encore qu'on

ne l'avait fait précédemment aux corps-de-logis destinés à la vie ordinaire du baron et de sa suite ; on négligea même quelquefois d'établir le donjon avec une enceinte particulière, et l'on donna ce nom à une tour plus haute que les autres, mais liée aux principales constructions.

Ainsi, l'on voit déjà, dans les châteaux de la fin du XIIIe siècle, l'alliance intime de constructions considérables et purement civiles avec les tours et les ouvrages militaires, et souvent ils présentaient la réunion d'une forteresse et d'un palais.

Chateau de St-Verain. — Deux châteaux du XIIIe siècle sont cités comme remarquables en Nivernais : ceux de St-Verain et de Rosemont. Le premier, situé à l'une des extrémités de la petite ville de St-Verain, elle-même entourée de murailles, se compose d'une grosse tour cylindrique s'élevant au milieu d'un terre-plein renfermé dans un carré de

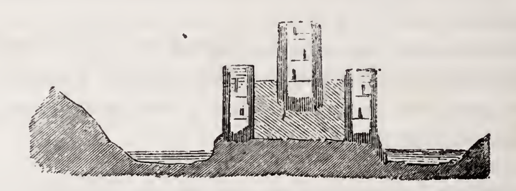


Plan du château et de la ville de St-Verain.

murailles flanqué de tours également rondes. Ces tours découronnées

offrent encore de beaux restes, du côté de la campagne. Deux enceintes séparaient le donjon du reste de la ville.

Ce peu de mots suffit pour expliquer le plan de la page 513 ;



voici le donjon et les deux tours qui garnissent les angles extérieurs de la cour qui le protége.

Les murs de cette enceinte sont percés de conduits horizontaux qui évidemment résultent de la disparition des poutres ou pièces de bois qui, là, comme à Gisors et ailleurs, étaient incrustées dans la maçonnerie pour la consolider et la garantir des dislocations. D'après la forme de ces conduits, les pièces de bois employées étaient les unes rondes, les autres carrées (1).

Donjon de Cosson. — La tour cylindrique, qui se montre en ruines sur le promontoire situé entre St-Ilan et St-Brieuc (V. la page suivante), est encore un donjon du XIIIe siècle.

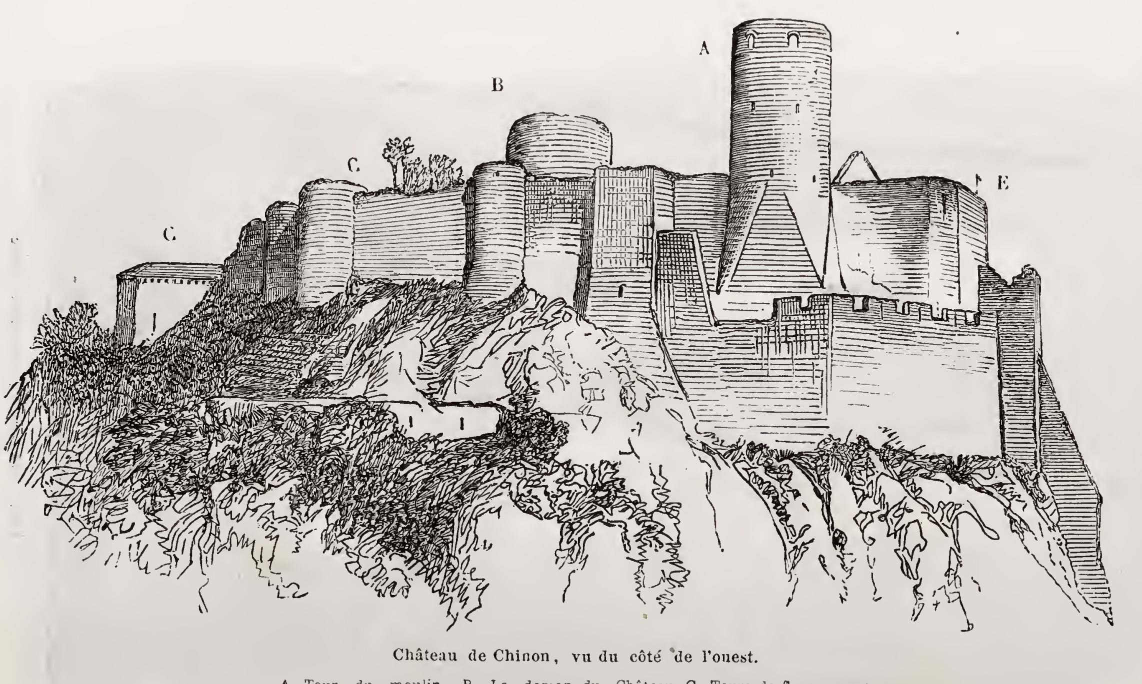
Chateau de Chinon. — Nous signalerons aussi, parmi les tours cylindriques du XIIIe siècle, les belles tours du château de Chinon (Indre-et-Loire).

La partie du château de Chinon qui date du XIIIe siècle est celle qui se trouve du côté de l'ouest. La vue que je présente (p. 516) montre l'extrémité du château de ce côté, savoir : les remparts, la tour du moulin, la tour du donjon et la tour qui renfermait la chapelle. Cette vue offre ainsi groupées les parties du château les plus belles et les plus homogènes ; les tours qui garnissent la place, du côté opposé à la ville, sont aussi bien conservées. En avant est la belle tour du moulin A avec ses différents étages ; elle est construite avec un soin très-remarquable, et les voûtes sont magnifiques.

(1) Plusieurs observateurs qui n'avaient pas remarqué d'autres faits du même genre, ont cru voir dans ces cavités des conduits acoustiques destinés à communiquer des ordres ; mais cette opinion tombe d'elle-même.



Donjon de Cosson, près de St-Brieuc.



Château de Chinon, vu du côté de l'ouest.

A Tour du moulin B Le donjon du Château. C Tours de flanquement.

Qu'on se figure un toit conique, en plomb, et une grande roue de moulin à vent dont l'arbre sortait par une des fenêtres de l'étage supérieur, et l'on aura l'image de la tour telle qu'elle existait au XIIIe siècle. Un épi crénelé s'avançait sur la vallée, au pied de cette tour, et supportait un chemin qui accédait à une ouverture par où le blé pouvait être monté, au moyen d'engins. C'était par des moyens identiques qu'on montait les provisions au Mont-St-Michel.

Le donjon cylindrique B, qui porte tous les caractères du XIIIe siècle, et dont l'étage inférieur est voûté, est un des plus beaux que je connaisse. Placé à une certaine distance des remparts, on n'en distingue que la partie supérieure dans mon dessin ; mais c'est une tour allant de pair avec les plus belles de l'époque, et qui ne doit pas, du côté du fossé qui sépare la dernière enceinte de la première, avoir moins d'élévation que la tour de Constance à Aigues-Mortes, bien que le diamètre en soit un peu moins considérable.

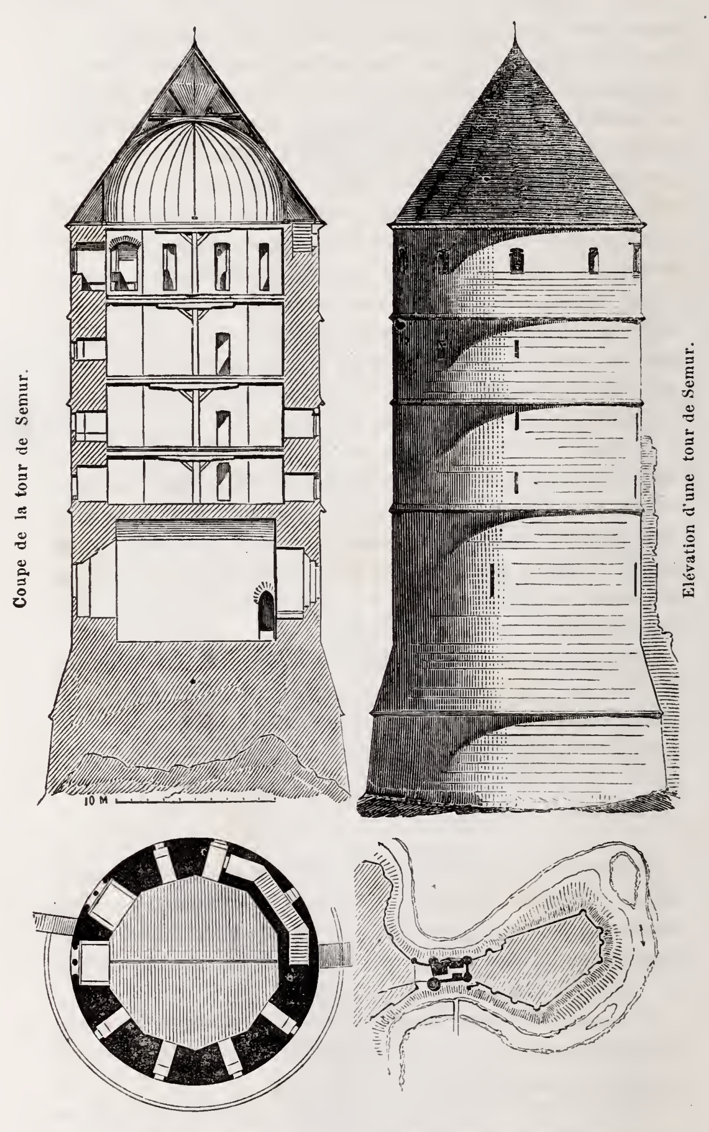
La chapelle E se trouve dans un bastion qui appartient à la première enceinte, et se trouve sur le bord du fossé profond qui sépare celle-ci de la seconde; elle est voûtée. C'est sur le bord même de ce fossé profond, séparant la première enceinte de la seconde, que se trouve le donjon dont je parlais tout à l'heure; il occupe à peu près le centre de cette ligne de fossés, et les belles assises de sa base en talus descendent jusqu'au fond de la tranchée.

Cette position du donjon de Chinon est analogue à celle qu'occupe la belle tour du château de Coucy, place avec laquelle celle de Chinon offre encore d'autres analogies. Ceux qui voudront étudier le château de Chinon feront bien de consulter l'excellente notice publiée par M. de Cougny, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie.

Chateaux de Semur et d'Alluye. — J'ignore la date du donjon de Semur et de celui d'Alluye : je ne les ai vus qu'à distance, il y a déjà longtemps ; mais en supposant qu'ils ne datent que du XIVe siècle, ils appartiennent par leur forme et leur disposition à la même famille que les donjons du XIIIe.

M. Victor Petit a bien voulu me procurer des élévations intérieures et extérieures de ces tours : celle d'Alluye est voûtée en ogive ; la tour de Semur n'a que des planchers.

Près de Semur, la rivière de l'Armançon, après avoir traversé un sol très-ondulé, vient se heurter de front, pour ainsi dire, à une

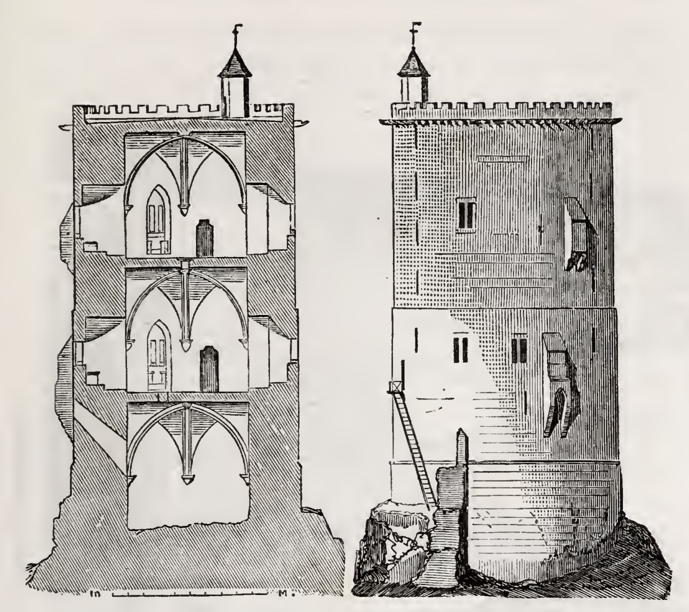


Coupe de la tour de Semur.

Élévation d'une tour de Semur.

Plan de la tour.

Plan du château de Semur.



V. Petit del.

Tour d'Alluye (Eure-et-Loir).

crête de rochers longue, étroite et très-escarpée vers son extrémité. L'Armançon ne pouvant franchir cette crête de roches, la tourne, et, après un rapide circuit, vient passer à quelques pas seulement de l'endroit qu'il a franchi, mais sur le versant opposé de cette même crête de roches.

C'est sur le sommet de ce cap escarpé, baigné à droite et à gauche par l'Armançon, qu'une forteresse a été bâtie. Elle se compose de quatre énormes tours placées à chacun des angles d'une vaste enceinte carrée, formée par des murailles épaisses et crénelées, inaccessible des deux côtés faisant face à la rivière.

Je donne, à la page précédente, le plan de cette forteresse et celui de la tour principale.

Chateau de Bourbon-l'Archambault. — Les ruines du château de Bourbon-l'Archambault sont importantes : une belle tour cylindrique, probablement le donjon, plusieurs tours d'angle, de hautes murailles



Ruines du château de Bourbon-l'Archambault.

dans lesquelles des cheminées superposées et des arrachements considérables de voûtes accusent plusieurs étages et de vastes salles ; enfin des courtines très-élevées, tout annonce dans ce château une importante construction féodale.

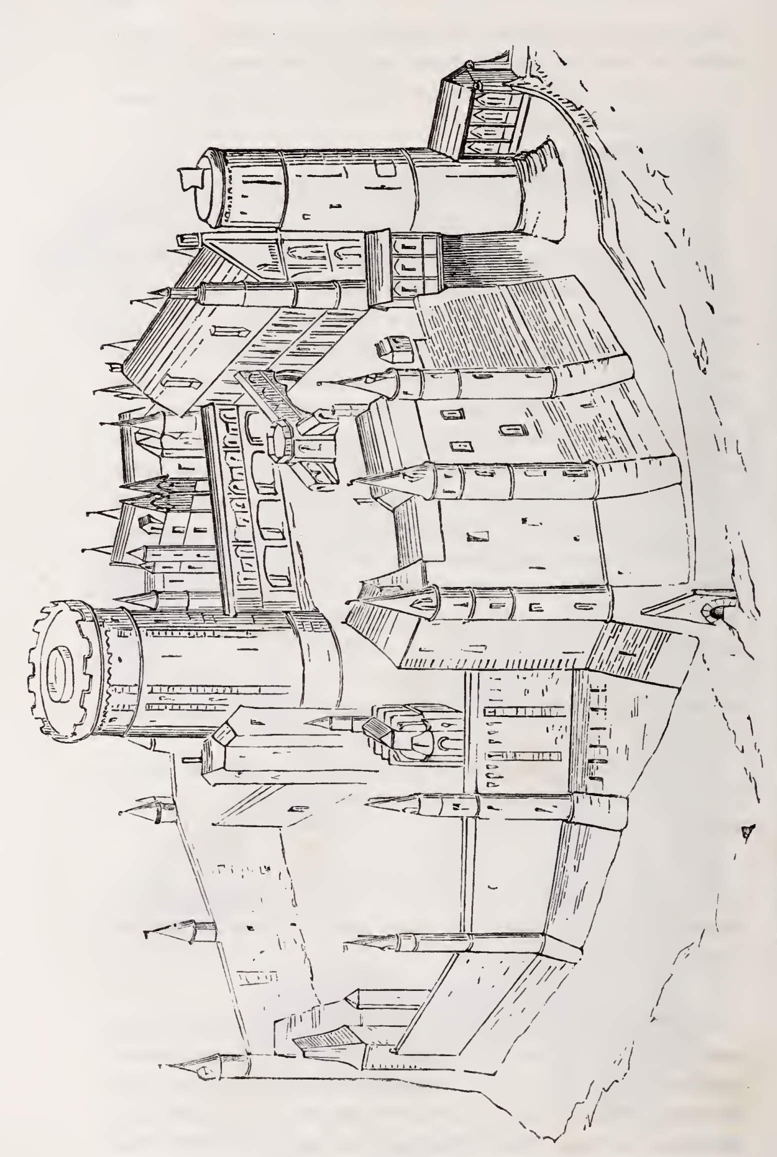
Mais si différentes parties de cet ensemble sont du XIIIe siècle, il y a eu des reprises faites à diverses époques postérieures.

Chateau de Montargis.—On voit encore à Montargis l'emplacement de l'ancien château dont il ne reste presque rien : heureusement on en avait fait un plan en relief sur une assez grande échelle, qui se trouve aujourd'hui au musée. J'ai prié M. Bouet d'aller dessiner ce fac-simile dont voici la reproduction (page 522). Je ne voudrais pas avec cette représentation, quelque fidèle qu'elle puisse être, affirmer l'âge des diverses parties de cet ensemble : il est probable que quelques-unes ne datent que du XIVe siècle, peut-être même d'une époque postérieure ; mais le donjon cylindrique isolé des fortifications au dedans de la place, et plusieurs des grandes constructions qui l'entourent doivent remonter au XIIIe siècle. La galerie par laquelle on accédait au premier étage du donjon avait remplacé un pont-levis et ne paraît pas très-ancienne ; la plate-forme du donjon circulaire avait été, je le suppose, substituée à un toit conique ; mais hormis ce couronnement, la tour cylindrique a bien le caractère et les proportions d'un donjon du XIIIe siècle. Une chapelle existait dans la grande cour.

Ce fac-simile du château de Montargis est d'un immense intérêt ; il nous montre ce que pouvait être l'ensemble des constructions d'un château complet.

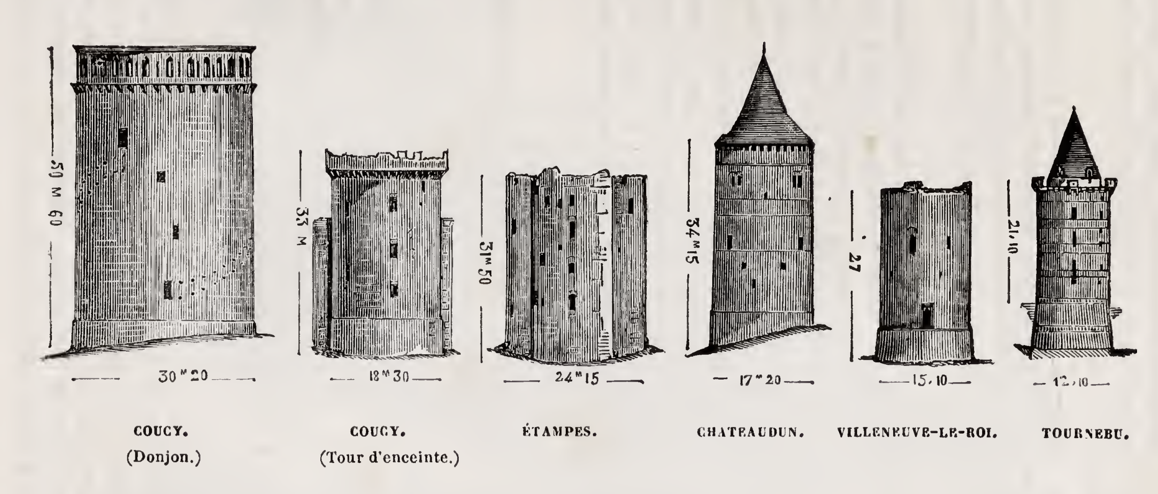
La planche (page 523) indique les formes et les proportions relatives de quelques-uns des donjons cylindriques que j'ai cités comme appartenant au XIIIe siècle ou à la fin du XIIe.

J'ai déjà dit qu'au XIIIe siècle les donjons cylindriques sont moins nombreux que les donjons carrés dans l'Est, le Midi, et plusieurs autres provinces, où le style roman a persisté plus longtemps que dans l'Ile-de-France et dans le Nord. Le même fait se produit sur les bords de la Moselle et du Rhin, dans la Bergstrass, aux environs de Bade, dans la chaîne des Alpes et en Italie. Mes études sur ces forteresses ont



Le château de Montargis d'après le plan en relief qui existe au musée de cette ville.

TABLEAU COMPARATIF DE QUELQUES TOURS CYLINDRIQUES DU XIIIe SIÈCLE.



On voit que le donjon de Coucy a des dimensions plus considérables que toutes les autres tours : je regrette de n'avoir pu faire figurer dans ce tableau comparatif la belle tour de Constance, bâtie à Aigues-Mortes par saint Louis, et un des plus beaux donjons cylindriques de France après celui de Coucy.

embrassé une ligne presque continue depuis Cologne jusqu'à Ancône et à Rome, et j'ai toujours trouvé les donjons carrés incomparablement plus nombreux que les donjons cylindriques.

Mais, au XIII[e] siècle, le donjon carré, quand il a été préféré, est plutôt une *tour d'observation* qu'un bâtiment d'habitation, et, sous ce rapport, il diffère tout-à-fait de nos donjons romans du nord-ouest de la France et de l'Angleterre, qui renfermaient des appartements spacieux.

On pourrait donc dire, en considérant les faits que j'ai constatés, que le donjon cylindrique, adopté par Philippe-Auguste et ses successeurs, appartient plus spécialement à la féodalité française qu'à celle des autres pays, puisque nous voyons le donjon dans la plupart des châteaux qui, au XIII[e] siècle, relevaient de la couronne de France. M. Raynal nous apprend, dans sa remarquable *Histoire du Berri*, que les fiefs mouvants du roi, féaux de son duché de Berri, relevaient de cinq donjons principaux ; ces donjons, notamment les grosses tours de Bourges et d'Issoudun, étaient cylindriques, comme les tours de Villeneuve-le-Roi (Yonne), comme la grosse tour de Constance, construite à Aigues-Mortes par saint Louis, comme plusieurs autres tours qui relevaient de la famille royale.

Pour confirmer ces aperçus, je vais examiner rapidement quelques châteaux de l'Alsace et de la région du Rhin. La plupart sont assis sur des montagnes escarpées et n'offrent pas de divisions aussi régulières que les châteaux dont nous avons indiqué jusqu'ici la disposition. La forme abrupte des rochers a souvent été mise à profit, les diverses parties du château se trouvent à des niveaux différents : il en résulte une grande incohérence entre ces parties ; seulement le donjon ou tour d'observation occupe toujours un des points culminants et domine la contrée. (Voir la figure, page suivante.)

Chateau d'Ortenbourg. — Le château d'Ortenbourg est très-intéressant et d'un bel effet ; il offre trois masses principales, savoir : a première enceinte et la porte d'entrée, une seconde enceinte dont les murs sont beaucoup plus élevés, et enfin la tour du donjon, de forme carrée, qui domine et couronne tout l'ensemble des constructions. L'allée qu'il fallait parcourir pour pénétrer dans la place, une fois la



Bouet del. Godard sculp.

Château de Falkenberg, sur le Rhin.

première porte franchie, était dominée d'un côté par des terrasses élevées, et resserrée de l'autre par le mur d'enceinte.



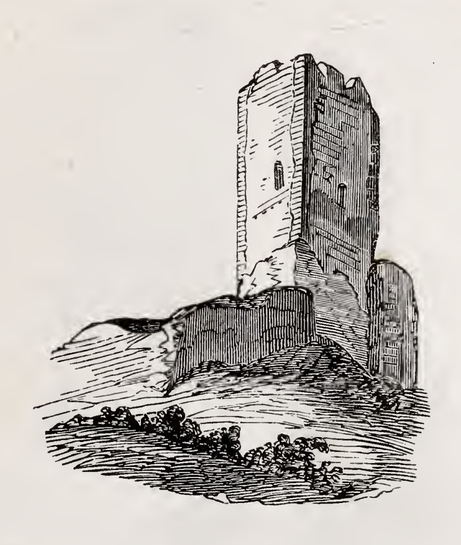
Donjon du château d'Ortenbourg.

(Dans la chaîne des Vosges.)

De plus, comme le terrain est inégal et que la seconde enceinte est plus élevée que la première, le chemin s'élevait en décrivant un circuit ; de telle sorte que les troupes qui le parcouraient étaient longtemps exposées, de flanc, aux projectiles de la garnison.

C'est ce que M. de Krieg de Hocfelden appelle *chemin de défilement* dans le mémoire qu'il a publié, il y a quelques années, sur divers châteaux du duché de Bade. Ce chemin de défilement est conduit avec beaucoup d'art autour de la plupart des châteaux de l'est de la France. Plus le centre du château était élevé, plus il fallait de rampes pour y accéder, et plus on était longtemps exposé aux projectiles de la forteresse et des ouvrages qui la défendaient.

Chateau de Wineck. — L'origine du château de Wineck est fort obscure, et quoiqu'il en soit fait mention, pour la première fois, en



Donjon du château de Wineck.

1349, on croit que sa construction remonte au siècle précédent. En tous cas, un document prouve qu'en 1502 le Wineck était déjà inhabité et à l'état de ruine.

Le donjon de cette forteresse est carré ; la porte d'entrée se voit à une certaine hauteur au-dessus du sol, et s'accédait au moyen d'un escalier mobile ou d'une échelle. Un balcon recevait probablement l'extrémité de l'échelle, et le donjon de Wineck, comme plusieurs autres, porte encore la trace des solives qui servaient de support à cette pièce en saillie faisant l'office de seuil ou de palier à l'entrée.

Chateau de Waldeck. — Les restes du donjon du château de Waldeck offrent les mêmes caractères que ceux de Wineck. Le donjon est aussi carré, seulement il a été très-endommagé d'un côté. La vue

que voici montre la porte d'entrée toujours à une certaine hauteur et inaccessible autrement que par une échelle.



Donjon du château de Waldeck.

Je n'ai pas de documents sur son origine : on ne peut douter qu'il n'existât au XIIIe siècle, en considérant sa ressemblance avec tous les autres, dont l'existence, à cette époque, est prouvée par des documents historiques certains.

Chateau de Plixebourg. — Il est fait, pour la première fois, mention du château de Plixebourg dans les Annales des Dominicains de Colmar : on y voit qu'en 1276 la fille d'Ulrich de Ferette, possesseur de deux autres châteaux remarquables du pays, et femme de Werner de Hadstest, avocat d'Alsace, y mourut. Ce château a subi plusieurs aliénations, et je n'ai pas à en rappeler ici les vicissitudes. Il me suffit d'établir qu'il remonte au XIIIe siècle.

Le donjon est cylindrique. La partie basse est renforcée par une espèce de retroussis que j'ai trouvé dans beaucoup d'autres donjons

et qui avait pour but d'accroître l'épaisseur des murs jusqu'à la hauteur où ils pouvaient souffrir du jeu des machines. Dans quelques



Donjon du château de Plixebourg.

donjons même, j'ai reconnu que cette base était pleine et n'offrait aucune cavité intérieure. La porte est ici, comme ailleurs, à une certaine hauteur au-dessus du *retroussis* dont je parle.

Le donjon de Reichenstein, près de Siqueviler, est très-ressemblant à celui de Wineck.

Ceux de Waugenbourg, près de Marmoutiers; Gutemberg, près de Wissembourg; Nideck, près de Haslach; Landskron, près de Bâle; Scharfenberg, près de Landau; Landeck, près de Bergzabern; Girbaden, près de Meutzig; Geroldseck, près de Saverne; Hohenfels, près de Niederbronn; Milandre près de Delle; Hagneneck, près de Colmar; Bilstein, et plusieurs autres, appartiennent au même type; ils sont tous de forme carrée. Les dates de ces châteaux n'ont pas été suffisamment étudiées, il y a lieu de croire pourtant que la plupart ne sont pas antérieurs au XIIIe siècle.

On trouve un certain nombre de donjons cylindriques se rapportant au type de Plixebourg : ainsi, à Liebstein, près de Ferette, à Kaisersberg et à Ribeauvillé, il y a de belles tours de cette forme.

Chateaux de Ribeauvillé. — La petite ville de Ribeauvillé (dans le Haut-Rhin) est renommée, parmi les touristes, pour ses trois châteaux.

On est tout naturellement porté à se diriger d'abord vers le *château de St-Ulrich ;* c'est celui qui se développe le mieux pour l'effet : ses principales pièces, échelonnées au milieu des rochers, paraissent plus vastes qu'elles ne sont réellement. Tout invite le voyageur à faire la visite de ces ruines.

De là, la vue est admirable ; on aperçoit vers la plaine une immense étendue : Strasbourg, Schelestadt, Colmar, montrent au loin leurs clochers, et l'on voit passer, au-dessous de soi, les convois qui parcourent la ligne de fer pour se rendre de ces trois villes à Mulhouse et à Bâle.

M. de Golbéry (1) croit que le château de St-Ulrich fut construit dans le XIIIe siècle ; il tire son nom d'une chapelle dédiée à saint Ulrich, qui se trouvait dans l'enceinte ; du reste, il est qualifié, dans les anciens actes, de *Castrum inferius*, à cause de sa position moins élevée que celle des deux autres châteaux voisins, ou de *Castrum majus*, à cause de son étendue un peu plus considérable.

Le dessin figuré, p. 531, montre le château du côté le plus intéressant et qui regarde l'est et le sud-est. Mais, pour comprendre l'effet de ces ruines, il faut savoir qu'il existe au-dessous d'elles une pente rapide de 4 à 500 pieds au moins, une pyramide naturelle, dont elles forment le couronnement, comme le chapiteau forme le couronnement d'une colonne.

Pour arriver à la porte du château, le chemin contourne les murs d'un côté, passe sous la tour du donjon, fondée sur une crête de rocher et sous le mur d'un bastion qui fait suite au donjon, du côté de l'est. On entrait dans une petite cour dominée de tous côtés et dont on distingue encore l'enceinte, au milieu des ruines et des pans de murs renversés.

La partie principale de l'habitation paraît avoir été en regard du donjon, du côté du sud-ouest et sur la vallée parcourue par la route de Ribeauvillé à Ste-Marie-aux-Mines.

On croit, dans le pays, que la chapelle St-Ulrich était une grande pièce éclairée par des fenêtres à plein-cintre subdivisées en deux baies, au nombre de sept, dans le mur qui se trouve sur le premier plan de mon dessin (V. la p. 531). Mais M. Ramé a démontré, dans un mé-

(1) *Monuments de l'Alsace*, in-folio.



Bouet del.   Godard sculp.

Château de St-Ulrich, à Ribeauvillé.

moire qui fait partie du tome XXI du *Bulletin monumental*, que cette pièce était la grande salle du château et non une chapelle :

« Un pan de mur, dit-il, quelque ruiné qu'il soit, pourvu qu'il soit percé d'une fenêtre bien conservée, présente toujours un moyen assuré de distinguer un débris de monument d'architecture civile d'un fragment d'édifice religieux. Il ne faut chercher ce caractère, ni dans la forme, ni dans les dimensions de ces ouvertures ; le moyen-âge ne connaissait pas l'emploi de deux styles distincts d'architecture, consacrés à deux destinations différentes. L'architecture était une, et les fenêtres de ce bâtiment problématique de St-Ulrich seraient aussi bien placées dans le collatéral d'une église romane que dans un château fort ou une maison de l'Alsace. Mais, dans le premier cas, elles ne seraient ni percées à hauteur d'appui, ni surtout accompagnées, à droite et à gauche, de deux bancs placés dans l'épaisseur du mur, sous l'arcade intérieure dont nous avons parlé. La présence de ces bancs latéraux est un excellent caractère pour distinguer, dans le doute, les fenêtres d'une construction civile de celles d'un édifice religieux. Une faible élévation au-dessus du sol est aussi un indice qu'il ne faut pas négliger, mais qui est moins sûr que le précédent ; car des circonstances particulières peuvent avoir exigé que ces ouvertures fussent percées à une hauteur supérieure à la taille d'un homme. Dans ce cas, de petits escaliers en pierre permettaient d'accéder à la fenêtre, et d'aller y chercher l'air et la vue de l'extérieur. On voit des degrés ainsi disposés aux fenêtres du donjon de Coucy, et j'ai eu occasion de signaler un exemple d'une disposition analogue au château de Kœnigsheim. Dans une chapelle toutes ces dispositions eussent été superflues ; les fenêtres n'y ont d'autre but que de procurer la lumière, et non les distractions du dehors. Enfin, quand les fenêtres sont divisées en deux baies par un meneau central, l'examen de ce meneau fournit encore un caractère distinctif pour reconnaître les constructions religieuses et les constructions civiles. Dans les premières, le vitrage est fixe ; dans les secondes, il est mobile en tout ou en partie, et comme il consistait en général, aux XIIe et XIIIe siècles, et surtout dans les petits châteaux de l'Alsace, en simples volets de bois, on rencontre à la face intérieure du meneau un ressaut dans la pierre, tantôt arrondi en anneau, tantôt simplement équarri et percé d'une cavité dans laquelle venait s'adapter le verrou du volet. En résumé, faible élévation au-dessus du sol, présence de bancs intérieurs et de gâches en pierre : tels sont les trois caractères qui distinguent les fenêtres d'une construction civile. »

La vue que nous donnons, p. 534, permet de reconnaître que ces divers caractères se trouvent réunis dans le bâtiment de St-Ulrich.

Quelques moulures assez simples décorent cette salle, dans laquelle on entrait par deux petites portes : l'une à l'est, l'autre au nord-ouest.

Le plancher n'existe plus; mais les corbeaux en pierre qui garnissent les murs, et qui supportaient les poutres, montrent le niveau du pavé au-dessus de la salle qui existait dessous.

Il est très-difficile, à présent, de se rendre un compte exact du plan et de la distribution du château de St-Ulrich, établi sur la crête d'un rocher que l'on n'a point aplani avant de bâtir. Plusieurs des principales pièces étaient à des niveaux différents, il fallait monter ou descendre pour communiquer des unes aux autres.

Le donjon avait, comme ceux que j'ai cités déjà, sa porte à une certaine hauteur; je pense que la partie basse de la tour était pleine et que le vide ne commençait qu'au niveau de l'entrée.

Le second château de Ribeauvillé, tout près du premier, est établi sur une roche coupée à pic, du côté du nord et du sud-ouest. On le nomme château de Girsperg. « On dirait, écrit M. de Golbéry, « que l'approche en est interdite autant par la nature que par de « sinistres souvenirs; il n'est pas cependant tout-à-fait inaccessible; « mais si quelquefois il est visité par l'antiquaire, que l'amour de la « science instruit à ne rien redouter, le plus souvent on l'abandonne « aux oiseaux de proie. »

Effectivement, quand je les ai visitées, des faucons planaient autour de ces ruines, fort inquiétés de ma présence.

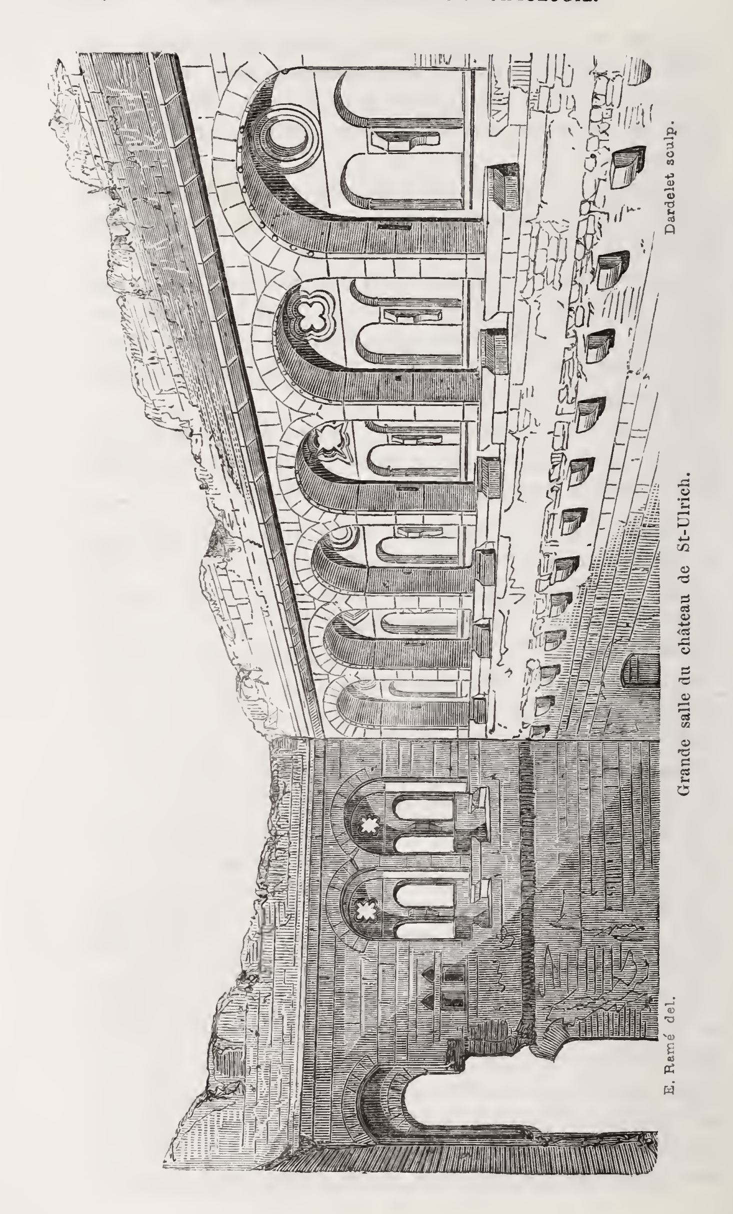
Le donjon de Girsperg est carré comme celui de St-Ulrich, et assis sur la partie la plus haute et la plus escarpée du rocher.

La plupart des antiquaires et des dessinateurs ont négligé le troisième château de Ribeauvillé, probablement parce qu'il est beaucoup plus élevé que les deux premiers et par suite plus difficile d'accès.

Cette tour, qui n'a guère que 40 pieds de hauteur, est construite en bel appareil à bossage, de grès vosgien, dont presque toutes les pièces portent des signatures d'appareilleur.

Elle est fondée sur le rocher.

Du côté de la vallée du Rhin, on a rétabli le niveau, à la base de la tour, entre deux crêtes de rocher, au moyen d'un arc qui simule une fausse porte; l'archivolte est garnie de gros boutons de fleurs que l'on



E. Ramé del. Dardelet sculp.

Grande salle du château de St-Ulrich.

a souvent employés dans l'architecture allemande. Ce moyen de supporter la partie saillante du cylindre de la tour, là où la roche était échancrée et droite, mérite d'être remarqué; il est d'autant plus ingénieux qu'on l'a fait servir à la décoration de l'édifice. Vue à distance, cette arcade produit l'effet de la porte principale de la tour; mais on se tromperait si l'on croyait que jamais elle ait servi d'entrée : tout porte à croire que la tour est pleine à cette place, et la véritable entrée est à près de 20 pieds d'élévation, comme dans tous les autres donjons que nous avons signalés précédemment.

Les appartements d'habitation sont en ruine, mais il est bien facile d'en tracer le plan. Quant au chemin par lequel on devait le plus habituellement accéder à ce château, il est très-rapide, au milieu des bois taillis qui couvrent la montagne, et ce n'est pas sans peine que je l'ai parcouru.

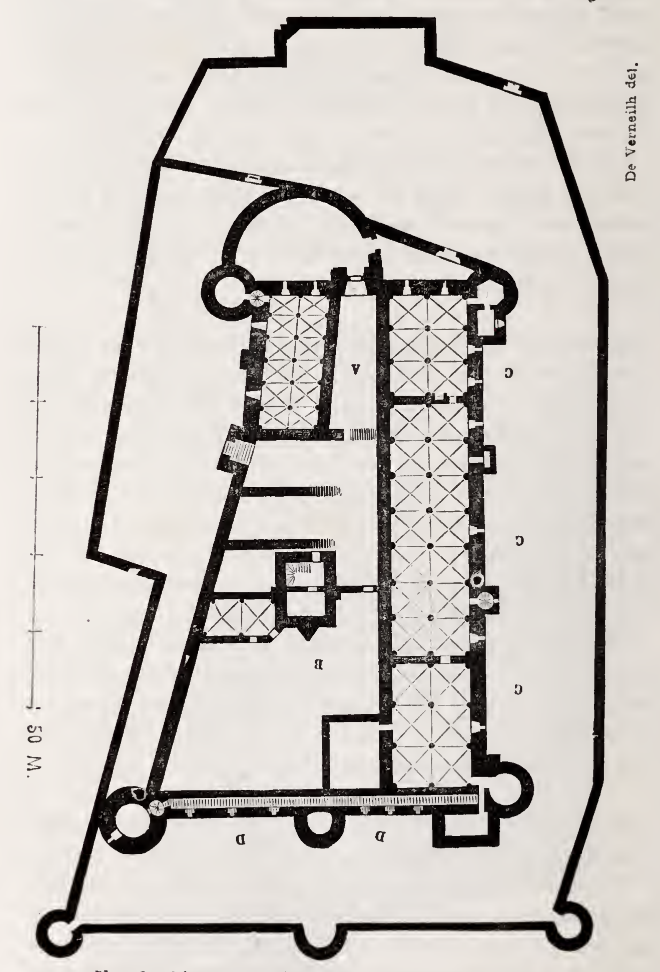
On comprend difficilement aujourd'hui comment on pouvait accéder à ces forteresses, suspendues sur la pente de collines plus ou moins élevées et plus ou moins abruptes : à peine peut-on gravir à pied les sentiers qui y conduisent, et les graviers qui roulent sous vos pas rendent, pour quelques-uns, l'ascension très-pénible. Il est certain, pourtant, qu'autrefois on allait et venait à cheval par ces routes si difficiles; mais j'ai la conviction que, le plus souvent, des traverses en bois étaient disposées dans le chemin, de place en place, et formaient des espèces d'escaliers : nous voyons des chemins de cette espèce, grossièrement figurés, sur la Tapisserie de Bayeux, et parcourus par des chevaux.

S'il ne reste plus de traces aujourd'hui des chemins-escaliers dont je parle, c'est que les traverses en bois ont fini par pourrir. Mais dans quelques-uns, où ces traverses étaient remplacées par des pierres, on en voit encore les traces. Le château de Nideck, près de Haslach, s'accède encore par un chemin de cette espèce.

Chateau de Chalusset (Haute-Vienne).—Quoiqu'il occupe le sommet d'une éminence, le château de Châlusset, près de Limoges, n'est pas un château de montagne; je le cite à la fin de cette revue, parce qu'il offre des dispositions un peu différentes de celles que nous avons trouvées dans ceux que nous avons décrits jusqu'ici et qu'il montre, une fois de plus, que la forme du terrain a modifié à l'infini la distribution des pièces : c'est un des plus considérables que j'aie visités. D'abord construit au XIIe siècle, il a été presque complètement refait vers la fin

du XIIIe, d'après M. de Verneilh, membre de l'Institut des provinces, qui a fait une étude particulière des monuments de la Haute-Vienne et du Périgord.

Ce château est situé au confluent de la Briance et de la Ligoure.



Plan du château de Châlusset et de la seconde enceinte.

Dans la première enceinte, qui est très-considérable, on remarque un

donjon bien conservé qui, très-certainement, appartient à la première construction; les murs sont fort délabrés; l'entrée s'est cependant conservée : elle n'avait pas de pont-levis, ni de herse, c'était une simple porte en ogive.

Une terrasse en demi-cercle couvre la porte principale, haute ogive percée dans une tour carrée; on constate l'emploi de la herse, et même, comme quelques assaillants auraient pu tenter de la briser, en s'abritant sous la voussure du portail, on a ménagé, au sommet de l'ogive, un trou carré servant de machicoulis. Une dernière ressource était enfin ménagée aux défenseurs du château. La cour oblongue (A) dans laquelle on débouchait, après avoir surmonté tant de difficultés, n'avait pas de communication directe avec les salles qui la bordent des deux côtés, et l'ennemi s'y trouvait retenu plus ou moins longtemps sous une grêle de projectiles.

Au surplus, le donjon B, dans le dernier état du château, ne conservait nullement son rôle primitif, mais était devenu une simple tour d'observation. Enveloppé presque de toutes parts par des constructions ogivales, il est de style roman comme la tour de la première enceinte (Voir cette tour à la page suivante).

Le véritable donjon de ce château, c'était le château lui-même. Sur tout ce vaste développement, les courtines, presque aussi hautes que les murs et couronnées comme eux de machicoulis et de créneaux, n'ont jamais moins de 20 mètres de hauteur. Tout assaut, toute escalade étaient impossibles avec de semblables remparts. Aux deux extrémités du *trapèze*, qui s'est d'ailleurs modelé sur la colline dont il occupe le sommet, les murs sont assez exhaussés pour masquer les pignons et les toits des bâtiments intérieurs; de sorte qu'ils en gardent l'empreinte et comme la coupe à leur revers. Cela est particulièrement vrai pour le grand corps de logis CCC, que l'on était parvenu à rendre assez régulier malgré la difficulté du terrain, et qui n'a pas moins de 70 mètres de long sur une largeur de 13^{m},50. On voit que le toit était fort aigu et semblable de tout point au grand comble d'une cathédrale. On voit très-bien de même que les étages supérieurs n'étaient point voûtés, si ce n'est au-dessus de la salle la plus reculée. Il n'y avait point de piliers intermédiaires pour soutenir la voûte de l'étage inférieur qui était d'une certaine hardiesse, car elle avait environ 15 mètres sous clef et plus de 10 mètres de portée. Comme l'escarpement du flanc de la colline, non moins que l'élévation des murs, éloignait tout danger de ce côté, de grandes fenêtres à roses et à meneaux éclairaient latéralement cette pièce,

Elle était pavée en carreaux émaillés dont on retrouve quelques débris. Là devait être la salle d'honneur (1). La chapelle était placée ailleurs



Vue de l'entrée du château de Châlusset et d'une partie de la première enceinte.

(1) Voir le mémoire de M. de Verneilh, dont nous tirons ces renseignements, dans le Compte-rendu des séances tenues à Limoges, en 1847, par la Société française d'archéologie. Nous avons visité avec lui le château de Châlusset.

et de même au premier étage, au-dessus du passage voûté, conduisant au préau, qu'elle a obstrué de décombres. Un des angles du donjon a conservé les arrachements de sa voûte et même quelques restes des peintures religieuses qui la décoraient.

La façade postérieure du château D (V. le plan, p. 536) est fortifiée de trois tours, l'une carrée, les autres rondes, et n'est percée que de meurtrières. Au lieu de 2 mètres d'épaisseur, elle en a 3 ; et l'on a profité de cette épaisseur pour ménager, dans toute la longueur de la muraille, une étroite galerie qui établissait une prompte communication entre les tours et recevait en outre un certain nombre d'arbalétriers. Les six meurtrières en croix qui s'y voient encore pouvaient battre les approches du fossé par-dessus la première enceinte, car la galerie était située dans la région moyenne de la façade, fort au-dessus de l'atteinte du bélier.

Il reste assez de détails caractéristiques pour pouvoir affirmer que Châlusset a été complètement rebâti et fort agrandi, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Les crochets des chapiteaux et des consoles, les doubles tores des nervures, les jambages de plusieurs cheminées, enfin le dessin des fenêtres, se rapportent au style ogival qui était alors en usage dans le Limousin. A cette époque, d'ailleurs, le château était devenu la propriété des vicomtes de Limoges qui semblent en avoir voulu faire leur résidence principale ou, du moins, le siége de leur puissance.

ENCEINTES URBAINES.

On sait qu'un grand nombre de villes et de bourgades furent érigées en communes au XIIe et au XIIIe siècle. Cette institution, l'une des plus importantes révolutions sociales du moyen-âge, produisit des changements immenses dans l'importance relative et l'état matériel des cités.

En payant des redevances fixes, les villes de commune se trouvaient affranchies des droits arbitraires que les seigneurs se croyaient en droit d'en exiger à volonté : elles étaient régies par les coutumes qui y avaient été de tout temps observées, ou par celles que les habitants déclaraient vouloir adopter.

Les habitants étaient désignés sous le nom de bourgeois, les affaires

publiques étaient confiées à des magistrats élus par eux, et tirés de leur corps (1).

Non-seulement des villes et des bourgades furent érigées en communes, mais quelques seigneurs trouvèrent de l'avantage à en fonder de nouvelles dans lesquelles ils accueillaient, sous certaines redevances, tous ceux qui voulaient jouir des avantages attachés à cette résidence. Ces asiles donnèrent naissance à des villes qui bien souvent se peuplèrent aux dépens des seigneuries voisines. M. Augustin Thierry indique, dans sa xve lettre sur l'histoire de France, comment se faisaient les fondations de nouvelles communes. — La charte qui octroyait le droit de bougeoisie aux nouveaux domiciliés, était rédigée et scellée par le fondateur avant l'existence de la ville; il la faisait publier au loin pour qu'elle fût connue de tous ceux qui voulaient devenir bourgeois et propriétaires de terrains, moyennant un prix modique et une taille raisonnable.

Une foule d'étrangers apportaient dans ces villes leurs arts, leurs connaissances et leurs richesses.

Bientôt l'esprit d'industrie s'y ranima, le commerce y devint un objet d'attention, et commença à fleurir; la population augmenta sensiblement, et l'aisance parut dans des lieux qui avaient été longtemps le séjour de la pauvreté.

Alors les villes s'accrurent et s'embellirent.

La plupart furent entourées de murailles, et celles qui en avaient déjà élargirent leur vieille enceinte.

Philippe-Auguste fit établir autour de Paris une nouvelle ceinture de murailles, qui fut terminée en 1211; ce mur était flanqué de plusieurs centaines de tours, et percé de vingt-quatre portes (2).

Diverses parties très-bien conservées des murs d'enceinte de la ville de Blois appartiennent au temps de saint Louis.

La grande muraille qui entourait la ville d'Angers, et dont quelques parties subsistent encore, avait aussi été construite au XIIIe siècle, de 1228 à 1232, par ordre de saint Louis. L'enceinte était formée d'un fossé de 15 à 18 toises de largeur sur 5 de profondeur. Elle avait environ 1,900 toises de circuit, et se trouvait coupée en deux parties inégales par la rivière de Maine.

(1) *Recherches sur l'institution des communes, principalement en Belgique*, par M. de Bast, membre de l'Institut des Pays-Bas, 1 vol. in-4o. Gand, 1819.

(2) Félibien, *Histoire de Paris*, t. 1er.

Les tours, presque toujours cylindriques, furent disposées le long des murs de ville comme elles l'étaient le long des murs des châteaux. Nous avons vu, dans le plan de la Tour-Blanche d'Issoudun (p. 489), un exemple de ces épis triangulaires, destinés à augmenter la force des murs là où ils pouvaient être le plus exposés à l'attaque. Cette disposition, quand elle s'appliquait aux tours d'enceinte, avait pour résultat d'augmenter la saillie de celles-ci, et donnait aux défenseurs placés à l'étage supérieur le moyen de mieux dominer les courtines comprises entre les tours et de les défendre avec plus de facilité. Ce fut au XIIIe siècle que les tours cylindriques prirent quelquefois, d'un côté, cette excroissance triangulaire qui, du reste, fut une exception (château de Loches, porte St-Jean de Provins, Villeneuve-le-Roi).

Les murs, quand ils étaient mis en état de défense, étaient couronnés de ces galeries saillantes, en bois, dont la Tour de Laval (p. 473) m'a fourni un remarquable exemple. Au moyen de ces encorbellements en bois, appelés *hourds*, on pouvait dominer le pied des remparts et jeter des pierres ou d'autres projectiles sur les assiégeants, par des intervalles ménagés entre les pièces de bois supportant le parapet en surplomb.

Mais ces couronnements en bois pouvaient être incendiés, et les ingénieurs du XIIIe siècle ont cherché les moyens de substituer la pierre au bois. Ainsi, la grande tour de Coucy avait des corbeaux en pierre pour support de la galerie, vraisemblablement en bois, qui correspondait aux ouvertures du dernier étage; on pourrait citer d'autres exemples des tentatives qui furent faites pour substituer la pierre au bois.

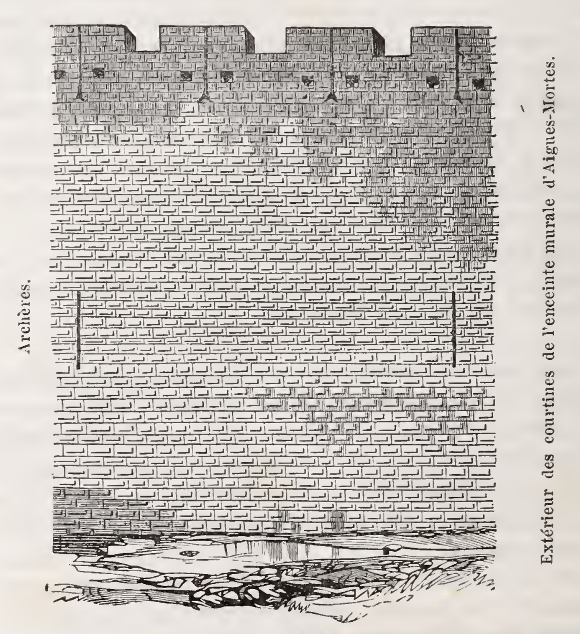
Ce ne fut cependant qu'au XIVe siècle que cette amélioration devint générale, et que les encorbellements de pierre remplacèrent généralement ceux que l'on avait faits en bois.

Aigues-Mortes.—L'enceinte murale d'Aigues-Mortes est, selon toute apparence, la plus complète et la plus entière qui reste de la fin du XIIIe siècle, et c'est une place à visiter pour ceux qui étudient l'architecture militaire du moyen-âge : on sait que ces belles murailles furent élevées par Philippe-le-Hardi ; elles portent bien le cachet de son temps (1270-1285), sauf quelques reprises qui ont eu lieu dans les parties supérieures.

Ces murs d'enceinte, dont la hauteur excède 30 pieds, ont conservé partout leur couronnement crénelé ; seulement une ou deux assises supérieures ont été enlevées, de sorte que la crête du mur entre es créneaux présente une surface droite au lieu d'être taillée en biseau

comme elle était d'abord, *du moins je le suppose :* ce qui nuit à la beauté du parapet vu de l'extérieur. Ce parapet est percé alternativement de créneaux et de meurtrières et, au-dessous des créneaux, d'un rang de trous carrés dont je ne m'explique pas bien l'usage, mais qui vraisemblablement contenaient des pièces de bois saillantes pour supporter des *hourds.* De place en place, à des distances inégales, existent des niches en encorbellement qui ne peuvent avoir été que des latrines pour la garnison. Le chemin de ronde, large et bien pavé, qui est couvert par le parapet, fait tout le tour de la place.

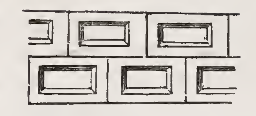
Dans la partie inférieure de la muraille se trouvent, régulièrement espacées, des meurtrières ou archères correspondant avec des arcades ou embrasures assez larges à l'intérieur des murs, et garnies de bancs de pierre pour asseoir les soldats qui veillaient à la défense. La plupart de ces ouvertures ne me paraissent point, comme d'autres l'ont pensé, postérieures à la muraille; je les crois au contraire du même temps.



Extérieur des courtines de l'enceinte murale d'Aigues-Mortes.

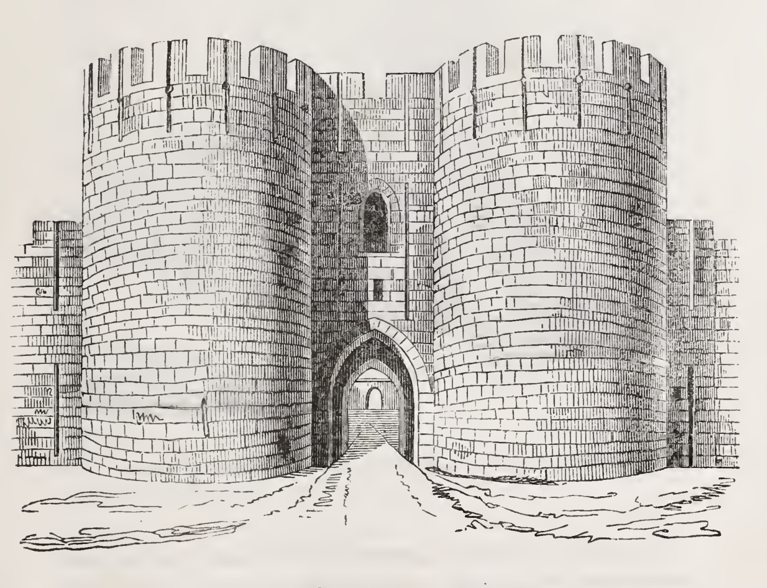
Le parement extérieur des murs d'Aigues-Mortes est droit, avec un talus à la partie basse. Toutes ces pierres sont en bossage, appareil

qui ne se rencontre pas dans le Nord à cette époque, mais qui est assez ordinaire dans le midi de la France, dans l'Est et dans quelques parties de l'Allemagne : ces pierres,



fort bien ajustées, sont de grandeur inégale ; elles portent, la plupart, sur la partie saillante ou bossage, des signes d'appareilleurs. Ces figures se répètent fort souvent sur les pierres.

L'enceinte d'Aigues-Mortes présente la forme d'un parallélogramme rectangle ; des tours, la plupart semi-circulaires à l'extérieur du mur et carrées à l'intérieur, de manière à présenter peu de saillie sur le



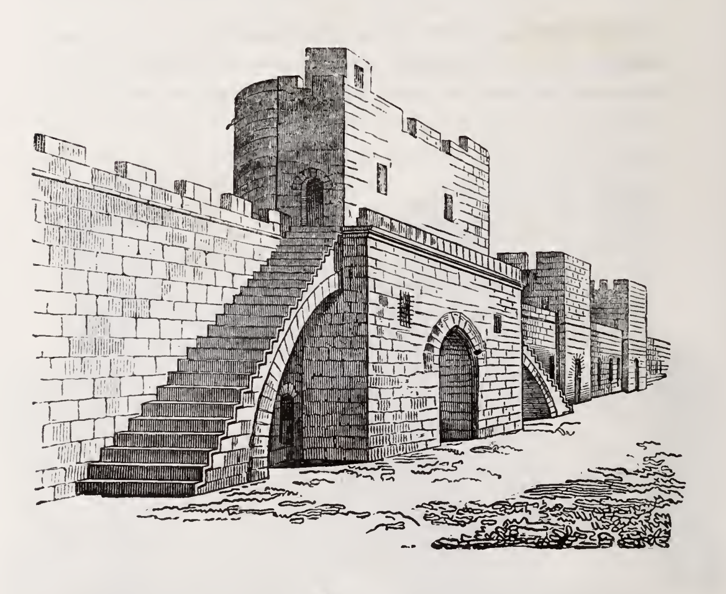
Une des portes d'Aigues-Mortes.

rempart intérieur et à faire ligne avec lui, s'élèvent à une certaine hauteur au-dessus du parapet. (V. la figure, p. 544.)

Les portes principales s'ouvrent entre deux tours ; l'intervalle qui existe entre ces dernières est occupé par la salle où l'on faisait ma-

nœuvrer les herses; chaque porte en avait deux: l'une pour la porte extérieure, l'autre pour la porte intérieure. Entre ces deux herses était, dans la voûte, un trou par lequel on pouvait assommer, au moyen de projectiles, les ennemis qui auraient été enfermés dans cette espèce de trébuchet.

De beaux escaliers, dont les marches reposent sur des voûtes en quart de cercle, permettaient de monter sur le rempart, de chaque côté de ces grandes portes.

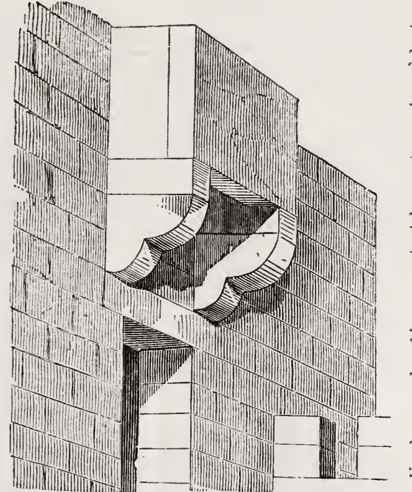


Remparts et tours d'Aigues-Mortes, vus de l'intérieur de la place.

Les voûtes des tours sont garnies d'arceaux croisés. Quelques cheminées existent dans les salles qui surmontent les portes; le tuyau qui les termine est toujours octogone.

Dans les petits côtés du carré long qui forme l'enceinte murale, sont des tours dont la partie basse est carrée, mais dont la partie supérieure, en encorbellement sur le carré, est de forme octogone; l'appareil de ces parties coupées à pans n'est point en bossage, et elles peuvent être moins anciennes que les autres.

Les portes par lesquelles on entre des courtines dans les tours, sont défendues par ces espèces de machicoulis que M. Mérimée a proposé de nommer *Moucharabis*. On ne remarque pas de pareils ouvrages de défense au-dessus de toutes les portes qui s'accèdent du côté intérieur du mur, vers la ville. Les courtines sont dépourvues de machicoulis.



Un des moucharabis surmontant les portes qui accèdent des tours aux remparts d'Aigues-Mortes.

Pas une seule maison n'est appliquée contre les murs, à l'intérieur de la place, ce qui donne un intérêt de plus à cette enceinte si complète. Il faut espérer que les choses resteront longtemps en cet état. L'enceinte actuelle est plus que suffisante pour la population, et il y a, d'un côté, des parties considérables qui ne sont point couvertes de maisons.

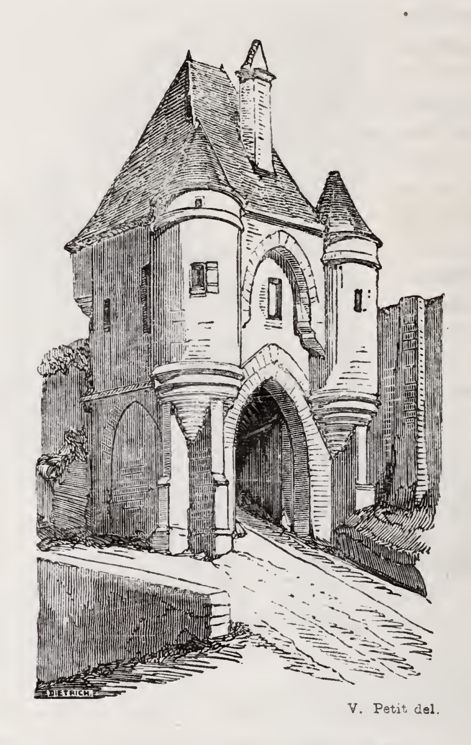
Portes.—Les portes des villes étaient, au XIIIe siècle, comme celles des châteaux : elles n'offraient le plus ordinairement qu'une ouverture pratiquée dans un corps carré, flanqué de tourelles en encorbellement ; plus souvent elles étaient protégées par deux tours.

Dans plus de deux cents portes de villes ou de châteaux antérieurs au XIVe siècle qu'il m'a été permis de visiter, je n'ai pas trouvé la trace des ponts-levis tels qu'ils furent établis plus tard.

Les ponts-levis manœuvraient au moyen de poutres formant leviers, auxquelles le tablier était suspendu. Je n'ai pas aperçu la trace des rainures dans lesquelles venaient se loger les poutres ou leviers, et ce système ne fut, je crois, général qu'au XIVe et surtout au XVe siècle.

Les ponts qui accédaient aux portes pouvaient être coupés, à l'approche de l'ennemi ; c'étaient le plus souvent des ponts en bois, que

l'on pouvait établir ou détruire en peu de temps, peut-être aussi



V. Petit del.

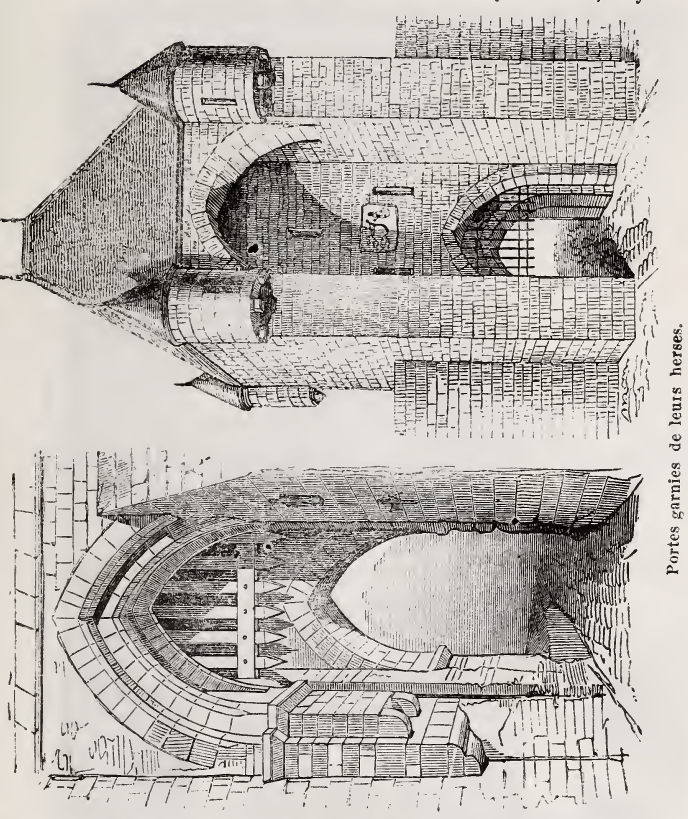
Une des portes de l'enceinte murale de Laon.

parfois des ponts mobiles ; mais le pont-levis, dont le tablier s'enlevait au moyen de leviers par un mouvement de bascule, paraît n'avoir été adopté que postérieurement au XIIIe siècle, et des traces, comme je le disais, s'en trouvent surtout aux portes du XVe.

La herse, qui s'abaissait derrière les portes en suivant une coulisse taillée dans la pierre, avait pour objet de multiplier les obstacles ; on la faisait mouvoir de l'appartement qui surmontait la porte, et ceux qui se laissaient prendre entre les herses pouvaient être assommés d'en haut, ou percés de flèches à travers les barreaux.

Si les villes étaient traversées par des rivières, on barrait le canal

avec des grilles ou des herses, comme on en voyait encore, il y a

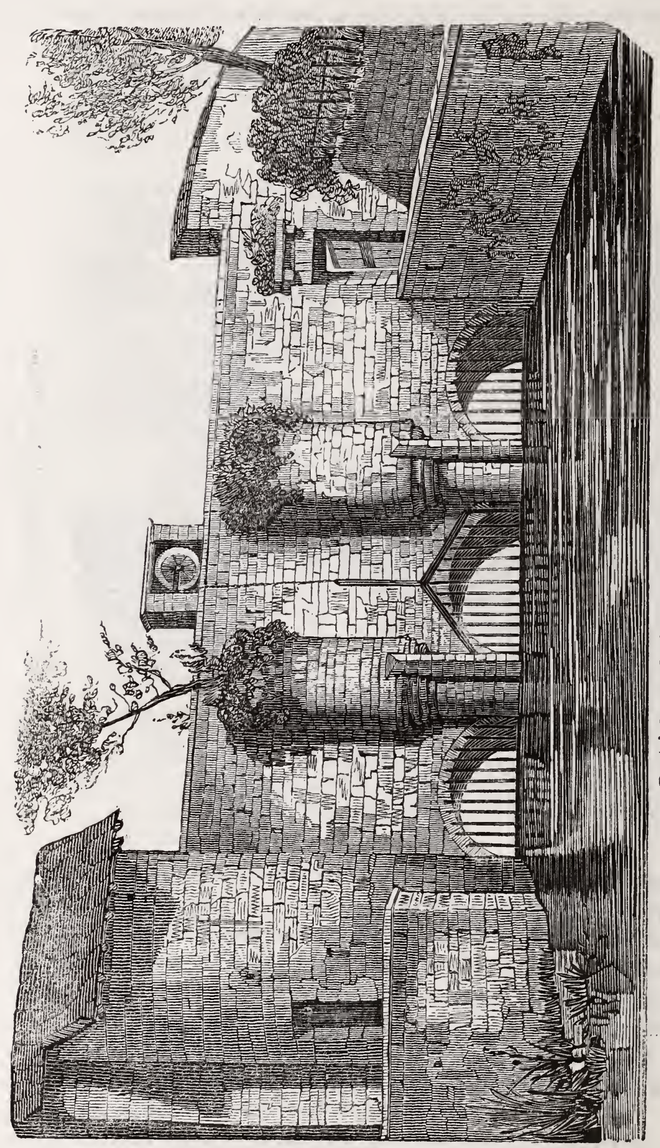


Portes garnies de leurs herses.

quelques années, aux trois arches d'un pont percé dans les murs de Troyes (p. 548) ; ou bien on tendait de grosses chaînes fixées aux murs qui bordaient les deux côtés du courant. Le passage de la Seine était ainsi fermé à Paris sous Philippe-Auguste ; et comme les chaînes avaient une grande portée, elles s'appuyaient, de distance en distance, sur des bateaux solidement assujettis par de gros pieux (1).

A Angers, les deux extrémités des lignes murales qui fermaient la ville, à droite et à gauche de la Maine, étaient terminées par des tours

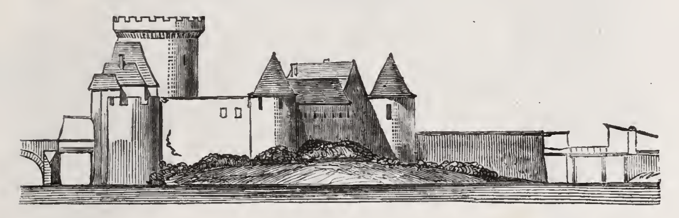
(1) Félibien, *Histoire de Paris*, t. Ier, p. 253.



Pont à herses de fer dans les murs de Troyes.

qui prenaient de leur position les noms de *haute-chaîne* et de *basse-chaîne*, parce qu'en ces endroits on tendait de nuit de grosses chaînes portées sur des bateaux, pour défendre l'entrée de la ville par la rivière (1).

Quand les rivières passaient en dehors des murs, et qu'on avait pu les utiliser pour la défense, les ponts avaient à leurs extrémités des tours ou deux forteresses : l'une pour défendre l'entrée du pont, l'autre pour arrêter la troupe qui aurait pu le franchir. Ces ouvrages, appelés *têtes de pont*, se composaient quelquefois de plusieurs tours et formaient un petit fort carré, défendu de tous côtés.



Vue d'une tête de pont.

Il arrivait aussi, quand le pont avait un certain nombre d'arches, que la dernière de chaque extrémité n'était pas voûtée et qu'un tablier en bois qu'on pouvait enlever reposait sur les piles.

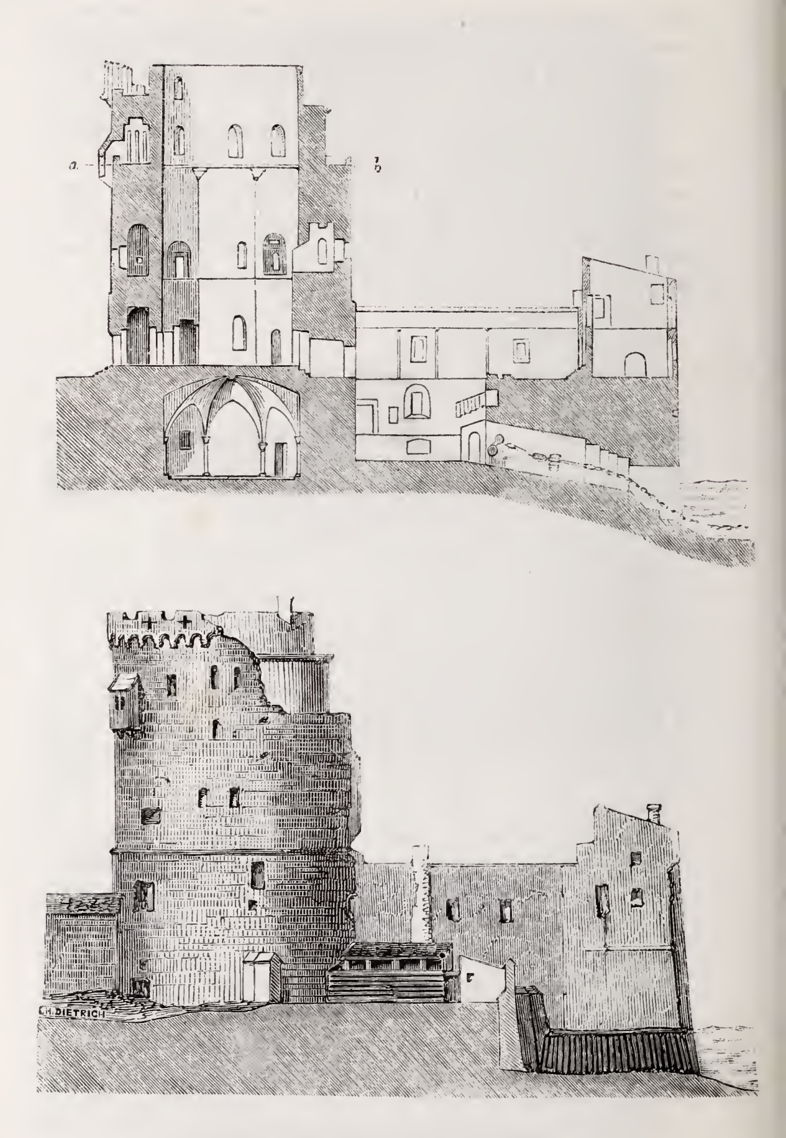
Il y avait enfin dans certaines localités des tours établies sur le pont même : le pont de Cahors nous en a offert plusieurs (V. la p. 176).

Diverses parties, encore assez bien conservées, des murs d'enceinte de beaucoup de villes remontent au XIIIe siècle et confirment ce que je viens d'avancer.

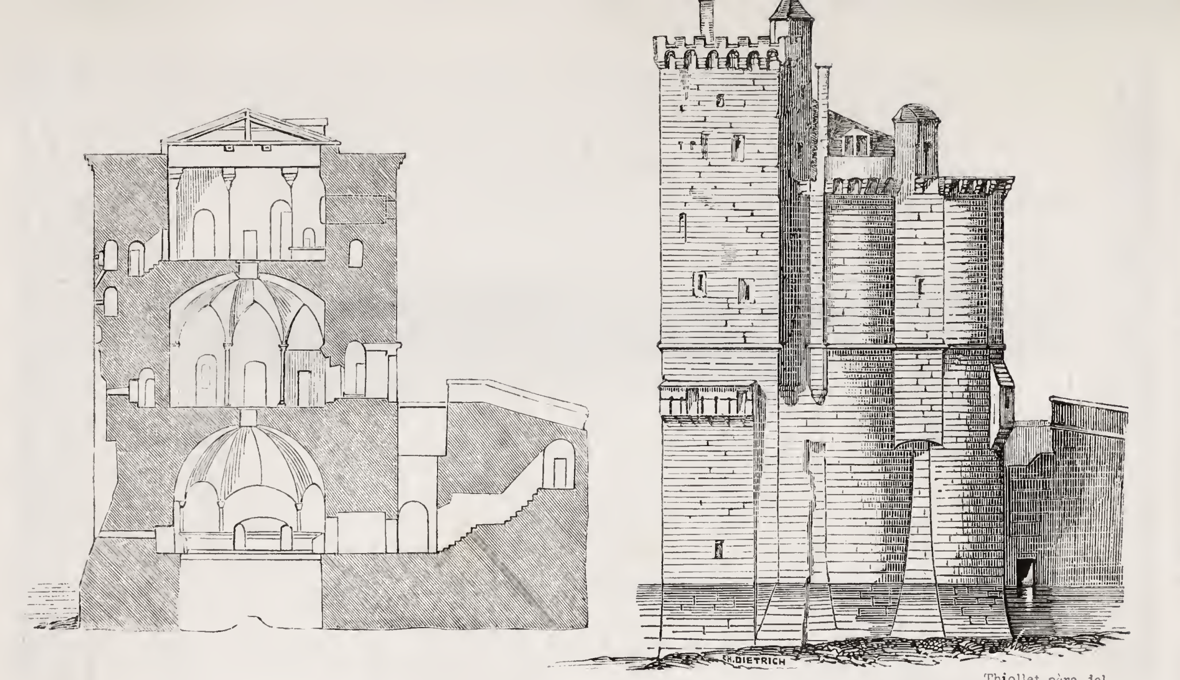
Entrée du port de La Rochelle. — L'entrée des ports de mer se fermait aussi par des chaînes, et le port de La Rochelle montre encore les deux tours qui permettaient de défendre la passe et de la fermer.

Quoique les recherches faites à La Rochelle ne soient pas complètement d'accord avec mes appréciations, je pense que la tour dite *de la chaîne* (p. 550) est la plus ancienne et que la tour St-Nicolas (figurée p. 551) peut être du XIVe siècle. Mais, je le répète, il faudrait pour établir des dates certaines des recherches que je n'ai pu faire et qui ne me paraissent pas avoir été assez

(1) Bodin, *Recherches historiques sur Angers et le Bas-Anjou*, t. Ier



Coupe et élévation de la tour de la chaîne.



Coupe et élévation de la tour St-Nicolas.

(De la 2e moitié du XIVe siècle, d'après les archéologues de La Rochelle.)

approfondies non plus à La Rochelle. Ce sont, du reste, des tours emarquables, d'autant plus remarquables qu'elles ont été fondées



A. Les tours défendant la passe du port de La Rochelle, du côté de la mer. — B. Tour de la lanterne ainsi appelée parce qu'on y allumait un fanal.

dans la mer même. On conçoit qu'une forte chaîne tendue entre les deux tours pouvait rendre impossible l'entrée du port qui ne consiste que dans un passage fort étroit, comme le montre la vue géné-

rale (p. 552). On rapporte qu'anciennement une grande arcade ogivale formait un portique au-dessus de la passe.

Attaque et défense des places.

L'USAGE des machines devint plus commun et plus nécessaire, soit pour attaquer, soit pour défendre les places, à mesure que les forteresses se multiplièrent.

Ainsi, l'on avait des engins pour lancer des pierres et des dards de différents poids et de différentes dimensions. Les plus grands répondaient à nos grosses pièces de canon ou à nos mortiers ; les plus petits, à nos pièces de campagne. On les distinguait sous les noms de : *Balistes*, *Catapultes*, *Epingares*, *Trébuchets*, *Mangoneaux* ou *Mangonels*, *Pierriers*, etc., etc.

Les catapultes et les balistes furent placées sur des murailles ou dans les rangs des assiégeants comme nos canons ; elles formaient une artillerie formidable, dont les historiens parlent souvent dans leurs récits, et qui a continué d'être employée jusqu'à l'invention de la poudre.

La *catapulte* (p. 555, fig. A) était une machine qui servait à lancer non-seulement des pierres, mais encore de gros dards, des faisceaux entiers de flèches, et souvent des pierres et des flèches ensemble ; aussi Végèce dit-il « que cette machine est très-dangereuse et très-meurtrière, « que les coups en sont comparables à ceux de la foudre ; il ajoute « qu'elle a d'autant plus de force qu'elle est plus grande, et que plus « ses cordages, qui sont faits de nerfs de bœuf, sont gros et épais, « plus elle a de force pour chasser des corps lourds et pesants (1). »

La *baliste* (p. 555, fig. B) servait à lancer des traits d'une longueur et d'un poids surprenants ; Ammien-Marcellin a donné, dans son vingt-troisième livre, une description de cette machine (2). Beaucoup d'au-

(1) Dirigit lapides, sed pro nervorum crassitudine et magnitudine, saxorum pondera jaculatur : nam quanto amplior fuerit, tanto majora saxa fulminis more contorquet. (Veget, *De re militari*, lib. IV).

(2) *Voici la description d'Ammien-Marcellin :* Ferrum inter axiculos duos firmum compaginatur, et vastum in modum regulæ majoris extentum : cujus ex volumine tereti, quod in medio ars polita componit, quadratus eminet stylus extentius recto canalis angusti meatu cavatus, et hâc multiplici chordâ nervorum tortilium illigatus : eique cochleæ duæ ligneæ conjunguntur aptissimè, quarum

teurs paraissent confondre la baliste avec la catapulte, et ces deux machines ont été souvent prises l'une pour l'autre : ce qui rend plus obscur encore ce qu'ils en disent.

Le système d'attaque et de défense usité chez nos ancêtres, avant et même pendant un certain temps depuis l'invention de la poudre à canon, était semblable à celui des Romains. Ils se servirent de la plupart de leurs machines, sous différents noms.

Pour approcher des murs, on construisait des tours mobiles dans lesquels les assiégeants étaient à couvert et dominaient les remparts : ce qui leur permettait de voir l'intérieur de la place et sa garnison (V. p. 555, fig. G).

Pour passer les fossés, on se servait du *chat* (fig. C), machine qui répondait au *pluteus*, à la *vinea* et au *musculus* des Romains (fig. DE) (1), et sous laquelle un certain nombre d'hommes pouvaient se mettre à couvert et braver les flèches ou les autres projectiles.

Dans les siéges de peu d'importance où les assaillants ne construisaient pas de grandes machines, ils s'élançaient en se couvrant de leurs boucliers, et s'efforçaient de dégarnir les remparts de leurs défenseurs en faisant des décharges de pierres et de flèches, pendant que d'autres jetaient des fascines dans le fossé, et dressaient des échelles pour l'escalade.

Mais, lorsqu'il fallait vaincre de plus grands obstacles, on faisait d'abord avancer sous des claies les soldats chargés de combler le fossé ; les claies étaient portées par des archers, couverts de larges boucliers à l'épreuve des flèches et dressés à cette manœuvre.

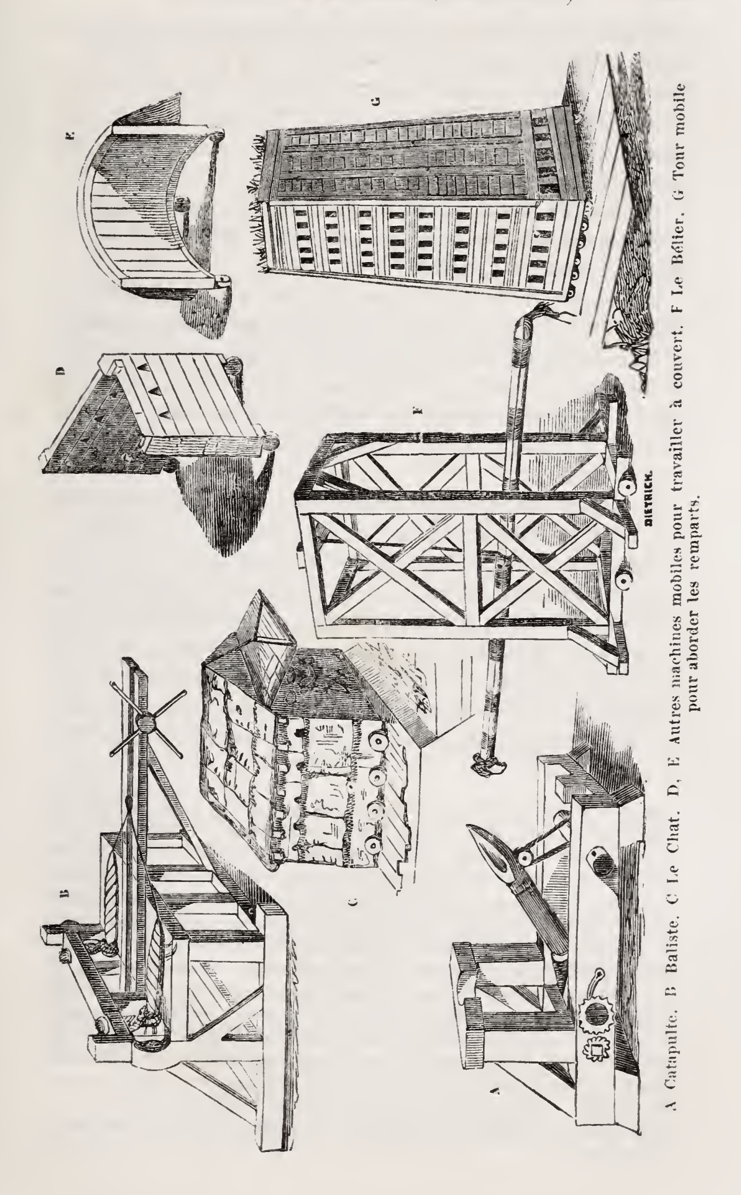
Dès qu'on était parvenu à combler le fossé, de manière à pouvoir y descendre facilement, le *chat* était poussé en avant, et des hommes, garantis par cette machine, travaillaient à niveler le passage pour faire approcher une tour mobile (2). Lorsque cette tour G était arrivée près

prope unam adsistit artifex contemplabilis et subtiliter adponit in temonis cavamine sagittam ligneam, spiculo majore conglutinatam, hocque facto, hinc indè validi juvenes versant agiliter rotabilem flexum. Quùm ad extremitatem nervorum acumen venit summum, percita interno pulsu à balistâ ex oculis evolat, interdùm nimio ardore scintillans, et advenit sæpius, ut antequàm telum cernatur, dolor lethale vulnus agnoscat.

(Ammiani Marcellini, lib. XXIII, cap. IV.)

(1) V. Vegel., *De re militari*, lib. IV.

(2) Les assiégeants rompaient aussi les digues en terre qui servaient à contenir l'eau dans les fossés de certains châteaux, ou à former près d'eux des étangs. Philippe-Auguste, assiégeant Gournay, eut recours à un autre expédient : il



A Catapulte. B Baliste. C Le Chat. D, E Autres machines mobiles pour travailler à couvert. F Le Bélier. G Tour mobile pour aborder les remparts.

des murs, les archers qui en occupaient les différents étages faisaient des décharges continuelles de dards, de flèches et de pierres, afin de dégarnir le rempart. En même temps, les mineurs commençaient à saper les murailles et à les battre avec le bélier (fig. F, p. 555). Souvent aussi, sans se servir de tours mobiles, on pratiquait, à l'abri du chat, des mines ou cavités souterraines.

Pendant la confusion occasionnée par la chute de la partie minée qui ordinairement était une tour, les assiégeants se précipitaient dans la brèche et montaient à l'assaut.

De leur côté, les assiégés faisaient tous leurs efforts pour tenir l'ennemi à distance, en lui lançant des flèches et des pierres et, à défaut d'autres projectiles, les poutres et les bois de charpente des maisons (1); ils cherchaient à mettre le feu aux fascines jetées dans le fossé, ainsi qu'aux machines; à couper les échelles, et à neutraliser l'effet du bélier en le saisissant avec des cordes jetées du haut du rempart, puis tirées avec force.

Ils faisaient aussi des contre-mines qui entraînaient l'affaissement du sol, et par suite la chute des tours en bois élevées par les assiégeants.

Pour tromper ces derniers, certains châteaux étaient construits de manière à attirer leurs attaques sur des points qui, en apparence, plus faibles que les autres, étaient, au contraire, à l'intérieur, renforcés d'un double mur et presque indestructibles. C'est ainsi que souvent des portes bouchées, simulées dans les murs, offraient cette disposition et montraient la ruse des anciens constructeurs. Ces diverses tromperies, qui se trouvaient combinées différemment suivant les lieux, faisaient qu'on se

rompit la digue d'un étang voisin pour en diriger les eaux contre la forteresse. Voici comment s'exprime, à ce sujet, le poète Guillaume Le Breton.

« Le château de Gournay était inexpugnable par sa position, quand même il n'y aurait eu dans l'intérieur personne pour le défendre; il était sous les lois de Hugues de Gournay, seigneur de beaucoup d'autres châteaux. Les fossés de celui-ci étaient très-vastes et très-profonds, et l'Epte les avait tellement remplis de ses eaux, que nul ne pouvait les franchir pour s'avancer vers les murailles. Voici cependant l'artifice que le roi employa pour s'en rendre maître :

« Non loin des murs était un très-vaste étang, dont les eaux telles que celles d'une mer stagnante étaient rassemblées pour former un lac plein de sinuosités et contenues par une chaussée en terre, recouverte de pierres carrées et d'un gazon fort épais. Le roi fit rompre cette chaussée vers le milieu : par là s'écoula aussitôt un immense déluge d'eau qui inonda les campagnes voisines et ruina le château.

(1) Voir la *Philippide* de Guillaume Le Breton, ch. x, p. 291 de la traduction.

gardait bien de laisser pénétrer les étrangers à l'intérieur des châteaux.

Écoutons le récit, que fait Guillaume Le Breton, du siége du château de Boves, près d'Amiens, par Philippe-Auguste (1) :

« Les assiégeants, dit-il, construisent avec des claies, des cuirs et de forts madriers, un *chat*, sous lequel une jeunesse d'élite puisse se cacher en toute sûreté, tandis qu'elle travaillera sans relâche à combler les fossés; puis, lorsque ceux-ci sont comblés, les chevaliers appliquent leurs boucliers contre les murailles, et, sous l'abri de ces boucliers, les mineurs travaillent avec des poinçons et des piques à entailler les murailles dans leurs fondations; et de peur que le mur, venant à tomber fortuitement, n'écrase de son poids et ne frappe les travailleurs d'une mort indigne d'eux, on étançonne, avec de petits troncs d'arbres et des pièces de bois rondes, la portion de la muraille qui reste comme suspendue et menace incessamment les ouvriers. Ainsi les fossoyeurs déchaussent, sur tous les points, le pied de la muraille à plus de moitié de la profondeur des fondations, et, lorsqu'ils jugent que c'est assez creusé, ils y mettent le feu et se retirent prudemment dans leur camp. La flamme cependant fait fureur, et, lorsqu'elle a complètement consumé tous les supports, la muraille s'écroule par terre; des flots de poussière et de fumée cachent le soleil à tous les yeux. A cette vue les assiégés prennent la fuite, mais non pas tous sans éprouver quelque mal. Une troupe de jeunes gens, armés de fer, s'élancent à travers les débris de murailles, au milieu des flammes et des torrents de fumée, massacrent beaucoup d'ennemis et font beaucoup de prisonniers; beaucoup d'autres, enfin, s'échappent par la fuite ou se retirent dans la citadelle, dont un rocher escarpé, flanqué d'une double muraille, fait un asile sûr.

« Aussitôt, les machines construites, pour plusieurs fins, se dressent et attaquent la citadelle à coups redoublés; tantôt c'est un mangonneau qui, *à la manière de ceux que les Turcs emploient*, fait voler dans les airs de petites pierres; tantôt c'est une machine terrible qui, mise en mouvement par des cordes que l'on tire du côté de la plaine, à force de bras, et roulant ainsi en sens inverse sur un axe incliné, plus rapide que les plus grandes frondes, lance des blocs de pierre énormes, tout bruts et d'un tel poids que deux fois quatre bras suffiraient à peine pour en soulever un seul....

(1) Je passe le récit, que fait d'abord le poète, de la prise de la première enceinte du château pour arriver au combat le plus important, qui se livra sous les murs de la seconde enceinte.

« Déjà l'on voit paraître sur les murailles de nombreuses fentes ; déjà la citadelle, fatiguée de tant de coups, s'entr'ouvre sur un grand nombre de points (1).

Comme on le voit par ce récit et par tant d'autres (car il n'est personne qui n'ait lu des descriptions de siége), quand le sol le permettait, la mine était le moyen le plus sûr pour faire écrouler des tours ou faire brèche dans les courtines. On creusait des galeries souterraines jusqu'au pied des murs, et on pratiquait sous ceux-ci des excavations que l'on avait soin d'étançonner, à mesure que l'on s'avançait, au moyen de pièces de bois. Quand on jugeait les excavations suffisantes, on mettait le feu à tous les étançons, et cette base venant à manquer, les murs se fendaient et s'écroulaient. Quelques-uns pourtant résistaient à cette épreuve, tant leur solidité était grande.

Quand on ne pouvait miner les murailles, on les battait avec le bélier.

Les assiégés, de leur côté, faisaient des contre-mines ; et, quand ils prévoyaient la chute de la partie attaquée de la muraille, ils établissaient à la hâte, en arrière, des *palissades en bois* percées de meurtrières ou archères pour lancer des flèches sur les assiégeants.

Enfin, on avait recours au soufre, que l'on jetait dans des sacs après l'avoir allumé, pour écarter les travailleurs qui voulaient saper les murailles.

Dans les siéges longs et difficiles, on formait aussi quelquefois un blocus, en élevant, autour de la ville, une ligne de fossés garnis de forteresses. Nous avons dit, en parlant de Domfront, que Guillaume-le-Conquérant fut obligé d'employer ce moyen pour réduire la ville, en 1048 ; on eut souvent recours à cette tactique dans les siècles suivants. On voit, dans le septième chant de la *Philippide* de Guillaume Le Breton, que Philippe-Auguste, assiégeant le château Gaillard, fit entourer son camp d'un double fossé, et éleva, entre ces deux lignes de défense, quinze tours de bois égales en hauteur, également espacées, et tellement bien construites qu'elles auraient pu servir d'ornement aux remparts d'une ville. Froissard rapporte qu'Édouard III, non content d'assiéger Calais par mer, bâtit encore, autour de la place, une sorte de ville en bois, où il y avait de vastes habitations, des rues, et que l'on y vendait, le mercredi et le vendredi, des merceries, des toiles

(1) Guillaume Le Breton, *Philippide*, p. 52 et 53.

et toutes sortes de marchandises apportées de Flandre et d'Angleterre.

On trouverait, dans nos chroniqueurs, un grand nombre de passages qui fourniraient des notions très-exactes sur l'art d'attaquer et de défendre les places. Cet art paraît s'être perfectionné sensiblement depuis les croisades, et dans le passage de Guillaume Le Breton, que je viens de citer, le poète fait entendre que le mangonneau était une machine imitée de celle des Turcs (1).

Si les guerriers du moyen-âge suivaient la tactique des Romains dans l'attaque et la défense des places, on admettra facilement qu'ils suivaient aussi leurs traditions pour l'établissement des camps ; un grand nombre de passages de chroniques l'attestent. Guillaume Le Breton, parlant du siége de Tours par Philippe-Auguste, dit que ce prince établit son camp entre le Cher et la Loire, dans un lieu où il trouva beaucoup d'arbres fruitiers et d'autres arbres dont le bois pouvait servir à fortifier le camp.

Ainsi, l'armée de Philippe-Auguste campait, comme les légions romaines, en s'entourant de fossés dont le *vallum* était couronné de palissades en bois. Nous en conclurons que certains campements du moyen-âge peuvent offrir une grande ressemblance avec les camps romains, et qu'ils ont dû parfois être confondus avec ces derniers.

(1) Guillaume Le Breton rapporte, dans le second chant de sa *Philippide*, que les Français ne faisaient point usage de l'arbalète à la fin du XIIe siècle. « En ce temps-là, dit-il, nos enfants de France ignoraient entièrement ce « que c'était qu'une arbalète et une machine à lancer des pierres; dans toute « son armée, le Roi n'avait pas un seul homme qui sût manier de telles armes, « et l'on pensait que tout chevalier n'en était que plus léger pour combattre. »

Il est cependant certain que les Normands et les Anglais faisaient usage d'arbalètes dès le XIe siècle ; ils s'en servirent avec avantage à la bataille d'Hastings. (V. Hallam, l'*Europe au moyen-âge*, t. III, p. 203. Voir aussi la tapisserie de Bayeux.)

Il paraît résulter des paroles mises, par le poète Guillaume Le Breton, dans la bouche de la *Parque Atropos* (chant V^e), que Richard-Cœur-de-Lion avait donné de l'extension à l'usage de cette arme, et que, « le premier, il avait montré aux enfants de France l'usage de l'arbalète. »

CHAPITRE III.

ARCHITECTURE MILITAIRE DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE

(XIVe SIÈCLE ET 1re MOITIÉ DU XVe).

A partir du XIIIe siècle on établit, je crois, moins de châteaux qu'on ne l'avait fait auparavant ; la France féodale *était formée*, le réseau de forteresses était complet.

On reconstruisit sans doute bon nombre de châteaux détériorés par le temps ; mais il fallut presque toujours suivre le plan et la disposition des forteresses précédentes, se conformer aux dimensions des enceintes préexistantes bornées par des fossés profonds et des mouvements de terrain considérables. Dans beaucoup d'endroits, même, on se contenta de rétablir ce qui devait être renouvelé et l'on conserva ce qui pouvait subsister encore des anciennes constructions.

Ainsi l'on comprend pourquoi il est assez rare de trouver des monuments militaires, appartenant *dans leur entier* au XIVe siècle.

Mais les additions faites aux constructions plus anciennes, et les changements apportés dans la disposition de leurs locaux, montrent le style de l'époque, et nous permettent d'indiquer sommairement ce qui peut caractériser l'architecture militaire de ce siècle. Ces caractères s'appliquent aussi en grande partie à la première moitié du XVe.

Forme générale.—Dès le XIVe siècle, les parties habitées des châteaux prennent des formes plus régulières et qui tendent à les rapprocher du style moderne. Dans la cour principale, qui est ordinairement carrée, de grands et vastes corps-de-logis se lient intimement aux murs d'enceinte : les ouvrages de défense sont entremêlés d'appartements, et les *constructions civiles s'accroissent aux dépens des fortifications.*

Les tours des angles renfermaient ordinairement des escaliers pour monter aux différents étages. On plaçait aussi parfois un grand escalier dans une tour élevée au centre de la façade principale de l'édifice. Nous

trouvons le type de ces escaliers qui deviennent très-communs au XIVe et au XVe siècle, dans les tours accessoires en application par lesquelles on montait aux principales pièces des donjons.

On sait que, dans certains cas, les tours étaient couronnées d'échafaudages ou de balcons en bois, *hourds*, sur lesquels les soldats se tenaient quand il en était besoin. Ces encorbellements de bois, dont il reste un exemple très-bien conservé à Laval, et que nous voyons souvent dans les vignettes des manuscrits, ont remplacé, pendant longtemps, comme je l'ai dit déjà, les machicoulis et les encorbellements en pierre.

Mais les hourds en bois offraient des inconvénients auxquels on cherchait à remédier depuis longtemps : ils pouvaient être assez facilement incendiés.

Les murs d'enceinte, ou courtines, furent donc couronnés de machicoulis en pierre, de sorte qu'on faisait le tour de la place dans la galerie par laquelle on communiquait avec ces nombreuses ouvertures, et qui traversait les tours du rempart.

Par cette galerie on pouvait, de tous les points, jeter des pierres d'un poids considérable sur les travailleurs qui auraient essayé de saper les murs, ou de dresser des échelles pour les escalader, *sans craindre leurs torches incendiaires* (1).

Ainsi employés, d'une manière continue, les machicoulis en pierre ne se voient guère avant la deuxième moitié du XIVe siècle et le XVe, et, à défaut d'autre caractère, leur présence peut faire suspecter l'ancienneté des murailles quand ils les couronnent d'une manière continue.

On voit, il est vrai, des machicoulis en pierre au sommet de quelques murs plus anciens, mais il est souvent très-facile de reconnaître que ce sont des soudures ajoutées, ou des couronnements postérieurs aux murs.

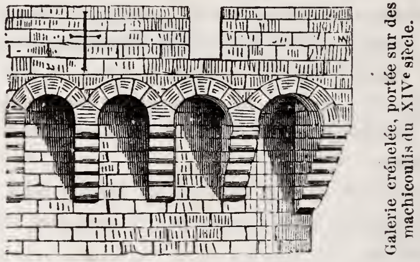
Les machicoulis en pierre peuvent donc être regardés comme un perfectionnement des anciens couronnements de murailles.

Les tours carrées et les courtines à machicoulis très-réguliers, que l'on observe dans les murailles d'Avignon, ont été imitées dans plusieurs autres localités, c'est le plus bel exemple que je puisse citer. On les

(1) On jetait, par les ouvertures des machicoulis, des pierres de différentes grosseurs, de l'eau bouillante, du plomb fondu. Quelquefois aussi on se servait de blocs de pierre ou de plomb attachés au bout d'une chaîne, de sorte qu'on pouvait les retirer à soi et s'en servir de nouveau après les avoir lancés sur la tête des assaillants.

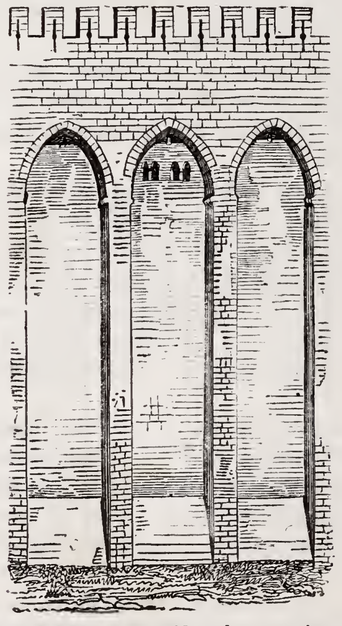
retrouve dans une partie des murailles de Cahors attribuées au pape Jean XXII.

Voici la forme la plus ordinaire des machicoulis du XIV[e] siècle que j'ai rencontrés dans le midi de la France.



Galerie crénelée, portée sur des machicoulis du XIV[e] siècle.

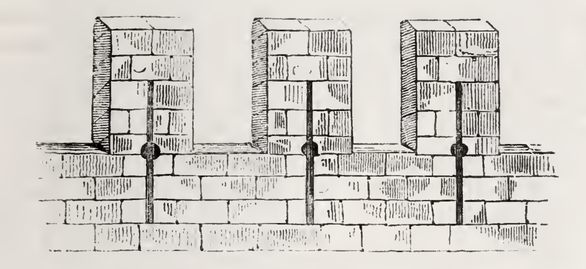
Dans le château des Papes à Avignon, forteresse immense que tous les touristes ont visitée, de grandes arcatures ogivales qui garnissent les



Mur du château des papes, à Avignon.

murs entre les tours, tout en fortifiant les courtines, ont pour but de former de larges machicoulis, par lesquels on pouvait jeter des objets d'un très-grand volume, tels que des poutres.

Les fortifications d'Avignon méritent un sérieux examen; elles sont de la deuxième moitié du XIVe siècle, et les machicoulis, quoique portés sur des consoles très-allongées, n'ont pas encore la forme qu'ils prirent vers le milieu du XVe siècle. Les arcades qui les séparent sont les unes cintrées, les autres ogivales; les créneaux sont percés de meurtrières.



Tours d'enceinte. — Les tours, parfois couvertes d'un toit qui venait reposer sur le parapet en saillie recouvrant l'ouverture des machicoulis et la galerie par laquelle on en approchait, offraient aussi quelquefois, dans les dernières années du XIVe siècle, une disposition que l'on voit dans celles du château de Pierrefont; c'est-à-dire que les machicoulis formaient une espèce de ceinture ou de balcon vers le haut des tours, et que celles-ci s'élevaient encore d'un étage au-dessus de cette galerie avant de recevoir la charpente du toit conique. Mais cette disposition des tours est surtout caractéristique du XVe siècle.

On remarque au pied de quelques tours, comme dans celles du XIIIe siècle, des salles souterraines dans lesquelles on ne pouvait descendre que par une ouverture ronde pratiquée, au centre de la voûte, dans le pavé de l'appartement supérieur.

Les tours de quelques châteaux avaient reçu des noms tirés des principaux fiefs dépendant de la baronnie, et dont les possesseurs étaient obligés de venir faire guet et garde dans ces tours, en temps de guerre.

Fenêtres. — Si l'on voyait toujours des fenêtres en ogive divisées en deux parties par une colonne, et à peu près semblables, sauf la largeur qui était plus grande, à celles du XIIIe siècle offrant cette disposition, les fenêtres carrées longues non surmontées d'un arc aigu prédominaient cependant au XIVe siècle. Ces fenêtres carrées, plus ou moins grandes suivant l'importance et la destination des salles, étaient habituellement divisées en deux, et parfois en quatre, par des traverses en pierre;

quelques-unes étaient ornées de moulures analogues à celles qui se rencontrent dans les églises du même temps.

La plupart des fenêtres étaient établies en dedans des cours; quelques-unes furent aussi pratiquées en dehors dans le mur extérieur, mais toujours à des places où elles ne pouvaient guère donner d'inquiétude. Au reste, on ne voyait le plus ordinairement dans les murs d'enceinte que ces ouvertures évasées en dedans, mais si étroites en dehors, qu'elles ressemblent presque à une fente, et auxquelles on a donné le nom de *meurtrières* ou d'*arbalétrières*. On pouvait lancer des flèches par ces ouvertures, sans avoir rien à craindre de celles de l'ennemi.

On vit paraître au XIV[e] siècle des meurtrières en forme de croix.

Portes. — Les portes des salles, à l'intérieur des châteaux, sont quelquefois ornées de moulures, comme les fenêtres (guirlandes de feuillages, écussons, animaux, etc., etc.); elles s'ouvrent sous une arcade ogivale; quelques-unes sont carrées ou voûtées en cintre très-surbaissé.

Les portes des cours sont presque constamment défendues par deux tours, et surmontées, comme au XIII[e] siècle, d'une salle d'où l'on faisait manœuvrer la herse. Ce fut au XIV[e] siècle, vers la fin, qu'elles commencèrent à être pourvues habituellement de ponts-levis à bascule.

La petite porte destinée aux piétons avait son pont-levis particulier, comme le montre la figure suivante; elle n'a commencé à être généralement usitée aussi qu'à la fin du XIV[e] siècle et n'est devenue habituelle qu'au XV[e].

Ornements. — Les sculptures qui ornent les châteaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont conformes à celles que j'ai décrites en parlant de l'architecture religieuse de la même époque (Voir l'*Abécédaire d'archéologie religieuse*); ce sont des crochets, des feuillages, des fleurons, des animaux, des personnages en bas-relief, et autres moulures de l'époque. — Quelques grandes salles sont décorées d'arcades simulées et peintes à peu près comme au XIII[e] siècle, quant à la teinte des couleurs et à leur emploi. Les pavés émaillés ont été aussi fréquemment employés au XIV[e] siècle qu'au XIII[e].

Pour faire saisir le progrès et la dégradation, si je peux parler ainsi, qui existe entre les monuments militaires du XIII[e] siècle et

ceux de la deuxième moitié du XVe, nous allons, selon notre méthode



Intérieur d'une porte avec pont-levis à bascule et petite porte pour les piétons.

ordinaire, présenter la description sommaire et l'esquisse de quelques châteaux appartenant à diverses époques de cette période.

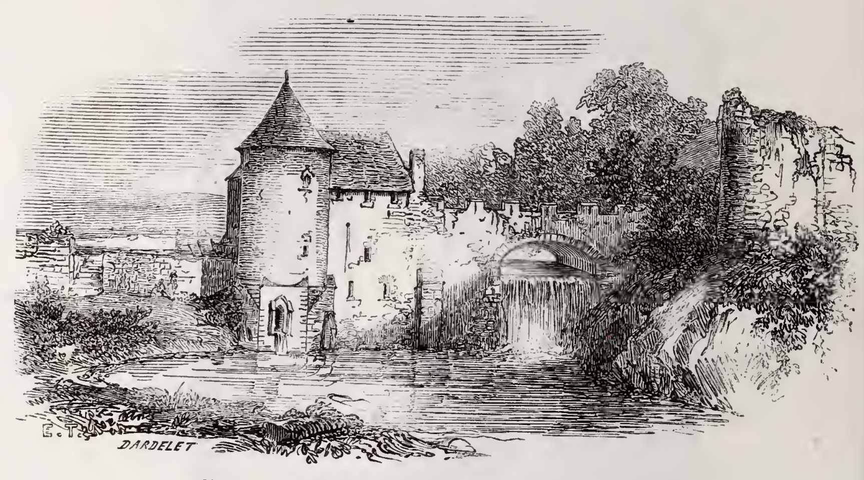
Chateau de Clisson (Loire-Inférieure). — Le château de Clisson avait trois enceintes disposées de manière à protéger le centre du château du côté des terres, car il se trouve au sommet d'un escarpement baigné par la Sèvre et facile à défendre du côté de la rivière.

La seconde enceinte était séparée de la troisième par de larges fossés, et c'était vraiment celle-là qu'il était difficile de franchir; elle est à peu près intacte encore à présent.

Le château proprement dit, sur le bord de la Sèvre, offre un assemblage de constructions et de petites cours qui n'ont pas été assez étudiées dans leurs détails et qui font désirer un bon plan.

Les cheminées des cuisines existent encore et sont curieuses; ce sont deux grandes cheminées géminées ayant deux conduits séparés; les tuyaux sont carrés puis coniques.

Le moulin à blé était en communication directe avec les cuisines, au moyen d'un escalier et d'un étroit passage qui descendait jusqu'à la rivière. Ce moulin formait, là comme à Bourbon-l'Archambault et



Moulin du château de Bourbon-l'Archambault (XIVe siècle).

dans les châteaux qui avaient pour défense un cours d'eau, une dépendance importante. On comprend combien un moulin était utile en tous temps, en temps de siége surtout.

CHATEAU DE BAYNAC. — Une masse de rochers qui s'avance vers la rivière sert de piédestal au vieux château des barons de Baynac ; il reste seulement entre le pied du rocher et la berge de la Dordogne un étroit espace où sont groupées, dans un pittoresque pêle-mêle, les maisons du village (1).

Une rue étroite, contournant le promontoire, mène par une pente très-raide jusqu'à la porte du château (V. la page suivante).

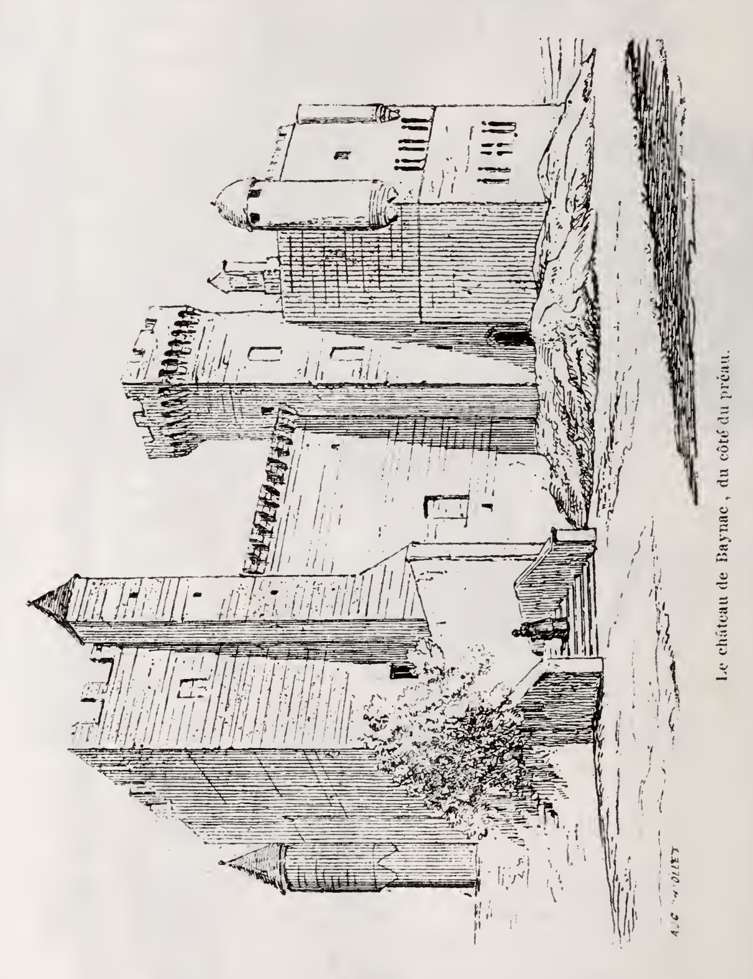
L'enceinte de Baynac est presque intacte, dit M. Jules de Verneilh, ainsi que l'ensemble de la forteresse ; les toitures primitives de pierre plate, conservées à peu près partout, montrent que ce mode de couverture, s'il est grossier, est du moins à toute épreuve.

(1) Voyez *Excursion en Périgord et en Quercy* par M. le baron Jules de Verneilh, dans le t. XXXI du *Bulletin monumental*, p. 754.



Vue du château de Beynac.

Le plan du château offre un carré irrégulier, dont les angles nord-est et sud-est ont été prolongés en forme de bastions. Du côté du préau l'aspect est sévère et imposant. A gauche, le donjon carré,



Le château de Baynac, du côté du préau.

couronné de larges créneaux et flanqué d'une tourelle carrée renfermant l'escalier, se relie par une courtine couronnée de machicoulis à une haute tour et au bastion méridional que flanquent aux angles,

des tourelles à encorbellement sans moulures. Les fenêtres trilobées à double baie, les moulures, etc., etc., ont le caractère du XIVe siècle. C'est d'ailleurs le style qui domine dans tout l'édifice, à l'exception de quelques fenêtres refaites au XVIe, et d'une tourelle à calotte de pierre.

A l'intérieur, les aménagements du XVIIe siècle ont modifié, sans l'altérer sensiblement, le plan ancien ; mais la grande salle, la halle pour mieux dire, est restée avec sa voûte en berceau ogival et ses deux lancettes ; cette pièce appelée *Salle des États*, a 63 pieds de longueur sur 25 de largeur et est très-élevée : on voit par ces détails que j'emprunte à M. Jules de Verneilh, quelle était l'importance du château de Baynac. Les barons de Baynac occupèrent effectivement un des premiers rangs parmi les maisons les plus considérables du Périgord.

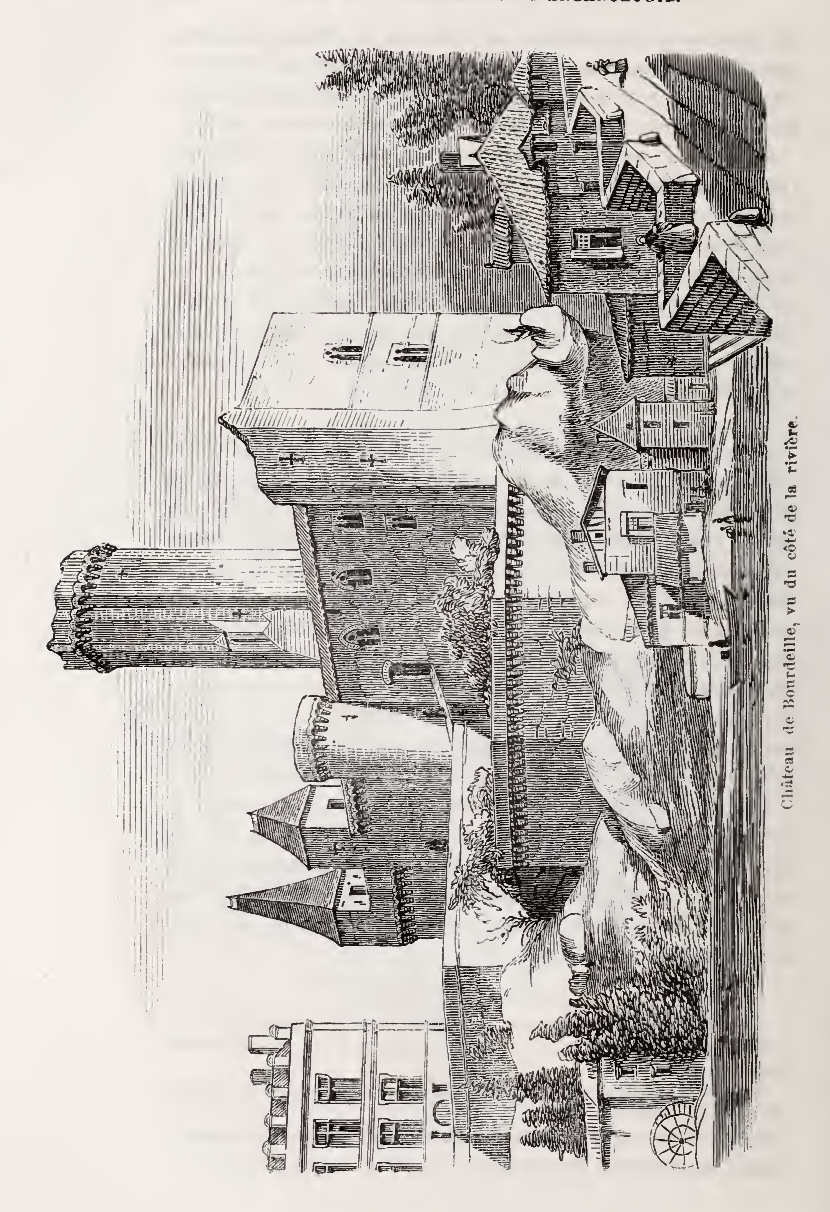
Chateau de Bourdeille (Dordogne). — Le château de Bourdeille occupe un promontoire escarpé complètement inaccessible du côté de la rivière (Voir le dessin ci-joint, p. 570), et isolé du côté de la ville par un ravin profond et par une large coupure creusée dans le rocher. Une enceinte élevée dont les murs se confondent avec la base du donjon, complétait ce système de défense. Le château proprement dit consistait en un bâtiment simple à deux étages, comprenant chacun deux grandes salles qui se commandent. Le donjon qui se trouve à un des angles est une tour octogone d'une remarquable conservation. Ses quatre étages renferment des salles voûtées et sont couronnées par des machicoulis cintrés analogues à ceux d'Avignon. Une tourelle prismatique engagée dans un des murs sert de cage à l'escalier.

Ce donjon, le château et les remparts sont de la première moitié du XIVe siècle ; l'ornementation des fenêtres en ogives géminées, celle des cheminées et la forme des meurtrières en croix indiquent bien cette époque (1). C'était alors une place forte très-redoutable, elle soutint en 1369 un siége contre l'armée anglaise commandée par les comtes de Cambridge et de Pembrocke (2).

(1) Voir le rapport de M. Jules de Verneilh dans le compte-rendu de la visite faite à Bourdeille en 1858, par le Congrès de la Société française d'archéologie.

(2) Voir les détails relatifs au siége dans Froissard, édition de Buchon, ch. CCLVI et p. 569.

On a construit au XVIe siècle une habitation de la Renaissance au milieu de la place du XIVe siècle. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.



Château de Bourdeille, vu du côté de la rivière.

Chateau de Turenne. — Le château de Turenne, qui domine d'une



Château de Turenne (tour cylindrique).

manière si majestueuse et si pittoresque le chemin de fer de Périgueux à Brives et à Figeac, est encore une forteresse du XIV[e] siècle, au moins

en grande partie; c'est une place considérable ayant d'un côté une



Château de Turenne (donjon oriental).

tour d'observation cylindrique d'un très-bel effet et à l'autre extrémité

une tour barlongue et massive renfermant des salles plus étendues et se liant à d'autres constructions. Cette disposition nous amène à parler des châteaux à deux donjons dont celui de St-Céré va nous fournir un exemple.

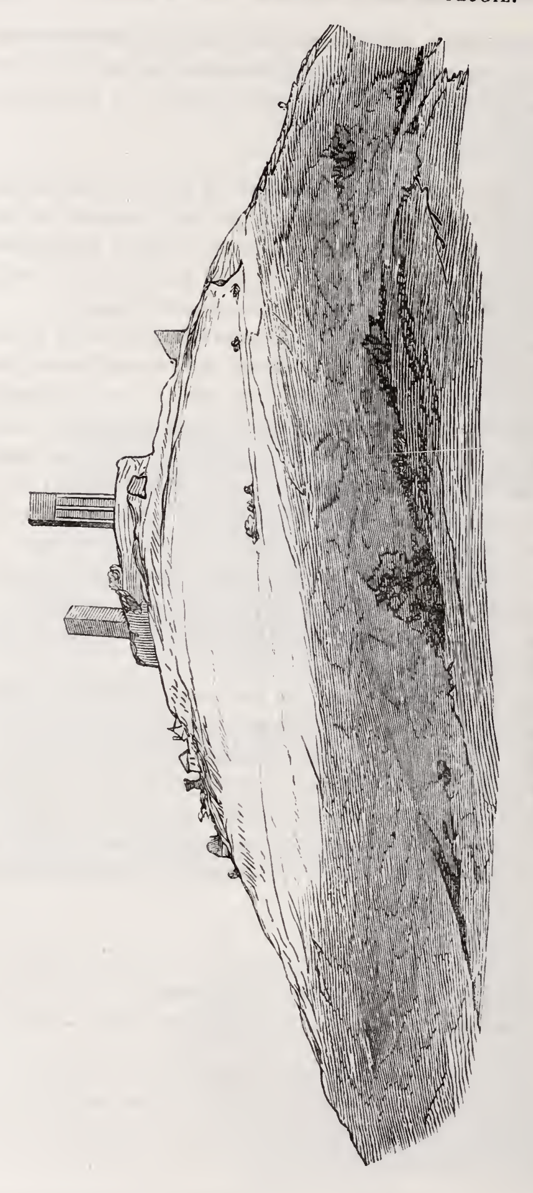
CHATEAU DE ST-CÉRÉ (LOT).—Le château et les tours de St-Laurent dominent la petite ville de St-Céré. Sur les deux extrémités du plus grand diamètre de l'ellipse qu'environnent les remparts existent deux tours carrées séparées par une distance de 80 mètres et dont le dessin suivant représente l'aspect, vues à 2 kilomètres de distance.

Ces tours, construites en grès bigarré, se trouvent l'une à droite, l'autre à gauche de l'enceinte, en prenant pour centre l'entrée principale de la place : chacune d'elles paraît avoir eu ses dépendances particulières et commander ainsi à deux groupes distincts compris dans la même enceinte générale. La tour de l'est, garnie de contreforts jusqu'à une certaine hauteur, me paraît la plus ancienne ; elle a 28 mètres d'élévation. La tour occidentale a 41 mètres de hauteur et renferme six étages dont un souterrain. Cette tour a 10 mètres de largeur, elle se termine par une plate-forme entourée de créneaux ; il est impossible de lui attribuer une date antérieure au XIV[e] siècle. Cette belle construction, d'une admirable solidité, est accessible à tous les étages par un bel escalier.

Ce n'est pas la première fois que je trouve deux tours, en apparence indépendantes, dans la même enceinte castrale. J'ai fait plusieurs hypothèses pour expliquer le fait. J'ai pensé que la surveillance de deux vallées pouvait quelquefois nécessiter l'érection de deux hautes tours, mais que peut-être plutôt le seigneur possédant plusieurs fiefs divisait sa garnison, attribuant ainsi une cour et une enceinte distincte aux habitants de chacun des fiefs qui lui devaient le service en temps de guerre (1).

CHATEAU DE ROQUETAILLADE (GIRONDE).—M. Léo Drouyn, dans son intéressant mémoire sur les châteaux de la Dordogne et de la Gironde, publié à Bordeaux en 1854, cite plusieurs places du XIV[e] siècle. Je ne

(1) On fait remonter jusqu'au VIII[e] siècle l'origine du château de St-Céré, et quelques parties des murs de l'enceinte extérieure montrent, il est vrai, des pierres en arêtes de poisson, mais la plus grande partie ne paraît pas aussi ancienne et pourrait bien avoir été refaite à l'époque où les tours ont été élevées.



Les deux donjons du château de St-Céré (Lot).

peux que renvoyer aux détails qu'il indique et à la planche sur laquelle il a rangé les plans comparés de tous les châteaux qu'il a décrits (1).

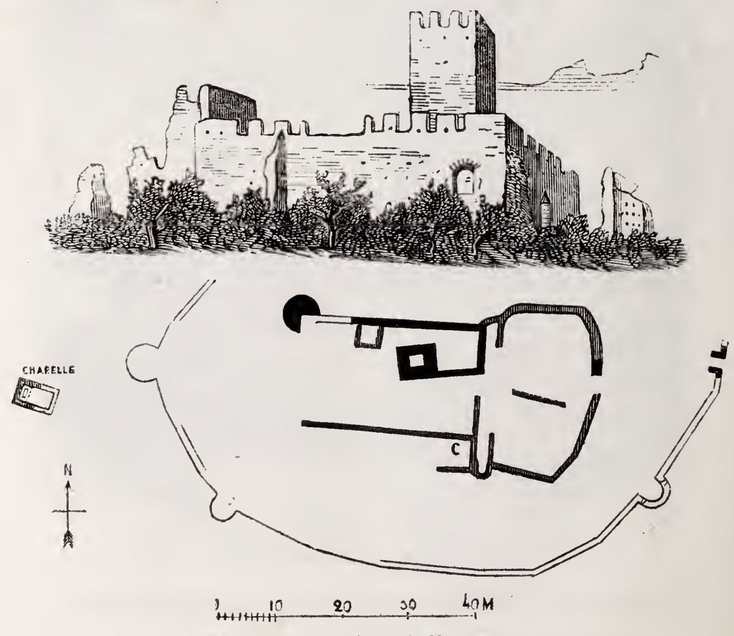


Parmi ces châteaux nous citerons celui de Roquetaillade dont nous

(1) Bordeaux, 1854, broch. in-8°.

donnons une vue. Il avait trois enceintes et pouvait dater du commencement du XIVe siècle.

CHATEAUX DES PYRÉNÉES ET DU MIDI. — M. Anthyme Saint-Paul a décrit de son côté dans le *Bulletin monumental* un assez grand nombre de châteaux de la région des Pyrénées. Il a reconnu, comme je l'avais fait moi-même dans un voyage exécuté plusieurs années auparavant avec M. le vicomte de Cussy, qu'un grand nombre de ruines féodales de cette région ne datent que du XIVe siècle, bien qu'on leur ait attribué autrefois des dates beaucoup plus reculées ; que jusques à la fin du XIIIe siècle, et même beaucoup plus tard, ils portent, comme dans les autres contrées du midi de la France, l'empreinte des traditions romanes ; que le donjon carré ou barlong domine toujours ; que les tours de flanquement sont souvent carrées (1) et que la force principale des places consiste dans les dangers auxquels les assaillants étaient exposés en suivant des chemins de défilement dominés par des murs et hérissés d'obstacles dans un terrain accidenté. Voici quelques spécimens de ces châteaux montrant ces divers caractères.



Vue et plan du château de Montespan.

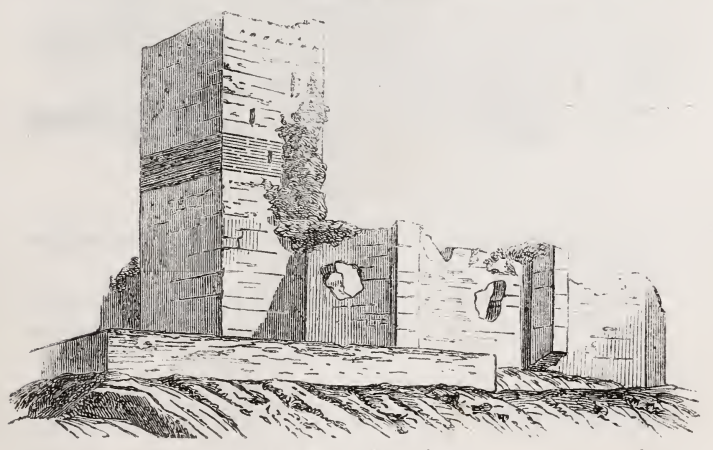
(1) V. le t. XXXII du *Bulletin monumental*.



Château de Montespan.



Château de Lespurge.



Château de Mauvezin.

Les vues suivantes représentent le château de Beaucens. On ne pouvait y entrer qu'après avoir franchi plusieurs portes et parcouru des passages et des détours qui en rendaient l'accès très-difficile (1). Une des deux vues ci-jointes présente les deux premières entrées du château



Vues du château de Beaucens.

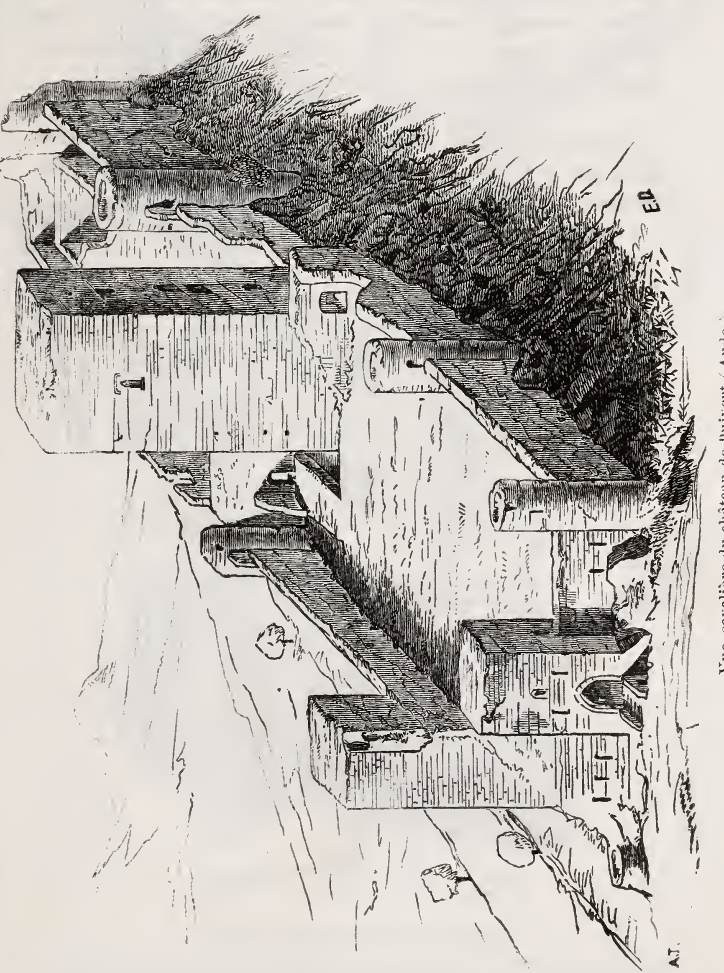
et le rempart de la dernière enceinte ; l'autre montre les deux dernières entrées qui terminent le chemin de défilement.

Ce chemin de défilement qui tenait longtemps ceux qui montaient exposés aux projectiles était le principal moyen de défense. On en

(1) V. le mémoire de M. Anthyme Saint-Paul dans le tome XXXII du *Bulletin monumental*.

avait tiré aussi un grand parti dans les châteaux des Vosges du duché de Bade et du sud-est de la France.

Chateau de Puyvert (Aude).—M. le vicomte de Juillac a décrit le



Vue cavalière du château de Puivert (Aude).

château de Puyvert, canton de Chalabre (Aude), qui date du XIVe

siècle d'après ses recherches. Ce château offre deux cours : au fond de la première se trouve un donjon carré qui semble posé là pour protéger et masquer la seconde. Celle-ci renferme la maison d'habitation du seigneur et ses dépendances : l'ensemble de la place présente un carré-long assez régulier pour la première cour ; et pour la seconde, une enceinte plus étroite dont le rempart forme une ligne brisée à l'extrémité. La vue cavalière (p. 579) montre clairement la disposition générale de la place et ses divisions.

ENCEINTE DE CORDES.—En remontant au nord nous trouvons dans la petite ville de Cordes, si intéressante par ses maisons anciennes, des remparts et des portes du XIV[e] siècle.

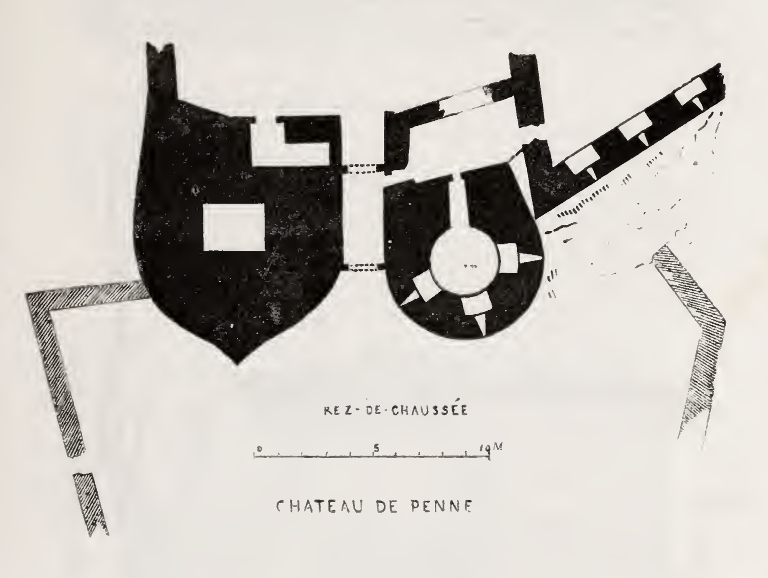
L'esquisse ci-jointe fera connaître deux tours défendant cette porte

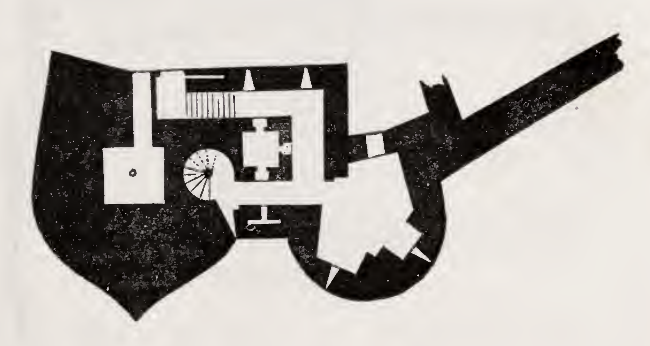


Une des portes de la ville de Cordes.

dont l'arc n'est pas en ogive, mais à cintre surbaissé.

Chateau de Penne (Tarn). — Je serais disposé à attribuer au





commencement du XIVe siècle la porte du château de Penne dans le même département, décrite par M. Rossignol, et que l'on a attribuée souvent au XIIIe siècle.

Cette porte est défendue par deux tours, l'une ronde, l'autre à éperon comme quelques-unes des tours de Carcassonne. En avant du passage est la herse retenue par une arcade en ogive ; puis, quelques mètres



Élévation de l'entrée du château de Penne.

plus loin, une seconde porte ogivale défendue, outre la herse, par un trou carré percé dans la voûte. La tour gauche a dans sa partie inférieure une salle carrée voûtée en berceau. L'autre tour a une

salle circulaire au rez-de-chaussée voûtée en cul-de-four ; elle est éclairée par trois meurtrières. Un couloir accédait à cette salle.

Après la porte vient une cour très-irrégulière.

Porte de Turon.—La porte de Turon, à St-Macaire (Gironde), et qui, d'après M. Léo Drouyn, date de la première moitié du XIVe siècle, est formée de deux arcs, l'un s'ouvrant à l'intérieur, l'autre à l'extérieur de la place. Le premier est très-haut et l'autre beaucoup plus bas.

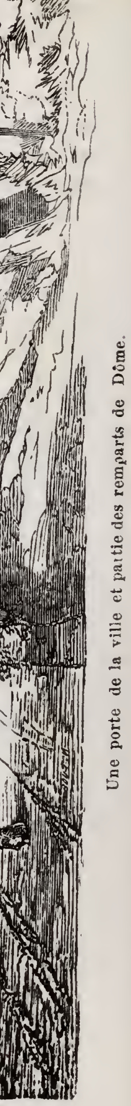
Je présente la porte de Turon pour montrer que le XIVe siècle



Porte de Turon.

suivait les traditions du XIIIe siècle. On ne voit pas encore de petite porte pour les piétons à côté de la grande.

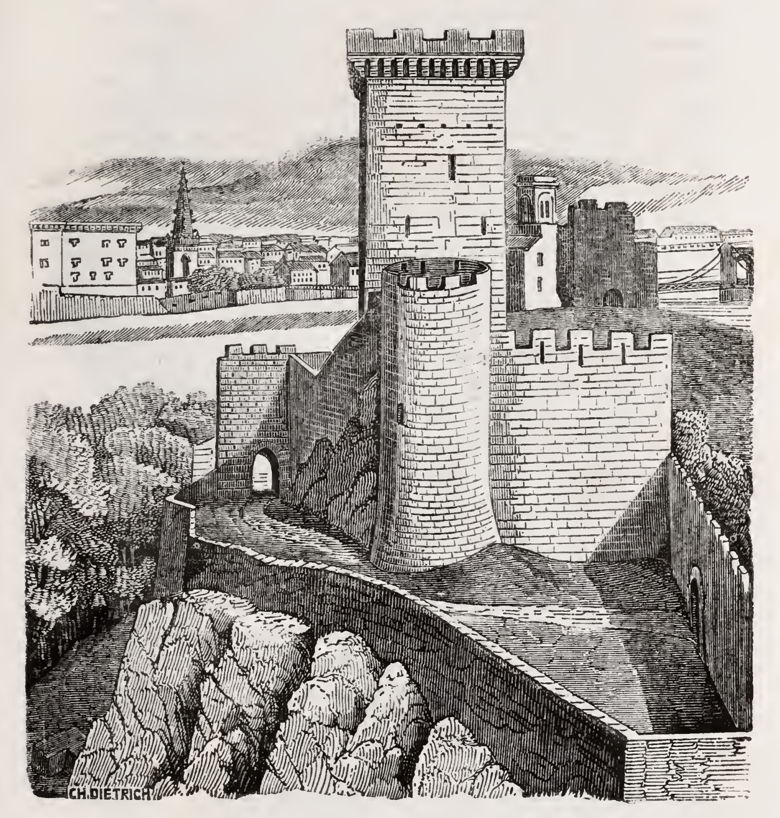
Remparts de Dome. — Nous devons au crayon habile de M. Jules de Verneilh la porte fortifiée de Dôme qui appartient aussi au XIVe siècle et qui fut construite avec les remparts lorsque le roi de France eut acquis Dôme des seigneurs de ce nom, afin d'y établir une place



Une porte de la ville et partie des remparts de Dôme.

forte de premier ordre, pour arrêter les progrès de la puissance anglaise. Les pierres de parement sont en bossage. Les corps-de-garde des tours sont voûtés, et les retombées des voûtes portent sur des culs-de-lampe sculptés.

Chateau de beaucaire. — Si nous nous transportons sur le bord du Rhône nous aurons encore à visiter le château de Beaucaire qui offre



Château de Beaucaire.

des remparts considérables et assez bien conservés. Une partie de ce château me paraît appartenir au XIVe siècle, notamment la tour à

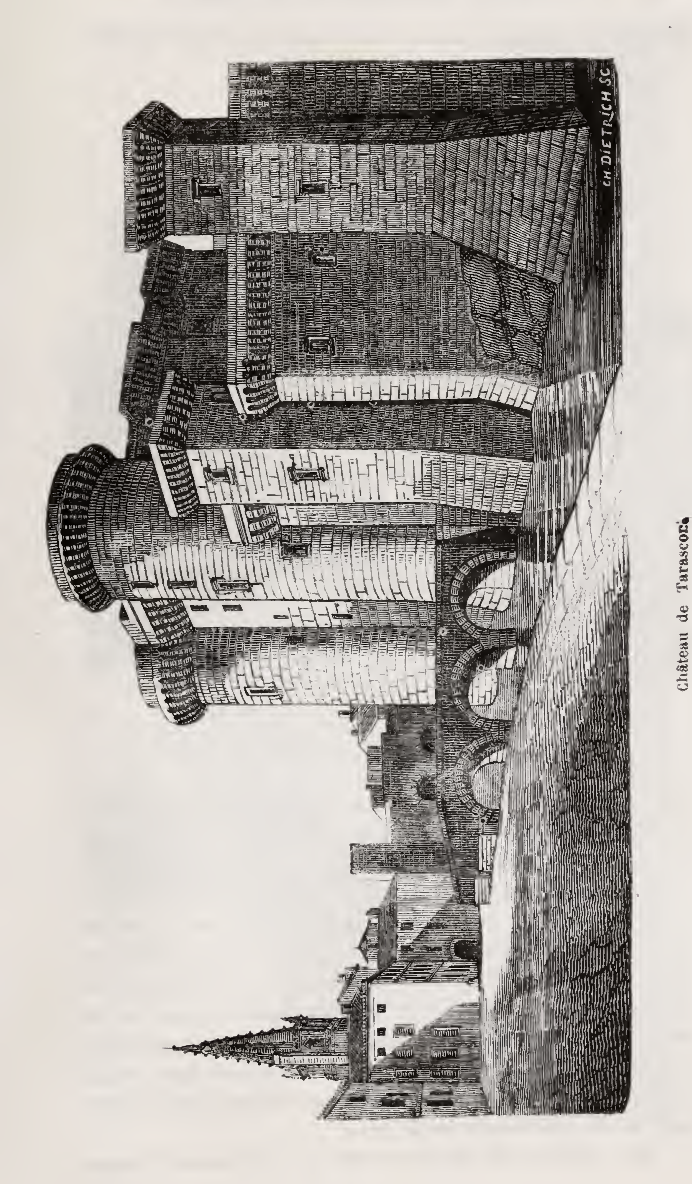
machicoulis qui domine un des points les plus escarpés du rocher, du côté du fleuve. Les créneaux échancrés ou taillés en gradins, et dans lesquels les meurtrières prennent la forme d'une croix, me paraissent aussi de la fin du XIVe siècle; mais il y a des parties plus anciennes dans la place.

CHATEAU DE TARASCON. — Le château de Tarascon, bâti sur la rive gauche du Rhône en vue de celui de Beaucaire, est construit avec beaucoup de soin en très-belles pierres; il est partout couronné de machicoulis très-allongés; les tours en sont la plupart carrées. Commencé vers 1400, ce château fut terminé par le roi René qui l'a habité et lui a laissé son nom. Il appartient donc à la première moitié du XVe siècle et nous offre un type d'autant meilleur de l'architecture militaire de cette partie du midi de la France, qu'il n'a subi à l'extérieur aucune avarie. La distribution intérieure a dû seulement recevoir quelques changements pour loger les prisonniers qui l'occupent.

TOUR DE MONTMAJOR. — Citons encore dans cette région la belle tour carrée-longue qui protégeait, du côté de l'est, l'abbaye de Montmajor près d'Arles, que les touristes visitent habituellement; elle est revêtue d'un bel appareil en bossage; elle se divise en deux étages voûtés en ogive et dans le style du XIVe siècle. On connaît d'ailleurs la date de cette tour.

Pons de l'Orme (*de Ulmo*), nommé par Urbain V abbé de Montmajor en 1369, la fit construire l'année suivante (1370) : son écusson, portant un orme (armes parlantes), est placé dans le mur sur la porte d'entrée. Des fenêtres avec bancs de pierres éclairent la grande salle : une cheminée venait se terminer au-dessus des parapets de la plate-forme garnie de machicoulis à consoles allongées.

CHATEAU DE BILLY (ALLIER). — Le château de Billy est, d'après M. le comte de Soultrait, un monument du XIVe siècle (première moitié). Il est assis sur une éminence, flanqué de tours cylindriques; une tour plus élevée que les autres servait d'observation pour surveiller la campagne : on n'y voit pas encore de machicoulis. La porte d'entrée est flanquée de deux tours reliées par trois arcatures en re-



Château de Tarascon.

trait entre lesquelles on pouvait laisser tomber les herses, des pierres

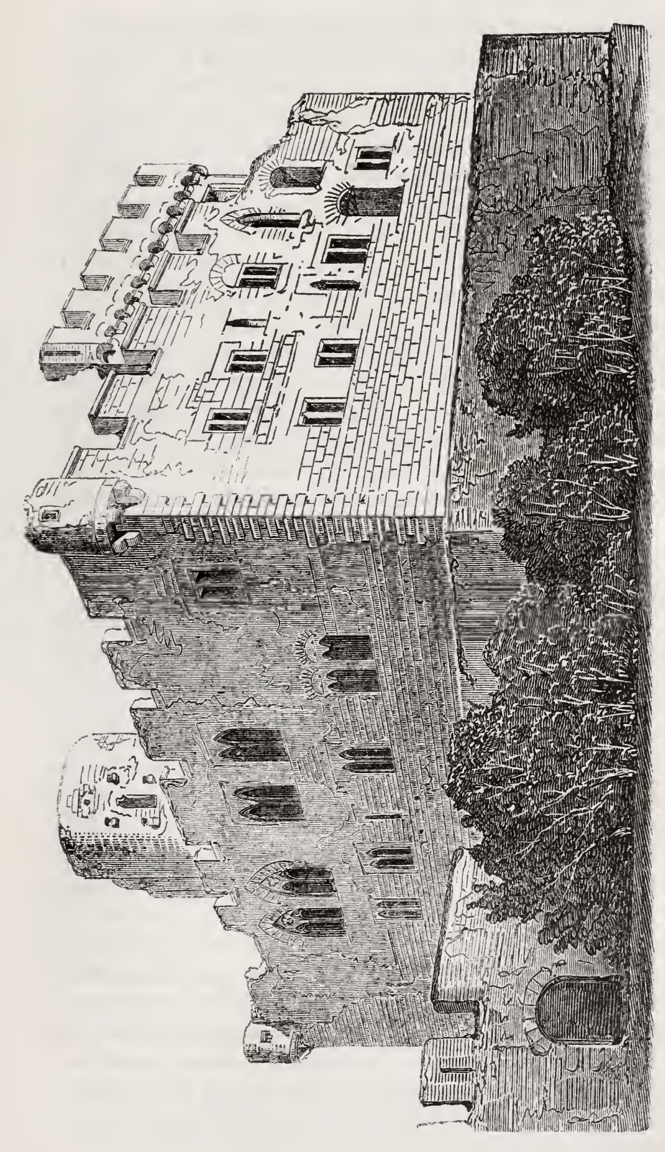


Château de Billy.

et autres projectiles sur les assaillants.

Chateau de Kœnigsheim.—Le château de Kœnigsheim, en Alsace, est aussi du XIVe siècle, j'en donne le dessin d'après M. Ramé, pour montrer ce que certains châteaux de cette contrée pouvaient offrir de particulier. « Les fenêtres de ce château, dit cet excellent observateur, sont nombreuses, grandes, percées à une faible hauteur; aucune tour ne défend les angles du bâtiment, à l'exception d'un donjon circulaire qui s'élève à l'extrémité occidentale de la cour intérieure. Ces angles ne sont protégés que par de petites échauguettes portées en encorbellement. Rien ne rappelle l'appareil militaire d'un château isolé au milieu de la campagne ; c'est plutôt une maison forte, comme l'étaient au XIIIe siècle certaines résidences urbaines, qu'une forteresse dans l'acception ordinaire du mot.

« Les abords même du château ne sont que médiocrement disposés



Vue extérieure du château de Kœnigsheim.

pour la défense. Quand on a pénétré dans la grande enceinte extérieure, on se trouve devant la porte, représentée à gauche de la vue générale que nous donnons ici. Cette porte est percée dans un mur mince et très-peu fortifié. Au lieu d'être rapprochée du corps de la forteresse, et dominée d'aplomb par ses défenseurs, elle est percée à une certaine distance du pied du château. Elle donne entrée dans une seconde cour extérieure de petite dimension. Dans cette cour, une trentaine de degrés permettent d'atteindre le sommet de la courtine, et c'est après les avoir gravis et parcouru tout le côté occidental de cette cour sur l'étroit chemin formé par l'épaisseur du mur à son sommet, qu'on rencontre l'entrée du château proprement dit. Autour de la base de ce château règne une sorte de terrasse ou de chemin de ronde, représenté sur notre dessin, et formé par un mur large de 3 mètres et élevé seulement de 15 ou 18 pieds au-dessus du sol des deux cours extérieures. C'est à cette hauteur que se trouve le niveau de la cour intérieure. Cette espèce de retroussis en pierre était inattaquable par la sape et la mine ; c'était un avantage. Mais il forme une sorte d'échelon tout préparé pour les assaillants, dans le cas où ils auraient voulu tenter l'escalade. Les agresseurs, parvenus ainsi sans grande peine à la plate-forme, pouvaient entrer dans le château par la porte ou par les fenêtres.

« Il y a, cependant, à Kœnigsheim une construction véritablement forte, c'est le donjon, grosse tour circulaire, isolée aux extrémités de la cour intérieure. On n'y accédait que par une petite porte pratiquée à son étage supérieur, au niveau des créneaux et des murs les plus élevés du château. Elle est flanquée de grosses consoles destinées, soit, à soutenir des hourds en temps de guerre, soit à supporter une des extrémités du pont volant, par lequel on pouvait s'introduire dans le donjon. J'attribuerais volontiers Kœnigsheim à la première moitié du XIVe siècle. Pendant la guerre qui s'était élevée entre Albert, fils de Rodolphe de Habsbourg, et l'empereur Adolphe de Nassau, les habitants de Châtenois, qui suivaient le parti d'Albert, prirent et détruisirent, en 1298, le village de Kœnigsheim et le château qui le dominait. Depuis, ce château disparaît de l'histoire, et il faut descendre jusqu'à l'année 1492 pour le trouver mentionné dans une vente faite à la ville de Schelestadt, par Jean de Hadstat. Le monument, qui existe encore aujourd'hui, dut être reconstruit peu d'années après le désastre qui marqua les dernières années du XIIIe siècle ; les fenêtres, formées de deux baies trilobées, surmontées d'un trèfle et encadrées dans une grande ogive, appartiendraient encore à cette époque : nous en retrouvons de sem-

blables, dans d'autres châteaux du XIIIe siècle, à Andlau et à Spesbourg. Seulement, au XIIIe siècle, l'appareil était encore caractérisé par l'emploi des pierres en bossage ; à Kœnigsheim, l'appareil, surtout dans les parties basses, est assez régulier et formé d'assises de 25 centimètres de hauteur ; mais les bossages ont disparu presque partout ; on ne les rencontre plus qu'aux angles du château, à la base du donjon, et sur un point de l'enceinte extérieure. Or, cet emploi des bossages à l'angle des édifices caractérise assez souvent, dans la région rhénane, les constructions civiles du XIVe siècle.

« La cour intérieure de Kœnigsheim est garnie, sur deux de ses faces, de bâtiments d'habitation. Le plus considérable présentait sa façade au midi ; il avait deux étages, divisés chacun en une quantité considérable d'appartements éclairés par des fenêtres ogivales géminées. De ce côté était la porte et le logement du portier, ou corps-de-garde. A l'orient, et en angle droit avec les constructions précédentes, existe un second bâtiment, également à deux étages, contigu au premier ; là se trouvait la grande salle, bâtie sur de vastes magasins, dont les voûtes d'arêtes retombent sur une colonne centrale (1). »

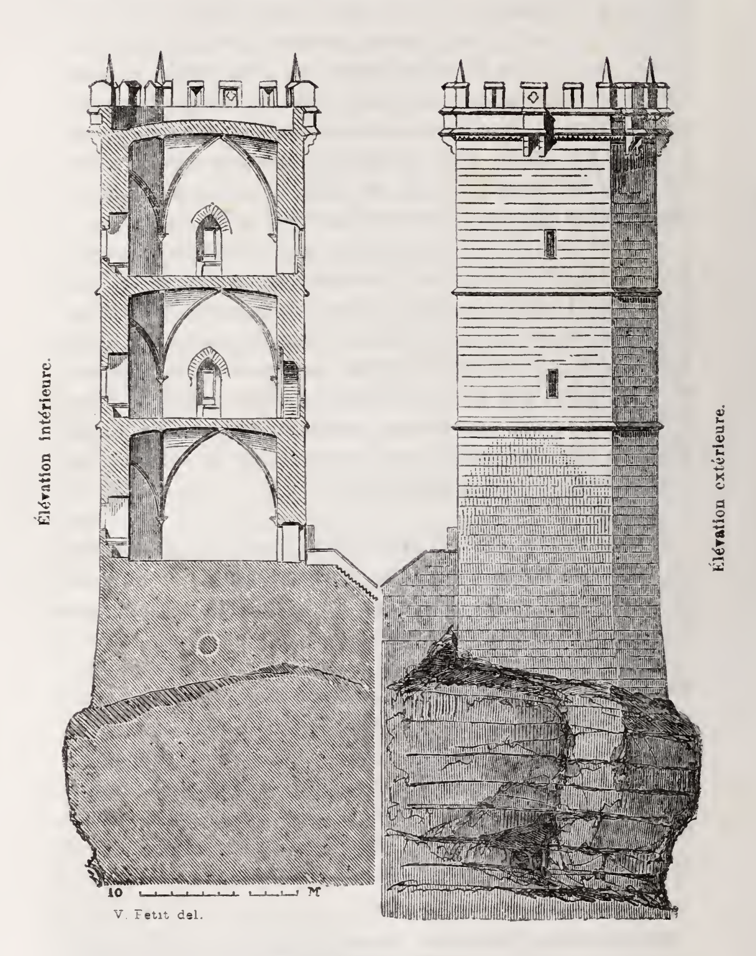
Chateau de Montbard. — La tour de Montbard, dans la Côte-d'Or, est un donjon très-remarquable du commencement du XVe siècle ou de la fin du XIVe siècle ; elle n'est pas carrée, mais bien à pans coupés d'un côté et rectangulaire de l'autre.

Cette belle tour (V. la page 592), voûtée en pierre, est garnie à son sommet de créneaux percés de larges meurtrières et de moucharabis régulièrement espacés. Elle est divisée en trois étages.

Je doute que ce donjon ait été, dans l'origine, terminé par une plate-forme ; un toit devait exister, et je crains que, par la suite, les eaux ne pénètrent de plus en plus entre les dalles de pierre et ne pourrissent les voûtes. Quant à présent, c'est une des tours les plus belles, les mieux conservées et dont l'appareil offre le plus de solidité.

Maintenant que j'ai parcouru diverses régions de la France féodale présenté quelques spécimens d'architecture du XIVe et de la première moitié du XVe siècle appartenant à ces régions diverses, je remonte

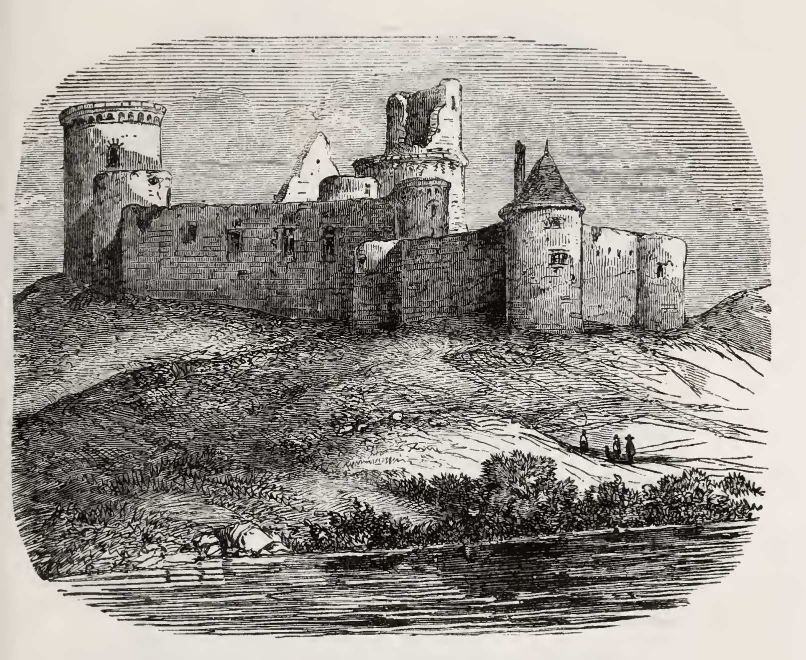
(1) Voir la *Description de quelques châteaux de l'Alsace,* par M. Ramé, dans le t. XXI du *Bulletin monumental.*



Vue de la tour de Montbard.

vers le Nord et je terminerai en examinant les châteaux de Tonquédec (Côtes-du-Nord), de Villebon, de la Bastille, de Vincennes et de Pierrefont.

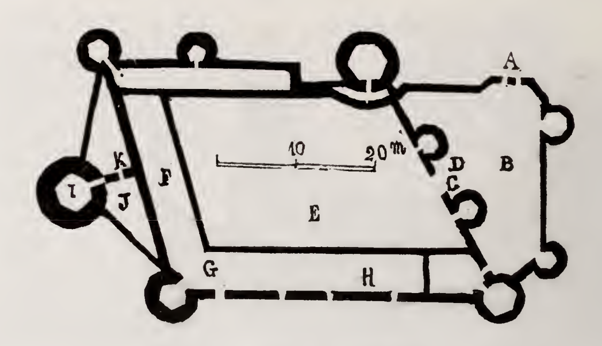
Chateau de Tonquédec. — Le château de Tonquédec date en partie du XIVe siècle, d'après M. Du Chatellier, correspondant de l'Institut.



Château de Tonquédec, près Lannion (Côtes-du-Nord).

Une première enceinte forme en quelque sorte le corps avancé de la place (V. le plan, p. 594). Un pont-levis y donnait accès. Le corps de la place était composé de constructions militaires, avec un massif d'habitations développées sur trois des faces du trapèze. Des salles d'armes, encore voûtées et très-belles, se remarquent dans cette partie. Venait enfin le donjon, auquel on arrivait de la place par un pont volant qui reposait sur une pile quadrangulaire, dont le sommet était au niveau d'une porte placée au premier étage de la tour. Ce donjon et la tour qui avoisine l'entrée A (V. le plan) sont hexagones intérieurement et à quatre étages. Les murailles ont 3 mètres d'épaisseur dans leur plus grande largeur.

Les vicomtes de Tonquédec étaient au premier rang dans la noblesse de Bretagne ; ils devaient au duc cinq chevaliers d'ost, et au Parlement



Plan du château de Tonquédec.

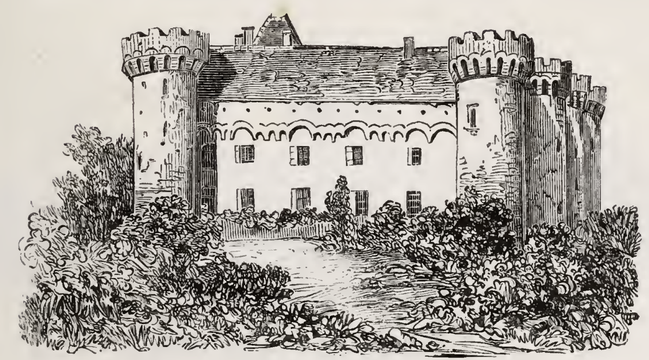
A Entrée. B Première cour. D Porte du château proprement dit. E Cour du château. F, G, H Habitations disposées autour de la cour et adossées aux murs d'enceinte. I Tour du donjon.

général ils prétendaient tenir la première place comme premiers bannerets de la province. Ils avaient des cours dans soixante-une paroisses et trois grandes juridictions principales (1) ; ils possédaient de nombreux priviléges.

Chateau de Villebon (Eure-et-Loir).—Parmi nombre d'autres châteaux du XIV[e] siècle, on cite celui de Villebon, qui fut bâti par un d'Estouteville ; ce château se compose d'un bâtiment carré au milieu duquel est une cour, et qui est entouré de fossés larges et profonds remplis d'eau ; mais il a subi diverses restaurations, principalement vers le commencement du XVII[e] siècle, lorsque Sully en devint propriétaire. Ainsi les tours, au nombre de quatre dans la façade, et de trois dans le côté opposé, ne sont pas en entier du temps de la fondation du château ; elles ont été retouchées vers le XVII[e] siècle, ou la fin du

(1) Voir la *Notice sur quelques monuments des Côtes-du-Nord* par MM. Barthélemy et Guimard, dans le tome XIV du *Bulletin monumental*, et la notice de M. Du Chatellier dans le tome XIX du même recueil.

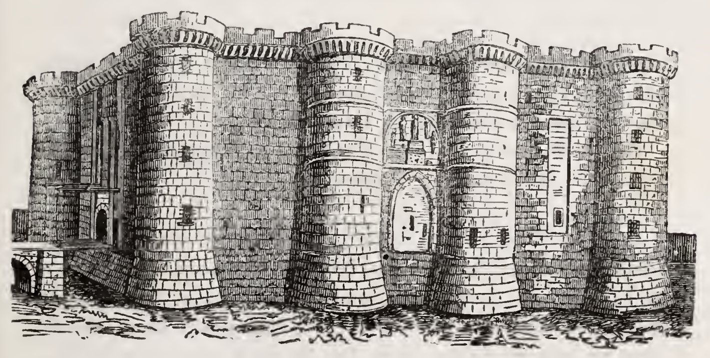
XVIᵉ ; tout porte à croire qu'elles n'étaient pas, dans l'origine, couvertes d'une plate-forme comme aujourd'hui.



Château de Villebon.

Le château de Villebon montre comment on a, dans le XIXᵉ siècle, modifié les maisons fortifiées, soit en y perçant de nouvelles fenêtres, soit en y établissant à l'intérieur de nouvelles distributions. Il appartient aujourd'hui à M. le marquis de Pontois de Pontcarré, membre de la Société française d'archéologie et du Conseil général d'Eure-et-Loir.

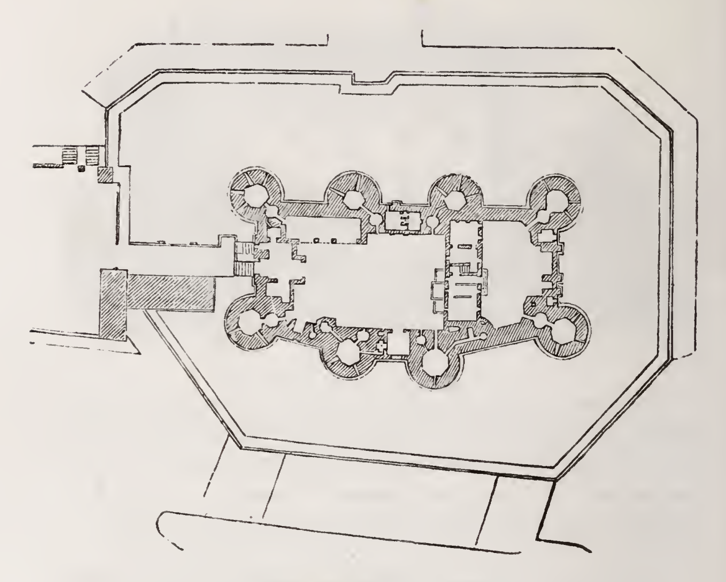
La Bastille, a Paris. — La fameuse Bastille de Paris, détruite



Vue extérieure de la Bastille.

en 1789, dont on trouve le *fac-simile* dans un grand nombre de bibliothèques publiques, avait été commencée en 1369 par ordre de

Charles V. Cette forteresse se composait de logements fort élevés, disposés régulièrement autour d'une cour carrée longue; quatre tours



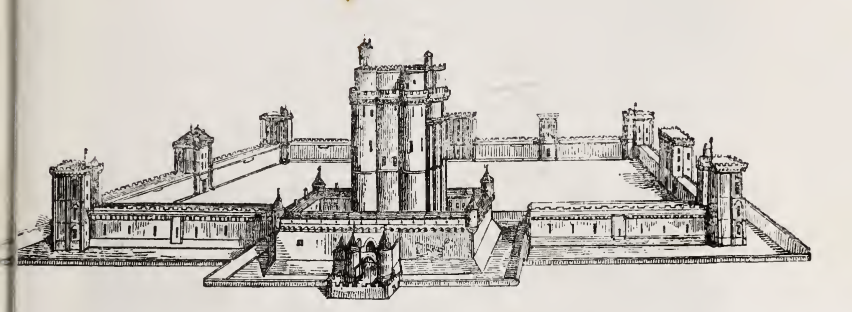
Plan de la Bastille de Paris.

semi-sphériques étaient aux angles du carré et deux autres au milieu des deux grands côtés. Diverses fenêtres carrées s'ouvraient à l'intérieur des cours et même dans les murs extérieurs.

On voyait encore, il y a peu d'années, l'emplacement des fossés de la Bastille : ils étaient larges et pleins d'eau.

Place de Vincennes. — Vincennes est plutôt une place forte qu'un château proprement dit; on voit par l'esquisse ci-jointe la forme régulière de l'enceinte, du donjon, des tours, des courtines, et ce bel exemple d'un grand monument militaire du XIVe siècle prouve qu'on adoptait alors un plan symétrique toutes les fois que le terrain le permettait. Vincennes est trop connu pour que j'en donne la description : il n'y a pas un parisien qui ne soit allé s'y promener. Si des travaux considérables y ont été faits à diverses époques, il est facile cependant de dé-

gager comme on l'a fait dans l'esquisse suivante, la forteresse du XIVe siècle des parties refaites ou ajoutées.



Vue générale de Vincennes.

Chateau de Pierrefonds.— Un des châteaux les plus intéressants du XIVe siècle et de la première moitié du XVe, est celui de Pierrefonds, département de l'Oise, à l'extrémité orientale de la forêt de Compiègne.

Le premier château, qui avait été fondé vers le temps des incursions des Normands, est entièrement détruit ; il se trouvait sur une hauteur que des pentes très-raides rendaient inaccessible de tous côtés.

Vers l'an 1390, le château fut reconstruit par Louis, duc d'Orléans et de Valentinois, sur une autre éminence, séparée de la précédente par un vallon, et très-avantageuse pour l'établissement d'une place forte, car elle s'avançait dans la vallée comme un cap, et ne se liait à la plaine que par une langue de terre. Ce second édifice fut regardé à juste titre comme un chef-d'œuvre d'architecture, et l'une des merveilles de l'époque (1).

Le château de Pierrefonds a quatre faces élevées sur un plan carré irrégulier ; les murs, très-bien conservés, étaient couronnés de machicoulis et fortifiés par des tours hautes de 108 pieds, non compris le toit. Les murs et les tours sont en pierres de taille de grand appareil et offrent un choix de matériaux très-remarquable. On avait même lié les pierres des angles avec des crampons de fer, pour donner plus de solidité à cette partie des murailles.

(1) V. Dulaure, *Histoire physique et morale des environs de Paris*, I, IV.

A droite de la porte on trouve, près de l'angle sud-est de la place, un corps-de-logis fort élevé, divisé en quatre étages, et dont les gables



Vue générale du château de Pierrefonds.

étaient taillés en gradins, disposition que l'on trouve dans beaucoup d'anciennes maisons. Ce bâtiment était éclairé par un assez grand nombre de fenêtres donnant sur la cour, et toutes de forme carrée.

Les autres logements adossés aux grands murs de la cour devaient être moins importants, et toutefois considérables ; il n'en reste plus que la trace ; au-dessous d'eux se trouvaient des galeries voûtées très-étendues, et qui, là comme à Coucy, devaient servir à serrer des provisions, et à déposer les effets apportés par les habitants du voisinage.

Les tours, qui renfermaient elles-mêmes des appartements, offrent une rare élégance dans leurs corniches et dans les modillons qui supportaient les galeries à machicoulis ; tout est taillé avec un soin, une symétrie que l'on ne trouve pas souvent ailleurs. Au-dessus du cercle des machicoulis, le diamètre des tours se rétrécissait, puis elles s'élevaient encore d'un étage avant de recevoir le toit conique qui les couronnait.

Ces tours sont encore fort belles, et seraient presque intactes si l'on n'avait pratiqué, à grande peine, des espèces de brèches pour mettre le château hors de défense.

Ces démolitions furent faites sous Louis XIII, en 1617, d'après un



Le château de Pierrefonds avant sa restauration.

ordre de Richelieu portant que le château de Pierrefonds serait démantelé (1).

A cette époque de destruction pour les châteaux, on se borna souvent à exécuter de semblables sentences, en pratiquant dans les murailles des espèces de déchirures semblables à celles que l'on voyait à Pierrefonds. Les murs des forteresses étaient si solides, qu'il aurait fallu des travaux énormes pour les détruire entièrement.

La chapelle se trouvait dans une des tours du côté du sud-est, près du grand corps-de-logis dont j'ai parlé d'abord.

En avant de la porte d'entrée du château, existait une première enceinte dont on voit les fossés.

Il y a quelque chose de grandiose dans les ruines de Pierrefonds. Si on les visite, comme je l'ai fait en 1836 un jour d'automne, lorsque les vents de l'équinoxe viennent se briser en mugissant sur ces énormes masses de pierres, et qu'au milieu de ce sombre murmure des vents on entende les sons vagues et doux des harpes éoliennes placées au sommet d'une des plus hautes tours, on sera frappé de la beauté du spectacle, et d'une indéfinissable émotion (2).

Tel était le château de Pierrefonds quand je le décrivais dans mon *Cours d'antiquités* et dans les premières éditions de mon *Abécédaire d'archéologie.* Depuis lors, l'Empereur y a fait exécuter des travaux considérables, des restaurations sous l'habile direction de M. Viollet-Leduc. Le donjon notamment a été refait en grande partie (Voir la figure, p. 601). On voit que cette partie du château n'était pas un donjon proprement dit, mais plutôt un petit palais fortifié avec toutes les dépendances nécessaires pour l'habitation, attestant ainsi le progrès des idées au commencement du XVe siècle.

Au point de vue de la défense, des machicoulis, auxquels on accédait par des chemins couverts, couronnaient toutes les courtines. Ce système que nous allons voir dans la deuxième moitié du XVe siècle, dans presque tous les châteaux des bords de la Loire, dominait déjà à Pierrefonds.

(1) On enleva à la même époque le toit des bâtiments, afin que les pluies hâtassent la destruction des voûtes et des planchers.

(2) C'était une heureuse idée du roi Louis-Philippe que d'avoir placé des harpes éoliennes, au haut des tours de Pierrefonds. Continuellement caressées par le vent, elles remplissent le château de leurs ondes sonores, et ces vibrations avaient quelque chose de doux, de monotone, qui s'allie merveilleusement avec la solitude et l'immobilité des ruines.



Le château de Pierrefonds depuis sa restauration (intérieur de la cour).

La vie publique ou administrative trouvait aussi à Pierrefonds de grandes salles pour les réunions et pour l'administration de la justice.

Une fois rétabli en totalité, le château de Pierrefonds offrira le spécimen le plus complet d'un grand château du XV[e] siècle ou de la fin du XIV[e].

Nous avons remarqué précédemment que dans certains pays, les tours qui garnissent les murs et surtout celles qui renferment les portes ne sont pas rondes, mais carrées.

La ville de Bâle, par exemple, est entourée d'une ceinture de murailles garnies de belles tours carrées, qui datent en grande partie du XIV[e] siècle (1333-1345). On n'y voit pas de tours rondes, et les portes sont ouvertes au milieu de ces tours carrées.

Dans le Nord et dans l'Ouest, les portes de ville sont le plus souvent flanquées de deux tours cylindriques, et se trouvent ainsi en retrait entre ces deux corps saillants. Dans l'Est, au contraire, et dans beaucoup de localités du Midi, les portes font saillie sur le mur, parce qu'elles sont pratiquées dans les tours carrées. Comme il était impossible d'ouvrir une porte dans un mur hémisphérique, les tours carrées ont offert cet avantage de pouvoir contenir les portes. On a pu éviter, en adoptant ce système, l'établissement des tours d'accompagnement. Quand il fallait beaucoup d'issues, comme à Bâle et dans certaines villes, on y a trouvé économie et avantage. Reste à savoir si la défense y a gagné : je ne le crois pas, mais ce n'est pas ici le lieu de discuter la question.

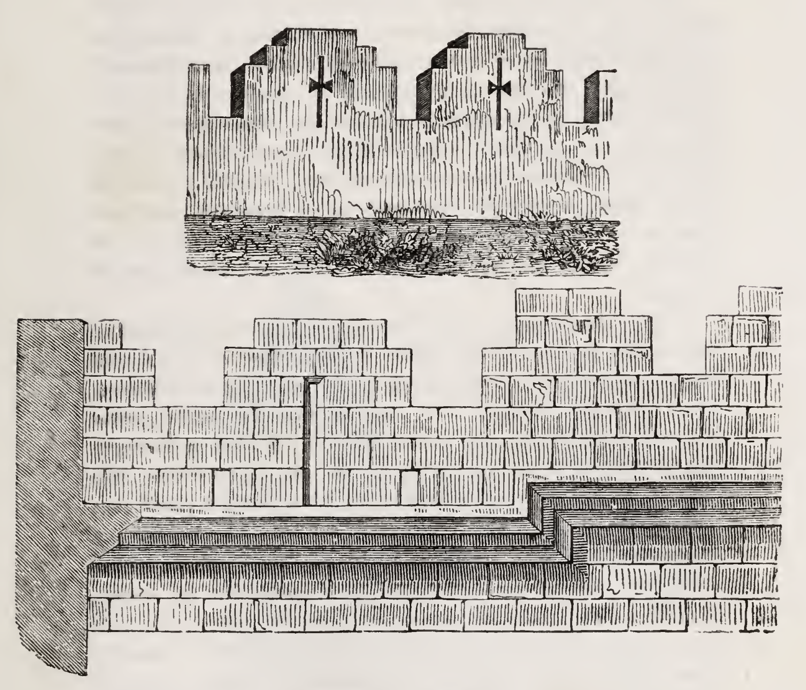

La chaussée d'Aigues-Mortes et sa tour.

Dans diverses contrées de la France, nous voyons les tours carrées préférées aux tours rondes, toutes les fois qu'elles étaient destinées à protéger un passage étroit dans lequel l'établissement de deux tours cylindriques eût été difficile. Ainsi, des tours carrées s'élèvent au nombre de trois sur le pont de Cahors. Il faut passer aussi sous une tour carrée, quand on suit la chaussée, qui conduit à la ville d'Aigues-Mortes.

Pour défendre l'abord des portes

en saillie dans les tours carrées, on a souvent pratiqué, au-dessus d'elles, un rang de machicoulis très-saillants (*moucharabis*) et d'où l'on pouvait d'autant mieux écraser les assaillants, que les corps pesants jetés par ces ouvertures ne pouvaient tomber que devant l'embrasure des portes. On en voit au-dessus de la porte principale du pont de Cahors, figurée page 176.

Les créneaux présentent aussi, très-exceptionnellement, des échan-



Créneaux avec échancrure.

crures qui en varient la forme et l'aspect.

Tours à signaux.

Il me reste à dire un mot de certaines tours, échelonnées de manière à correspondre les unes avec les autres au moyen de signaux convenus, et qui ne sont pas l'accessoire d'une forteresse.

Dans les vallées des Pyrénées et dans quelques autres contrées montueuses, on remarque des tours de cette espèce, carrées, presque sans aucun accessoire. Toutes ces tours paraissent avoir surtout été destinées à faire le guet, afin d'avertir du danger ou de l'approche d'un ennemi; elles pouvaient contenir une petite garnison, car elles ont souvent quatre étages. J'en ai vu dont le diamètre intérieur est de 30 pieds sur 25, et il doit y en avoir d'un peu plus grandes, comme il y en a sans doute de plus étroites. Quelques-unes ont, à l'extérieur, une chemise ou chemin de ronde garni de petites tours aux angles : telle est celle qui domine le village d'Oo dans la vallée de Larboust, près de Luchon.

Toutes ces tours sont sur le bord des vallées et ne s'élèvent pas jusqu'au sommet des pentes. Cela se conçoit : les populations qu'elles étaient destinées à protéger habitaient les vallées, c'est là qu'étaient les richesses et les troupeaux ; d'ailleurs, il n'y a que les vallées d'accessibles ; toutes les routes y passent, et, pour peu que la tour pût dominer ces routes, le but était rempli. Si elles eussent été sur des points plus élevés, elles n'auraient servi à rien ; de là on n'aurait pu voir ce qui se passait dans le fond de la vallée. La tour de Castel-Viel, près de Luchon, que connaissent tous les baigneurs et les touristes des Pyrénées, montre quelle est en général la position de ces tours. Quant à leur âge, aucune de celles que j'ai vues ne m'ont paru antérieures au XIVe siècle ; mais je n'en ai vu que quelques-unes, et les caractères tirés de la nature de l'appareil sont toujours un peu indécis. Dans la tour d'Oo, on voit une cheminée et quelques moulures du XVe siècle. Je suis porté à croire que, pour la plupart, elles sont à peu près du même temps que les principaux châteaux féodaux des Pyrénées : je veux dire ceux qui sont encore debout. Le système me paraît trop général, au moins dans les vallées où je les ai vues, pour qu'elles n'aient pas été établies par suite de mesures prises simultanément par les seigneurs du pays.

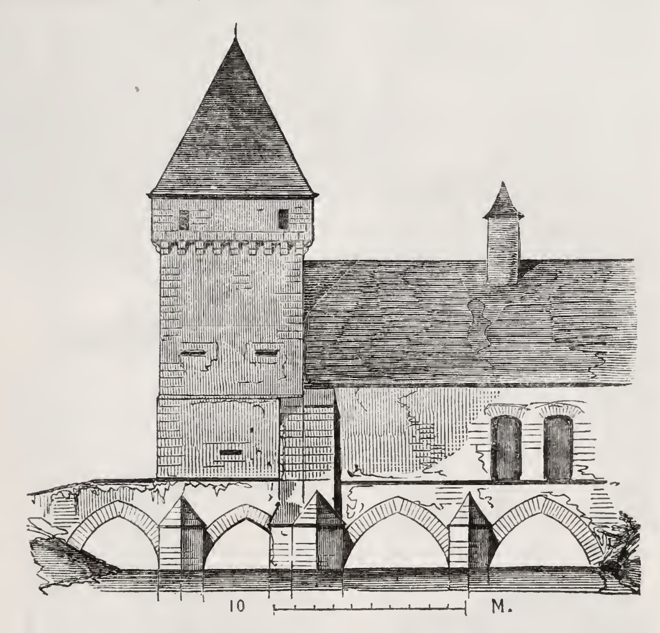
M. Mérimée dit qu'en Corse, des tours semblables forment une espèce de ceinture autour de l'île. M. le marquis de Castelnault, membre

de la Société française d'archéologie, en a observé beaucoup en Espagne. Il en existe aussi de pareilles dans les Alpes et les Apennins.

Ponts. — Les ponts d'une certaine importance qui donnent accès aux villes sont toujours, aux XIVe et XVe siècles, comme ils l'avaient été dans le XIIIe, précédés d'un fort.

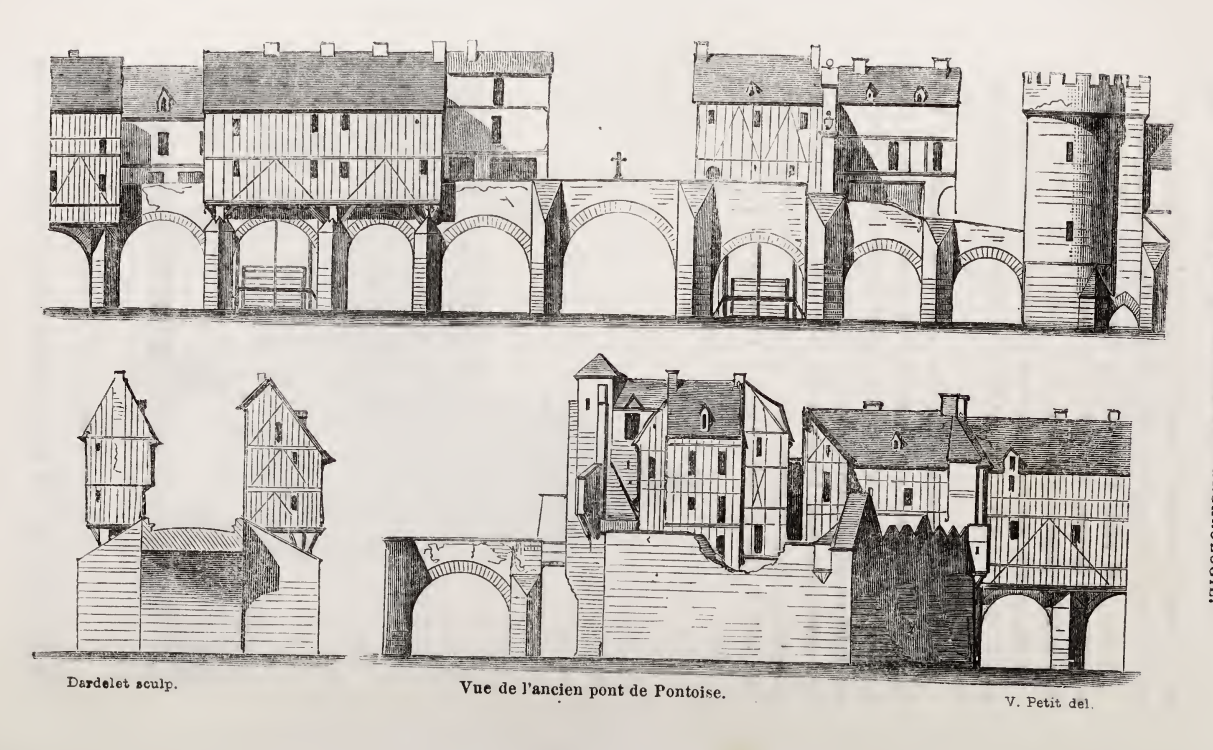
La vue, p. 606, montre un dessin de l'ancien pont de Pontoise, qui pouvait dater du XIVe siècle, et qui aujourd'hui est remplacé par un pont moderne.

Des maisons couvraient cet ancien pont. Il est probable que l'envahissement des ponts par les usines et les autres maisons ne date, le plus souvent, que du XVIe et d'une époque de tranquillité ; les ponts ont d'ailleurs été très-recherchés par le commerce : aucune rue n'était plus avantageuse pour les marchands que celle par laquelle tout le monde était obligé de passer pour franchir un fleuve. L'autre dessin, que voici et que je dois, comme le précédent, à M. Victor Petit,



Porte, pont et chapelle St-Jean, à Argentan.

est tiré comme lui d'un recueil très-intéressant d'anciennes vues, qui



Dardelet sculp.

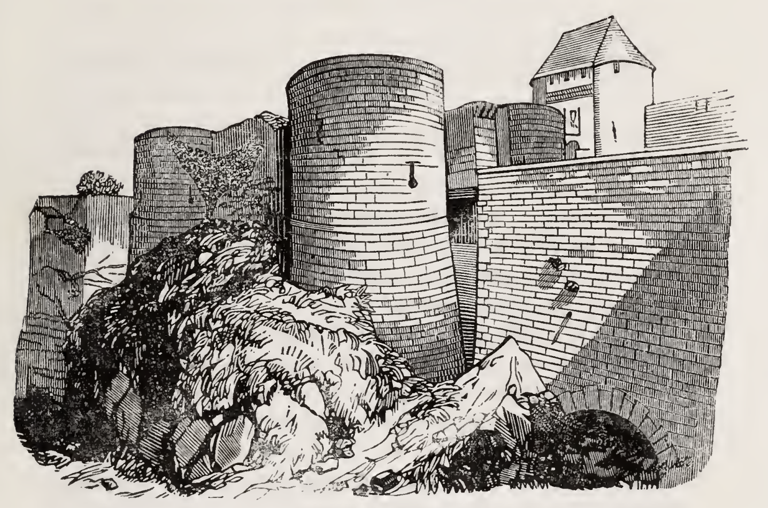
Vue de l'ancien pont de Pontoise.

V. Petit del.

fait partie de la bibliothèque de M. Bignon. Il représente le pont qui existait à Argentan, sur la rivière d'Orne, avant l'élargissement de la rue et la construction du pont actuel. Une tour placée sur le pont même défendait, comme on le voit, l'entrée de la ville.

Sans connaître la date de ces ouvrages, maintenant détruits, je suppose qu'ils étaient du XIVe siècle ou du XVe.

Une des portes du château de Caen, qui a été travaillée à la fin du



Bouet del.

Tête de pont d'une des portes de la place de Caen.

XVe siècle ou au XVIe, mais dont une partie doit être plus ancienne et probablement du XIVe, était précédée d'un pont et d'une tête de pont formant un petit fort carré, garni de tours cylindriques.

CHAPITRE IV.

ARCHITECTURE MILITAIRE DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE

(SECONDE MOITIÉ DU XVe SIÈCLE ET PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIe.)

Les progrès de la civilisation disposèrent de plus en plus les seigneurs et les barons à donner à leurs demeures un aspect moins sévère, à les rendre plus commodes, à abaisser ces hautes murailles qui semblaient les isoler des populations voisines.

Louis XI, dont la politique tendait à abattre la puissance des grands feudataires, ne dut pas d'ailleurs favoriser l'établissement des châteaux forts, et de nombreux documents prouvent que, sous ce prince et ses successeurs, ce n'était pas sans difficulté qu'on relevait ceux qui étaient tombés en ruine (1).

Une circonstance, plus puissante que toutes les autres, diminua d'ailleurs l'importance des anciens châteaux dont la force consistait surtout dans la hauteur des murs : je veux parler de l'usage de l'artillerie et des armes à feu qui devint général au XVe siècle. Les hautes tours crénelées et les remparts les plus formidables ne pouvaient résister au feu du canon ; on prévit que le système de défense serait bientôt

(1) Lorsqu'on voulait à cette époque faire relever des tours ou d'autres fortifications, il arrivait souvent que le bailli s'y opposait au nom du roi, et que l'on faisait une enquête pour savoir s'il avait existé auparavant dans le même lieu un château fortifié. Il fallait faire cette preuve pour pouvoir continuer le travail. Je dois à Mme de Tevray une copie de la permission donnée, en 1489, pour reconstruire la tour de Tevray, arrondissement de Bernay ; on y relate la signification, qui fut faite par le lieutenant-général du bailli, d'arrêter les travaux commencés, et le résultat de l'enquête qui prouva qu'il existait auparavant dans le même endroit un manoir enclos de grands fossés larges et profonds.

changé, et qu'une révolution allait s'introduire dans l'art de la guerre; alors, on dut attacher beaucoup moins d'importance à ce qui avait fait auparavant la force des places et des maisons féodales.

Cependant bon nombre de châteaux de la seconde moitié du XVe siècle étalent encore à l'extérieur une certaine apparence de force: l'entrée est défendue par des tours, des herses et des ponts-levis; les murs sont garnis de tours et de machicoulis.

Mais, si l'on vient à examiner de plus près ces murailles, on reconnaît bientôt qu'elles sont faites plutôt pour en imposer aux yeux que pour garantir d'une attaque longue et sérieuse. Ainsi, nos ancêtres, accoutumés à attacher l'idée de la grandeur et de la puissance aux châteaux qui déployaient un appareil militaire, voulurent que leurs habitations offrissent l'apparence d'une maison forte, lorsqu'à l'intérieur ce n'étaient plus que des fabriques élégantes et fastueuses.

Un grand nombre de ces anciennes demeures ont été détruites et remplacées par des habitations modernes; mais il en reste beaucoup encore qui n'ont pas cessé d'être habitées. Si elles ont reçu de nouvelles distributions plus en rapport avec les habitudes actuelles, elles ont conservé le cachet du XVe siècle dans leur forme extérieure et dans leurs accessoires.

Forme générale.—La forme la plus ordinaire, à la fin du XVe siècle, était la forme carrée. Ainsi, l'on voyait des forteresses dont les bâtiments entouraient complètement la cour centrale; dans d'autres, les constructions n'occupaient que trois côtés du carré, et le quatrième était fermé par un mur. D'autres châteaux n'occupaient qu'un des côtés de l'enceinte. Les fossés qui entourent ces châteaux ont généralement une profondeur médiocre, et, sans l'eau dont ils étaient remplis, ils n'auraient offert qu'un obstacle facile à franchir.

En effet, au XVe siècle, ON NE CHERCHAIT PLUS LES ÉMINENCES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES CHATEAUX; on avait reconnu les incommodités de plus d'un genre attachées à ces hautes positions, toujours d'un accès difficile, et l'on était *descendu dans les plaines et les vallées*, où l'eau, si utile pour les besoins de la vie, se trouvait en abondance.

Appareil. — La brique qui avait été employée sous la domination romaine et aux premiers siècles du moyen-âge, et qui avait complètement disparu dans les constructions des XIIe, XIIIe et XIVe siècles dans le nord de la France, se montre de nouveau vers la fin du XVe siècle,

sous le règne de Louis XI ; mais cette brique, bien différente de la brique romaine par ses dimensions, est aussi différemment employée : elle n'est point disposée dans la maçonnerie par cordons horizontaux. Elle y remplaçait quelquefois entièrement le moellon, et la pierre de taille ne servait qu'aux ouvertures (fenêtres, portes) et aux angles des édifices. Ailleurs, elle a été disposée par carrés alternant avec des massifs en pierre de la même étendue, de manière à présenter en grand un dessin en échiquier (1).

Les briques du XVe siècle ressemblent à celles de nos jours ; quelquefois elles sont plus grandes et minces (2).

Ce que je dis de la réapparition de la brique à la fin du XVe siècle, ne s'applique qu'à certaines parties de la France et à l'Angleterre. Dans d'autres contrées où la pierre est rare, comme dans le sud-ouest de la France et dans la haute Italie, la brique a été employée *de tous temps*, *à toutes les époques*, et n'a pas cessé de l'être.

Les pierres de taille sont ordinairement ajustées avec soin, quelquefois de grand appareil.

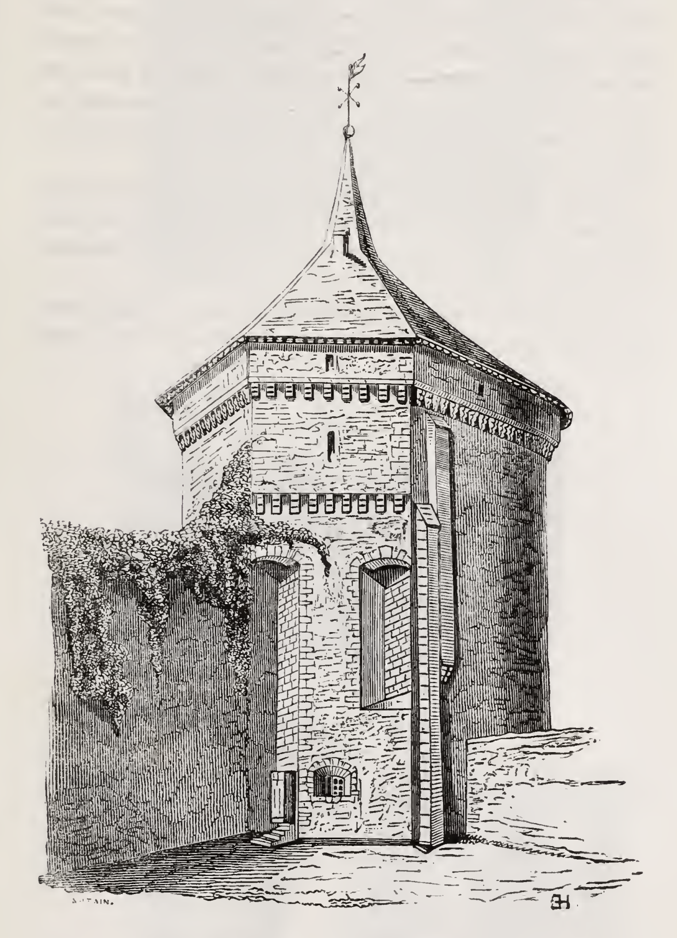
Quand le donjon forme une tour distincte dans les châteaux du XVe siècle, il affecte souvent la forme polygonale ou octogone : le donjon de Sillé-le-Guillaume (Sarthe), décrit par M. Hucher, montre cette disposition ; il appartient à la seconde moitié du XVe siècle. Il est bon de noter que la forme octogone n'a pas, en général, été employée aux tours de donjon avant la fin du XIVe siècle. Le donjon polygonal de Briquebec (Manche) qui est de cette forme, et dont quelques archéologues ont fait une tour très-ancienne, n'est certainement pas antérieur à la date que j'indique.

Portes et fenêtres. — Un grand nombre de portes, au lieu d'être surmontées d'une arcade en ogive, offrent au contraire un cintre très-surbaissé, dont le centre se relève quelquefois de manière à former une accolade ; on remarque le même mouvement dans les fenêtres.

(1) Dans plusieurs cantons du département du Calvados et de l'Eure, où l'on taille le silex de la craie, on l'a employé de la même manière, aux XVe et XVIe siècles, dans la construction des murs. De nos jours, cette disposition par carrés alternatifs de pierre et de silex, n'est pas encore abandonnée entièrement.

(2) La plupart des cheminées du XVe siècle ont le fond construit en briques, probablement parce que les briques supportent mieux la violence du feu que les pierres.

Les portes principales des châteaux sont parfois surmontées ou couronnées, comme celles des églises du même temps, par une espèce de



Donjon de Sillé-le-Guillaume.

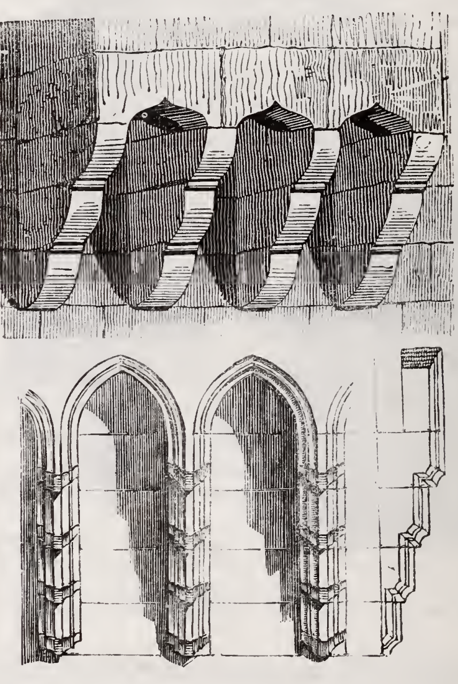
fronton appliqué sur le mur, garni de feuilles recourbées, et terminé par un fleuron ou panache.

Ornements. — A l'intérieur, les châteaux ne se distinguent guère des palais ou des hôtels élevés dans les villes.

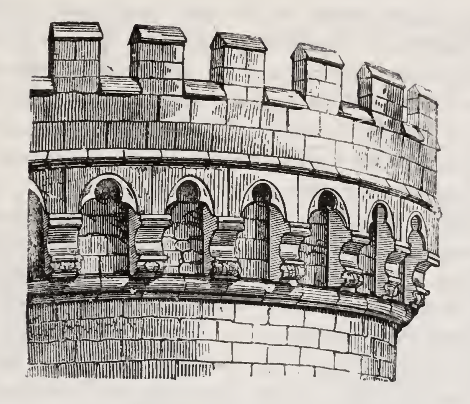
Ce sont d'ailleurs des moulures tout-à-fait conformes à celles que nous avons signalées pour l'architecture religieuse du même temps, telles que nervures prismatiques multipliées, arabesques, feuillages profondément fouillés, crochets, panneaux trilobés, dentelles de pierre percées à jour, les grandes feuilles contournées dont le mouvement rappelle la forme d'une tête de dauphin, les pinacles en application, les niches, les tourelles en encorbellement, etc., etc., etc.

Les toits eux-mêmes n'étaient pas dépourvus d'ornements: leur faîte était garni de crêtes, de crochets ou de diverses moulures en plomb; le sommet des toits coniques des tours offrait aussi des pinacles ou épis en plomb, en fer ou en terre cuite.

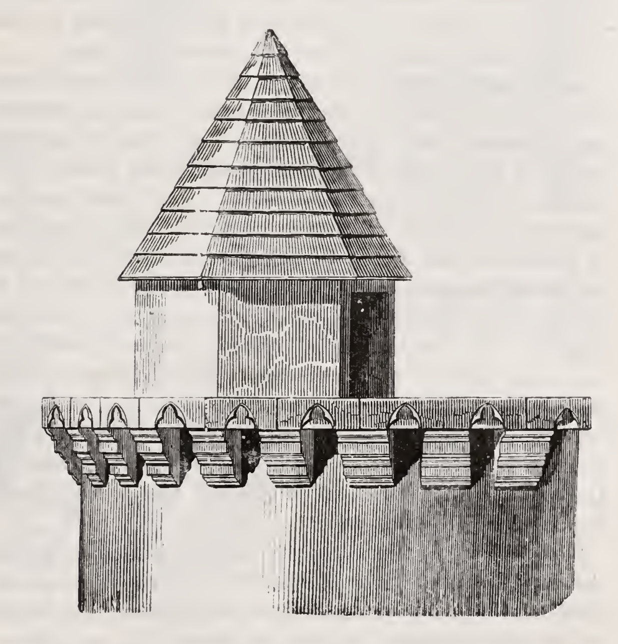
Les créneaux reposent sur des encorbellements très-allongés et ordinairement assez saillants, dont on pourrait signaler plusieurs variétés.



Machicoulis du XVe siècle



Machicoulis du XVe siècle.



Couronnement d'une tour sans toit, avec ses machicoulis et sa tourelle d'escalier couverte en pierre.

Dans la deuxième moitié du XVe siècle, quand l'usage de l'artillerie fut très-répandu, on fit, près des portes surtout, des tours peu élevées, mais très-saillantes, formant ainsi des espèces d'épis au-delà des remparts. Cette saillie avait pour but de dominer une plus longue ligne de remparts et d'en battre les abords avec le canon, en cas d'attaque : nous voyons de pareilles tours à Beaune, à Dinan, à Fougères et dans un très-grand nombre d'autres places.

On améliora les constructions anciennes, on reconstruisit les portes en les garnissant de pont-levis à bascules, dont l'usage devint général, on couronna le sommet des murs d'une longue série de machicoulis, ornementés (V. la page 615); quelquefois les murailles d'enceinte furent agrandies et prolongées.

La Touraine et l'Anjou nous offrent un grand nombre de châteaux de la deuxième moitié du XVe siècle et du XVIe : tels sont ceux de Langeais, Ussé, Le Coudray, Montpensier, Montsoreau, Montsabert, Le Plessis-Bourré, Beaugé, Durtal, etc. M. Victor Petit, dans son bel ouvrage sur les châteaux des bords de la Loire, a prouvé que tous ces châteaux appartiennent à la deuxième moitié du XVe siècle.

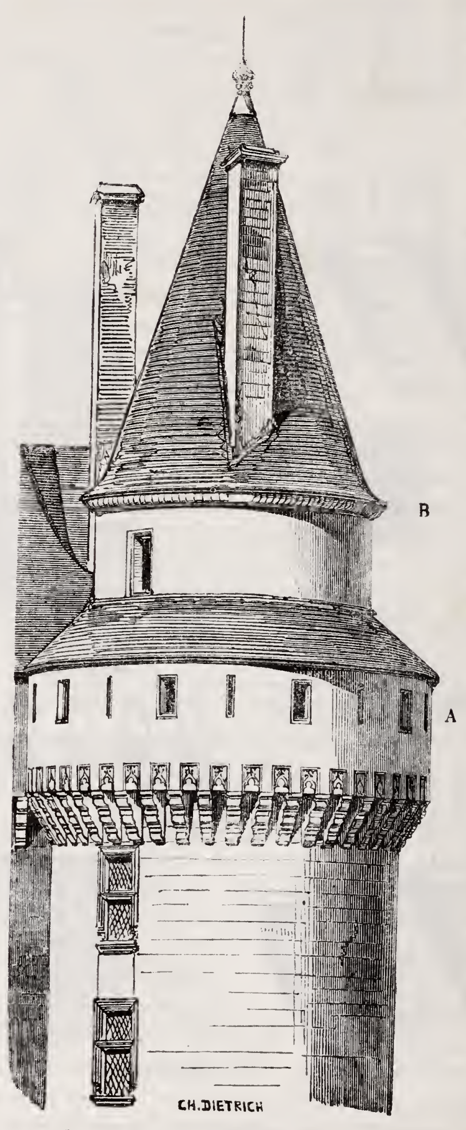
Jean Briçonnet, né à Tours, vers 1420, fut le premier maire de cette ville, en 1467 ; il mourut le 30 octobre 1493, ayant eu six enfants de Jeanne Berthelot, issue d'une famille de Tours, riche et considérée. Or, dans la généalogie de la famille Briçonnet, le Père Anselme (*Histoire des grands officiers de la Couronne*, t. VI, p. 428) dit que Jean Briçonnet fut commis au paiement des ouvrages et bâtiments du château de Langeais en 1465 et 1467. Il résulte aussi des documents recueillis par M. Paul Marchegay, que ce fut Jean Bourré, ministre de Louis XI et gouverneur de Langeais, « qui fit bâtir le nouveau château de Langeais. » Les comptes de Jean Briçonnet datent de 1465-1467 ; or, c'est en 1467 que Jean Bourré commença la construction de son propre château du Plessis qu'il fit bâtir en entier de 1467 à 1472, dates précises et bien constatées par des documents incontestables. Ce château offre la plus grande similitude possible avec le château de Langeais, qui semble avoir été le type qui servit à Jean Bourré pour bâtir son nouveau « logis ».

Les deux tours qui suivent (pages 616 et 617), dont une est tirée du château de Langeais et l'autre de celui du Plessis-Bourré, sont presque semblables ; elles montrent une disposition assez fréquente à cette époque et d'ailleurs très-élégante. La partie cylindrique de la tour s'élève et forme un étage B au-dessus de la galerie des machicoulis A, de sorte

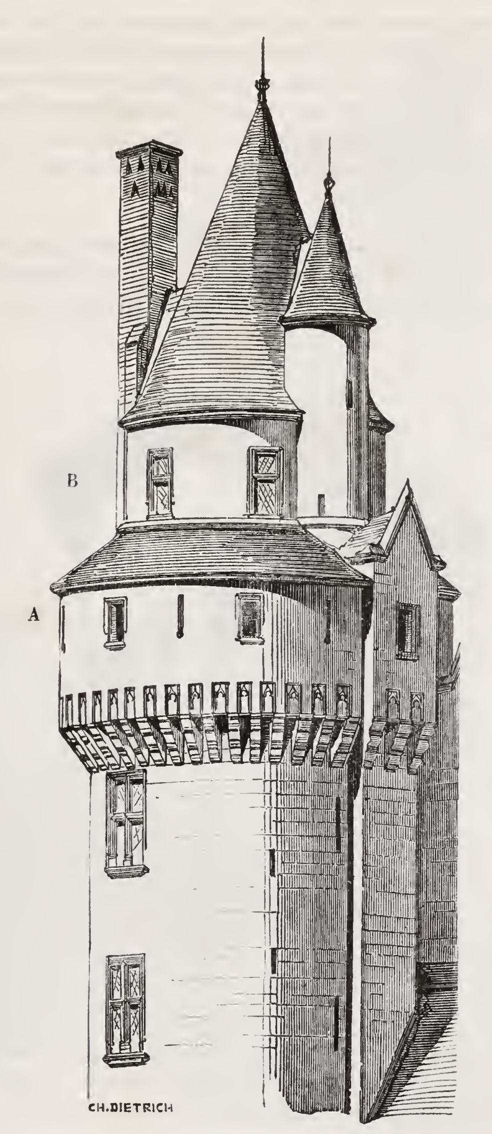


V. Petit del

Détails du château de Montsoreau (fin du XVe siècle).



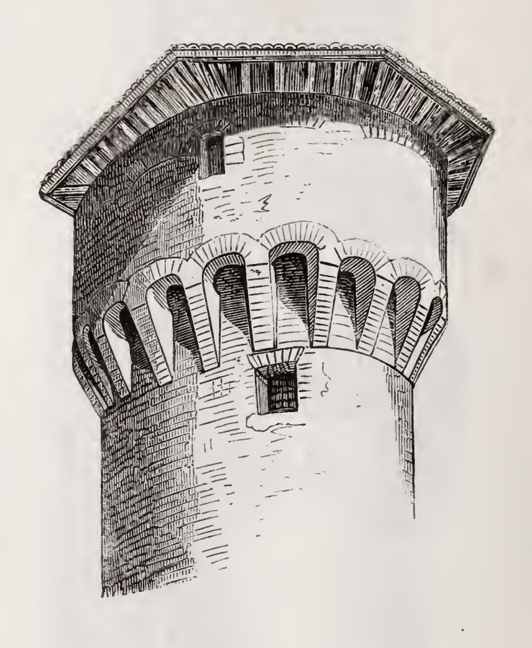
Une des tours du château de Langeais.



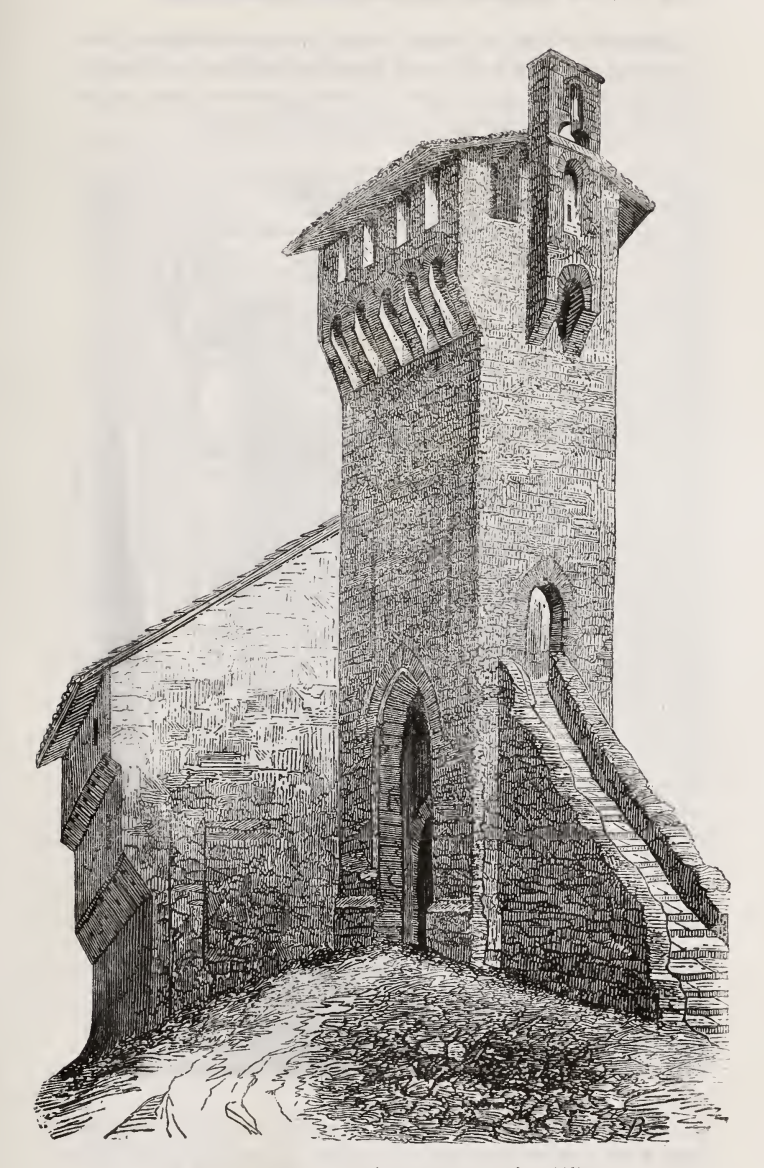
Une des tours du château du Plessis-Bourré.

que la tour se trouve divisée en deux parties au lieu d'être recouverte par le même toit. Ce système, consistant à établir ainsi plusieurs étages de défense pour les tours et même parfois pour les courtines, avait été adopté dès la fin du XIVe siècle ; mais je le trouve bien plus généralement employé au XVe siècle et au commencement du XVIe, quoique pourtant les deux systèmes se voient souvent dans le même château.

Dans le midi de la France, il est rare que l'on observe une pareille élégance dans les tours des châteaux ; leurs toits sont habituellement bien moins élevés, comme le montrent les deux exemples suivants.

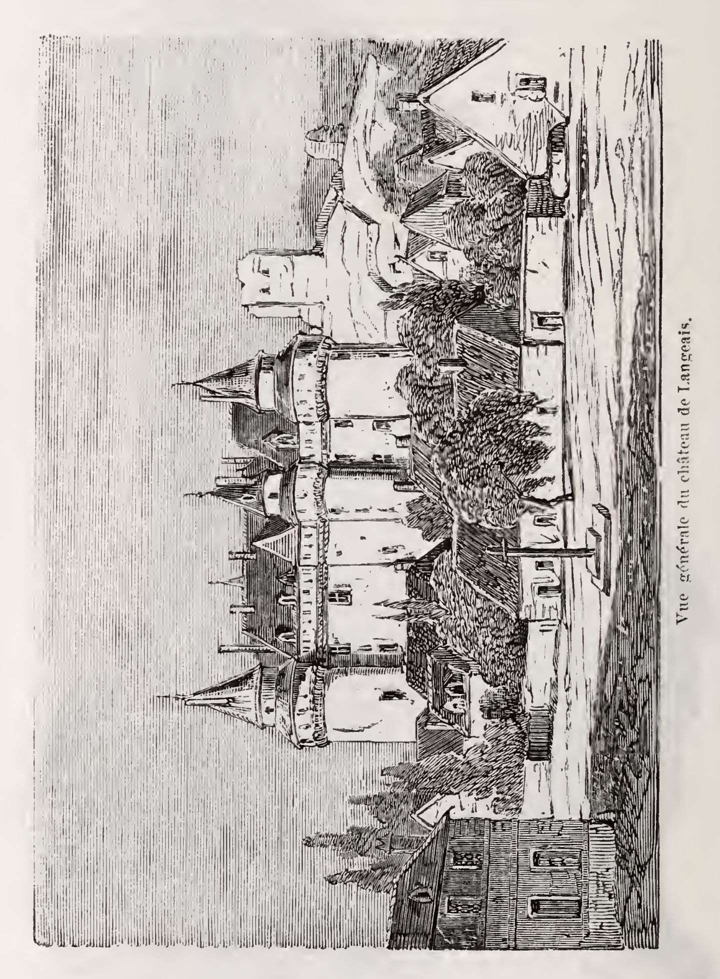


Les châteaux que nous venons de citer dans la vallée de la Loire, et dont les dates sont certaines, nous offrent le type de plusieurs centaines de châteaux répartis sur les diverses parties de la France, et qui, tous, appartiennent à la deuxième moitié du XVe siècle ou aux premières années du XVIe.



Porte de l'enceinte fortifiée de l'Escure, près d'Alby.

Langeais présente un des plus beaux types de l'architecture militaire durant le XVe siècle, mais d'après les traditions antérieures et alors que les effets de la poudre n'étaient pas encore bien connus. Tout le système de défense est calculé contre l'escalade.



Vue générale du château de Langeais.

Nous donnons une vue générale de ce château avec les tours dont on a vu le détail page 616 : la galerie de machicoulis fait tout le

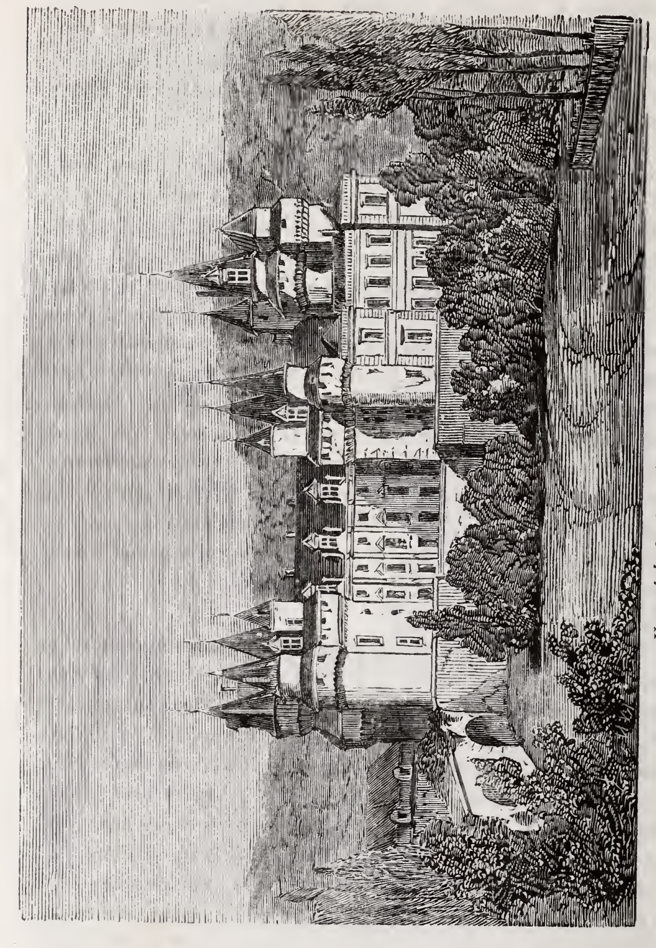
tour de l'édifice au-dessous du toit. Dans le lointain, du côté droit, paraît le vieux donjon du X[e] siècle dont nous avons parlé page 409.

On retrouve aux châteaux d'Ussé, du Coudray-Montpensier, de Montsoreau, de Montsabert, de Saumur, de Montreuil-Bellay, etc., etc., les mêmes dispositions défensives extérieures dans l'agencement identique des créneaux, machicoulis, merlons, etc., qui tous sont taillés sur les mêmes dimensions, profilés de la même manière et décorés d'arcatures ogivales trilobées.

L'un des plus beaux et des plus importants, selon M. Victor Petit, fut celui de Montsoreau, dont j'ai donné quelques détails page 615; mais cette magnifique construction n'est plus telle que d'anciens dessins de la précieuse collection Gaignières la représentent : elle a subi de nombreuses mutilations. Les hautes toitures des deux grandes tours d'angle ont été démolies ; il en est de même d'une partie des créneaux ; toutefois l'extrême solidité des murailles, entièrement construites en belles pierres de taille, fait espérer que cette imposante résidence féodale, édifiée par la famille de Chambes, qui posséda Montsoreau de 1450 à 1664, pourra longtemps encore résister aux diverses causes de ruine qui la menacent. Montsoreau a vu tourner contre lui-même sa grandeur, sa force, et surtout son isolement. Bâties près du confluent de la Vienne et de la Loire, les murailles plongeaient leur base dans le grand fleuve, situation presque unique.

CHATEAU DE CHAUMONT.—En parlant des grands châteaux du val de la Loire, il est impossible de ne pas penser à celui de Chaumont (Loir-et-Cher), cette magnifique résidence, l'une des plus connues de la Touraine, et au sujet de laquelle un nombre considérable d'études historiques et artistiques ont été publiées. Nous trouvons encore, dans l'ouvrage du P. Anselme, t. VI, p. 123, cité par M. Victor Petit, la mention suivante : le roi Louis XI ordonna, au mois de janvier 1465, que la place de Chaumont-sur-Loire, qui appartenait à Pierre d'Amboise, fut brûlée et rasée, ce qui fut exécuté. A la mort de celui-ci, en 1473, Charles d'Amboise, premier du nom, devint seigneur de Chaumont. Le P. Anselme ajoute : on trouve encore plusieurs quittances de Charles d'Amboise, des années précédentes (1473-1475), pour les sommes que le roi Louis XI avait accordées pour la réparation et réédification de son château et place de Chaumont, etc.

Nous retrouvons donc à Chaumont, de même qu'à Langeais, l'influence ou la direction de Louis XI.



Vue générale du château de Chaumont.

Aux châteaux dont nous avons cité les noms, nous en ajouterons d'autres datant de la même période féodale, mais dont le

système de défense consistait principalement en de larges fossés pleins d'eau, notamment ceux : de Boumois, reconstruit vers 1470 par René de Thory, type encore à peu près complet d'une petite forteresse avec toutes ses dépendances ; le château du Moulin, curieux et charmant manoir commencé en 1480 par Philippe du Moulin et parvenu intact jusqu'à nous; celui de l'Islette, belle construction commencée vers 1490 ; des Réaux, construit en pierre et brique, commencé, dit-on, vers 1490 par Jean Briçonnet; enfin, celui du Plessis-Bourré, très-remarquable château sur lequel M. Paul Marchegay a publié, dans le bel ouvrage de M. le baron de Wismes, intitulé *Le Maine et l'Anjou*, une notice d'un extrême intérêt, et dont la construction, dirigée avec le plus grand soin par Jean Bourré et sa femme, Marguerite de Feschal, fut commencée vers 1467 et terminée en 1472 (1).

Chateau de Nantes. — Un édifice considérable et d'une grande valeur architecturale, contemporain du Plessis-Bourré, est le château ducal de Nantes, reconstruit presque entièrement par le duc François II, en 1488. Sa fille, la fameuse duchesse Anne de Bretagne, fit continuer et achever le magnifique corps-de-logis dont la façade donne sur la grande cour intérieure. Cette princesse, née en 1476, termina le château vers 1491, époque où elle épousa Charles VIII.

Le grand corps-de-logis, terminé par la duchesse Anne, présente de charmants détails d'ornementation sculptée. Les magnifiques lucarnes en pierre de la grande toiture ont été récemment restaurées, avec la plus scrupuleuse exactitude, sous l'habile direction d'un officier du génie.

Chateau de Luynes. — Le château de Luynes appartient encore au XVe siècle, quoique ses tours n'aient pas de machicoulis ; peut-être ses tours ont-elles été retouchées ou raccourcies, mais les sculptures intérieures annoncent bien l'époque indiquée.

Chateau de Moy (Aisne). — C'est encore au XVe siècle (deuxième moitié) qu'il faut rapporter, je crois, le château de Moy décrit et figuré par M. Gomard dans le tome XXXII du *Bulletin monumental* (V. la page 625).

(1) Conférence faite à Saumur en 1862 au Congrès de la Société française d'archéologie par M. Victor Petit.



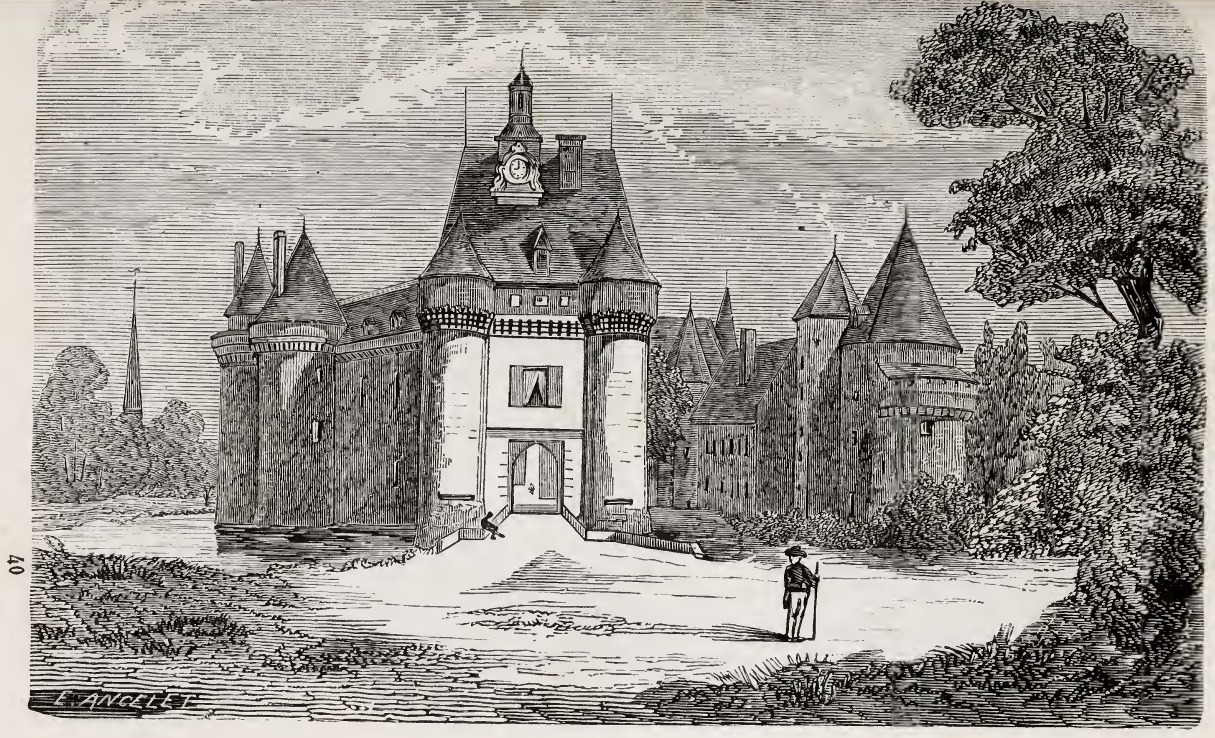
Château de Luynes (Indre-et-Loire).

Chateau de Culan. — Le château de Culan en Bourbonnais, dont



Château de Culan.

voici le dessin, est encore un château du XVe siècle.



Chateau de Moy (Aisne).

40

Chateau de Colombières. — Le château de Colombières (Calvados) (V. la page 627) a été retouché dans beaucoup de parties : les fenêtres surtout ont été défigurées ; mais le corps des tours appartient probablement à la fin du XVe siècle. Son enceinte, de forme carrée régulière, est entourée de fossés pleins d'eau. Le principal corps-de-logis occupe le côté du nord ; le rez-de-chaussée est voûté et n'a point été défiguré ; les appartements des étages supérieurs ont, au contraire, été retouchés vers le règne de Louis XIV et même depuis cette époque. Aux deux extrémités de ce bâtiment allongé, sont deux tours rondes qui protégent les angles de la place ; celle du nord-ouest renferme un appartement dont les décorations sont encore du XVe siècle. Sur le manteau de la cheminée, on voit une guirlande de feuilles de choux frisés, dessinant une ogive en forme d'accolade.

La porte d'entrée se trouvait dans le côté est du carré.

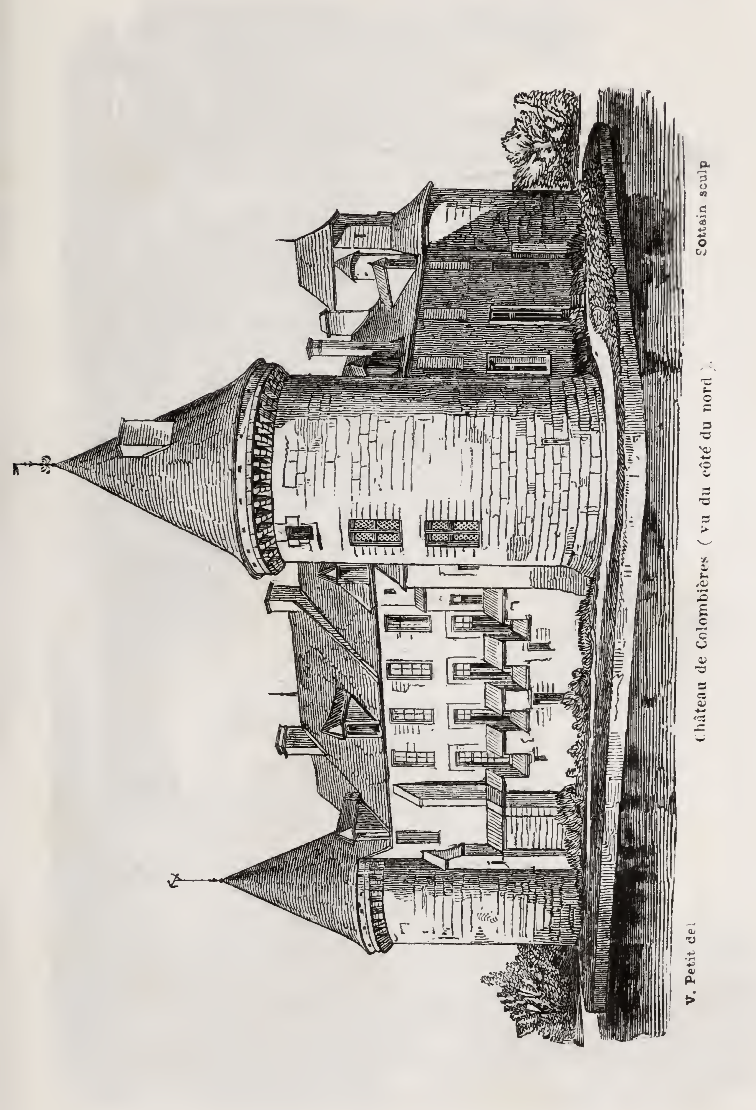
Près de cette dernière tour, on voit sous la porte des bancs en pierre pratiqués dans l'épaisseur du mur, pour les soldats de garde, et une visière pour regarder ce qui se passait au dehors.

Les sculptures les plus remarquables qui restent à Colombières paraissent de la seconde moitié du XVe siècle, mais il est possible que les tours et quelques parties des courtines soient plus anciennes.

Chateau-l'Évêque, près de Périgueux, est un vaste édifice des dernières années du XVe siècle, offrant une masse un peu confuse de tours et de pavillons couronnés de machicoulis, coiffés de hautes toitures qui produisent l'effet le plus pittoresque.

Sur la façade méridionale deux tourelles octogones, d'une élégante proportion, s'élancent au-dessus de la toiture ; l'une d'elles sert de cage à un escalier, et elles ont toutes deux de jolies portes finement sculptées et ornées de statuettes de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe (V. la page 628).

Entrées du chateau de Fontaine-Étoupefour et de quelques autres chateaux.— L'entrée du château d'Étoupefour est peut-être la plus élégante qui nous reste dans l'arrondissement de Caen. Ce pa-



V. Petit del — Sottain sculp

Château de Colombières (vu du côté du nord).



Château-L'Évêque, près de Périgueux.

villon, d'un effet si pittoresque, est couronné d'un fronton triangulaire



Entrée du château de Fontaine-Étoupefour.

garni de crosses, surmonté d'un clocheton, et flanqué de deux tou-

relles cylindriques à clochetons aigus. La porte, aujourd'hui condamnée, était précédée d'un pont-levis.

Les découpures très-fines qui ornent les deux tours du pavillon principal du château d'O, figuré dans mon *Cours d'antiquités*, annoncent la fin du XVe siècle.

On peut citer, comme bâti dans la seconde moitié du XVe siècle, le château de Courboyer (1), situé dans la commune de Nocé, à 2 lieues de la petite ville de Bellême ;

Le pavillon flanqué de deux tours par lequel on entre au château de Nogent, et qui fut construit en 1492 ;

L'entrée du château de Frazé (Eure-et-Loir), presque semblable à celle du château de Nogent ;

Celle du château d'Alençon, qui n'était pas encore terminée en 1515 (2).

Porte du château de Nogent-le-Rotrou, bâtie en 1492.

Chateau de Folleville. — Le château de Folleville, département de la Somme, décrit par M. Ch. Bazin, est encore un remarquable spécimen de l'architecture féodale de la deuxième moitié du XVe siècle.

Une tour qui domine l'horizon et qui représentait sans doute le donjon est, dit M. Bazin, *bizarre dans sa forme* et gracieuse dans son originalité ; ronde à sa base jusqu'à moitié de sa hauteur, elle s'arme en ce point d'une ceinture de machicoulis ; la seconde moitié se divise

(1) Ce château a été figuré dans l'ouvrage de M. Pattu de Saint-Vincent, sur les monuments du Perche et du comté d'Alençon.

(2) V. les *Mémoires historiques sur Alençon*, par Odolant Desnos, t Ier, p 58.

en plusieurs étages superposés qui affectent des formes différentes. Hexagonale d'abord, elle devient octogone ensuite et décagone au sommet. Étranglée au point où elle passe du cercle à l'hexagone, elle s'élargit à mesure qu'elle ajoute au nombre de ses côtés. La deuxième moitié, posée sur la première, produit à l'œil l'effet d'une pyramide renversée.

Chateau de Beaugé. — Le château de Beaugé, bâti par le roi René d'Anjou, postérieurement à 1472, montre toujours ses grandes lucarnes garnies de crochets, ses toits aigus et ses tourelles. Il a été figuré par M. Hawke, dans l'ouvrage de M. Godard-Faultrier sur les monuments de l'Anjou.

On voit aussi, dans l'atlas du même ouvrage, le château du Pont de-Cé, autre type du XVe siècle ; celui de Ville-l'Évêque sur le Loir, à Arthezé, près la Flèche ; de Montsabert, près St-Remy-la-Varenne ; de Riou, de Brion, et plusieurs autres.

Chateau du Plessis-Macé. — Le château du Plessis-Macé, dont voici les ruines, avait aussi été reconstruit au XVe siècle.



Château du Plessis-Macé (Maine-et-Loire).

Chateau de Durtal. — Le château de Durtal, au bord du Loir, sur la route de la Flèche à Angers, reconstruit à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, est remarquable par ses belles tours à toits coniques, ses machicoulis, etc., etc.

Chateau de Tevray. — Le château de Tevray, près de Bernay (Eure), avec ses machicoulis surmontés de créneaux, et ses hauts toits surmontés d'épis, a dû être construit postérieurement à 1489.



Bouet del.

Château de Tevray (Eure).

Je m'arrête dans cette énumération qui pourrait se prolonger presque indéfiniment, car il reste encore un très-grand nombre de constructions féodales de la fin du XVe siècle.

Un grand nombre de châteaux du XVIe siècle (première moitié) diffèrent peu de ceux de la fin du XVe.

Mais, pendant que beaucoup d'architectes suivaient les mêmes principes qu'au XVe siècle, une nouvelle école travaillait, comme on l'a vu déjà en étudiant l'architecture civile du XVIe siècle (V. p. 308), à substituer l'architecture classique au style ogival et procédait à cette révolution architectonique par voie de transition. Elle formait ce style mixte auquel on a donné le nom de *Renaissance* (V. l'*Abécédaire d'archéologie*, partie religieuse, chapitre v).

Vers la fin du XVe siècle, Charles VIII, successeur de Louis XI, avait ramené d'Italie des architectes appartenant à cette école ; pendant le court espace qui s'écoula entre son retour de la guerre d'Italie et sa mort arrivée en 1498, son exemple engagea quelques seigneurs de la cour à faire reconstruire ou restaurer leurs châteaux (1).

Les relations beaucoup plus suivies qui existèrent entre l'Italie et la France, sous Louis XII et sous François Ier, favorisèrent le développement et les progrès du goût qui tendait à ramener aux formes classiques.

François Ier, passionné pour le luxe, détermina surtout le succès du nouveau style, par la préférence qu'il lui accorda et l'impulsion qu'il donna aux travaux d'architecture.

De tous côtés, les plus riches seigneurs s'empressèrent d'imiter le souverain, en élevant des palais et des châteaux dans lesquels les architectes employèrent les combinaisons de formes les plus gracieuses, et les ornements les plus délicats du style de la Renaissance.

Ce style, appliqué aux châteaux, devait faire peu à peu disparaître ce qui, dans ces édifices, montrait encore l'intention de se défendre contre une attaque. Les machicoulis devaient faire place à des frises et à des modillons sculptés.

Les tours percées de fenêtres ne devaient plus être conservées que pour donner du mouvement à l'édifice, et pour éviter la monotonie d'une façade rectiligne.

(1) Plusieurs parties du château d'Amboise ont été construites par Charles VIII. Des tours flanquent les murs d'enceinte, qui s'incorporent en quelque sorte à la roche élevée qu'ils entourent et recouvrent ; dans les tours sont pratiquées des pentes douces conduites en hélice, par lesquelles les chevaux et les voitures peuvent monter en tournant jusque dans la cour du château. On voyait une semblable *montée* dans une des tours du château de Nancy (1502-1544). Nous décririons ce château remarquable s'il n'était pas plutôt un palais qu'un château. On en connaissait d'autres dans des châteaux ou des palais de la même époque.

Il exista donc, pendant la première moitié du XVI[e] siècle, deux styles différents pour les châteaux : l'un peu différent de celui qui avait été en usage à la fin du XV[e] siècle, tel est celui du château de Vigny qui suit; l'autre, dans lequel on adoptait franchement le style de la Renaissance (1).

Le chateau de Vigny (Seine-et-Oise), bâti par le cardinal d'Amboise,



Dardolet sculp. E. Sagot del.

Vue du château de Vigny.

appartient à la première de ces deux classes de châteaux ; il ressemble tout-à-fait à ceux du XV[e] siècle : seulement on peut remarquer que les tours étaient appliquées sur les murs, autant comme ornement que comme moyen de défense. Les larges fenêtres, distribuées dans toutes

(1) J'ai déjà parlé, dans la 4[e] partie de mon *Cours d'antiquités* (p. 314), de cette simultanéité des deux styles au XVI[e] siecle, simultanéité qui d'ailleurs se manifeste toujours lorsqu'il y a passage d'une architecture à une autre, à toutes les époques de *transition*.

les parties des murs extérieurs, prouvent combien on redoutait peu les attaques.

Ce beau château présentait la forme d'un carré-long. Le grand côté qui sert de façade est garni de quatre tours également espacées, surmontées de machicoulis et couronnées de toits coniques fort élevés et très-élégants. La porte d'entrée se trouve au milieu de l'édifice, entre les deux tours centrales, dans une espèce d'avant-corps ou de pavillon qui rappelle, par sa position, les donjons de certains châteaux plus anciens.

Plusieurs fenêtres sont surmontées d'arcades simulées, en forme d'accolade et ornées de feuillages frisés, qui annoncent les dernières années du XVe siècle et le commencement du XVIe.

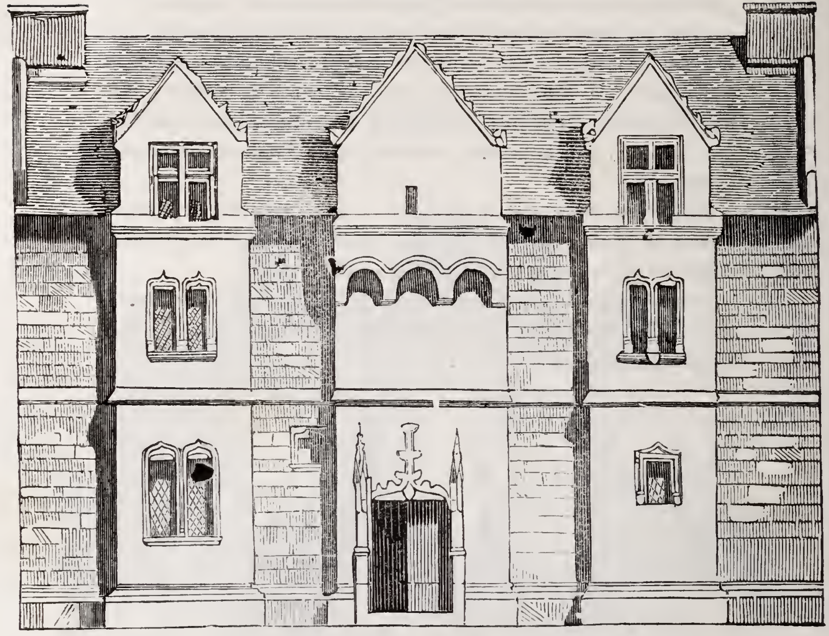
Le château qui suit est, comme le précédent, du commencement du XVIe siècle, dans plusieurs de ses parties, et ne diffère pas non plus essentiellement de ceux du XVe.



Bouet del.

Dans le château du commencement du XVIe siècle ou des dernières années du XVe, dont voici le dessin, la porte, à l'intérieur de la

cour, est surmontée de trois machicoulis qui, au besoin, en auraient rendu l'accès très-périlleux. J'ai trouvé cette précaution encore



Bouet del.

employée dans quelques châteaux qui ne devaient dater que du milieu et même de la deuxième moitié du XVIe siècle.

Manoir de Firfol. — Le manoir de Firfol appartient à une classe de châteaux en bois qu'on rencontre dans les environs de Lisieux et qui méritent d'autant plus l'attention qu'on ne les trouve pas aussi bien conservés dans d'autres contrées de la France. Il appartient, je crois, à la première moitié du XVIe siècle et, comme dans tous les châteaux du même genre, il était défendu par des fossés pleins d'eau qui enceignaient une cour à peu près carrée. La figure ci-jointe montre ce manoir avec son colombier ; elle fera comprendre l'effet de ces constructions en charpente avec remplis de chaux ou de briques (1).

(1) V. la description de ce château dans ma *Statistique monumentale du Calvados,* t. V, p. 98.



Bouet del.

Manoir de Firfol (Calvados).

CHATEAU DE BELLEAU.—Un château en bois beaucoup plus intéressant, mais appartenant à la même classe, est celui de Belleau, commune de



Courson, décrit dans le t. V de ma *Statistique monumentale du Calvados.*

Ce manoir, qui était entouré de plusieurs côtés par des étangs et

des fossés pleins d'eau, offre deux belles façades couvertes de bas-reliefs, d'écussons, etc., etc., sur lesquelles le ciseau du sculpteur s'est plu à reproduire ses compositions : blasons grotesques, oiseaux, quadrupèdes s'y disputent, les sablières, les potelets, les poteaux d'huisserie, les poteaux corniers et les poteaux des baies.

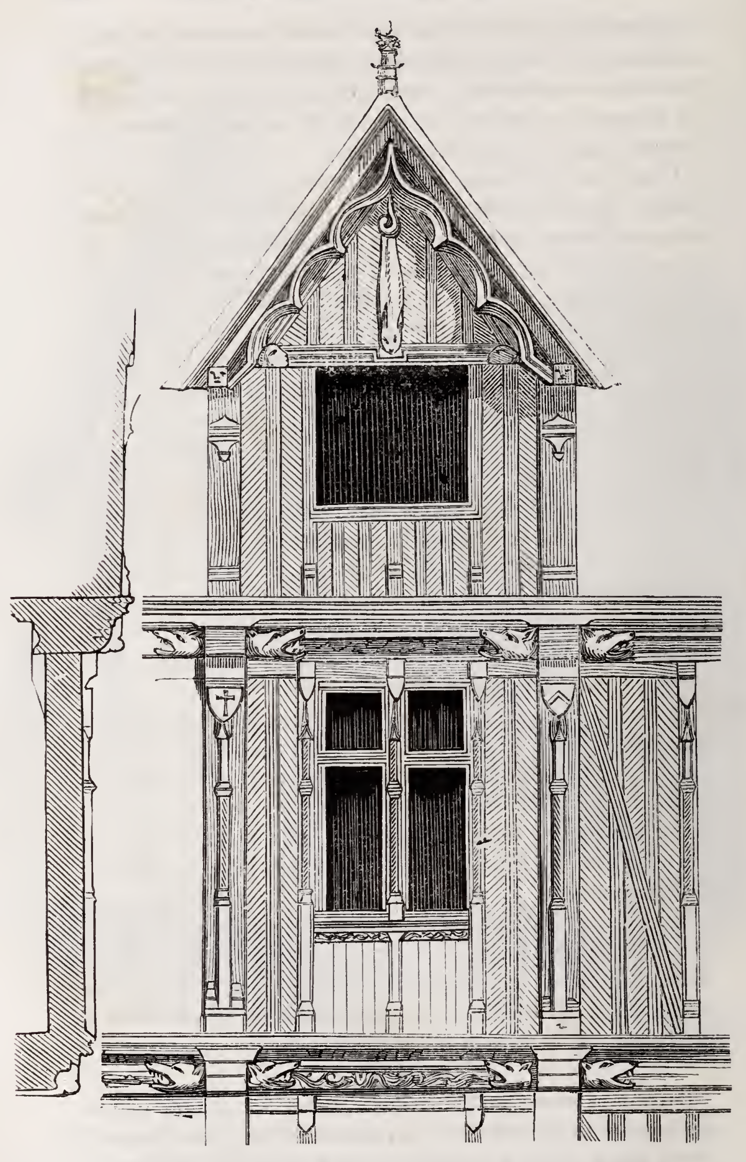
Le plan que j'ai donné (dans ma *Statistique,* t. V) montre la disposition générale de l'édifice. Du côté du sud, on voit une belle façade avec porte en bois légèrement cintrée, accompagnée de pilastres à pinacles, selon le style de la fin du XVe siècle ; le premier et le second étage sont éclairés par trois fenêtres et trois belles lucarnes avec toits élevés et rampants encadrant une ogive festonnée. Les entablements, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, entre le premier étage et les greniers ou mansardes, formés de magnifiques poutres complètement sculptées, montrent des chasses ou autres sujets dont chacun est divisé par des têtes de requin qui se regardent et semblent sculptées pour former un encadrement aux personnages.

Du côté du nord, même ordonnance ; mais au centre se trouve la tour de l'escalier (Voir la planche, p. 638) qui donne un certain mouvement à l'élévation et qui ne pouvait, du reste, nuire à l'influence bienfaisante de la lumière. J'ai remarqué presque toujours que cette tour-escalier était placée du côté opposé au soleil : qu'elle était au nord, quand la maison avait une de ses faces au midi ; à l'ouest, quand une des faces était au levant.

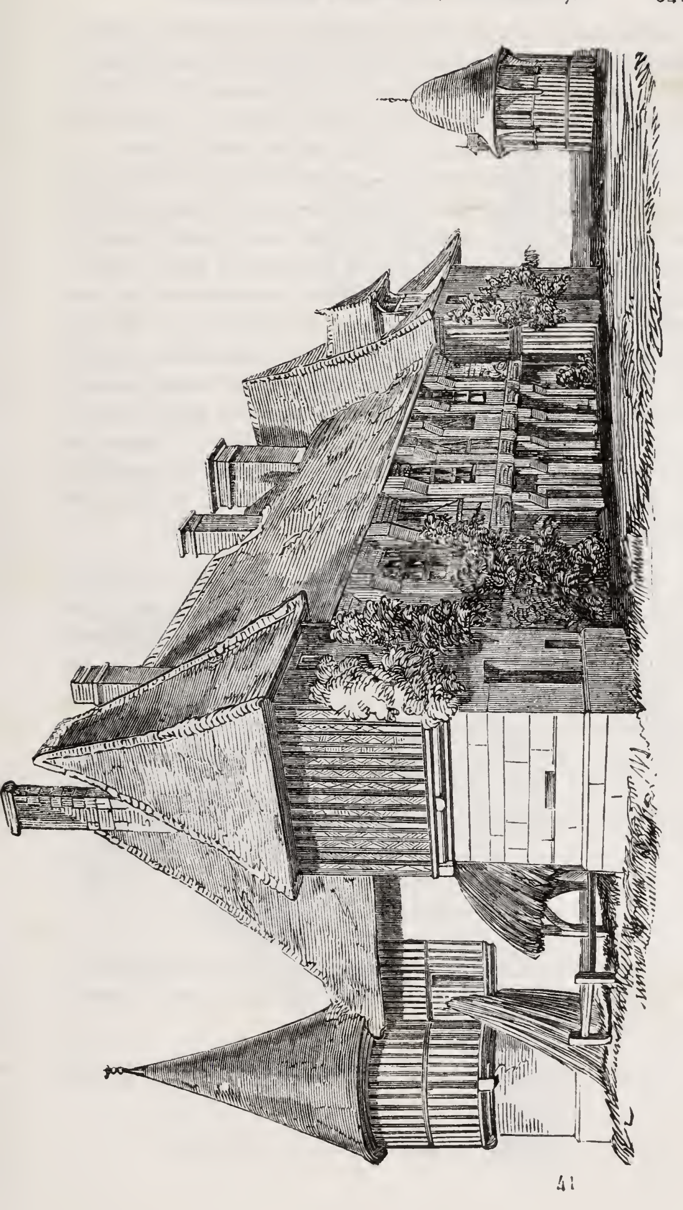
Nous retrouvons cette disposition dans le manoir du bout des prés, dans la même vallée et dans beaucoup d'autres, c'est-à-dire une façade avec un premier surmonté de trois belles lucarnes (V. la page 640), et, du côté opposé, la tour-escalier tenant la place de la lucarne centrale et des fenêtres qui se trouvaient au-dessous ; elle me paraît avoir été très-usitée dans la contrée, au XVIe siècle et à la fin du XVe, pour les châteaux ordinaires.

Le château de Belleau, qui va probablement disparaître dans quelques mois, est d'une extrême solidité ; il pourrait subsister plus de trois siècles encore. Ce n'est pas là ce qui le fait condamner, c'est la difficulté d'y établir des distributions intérieures qui satisfassent le propriétaire, M. de Lyée de Belleau, membre du Conseil général.

Chateau de bellou et de Cintray. — Parmi les châteaux en bois qui peuplent les campagnes de l'arrondissement de Lisieux, nous citerons encore celui de Bellou (Voir la page 641). C'est une des



Une des fenêtres et des lucarnes du château de Belleau (Calvados).



Vue du château de Bellou.

constructions en bois les plus considérables de la contrée. La façade occidentale, construite en pierre jusqu'à la hauteur du premier étage, est flanquée de deux tourelles rondes d'un bel aspect (1) ; à peu de distance se voit le colombier d'un très-bon effet, rond comme celui de Belleau et surmonté de beaux épis en terre cuite émaillée.

Le manoir de Cintray, dans une commune voisine de Bellou, est remarquable par l'élégance et la recherche de son ornementation. Il est construit en bois, complètement sculpté avec un goût exquis. De gracieux rinceaux se profilent le long de toutes les pièces de charpente ; des fleurs et des feuillages couvrent l'encorbellement des sablières ; de nombreux écussons décorent les poteaux : les volets des fenêtres ont été chargés de sculptures, aussi profondément fouillées que celles des plus beaux bahuts de cette époque. Malheureusement ce beau bijou de l'art ogival flamboyant a beaucoup souffert des injures du temps, et la main de l'homme s'y est jointe à l'époque de la Révolution en faisant disparaître, par un grattage systématique, les armoiries de ses nombreux écussons. Tel qu'il est, le manoir de Cintray reste un des édifices les plus curieux de la contrée.

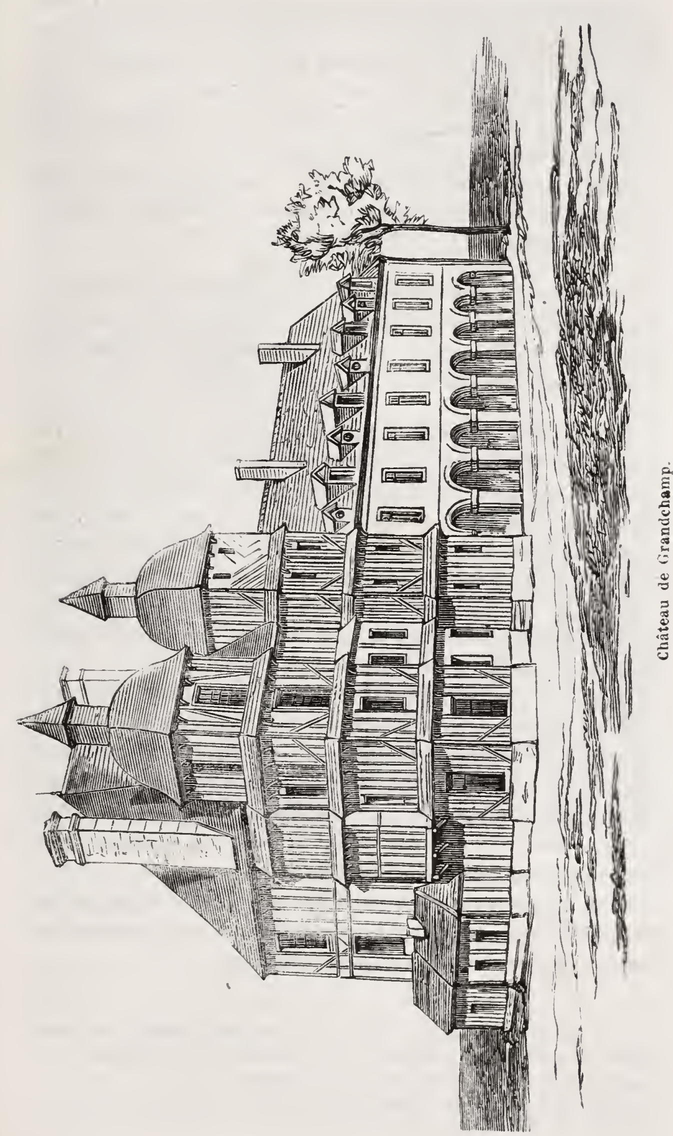
Chateau de Grandchamp. — Le château de Grandchamp consiste en deux parties très-distinctes : la plus ancienne est composée d'un gros pavillon à toit très-élevé, flanqué, du côté du jardin, de deux tours carrées en saillie, d'un effet très-pittoresque par leur quatre étages en retrait les uns sur les autres, et par leur toit en forme de cloche couronné d'une petite lanterne. Tout cet ensemble est bâti en bois, avec remplis de tuiles ou de briques dont la teinte chaude tranche sur les pièces de bois qui les encadrent. La seconde partie est une longue façade construite en pierre et en brique du temps de Louis XIV.

STYLE DE LA RENAISSANCE.

Le style des châteaux de la Renaissance est trop connu pour s'y arrêter longtemps. Je vais citer au hasard un certain nombre de types.

Chenonceaux (Indre-et-Loire).—Tout le monde connaît le château

(1) Voir ma *Statistique monumentale du Calvados*, t. V, p. 725.



Château de Grandchamp.

de Chenonceaux, soit pour l'avoir visité, soit pour en avoir vu l'image jusque sur les papiers de tenture : je ne le décrirai donc pas. Je me borne à rappeler qu'il fut construit en style de la Renaissance, par Thomas Boyer, dans la première moitié du XVIe siècl e.

Dans la suite, il appartint au roi Henri II qui le donna à la duchesse de Valentinois.

Après la mort du roi, arrivée en 1559, Catherine de Médicis força cette duchesse à l'échanger contre son château de Chaumont. Chenonceaux fut ensuite habité par Henri III (1).

LE CHATEAU D'USSÉ-SUR-LOIRE, un des plus beaux de la Touraine, et dont il existe plusieurs lithographies, date en partie de la première moitié du XVIe siècle (1538) ; mais il fut terminé beaucoup plus tard, sous la direction de Vauban.

CHATEAU D'AZAY-LE-RIDEAU.—Le château d'Azay-le-Rideau, bâti par Gilles Berthelot, maître de la Chambre des comptes à Paris et maire de Tours, en 1520, appartient au style de la Renaissance. La salamandre de François Ier se voit au-dessus de la porte d'entrée. Des tours percées de belles fenêtres à croisées en pierre garnissent les angles du château dont les toits pyramidaux sont couronnés d'épis et dominés par des cheminées. L'escalier est magnifique et les voûtes en sont admirablement sculptées. La rivière d'Indre, au milieu de laquelle se trouve le château, le défend de plusieurs côtés (2).

On aimait beaucoup, au XVIe siècle, à bâtir au milieu de l'eau ; nous avons encore de cette époque une série considérable de châteaux entourés de belles douves. Fervaques et Victot dans le Calvados, Flers dans l'Orne et une multitude d'autres que nous citerions au besoin, se mirent comme celui d'Azay, comme celui de Chenonceaux, dans les eaux d'une rivière ou d'un étang, et l'usage de se clore ainsi au moyen de l'eau a régné jusqu'au XVIIIe siècle.

L'eau était effectivement un excellent moyen de braver les voleurs et les pillards qui, pendant et longtemps avant et après les guerres de religion, parcouraient les campagnes impunément.

(1) V. *Guide du voyageur en Touraine,* par M. l'abbé Bourassé. M. l'abbé Chevalier, membre de la Société française d'archéologie, vient de publier une très-belle monographie du château de Chenonceaux.

(2) Le château d'Azay-le-Rideau appartient à M. le marquis de Biancourt, membre de la Société française d'archéologie.



Château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

Le château de Lasson, décrit dans le 1er volume de ma *Statistique monumentale du Calvados*, et dont je présente la vue générale, est décoré de moulures riches et élégantes : au-dessus du second ordre, un encorbellement très-prononcé porte une frise ornée de cartouches, de médaillons et d'autres moulures usitées à cette époque ; au-dessus s'élève un parapet formant attique et dissimulant une partie du toit.

Les lucarnes cintrées, les grandes cheminées qui dominent l'édifice, l'aiguille qui surmonte l'angle du corps-de-logis le plus saillant et la tourelle octogone qui renferme, à l'une des extrémités du château,

l'escalier par lequel on monte par plusieurs pièces et dans les galeries

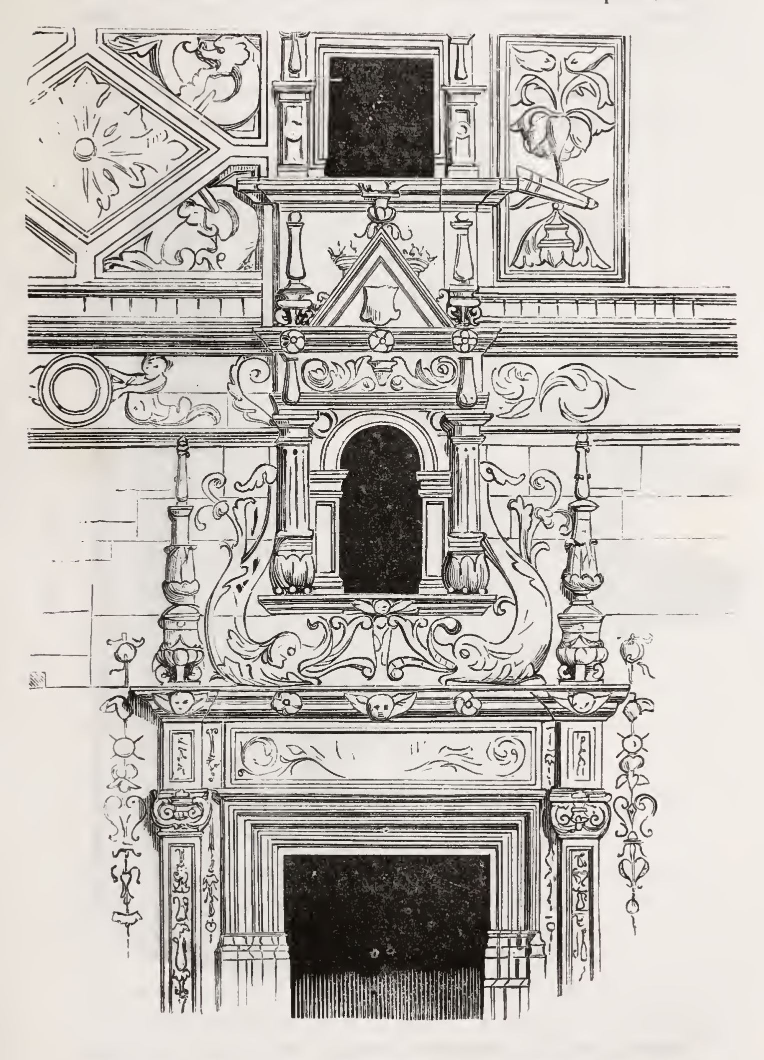


Godard sculp. Bouet del.

Château de Lasson.

de l'attique, sont du meilleur effet. On voit dans la frise une de ces inscriptions énigmatiques dont la Renaissance offre de fréquents exemples : je l'ai donnée dans ma *Statistique monumentale* sans oser l'interpréter.

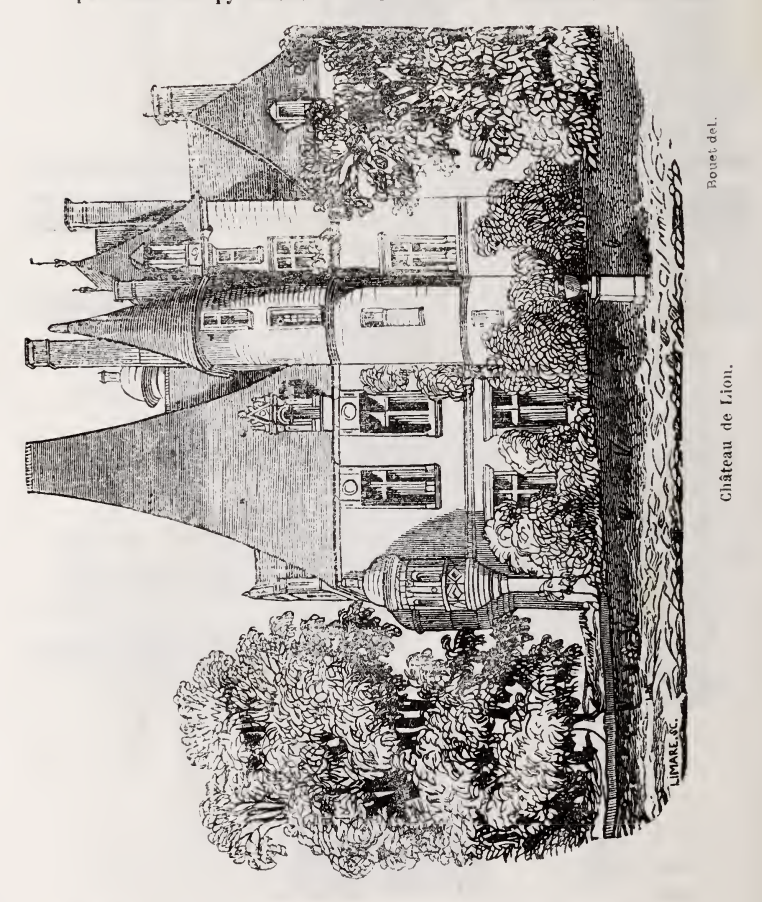
Chateau de Chanteloup (Manche). — Le château de Chanteloup est construit en granite, et malgré la dureté de cette roche, on a pu la sculpter comme la pierre tendre et décorer certaines parties de



l'édifice des arabesques et des autres moulures les plus riches et les

plus gracieuses de la Renaissance de François I[er] : on en jugera par une des fenêtres esquissée p. 647. Leur ornementation ne le cède à aucun monument du temps, pour la grâce et la finesse d'exécution, quoiqu'il fût infiniment plus difficile de buriner le granite que la pierre calcaire.

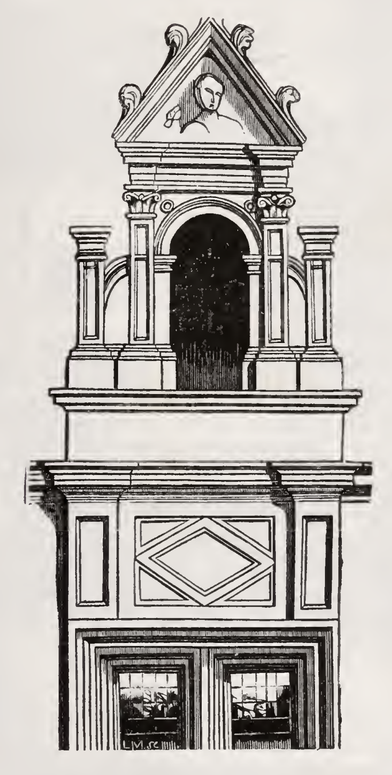
Chateau de Lion (Calvados). — Le château de Lion présente un pavillon à toits pyramidaux et à tourelles en encorbellement dont voici



Château de Lion.

l'esquisse. Soit qu'on l'examine du côté de l'est, en se plaçant dans le parc, soit qu'on le voie du côté opposé, dans la cour, ce corps-de

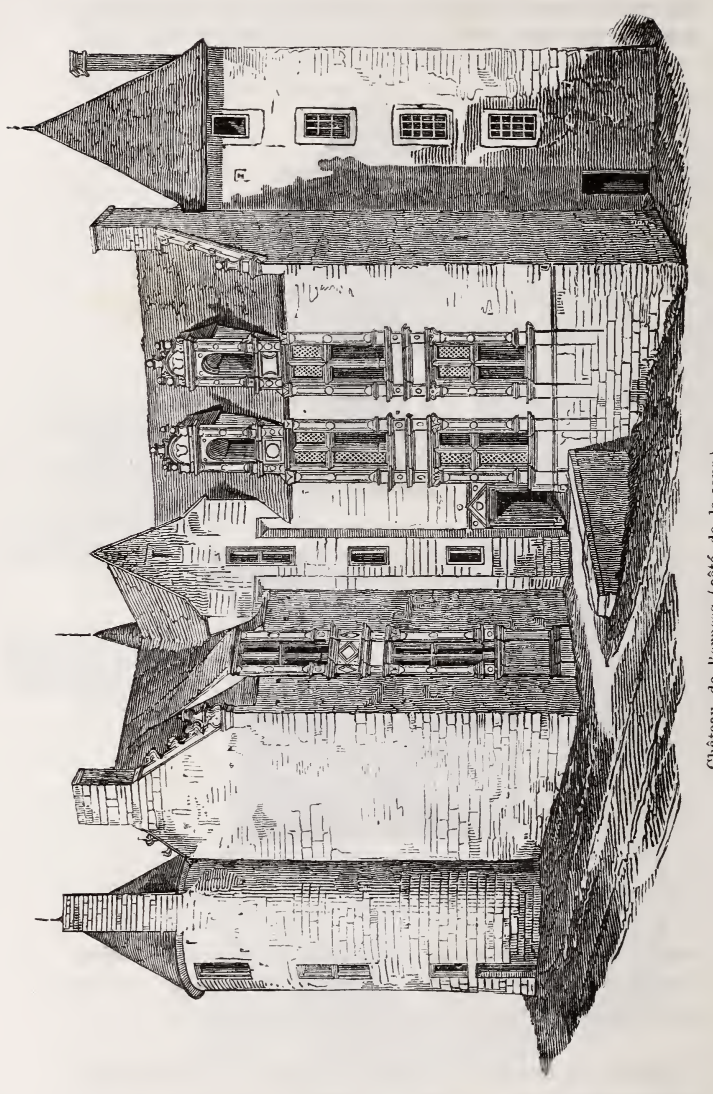
logis est d'une grande élégance ; il doit avoir été élevé dans la première moitié du XVI[e] siècle. Pour en faire mieux apprécier le style, voici le



Une des lucarnes du château de Lyon.

détail d'une des lucarnes de ce pavillon : on y reconnaît une analogie complète avec plusieurs parties d'un château du voisinage, qui date de 1537, et avec d'autres fenêtres de la même époque.

CHATEAU DE BERNESQ. — Le château de Bernesq, garni de tours et de fossés extérieurement, présente à l'intérieur de la cour un très-élégant édifice dans le style de la Renaissance. Il est habité par un fermier.



Château de Bernesq (côté de la cour).

CHATEAU DE CHAMBORD.—D'après M. de La Saussaye, dont les notes

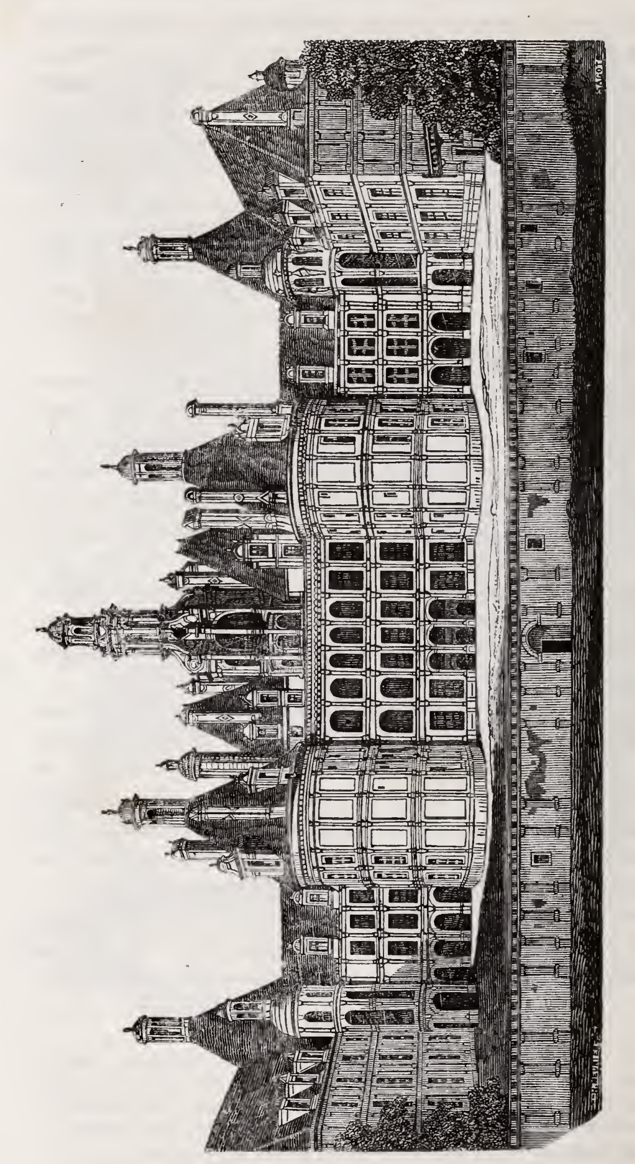
m'ont servi de guide, lors de mes excursions dans le département de Loir-et-Cher, la disposition des bâtiments de Chambord forme un carré long de 80 toises sur 60, dont les angles sont flanqués de quatre grosses tours de 60 pieds de diamètre ; un second édifice moins grand aussi de forme carrée et flanqué également de quatre grosses tours à toits pointus, et terminé par une lanterne, est entouré de trois côtés par les bâtiments du premier, et leurs deux faces du côté du nord se confondent en une seule, que les quatre tours qui s'y rencontrent partagent en trois parties à peu près égales. Ces constructions, dont le développement est immense, mais qui ne sont pas entièrement terminées, étaient jadis entourées de larges fossés d'eau vive, alimentés par la rivière voisine (1).

Ainsi, comme l'observe M. de La Saussaye, le plan de l'édifice rappelle celui des châteaux des siècles précédents (XVe siècle principalement), et se compose, comme eux, d'une vaste enceinte flanquée de tours qui forment le château proprement dit, et d'un bâtiment situé vers le milieu de l'enceinte, et garni aussi de tours, que l'on appelait le donjon. Seulement cette ordonnance, anciennement imaginée comme système de défense, n'était plus usitée au XVIe siècle, que parce que c'était une forme consacrée, à laquelle l'habitude faisait conserver son empire. Les tours, devenues inoffensives, n'étaient plus qu'une décoration fort incommode pour la distribution des appartements (2).

La partie centrale du château (le donjon) était tout entière du temps de François Ier; d'autres ont été faites du temps de Henri II. Quant à l'enceinte des bâtiments qui enclôt, du côté du midi, la cour du château, et masque si désagréablement la brillante façade du monument, elle est évidemment d'une époque moins ancienne, et bien certainement elle n'entrait point dans le plan de l'architecte ; c'est effectivement de ce côté que le château se présente dans toute sa beauté ; la partie centrale s'avance majestueusement dans la cour, se détache, ainsi que les deux ailes, sur le fond des bâtiments et donne à l'édifice un mouvement, un brillant, que l'architecte se serait bien gardé de cacher

(1) Ces fossés ont été comblés par le roi de Pologne, Stanislas, pendant son séjour à Chambord, dans le siècle dernier, ce qui a ôté au château quelque chose de sa physionomie originale, et diminué la légèreté des bâtiments en les enterrant de plusieurs pieds. *(Note de M. de La Saussaye.)*

(2) Notice sur le château de Chambord, par M. de La Saussaye



Vue du château de Chambord.

par cette ligne monotone de constructions sans intérêt, qui empêchent de voir le château à une distance convenable et d'en bien saisir tout l'effet.

M. de La Saussaye fait remarquer que, dans la décoration, le luxe augmente à mesure que l'édifice s'élève, et que la partie où l'architecte a épuisé les prestiges de son art, est la partie des combles.

« C'est sur les terrasses qui entourent le couronnement du grand es-
« calier, dit mon savant confrère, que doivent s'arrêter les curieux; là,
« il faut apprécier l'homme dont le génie a dirigé la construction de ce
« prodigieux édifice. C'est sur le point le plus difficile à traiter qu'il s'est
« plu à répandre les ressources les plus riches de son imagination, et
« qu'il a imprimé un caractère d'originalité et de grandeur qui n'avait
« pas eu de modèle. Les cheminées qui font le désespoir des architectes,
« maintenant que l'art dégénéré en a fait de longs tuyaux désagréables
« à la vue, sont ici de véritables monuments, groupés avec un art in-
« fini... L'édifice acquiert le plus haut degré d'originalité dans ce qui
« compose le couronnement du donjon et la coupole du grand es-
« calier. »

FONTAINE-HENRY (CALVADOS).— Le château de Fontaine-Henry n'était point le palais d'un roi, c'était l'habitation d'un riche seigneur; aussi n'offre-t-il pas des dimensions comparables à celles de Chambord; mais plusieurs de ses parties sont de la plus grande élégance.

Ce beau château, figuré et décrit dans mon *Cours d'antiquités*, dans la *Statistique monumentale du Calvados*, dans l'ouvrage de l'antiquaire anglais Pugin, sur la Normandie, et dans celui de Cotman, est de plusieurs époques. La partie droite est la plus ancienne et peut dater de la fin du XVe siècle, ou des premières années du XVIe. Les fenêtres en sont surmontées d'arcades en forme d'accolades, et ornées de panaches et de feuillages frisés. Deux tours carrées rompent la monotonie des lignes horizontales. L'une est surtout remarquable par ses moulures; l'autre paraît plus ancienne que tout le reste, et dater de la fin du XVe siècle.

A partir de la première tour, le style change complètement. Des arabesques, des rinceaux de la plus grande finesse, et semblables à ceux que l'on rencontre sur les monuments les plus ornés du XVIe siècle, couvrent les murs avec profusion; l'entablement prend des proportions classiques. En un mot; tout annonce l'époque de la Renaissance, et cette partie du château doit être du temps de François Ier. On

voit, d'ailleurs, le millésime 1537 sur un arc des fenêtres de l'aile gauche.

Les combles extrêmement élevés de cette aile et sa cheminée colossale dominent tout l'édifice. La grande cheminée n'est guère moins considérable que celles de Chambord et prouve que, dans les châteaux du XVIe siècle, ces accessoires sont de véritables monuments, selon l'idée très-juste de M. de La Saussaye.

Sur un des angles du pavillon se trouve une élégante tourelle à pans coupés, ornée de moulures et de médaillons.

Une tour plus élevée, et au long toit conique, garnit l'angle opposé du même pavillon

Plusieurs têtes en bas-relief décorent la partie supérieure des fenêtres.

Le derrière du château a été réparé, il n'avait jamais été aussi orné que la façade ; ce côté était défendu par la pente rapide du vallon, dans lequel coule la petite rivière de Mue.

L'intérieur du château a été retouché et n'offre pas, à beaucoup près, le même intérêt que l'extérieur.

Au-dessus d'une porte, dans l'escalier qui monte aux appartements du pavillon de 1537, on voit Judith, en buste, tenant de la main gauche la tête d'Holopherne, et la main droite appuyée sur son épée, dont elle presse la poignée sur sa poitrine (1). Les sculpteurs du XVIe siècle ont reproduit quelquefois l'histoire de Judith et plusieurs autres sujets de l'Histoire Sainte.

Le chateau de Meillant, en Berri, est un des plus magnifiques de France ; il a été gravé, lithographié et décrit plusieurs fois : tout le monde le connaît.

Le Manoir des Gendarmes, bâti par Gérard de Nolent, seigneur de St-Contest, à 1/4 de lieue de la ville de Caen, faubourg Saint-Gilles,

(1) On lit ce qui suit dans un cartouche, au-dessous de cette figure de haut-relief :

ON. VOIT. ICY. LE POURTRAICT.
DE. JUDITH. LA. VERTUEUSE.
COME. PAR UN HAUTAIN FAICT
COUPPA LA TESTE FUMEUSE
D'HOLOPHERNES QUI. L'HEUREUSE
JERUSALEM EUT DEFAICT

est de la première moitié du XVIe siècle. Ce qui reste de cette maison de plaisance se compose de deux tours à plate-forme, jointes par un mur crénelé, qui figurent ainsi un petit château fortifié.

La tour orientée à l'ouest, près de la porte d'entrée, est la plus intéressante ; sur la plate-forme sont deux statues en pierre, représentant des soldats ou gens d'armes dans une attitude menaçante. L'un est armé d'un arc, l'autre d'une arbalète, et ils paraissent vouloir défendre l'entrée du logis : ce qui a fait donner à la maison le nom de *manoir des gens d'armes ;* une fenêtre éclaire cette tour, le chambranle en est décoré d'arabesques et surmonté des armoiries de Nolent.

La muraille ou courtine comprise entre les deux tours n'est pas sans ornements : chacun des créneaux porte un médaillon offrant, en relief, des figures d'empereurs ou de divers personnages historiques avec des devises.

Manoir d'Ango, à Varengeville (Seine-Inférieure).—En 1525, Ango, riche armateur de Dieppe, fit construire, à Varengeville, le beau manoir dont les élégantes ruines attirent sur ce point les pas du voyageur ; ce château a été figuré dans le voyage de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux dans l'*Ancienne France.* François Ier fut reçu au château de Varengeville, en 1534.

Gaillon.—Le cardinal d'Amboise, qui avait un goût décidé pour l'architecture, avait accompagné Louis XII en Italie, et il en avait ramené des architectes qui durent contribuer à introduire dans nos contrées le style de la Renaissance. De 1502 à 1510, ce cardinal rebâtit le château de Gaillon et en fit un palais magnifique, digne d'être remarqué entre tous ceux qui méritent de l'être.

Élevé au commencement du XVIe siècle, Gaillon offre, dans sa construction, les premiers éléments de la Renaissance mêlés aux dernières traditions du style ogival. Parmi les habiles artistes appelés à lutter de génie et de goût dans cette construction, M. Deville cite Guillaume Senault, François Senault, Jean Fouquet, A. Colombe, A. Juste, et plusieurs autres architectes ou sculpteurs, sous le ciseau desquels des arabesques d'une délicatesse exquise, d'élégantes moulures et de riches médaillons se multiplièrent (1).

(1) Voir le beau volume in-4°, et l'atlas in-f° publiés, par ordre du Gouvernement, en 1850 et intitulé : *Comptes de dépenses de la construction du châ-*

Les restes du château d'Ascier, département du Lot, qui avait été construit par Galliot de Genouilhac, grand-maître de l'artillerie sous François Ier; le château de Montal, près de Saint-Céré (Lot), bâti par Rose de Montal, vers 1534; le château d'Oiron (Deux-Sèvres), de St-Ouen, près Château-Gontier, offrent aussi des exemples remarquables du style de la Renaissance, alors adopté pour les châteaux.



Porte du château d'Argouges.

On peut encore citer, parmi les châteaux du XVIe siècle, celui d'Argouges, près Bayeux; celui de Barou, près Falaise, détruit depuis plusieurs années, mais dont un dessin de M. Charles de Vauquelin a

teau de Gaillon, d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise, par M. Deville, correspondant de l'Institut.

conservé le souvenir; la porte d'entrée de l'ancien château de Vienne



Château de Barou.

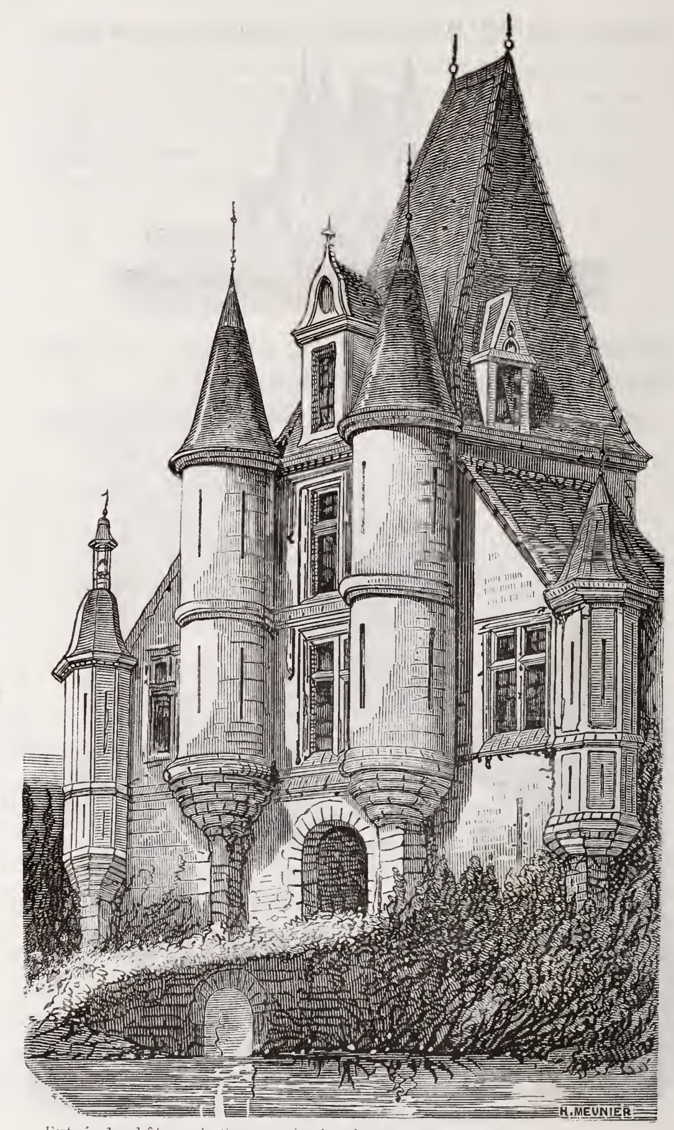
(Calvados); quelques parties de celui de Maintenon (1), et grand nombre d'autres châteaux des diverses parties de la France.

Chateau du Vomissel.—Le château du Vomissel, avec ses tours à toits



Château du Vomissel (Calvados). V. Petit del.

(1) Ce château, construit par Jean Cottereau, au XVIe siècle, a été consi-



Entrée du château de Sassy, près de Chalons-sur-Marne, ancienne résidence des évêques de cette ville.

(D'après le dessin de M. Barbat.)

coniques, sa tourelle, sa grande et sa petite porte d'entrée, ses murs d'enceinte et ses fossés, est encore un type du XVIe siècle que je suis bien aise de citer, aussi bien que l'entrée du château de Sassy, près de Châlons, qui était bâti en belles pierres (V. la page précédente).

Certains châteaux du XVIe siècle portent des inscriptions, en lettres capitales, gravées dans la pierre.

Ces inscriptions, quelquefois très-difficiles à comprendre à cause des abréviations, reproduisent tantôt des textes de l'Écriture Sainte, tantôt des textes d'auteurs profanes.

M. R. Bordeaux a trouvé que les inscriptions gravées sur les tours du château de Serville (Seine-inférieure), inscriptions qui avaient déjà attiré l'attention de M. de Glanville et de M. de La Quérière, reproduisaient des fragments du Digeste et des passages de l'Écriture Sainte. Les textes de la loi romaine gravés se rapportent d'ailleurs au domicile, comme celui-ci :

DE DOMO SVA NEMO EXTRAHI DEBET.

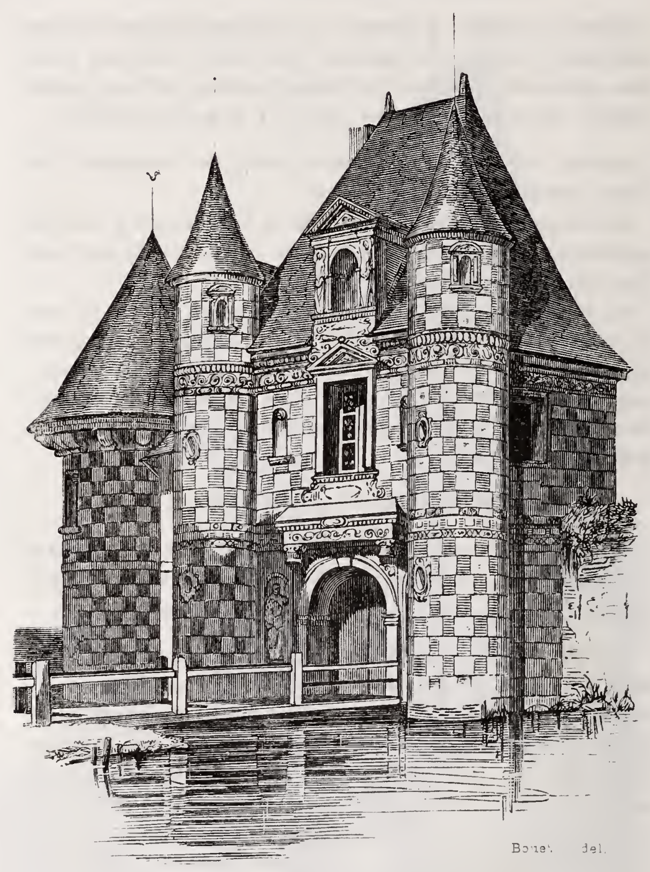
Les inscriptions de Serville ont donné lieu à la publication d'une notice intéressante de M. Bordeaux; elle fait partie du 19e volume du *Bulletin monumental.*

Dans les contrées où la brique a été le plus habituellement combinée avec la pierre, on a disposé en damier ces deux espèces de matériaux, de manière à produire des carrés alternativement rouges et blancs ; quelquefois même la brique était de plusieurs couleurs (rouge, verte, jaune, etc., etc.). Tel se présente l'intéressant château de Livet, arrondissement de Lisieux (Voir la page suivante), dont les toits sont eux-mêmes formés de tuiles émaillées de plusieurs couleurs (jaunes, vertes, rouges). Ce château, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, est un type curieux à examiner.

Les toits de tuiles vernies qui s'harmonisent si bien avec les murs polychrômes et avec les pavés de briques émaillées, se rencontrent encore par fragments dans plusieurs de nos châteaux du XVIe siècle.

Nous trouvons à peu près le même système de construction dans l'entrée du château de Beuvillers, près de Lisieux.

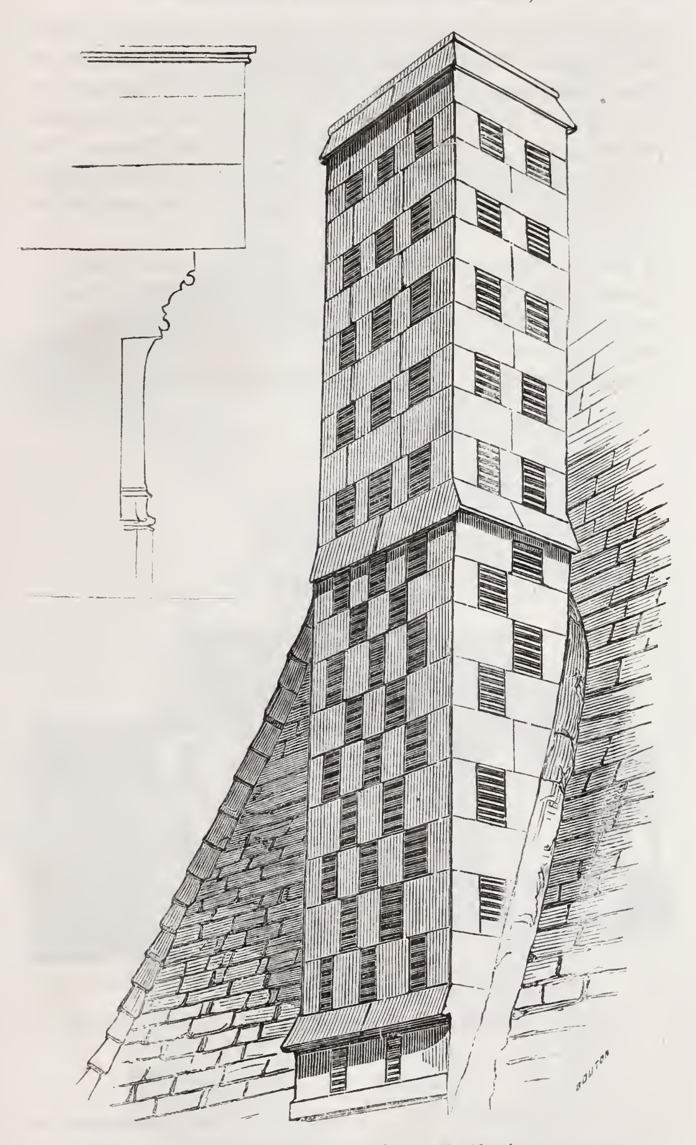
dérablement retouché dans la suite ; toutes les fenêtres ont été élargies, mais le donjon, qui surmonte la porte d'entrée et qui ressemble à celui de Vigny, les toitures des angles et une grande partie des murs de l'édifice principal appartiennent au XVIe siècle.



Entrée du château de St-Germain de Livet.

Le rez-de-chaussée est bâti en damier, de pierres et de briques alternativement rouges et vertes ; le premier étage n'est pas en pierre, mais en bois, recouvert d'essentes disposées en dessins variés. Un escalier à vis, contenu dans une des tourelles, mène dans une chambre haute, placée au-dessus de la porte, où existe un beau pavage en briques émaillées.

Un grand nombre de châteaux se composent simplement d'une cour carrée, garnie de constructions rurales, au fond de laquelle se trouve le



Une des grandes cheminées de Montfreule.

manoir seigneurial. Les fenêtres de ces maisons ont presque toujours été changées et défigurées, mais on y voit souvent, presque intacte, la tour à pans coupés qui renfermait l'escalier, et qui était appliquée sur le milieu de l'édifice ; quelques-unes ont aussi conservé leurs cheminées, comme le petit manoir de Montfreule, à Méry-Corbon (V. la page précédente) : ces *Gentilhommières*, comme on les appelle parfois, sont tellement communes dans les campagnes, qu'il est inutile de les décrire.

Bien des châteaux du XVI[e] siècle, offrant encore une ceinture de murailles flanquée de quelques tours, et des fossés pleins d'eau qui en font de petites places fortes, n'ont rien, à l'intérieur de la cour, qui les distingue des métairies dont nous avons parlé en esquissant l'histoire de l'architecture civile. Tels sont les trois chateaux qui suivent.



V. Petit del.

Château de Beaumais, arrondissement de Falaise, présumé du milieu du XVI[e] siècle.

Je ne sais même si l'on peut toujours voir une réminiscence du donjon dans la tour élevée qui renferme l'escalier.



Manoir de Sousmont.

Manoir de St-Agnan.

Châteaux du XVIe siècle, dans le Calvados.

Depuis le milieu du XVI[e] siècle jusqu'à la fin du XVII[e], les châteaux, par une dégradation facile à saisir, passent du style de la Renaissance au style moderne.

Nous allons en présenter successivement plusieurs appartenant à cette période.

CHATEAU D'ANCY-LE-FRANC. — Parmi les grands châteaux de la seconde moitié du XVI[e] siècle, on peut citer celui d'Ancy-le-Franc, dans l'Yonne.

Le château d'Ancy-le-Franc fut commencé en 1555, sous Henri II, par les ordres d'Antoine de Clermont, dans la maison duquel était passé le comté de Tonnerre, jusque-là tenu en grand fief. Ce fut sur les dessins du Primatice d'abord et sur ceux de Serlio plus tard, que s'éleva cet imposant édifice, achevé seulement en 1622.

Le caractère du château d'Ancy-le-Franc est, dit M. le baron Chaillou-des-Barres (1), le type de la régularité la plus parfaite. Le style de l'architecture est majestueux ; le développement de ses quatre façades entièrement uniforme est imposant. M. le duc de Clermont-Tonnerre, propriétaire de ce grand château, y a fait de très-bonnes restaurations. On est heureux de le voir dans de pareilles mains.

CHATEAU DE TANLAY. — Le beau château de Tanlay, dans le même département, est un exemple de l'architecture de la seconde moitié du XVI[e] siècle (Voir la page suivante).

Il faut en lire la description et en voir les figures dans le bel ouvrage de M. le baron Chaillou-des-Barres, auquel nous renvoyons avec d'autant plus de plaisir que ce livre est plein d'intérêt, et ne se distingue pas moins par l'élégance du style que par l'abondance des détails historiques.

Les châteaux de la deuxième moitié du XVI[e] siècle ont, presque toujours, affecté la forme d'un carré. De larges fossés pleins d'eau formaient un vaste miroir dans lequel les murs et les tours allaient se refléter ; des tours cylindriques étaient toujours placées aux angles de l'enceinte, et quelquefois on les rapprochait près du château proprement dit ou de l'habitation du seigneur. Du reste, ces tours, dont quelques-unes pourtant étaient armées de couleuvrines, étaient plutôt

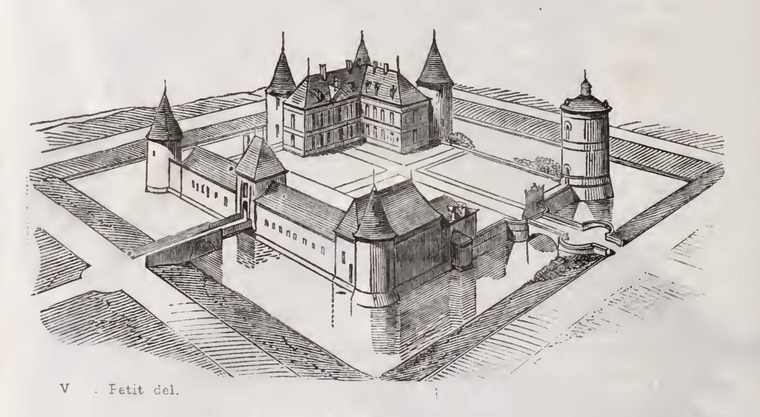
(1) *Histoire des châteaux d'Ancy-le-Franc, Tanlay, St-Fargeau et Chastellux, département de l'Yonne*, un magnifique volume in-4°, avec dessins de M. V. Petit.



Vue générale du château de Tanlay.

des tours de luxe que des tours de guerre, et souvent une d'elles était consacrée aux pigeons. Le colombier était alors, comme il le fut encore aux deux siècles suivants, une partie importante des châteaux et des fiefs.

CHATEAU DE CHEVILLON.—Le château de Chevillon (Yonne), dont je présente une vue générale, d'après M. Victor Petit, offre les dispositions typiques d'un château de la deuxième moitié du XVIe siècle et confirme ce que je viens d'avancer : seulement l'habitation a été *modernisée.*



V . Petit del.

Vue du château de Chevillon (Yonne).

CHATEAU DE CRIQUEVILLE.—Le château de Criqueville, près de Dozulé (Calvados), est de la fin du XVIe siècle (V. la page suivante); on y a trouvé la date 1584 à l'intérieur et elle s'accorde bien avec le style général de l'édifice, ses tours carrées, ses cheminées, ses modillons, ses lucarnes.

CHATEAU DE MESNIL-GUILLAUME.—Le château de Mesnil-Guillaume, près de Lisieux, se rapproche beaucoup par son style de celui que je viens de citer. Ce château appartenait, à la fin du XVIe siècle, à la famille d'Ecoville qui a fait beaucoup construire dans le Calvados, et qui était très-riche à cette époque et au commencement du XVIIe siècle. Nous donnons une vue de ce château page 668.

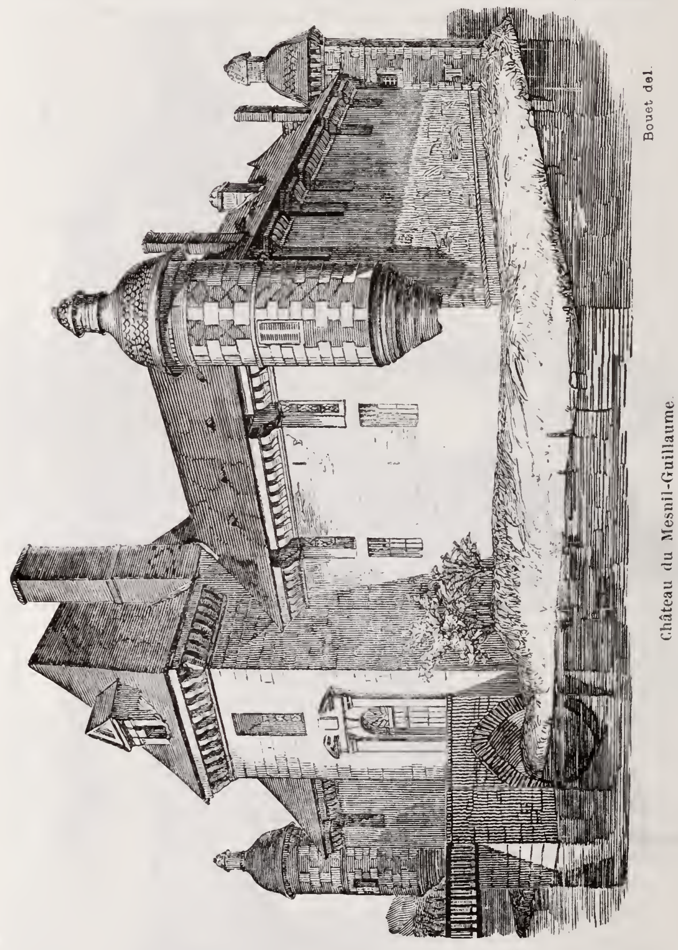
CHATEAU DE MAILLOC.—Le château de Mailloc, dans la même vallée,



Château de Criqueville (Calvados), de la fin du XVIe siècle.

Bouet del

doit être à peu près du même temps, mais il a été très-altéré ; toutefois, ses quatre grosses tours rondes, dont le pied plongeait jadis dans

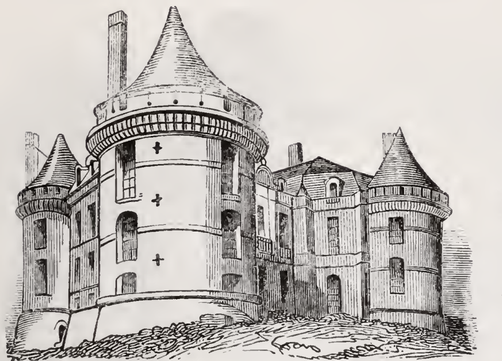


Château du Mesnil-Guillaume.

des fossés pleins d'eau et qui aujourd'hui sont à sec, donnent encore au château un certain caractère. Je le crois, en partie (car il y a beaucoup de murs reconstruits), de la fin du XVI[e] siècle, probablement du temps d'Henri IV.

Mailloc était le chef-lieu d'un fief considérable (1); il appartient au-

(1) *Statistique monumentale du Calvados*, t. V.



Château de Mailloc (Calvados).

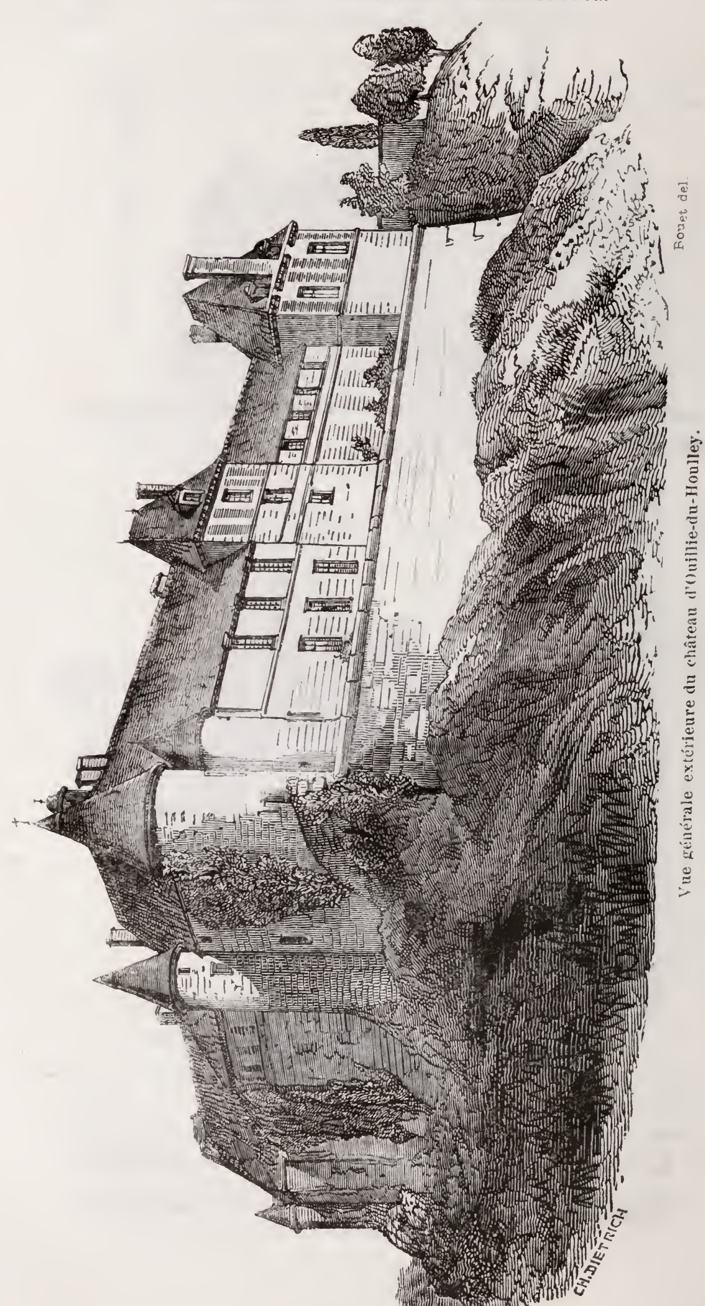
jourd'hui à M. le comte de Colbert-Chabannais, député au Corps législatif.



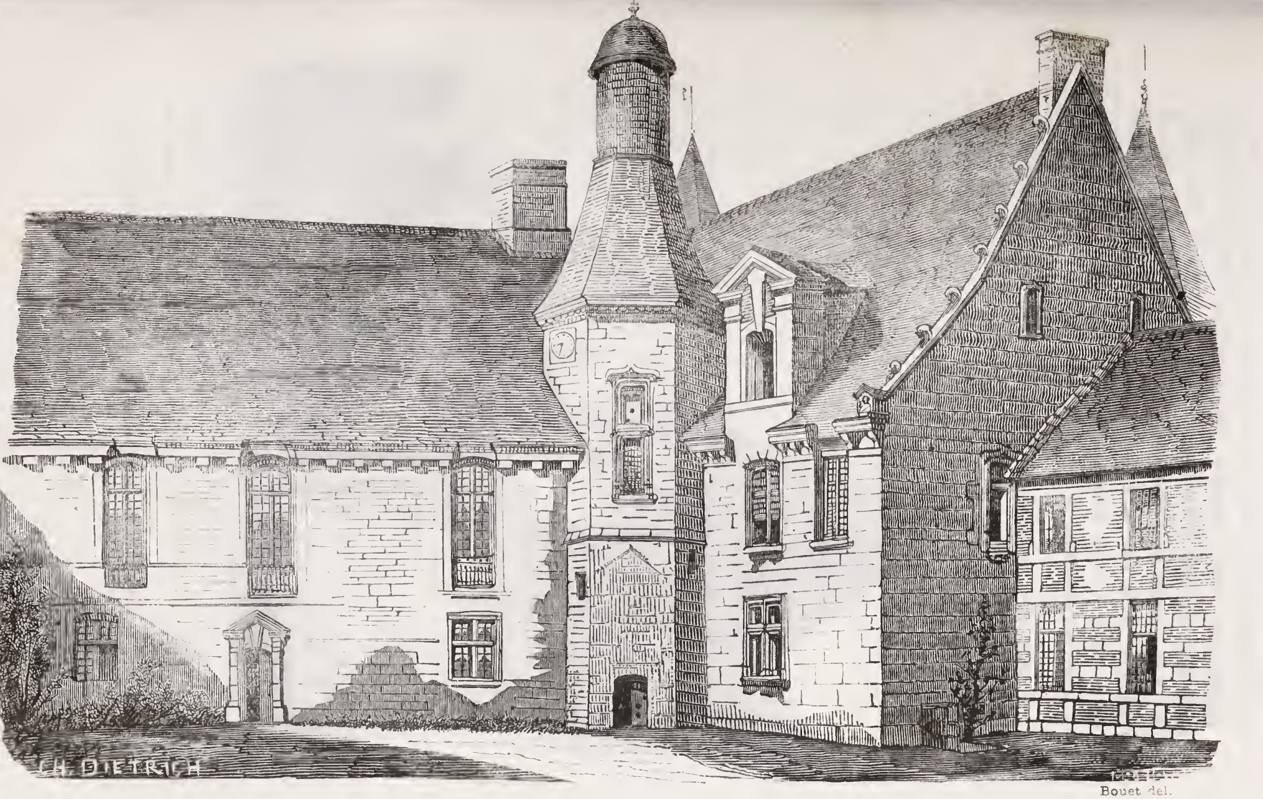
Château de La Châlerie.

Le château de La Châlerie, près Domfront, porte la date 1558.

CHATEAU D'OUILLIE-DU-HOULLEY. – Le château d'Ouillie-du-Houlley,



Vue générale extérieure du château d'Ouillie-du-Houlley.



Intérieur de la cour du château du-Houlley.

près de Lisieux (1), construit sur la croupe d'un mamelon assez élevé, présente une masse imposante. Toutes les constructions ne sont pas de la même époque, mais l'ensemble annonce la fin du XVIe siècle; il y a des parties plus anciennes, notamment la tourelle octogone à l'intérieur de la cour et le corps-de-logis avec rampants à crochets qui se trouve à droite de cette tour. La porte d'entrée au contraire ne paraît pas antérieure au règne de Louis XIII.

Je peux citer encore le château de Canchy, arrondissement de Bayeux. Ce château était carré, et des douves remplies d'eau en défendaient les abords. Il ne reste plus qu'un des quatre côtés :



Château de Canchy.

j'en donne une vue d'après le dessin de M. Bouet. Cette façade se

(1) Voir le t. V de ma *Statistique monumentale du Calvados*, p. 78 et suiv.

compose d'une ligne de bâtiments avec pavillon carré, au centre; renfermant, au rez-de-chaussée, la petite et la grande porte et offrant, à la partie supérieure, une belle rangée de machicoulis.

Le pavillon central rappelle celui qui renferme la porte d'entrée du château de Fresnay-le-Puceux, figurée page 675.

Un pavillon carré, à toit très-élevé, existe à chacune des extrémités.

Le dessin ci-joint est pris de manière qu'on ne voit que le pavillon central et celui du nord; cependant il fait bien comprendre la disposition générale de ce qui reste du château. Ce château est occupé par un fermier.

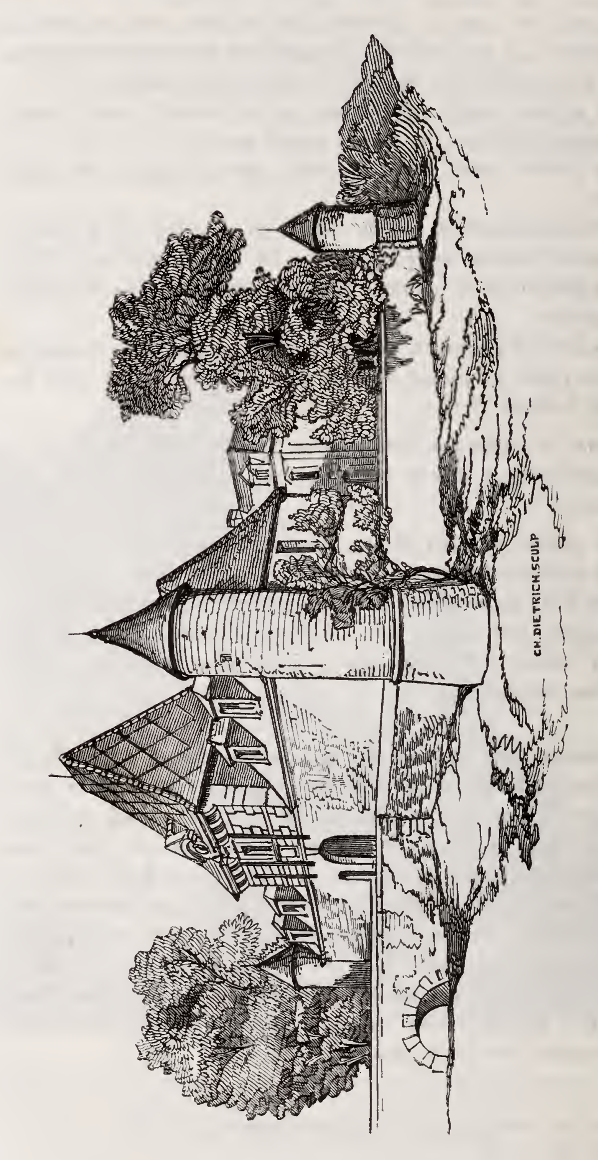
On peut citer encore le château de Fumichon, dans les environs de Lisieux, dont les parties les plus caractérisées paraissent dater du règne de Henri IV (1);

Celui de Boutemont, dans le même canton, dont la forme est à peu près carrée et dont je donne une vue d'ensemble à la page suivante (2).

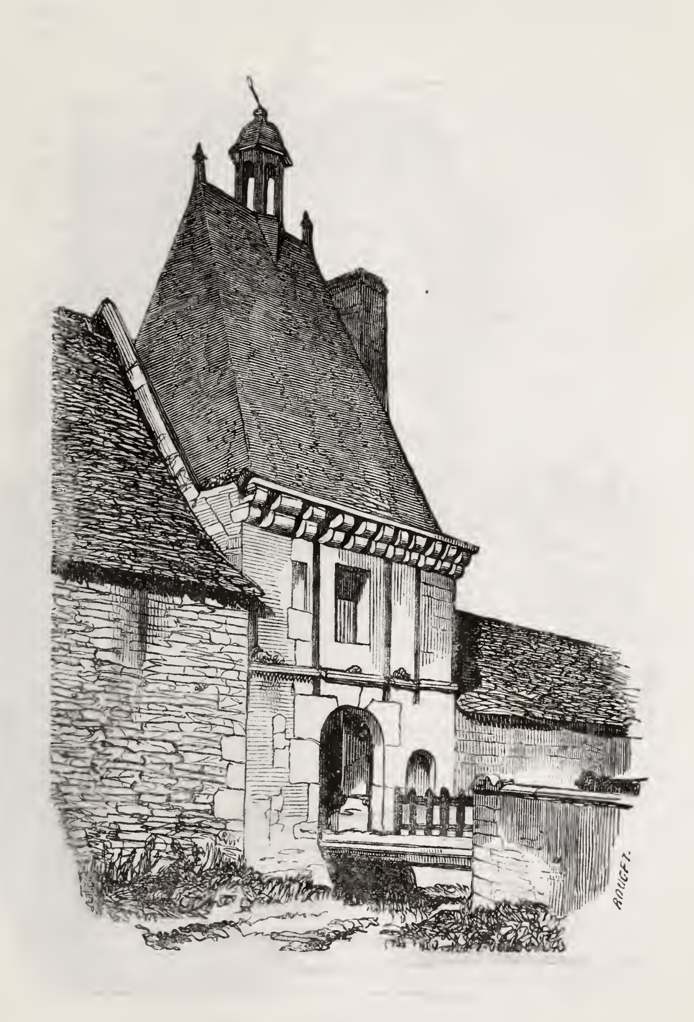
Le château de Flers (Orne), dans quelques-unes de ses parties, celui de Fresnay-le-Puceux (Calvados), bâti vers 1580 et fini sous Louis XIII, appartiennent à la même période aussi bien que celui de Dampierre (Voir la page 676) ; le dernier est remarquable par ses tours bizarres à toits hémisphériques en pierre, et ses guérites ou lucarnes en encorbellement.

Quelques villes firent réparer leurs murailles durant la première et la deuxième moitié du XVIe siècle; il y en eut même qui se firent ceindre de murs pour la première fois, mais par mesure de police, et plutôt pour se garantir des voleurs que de l'ennemi. Ainsi, nous voyons qu'en 1540, les habitants de Montlhéry, près de Paris, demandèrent à François Ier et obtinrent de lui la permission de faire entourer leur ville d'une enceinte de murailles, *parce qu'ils avaient souffert plusieurs maux, pilleries, tueries, etc., d'aucuns mauvais garçons* (brigands qui infestèrent les environs de Paris sous François Ier), *gens volontaires, tenant les champs, qui les avaient souvent volés, pillés, battus et outragés.*

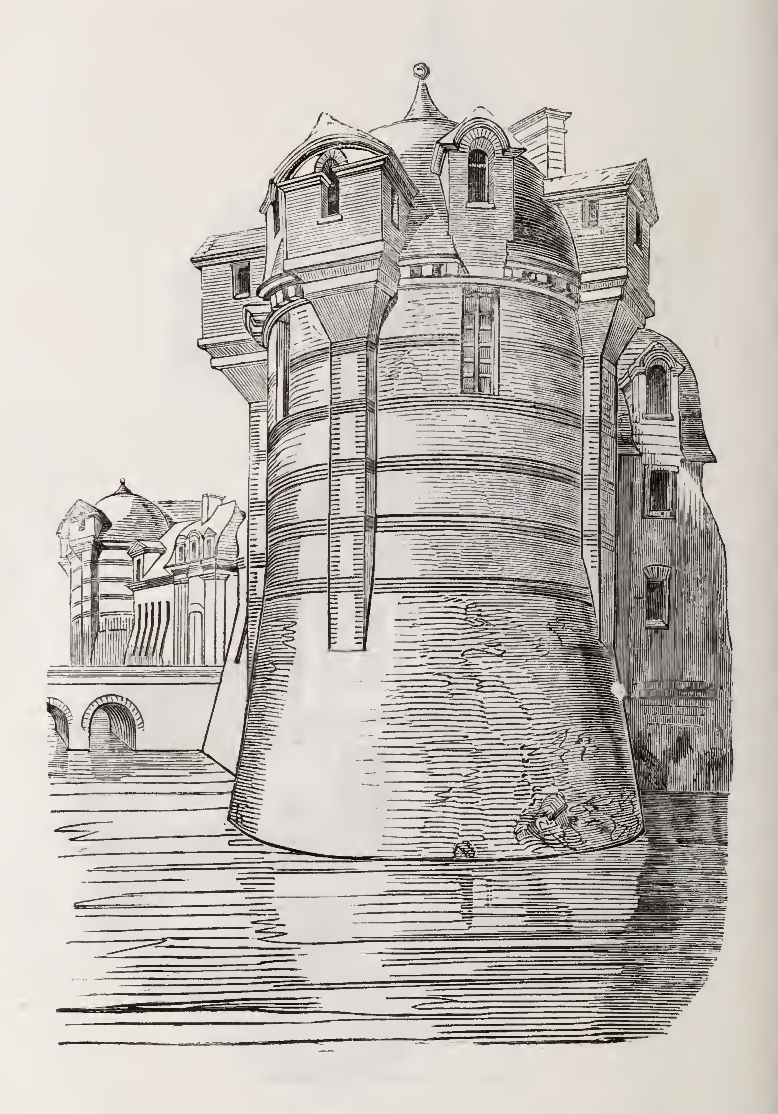
(1) Voir ma *Statistique monumentale du Calvados*, t. V, p. 73.
(2) *Ibid.*, p. 10.



Vue générale du château de Boutemont (route de Lisieux à Pont-l'Evêque).



Entrée du château de Fresnay.



Vue du château de Dampierre (Calvados).

Dans beaucoup de villes, on fit, à diverses parties des courtines et des tours, des changements que l'usage de l'artillerie avait rendus nécessaires. Ces travaux eurent lieu pendant toute la durée du XVIe siècle et dans le XVIIe.

Sous Henri II, et plus tard, vers la fin du XVIe siècle, l'architecture prit un caractère un peu différent ; elle se dégagea des moulures qui rappelaient celles du style ogival. Les arabesques et les autres ornements de même genre furent peu à peu abandonnés ; on remplaça par des colonnes les chambranles couverts d'arabesques.

Quelquefois les murs furent unis à l'extérieur ; les toits en dômes hémisphériques furent substitués aux toits coniques pour les tours.

Les étages séparés, à l'extérieur, par un double bandeau continu en pierre, annoncent généralement le dernier quart du XVIe siècle et le premier quart du XVIIe, le règne de Henri IV surtout et une grande partie de celui de Louis XIII. Il y a des nuances, sans doute, dans les productions de cette période encore assez longue ; on devra les observer avec attention.

Ces différences pourront être bien appréciées en comparant un certain nombre de châteaux.

Les guerres de religion qui éclatèrent dans la seconde moitié du XVIe siècle, excitèrent partout la défiance ; on vit s'élever autour des métairies des murs peu épais, mais souvent assez élevés, dans lesquels on établissait ordinairement, à défaut de tours, des niches en saillie ou *échauguettes* qui servaient à regarder ce qui se passait au-dehors, et à tirer dans diverses directions, par des trous ménagés sur chaque face. On plaçait presque toujours de semblables guichets près des portes, afin que l'on pût, avant d'ouvrir, reconnaître les personnes qui demandaient l'entrée de la cour, et s'assurer qu'elles n'étaient point hostiles.

Il existe beaucoup de murs semblables dans les campagnes.

CHAPITRE V.

PÉRIODE MODERNE.

Les châteaux du XVIIe siècle offrent encore bien des traits de ressemblance avec ceux du XVIe.

Ils étaient presque toujours, comme eux, au milieu d'un empla-



Godard sculp. Bouet del.

Enceinte extérieure d'un château de 1614.

cement carré entouré de fossés pleins d'eau, garnis de murs en talus.

Les angles de cette esplanade offraient ordinairement des espèces de tours ou de bastions en saillie et quelquefois de forme cylindrique.

En général, les châteaux du XVIIe siècle ont des formes très-régulières ; ils se composent souvent d'un corps central allongé, et de deux ailes orientées transversalement aux deux extrémités de ce corps central, de manière à offrir la forme de deux L ou de deux T réunis par la base.

Les fenêtres étaient encore divisées en quatre parties par des croix en pierres, et quelquefois légèrement arquées au sommet ; celles qui s'élèvent au-dessus de la base du toit se terminent assez souvent par un fronton arrondi ou triangulaire.

Des modillons se voient presque constamment sous la corniche.

Les toits, sans être aussi élevés que ceux du XVIe siècle, forment cependant encore un angle assez aigu ; les cheminées, également fort hautes, sont décorées à leur sommet de frontons triangulaires plus ou moins historiés.

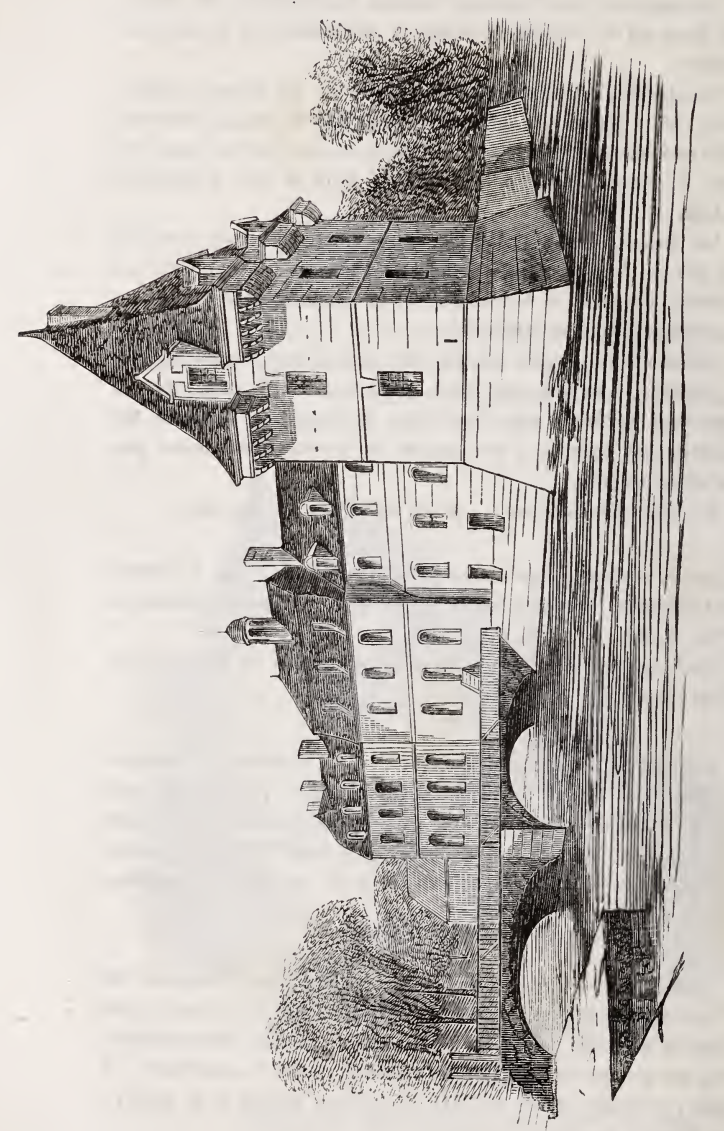
Du reste, plus de rinceaux, plus d'arabesques sur les murs.

Parmi les manoirs appartenant au XVIIe siècle, je citerai le château de Chiffrevast, près de Valognes, construit vers le commencement du XVIIe siècle ;

Quelques parties encore subsistantes du château de Ste-Marie-du-Mont (Manche).

Chateau de St-André-d'Hébertot. — Le château de St-André-d'Hébertot, entouré de belles douves alimentées par un petit cours d'eau, paraît de trois époques ; la partie la plus ancienne est le gros pavillon que l'on voit sur le premier plan dans le dessin ci-joint et qui paraît du temps de Louis XIII ou de la fin du règne précédent (V. la page 680).

Chateau des Yveteaux (Orne). — Le château des Vauquelin des Yveteaux, que le dessin de la page 682 reproduit tel qu'on le voyait dans la première moitié du XVIIIe siècle, pouvait, dans l'origine, être un peu plus ancien que le précédent, mais il appartenait, je crois, en grande partie au XVIIe siècle. Nous devons à M. Choisy, de Falaise, une notice intéressante sur ce château.

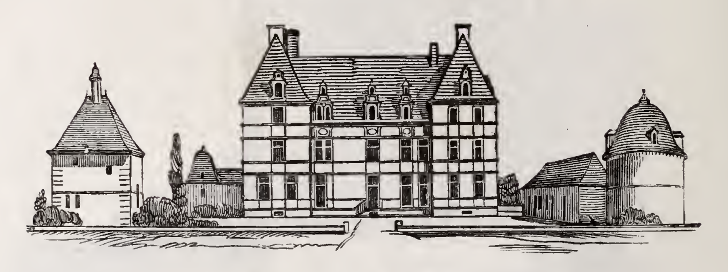


Château d'Hébertot (Calvados).



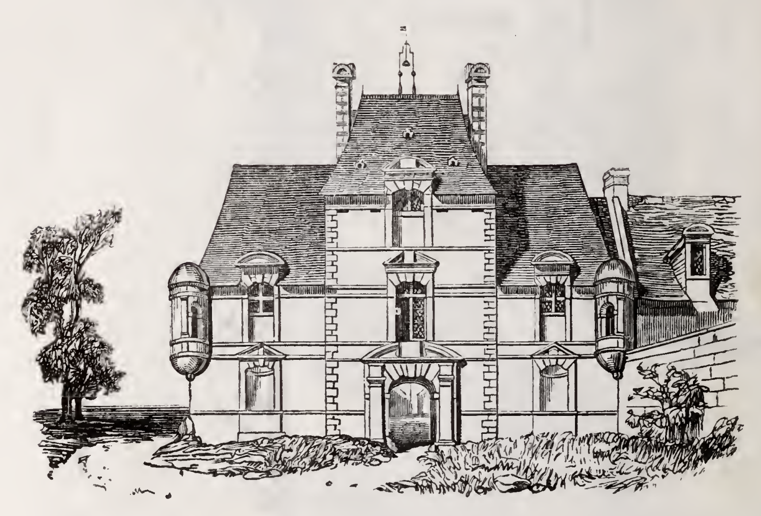
Château des Yveteaux, près de Briouze (Orne), tel qu'il existait encore dans la première moitié du XVIIIe siècle.

Le château d'Aubigny, près de Falaise, doit être en partie du temps de Louis XIII.



Vue du château d'Aubigny.

Celui de St-Manvieu, près de Caen, a été bâti en 1627; on y voit



Bouet del

Partie du château de St-Manvieu.

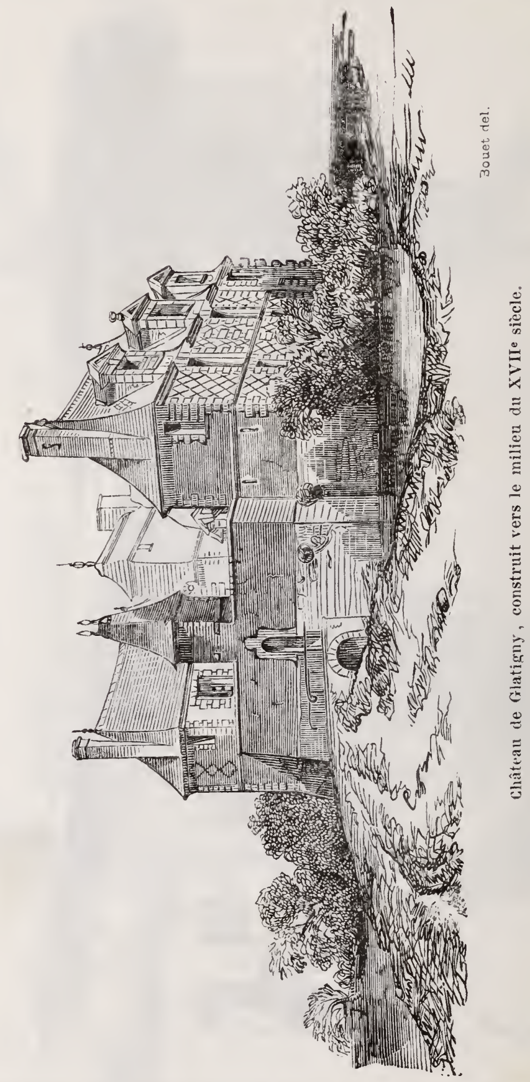
aux angles des tourelles cylindriques en encorbellement, hémisphériques en dessus et en dessous.

Le château du Détroit porte la date 1634.



Château du Détroit, portant la date 1634

Le château de Glatigny, près de Trouville, doit avoir été bâti vers le

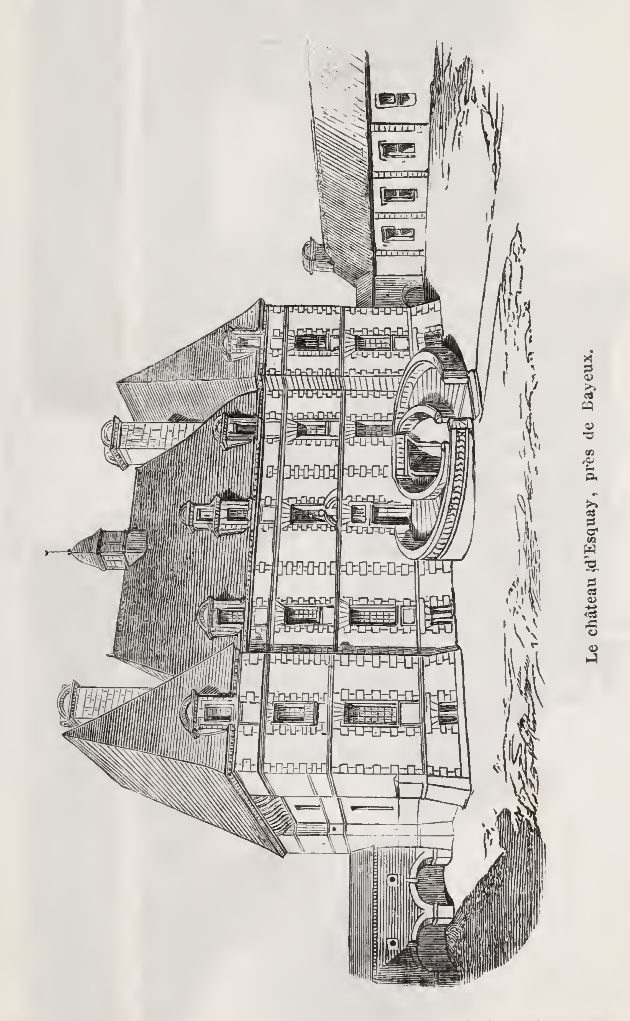


Château de Glatigny, construit vers le milieu du XVIIe siècle.

milieu ou dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, aussi bien que le

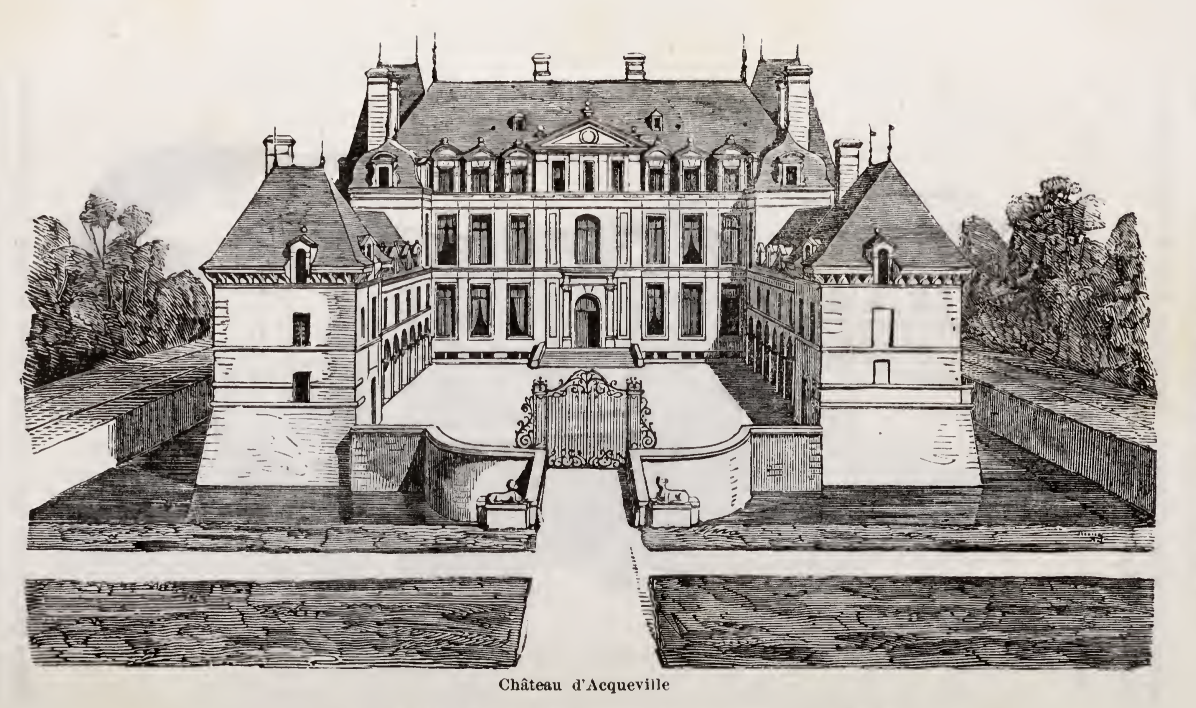
suivant (le château d'Esquay), appartenant à M. le comte d'Auger, membre de la Société française d'archéologie.

Enfin le château d'Acqueville doit être un peu moins ancien, de



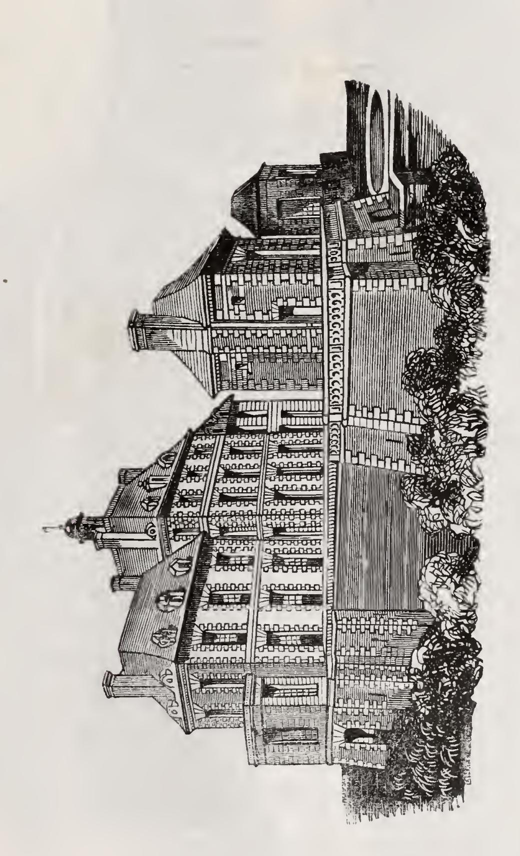
Le château d'Esquay, près de Bayeux.

même que celui de Balleroy, bâti d'après les plans de l'architecte Menard. Celui d'Harcourt ne date que du commencement du XVIIIe siècle.

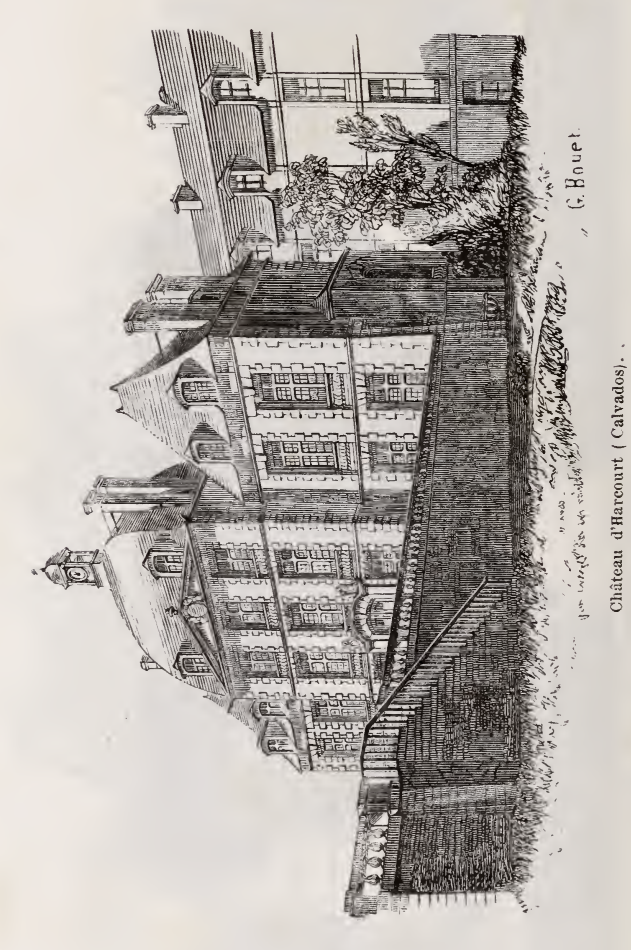


Château d'Acqueville

Dont la plus grande partie ne date que de la seconde moitié du XVII[e] siècle.



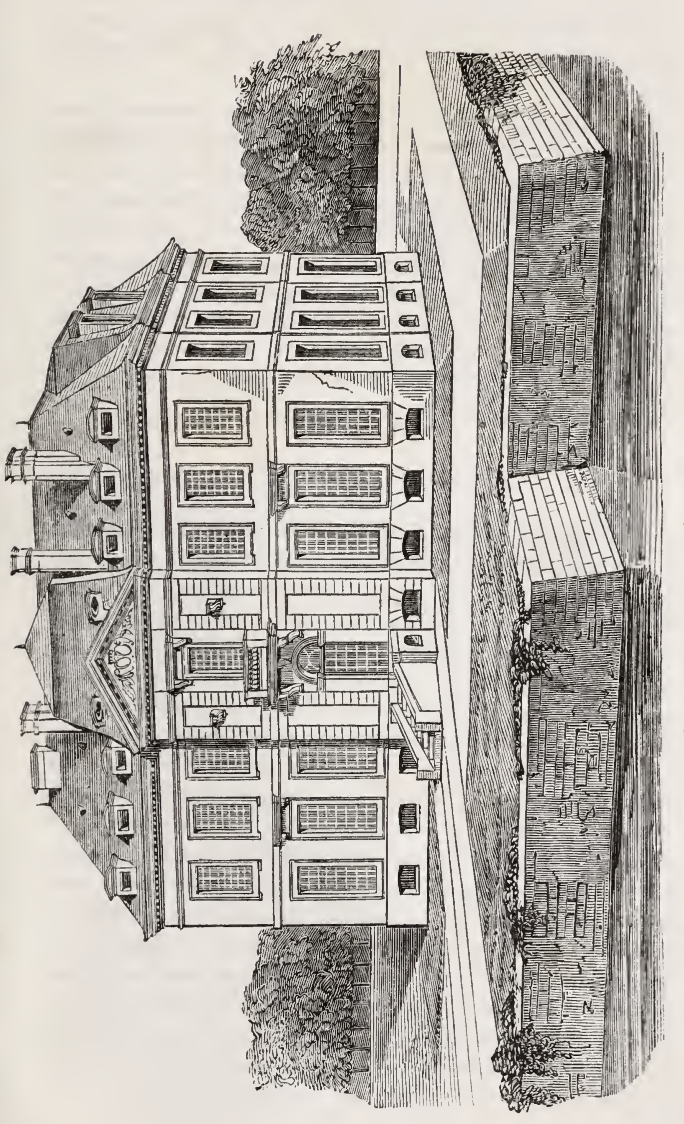
Château de Balleroy (Calvados).



Château d'Harcourt (Calvados).

Appartenant à M. le duc d'Harcourt, membre de la Société française d'archéologie.

Nous terminerons cette revue par un château de la seconde moitié du XVIIIe siècle, celui de la Tour, près Falaise.



Château de la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

L'histoire de l'architecture militaire du moyen-âge finit au XVI[e] siècle et j'aurais dû m'y arrêter; mais il n'est pas sans intérêt de suivre jusqu'à nos jours les transformations subies par l'architecture féodale.

Ce que j'ai dit en parlant de l'état de l'architecture urbaine à notre époque (p. 372), s'applique à l'architecture des maisons de campagne et des châteaux : il n'y a pas de style proprement dit de nos jours, on a essayé de tous les styles; certaines imitations de la Renaissance sont assez satisfaisantes, et quelques-unes sont très-élégantes; mais il ne faut pas le dissimuler, l'ère des châteaux est passée. A présent que les fortunes se sont divisées et que la vie de campagne est plus solitaire qu'autrefois, les grands châteaux sont devenus des charges dispendieuses, des habitations peu commodes, et, sauf un petit nombre d'exceptions, on ne bâtit plus de châteaux, mais bien ce qu'on appelle des PAVILLONS.

CONCLUSION.

Je ne terminerai pas cette instruction élémentaire sans recommander à ceux qui étudieront nos antiquités nationales, d'explorer avec un soin tout particulier les *constructions civiles et militaires* du moyen-âge, de les décrire et de les dessiner. Les églises subsisteront longtemps, malgré les mutilations et les restaurations qu'elles subissent, parce que le respect qui les entoure les protège encore contre le vandalisme ; mais nos vieilles constructions civiles, mais nos tours féodales seront, à une époque donnée, détruites de fond en comble. Chaque jour, je vois le marteau et la mine saper, sans aucun profit réel, des ruines qui animaient le paysage, qui fournissaient au voyageur un moyen de s'orienter dans nos campagnes, et qui pour nous étaient des témoins vivants des faits les plus importants de l'histoire locale. La Société française d'archéologie pour la conservation des monuments lutte contre cette stupide manie de détruire ; elle réussira quelquefois, elle achètera çà et là quelques édifices, mais elle ne pourra jamais en préserver qu'un nombre bien restreint. Je conjure donc tous les amis de l'archéologie d'explorer et de décrire les monuments civils et militaires du moyen-âge *plus particulièrement que tous les autres*, afin que nous conservions au moins le souvenir de ceux que nos efforts n'auront pu sauver.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE II.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA SECONDE PÉRIODE (XI[e] ET XII[e] SIÈCLES).

CHAPITRE III.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA 3[e] ÉPOQUE (ÈRE OGIVALE) XIII[e] SIÈCLE.
1[re] ÉPOQUE DE LA PÉRIODE OGIVALE.

CHAPITRE IV.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA 4e ÉPOQUE (XIVe SIÈCLE).

CHAPITRE V.

ARCHITECTURE CIVILE DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE (XVe SIÈCLE).

CHAPITRE VI.

STYLE DE LA RENAISSANCE (XVIe SIÈCLE).

CHAPITRE VII.

ARCHITECTURE MODERNE (XVIIe SIÈCLE).

ARCHITECTURE MILITAIRE AU MOYEN-AGE.

CHAPITRE Ier.

ARCHITECTURE MILITAIRE DU Ve AU XIe SIÈCLE.

Transition.

CHAPITRE II.

XIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE III.

ARCHITECTURE MILITAIRE DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE (XIVe SIÈCLE ET PREMIÈRE MOITIÉ DU XVe).

CHAPITRE IV.

ARCHITECTURE MILITAIRE DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE. — SECONDE MOITIÉ DU XVe SIÈCLE ET PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIe.

Style de la Renaissance.

CHAPITRE V.

PÉRIODE MODERNE.

Caen, typ. de F. Le Blanc-Hardel.

